

KENTRON ELLHNIKHΣ KAI ΡΩΜΑΪKHΣ APXAIOTHTOΣ
EΘNIKON IΔPYMA EPΕYNΩN

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

45

ROIS, CITES, NECROPOLES

INSTITUTIONS, RITES ET MONUMENTS EN MACEDOINE

ACTES DES COLLOQUES DE NANTERRE (DECEMBRE 2002)
ET D'ATHENES (JANVIER 2004)

EDITES PAR A.-M. GUIMIER-SORBETS,
M. B. HATZOPOULOS ET Y. MORIZOT



ATHENES 2006

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

Série ΜΕΑΕΤΗΜΑΤΑ

1. L. Gounaropoulou – M. B. Hatzopoulos, *Les milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique* (Athènes 1985)
2. Y. E. Meimaris, *Sacred Names, Saints, Martyrs and Church Officials in the Greek Inscriptions and Papyri Pertaining to the Christian Church of Palestine* (Athènes 1986)
3. M. B. Hatzopoulos – L. D. Loukopoulou, *Two Studies in Ancient Macedonian Topography* (Athènes 1987)
4. M. B. Sakellariou, *The Polis-State: Definition and Origin* (Athènes 1989)
5. M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* (Athènes 1988)
6. M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (Athènes 1988)
7. M. B. Hatzopoulos – L. D. Loukopoulou, *Morrylos, cité de la Crestonie* (Athènes 1989)
8. A. B. Tataki, *Ancient Beroea: Prosopography and Society* (Athènes 1988)
9. L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'étude de la Thrace propontique* (Athènes 1989)
10. M. B. Sakellariou (éd.), *Ποικίλα* (Athènes 1990)
11. M. B. Hatzopoulos – L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (1^{ère} partie : Athènes 1992 ; 2^e partie : Athènes 1996)
12. M. B. Sakellariou, *Between Memory and Oblivion. The Transmission of Early Greek Historical Traditions* (Athènes 1991)
13. A. D. Rizakis (éd.), *Achaia und Elis in der Antike. Akten des 1. Internationalen Symposiums, Athen, 19-21 Mai 1989* (Athènes 1991)
14. M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis* (Athènes 1991)
15. A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe I. Le bassin du Péiros et la plaine occidentale* (Athènes 1992)
16. Ph. Gauthier – M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiar-chique de Béroïa* (Athènes 1993)
17. Y. E. Meimaris – K. Kritikakou – P. Bougia, *Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia. The Evidence of the Dated Greek Inscriptions* (Athènes 1992)
18. A. B. Tataki, *Macedonian Edessa: Prosopography and Onomasticon* (Athènes 1994)
19. M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (Athènes 1994)
20. A. D. Rizakis, *Achaïe I. Sources textuelles et histoire régionale* (Athènes 1995)
21. A. D. Rizakis (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East: Social and Political Aspects. Proceedings of the International Colloquium on Roman Onomastics, Athens, 7-9 September 1993* (Athènes 1996)
22. M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings. I. A Historical and Epigraphic Study. II. Epigraphic Appendix* (Athènes 1996)
23. G. Le Rider, *Monnayage et finances de Philippe II : un état de la question* (Athènes 1996)
24. Ch. Papageorgiadou-Banis, *The Coinage of Kea* (Athènes 1997)

ISBN 960-7905-29-6

Κέντρον Ἑλληνικῆς καὶ Ρωμαϊκῆς Ἀρχαιότητος
τοῦ Ἐθνικοῦ Ἰδρύματος Ἐρευνῶν
Βασιλέως Κωνσταντίνου 48 - 116 35 Ἀθήνα - τηλ. 210 72 73 673

Ἐκτύπωση: Γραφικὲς τέχνες «Γ. Ἀργυρόπουλος ΕΠΕ»
Κ. Παλαμᾶ 13, Καματερό - Ἀθήνα
τηλ. 210 23 12 317 - fax 210 23 13 742

ROIS, CITES, NECROPOLES

INSTITUTIONS, RITES ET MONUMENTS EN MACEDOINE

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΔΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

45

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

ROIS, CITES, NECROPOLES

INSTITUTIONS, RITES ET MONUMENTS EN MACEDOINE

ACTES DES COLLOQUES DE NANTERRE (DECEMBRE 2002)
ET D'ATHENES (JANVIER 2004)

EDITES PAR ANNE-MARIE GUIMIER-SORBETS,
MILTIADE B. HATZOPOULOS ET YVETTE MORIZOT

OUVRAGE PUBLIE AVEC LE CONCOURS DE L'UNIVERSITE DE PARIS X – NANTERRE
ET DU SECRETARIAT GENERAL A LA RECHERCHE DE LA REPUBLIQUE HELLENIQUE

ATHENES 2006

Prologue

L'UMR Archéologie et Sciences de l'Antiquité (ArScAn, Maison René Ginouvès, CNRS-Université de Paris I-Université de Paris X) et le Centre de Recherche de l'Antiquité Grecque et Romaine (KERA) de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique (Athènes) partagent depuis longtemps le même intérêt scientifique pour la Grèce du Nord. Dans leur désir de concrétiser la convergence de leurs intérêts en projets communs, ils ont organisé deux colloques : le premier s'est tenu à Nanterre en décembre 2002 et le second à Athènes en janvier 2004. Pour la réalisation de ce dernier, ils ont sollicité le concours de l'Ecole Française d'Athènes – pionnière, depuis le temps de Léon Heuzey et d'Alfred Delacoulonche, des recherches archéologiques en Macédoine – et ils ont obtenu une réponse très positive de la part de son directeur Dominique Mulliez.

Pour nous guider dans cette tentative et pour conduire les débats, nous avons fait appel à l'expérience des pionniers des recherches macédoniennes, qui sont Mesdames Chaïdo Koukouli-Chrysanthaki et Katerína Rhomiopoulou et Messieurs Pétros Thémélis et Jean Touratsoglou. Nous les remercions tous les quatre d'avoir accepté de bon cœur cette tâche.

Le royaume de Macédoine constituait un Etat original, présentant une combinaison constitutionnelle qui ne se rencontrait qu'en Epire et, d'une certaine façon, en Thessalie. *Ethnos* par la forme de l'Etat, comme plusieurs autres Etats de la Grèce de l'Ouest et du Nord, il était en même temps une royauté forte par la forme de son gouvernement, ce qui représentait une exceptionnelle survivance dans la Grèce métropolitaine. Cette dualité *ethnos*-royauté acquérait en outre une dimension supplémentaire par la subdivision du territoire ethnique en un grand nombre de *poleis* autonomes, qui constituaient, au moins depuis Philippe II, le cadre habituel de la vie économique, sociale et politique du pays.

Pendant les trois dernières décennies, nous avons assisté à une véritable explosion de nos connaissances sur la Macédoine antique. Ce progrès scientifique, en grande partie redevable à l'essor économique de la région, a suivi deux voies souvent parallèles, voire dissociées l'une de l'autre. D'une part, les campagnes des fouilles – quand il ne s'agit pas du hasard – ont mis au jour une énorme quantité de vestiges antiques de toutes sortes, qui ont été partiellement publiés et interprétés, et de l'autre, on a vu paraître un nombre appréciable d'études historiques, souvent provoquées par les nouveautés épigraphiques faisant partie de la moisson archéologique engrangée, mais en même temps exploitant toute la gamme des témoignages disponibles. Cependant, bien que plusieurs études aient été récemment consacrées à l'analyse des rapports institutionnels entre le roi et les cités du royaume,

aucun examen systématique n'a porté sur les formes concrètes que prenait cette dualité et que nous révèlent non seulement les textes littéraires, les inscriptions et les monnaies, mais aussi tous les autres monuments archéologiques. C'est ainsi que, depuis quelque temps, il nous avait paru urgent de confronter de façon systématique l'image matérielle de la Macédoine qui émergeait des découvertes archéologiques nouvelles aux conclusions sur les institutions, au sens le plus large du terme, sur les coutumes et les rites de l'ancienne société macédonienne, auxquelles conduisaient les récentes études historiques.

A Nanterre, dans les locaux de l'Université de Paris X, le colloque de décembre 2002 a réuni des archéologues et des historiens venus de Grèce et de France. Il a eu comme thème principal les monuments et rites funéraires en Grèce du Nord (Macédoine et Thrace), mais un élargissement à d'autres régions grecques a permis une mise en contexte de ces données funéraires. Nos collègues archéologues grecs nous ont apporté leur incomparable connaissance du terrain, nous ont présenté leurs dernières découvertes et l'état de leur recherche.

Un effort particulier a été fait pour mettre en rapport l'architecture, l'iconographie et le mobilier des sépultures avec les témoignages écrits (textes littéraires, inscriptions, papyrus) relatifs aux croyances. Miltiade Hatzopoulos a tenté de « décrypter » pour nous les croyances et perspectives d'au-delà telles qu'elles ont été révélées notamment par des découvertes récentes de lamelles et d'épistomia inscrits ; ces éléments nouveaux doivent être pris en compte pour l'interprétation des tombes macédoniennes. Katérina Chryssanthaki-Nagle a étudié le rite de l'obole offerte à Charon, et constaté l'antériorité de la pratique en Macédoine par rapport aux sources littéraires athéniennes et le rôle occasionnel de la monnaie comme épistomion inscrit.

En l'absence de Diamantis Triantaphyllos, retenu par les découvertes du tumulus de Mikri Doxipara, plusieurs communications ont permis de dresser un panorama des tombes et des pratiques funéraires, et offert des présentations de sites, éventuellement prolongées par la présentation d'aspects particuliers. Katérina Rhomiopoulou a présenté une vue d'ensemble et dégagé l'évolution des tombes et des rites d'ensevelissement du début du premier millénaire à l'époque classique, en fonction de l'histoire de la région où populations locales et grecques coexistaient. Chaïdo Koukouli-Chrysanthaki a exposé le résultat des fouilles de tombes d'Oisymè et Galepsos, deux établissements de la Pérée thasienne, où se manifestent les contacts avec la métropole, Thasos, avec la Grèce du Sud, en particulier Athènes, et avec le monde thrace ; les faits observés permettent de faire des propositions pour les nécropoles de Thasos. Dimitria Malamidou a offert une présentation systématique des nécropoles d'Amphipolis et de leur évolution autour de la ville, à l'intérieur de laquelle a été découvert l'héron de Brasidas ; elle caractérise par époque les types de tombes, l'importance respective et les modalités de l'inhumation et de la crémation, et présente les premiers résultats des études anthropologiques. Konstantina Kallintzi (qui n'avait pu être présente mais avait fait parvenir ses documents), propose également une récapitulation sur l'implantation des nécropoles, les tombes et les modes d'enterrement à Abdère, qui traduit en particulier la double fondation de la cité par Clazomènes et par Téos. Irène Papaikonou a traité des offrandes accompagnant les enfants à partir des découvertes de K. Kallintzi et elle en définit une méthode d'interprétation.

Un élargissement, tant géographique que thématique, est venu de trois communications : Catherine Charatzopoulou s'est intéressée à un ensemble funéraire de Grèce propre

particulièrement problématique, l'héron de Kalydon, et a repris ce dossier complexe. Olivier Picard (dont le texte rend compte de la poursuite de sa réflexion en vue du colloque d'Athènes) étudie, à partir des types monétaires, l'évolution du contrôle des mines du Pan-gée et confirme une nouvelle localisation du Mont Dysoron. Marie-Françoise Billot a analysé des éléments de décor architectural de provenances variées, précisés les échanges et a découvert que les influences artistiques majoritaires qui s'exercent dans ce domaine sur la Macédoine viennent de l'Ionie. L'ampleur de cette étude a débordé le cadre strict de sa communication et on en trouve ici le texte complet.

En janvier 2004, s'est tenu à l'Ecole Française d'Athènes et au KERA une rencontre à laquelle ont participé des spécialistes venus de plusieurs pays d'Europe. Ainsi, après une conférence inaugurale, nous avons suivi douze communications présentant des trouvailles et des interprétations nouvelles sur un thème particulier, « Ville et Cour en Macédoine ». Comme à Nanterre, le temps laissé aux discussions nous a permis à tous, archéologues et historiens, de confronter à loisir nos points de vue et les idées qui en émergent.

La conférence inaugurale, ainsi que trois communications, nous ont exposé les tout récents résultats de l'archéologie et de l'histoire de l'art en Macédoine. Angéliki Kottaridou nous a présenté l'état actuel des résultats d'années de travail pour la reconstitution d'un extraordinaire puzzle, celui des fragments des lits découverts dans la tombe de Philippe à Vergina. Cet ensemble mobilier est intéressant sur le plan technique, artistique, iconographique, sans parler de son intérêt historique majeur. Nous sommes bien tentés de nous lancer dans l'aventure périlleuse d'identifier, sinon des individus, du moins des types de scènes ou d'événements, mais il faudra attendre la fin de ce travail complexe et la publication de l'ouvrage qui en exposera les résultats complets. A la place du texte de cette communication, A. Kottaridou a eu la générosité de nous confier la publication d'une étude portant sur la tombe d'Eurydice à Vergina, monument d'une particulière importance pour nos études d'architecture, d'histoire de l'art et d'histoire des mentalités.

Chryssoula Saatsoglou-Paliadéli a revisité pour nous la grande frise de la chasse de Vergina, croisant les approches techniques et iconographiques. Elle a proposé d'identifier paysage, événement et protagonistes. Elle attribue à la même main la frise de Vergina et l'original de la mosaïque de Pompéi, mais se séparant de son maître, M. Andronicos, elle préfère y reconnaître Aristide II plutôt que Philoxénos. Peu de temps après le colloque, la parution de son ouvrage, qui contient toute la richesse de son argumentation, a rendu inutile de publier ici le texte de sa communication.

Grâce à la conférence inaugurale de Maria Tsimbidou-Avloniti, la plupart d'entre nous ont admiré pour la première fois la totalité de la tombe d'Hagios Athanasios, qui frappe autant par l'originalité de son répertoire iconographique et de son traitement, que par la qualité d'exécution et la fraîcheur de ses peintures. Le mobilier survivant et en particulier la cuirasse, judicieusement comparée à celle de Philippe, n'est pas sans intérêt pour la problématique du colloque.

Les analyses scientifiques permettent à Hariclia Brecolaki de nous faire comprendre les techniques, matériaux et procédés utilisés par les peintres des monuments macédoniens et de distinguer les grands maîtres venus travailler à la cour des artistes régionaux. Répondant ainsi pleinement au thème du colloque, elle ouvre en outre des perspectives pour l'étude de l'ensemble des peintures hellénistiques.

Partant du matériel publié par les archéologues responsables des sites, Claude Rolley, Roland Etienne, Yvette Morizot et Anne-Marie Guimier-Sorbets, ont apporté des éléments de réponse à la question du colloque dans les domaines de la toreutique, de l'architecture palatiale, domestique et funéraire. Claude Rolley a replacé la vaisselle métallique découverte en Macédoine dans les courants d'échanges transrégionaux. Roland Etienne a souligné la complexité de l'architecture des palais de Pella et de Vergina en relation avec leur fonction. Toutefois, s'il semble que les rois ont voulu se démarquer du commun des mortels dans leurs palais, leurs tombes ne sont pas radicalement différentes de celles de leurs compagnons. C'est que, si toutes les tombes répondent aux mêmes fonctions, il n'en va pas de même pour les palais royaux, qui sont autre chose que de simples demeures. Se fondant sur les informations apportées par les archéologues grecs, Yvette Morizot et Anne-Marie Guimier-Sorbets ont tenté de proposer quelques pistes pour l'interprétation des tombes macédoniennes et la compréhension des croyances dont elles témoignent.

Sylvie Le Bohec et Séléne Psoma ont interrogé textes et inscriptions pour comparer le rôle attribué aux femmes et l'éducation donnée aux jeunes à la cour royale et chez les citoyens dans les villes. Si la Macédoine ne semble pas se distinguer profondément du reste de la Grèce, la place faite aux veuves mères d'enfants mineurs, tant dans la famille royale que dans le corps civique, pourrait plaider pour une plus grande autonomie des femmes macédoniennes, mais dans des situations strictement circonscrites. De même, on ne peut nier l'originalité du corps des pages royaux et l'accent mis dans l'instruction militaire donnée dans les gymnases de Macédoine, toujours attachée aux traditions d'une armée de citoyens. Alejandro Noguera a poursuivi l'enquête sur l'organisation originale de cette armée recrutée dans le cadre des cités mais fermement placée sous l'autorité du roi.

Paschalis Paschidis et Manuela Mari avaient à étudier les rapports entre d'une part les élites civiques et l'élite de la cour et d'autre part l'œuvre législative sur le plan local et le plan national. Il apparaît clairement que les élites sont étroitement liées et qu'on constate des passages fréquents entre ces deux groupes. Sur le plan législatif, Manuela Mari établit que si les lois et décrets civiques votés selon les règles de la démocratie grecque diffèrent des décisions exécutives et des arrêts législatifs, les lettres et les *diagrammata* des rois, les deux sources du droit macédonien, finissent par converger.

Zeus ne préside pas seulement aux commencements, mais aussi aux termes, comme le calendrier macédonien nous l'enseigne. C'est donc à la fin que nous évoquons la contribution d'Emmanuel Voutiras sur Zeus Olympien, qui de dieu local devint la divinité par excellence royale, mais aussi nationale, de la Macédoine et sur son avatar plus humble, paradoxalement dénommé Hypsistos.

Au terme de ce tour d'horizon, la Macédoine nous apparaît toujours dans toute sa complexité. Si on regarde du côté des palais et qu'on s'attache aux sources littéraires qui privilégient l'action du pouvoir central, on retiendra le caractère « autocratique » de son exécutif fort dirigé par le roi. Si, en revanche, on considère les dizaines de tombes somptueuses et si on se penche sur les documents épigraphiques, c'est l'aspect « démocratique » de l'organisation de la société et de l'Etat qui nous frappe. En fin de compte, le jugement que l'on formera risque d'être une affaire de goût personnel. Mais quel que soit notre choix, ce qu'on ne peut nier c'est le caractère hautement original d'une organisation étatique qui, seule parmi les grands Etats territoriaux de l'époque hellénistique, sut intégrer avec succès la

dualité roi et cité, combiner de façon organique la tradition séculaire de la royauté ethnique avec la grande conquête de la modernité hellénique, la communauté autonome de la polis.

La tenue des deux colloques a bénéficié des soutiens financiers de l'UMR ArScAn, du KERA, de l'Ecole française d'Athènes, ainsi que de l'Ecole doctorale « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » et du Conseil scientifique de l'Université de Paris X-Nanterre. L'UMR ArScAn et le Conseil scientifique de l'Université de Paris X, d'une part, et le Secrétariat Général à la Recherche de la République Hellénique (prix d'excellence dans le cadre du 3^{ème} Cadre Communautaire d'Appui) de l'autre, ont apporté la contribution financière nécessaire pour l'édition des Actes dans la série *Meletemata* du KERA.

Pour l'organisation du colloque d'Athènes, nous avons été grandement aidés par le personnel du KERA, par celui de l'Ecole française d'Athènes, et spécialement par Dominique Mulliez, Directeur de l'EFA, et Michèle Brunet, Directrice des Etudes. Le colloque de Nanterre a bénéficié du concours de plusieurs membres de l'UMR ArScAn (équipe Archéologie du monde grec et équipe de gestion) et de l'accueil de l'Université.

La préparation des Actes (traduction, insertion des caractères grecs, index, mise en page, préparation de l'illustration) a nécessité la compétence, la constance et la bonne humeur de nos deux équipes parmi lesquelles nous voulons remercier plus particulièrement Virginie Fromageot-Laniepce, Katérina Chryssanthaki-Nagle, Irène Kalogridou, Paschalis Paschidis et Kostas Tremountanis.

Ce livre n'aurait pas vu le jour sans Yvette Morizot ; après avoir, avec nous, assuré la conception scientifique et l'organisation des deux colloques, elle a veillé, une année durant, sur les différentes étapes de la préparation du manuscrit des Actes.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Anne-Marie Guimier-Sorbets et Miltiade Hatzopoulos

Décors architecturaux en terre cuite dans le Nord de l'Égée

(pl. 1-6)

Marie-Françoise Billot

Tony Koželj

Plusieurs raisons expliquent le caractère ponctuel et les limites des observations¹ qui suivent : l'état fragmentaire et dispersé des vestiges ; l'étendue de l'espace où se jouent quelques rapprochements, pour l'essentiel la Thrace et l'actuelle Macédoine grecque, les îles et les côtes Nord et Est de l'Égée, mais aussi le Pont-Euxin ; une documentation inégale selon les régions et les époques : l'architecture archaïque est mieux connue en Chalcidique et à l'Est de celle-ci que dans la partie occidentale de la Macédoine antique, qui, inversement, nous apporte plus pour la fin du classicisme et le premier hellénisme ; la diversité des répertoires locaux ; enfin, variable au cours du temps, la spécificité des décors liés à un matériau, terre cuite ou marbre, ou bien, au contraire, l'unité qui se constitue, entre bijouterie, toreutique, peintures, mosaïques, et les ornements de marbre et de terre cuite, surtout à l'époque hellénistique. Vécue, dans cette région, sous l'égide politique des monarchies macédonienne, séleucide, lagide et attalide², dans une ambiance culturelle peut-être moins unifiée qu'il ne paraît, cette époque exigerait d'autres approches.

Nous proposons de déceler, à travers l'inventaire de quelques réalisations archaïques et classiques, les contacts que les ateliers entretiennent avec d'autres artisans, d'autres régions, et l'intérêt que suscitent leurs produits.

I. Un peintre-potier-coroplaste à Thasos³ ?

I.1. Trop souvent privé de contexte architectural ou stratifié, le décor de terre cuite, difficile à dater, vient de trouver à Thasos un repère chronologique important. A. Coulié

¹ Nous remercions chaleureusement les organisateurs de ces rencontres, A.-M. Guimier-Sorbets, M. B. Hatzopoulos et Y. Morizot, de leur invitation à présenter ces quelques réflexions. Le point de départ en est l'étude des terres cuites architecturales mises au jour lors des fouilles de l'Ecole française d'Athènes à Thasos. Toute notre gratitude s'adresse à Fr. Salviat qui nous a transmis très généreusement ce dossier et fait part de ses nombreuses observations. Merci également à A. Coulié pour nos échanges devant vases et terres cuites. T. Koželj a réalisé les dessins, M.-Fr. Billot rédigé le texte dont les « parties thasiennes » recueillent plusieurs observations échangées au cours de notre collaboration. Les photographies des pl. 1.1-3, 1.5 et 2.2 rendent hommage au talent de Ph. Collet.

² Carte in : R. Ginouvès (dir.), *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993) fig. 193.

³ Ce développement, centré sur les terres cuites architecturales de Thasos, n'en est pas la publication.

rapproche le peintre-potier qu'elle nomme *Peintre des grands plats* du fabricant des antéfixes à gorgonéion, à Bellérophon et à la Chimère trouvées dans et autour de l'Oïkos en appareil polygonal de l'Héracléion. Peintre et coroplaste pourraient même n'être, à son avis, qu'un seul personnage, dont la courte carrière de peintre couvre à peine la décennie 580-570. Le marli de ses plats présente « une moulure interne en surplomb au-dessus de la gorge concave qui fait la transition avec le fond » : peut-être l'a-t-il introduite dans les formes thasiennes⁴. Sur l'un d'eux, la moulure est suivie d'un rang de godrons (remplacé sur deux autres plats par des carrés séparés par deux petits traits), puis d'un rang de triangles noirs ; outre à ce peintre, cette séquence ressemble à la bordure des antéfixes à gorgonéion (pl. 1.1)⁵ : petite moulure ronde, languettes concaves et dents-de-loup. Deux motifs de remplissage caractéristiques de ce peintre apparaissent aussi sur les antéfixes : le cercle de points autour d'un point central⁶ posé sur le nez et le front des gorgonéions et devant l'une des chimères (Musée National inv. 19444)⁷, et devant une autre, une palmette montée sur une tige sinueuse subdivisée en deux volutes (pl. 1.2)⁸, motif reproduit en relief au sommet des antéfixes à l'effigie de Bellérophon⁹. Des files de petits points, obliques ou verticales, agrémentent la tunique blanche ou brune du héros comme le fond des plats¹⁰, tandis que trois ou quatre petits traits marquent les côtes de Pégase, noirs ou blancs suivant sa robe, et que des arcs blancs ou bruns concentriques donnent du volume à sa croupe, comme sur les félins du peintre¹¹. Enfin, la fleur sommitale des antéfixes à la chimère se retrouve exactement sous la main de deux contemporains, le *peintre chiote* (ca 590-ca 565) et le *peintre de Poséidon et d'Athéna* (ca 590-ca 560) dont les carrières plus longues s'achèvent dix à quinze ans plus tard¹².

Si l'on accepte ces rapprochements et la chronologie de ces peintres, les trois groupes d'antéfixes de l'Héracléion, datés par M. Launey de 540-525 avec l'ensemble des terres cuites architecturales, puis du milieu du VI^e s. par N. Winter¹³, remonteraient vers 570, comme A. Coulié l'a fort justement indiqué. Leur argile est thasienne, les types, inconnus hors de Thasos. L'île possède donc à cette époque un atelier qui crée au moins les types à Bellérophon et à la Chimère et qui produit une catégorie particulière d'antéfixes à gorgonéion et à nimbe : mais cette catégorie étant largement représentée à Thasos, on saurait, en toute rigueur, affirmer qu'il l'a inventée.

⁴ Coulié 2002, 19-20, fig. 5, n^{os} 28-34.

⁵ Launey 1944, 44-46, en part. n^{os} 12-14, pl. X ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 49 ; Holtzmann 1989, 121, fig. 73 ; Grandjean, Salviat 2000, 212, fig. 156.

⁶ Coulié 2002, 19-22, n^{os} 28, 29 et 31, 187-189 et fig. 2, 196 et fig. 5, 200-202, pl. XII.

⁷ Launey 1944, 43-44, n^o 9, pl. VIII 3 ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 47 ; *Mer Egée* 203, n^o 145 ; Holtzmann 1989, fig. 73.

⁸ J. des Courtils, A. Pariente, *BCH* 109 (1985) 88, fig. 11 ; Grandjean, Salviat 2000, 212, fig. 155 ; Coulié 2002, 20-21, n^{os} 29 et 30, pl. XII et XIII.

⁹ Picard 1941, fig. 10-11 ; Launey 1944, 39-43, en part. n^{os} 2-4 et 8, fig. 14, pl. VIII 1 et IX 1-2 ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 45 ; *Mer Egée* 202-203, n^{os} 143-144 ; Grandjean, Salviat 2000, fig. 154.

¹⁰ Picard 1941, fig. 11 ; Launey 1944, 40-42, n^{os} 2 et 6, pl. VIII 1 et IX 1 ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 45 ; *Mer Egée* 202-203, n^o 144 ; *Μακεδόνες* n^o 204, phot. ; *Αρχαία Μακεδονία* 232-233, n^o 173 ; Touratsoglou 1996, fig. 504 ; Grandjean, Salviat 2000, 212, fig. 154. - Coulié 2002, 20-23, n^{os} 29 et 35, pl. XII et XIII.

¹¹ Launey 1944, 41 n^o 5, pl. VIII 2. - Coulié 2002, 20-21 et 202, n^{os} 28-30, pl. XII et XIII.

¹² Launey 1944, 43-44 n^{os} 9-11, fig. 10, pl. VIII 3 ; Holtzmann 1989, 121, fig. 70. - Coulié 2002, n^{os} 41, 52, 96, 101 (pl. XV, XVII, XXV, XXVI) et n^o 104 (pl. XXVII).

¹³ Launey 1944, 50-51 ; Winter 1993a, 256-257, fig. 2, pl. 104-105, fig. 25.

I.2. Car à dire vrai, les décors sommitaux, la rosace de points, la palmette montée sur tige et l'indication des côtes « datent » les trois groupes d'antéfixes de l'Héracléion par des arguments plus solides que la ressemblance entre le nimbe des gorgonéions et le marli d'un plat. A. Coulié signale que la moulure se trouve aussi sur des plats « nord-ioniens » dont un importé à Thasos : c'est de là qu'elle pourrait avoir été empruntée non seulement par le *peintre des grands plats* mais encore par le *peintre chioté*, le *peintre de Poséidon* et d'*Athéna* et le *peintre passéiste*¹⁴, et c'est à cette hypothèse qu'il faut se rallier.

I.2.1. En effet, ce petit astragale lisse est banal car fort utile. Sur des antéfixes à gorgonéion de Paros (qui pourrait avoir inspiré Thasos)¹⁵, il fait transition entre la chevelure et les dents-de-loup, renforce et masque la suture entre la plaque d'antéfixe et le couvre-joint, et assure la tenue des dents-de-loup modelées et collées à la barbotine. Du Péloponnèse à l'Asie Mineure en passant par le Nord de l'Egée, aucune composition à dents-de-loup ne fait l'économie d'un renforcement de ce genre, indispensable et discret.

I.2.2. D'autre part, plusieurs fragments d'acrotères de type « laconien » apparaissent à cette époque à Thasos, dont deux à l'Héracléion (pl. 1.3).

A.- Trouvés dans le même contexte que les antéfixes, dans et autour de l'édifice polygonal, ils ont d'abord été jugés contemporains dans les années 540-525¹⁶. Tous en argile thasienne, ils sont décorés d'écaillés incisées au compas, noires et rouges, à contour ou centre parfois rehaussé de blanc, notamment sur le dernier registre, convexe. Les languettes périphériques sont toujours plastiques, comme sur les antéfixes. Les acrotères thasiens se conforment donc aux schémas décoratifs des types II2a (ca 620-ca 580) et II2b (ca 570 et ensuite) de N. Winter, représentés en Laconie par divers fragments du sanctuaire d'Artémis Orthia, de l'Amycliaion et du Ménélaion, et par les acrotères du dernier temple d'Artémis Orthia (ca 570), en Arcadie, par ceux du premier temple d'Apollon à Bassae (ca 620), de l'Héraion d'Olympie (ca 600) et du temple d'Apollon Tyritas en Cynourie¹⁷. Les acrotères de l'Héracléion peuvent donc être datés de la même époque, ca 570, que les antéfixes à gorgonéion, et tout à fait indépendamment d'elles. Mais eux, ou d'autres à Thasos, peuvent être aussi plus anciens. Un désir d'harmonie suffirait à justifier le transfert de la modénature des acrotères aux antéfixes à gorgonéion ; il répond aussi à la nécessité de fixer solidement les antéfixes à des couvre-joints plus larges et plus épais que ceux de Paros par exemple. De fâcheuses expériences y invitent : une série très fragmentaire d'antéfixes de l'Artémision paie en fragilité des parois trop minces, des sutures trop légères et l'absence de nimbe ou sa fragilité.

B.- Selon N. Winter, l'acrotère d'Egine, du type II2a, aurait été fabriqué à Sparte, mais le type serait arrivé à Thasos via l'Asie Mineure¹⁸. Or l'acrotère d'Egine se révèle en argile de

¹⁴ Coulié 2002, 19-20, 172, 201 et 220.

¹⁵ Ph. N. Zaphiropoulou, « Parische Skulptur », *Antike Plastik* 27 (2000) 8-9, n. 5, fig. 3. Ce type a été exporté à Délos.

¹⁶ Launey 1944, 46-48, fig. 18 ; Winter 1993a, 262.

¹⁷ Winter 1993a, 102-104 et 138 ; A. Heiden, *Die Tondächer von Olympia* (« Olympische Forschungen » XXIV ; Berlin 1995) pl. 36-37 (Héraion d'Olympie) et 118-119, fig. 37 (non attribué) ; M. Y. Goldberg, « Archaic Greek Akroteria », *AJA* 86 (1982) 194-195, 202-206 et 215-217, ill. 2-5 ; V. Kästner, « Scheibenförmige Akrotere in Griechenland und Italien », in : Winter 1990, 251-255, 256, n^{os} 1-5 ; 258-260, pl. 39-40 ; V. N. Skoog, *The Laconian-style Roof: Development, Distribution, and Technology* (Ph. D. Diss., Univ. of Missouri-Columbia 1998) 27-37 et 155-168.

¹⁸ Winter 1993a, 104, 246-247, 262.

l'île¹⁹, donc fabriqué sur place par des artisans sûrement laoniens : la fragilité des plus grandes pièces rend leur transport très délicat, et leur haute technicité exige des mains compétentes.

Quant aux pièces d'Asie Mineure, une fois écarté un fragment de Néandria qui n'est pas d'un acrotère²⁰, elles sont dispersées sur trois sites. La plus ancienne est un bord d'acrotère de Sardes, à astragale, languettes plastiques bordées de blanc (comme à Sparte et Thasos) et dents-de-loups. La date proposée par N. Winter, ca 570, est admissible, sous réserve que le disque, disparu, n'ait pas porté un décor trop différent de celui des disques péloponnésiens²¹.

Car l'inverse se produit en Eolide. A Phocée, deux fragments d'acrotères à écailles noires, blanches et rouges, à contour ou centre rehaussé de rouge ont été retrouvés en compagnie de fragments de simas dont les panneaux principaux, des courses de biges vers la gauche et vers la droite, sont réalisés avec les mêmes moules que la sima VIII de Larissa²² ; ce groupe phocéén donne raison à L. Kjellberg qui avait rapproché de cette sima VIII deux fragments d'acrotères de Larissa : ils sont bordés d'un méandre peint de style « ionien », de l'astragale traditionnel, d'un cavet lisse à languettes simplement peintes, comme le sont les dents-de-loup sur le bandeau périphérique. D'après la technique, L. Kjellberg et K. Schefold avaient aussi associé à ce groupe de simas et d'acrotères (n° 2 du classement d'Å. Åkerström) des plaques de revêtement à guilloche incisée et peinte surmontée de deux rangs d'oves²³ ; la justification de cette nouvelle association vient de Phocée : le rang supérieur d'oves des revêtements de Larissa est issu du même moule que celui qui couronne les simas de Phocée (ou d'un moule frère). La fabrication paraît bien phocéenne. Å. Åkerström date les lots de Phocée et de Larissa (groupe 2) dans les années 550-530, non sans paradoxe car il compare les étalons de la sima VIII à ceux du Corinthien Moyen. E. Langlotz place la sima VIII vers la fin de la 1^{ère} moitié du VI^e s., peu avant la destruction de Phocée en 546. N. Winter s'en tient à l'attribution de cette sima à l'ancien palais de Larissa et indique le milieu du siècle ; H. Lauter date l'édifice, d'après la céramique, ca 550, mais attribue le groupe 2 au temple qu'il situe, avec le temple de Phocée, dans le 3^e quart du siècle ; la figure d'homme barbu peinte sur le fond me paraît plus ancienne, contemporaine de celle du « dandy » lydien²⁴. La date du groupe paraît donc pouvoir remonter vers 560.

¹⁹ Kl. Hoffelner, « Ein Scheibenakroter aus dem Apollon-Heiligtum von Ägina », *MDAI(A)* 105 (1990) 153-159, pl. 22-24, Beil. 6 ; *id.*, *Das Apollon-Heiligtum, Tempel, Altäre, Temenosmauer, Thearion* (« Alt-Ägina » I 3 ; Mayence 1999) 27-30, fig. 17-22, pl. 37-39, 1 et 58. L'existence de trois temples successifs, les associations et attributions proposées par Kl. Hoffelner n'ont pas emporté l'adhésion, mais ce n'est pas le lieu d'en débattre.

²⁰ ATK 10 et 53.

²¹ Ramage 1978, 34-35, fig. 119-122 ; Winter 1993a, 104, 246-247, 253 ; Winter 1993b, 31, pl. V 1-3.

²² Akurgal 1956, 7 ; E. Akurgal, « The Early Period and the Golden Age of Ionia », *AJA* 66 (1962) 377, pl. 101, fig. 24 et 25 ; *id.*, *Griechische und römische Kunst in der Türkei* (Munich 1987), fig. 84 c-d ; *id.*, « La Grèce de l'Est, berceau de la civilisation occidentale », in : *Phocée et la fondation de Marseille* (Marseille 1995) 35-36 ; Lauter 1975, 52, n. 46. L'inventaire des éléments architecturaux et de leurs publications a été dressé par A. Hermary, « A propos d'une 'identité phocéenne' : architecture et documents figurés », in : Müller, Prost 2002, 236-238 et n. 8-17. Les problèmes d'attribution et de chronologie ne paraissent pas avoir été résolus par la découverte de la terrasse du temple : Ö. Özyiğit, A. Erdogan, « Les sanctuaires de Phocée à la lumière des dernières fouilles », in : A. Hermary, H. Tréziny (éds.), *Les cultes des cités phocéennes. Actes du colloque international, Aix-en-Provence / Marseille, 4-5 juin 1999* (« Etudes massaliètes » 6 ; Aix-en-Provence 2000) 11-15.

²³ ATK pl. 19-21.

²⁴ ATK 48, 51-54, 63, 65-66 (et fig. 14), 199-200 et fig. 65 (Phocée), 211-212, pl. 19-21 ; Langlotz 1975, 82, pl. 18, 3 ; Billot 1980, 270-278 ; Winter 1993a, 237-238 et 247 ; Lauter 1975, 44-45.

Ainsi, l'acrotère de Larissa, avec son méandre en U à carrés garnis de damiers, de style très ionien (cf. *infra* II.3.2.A) et ses deux bordures lisses à décor uniquement peint, est assurément une imitation locale des types laconiens²⁵ (cf. *infra* II.2.2.A) ; issus du même atelier, ceux de Phocée devaient l'être aussi. A Néandria, sur le nimbe des antéfixes demi-circulaires à avant-train de félin, un méandre peint tient lieu et place des languettes²⁶.

Bref, les acrotères thasiens ne doivent rien à ceux de Phocée ni de Larissa.

C. – N. Winter estime que l'acrotère « laconien » de Sardes et le toit « corinthien » de Didyme ont été commandités par Crésus qui aurait apprécié ces décors en Grèce²⁷. Il faudrait que leur date soit abaissée à 565-550, ce qui est théoriquement possible pour l'acrotère de Sardes²⁸, mais reste à vérifier pour le premier temple ou le premier état du temple de Didyme, construit en calcaire vers 570, et auquel le toit de terre cuite « corinthien » est désormais attribué²⁹. Å. Åkerström datait celui-ci du 2^e quart du VI^e s.³⁰. La limite basse actuellement admise pour les simas de la même catégorie que celles de Didyme, à feuilles « doriques » peinte et à tresse, se situe vers 550³¹.

Quoi qu'il en soit à Sardes et Didyme, il n'y a aucune raison de croire que les acrotères thasiens n'aient pas été produits à Thasos sur des cartons laconiens, voire par des artisans venus de Sparte, comme à Egine et peut-être à Sardes.

En tout cas, l'adoption de l'acrotère en disque est aussi sélective à Thasos qu'à Sardes, Larissa et Phocée, puisqu'elle laisse à l'écart le reste des formes et du répertoire décoratif des systèmes laconien et « arcadien », simas et antéfixes³². Quant à l'idée, parfois formulée, que le modèle des antéfixes thasiennes à gorgonéion pourrait être micrasiatique, il faut y renoncer : les rares exemplaires d'Asie Mineure (UKA Prague inv. 60-24, Klopédi de Lesbos, Kebren, Didyme) sont complètement différents et ceux de Didyme et Kebren, plus récents³³.

I.3. L'hypothèse n'est évidemment pas écartée que le *peintre des Grands Plats*, qui a participé à la décoration des antéfixes de l'Héracléion (cercles de points, palmette), les ait, sinon créées, du moins fabriquées. Mais le marli de son plat à godrons reproduit une formule technique et décorative transférée des acrotères et d'antéfixes authentiquement péloponnésiens aux acrotères et aux antéfixes de Thasos, et non une composition inventée par l'artisan thasien : le transfert se produit à partir d'un élément commun, la petite moulure du marli, héritée des plats « ioniens », et l'astragale lisse hérité sûrement des acrotères, et peut-être aussi à partir des antéfixes pariennes à dents-de-loup. Le prototype

²⁵ De même ATK 211.

²⁶ ATK pl. 3.

²⁷ Winter 1993a, 69, 125, 235, 237, 247 ; Winter 1993b.

²⁸ Ce que fait Winter 1993b, 247.

²⁹ ATK 108-109 et 110-114, fig. 34, pl. 55, 56,4 et 57,5 (tuiles à tresse peinte et antéfixe de droite). Sur ce temple archaïque de calcaire et de terre cuite, Schneider 1996, 78-83. Cf. W.-D. Niemeier, « Die 'Zierde Ionien': ein archaischer Brunnen, der jüngere Athenatemple und Milet vor der Perserzerstörung », *AA* (1999) 397 et n. 219-221 avec bibliographie.

³⁰ ATK 109-113, pl. 55.

³¹ Le Roy 1967, 43-62, pl. 6-15 ; Winter 1993a, 32-35, 37-42, 61-82, 204-209, 213-227, fig. 5, 8-10, pl. 7, 8, 11-13, 75, 88-91, 95 et 100-101 ; Badie, Billot 2003, 295-299, 300-308, fig. 3-4, pl. IV-VI.

³² Winter 1993a, 94-108 et 134-148, carte 2 (p. 96), fig. 11 et 14.

³³ Prague : Walter-Karydi 1970, 15-16, pl. 7.2. Klopédi : ATK 29-30, n° 2. Didyme : ATK pl. 53,2 ; Schneider 1990, fig. 3 et 5, pl. 27a. Kebren : ATK 7, n° 2 ; Cook 1973, 334-335, n°s 1-3, fig. 63a.

de celles de Thasos a été modelé soit dans une officine des « peintres de la première génération »³⁴, qui étaient aussi potiers, soit dans celle, voisine et contemporaine, d'un coroplathe spécialisé : il paraît prudent de ne pas nommer l'artisan et de s'en tenir à cette « exploitation minimaliste des données »³⁵ qui, en réalité, prend en meilleur compte la présence du répertoire des quatre peintres de cette génération dans le décor des trois séries d'antéfixes, bien au-delà des décors secondaires comme nous le verrons (*infra* II.1).

Une variante de gorgonéon, contemporaine, mérite d'être ici rappelée pour ses bandeaux de cheveux crantés qui évoquent ceux de la sphinge Wix (570-560)³⁶. Elle en a aussi la forme de l'oreille, bijou-disque compris. Sur son nez, une rosace de points noirs autour d'un point central.

I.4. La forme est ainsi fixée de plusieurs séries thasiennes à gorgonéon³⁷, très comparables, mises au jour en 12 sites différents au moins, pour ne rien dire des trouvailles anciennes de provenance inconnue.

Les surmoulages ne sont pas fréquents. La fabrication peut avoir duré plusieurs décennies. Certaines antéfixes proviennent d'habitats (terrains Apostolidis, Phokas et Yannopoulos par exemple³⁸) : les éléments décoratifs ne paraissent pas exclusivement réservés aux édifices religieux et civils : il en allait de même à Milet-Kalabaktép³⁹, à Sardes⁴⁰ et à Gordion⁴¹ dès avant le milieu du VI^e s.

La dizaine de fragments d'acrotères « laconiens », tous décorés de la même technique, est aussi très dispersée : Héracléion, Artémision, terrain Valma et environs, région Ouest de l'agora ; plusieurs n'ont pas de provenance. Aucune association ne se dessine aussi sûrement qu'à l'Héracléion. Il est normal que les couvre-joints courbes d'un toit de type « laconien » ou « hybride » soient complétés par un couvre-joint faitier de même forme, qui appelle un acrotère en disque ; dans le cadre de ce sanctuaire, l'association des acrotères laconiens et des antéfixes à gorgonéon est très vraisemblable, même s'il n'est techniquement pas exclu qu'un toit à tuiles plates de type « corinthien » puisse posséder un couvre-joint faitier courbe. Et l'association de la sima au lancier⁴² (*infra* II.1.4) soit avec les gorgonéons soit avec le groupe Bellérophon-Chimère reste, du point de vue technique, une question ouverte, puisqu'elle peut convenir aussi bien à un toit « hybride » qu'à un « toit corinthien ».

Thasos a diffusé ces antéfixes, ou les artisans thasiens se sont déplacés avec leurs moules vers d'autres sites, Argilos par exemple où plusieurs antéfixes de style thasien ont été trouvés⁴³, et peut-être à Toronè où furent trouvés d'une part des fragments d'antéfixes

³⁴ Coulié 2002, 187-190 a montré que le peintre *chiote* était le maître du peintre de *Poséidon* et d'*Athéna* et qu'ils ont travaillé dans le même atelier.

³⁵ Coulié 2002, 202.

³⁶ C. Fredrich, « Thasos », *MDAI(I)* 33 (1908) 245-246, pl. X ; Holtzmann 1991, 136-137, fig. 1-5.

³⁷ Par ex. Picard, Avezou 1914, 295, fig. 6 ; Picard 1921, 141, fig. 24 à droite et à gauche ; F. Salviat, *BCH* 79 (1955) 368-369, fig. 51.

³⁸ O. Picard, *BCH* 94 (1970) 818 ; J.-J. Maffre, *ibid.*, 831, fig. 37 ; *id.*, *BCH* 97 (1973) 565, fig. 46.

³⁹ V. von Graeve, « Milet 1989 », *MDAI(I)* 40 (1990) 56, n^{os} 1, 2, 4, 5, pl. 11 ; Graeve et al. 1991, 132, pl. 24, 2 ; R. Senff, « Die archaische Wohnbebauung am Kalabaktepe in Milet », in : Krinzinger 2000, 33 et 35.

⁴⁰ Ramage 1978, 9-10 ; Billot 1980, 292-294 ; Ratté 1994, 365-367, 372-382 (en part. n^{os} 2-4, 10, 13, 14, 16-18, 23, 18-33), 383-389.

⁴¹ Glendinning 1996a, 13-14 ; Glendinning 1996b, *passim*.

⁴² Picard 1941, 62, fig. 5 ; Launey 1944, 37-38, I, pl. VII.

⁴³ Je remercie J.-Y. Perreault de me les avoir montrées.

conservant la chevelure en perruque et le nimbe⁴⁴, d'autre part les restes d'un visage de gorgone dont le type, allié à la couleur de l'argile, pourrait caractériser un produit fini exporté de Thasos⁴⁵.

II. Les ateliers de l'Égée du Nord au VI^e s. et au début du V^e siècle

II.1. Thasos

Les antéfixes de l'Héracléion ne sont ni les premières ni les dernières productions de l'atelier thasien.

II.1.1. *La sima aux centaures* ne serait pas isolée dans l'hypothèse d'une date haute⁴⁶, vers 580, si l'on accepte la datation haute (ca 570) des antéfixes trouvées dans le Bâtiment en appareil polygonal de l'Héracléion.

II.1.2. *Les antéfixes à félins accroupis, affrontés* (pl. 1.4) se situent aussi dans le 1^{er} quart du VI^e siècle. L'exemplaire le plus complet, trouvé sur une terrasse dominant le sanctuaire d'Evraioacastro⁴⁷, provient sans doute d'un sanctuaire situé plus haut, près du Théâtre, où les fouilles du Service archéologique grec ont mis au jour d'autres éléments de cette série. Ramassés sur eux-mêmes, puissants, le torse triangulaire, le cou très large prolongeant le poitrail bombé, un véritable bourrelet musculaire aux épaules, ces fauves ressemblent pour toute cette partie antérieure aux lions des calices chiotes polychromes⁴⁸, et à Thasos même, aux lions du *peintre chiote*⁴⁹; la silhouette générale, très dessinée, les pattes arrière posées à l'horizontale, épaisses et courtes, terminées par les griffes repliées, l'anatomie des pattes antérieures et les gros bourrelets renfermant les griffes, tout traduit en relief quelques lions et sphinges (celles-ci toujours plus étirées) du *peintre passiste*⁵⁰, du *peintre chiote* surtout⁵¹, et du *peintre de Poséidon et d'Athéna*⁵². L'arrière-train en saillie abrupte sur les flancs et le dos, encore dans la tradition des reliefs du sanctuaire d'Apollon Pythien, mais de forme ovale très régulière, évoque le lion en ivoire de l'ancienne Smyrne (vers 600)⁵³ et le lion de Théra que N. Kondoléon jugeait un peu plus récent que ceux de Délos, eux-mêmes datés ca 600⁵⁴. Ici, l'arrondi inférieur des croupes pourrait indiquer une date un peu plus

⁴⁴ A. Cambitoglou, J. K. Papadopoulos, « Excavations at Torone, 1989 », *MedArch* 4 (1991) 161, fig. 19.

⁴⁵ Pfaff 2001, 676, n° 16.43, fig. 163, pl. 92.

⁴⁶ Launey 1944, 150-151, fig. 86; Y. Grandjean, *BCH* 96 (1974) 931, fig. 76; Holtzmann 1979, en part. 8-9 sur la date; *id.*, in : *Mer Egée*, 201-202, n° 142 (1^{ère} moitié du VI^e s.); Holtzmann 1989, 121, fig. 68; Y. Grandjean, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque* (« Etudes thasiennes » XII; Athènes 1988) 218, n. 4.

⁴⁷ Holtzmann 1989, 121, fig. 71. Un fragment a été trouvé à l'agora, un autre est de provenance inconnue.

⁴⁸ Par ex. Musée du Louvre : *Mer Egée* 124, n° 66 (580-570); Lemos 1991, n° 972, pl. V et 133. De Bérézán : Walter-Karydi 1973, n° 755, pl. 92; Lemos 1991, 295, n° 963, pl. 129. Thessalonique, nécropole d'Hagia Paraskévi : Lemos 1991, 195, 294, n° 952, pl. V et 127; Vokotopoulou 1996, 228. De Pitanè, Izmir inv. 5050 : Lemos 1991, 185 et 296, n° 971, pl. V et 132. De Pitanè, Istanbul inv. 8904 (« de Troïlos », ca 575-570) : Lemos 2000, 384-385, pl. coul. IV/5 (cf. *infra* n. 65). Voir aussi Lemos 1991, n°s 438, 546, 675, 839-841, 932 et 963, pl. 58, 68, 88-89, 117, 125.

⁴⁹ Coulié 2002, 36-37, n°s 90 et 96, pl. XXIV et XXV; 46, n° 112 (petite frise), pl. XXVIII.

⁵⁰ Coulié 2002, n° 6, pl. VIII.

⁵¹ Coulié 2002, n° 41, pl. XV, n° 72, pl. XX, n°s 78 et 79, pl. XXII.

⁵² Coulié 2002, n°s 108, 109-112, pl. XXVIII.

⁵³ E. Akurgal, *Alt-Smyrna I. Wohnschichten und Athenatempel* (Ankara 1983), pl. 133; J. M. Cook, R. V. Nicholls, *Old Smyrna Excavations : The Temples of Athena* (« ABSA Suppl. » 30; Athènes 1988) 26, pl. 21c et 22a.

⁵⁴ N. M. Kondoleon, « Theräisches », *MDAI(A)* 73 (1958), 125-127, *Beil.* 95-96.

basse, vers 580⁵⁵. La crinière est traitée en longues mèches lisses, comme dans la dernière phase « mélienne »⁵⁶ : autant que la composition des antéfixes, elle est un héritage « orientalisant »⁵⁷.

II.1.3. Ce graphisme a disparu du Pégase et de la Chimère. On apprécie mieux le modelé de celle-ci sur l'exemplaire d'Evraïocastro⁵⁸ que sur ceux qui ont conservé leur vernis (cf. pl. 1.3), tant son épaisseur et les traces du pinceau occultent la plastique⁵⁹. Seule l'attache des jambes et pattes antérieures de Pégase et de la Chimère est vraiment dessinée par un sillon. Si l'on fait abstraction de la protomé de chèvre, la silhouette du lion se reconnaît sous le pinceau du peintre passéiste et du peintre des grands plats⁶⁰, mais avec un peu plus d'étoffe, comme chez le peintre de Troïlos⁶¹ et sur une coupe nord-ionienne du 1^{er} quart ou tiers du VI^e s. trouvée à Naucratis⁶². Le massif musculeux de l'épaule, moins schématique, présente à l'avant le même contour infléchi que sur les panthères du peintre de Poséïdon et d'Athéna⁶³ et les lions du peintre de Troïlos.

Quant au profil de Bellérophon, à la ligne continue mais régulièrement fléchie du front et du nez, celui-ci plutôt long, à la bouche rentrée, un peu oblique sous une lèvre courte et au-dessus d'un menton « en galoché », c'est déjà celui du cavalier aux deux chevaux du plat de l'Athénaion, avec la bouche longue et bien marquée⁶⁴. Mais à dire vrai, ce profil est surtout chioté⁶⁵, et porté aussi par les sphinges du peintre chioté et du peintre de Poséïdon et d'Athéna⁶⁶.

⁵⁵ Cf. Coulié 2002, 12, n° 6, pl. VIII, du P. passéiste, et surtout 34, n° 78, pl. XXII, du P. chioté, dans leur phase « au trait ».

⁵⁶ Zaphiropoulou 2003, n° 96 (pl. LXXIX), 106 (pl. 12d), 118 (pl. XLIX), 134 (pl. CXII, CXIII et 12e), 145 (pl. CXXI et 11a).

⁵⁷ Voir le rang de mèches extérieures de lion sur le plat « paro-thasien » inv. 2086 : F. Salviat, N. Weill, « Un plat du VII^e siècle à Thasos : Bellérophon et la Chimère », *BCH* 84 (1960) 361-362, fig. 6 ; Grandjean, Salviat 2000, 285, fig. 245 ; mèches bien parallèles sur un lion de la frise extérieure d'un autre plat : F. Salviat, « Lions d'ivoire orientaux à Thasos », *BCH* 86 (1962) 110 et n. 2, fig. 17 ; illustration commodément réunie par Walter-Karydi 1973, pl. 102, n° 864 et 855. Mèches au trait parallèlement étagées sur un lion du P. chioté : F. Salviat, « La céramique de style chioté à Thasos », in : *Les céramiques de Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident. Centre Jean Bérard, Institut français de Naples, 6-9 juillet 1976* (« Colloques internationaux du CNRS, Sciences humaines ») 569 ; Paris 1978) 89, fig. 6 ; Coulié 2002, 29, n° 64, pl. XVIII.

⁵⁸ Holtzmann 1989, fig. 120.

⁵⁹ Launey 1944, pl. VIII 3 ; J. des Courtills, *BCH* 109 (1985) 881, fig. 11 ; Grandjean, Salviat 2000, fig. 155.

⁶⁰ Coulié 2002, 12-13, n° 9, pl. I ; 20, n° 28, pl. XII.

⁶¹ Coulié 2002, 75-77, n° 185 et 188, pl. XLIX et L.

⁶² Walter-Karydi 1973, 80, 81, 147, n° 1008, fig. 83, pl. 124.

⁶³ Coulié 2002, n° 133, 137, 138 et 141, pl. XXXIII et XXXIV.

⁶⁴ *Guide de Thasos*¹ 158, fig. 2 ; F. Salviat, « La céramique thasienne orientalisante et l'origine des vases 'méliens' », in : *Cyclades 185-190*, fig. 1 ; Walter-Karydi 1973, n° 869, pl. 104 ; Grandjean, Salviat 2000, fig. 4.

⁶⁵ Sphinges et femmes : calice chioté du tumulus d'Hagios Athanasios : M. Tsimbidou-Avloniti, « Ταφικός τύμβος στον Αγ. Αθανάσιο Θεσσαλονίκης », *AEMTh* 6 (1992) 375, fig. 18 ; de la nécropole d'Hagia Paraskevi à Thessalonique : Vokotopoulou 1996, 128 ; Lemos 2000, 380, fig. 67. Voir aussi Lemos 1991, n° 459, 470, 552, 612, 786, 850-851, 1407, pl. 63, 64, 69, 79, 103, 118 et 180, et les visages masculins barbus du « Grand style » n° 702-704, 724, 728, 764, 797, 798, 799, 830, pl. I, II, IV, 92, 95, 100 et 117. Deux calices chiotes de Pitanè, Istanbul inv. 8904 (ca 575-570) : K. Schauenburg, « Zu griechischen Mythen in der Etruskischen Kunst », *JDAI* 85 (1970) 48-49, fig. 14-15 ; Lemos 1991, 283, n° 800, pl. 109-110 ; Lemos 2000, 384-385 (cf. *supra* n. 48) ; - Istanbul inv. 8581 : Lemos 1991, 284 n° 801, pl. 111 ; Lemos 2000, 385, fig. 270.

⁶⁶ Coulié 2002, - P. chioté : n° 43, 49, 54, 99 et 104, pl. I, V (n° 104 confronté à la sphinge Wix), XVI-XVIII et XXVII ; pour l'hoplite du n° 69 (cratère à colonnettes du sanctuaire de la Parthénos à Kavala), voir Walter-Karydi 1973, pl. 93 ; - P. de Poséïdon et d'Athéna : n° 115 et 130, pl. XXIX, XXXII.

Un édifice d'Evraïocastro était aussi doté d'antéfixes à Bellérophon et à la Chimère, qui en sont le seul vestige⁶⁷.

La chimère trouvée dans la grotte d'Aliki⁶⁸, peut-être une légère variante, était vraisemblablement associée à la sima mise au jour par J. Servais (*infra* II.1.4.B). Enfin, une antéfixe de provenance inconnue porte une chimère de seconde génération, obtenue par surmoulage.

II.1.4. Les simas aux chevaux sont issues de trois moules différents, pour la sima d'Aliki, où figure un félin⁶⁹, pour les lanciers trouvés dans la région du Passage des Théores⁷⁰ et à l'Héracléion, identiques au couronnement près⁷¹, et pour les archers trouvés dans la région du passage des Théores⁷². Les lanciers, tous au rampant gauche, faisaient face aux archers du rampant droit : ils portaient, « montaient » à l'assaut les uns des autres de part et d'autre d'un fronton.

A. – Les simas aux lanciers pourraient paraître un peu plus récentes que les antéfixes. La silhouette des chevaux n'est guère différente, les corps et les jambes, juste un peu plus lourds, l'assise et les jambes des cavaliers sont semblables. Mais le coroplaste, plus expérimenté, travaille dans un style plus délié, qu'autorisent aussi les dimensions plus grandes du relief et l'absence d'ailes. Le principe est le même d'accuser les articulations principales du corps, aux épaules et au poitrail ainsi qu'à l'arrière-train, par une sorte de « polochon » musculaire commun aux félins, chevaux, chiens et lièvres, et qui fait même saillie sur la ligne de leur échine. Mais le modelé est plus subtil et plus contrasté, plus raffiné, notamment sur la croupe, et les épaules sont traitées comme sur les chimères. Les mentons des cavaliers sont plus ronds, les nez plus forts, les yeux plus grands, au globe plus saillant, la chevelure plus épaisse et plus haute au-dessus du front. Les visages, imberbes, en paraissent plus pleins, le nez un peu plus fort, aux ailes bien marquées, les yeux plus globuleux. Malgré les différences dues à la technique, relief et ronde-bosse, et au sexe des personnages, à visage ici plus profond, le profil et la plastique sont proches de ceux de la sphinge Wix (570-560) que B. Holtzmann situe dans la mouvance paro-chiote⁷³ ; et l'on invoquerait volontiers quelques protomés plus récentes, toutes trouvées à Thasos, des groupes « chiotes » C1/a et C1/b réunis par Fr. Croissant⁷⁴. Enfin, les simas présentent un luxe étonnant de détails minuscules, alors que Pégase et de la Chimère sont beaucoup plus sobres.

Ceci étant, Bellérophon et les lanciers thasiens entretiennent une parenté certaine avec le « dandy » de Sardes, trouvé dans le secteur du « Pactole Nord » dans la couche de destruction de 547-546, donc du 2^e quart du VI^e s. Il n'est certainement pas « phocéén », mais pas non plus vraiment « ionien ». Outre le profil front-nez-bouche-menton, la position de l'œil, ici un peu plus gros, on notera le développement du visage vers l'arrière et le bas, la position de

⁶⁷ Rolley 1964, 868 ; Holtzmann 1989, 121, fig. 70.

⁶⁸ G. Daux, *BCH* 89 (1965) 971, fig. 6.

⁶⁹ Servais 1980, 45, fig. 51. L'arrière-train et la queue sont d'un félin et non d'un chien.

⁷⁰ Picard, Avezou 1914, 295, fig. 7 ; Picard 1941, 55-92, fig. 1-2, pl. V ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 48 ; Holtzmann 1989, 121, fig. 69 ; Touratsoglou 1996, fig. 501 ; Grandjean, Salviat 2000, 212, fig. 153.

⁷¹ Picard 1941, 62, fig. 5 ; Launey 1944, 37-39, pl. VII.

⁷² E. Will, « Feuilles de Thasos. Campagne de 1939 », *BCH* 68-69 (1944-45) 143-144, fig. 11 ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 60.

⁷³ Holtzmann 1991, fig. 2 et 10.

⁷⁴ Fr. Croissant, *Les protomés féminines archaïques. Recherches sur les représentations du visage dans la plastique grecque de 550 à 480 av. J.-C.* (« BEFAR » 250 ; Athènes 1983) 69-70, n^{os} 32, 35, 36, 38-43, pl. 17-19 ; commentaire p. 71-83.

l'oreille et de la chevelure, le dessin et le port de la barbe étroite, époincée vers l'extrémité du menton dont le dessous reste dégagé⁷⁵.

Il est donc possible d'associer, à l'Héracléion, les antéfixes à Bellérophon et la Chimère et la sima aux lanciers (que devait compléter une sima aux archers)⁷⁶. Elles ont été confiées à deux coroplastes différents, dont le second, plasticien plus raffiné, uniformise par ailleurs les anatomies.

B.- L'épiderme de la sima d'Aliki, avec la mince couche d'argile fine qui tapissait les creux du moule, a complètement disparu, et le relief est largement arraché : seul le contour antérieur de la jambe arrière droite du cheval était effectivement redoublé pour signifier la jambe gauche ; le sillon qui double intérieurement le bord du dos du félin, s'il existait à l'origine, était bien moins marqué. Si l'on compare ce qui peut l'être, le reste d'une croupe et les jambes arrière du cheval, avec la même partie du relief des antéfixes et des autres simas, l'impression d'ancienneté s'estompe : la minceur, le tracé, une certaine raideur des jambes arrière, la croupe plus sèche se reconnaissent sur les pégases. L'originalité tient plutôt à la présence du fauve et à sa posture insolite : la patte antérieure droite forcément allongée sur la ligne de sol, il paraît achever de se poser plutôt que se reposer ; il n'est pas non plus en train de se lever et ne se tient pas en arrêt, deux cas où, se trouvant dans l'équilibre inverse, il se dresserait sur les pattes antérieures tendues⁷⁷. La position est plutôt celle du félin qui prend appui sur une patte antérieure, pour soulever l'autre et taquiner ou attaquer l'animal qui se trouve devant lui⁷⁸. La patte arrière, ainsi dégagée, et la croupe, très osseuses, évoquent les lions de Délos⁷⁹, plutôt que les formes arrondies des sphinges des années 560-550. Si l'on admet que les coroplastes de la sima d'Aliki et de Pégase travaillaient dans une manière un peu ancienne, l'association de la sima avec l'antéfixe à la chimère trouvée dans la grotte voisine reste possible.

Les chevaux de ces simas et antéfixes gardent un peu de la raideur de leurs prédécesseurs orientalisants, mais il faut mettre au crédit des coroplastes d'avoir élaboré ce cheval au galop alors que l'animal est quasi absent du répertoire des peintres thasiens du 1^{er} tiers du VI^e s. Autre particularité : alors que le galop allongé est de règle dans les représentations de courses de char, les chevaux montés se présentent le plus souvent au galop plus ou moins cabré. Parmi les exceptions, un dinos « clazoméniens », un calice chiote (ca 560)⁸⁰, et deux coupes « de petit maître » ioniennes (samiennes ?) dont une avec un lancier à cheval (ca 560-550)⁸¹. Une fois encore, les chronologies actuelles suggèrent des échanges plutôt que

⁷⁵ Ramage 1978, pl. h. t. coul., 15-16, n° 2, fig. 33 ; ATK 95 (« nordjonisch ») fig. 29,2 ; Billot 1980, 270-278, fig. 1.

⁷⁶ Ainsi Grandjean, Salviat 2000, 145.

⁷⁷ Voir le lion debout pattes arrières légèrement fléchies sur la base de statuette du *P. chiote* : Coulié 2002, 36-37, n° 90, pl. XXIV.

⁷⁸ Par ex. Coulié 2002, n° 223 et 226, pl. LIX.

⁷⁹ Par ex. J. Marcadé (dir.), *Sculptures déliennes* (Athènes 1996) 32-33, n° 9 ; B. Holtzmann, *La Grèce* (Paris 1989) fig. 20-21.

⁸⁰ Dinos : *CVA Cambridge II, Great Britain 11* (1936) pl. 498 = XIX 1-5 ; Cook, Dupont 1998, 106 et n. 10. Cavalier en clair sur sombre sur un calice chiote : Lemos 1991, 119, 185 et 285, n° 810, pl. 113 (ca 560).

⁸¹ Walter-Karydi 1973, 129, n°s 439 et 447, pl. 49, 52 et 60 ; Cook, Dupont 1998, 92-94, fig. 11.1. Lancier sur une coupe à bande, mais attique, de l'Artémision : A. Jacquemin, *BCH* 107 (1983) 875, fig. 18. Plus tard, chevaux montés au galop alternativement cabrés et allongés sur un vase à relief de Thasos : Picard 1941, 68, fig. 8 ; Coulié 2000, 123, n° 9, fig. 23.

des influences certaines. D'autant plus que l'atelier thasien possédait déjà ses centaures au « galop volant », au torse presque de face et au visage de profil⁸².

Chiens et lièvres sont la survivance des « chasses au lièvre » orientalisantes⁸³, ici transférées « sous » les jambes des chevaux, en réalité à l'avant-plan de la représentation. La morphologie globale des animaux est modifiée par ce passage à une représentation en relief et rectiligne ; elle affecte surtout les chiens, dont le corps est plus étoffé, plus « cylindrique », et la tête, systématiquement trapézoïdale. Conventionnel depuis longtemps sur les vases, le groupe du chien et du lièvre le devient sur nombre de courses de chars et de chevaux d'Asie Mineure et du Nord de l'Égée au VI^e s., sur les vases à reliefs, frises⁸⁴, plaques de revêtements, simas, sarcophages de Clazomènes etc. Si conventionnel que les deux animaux seront bientôt dissociés, sans incongruité sur certains vases à reliefs thasiens à courses de biges et de chevaux qui conservent le chien⁸⁵, mais de manière surprenante sur la frise d'Iasos et sur des pithoi à relief d'Amorgos et de Siphnos où ne reste que le lièvre⁸⁶.

II.1.5. Des antéfixes aux canards⁸⁷ (pl. 1.5) trouvées en majorité à l'Artémision et dans ses environs, A. Coulié propose le parallèle très suggestif⁸⁸ d'un volatile réalisé au trait par le peintre *chiote* : il n'en reste que la partie arrière assez massive, avec les longues rémiges parallèles, surmontées de la pointe du bec, l'oiseau se tenant le cou retourné, comme sur les antéfixes. Le sujet est tout aussi rare sur les vases thasiens de cette époque que sur les antéfixes en général⁸⁹. Les tuiles qui leur sont associées sont d'une fabrication, d'une épaisseur et d'un assemblage exceptionnels. La découverte de tuiles de la même fabrication en deux ou trois autres endroits très éloignés de l'Artémision et la « provenance inconnue » de plusieurs antéfixes indiquent que trois édifices au moins étaient couverts à l'identique, probablement vers 570.

⁸² Holtzmann 1979, 2-3.

⁸³ Fr. Salviat, « La céramique thasienne orientalisante et l'origine des vases 'méliens' », in : *Cyclades 185-190*, fig. 1,2 et 5 ; id., « Plats creux insulaires à décor orientalisant », *ibid.*, 215, fig. 22-24. A. Coulié, « Thasos et le motif de la chasse au lièvre », in : Müller, Prost 2002, 203-207, fig. 3-7.

⁸⁴ Laviosa 1973 : « frises » d'Iasos, Myous, Cyzique et du Musée de Bursa, toutes illustrées.

⁸⁵ Coulié 2000, 116-123, fig. 16, 21-23.

⁸⁶ Laviosa 1973, fig. 2, 3, 5, 7 et 8. Pithoi aux hoplites montés réalisés avec la même roulette : J. K. Brock, « Excavations in Siphnos », *ABSA* 44 (1949) 57, n° 15, pl. 20,1 ; L. I. Marangou, *Ἀμοργός I. Ἡ Μινώα : ἡ πόλις, ὁ λιμὴν καὶ ἡ μεῖζων περιφέρεια* (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθῆναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας » 228 ; Athènes 2002) 126, fig. 123,1 (avec, au raccord, un redoublement de la partie antérieure du cheval et du lièvre pour combler un espace imprévu) : chevaux à tête courte, toupet redressé sur le bourrelet frontal et crinière à mèches sinueuses au vent comme sur les simas, antéfixes et pithoi thasiens (Coulié 2000, 123, n° 9, fig. 23), et les protomés thasiennes de cheval, ailé ou non (Launey 1944, 98 et 100, n° 1 et 4, fig. 55 et 59 ; *Guide de Thasos*¹ 118 et 122, n° 8 et 19, fig. 58-50 ; Grandjean, Salviat 2000, 252, n° 17, fig. 187).

⁸⁷ G. Daux, A. Laumonier, « Fouilles de Thasos 1921-1922 », *BCH* 47 (1923) 349-350, fig. 17 ; Picard 1941, 59-60, fig. 3-4 ; F. Salviat, *BCH* 80 (1956) 421, fig. 27 ; *Guide de Thasos*¹ 101, fig. 46 ; Holtzmann 1989, 121, fig. 72 ; Grandjean, Salviat 2000, 212, fig. 157.

⁸⁸ Et provisoirement recevable en raison de traits de fabrication que les antéfixes aux canards partagent avec d'autres antéfixes archaïques, et du caractère ancien des tuiles associées à ces antéfixes. Sinon, du seul point de vue de la représentation, d'autres termes de comparaison, plus anciens et plus récents, ne manquent pas : par ex. canards héraldiques, cous retournés, de part et d'autre d'une rosace sur un stamnos attribué à Milet par Walter-Karydi 1973, pl. 77, n° 645 ; canards et « cygnes » *chiotes* : Lemos 1991, n° 303, pl. 39-40.

⁸⁹ Coulié 2000, 46-47 n° 115, pl. XXIX.

II.1.6. Les antéfixes à décor végétal du premier temple d'Athéna (pl. 2.1a-c) accompagnaient une sima à chevauchée dont ne reste qu'un relief de lièvre vers la gauche. Leurs nombreux fragments sont issus de deux moules différents (pl. 4)⁹⁰. Fixées sur d'épais couvre-joints courbes, elles adaptent à une forme en demi-cercle circulaire outrepassé ce qui ressemble à la « contamination » de deux séries pentagonales de Didyme : sur l'une, authentiquement ionienne, à fleur similaire⁹¹, la composition fleur-tiges est cernée par une bordure arquée⁹², au-dessus d'une tresse en relief qui prolonge celle de la tuile d'égout ; l'autre, celle du toit « corinthien » mentionné plus haut (*supra* I.2.2.C et n. 29), réinterprète au 2^e quart du VI^e s. le décor d'antéfixes corinthiennes connues à Delphes⁹³. Les antéfixes thasiennes étaient posées devant les tuiles d'égout, comme normalement à Thasos dans la 1^{ère} moitié du VI^e s. et à Didyme (sauf la série « corinthianisante », posée sur les tuiles d'égout à tresse peinte). Toutes les tuiles et antéfixes de Didyme et Milet à tresse en relief sont habituellement datées de la 2^{nde} moitié du VI^e s., sur des impressions stylistiques non contraignantes sauf pour le sanctuaire fouillé le long de la voie sacrée de Milet à Didyme⁹⁴. Les antéfixes de l'Athénaion manifesteraient donc ca 560 une rencontre des répertoires ionien et thasien.

II.1.7. Trouvées à l'Héracléion mais hors contexte⁹⁵, des antéfixes à béliers affrontés (pl. 2.2), pentagonales mais fixées à des couvre-joints triangulaires, cumulent des dents-de-loup, une palmette dressée au sommet entre deux petites volutes concaves, au-dessus d'une fleur suspendue dans le champ, et au bas, un rang de godrons convexes alternativement rouges et noirs, dressés et couronnés d'un rang de perles. Entre les béliers, une fleur à pédoncule, deux pétales effilés, très évasés, et cinq étamines en forme de feuille.

Les sources sont presque toutes locales et transposées, de la composition aux animaux empruntés au répertoire des peintres et représentés les pattes arrière largement écartées, les sabots appuyés au sol, comme s'ils étaient « en marche » dans une file de félins, monstres et herbivores⁹⁶. Dans cet ensemble composite, les éléments anciens seraient la plastique de l'épaule, traitée comme sur les autres reliefs animaliers, et les étamines en forme de feuilles qui apparentent la fleur à certains décors de plats et de cruches d'Ionie (« Samos », « Rhodes », « Milet ») du 2^e tiers du VI^e s.⁹⁷, et d'un revêtement de Larissa du dernier tiers du VI^e s.⁹⁸.

Mais la fleur suspendue est plus « récente », proche de celles de la sima en marbre de l'Héracléion. Des godrons similaires forment le nimbe d'un gorgonéon de l'acropole, à physionomie et coiffure très particulières⁹⁹ : les deux séries pourraient revenir au même coroplaste. Le gorgonéon, humanisé, coiffé de mèches rabattues vers le visage et achevées en boucle, comme celui des statères d'argent de Néapolis ou la tête juvénile de la frise du

⁹⁰ Picard 1921, 139-140, fig. 22 ; P. Bernard, *BCH* 84 (1960) 864.

⁹¹ La fleur à gros pétale axial ou pistil losangé est une constante de la céramique thasienne de l'époque, mais elle ne comporte que deux étamines, comme au sommet des antéfixes à la chimère.

⁹² ATK 110, n° 8, 113-114, pl. 57,3-4.

⁹³ Comparer ATK pl. 56,4 et 57,5 à droite, avec Le Roy 1967, 87-89, pl. 30.

⁹⁴ ATK 113-114 ; Schneider 1990, 211-222, pl. 27.

⁹⁵ Launey 1944, 110-111, n° 23-24, fig. 67.

⁹⁶ Coulié 2002, par ex. n° 132, 152-155, 180, 217-218.

⁹⁷ Walter-Karydi 1973, n° 31 et 43, fig. 30 et 31, pl. 3 ; n° 216, fig. 15, pl. 29 (antérieur à 570) ; n° 215, 216 et 220, fig. 69, pl. 29 ; n° 308, pl. 38 ; n° 518 et 531, pl. 63 ; n° 574 et 579, pl. 75 ; n° 659 et 666, pl. 79 ; n° 681, pl. 89.

⁹⁸ ATK 49, 54, 58, 64, 66.

⁹⁹ Picard 1921, 140-141, fig. 24 au milieu.

temple de Thermè¹⁰⁰, n'a pu être élaboré avant les années 520-490. Les béliers dateraient ainsi de la fin du VI^e s.

Authentique et originale, la production thasienne ne paraît donc pas s'encombrer d'autres influences que celles de la peinture chiote et « chiotisante », mais seulement à ses débuts, de Paros peut-être, pour les antéfixes à gorgonéion et dents-de-loup, et de la Laconie, pour les seuls acrotères en disque. Des contacts avec l'Ionie du Nord et du Sud se manifestent mais avec discrétion. L'Eolide n'apparaît pas, alors qu'on la cite bien souvent, faute peut-être, d'attention à la chronologie.

II.2. Autres ateliers en Egée du Nord

Le nombre, l'originalité, le renouvellement des terres cuites, leur cohérence stylistique avec la peinture, la production parallèle de figurines assurent l'existence d'un atelier thasien. Celle d'autres ateliers est encore hypothétique : elle repose provisoirement sur des différences notables de types iconographiques et de style.

Une antéfixe à gorgonéion est mentionnée à Mendè, mais inédite¹⁰¹. Une « plaque à gorgonéion » de Stagire est probablement une antéfixe décollée du couvre-joint ; la barbe de gros serpents enroulés sur eux-mêmes, les crocs très longs, la plastique très analytique du visage en font un type trop différent de ceux de Thasos pour que la pièce soit attribuée avec certitude aux ateliers de l'île¹⁰².

De même l'antéfixe spectaculaire d'Oisymè¹⁰³, plus récente que les premiers exemplaires thasiens, mise en scène et interprétée dans un tout autre esprit, indique l'existence d'un autre atelier tout proche de Thasos, sa métropole : c'est le signe d'une grande liberté et capacité d'innovation des cités, en dépit de leur proximité géographique et de leurs liens politiques.

Abdère a livré deux simas à relief. Sur l'une, datée de la fin du VI^e s., une femme courant vers la droite¹⁰⁴, sur l'autre, des perles et des pirouettes et un lion dans la même direction¹⁰⁵. Est-ce dans une tradition nord-égéenne dont nous aurions perdu la trace après les simas thasiennes ? Est-ce sous l'influence de ses relations avec l'Ionie du Nord par l'intermédiaire de ses deux métropoles successives ? Est-ce au contact de l'Ionie du Sud et de Milet dont les produits lui parviennent vers 540-530 comme nous le verrons (*infra* II.3.2.A) ?

Les couvre-joints à tête de bélier d'Argilos¹⁰⁶ sont sans équivalents connus.

Deux antéfixes archaïques de Toronè relèvent d'un répertoire jusqu'alors inconnu dans la région : l'une, pentagonale, oppose deux lions symétriques, tête retournée, une patte antérieure dressée contre la tige verticale et axiale d'une palmette. D'autres exemplaires sont

¹⁰⁰ Monnaie : Touratsoglou 1996, fig. 456. Tête de Thermè : G. Despimis, Th. Stefanidou-Tiveriou, E. Voutiras, *Catalogue of Sculptures in the Archaeological Museum of Thessaloniki I* (Thessalonique 1997) 15-17, n° 1, fig. 1 et 7, et n° 2, fig. 2-5 ; Vokotopoulou 1996, 27.

¹⁰¹ Vokotopoulou 1993, 93.

¹⁰² K. Sismanidis, « Αρχαία Στάγειρα 1994 », *AEMTh* 8 (1994) 282-283, fig. 19.

¹⁰³ Musée de Kavala inv. Δ 927 : E. Giouri, Ch. Koukoulis, « Ανασκαφή στην Αρχαία Οισύμη », *AEMTh* 1 (1987) 369, fig. 12, antérieure au début du V^e s. ; *Αρχαία Μακεδονία* 253, n° 193 ; *Μακεδόνες* 188-189, n° 212.

¹⁰⁴ Inédite, naguère au Musée de Kavala inv. Λ 657 : Lazaridis 1969, 171 ; maintenant au Musée d'Abdère.

¹⁰⁵ Musée d'Abdère inv. MA 2010 : D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 403.

¹⁰⁶ Z. Bonias, J.-Y. Perreault, *BCH* 122 (1998) 885.

parvenus, sans provenance, au Musée de Brooklyn et à l'Ashmolean Museum¹⁰⁷. L'autre, semi-circulaire, présente un monstre ailé vers la gauche, bordé d'un nimbe à petite moulure ronde, feuilles concaves et méplat très endommagé¹⁰⁸. Les plumes de l'aile recoquillée sont convexes. Un reste de relief borde la zone de la tête et du cou, chevelure d'une sphinge ou d'une sirène, ou crinière d'un Pégase, ou bordure du cou d'un griffon semblable à celui des monnaies d'Abdère du deuxième groupe de la période I (520/515-500)¹⁰⁹. Auquel cas, il faudrait peut-être supposer une importation d'Abdère à Toronè.

II.3. L'Egée du Nord, l'Eolide et l'Ionie

II.3.1. La question des « influences »

La sima aux centaures, les antéfixes aux lions et aux béliers héraldiques, la ressemblance de Bellérophon et des cavaliers de l'Héracléon avec le « dandy » lydien, les antéfixes à décor floral de l'Athénaion réveillent la question des relations de Thasos avec l'Asie Mineure, si souvent résolue en termes d'influences à sens unique, de réception des « modèles » micrasiatiques, notamment de l'ensemble le plus frappant car le plus nombreux, celui de Larissa.

L'absence d'éléments de revêtement, de courses de chars, de banquets, et une iconographie originale en fréquente harmonie avec le répertoire des peintres plaident au moins pour l'autonomie des ateliers de la côte nord-égéenne, notamment de Thasos. Elle partage avec Larissa, Phocée et toute l'Asie Mineure le même principe architectural de hautes simas de rampant à décor figuré continu et, semble-t-il, le même système d'assemblage très léger¹¹⁰ comparé à celui des simas de Grèce continentale. Mais à Larissa et ailleurs, certains moules, donc les mêmes thèmes, servent pour sima et revêtements. Or il ne semble pas que l'on ait trouvé de revêtements à Thasos ni dans la région, alors qu'il y en eut à Chios (cheval et chien vers la gauche)¹¹¹ et semble-t-il à Klopédi de Lesbos (danseurs en train de boire ?)¹¹². La prétendue réception thasienne des formules d'Eolide serait-elle donc à la fois précise et complète pour les caractères techniques des simas (hauteur, assemblage léger), mais par ailleurs très sélective ?

Datée du 1^{er} quart du VI^e s., la sima aux centaures pourrait être la plus ancienne sima de rampant à porter un décor historié, avant celles, indiquées ici avec la date défendue par Å. Åkerström ou révisée par d'autres, de Néandria (chien courant, d'une course de chars ou de chevaux, 2^{nde} moitié du VI^e s.)¹¹³, Larissa (courses de chars II, III et VIII, entre 560 et 530/520)¹¹⁴, Sardes (« Thésée et le Minotaure » en version « épichorique », au 2^e quart ou milieu du VI^e s., course de chars assortie aux pégases au 2^e quart ou au milieu du VI^e s.,

¹⁰⁷ Pfaff 2001, 676 n° 16.42, fig. 163, pl. 92 ; Ashmolean Museum inv. 1934.68 : P. Jacobsthal, *Greek Pins and their Connexions with Europe and Asia* (Oxford 1956) 79, fig. 304.

¹⁰⁸ Pfaff 2001, 676-677, n° 16.45, fig. 163, pl. 92.

¹⁰⁹ J. M. F. May, *The Coinage of Abdera (540-345)* (Londres 1966) pl. I 9, 11, 12-14 ; II 15-23 ; K. Chryssanthaki, « Les trois fondations d'Abdère », *REG* 114 (2001) 394-397 ; *ead.*, « Reconsidering the History of Abdera », in : Moustaka *et al.* 2004, 311-313, fig. 1.

¹¹⁰ ATK 215-216, fig. 35,1 et 3.

¹¹¹ ATK 35 ; Simantoni-Bournia 1991, 75 n° 1, fig. 1.

¹¹² ATK 30, pl. 11,3-4.

¹¹³ ATK 9 et 12-13, pl. 4,1-3.

¹¹⁴ ATK 46-66, *passim*, pl. 19-25. Pour une date de la frise VIII vers 560, voir *supra*, I.2.2.B.

« Thésée et le Minotaure », la *Potnia therôn* et l'archer ca 550-540 d'après le style)¹¹⁵ pour ne citer que les plus anciennes. Elle pourrait aussi porter la première représentation du mythe de Pholos dans le décor architectural (Mytilène¹¹⁶, Assos, Néandria peut-être¹¹⁷, Larissa, Akalan, Pazarli, Amyzon¹¹⁸, fragments de l'Université de Zurich¹¹⁹).

Les lions héraldiques de Thasos (pl. 1.4) paraissent plus anciens que toutes les compositions de fauves et monstres affrontés sur les revêtements, simas et antéfixes d'Asie Mineure¹²⁰ et de Grèce (Toronè, Corfou)¹²¹. La répartition d'une « narration » entre deux séries d'antéfixes dont une affectée au héros est incontestablement plus ancienne à Thasos qu'à Mytilène (Héraclès contre Pholos, ca 540)¹²².

Faut-il imaginer pour autant que les influences se seraient exercées en sens inverse ? Ce serait répondre trop tôt à une question qui peut être posée en d'autres termes.

Trop tôt, parce que les fouilles des trente dernières années remettent en cause la chronologie systématiquement « basse » qu'Å. Åkerström défendait, à tort ou à raison suivant les cas, contre une chronologie systématiquement trop haute. La séquence des frises de Larissa paraît assez bien établie, même si les écarts de temps entre les différentes séries doivent être reconsidérés. En revanche, le début de sa chronologie absolue qui les échelonne entre 540 et 510 paraît bien devoir être remonté, comme nous l'avons vu pour la frise VIII (*supra* I.2.2.B). On sait désormais que les sarcophages de Clazomènes sont dans l'ensemble plus anciens que R. M. Cook l'avait d'abord pensé, que la chronologie relative doit être en partie révisée d'après l'occupation des nécropoles, et que celle des céramiques nord-ioniennes, « clazoméniennes » et autres, attend quelques confirmations archéologiques¹²³ :

¹¹⁵ Course de chars associée aux chevaux ailés à l'égypte : ATK 70-71, n^{os} 4-6, fig. 22 ; Ramage 1978, 17-19, n^{os} 7-8 et 14, fig. 38-39 et 44 (course de chars, milieu du VI^e s.) ; 20-21, n^{os} 19 et 21-22, fig. 50 et 53 (chevaux, entre 575 et 560). - « Thésée et le Minotaure », la *Potnia* et l'archer, et le taureau : ATK 70, n^{os} 1-3, pl. 37 et 38,1 ; Billot 1980, 278, n. 59. - « Thésée et le Minotaure » en version épichorique : Ramage 1978, 17, n^o 5, fig. 35-36 (milieu du VI^e s.) ; Ratté 1994, 371-372 n^{os} 1-2, pl. 83 (2^e quart ou milieu du VI^e s.).

¹¹⁶ ATK 24, pl. 12,1.

¹¹⁷ ATK 10-11, pl. 4,4-5.

¹¹⁸ ATK 48-49, 54-56, 61, 64-65, pl. 26,2 et 27,2 ; - 123-124, 130-131, fig. 37, pl. 64-65 ; - 165, 167, 179-180, pl. 94 ; - 117, pl. 59,2.

¹¹⁹ MuM A.G., *Auktion 60, Kunstwerke der Antike, 21. September 1982*, 35, n^o 48, pl. 23 ; S. Buzzi, « Drei Fragment architektonischer Terrakotten », *ASUZ 26* (2000) 7-14, pl. 3, 2-4.

¹²⁰ ATK fig. 2 (Lampsaque, griffons), pl. 16,1 (griffons), 40-43 (Sardes, chevaux ailés, griffons, félins), 61-62 (Akalan, félins), 69,1-2 et 82,1-2 (Gordion, félins, griffons), 84,4 et 85,5 (Gordion, cervidés affrontés), 86 (Gordion, félin contre taureau), 87 (Gordion, griffons sur cervidé mort, griffons héraldiques tête retournée), 88 (Pazarli, cervidés affrontés). - Les plus anciennes antéfixes de Gordion à félins affrontés (ATK pl. 82,1) sont en usage au milieu du VI^e s. : Glendinning 1996b, 107-108, n^o 5, 111-112, fig. 7, pl. 32 a-b. - Milet-Kalabaktépé, simas (ou revêtement ?) à lions symétriques comme sur les simas d'Akalan (*supra*) : Graeve et al. 1987, 29, n^o 77, pl. 19 (intervention des n^{os} 77 et 78) ; Graeve et al. 1991, 132, pl. 24,1. - Milet-Kalabaktépé : lion et panthères dressés de part et d'autre de l'émissaire d'eau d'une sima : Graeve et al. 1987, 29, n^o 78, pl. 19 (intervention des n^{os} 77 et 78). Dans le commerce et une collection privée, plaques de revêtement (ou simas rampantes ?) issues du même atelier : MuM A.G., *Auktion 60, Kunstwerke der Antike, 21. September 1982*, 34-35, n^o 47, pl. 23. Antéfixe de même style : Hornbostel et al., 120, n^o 94.

¹²¹ Du domaine Evelpidis : BCH 89 (1965) 757 et 759, fig. 4.

¹²² Antéfixe à l'Héraclès archer sous un arbre, arme traditionnelle du centaure Pholos et de ses compagnons : ATK 25-27, pl. 12,1.

¹²³ Cook 1981, *passim* et 142-151 ; B. Hürmüzli, « Burial Grounds at Klazomenai : Geometric through Hellenistic Periods », in : Moustaka et al. 2004, en part. 78 et n. 10, 85-87 et n. 34-42 ; M.-C. Tzannes, « The Excavations of G. Oikonomos at the Archaic Cemetery of Monastirakia in Klazomenai », *ibid.*, 99-113 et notes, fig. 4-23. Plusieurs

or la date des terres cuites architecturales figurées est souvent proposée par comparaison avec le décor des sarcophages et des vases de Clazomènes, d'Ionie du Nord, de Chios. Les nécropoles d'Abdère et d'Acanthe et leurs sarcophages « clazoméniens » et clazoméniens contribueront peut-être à cette révision¹²⁴.

A Sardes, où plusieurs structures sont désormais datées (par exemple au milieu du VI^e s. le grand mur de terrasse dans le secteur du Fort Byzantin) et où les destructions perses ont laissé des traces matérielles¹²⁵, à Gordion dont la destruction par les Cimmériens (ca 700) a été suivie d'un remblaiement de 2,50 m et d'un nivellement sur lequel la ville suivante s'est établie à nouveaux frais, et où la forteresse lydienne détruite par les Perses en 547 a été repérée¹²⁶, plusieurs séries se situent clairement avant 550. Mais la révision complète de la chronologie de la 1^{ère} moitié du VI^e s. reste à faire sur des données plus précises et plus nombreuses. En tout cas, les premiers décors figurés micrasiatiques connus remontent au moins aux années 570-560. En d'autres termes, rien ne permet actuellement de dater précisément, donc de localiser, les premières antéfixes et simas historiées.

Les fouilles régulières (Ainos¹²⁷, Milet¹²⁸ etc.) et, malheureusement, les pillages et le commerce des antiquités¹²⁹ procurent constamment des pièces nouvelles dont certaines dates devront être revues, vraisemblablement vers des périodes plus hautes : « processions » ou « danses » de femmes¹³⁰, banquets¹³¹, biges tiré par des chevaux au

indications dans Y. E. Ersoy, « Klazomenai : 900-500 BC. History and Settlement Evidence », *ibid.*, 52-67 ; *id.*, « East Greek Pottery Groups of the 7th and 6th Centuries B.C. from Clazomenae », in : Krinzinger 2000, 399-406.

¹²⁴ Abdère : Ch. Koukoul-Chrysanthaki, « Sarcophages en terre cuite d'Abdère », *BCH* 94 (1970) 331-346 ; D. Kallintzi, « Ἐθίμα ταφῆς στα Αρχαία Ἄβδηρα », in : *Archaiia Thraki* II, 818-819 avec bibliographie sur les trouvailles ultérieures ; D. Triantaphyllos, « Σαρκοφάγος κλαζομενιακού τύπου από τα Ἄβδηρα της Θράκης », *Archaiia Thraki* II, 741-772, fig. 1-5. – Acanthe : E. Giouri, « Κλαζομενιακή λάρνακα από την Ἀκανθο », in : *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη* (« Recherches francohelléniques » 1 ; Thessalonique 1990) 151-164 ; N. Kaltsas, Ἀκανθος. Η ανασκαφή στο νεκροταφείο κατά το 1979 (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 65 ; Athènes 1998) 293-295 ; *id.*, « Κλαζομενιακές σαρκοφάγες από το νεκροταφείο της Ἀκάνθου », *ArchDelt* 51-52 (1996-1997) *Mel.* 35-50, pl. 15-24.

¹²⁵ Ramage 1978, 1-4, 9, 39 ; décors de la 1^{ère} moitié du VI^e s. : n^{os} 2 (« dandy » lydien), 10 (?), 12 (sanglier), 20 (paire de chevaux marchant), 42 (étoiles et tiges en S), 61 (méandre) et 63 (sphinx affrontés) ; Billot 2000, 291-294 ; Ratté 1994, 361-371 (contextes et chronologie), 383-389 (style, date et fonction) ; décors antérieurs au grand mur de terrasse : n^{os} 1-2 (« Thésée et le Minotaure »), 3-4 (animaux affrontés), 10 (boutons de fleurs), 16-18 (tiges en S), 28 (volute).

¹²⁶ Contextes et chronologie à Gordion : Glendinning 1996a, 13-14, 16-19, 183, 197 ; les « toits » 1 à 6 (p. 161-172), dont le « toit » 4 à sima de rampant avec décor géométrique (p. 99-101), remontent à la 1^{ère} moitié du VI^e s. ; Glendinning 1996b, 101-103 et 111-112.

¹²⁷ Les pièces inédites d'Ainos-Enez sont indiquées comme de grande importance : S. Başaran, « The Excavations at Enez (Ainos) », in : O. Belli (éd.), *Istanbul University's Contributions to Archaeology in Turkey (1932-2000)* (Istanbul 2001) 221.

¹²⁸ Sur un objet difficile à identifier, peut-être un revêtement, procession de femmes vers deux vases situés à gauche, et suite (une femme) sur la face gauche perpendiculaire : Graeve et al. 1991, 132, pl. 23,1 [proposée par R. M. Cook, la comparaison avec le cratère de Naucratis, *British Museum* 88.6 - 1.520 (B 103,5), ne convainc pas tout à fait : cf. Walter-Karydi 1973, 70 et 138, n^o 700, pl. 100].

¹²⁹ *Supra* n. 119-120 ; *infra* n. 130-136 et 199.

¹³⁰ Jeune femme contemplant un objet qu'elle tient devant son visage : J.-L. Zimmermann, *Collection de la Fondation Thémis. Développement de l'art grec, de la préhistoire à Rome* (Genève 1987) 41 et 150, n^o 77 [550-540]. – *MuM A. G.*, *Auktion* 60, *Kunstwerke der Antike*, 21. September 1982, 36, n^o 51, pl. 24 [style apparemment nord-ionien, 540-530].

¹³¹ Jean-David Cahn AG, *Auktion* 3, *Kunstwerke der Antike, Sammlung Tilly und Herbert A. Cahn, Sammlung Pierre Strauss*, 18. Oktober 2002, 25, n^o 55 [restes d'un deuxième personnage, ca 540] et 56, pl. 31. – Sotheby London, *Ancient Glass, Ancient Jewellery, Anglo-Saxon...*, 8th July 1991, 214, n^o 387 à droite [style apparemment nord-ionien, ca 520].

pas¹³², courses de chevaux montés¹³³, de chars¹³⁴, procession de cavaliers et de griffons sur les revêtements- simas de Düver¹³⁵ vers 550, et l'ensemble très varié de Kebren, en grande partie livré au marché des antiquités¹³⁶. La durée et le champ d'application des thèmes iconographiques sont si étendus, leur circulation d'un « paysage stylistique » à l'autre si manifeste que la prudence s'impose et qu'ils invitent, avec les décors de marbre et de calcaire, à une vision « décloisonnée » de tout le bassin Nord de l'Égée.

II.3.2. Ionismes de la 2nde moitié du VI^e au 1^{er} quart du V^e siècle

A. « Importations »

C'est à quoi nous convie aussi un groupe de terres cuites architecturales stylistiquement cohérent et toujours plus nombreux, traité en trichromie noir-rouge-blanc, cette dernière couleur n'étant pas confinée au fond du relief. Les antéfixes (ci-dessous) accompagnent toujours dans le même contexte l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Tuiles d'égout¹³⁷ à soffite concave formant larmier, et dont la face antérieure porte un méandre en U rouge et/ou noir, à carrés garnis de damiers, étoiles à quatre ou huit branches (Musée de Thessalonique, Abdère¹³⁸, Mésembria-Zonè¹³⁹, Histria¹⁴⁰ et Olbia¹⁴¹) ; ce méandre peut être couronné d'un listel ou d'un astragale lisse (Olbia¹⁴²) ou de perles et de pirouettes (Abdère¹⁴³) ; des chevrons noirs et rouges peuvent remplacer le méandre et être couronnés d'un astragale lisse à zones rouges et noires (Histria¹⁴⁴) ; l'astragale peut être à son tour surmonté d'un bandeau saillant à chevrons noirs et rouges (Abdère¹⁴⁵).

- Plaques de revêtement décorée d'oves et de dards (Histria¹⁴⁶).

- Pièce combinant une sima de faible hauteur et une plaque de revêtement : entre deux quarts de rond dont un décoré de chevrons (sima proprement dite), un bandeau porte un méandre de svastikas et d'étoiles à huit branches (Histria¹⁴⁷).

¹³² Revêtement : Hornbostel 1977, 120-121, n° 93 [chevaux comparables à ceux d'un relief en marbre de Sardes : Hanfmann, Ramage 1978, 77, n° 52, fig. 162-163].

¹³³ MuM A.G., Auktion 60, Kunstwerke der Antike, 21. September 1982, 35, n° 49, pl. 24 [ca 550]. - Sotheby London, *Egyptian and Middle Eastern Antiquities, Ancient Jewellery...*, 10th-11th July 1989, 81, n° 207, deux plaques de revêtement avec chacune deux cavaliers « scythes » (bonnet, carquois), l'un portant en outre ce qui paraît une lance [ca 520].

¹³⁴ Coll. Koça Bash : Langlotz 1975, 88-89, pl. 19,4, de Lampsaque. - Cambridge, Fitzwilliam Museum, acquisition (Sotheby London, 27 mars 1972) d'une sima avec aurige en relief peint (inv. GR. 3. 1972) « du style des terres cuites de Kebren » : D. W. J. Gill, *JHS* 110 (1990) 293, n° 26, pl. VIc.

¹³⁵ Ensemble nombreux et varié dispersé dans plusieurs musées et collections et réapparaissant régulièrement dans le commerce des antiquités, mais souvent daté trop tard vers 530 : S. Buzzi, *Die architektonischen Terrakotten aus Düver der Archäologischen Sammlung der Universität Zürich* (Zürich 1999) 6-8, 42-67 et 98-110, n° 1-12.

¹³⁶ *Supra* n. 33 ; *ArchReport* 1965-66, 35, fig. 3 ; 1970-71, 36, fig. 2 ; 1959-60, 30-31, fig. 3 ; *ATK* 7, fig. 1 ; Cook 1973, 334-336, pl. 62-63.

¹³⁷ Lazaridis 1969, 171-172.

¹³⁸ Kaltsas 1988, 40-41, n° 86, 60-61, 91-92, dessins 10 et 21, pl. 14α-γ et XVIII.

¹³⁹ Tsatsopoulou 1988, 491, fig. 8 (à inverser de bas en haut).

¹⁴⁰ Zimmermann 1990a, 228-229, pl. 30a-c ; Zimmermann 1990b, 156, fig. 6-7.

¹⁴¹ Rusyaeva 1988, 40-41, 49, n° 25-26, fig. 7,2.

¹⁴² Rusyaeva 1988, 40, 49, n° 27 et 28, fig. 7,1 et 3.

¹⁴³ Musée de Kavala inv. Λ 391 : Lazaridis 1969, 172 (pièce lue à l'envers).

¹⁴⁴ Zimmermann 1990a, 230, pl. 31c et Zimmermann 1990b, 156, fig. 13a-b (prise par erreur pour une sima).

¹⁴⁵ Musée de Kavala inv. Λ 397.

¹⁴⁶ Zimmermann 1990a, 231, pl. 31 d ; Zimmermann 1990b, 156-157, fig. 15.

¹⁴⁷ Theodorescu 1970, 40, n° 2,7, fig. 12 ; Zimmermann 1990a, 231-232, pl. 32a-b ; *id.* 1990b, 156-157, fig. 16.

– Simas composées de bas en haut d'un astragale, d'un kymation ionique, et d'un haut bandeau de couronnement, éventuellement à deux registres, ainsi un méandre en U à carrés et damiers et des chevrons à Milet-Kalabaktépe¹⁴⁸ ; il peut être remplacé par un bandeau à méandre et étoiles couronné de perles et pirouettes (Histria)¹⁴⁹ ou par un bandeau à simple méandre (Olbia¹⁵⁰) ; au bas de la sima, sous l'astragale, éventuellement traité en perles et pirouettes, un bandeau supplémentaire peut être peint de chevrons (Olbia¹⁵¹). Certains fragments d'Olbia et du sanctuaire d'Achille sur l'île de Leukè¹⁵², et la sima du temple d'Assos¹⁵³ sont malheureusement très endommagés. Mais une superbe pièce d'Abdère¹⁵⁴ haute de ca 35 cm superpose un bandeau peint de chevrons noirs et blancs, un rang de perles et pirouettes, un kymation ionique, un rang de perles et pirouettes et un bandeau de couronnement à méandre et étoiles. D'une sima de Mésembria-Zonè restent le bandeau inférieur peint d'un méandre et un rang d'oves¹⁵⁵. Dans la 1^{ère} moitié du V^e s., des simas d'égout de Sinope conservent le schéma fondamental : perles et pirouettes, kymation ionique, bandeau de couronnement¹⁵⁶. A Klopédi de Lesbos, au 1^{er} tiers du V^e s., une palmette remplace les fers de lance¹⁵⁷. A Histria, une sima d'égout très basse à simple décor de perles et pirouettes relève du même système décoratif, simplifié pour les besoins d'un petit édifice¹⁵⁸.

– Toit du groupe 2 de Larissa : il en subsiste une plaque de revêtement à guilloche, deux rangs d'oves et listel de couronnement à méandre, et l'acrotère pseudo-laconien dont il fut question plus haut, à méandre en U et carrés garnis de damier, caractéristique de toute cette production¹⁵⁹. Il provient du même atelier que la frise-sima VIII et l'ensemble de Phocée, et nous avons vu que ce groupe 2 d'Å. Åkerström pourrait remonter vers 560, avant la destruction de Phocée ca 546.

– Toit similaire de Sardes : il comporte une pièce combinant plaque de revêtement et sima, décorée d'une guilloche, de perles et pirouettes, d'oves et d'un bandeau de couronnement à méandre, et une sima de rampant à perles et pirouettes, oves et listel de couronnement à dents-de-loup¹⁶⁰.

¹⁴⁸ ATK 103-104, pl. 54.

¹⁴⁹ D. Theodorescu, « Remarques sur la composition et la chronologie du kymation ionique suscitées par quelques exemplaires trouvés à Histria », *Dacia* n. s. 11 (1967) 117, n. 92 ; Theodorescu 1970, 38-40, n° 2.6., fig. 10-11 ; Zimmermann 1990a, 230-231, pl. 31 a-b ; Zimmermann 1990b, 156-157, fig. 14.

¹⁵⁰ Rusaeva 1988, 36 et 48, n° 11, fig. 3,1 ; Rusaeva 1994, 82, fig. 2.

¹⁵¹ Rusaeva 1988, 37-38, 48, n° 13-18, fig. 5.

¹⁵² V. M. Skudnova, « Matériel inédit d'Olbia, VI^e-V^e s. av. n. è. », *SovArch* 29-30 (1959) 250-251, 255, fig. 3 (à l'envers) et 8. - Okhotnikov, Ostroverkhov 1991, 56, fig. 3,3-4 ; Rusaeva 2003, 9, fig. 2-5.

¹⁵³ ATK 14 et 18-19, pl. 5,2.

¹⁵⁴ Musée d'Abdère, inédite.

¹⁵⁵ Tsatsopoulou 1988, 491, fig. 7.

¹⁵⁶ ATK 119-120, pl. 60,7.

¹⁵⁷ ATK 30 et 32-33, pl. 11,6.

¹⁵⁸ Theodorescu 1970, 35, n° 2.4., fig. 6-7. Mais ce pourrait être aussi la partie inférieure d'une sima beaucoup plus haute dont le registre d'oves se serait décollé. En tout cas, le joint gauche à rebord formant cuvette avec la face antérieure exclut qu'il s'agisse d'une *Abdeckplatte*, plaque de couverture, comme le pense Zimmermann 1990a, 164, fig. 19.

¹⁵⁹ ATK 48-49, 52, 63 et 66, pl. 20 et 21,2-3.

¹⁶⁰ ATK 78-82, n° 32-39, pl. 51, fig. 24-25.

- Tuiles d'égout à soffite concave et décor antérieur d'oves en relief souligné d'un astragale : un fragment de Thasos, qui pourrait être aussi un geison analogue à et contemporain de celui d'Histria¹⁶¹, remonte au milieu du VI^e s. (pl. 2.3 et 5.1a) si l'on en juge par le profil en arc de cercle, ionique bien plutôt que cycladique, par la forme des feuilles, rectangulaires, longues, et par le tout petit « fer de lance »¹⁶² ; dans le dernier quart du siècle, des tuiles de Thasos (pl. 3.1 et 5.1b), d'Abdère¹⁶³ et de Mésembria-Zonè¹⁶⁴ sont couronnées d'un bandeau. Elles annoncent les tuiles d'égout à décors d'oves si nombreuses jusqu'au IV^e s. à Olbia, Chersonnèse, Panticapée¹⁶⁵, Mésembria du Pont-Nessebar¹⁶⁶ et Ténos (Xombourgo)¹⁶⁷.

- Des antéfixes de composition immuable, à deux volutes surmontées d'une palmette alternant feuilles larges et fines feuilles interstitielles ; dans l'écoinçon des volutes, un losange ou une feuille vers l'extérieur ; entre les volutes, une petite palmette pendante. Le canal des volutes d'abord concave ne devient que tardivement convexe. Ces antéfixes se rencontrent à Olbia, où les acrotères de terre cuite et de calcaire reprennent la même

¹⁶¹ Il est cassé des deux côtés, et pourrait donc être aussi bien une tuile d'égout à rebords longitudinaux qu'un geison semblable à celui d'Histria : D. Theodorescu, « Un fragment ceramic, cu ove, la Histria », *SCIV* 16,1 (1965) 163-168 ; Theodorescu 1970, 32-35, n° 2.3, fig. 4-5 ; Zimmermann 1990a, 229-230, pl. 30d-f ; Zimmermann 1990b, 156-157, fig. 17-18.

¹⁶² « Autel de Rhoikos » : H. Schleif, « Der grosse Altar der Hera von Samos », *MDAI(A)* 58 (1933) 199, fig. 25 ; Buschor 1957, 6-8, fig. 4, *Beil.* 4 et 5.1-2. - Couronnement mural de Didyme : P. Schneider, « Das archaische Kymation », in : Kl. Tuchelt, « Didyma. Bericht über der Arbeiten der Jahren 1980-1983 », *MDAI(I)* 34 (1984) 333-343, fig. 6-12, pl. 62.1-2 ; Schneider 1996, 83. - Couronnement de la frise du Trésor de Cnide : W. B. Dinsmoor, « Studies of the Delphian Treasuries. II. The four Ionic Treasuries », *BCH* 37 (1913) 70-71, fig. 11 ; La Coste-Messelière 1936, 259, pl. XXI 1. - Kymations d'Ephèse : Hogarth 1908, 270-271, atlas pl. IX ; d'Iasos (inv. I 6638) : F. Berti, N. Masturzo, « Aree di culto ed elementi architettonici di periodo arcaico a Iasos (Caria) », in : Krinzinger 2000, 224, fig. 139. - Chapiteaux d'Yria IV : V. Lambrinouidakis, G. Gruben, « Das neuentdeckte Heiligtum von Iria auf Naxos », *AA* (1987) 570-571, fig. 2 et 3 ; 597-600, fig. 39 et 41-42 ; V. Lambrinouidakis, G. Gruben, « Ανασκαφή αρχαίου ιεροῦ στὰ Ὑρία τῆς Νάξου », *Αρχαιολογική* 5 (1987-88) 159-160, fig. 4 et 6, pl. 20 et 43d ; G. Gruben, « Das älteste marmorine Votivkapitell », *MDAI (I)* 39 (1989) 172, fig. 4-5 ; *id.*, « Die inselionische Ordnung », in : Des Courtils, Moretti 1993, 104-105, pl. XVI 3 et XVII 1 ; Ohnesorg 1996, 41-43, fig. 3. - Chapiteaux votifs des Cyclades : Naxos : P. Amandry, *La colonne des Naxiens et le Portique des Athéniens* (« FD » II ; Paris 1953) 18-26, pl. XI-XV 1 ; Martin 1972, 311-313 ; Martin 1973, 391 ; Holtzmann 1991, 151-154, en faveur, à juste titre, d'une date haute ca 580 ; Ohnesorg 1996, 43. - Délos : Chapiteaux à sphinx inv. A 583 et A 584 : R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'éviction des Déliens (166 av. J.-C.). Deuxième partie, Grammaire historique de l'architecture délienne (Première livraison)* (« BEFAR » 157 ; Paris-Athènes 1966) 170-175, n°s 9-10, d'où Ph. Fraisse, Ch. Llinas, *Documents d'architecture hellénique et hellénistique* (« EAD » XXXVI ; Athènes 1995) fig. 363-373 ; Martin 1972, 311, fig. 6 ; Martin 1973, 387-389, n°s 7-8, fig. 14-17 ; Holtzmann 1991, 154-156, fig. 15-17 (A 583, chapiteau et sphinge, 560-550) ; Ohnesorg 1996, 44. - Paros : A. Ohnesorg, « Parische Kapitelle », in : Des Courtils, Moretti 1993, 113-114, pl. XXI 1-2 (M 70 à volutes concaves) et XXI 3-4 (le « chapiteau d'Archiloque » M 71) ; *ead.*, « Das 'Zaphiropoulos-kapitell' in Paros. Eine Votivsäule ohne Bildwerk », in : N. Chr. Stambolidis (éd.), *ΦΩΣ ΚΥΚΛΑΔΙΚΟΝ. Τιμητικός τόμος στη μνήμη του Νίκου Ζαφειρόπουλου* (Athènes 1999), 220-229, fig. 1-3, pl. 1-2. - Toits semblables de Larissa et de Sardes à décor d'oves : *ATK* pl. 20,3 et 51,3.

¹⁶³ E. Skarlatidou, in : Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ανασκαφή Ἀβδήρων », *PraktAE* (1989) 230, pl. 161a en haut.

¹⁶⁴ Tsatsopoulou 1988, 491, fig. 9 ; Tz. Tsatsopoulou, « Η ανασκαφική έρευνα στην αρχαία Μεσημβρία Οράκης », *AEMTh* 3 (1989) 579, fig. 6 (à inverser de bas en haut).

¹⁶⁵ Types principaux : *ATK* 1-3, pl. 1,1,2 et 4 ; Zeest 1966, pl. 30,8, 33,6, 36,3, 37,7 et 39,1-2.

¹⁶⁶ Ogenova-Marinova 1980, 113-115, n°s 9-12, fig. 7-10.

¹⁶⁷ Tuile inédite décorée d'oves (V^e s.). Je remercie vivement M^{mes} N. Kourou et E. Simantoni-Bournia de m'avoir permis de l'étudier.

composition¹⁶⁸, au sanctuaire d'Achille sur l'île de Leukè¹⁶⁹, à Histria¹⁷⁰, dans la ville basse d'Assos¹⁷¹, à Klopédi de Lesbos où elles sont associées à la sima à oves¹⁷², et en très grand nombre à Linos, Mètriko, Mésembria-Zonè, Abdère, Strymè, Dikaia et Thasos (pl. 3.2, 5.1b)¹⁷³ : les quelques pièces de l'acropole de Thasos et d'Evraiocastro, importées du continent proche (de Dikaia ?) ou imitées à Thasos, permettent de restituer l'apparence d'une bordure de toit telle qu'elle devait se présenter un peu partout dans ces régions au environs de 500 av. J.-C. (pl. 5.1b). Dès le dernier quart du VI^e s., une variante samienne « bilingue » reproduit les palmettes typiques des stèles de cette époque : une antéfixe trouvée dans un déblai le long de la voie sacrée présente des volutes concaves, une petite palmette pendante à feuilles convexes, un cœur en relief et des feuilles convexes¹⁷⁴ ; celles du « Südbau » ont des volutes convexes, la même petite palmette pendante, un cœur en creux et des feuilles concaves¹⁷⁵, comme les stèles dites « postpolycratéennes » où le canal convexe n'apparaît toutefois que vers 500¹⁷⁶.

Les simas d'Histria, d'Olbia et d'Abdère ont évidemment été fabriquées sur le même modèle que celle de Milet-Kalabaktépé. Une partie des fragments de celle-ci avait été découverte dans le « Perserschutt » ; elle est désormais attribuée au temple d'Artémis Kithonè dont le soubassement a été mis au jour sur la terrasse Est de Kalabaktépé¹⁷⁷. Pour

¹⁶⁸ Rusaeva 1988, fig. 9 (acrotère de terre cuite), 11 et 12 ; Rusaeva 1994, 82, fig. 1, 3 et 5 ; Vinogradov, Kryžickij 1995, fig. 31 ; S. D. Kryžickij, « Le temple d'Apollon Iatros dans le *temenos* occidental d'Olbia, essai de restitution », in : Lordkipanidzé, Lévêque 1999, 86-87, 90, fig. 14-15.

¹⁶⁹ Okhotnikov, Ostroverkhov 1991, 58, fig. 2 ; Rusaeva 2003, fig. 2, 1-2.

¹⁷⁰ Type ancien : Zimmermann 2004, 34 fig. 5. Type récent : Theodorescu 1970, 36-38, n° 2.5, fig. 8-9 ; Zimmermann 1990a, 232, pl. 32 e-f.

¹⁷¹ ATK 15 et 19-20, pl. 7,2.

¹⁷² ATK 30 et 33, pl. 11, 1-2.

¹⁷³ Abdère, Dikaia, Strymè : Bakalakis 1958, 11-12, fig. 2 ; Bakalakis 1967, 115-116, pl. 67,1-6 ; Lazaridis 1969, 156-157. – Abdère : nombreux fragments exposés dans les musées de Kavala et d'Abdère ; Ch. Koukoulis-Chrysanthaki, E. Skarlatidou, *PraktAE* (1989) 229, pl. 160α ; E. Pentazos, D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* 313, pl. 252δ ; E. Skarlatidou, *AEMTh* 3 (1989) 572, fig. 7-8. – Mésembria-Zonè : A. K. Vavritsas, *PraktAE* (1969) 69, pl. 91β ; Tz. Tsatsopoulou, *AEMTh* 3 (1989) 579, fig. 7. – Linos : I. Anagnostopoulou-Chatzipolychroni, « Ανασκαφή στο Ληνό Νομού Ροδόπης », *Archaia Thraki* II, 579, fig. 3. – Mètriko : E. Pentazos, D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* 314, pl. 254α. – Thasos, Evraiocastro : Rolley 1964, 868, fig. 9 ; un fragment de la même série provient de l'Acropole ; Porte du Silène, « Les Cyprès », inv. 74/1492.

¹⁷⁴ H. Kyrieleis, H. J. Kienast, J.-J. Weisshaar, « Ausgrabungen im Heraion von Samos 1980/81 », *AA* (1985) 432, fig. 75 ; Ohnesorg 1990, 189, pl. 21a.

¹⁷⁵ Buschor 1957, 17, *Beil.* 15 ; O. Ziegenaus, « Der Südbau. Ergänzende Untersuchungen », *MDAI(I)* 72 (1957), 72-74, fig. 1, *Beil.* 92-93 ; Ohnesorg 1990, 189, pl. 21a ; H. J. Kienast, « Topographische Studien im Heraion von Samos », *AA* (1992) 171-213 : dernier quart du VI^e s.

¹⁷⁶ K. Tsakos, « Ἀνθεμοτῆ ἐπίστευη ἀπὸ τῆ Σάμο », in : *Κέρνος. Τιμητικὴ προσφορά στὸν καθηγητὴ Γεώργιο Μπακαλάκη* (Thessalonique 1972) 160-169, pl. 46-47 ; Freyer-Schauenburg 1974, 180-181 et 223-224, n° 97-100 et 150-152, pl. 74-75 et 92. Sur les stèles « polycratéennes » (*ibid.* 177-180, n° 90-96, pl. 72-74), les feuilles de la palmette principale sont alternativement convexes et concaves, et les tiges toujours concaves ; ce groupe est désormais daté de 560-530 : K. Tsakos, « Die archaischen Gräber der Westnekropole von Samos und die Datierung der samischen Anthemienstelen », *AA* (2001) 451-466.

¹⁷⁷ A. von Gerkan, *Milet I 8. Kalabaktepe, Athenatempel und Umgebung* (Berlin 1925) 19-23, fig. 11-15, *Beil.* II ; ATK 103-104, 107, pl. 54,1. Mais l'édifice restitué par A. von Gerkan est postérieur à 494, ne peut avoir été un temple et ne peut avoir porté la sima qui revient au temple mis au jour un peu plus loin : M. Kerschner, « Die Ostterrasse des Kalabaktepe », *AA* (1995) 218-220 ; M. Kerschner, R. Senff, I. Blum, « Die Ostterrasse des Kalabaktepe », *AA* (1997) 120-122, fig. 9-11 ; M. Kerschner, « Das Artemisheiligtum auf der Ostterrasse des Kalabaktepe », *AA* (1999) 8-10, fig. 1.

autant que l'on puisse comparer des réalisations d'horizons, de profils et de matériaux différents, les oves, à mi-chemin entre ceux de « l'autel de Rhoikos » à Samos, et ceux du Trésor de Siphnos¹⁷⁸, dateraient cette sima vers 530, donc après les ensembles de Larissa (groupe 2) et de Sardes (560-550).

Il ne semble pas que Milet ni Didyme aient livré d'antéfixes semblables à celles d'Histria, d'Olbia et du Nord de l'Egée. Mais le motif est fréquent sous les anses d'amphores et amphoriques milésiens du style « de Fikellura » (3^e quart du VI^e s.) qui ont été beaucoup exportés et imités notamment à Histria¹⁷⁹ ; qu'il soit transposé sur des antéfixes de terre cuite n'est pas dû aux hasards des circulations de répertoires décoratifs : les mêmes vases portent des files de perdrix que nous retrouvons sur les simas de Milet, de Mylasa, de la région d'Euromos et sur le site de la « Ville de Midas » ; Å. Åkerström attribuait déjà ces simas à un ou des ateliers d'Ionie du Sud, voire précisément de Milet, avant même que l'essentiel de la production du style « de Fikellura » n'y soit définitivement localisée¹⁸⁰.

Du reste, ce décor des anses de vases et des antéfixes est reproduit sur une stèle de Milet¹⁸¹, sur celle de Daskyleion (Istanbul inv. 5764) de la fin du VI^e s.¹⁸² et, dans une interprétation toute proche des antéfixes d'Abdère, Dikaia et Thasos, sur la stèle à la jeune fille de Dikaia (Musée de Komotini inv. 14) du dernier quart du VI^e s.¹⁸³. La tradition est assurée au début du V^e s. par la stèle Borgia, sculptée dans la région d'Ephèse-Milet selon H. Hiller¹⁸⁴, par un second exemplaire gréco-perse récemment découvert dans la région de Daskyleion¹⁸⁵, et pour finir, en milieu milésien, par une stèle de Sinope¹⁸⁶. Par ailleurs, trois stèles de Sardes du dernier quart du VI^e s. confirment l'influence de l'art ionien sur cette satrapie¹⁸⁷.

¹⁷⁸ Buschor 1957, 6-8, fig. 4, *Beil.* 4 et 5, 1-2 ; Daux, Hansen 1987, 162-166, fig. 103-106, pl. 76-80.

¹⁷⁹ Exemples commodément réunis par Walter-Karydi 1973, 46-47, fig. 101-105, pl. 69, n^{os} 541-543 (de Rhodes), 71 n^{os} 554 (de Chypre) et 555 (de Rhodes), 88 n^o 640 (d'Histria) et 89 n^o 683 (de Tell Deffeneh) ; mise au point par Cook, Dupont 1998, 77-91 avec bibliographie.

¹⁸⁰ Comparer par ex. Walter-Karydi 1973, pl. 13, n^o 109 (*P. d'Altenburg*, 550-540), pl. 60 et 72, n^{os} 548 et 550, pl. 84, n^o 612, pl. 89, n^o 683, et *ATK* pl. 53,4 (Milet), 59,1 (Didyme), 68,3 (Ville de Midas), fig. 35 (Mylasa), p. 205-210, fig. 67,3-4 (maintenant à la Ny Carlsberg Glyptothek). Pour l'attribution à Milet : P. Dupont, « Naturwissenschaftliche Bestimmung der archaischen Keramik Milets », in : W. Müller-Wiener (éd.), *Milet 1899-1980, Kolloquium Frankfurt-am-Main 1980* (« *MDAI(I)* Beih. » 31 ; Berlin 1986) 57-71 ; et à divers ateliers d'Ionie du Sud et du Nord, et d'Histria : P. Dupont, « Classification et détermination de provenance des céramiques grecques orientales archaïques d'Istros », *Dacia* 27 (1983) 19-46 ; nuances et correctifs : Dupont 2000, 451-457, et le même auteur, dans les actes du même colloque, p. 548.

¹⁸¹ V. von Graeve, « Eine spätarchaische Anthemienstele aus Milet », *MDAI(I)* 39 (1989) 143-151, pl. 16,2 et 17.

¹⁸² Par ex. Borchhardt 1968, 192-194, pl. 41 ; le couronnement est antérieur aux reliefs sculptés lors d'un remploi ; Pfuhl, Möbius 1977, 9, n^o 4, pl. 3.

¹⁸³ Bakalakis 1958, 1-17, pl. 1 ; Hiller 1975, 108 et 138 ; Pfuhl, Möbius 1977, 15-16, n^o 20, pl. 7. - Fr. de couronnement identique : *MuM A.G. Basel, Sonderliste Q, Steingefäße der Antike, Antike Gläser...*, November 1976, 23 et 43, n^o 123.

¹⁸⁴ Hiller 1975, O 11, p. 47-51, 64-65, 156-158, pl. 7,2 ; Pfuhl, Möbius 1977, 12-13, n^o 12, pl. 4.

¹⁸⁵ Musée de Bursa ; R. Altheim-Stiehl, D. Metzler, E. Schwertheim, « Eine neue gräkopersische Grabstele aus Sultaniye Köy und ihre Bedeutung für die Geschichte und Topographie von Daskyleion », *Epiigraphica* 1 (1983) 1-23, pl. 1 et 2,1-2.

¹⁸⁶ Ch. W. Clairmont, *Classical Attic Tombstones, Suppl. Vol.* (Kilchberg 1995) 48-49 et 143 (fig.), n^o 1040.

¹⁸⁷ Hanfmann, Ramage 1978, 24-25, n^{os} 46 (fig. 151-152) et 49 (fig. 157) ; Ch. Ratté, « Anthemion Stelae from Sardis », *AJA* 98 (1994) 596-597, n^o 2, fig. 4-5.

Enfin, plusieurs stèles d'Oisymè et d'Abdère, à un ou deux registres de volutes¹⁸⁸, reproduisent la même composition.

Parallèle à la séquence milésienne et confirmant sa chronologie, la séquence samienne commence par les antéfixes du « Temple de Rhoikos » vers 560¹⁸⁹ et continue avec les stèles naguère dites « polycratéennes » à partir de 560-550¹⁹⁰ ; à partir de 530 environ, les palmettes sont découpées, leurs feuilles principales fortement concaves, les feuilles interstitielles longues et dépassantes¹⁹¹ comme sur les antéfixes du « Südbau » (*supra*), d'Olbia et de Strymè¹⁹². Sur les derniers représentants des traditions milésienne et samienne, le canal des volutes est le plus souvent convexe, comme sur les antéfixes les plus récentes (Histria, Mètriko).

Deux phases du rayonnement des ateliers milésiens se laissent ainsi déceler : la première, au milieu du VI^e siècle, se manifeste par des revêtements, des simas et des tuiles à oves longs et « rectangulaires » de Sardes, Larissa, Histria et Thasos. La seconde, une vingtaine d'années plus tard, par des simas à oves, des tuiles d'égout, des antéfixes à Assos, Lesbos (Klopédi), dans les deux colonies d'Olbia et d'Histria, à Maronée, Mésembria-Zonè, Linos, Abdère, Strymè, Dikaia et Thasos. Dans le cas tardif de Sinope, il s'agit de prolongements, soutenus par le maintien de contacts avec Milet et par la production locale ; Mésembria-Nessebar entretient probablement une tradition pontique instaurée par les colonies milésiennes. Dans le Nord et le Nord-Est de l'Égée, passé le temps de la mode et des reproductions, ce style milésien ne donne lieu à aucune tradition.

Diffusion par voisinage, relations commerciales, migrations éventuelles sur le continent (Sardes, Larissa, Assos), relations constantes entre métropole et colonies (Olbia, Histria), ces essais d'explication ne suffisent peut-être pas à rendre compte, dans la seconde phase, de l'irruption soudaine, simultanée et brève des meilleurs produits de style milésien au Nord de l'Égée, notamment à Abdère, dans le dernier tiers du VI^e s. Les fondations milésiennes de la Chersonèse de Thrace et de la Propontide¹⁹³ ont peut-être joué un rôle de relais, actuellement invérifiable. Réalisés sur commande, les plus beaux décors architecturaux ne se prêtent pas au même type de commerce que l'exportation systématique de vases¹⁹⁴. Abdère (où le matériel est le plus ancien, le plus riche, et la tradition, toutes proportions gardées, la plus longue) et Dikaia (qui semble avoir reproduit de nombreuses antéfixes) n'étant pas des colonies de Milet, peut-être faut-il invoquer une émigration milésienne vers une cité accueillante parce que ionienne, émigration éventuellement provoquée, autour de 530 par l'oppression perse : mais l'argument doit être manié avec d'autant plus de prudence que le matériel de Milet et de Didyme, dont la belle sima de Kalabaktépé qui sert ici de référence aux simas d'Olbia, d'Histria et d'Abdère, infirmerait une désertion des artisans milésiens¹⁹⁵.

¹⁸⁸ Oisymè : Musée de Kavala inv. Λ 610 : Lazaridis 1969, 153 ; *Αρχαία Μακεδονία* 255, n° 195 ; *Μακεδόνες* 190, n° 216. – Abdère : Musée de Kavala inv. Λ 723 (inédite, amphiglyphe, deux étages de volutes de chaque côté) ; peut-être inv. Λ 749, cassée sous les volutes, inédite ; Musée de Komotini inv. ΑΓΚ 1704 : Kallintzi, Terzopoulou 1998, 61, fig. 47 (mais la stèle date de 470-450).

¹⁸⁹ Buschor 1957, 3-4, *Beil.* 1,2 ; Ohnesorg 1990, 188-189, pl. 20d.

¹⁹⁰ Freyer-Schauenburg 1974, 177-180, n° 90-96, pl. 72-75.

¹⁹¹ Freyer-Schauenburg 1974, pl. 74-75, 92 et 100.

¹⁹² Rusaeva 1988, fig. 11-12 ; Bakalakis 1958, 11-12, fig. 2 ; Bakalakis 1967, 115-116, pl. 67,3.

¹⁹³ V. B. Gorman, *Miletos, the Ornament of Ionia. A History of the City to 400 B.C.E.* (Ann Arbor 2001) 243-247, carte n° 6.

¹⁹⁴ Elle-même variable suivant les types de vases et les destinations, même proches les unes des autres : Dupont 2000, 450-451.

¹⁹⁵ Dupont 2000, 448 et 452.

B. « Ionismes » iconographiques au VI^e s.

– Distinctes des cas d'« importation » (par transports de produits finis ou déplacement des artisans), certaines productions locales relèvent d'une inspiration sinon venue d'ailleurs, du moins partagée ailleurs, la circulation des idées n'impliquant pas forcément une référence à des modèles précis : ainsi les simas d'Abdère à la femme courant et au lion (*supra* II.2). Pour la première, on songe à deux fragments, découverts à Milet, de simas à lions passant, têtes retournées¹⁹⁶ : ils confirment l'origine ionienne des simas d'Akalan, déjà pressentie par Å. Åkerström qui supposait, à juste titre, soit une diffusion du modèle voire des moules, soit une arrivée des pièces par le port d'Amisos, colonie milésienne¹⁹⁷.

– Les antéfixes de Toronè aux lions héraldiques (*supra* II.2), patte contre patte, têtes retournées, ont leur pendant sur un épistomion en or d'Aiani¹⁹⁸ daté, peut-être un peu tard, de la 2nde moitié du VI^e s. ; les lions d'Aiani prennent appui sur une palmette, ceux de Toronè sur une base d'où surgit la tige végétale axiale. La mise en scène et la forme des félins de Toronè entretiennent une proche parenté avec une autre sima et des plaques de revêtement de Milet déjà citées, l'une mise au jour par les fouilles, les autres présentées sur le marché des antiquités¹⁹⁹ : les deux félins s'y tiennent de même, tête retournée, le lion, muflé de profil, la panthère, muflé de face, regardant le spectateur. Leur silhouette, leur morphologie et la facture du ventre sont identiques sur une amphore « de Fikellura » du peintre d'Altenburg (560-550)²⁰⁰.

Antérieures au milieu du VI^e s. (*supra* II.3.1 et n. 120), les premières antéfixes de Gordion à félins héraldiques appuyés sur une hampe végétale, muflés de face, sont elles aussi imprégnées d'ionisme, dans l'ambiance culturelle du royaume lydien²⁰¹.

Mis en évidence par Å. Åkerström, le rayonnement des ateliers d'Ionie dans les colonies milésiennes, l'arrière-pays anatolien et en Eolide (Larissa, Assos) se manifeste donc aussi dans les répertoires et la plastique du Nord de l'Égée.

– Le gorgonéon d'Oisymè, installé au large sous une double couronne de serpents et de feuilles dressées vers l'extérieur, appartient à un autre univers. Mi-languettes, mi-feuilles lesbiques, les étranges feuilles périphériques alternent avec des « dards » selon un dessin et dans une facture qui n'appartiennent qu'au coroplaste. La tête toute ronde, le menton à peine ébauché sous la langue, les grosses mèches recoquillées en boucles rabattues sur le front et les tempes, la forme de l'oreille annoncent les statères de Néapolis²⁰². Mais la coiffure, les longs serpents surgis derrière l'oreille pour remonter latéralement et les petits serpents dressés autour de la tête appartiennent aussi à l'antéfixe de l'Université Charles de Prague (peut-être acquise à Smyrne)²⁰³. Celle d'Oisymè, plus sommaire, fait l'économie des cornes, des épaules, des bras saisissant les serpents, de la seconde paire de serpents

¹⁹⁶ Graeve *et al.* 1987, 29, n° 77, pl. 19 (n°s 77 et 78 intervertis) ; Graeve *et al.* 1991, 132, pl. 24,1. La bordure à dents-de-loup convient à des simas.

¹⁹⁷ ATK 122-123, 127-130, 231-232, pl. 61-62.

¹⁹⁸ Toursoglou 1996, fig. 533.

¹⁹⁹ Graeve *et al.* 1987, 29, n° 78, pl. 19 (n°s 77 et 78 intervertis). – MuM A. G., Auktion 60, Kunstwerke der Antike, 21. September 1982, 34-35, n° 47, pl. 23.

²⁰⁰ Walter-Karydi 1973, pl. 81, n° 607 ; Cook, Dupont 1998, 78-79, fig. 10.1.

²⁰¹ ATK 147, 151, 159-160, 215-216, 226-229, fig. 72,3, pl. 69,1 (peut-être un surmoulage) et 82,1 ; Glenndinning 1996a, 80-83 et 162-167 ; Glenndinning 1996b, 107-108, n° 5, 111-112, 116-118, fig. 7, pl. 32 a.

²⁰² Toursoglou 1996, fig. 456.

²⁰³ Walter-Karydi 1970, pl. 7.2.

descendus sur la poitrine, et remplace le tout par une nappe de cheveux. Néanmoins, l'antéfixe d'Oisymè ne « descend » pas de celle de Prague. Mais leurs éléments essentiels et les rapports du sujet à la forme et à la surface du fond constituent des points communs fondamentaux qui définiraient peut-être un type iconographique nord-égéen pour peu que de nouvelles antéfixes apparaissent.

- Enfin, la proximité d'antéfixes thasiennes et samiennes et d'un décor d'anse plastique de Samos²⁰⁴ confirme la vitalité des relations entre Thasos et l'Ionie au dernier quart du VI^e s.

III. Productions nord-égéennes aux V^e et IV^e siècles

III.1. Les antéfixes « milésiennes » sont relayées par de nombreuses séries où les tiges en S s'écartent vers le bas pour faire place à une petite palmette pendante et, au bas de la composition, à des demi-palmettes ou des feuilles adventices orientées vers l'axe de symétrie. Les feuilles de la palmette principale sont plus souvent convexes que concaves, et toujours séparées par des feuilles interstitielles longues, étroites et pointues. Le canal est tantôt convexe et bordé d'étroits galons convexes (Abdère²⁰⁵, Thasos²⁰⁶), tantôt concave (Abdère²⁰⁷, Chios²⁰⁸), la longévité de ce deuxième groupe atteignant la seconde moitié du IV^e s. Cette création est purement nord-égéenne et Abdère abrite certainement l'un des principaux ateliers, comme l'indiquent le nombre des trouvailles et des variantes et le lien évident du deuxième groupe, à ses débuts, avec les stèles funéraires locales²⁰⁹ de la 1^{ère} moitié du V^e s. Un peu plus ancienne, celle de Dorylaion à la Potnia²¹⁰ (dernier quart ou fin du VI^e s.) relève certainement des compétences de sculpteurs sur calcaire travaillant de part et d'autre des détroits.

Le type iconographique perdure à Thasos et à Ainos-Enez au IV^e s., à Chios, Pergame et Larissa au début de l'époque hellénistique III^e s.²¹¹.

Un type apparenté, à palmette secondaire dressée entre les spirales inférieures, est produit à Thasos par la même officine, et à Erythrai²¹².

²⁰⁴ J.-J. Maffre, *BCH* 94 (1970) 838-840, fig. 55 (sondage Tampakis 1969) ; Ohnesorg 1990, 189, n° 3, pl. 21c-d ; Walter-Karydi 1973, pl. 60, n° 497.

²⁰⁵ D. Lazaridis, *PraktAE* (1952) 269-270, fig. 17 à gauche ; *id.*, *ArchDelt* 20 (1965) *Chron.* 456, pl. 543δ ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 26 (1971) *Chron.* 419, pl. 416δ ; E. Skarlatidou, *ArchDelt* 37 (1982) *Chron.* 314, pl. 222γ ; *ead.*, in : Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *PraktAE* (1989) 230, pl. 160β ; nombreux exemplaires aux Musées de Kavala et d'Abdère.

²⁰⁶ Trois séries inédites.

²⁰⁷ D. Lazaridis, *PraktAE* (1952) 269-270, fig. 17 à dr. ; D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 33 (1978) *Chron.* 314, pl. 146δ ; *id.*, *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 404, pl. 122β ; E. Skarlatidou, in : Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *PraktAE* (1989) 230, pl. 160α ; Kaltsas 1988, n° 33, pl. 27γ-δ.

²⁰⁸ Simantoni-Bournia 1991, 84-85 et 99-100, n°s 36-37, fig. 17-18.

²⁰⁹ Musée de Komotini inv. ΑΓΚ 1768 : D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 30 (1975) *Chron.* 218, pl. 20δ ; Θράκη (sans lieu, 1994) 114, fig. ; Musée de Kavala inv. Λ 890, inédite ; Musée de Komotini inv. ΑΓΚ 1771 : D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 29 (1973-74) *Chron.* 791, pl. 582γ.

²¹⁰ Istanbul inv. 480 : par ex. Akurgal 1961, 250, fig. 210-211 ; Borchhardt 1968, 265 avec bibliographie ; Pfuhl, *Möbius* 1977, 8-9, n° 2, pl. 1.

²¹¹ Thasos : série inédite. - Ainos : S. Başaran, in : *21. Kazı sonuçları toplantısı*, 2. cilt (Ankara 2000) 410, fig. 13. - Chios : Simantoni-Bournia 1991, 81-83 et 96-98, n°s 30, 32-35, fig. 13, 15 et 16, le n° 30 très proche de la série de Larissa (ATK pl. 17,1) et d'une série de l'Asclépiéon de Pergame : V. Kästner, « Dachterrakotten nacharchaischer Zeit aus Pergamon », in : Winter 1994, 261 (et n. 40), pl. 82c.

²¹² ATK 36, fig. 10,1-2 ; Bayburtluoğlu 1977, 121-122, n°s 88-89, pl. XLVIII.

III.2. Sans doute les ateliers d'Abdère ont-ils créé un autre type original d'antéfixe vers la fin du V^e s. Seuls²¹³ les exemplaires exportés à Samothrace ou fabriqués sur l'île par des artisans d'Abdère sont publiés²¹⁴. Ils portent un « extrait » d'anthémion, une palmette centrale reliée à deux demi-fleurs postées aux extrémités par des arceaux de larges tiges concaves enroulées en volutes sous les palmettes. Composition d'avenir, notamment dans le Pont-Euxin, à Olbia, Chersonnèse et Mésembria-Nessebar où les demi-fleurs sont remplacées par des demi-palmettes, et la palmette centrale, par une protomé d'Athéna casquée ou par un gorgonéon²¹⁵.

III.3. Deux simas thasiennes à anthémion en relief (pl. 3.3) rappellent au IV^e siècle la sima de marbre de l'Héracléion (ca 470)²¹⁶. Elles sont contemporaines de celles, très différentes, trouvées à Véria et au Nymphée de Naoussa où Aristote enseignait Alexandre²¹⁷.

La tradition ne doit rien aux Cyclades où les anthémions sont simplement peints. Elle est originaire de Grèce de l'Est, même si les simas des Trésors de Siphnos et « Marseille »²¹⁸ sont sculptées en marbre insulaire, probablement parien. Toutes présentent un astragale ou bandeau inférieur, un panneau plan, « vertical », porteur de l'anthémion et une modénature de couronnement. Deux simas de rampant en terre cuite de Mytilène et Magnésie du Méandre²¹⁹ doivent leur être confrontées. Celle de Magnésie, la sima d'égout du Trésor de Marseille et la sima de l'Héracléion ont le même profil simple. Un astragale et un profond cavet à feuilles concaves couronne la sima de Mytilène, un rang de languettes, celle du Trésor de Siphnos et plusieurs pièces de Temnos et Larissa²²⁰. Le sommet de la sima rampante du Trésor de Marseille est aussi profilé en cavet, sous le listel de couronnement. E. Langlotz a rapproché l'anthémion du Trésor de Siphnos d'une pièce d'Erythrai²²¹. Il faut aussi mettre en regard ceux de Mytilène, d'un décor « architectural » de Delphes²²² et de plusieurs bords de sarcophages en terre cuite d'Abdère²²³ et d'Erythrai²²⁴. Les simas en marbre de Delphes et de Thasos sont donc incontestablement liées, profil et décor, à l'Ionie du Nord et à l'Eolide. A Thasos et Véria, vers 350, celles de terre cuite assurent la lignée,

²¹³ Les exemplaires d'Abdère sont exposés dans les Musées de Kavala et d'Abdère.

²¹⁴ K. Lehmann, D. Spittle, *The Altar Court* (« Samothrace » 4, 2 ; New York 1964) 92 et n. 116, fig. 90.

²¹⁵ ATK pl. 1,3 ; Zeest 1966, pl. 30,1 et 3, et 37,6 ; Ogenova-Marinova 1980, 121-123 et 126, n^{os} 35-39 et 46, fig. 26-29 et 33 ; Vinogradov, Kryžickij 1995, fig. 30,1.

²¹⁶ Attribuée tantôt à l'Edifice aux *oikoi*, tantôt au temple périptère : Launey 1944, 108, fig. 66 ; *Guide de Thasos*¹ 99, fig. 30 ; Holtzmann 1989, 113, fig. 62 ; Grandjean, Salviat 2000, 144 et 208, fig. 146.

²¹⁷ Kaltsas 1988, 38-39, 58-59 et fig. 8, 87-88, n^{os} 80-82, pl. IX et 25α-γ.

²¹⁸ Daux, Hansen 1987, 214-221, fig. 129-131, pl. 101-103 ; Ohnesorg 1993, 83-87, 149-150, pl. 53-55. – G. Daux, « Les deux Trésors », in : G. Demangel (éd.), *Le Sanctuaire d'Athéna Pronaia* (« FD » II 3 ; Paris 1923) 68, fig. 69 en haut ; Y. Fomine, W. Lauritzen, *Relevés et restaurations* (« FD » II 4 ; Paris 1925) pl. XXIII, XXVI et XXVII ; Ohnesorg 1993, 23-24, pl. 71.

²¹⁹ ATK pl. 10 (Mytilène) et 52,3 (Magnésie du Méandre).

²²⁰ ATK pl. 13-15, 22-27 et 33-34.

²²¹ Langlotz 1975, pl. 7,4 et 6.

²²² G. Daux, « Inscriptions et monuments archaïques de Delphes », *BCH* 61 (1937) 73-78, pl. VIII ; ATK 24-26, fig. 7 ; J. des Courtils, « Ionismes en Péloponnèse ? A propos d'un anthémion archaïque de Thasos », *BCH* 107 (1983) 143, fig. 6.

²²³ Souvent inédites ; D. Kallintzi, *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 650, pl. 197γ.

²²⁴ Bayburtluoğlu 1977, 120, n^o 81, pl. XLV.

non sans archaïsmes discrets. En Asie Mineure, la tradition des simas à anthémion en relief se perpétue jusqu'à l'époque impériale.

III.4. L'inventaire reste à faire d'autres ateliers, d'autres productions qui ne se signalent, jusqu'à maintenant, que par des pièces isolées, les antéfixes (fin du V^e siècle) d'un toit complet dans la couche de destruction d'un édifice d'Aigai²²⁵, et celles d'Olynthe vers la fin du V^e ou dans la 1^{ère} moitié du IV^e s.²²⁶.

IV. Importations et influences corinthiennes aux VI^e et V^e siècles

Par ailleurs, des importations corinthiennes se succèdent de loin en loin du milieu du V^e à la fin du IV^e siècle, cependant que le prestige des produits de Corinthe se traduit par plusieurs recherches corinthianisantes.

IV.1. Importations corinthiennes :

– Le carnet de voyage de Ch. Avezou conserve le croquis d'une antéfixe pentagonale attenante à une tuile d'égout à tresse, vue à Polychronon. Cette pièce de parfaite orthodoxie corinthienne²²⁷, appartient à un groupe comprenant des antéfixes de Corinthe, d'Eleusis, de Trézène et de Mélos qui peuvent être datées de 570-560 ; des antéfixes contemporaines, de fabrication égénette, sont séparées des tuiles d'égout²²⁸.

– A Toronè, les tuiles d'égout du temple d'Athéna (2^{nde} moitié du VI^e s.) portaient à la face antérieure une tresse à deux brins rouge et noir. Sans indication sur la pâte, il est impossible de savoir si ce toit était d'importation corinthienne ou corinthianisant²²⁹.

– La fouille de Karabournaki a mis au jour une sima corinthienne d'époque tardo-archaïque ou sévère, décorée en clair sur sombre sur un profil qui, complet, pouvait être « mégarien », à moins qu'il n'ait été en *cyma reversa* (1^{er} tiers du V^e s.)²³⁰. Elle paraît fabriquée à Corinthe.

– Le temple et des bâtiments du sanctuaire de Zeus Ammon et Dionysos à Aphytis ont reçu trois toits – du moins les éléments décorés, simas d'égout et de rampant, antéfixes – importés de Corinthe dans la seconde moitié du IV^e s.²³¹.

²²⁵ A. Kottaridi, « Discovering Aegae, the Old Macedonian Capital », in : Stamatopoulou, Yeroulanou 2002, 76 et bibliographie n. 10, pl. 13c.

²²⁶ D. Robinson, *Domestic and Public Architecture* (« Excavations at Olynthus » XII ; Baltimore 1946) 91, pl. 84,1.

²²⁷ Winter 1993a, 61, 62, 67, fig. 8,3 ; Badie, Billot 2003, 299-300, 308-310, pl. II 2a-c.

²²⁸ D. Feissel, M. Sève, « La Chalcidique vue par Ch. Avezou (avril-mai 1914). Notes de voyage et inscriptions », *BCH* 103 (1979) 231, fig. 1 à dr., et p. 261.

²²⁹ A. Cambitoglou, « Military, Domestic and Religious Architecture at Torone in Chalkidike », in : Stamatopoulou, Yeroulanou 2002, 52, fig. 15.

²³⁰ M. Tivérios, E. Manakidou, D. Tsiaphaki, « Ανασκαφικές έρευνες στο Καραμπουρνάκι κατά το 2000. Ο αρχαίος οικισμός », *AEMTh* 14 (2000) 210, fig. 7. - Simas « mégariennes » en clair sur sombre : Le Roy 1967, 121-123 et 125-127, série 49 et toit 50, pl. 43 et 102 ; M. C. Roebuck, « Architectural Terracottas from Corinth », in : Winter 1990, 59-60, inv. FS 27, FS 28 et FS 886, fig. 2, pl. 7. - Profil en *cyma reversa* : Le Roy 1957, 127-132, 137-139, toits 55 et 56, pl. I et 45-46.

²³¹ Kaltsas 1988, 21-28, 43-47, 52-56, 64-65, 68-75, dessins 1-2, 6 et 15, pl. I-VI et 1-9.

IV.2. Fabrications corinthianisantes

Ces importations provoquent des fabrications corinthianisantes, de l'imitation fidèle et transposition.

– En place dans la couche de destruction, le toit du temple de Néa Rhoda-Sanè était lui aussi couvert à la corinthienne²³² : tuiles décorées d'une tresse à deux brins, antéfixes attenantes, sima (inédite), têtes de lion-gargouilles d'angle, nikés en acrotères. Sous l'engobe clair qui peut faire illusion, l'argile n'est pas corinthienne et plusieurs détails des nikés indiquent que le coroplathe n'était pas corinthien, et que cette œuvre est imprégnée d'influences insulaires, cycladiques. En revanche, les tuiles et les antéfixes peuvent très bien avoir été conçues ou copiées dans un atelier corinthien du dernier quart du VI^e s. Intervention d'une officine corinthienne invitée à Sanè et collaboration de deux ateliers ? Ou volonté de reproduire au mieux ce qui se fait à Corinthe, tâche relativement simple pour la toiture, et qui ne bride pas le génie naturel, l'inspiration propre du coroplathe ?

– Thasos a livré les vestiges d'au moins quatre toits décorés à la mode corinthienne, aisément identifiables par leurs antéfixes, dans la région du terrain Valma et du passage des Théores (avec des tuiles d'égout à tresse), à Evraiocastro²³³ (pl. 3.4a-b et 6.1) et à l'Héracléion (avec des couvre-joints, des palmettes faîtières et des gargouilles)²³⁴. Aucune n'est antérieure à la fin du VI^e s., rien ne paraît postérieur aux années 470-460. Les antéfixes à palmette sur fleur renversée reproduisent le schéma corinthien banal et mille fois traité de la 2nde moitié du VI^e à la fin du V^e s. Le déséquilibre des compositions au profit de la fleur, la multiplicité des feuilles de palmette, raides et courtes (Terrain Valma, Héracléion), les fleurs dans les écoinçons et à l'extrémité des tiges, tout indique que les ateliers thasiens se sont appropriés le schéma sans esprit de fidélité, avec pour seul souci de le surcharger. De même, deux simas de provenance inconnue présentent un profil « mégarien » à bandeau inférieur si haut qu'il accueille, sous le décor végétal, un premier registre de languettes sur l'une, de chevrons sur l'autre ; de l'anthémion double traditionnel sur les simas mégariennes ne subsiste que le principe, mais rien de la morphologie habituelle des fleurs et des palmettes.

– Sur une sima de Toronè du dernier quart du VI^e s.²³⁵, à profil « mégarien » normalement proportionné et anthémion double, un entrelacs relie les fleurs du bandeau à celles de l'ovolo sur un tracé copié des grands cratères à figure rouge du dernier quart du VI^e s., d'Euphronios par exemple²³⁶. Les palmettes, tassées, ressemblent à celle des antéfixes du temple d'Assos (associées à la sima à oves, *supra* II.3.2.A)²³⁷. Dans les fleurs à deux pétales

²³² I. Vokotopoulou, E.-B. Tsigarida, « Ανασκαφική έρευνα στα Νέα Ρόδα Χαλκιδικής », *AEMTh* 4 (1990) 457-459, fig. 1-7 et 9-13 ; *AEMTh* 6 (1992) 468-470, fig. 2, 7 et 8 ; *AEMTh* 7 (1993) 445, fig. 1-2 ; Vokotopoulou 1993, 91-92, pl. XII 3-5 ; E.-B. Tsigarida, « Ανασκαφική έρευνα στην Ουρανιδών πόλιν », *AAA* 23-28 (1990-1995) [1998] 47-49, fig. 2-3 ; J. Vokotopoulou, « Cities and Sanctuaries of the Archaic Period in Chalkidike », *ABSA* 91 (1996) 326-327, pl. 48c-d ; E. B. Tsigarida, « Πρώτες ανασκαφικές μαρτυρίες για την αρχαία Σάνη », in : Άνδρος και Χαλκιδική, 81, fig. 8 ; A. Moustaka, « Grossplastik in Ton in italien und Griechenland in archaischer Zeit – eine Gegenüberstellung », in : Krinzinger 2000, 276-280, fig. 175-178 et 180.

²³³ Rolley 1964, 868, fig. 8.

²³⁴ Launey 1944, 112-114, n^{os} 26-27 (fig. 68), 30-31 et 36-39.

²³⁵ Pfaff 2001, 677, n^o 16.46, frontispice, fig. 164, pl. 93.

²³⁶ M.-Fr. Billot, « Terres cuites architecturales, peinture et mosaïques aux V^e et IV^e siècles », in : Winter 1994, 1-2, pl. 1a et c.

²³⁷ *ATK* 14, 18, pl. 5,1.

écartés reliés par un arceau portant les étamines, le passage de l'entrelacs redouble l'arceau, de sorte que la fleur adopte une présentation nord-ionienne²³⁸. Les composantes de Corinthe, d'Athènes et de Grèce de l'Est s'intègrent dans une harmonie parfaite, sans subir de distorsion. Le contraste est total avec les réalisations des ateliers thasiens. Que l'officine soit ou non celle d'où proviennent les antéfixes aux félins héraldiques (*supra* II.3.2.B), tout indique, à proximité de Toronè ou dans ses relations, l'existence d'un atelier magistral.

La plupart de ces importations, imitations, re-créations se rencontrent en Chalcidique. Peut-être Potidée fut-elle, jusqu'à sa destruction en 356, l'importatrice privilégiée des produits corinthiens dont elle sut vanter les qualités.

Concluons : l'Egée du Nord et ses franges continentales ne se confinent donc pas à des relations avec l'Eolide. L'influence prêtée à l'Eolide sur les ateliers de terres cuites architecturales, de Thasos notamment, se révèle, à l'analyse, moins affirmée, atténuée à la lumière des quelques données chronologiques actuellement disponibles : ces ateliers sont autonomes et particulièrement inventifs au VI^e s., dans un espace culturel où la circulation des idées et des formules n'exclut nullement des relations tout aussi actives avec l'Ionie du Nord et du Sud²³⁹. Du reste, les architectures d'Eolide et d'Ionie manifestent elles aussi l'intensité des échanges entre ces deux régions micrasiatiques, comme l'indiquent les découvertes des trente dernières années et, en arrière plan, l'étude de l'appareil polygonal à joints courbes dit « lesbique », des chapiteaux et des décors thasiens de marbre conduite par R. Martin, Y. Grandjean et J. des Courtils²⁴⁰.

L'arrivée de produits ou de modèles milésiens au dernier tiers du VI^e s. déclenche dans l'Egée du Nord un phénomène de mode et de répétition qui s'estompe dans les premières décennies du V^e s., sauf dans les colonies du Pont.

Au V^e s., dans un contexte peut-être dominé par l'exportation du vin, Thasos exerce un peu d'influence dans le Pont-Euxin. Mais le temps de la créativité et des fabrications courtes semble passé. Aux V^e et IV^e siècles, la présence de produits identiques ou similaires sur la côte Nord, à Thasos, Pergame, Chios ou Erythrai relève de la circulation normale des objets manufacturés, des modèles et des artisans entre régions géographiquement proches. Les types iconographiques se transmettent et perdurent, un renouveau n'est perceptible qu'au IV^e s.

Corinthe reçoit des commandes dès le 2^e quart du VI^e s., suscite ponctuellement l'intérêt, mais n'imprime son style que fugitivement. Les motifs pour lesquels une région susceptible de se suffire à elle-même s'adresse à Corinthe, si lointaine, ne peuvent tenir qu'à la qualité

²³⁸ Cf. Walter-Karydi 1973, fig. 140 et 161, pl. 97 n° 731, 99 n° 732, 123 n° 995, 996 et 1001 ; Cook 1981, 91, fig. 56,32-33 (P. de Borelli, P. de Hanovre).

²³⁹ Sur les importations de céramiques chiotès et nord-ioniennes des VII^e et VI^e s. en Grèce du Nord, D. Tsiafakis, « On some East Greek Pottery found at Karabournaki in the Thermaic Gulf », in : Krinzinger 2000, 417-423.

²⁴⁰ Martin 1972, 315-325 ; R. Martin, « Technique et chronologie des constructions thasiennes », *Thasiaca* (« BCH Suppl. » V ; Athènes 1979) 180, fig. 9 ; *id.*, « L'architecture archaïque de Thasos et l'Anatolie », in : *Mélanges A. M. Mansel* (Ankara 1974) 451-465, en part. 464-465, pl. 135-140 ; Y. Grandjean, *Recherches sur l'habitat thasien à l'époque grecque* (« Etudes thasiennes » XII ; Athènes 1988) 369-370, pl. 107,1 ; J. des Courtils, « Moulures architecturales en marbre du Musée de Thasos », *BCH* 121 (1997) 489-552 ; *id.*, « L'appareil polygonal 'lesbien' et l'architecture éolique », *REA* 100 (1998) 129-131 ; Grandjean, *Salvati* 2000, 198 et 204-205, fig. 136.

technique et esthétique des produits corinthiens, à leur prestige (ainsi au Sanctuaire de Zeus Ammon à Aphytis et à Sanè) ou encore à la personnalité des commanditaires. Elles s'échelonnent sur les deux siècles et demi de productions locales que nous avons rapidement parcourus, et nous ouvrent ainsi l'un des nombreux horizons de l'Égée du Nord.

Abréviations bibliographiques

- Åkerström 1966 = ATK : Å. Åkerström, *Die architektonischen Terrakotten Kleinasiens* (« Skrifter utgivna av svenska Institutet i Athen, 4^o » 11 ; Lund 1966).
- Akurgal 1956 = E. Akurgal, « Foça Kazıları ve Kyme Sondajları », *Anatolia* 1 (1956) 36-37.
- Akurgal 1961 = E. Akurgal, *Die Kunst Anatoliens* (Berlin 1961).
- Άνδρος και Χαλκιδική = A. N. Balkas (éd.), Άνδρος και Χαλκιδική. Πρακτικά Συμποσίου, Άνδρος, 23 Αυγούστου 1997 (« Ανδριακά Χρονικά » 29 ; Andros 1998).
- Αρχαία Μακεδονία = Αρχαία Μακεδονία / Ancient Macedonia (Cat. exposition, Αθήνες 1988).
- Archaia Thraki II = Αρχαία Θράκη. Πρακτικά 2^{ου} Διεθνούς Συμποσίου Θρακικών Σπουδών, Κομοτηνή 20-27 Σεπτεμβρίου 1992 (Komotini 1997).
- ATK = Åkerström 1966.
- Badie, Billot 2003 = A. Badie, M.-Fr. Billot, « Terres cuites architecturales de la côte argienne du Golfe Saronique », in : E. Konsolaki-Giannopoulou (éd.), *Αργοσαρωνικός. Πρακτικά 1^{ου} Διεθνούς Συνεδρίου Ιστορίας και Αρχαιολογίας του Αργοσαρωνικού, Πόρος, 26-29 Ιουνίου 1998* (Αθήνες 2003) 277-402.
- Bakalakis 1958 = G. Bakalakis, *Προανασκαφικές έρευνες στη Θράκη* (Thessalonique 1958).
- Bakalakis 1967 = G. Bakalakis, *Ανασκαφή Στρώμης* (Thessalonique 1967).
- Bayburtluoğlu 1977 = C. Bayburtluoğlu, *Erythrai II. Pismiş Toprak Eserler. Terracottas in Erythrai* (Ankara 1977).
- Billot 1980 = M.-Fr. Billot, « Style et chronologie des terres cuites architecturales de Sardes », *RA* (1980) 263-294.
- Borchhardt 1968 = J. Borchhardt, « Epichorische, gräko-persisch beeinflusste Reliefs in Kilikien », *MDAI(I)* 18 (1968) 172-205.
- Buschor 1957 = E. Buschor, « Altsamischer Bauschmuck », *MDAI(A)* 72 (1957) 1-34, Beil. 1-44.
- Cook 1973 = J. M. Cook, *The Troad. An Archaeological and Topographical Study* (Oxford 1973).
- Cook 1981 = R. M. Cook, *Clazomenian Sarcophagi* (« Kerameus » 3 ; Mayence 1981).
- Cook, Dupont 1998 = R. M. Cook, P. Dupont, *East Greek Pottery* (Londres/New York 1998).
- Coulié 2000 = A. Coulié, « Les vases à reliefs thasiens de l'époque archaïque », *BCH* 124 (2000) 96-160.
- Coulié 2002 = A. Coulié, *La céramique thasienne à figures noires* (« Etudes thasiennes » XIX ; Athènes 2002).
- Cyclades = *Les Cyclades. Matériaux pour une étude de géographie historique. Table ronde, Dijon 1982* (CNRS ; Paris 1983).
- Daux, Hansen, 1987 = G. Daux, E. Hansen, *Le Trésor de Siphnos* (« FD » II ; Athènes 1987).
- Des Courtils, Moretti 1993 = J. des Courtils, J.-Ch. Moretti (éds.), *Les grands ateliers d'architecture dans le monde égéen du VI^e siècle av. J.-C. Actes du colloque d'Istanbul, 23-25 mai 1991* (« Varia Anatolica » III ; Istanbul 1993).
- Dupont 2000 = P. Dupont, « Trafics méditerranéens archaïques : quelques aspects », in : Krinzinger 2000, 445-460.
- EAD = *Exploration Archéologique de Délos*.
- FD = *Fouilles de Delphes*.
- Freyer-Schauenburg 1974 = B. Freyer-Schauenburg, *Bildwerke der archaischen Zeit und des strengen Stils* (« Samos » XI ; Bonn 1974).
- Glendinning 1996a = M. R. Glendinning, *Phrygian Architectural Terracottas at Gordion* (Ph. D. Diss., Univ. of North Carolina (Chapel Hill 1996).
- Glendinning 1996b = M. R. Glendinning, « A Mid-Sixth-Century Tile Roof System at Gordion », *Hesperia* 65 (1996) 99-119.
- Graeve et al. 1987 = V. von Graeve, « Milet 1986 », *MDAI(I)* 37 (1987) 5-75.
- Graeve et al. 1991 = [V. von Graeve und Mitarbeiter], « Milet 1990 », *MDAI(I)* 41 (1991) 125-186.
- Grandjean, Salviat 2000 = Y. Grandjean, Fr. Salviat et al., *Guide de Thasos²* (« Sites et monuments » III² ; Athènes 2000).

- Guide de Thasos*¹ = *Guide de Thasos* (Ecole française d'Athènes, Athènes 1967).
- Hanfmann, Ramage 1978 = G. M. A. Hanfmann, N. H. Ramage, *Sculpture from Sardis: The Finds Through 1975* (Harvard Univ. Press, Cambridge Mass. / Londres 1978).
- Hiller 1975 = H. Hiller, *Ionische Grabreliefs der ersten Hälfte des 5. Jhts. v. Chr.* (« MDAI(I) Beih. » 12 ; Tübingen 1975).
- Hogarth 1908 = D. G. Hogarth, *Excavations at Ephesos. The Archaic Artemisia* (Londres 1908).
- Holtzmann 1979 = B. Holtzmann, « Une nouvelle sima archaïque », in : *Thasiaca* (« BCH Suppl. » V ; Athènes 1979) 1-9.
- Holtzmann 1989 = B. Holtzmann (éd.), *Γαλλική Αρχαιολογική Σχολή. Οδηγός της Θάσου*, 2^e édition (Athènes 1989).
- Holtzmann 1991 = B. Holtzmann, « Une sphinge archaïque de Thasos », *BCH* 115 (1991), 125-165.
- Hornbostel et al. 1977 = W. Hornbostel und Mitarbeiter, *Kunst der Antike. Schätze aus Norddeutschem Privatbesitz* (Mayence 1977).
- Kallintzi, Terzopoulou 1998 = K. Kallintzi, D. Terzopoulou, *Άβδηρα-Πολύστουλον* (Xanthi 1998).
- Kaltsas 1988 = N. E. Kaltsas, *Πήλινες διακοσμημένες κεραμίδες από τη Μακεδονία* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 37 ; Athènes 1988).
- Koukouli-Chrysanthaki, Muller, Papadopoulos 1999 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, A. Muller, St. Papadopoulos (éds.), *Θάσος. Πρώτες ύλες και τεχνολογία από τους προϊστορικούς χρόνους ως σήμερα / Thasos. Matières premières et technologie de la préhistoire à nos jours. Πρακτικά Διεθνούς Συνεδρίου / Actes du Colloque international, Λιμενάρια Θάσου/Thasos, Liménaria, 26-29/9/1995* (Καβάλα/Athènes 1999).
- Krinzinger 2000 = Fr. Krinzinger (éd.), *Die Ägäis und das westliche Mittelmeer, Beziehungen und Wechselwirkungen. 8. bis 5. Jh. v. Chr.* (« Archäologische Forschungen » 4 ; Vienne 2000).
- La Coste-Messelière 1936 = P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes* (« BEFAR » 138 ; Paris 1936).
- Langlotz 1966 = E. Langlotz, *Die kulturelle und künstlerische Hellenisierung der Küsten des Mittelmeeres durch die Stadt Phokaia* (Cologne 1966).
- Langlotz 1969 = E. Langlotz, « Beobachtungen in Phokaia », *AA* (1969) 377-395.
- Langlotz 1975 = E. Langlotz, *Studien zur Nordostgriechischen Kunst* (Mayence 1975).
- Launey 1944 = M. Launey, *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès à Thasos* (« Etudes thasiennes » I ; Paris 1944).
- Lauter 1975 = H. Lauter, « Die beiden älteren Tyrannenpaläste in Larissa am Hermos », *BjB* 175 (1975) 33-57.
- Laviosa 1973 = Cl. Laviosa, « Un rilievo arcaico di Iasos e il problema del fregio nei templi ionici », *ASAtene* 50-51, n. s. 34-35 (1972-1973) 397-418.
- Lazaridis 1969 = D. Lazaridis, *Νεάπολις, Χριστούπολις, Καβάλα. Όδηγός Μουσείου Καβάλας* (Athènes 1969).
- Lemos 1991 = A. Lemos, *Archaic Pottery of Chios, The Decorated Styles*, vol. I. Text ; vol. II. Plates (« Oxford University Committee for Archaeology, Monograph » 30 ; Oxford 1991).
- Lemos 2000 = A. Lemos, « Aspects of East Greek Pottery and Vase Painting », in : Krinzinger 2000, 377-391.
- Le Roy 1967 = Ch. Le Roy, *Les terres cuites architecturales* (« FD » II ; Athènes 1967).
- Lordkipanidzé, Lévêque 1999 = O. Lordkipanidzé, P. Lévêque (dir.), *Religions du Pont-Euxin. Actes du VIII^e Symposium de Vani (Colchide)*, 1997 (Besançon 1999).
- Μακεδόνες = Μακεδόνες, οι Έλληνες του Βορρά* (Cat. exposition Hanovre 1994).
- Martin 1972 = R. Martin, « Chapiteaux ioniques de Thasos », *BCH* 96 (1972) 303-325.
- Martin 1973 = R. Martin, « Compléments à l'étude des chapiteaux ioniques de Délos. Les chapiteaux d'époque archaïque », in : *Etudes déliennes* (« BCH Suppl. » I ; Athènes 1973) 371-398.
- Mer Egée = Mer Egée, Grèce des Iles* (Réunion des Musées Nationaux, Paris 1979).
- Moustaka et al. 2004 = A. Moustaka, E. Skarlatidou, M.-C. Tzannes, Y. Ersoy (éds.), *Klazomenai, Teos and Abdera: Metropoleis and Colony, Proceedings of the Intern. Symposium held at the Archaeological Museum of Abdera, 20-21 October 2001* (Thessalonique 2004).
- Müller, Prost 2002 = Ch. Müller, Fr. Prost (éds.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Etudes en l'honneur de Francis Croissant* (« Histoire ancienne et médiévale » 69 ; Paris 2002).
- MuM A. G. = *Münzen und Medaillen A. G.* (Bâle).
- Ognenova-Marinova 1980 = L. Ognenova-Marinova, « Tuiles et terres cuites architecturales », in : *Nessebre II* (Académie bulgare des sciences archéologiques, Sofia 1980) 110-155.
- Ohnesorg 1990 = A. Ohnesorg, « Archaic Roof Tiles from the Heraion of Samos », in : Winter 1990b, 181-192, pl. 20-22.
- Ohnesorg 1993 = A. Ohnesorg, *Inselionische Marmordächer* (« DAA » 18, 2, « Architektur auf Naxos und Paros » II ; Mayence 1993).
- Ohnesorg 1996 = A. Ohnesorg, « Motiv- oder Architektursäulen », in : Schwandner 1996, 39-46.

- Okhotnikov, Ostroverkhov 1991 = S. B. Okhotnikov, A. S. Ostroverkhov, « L'île de Leukè et le culte d'Achille », *Pontica* 24 (1991) 53-74.
- Pfaff 2001 = Ch. Pfaff, « Architectural Terracottas », in A. Cambitoglou et al., *Torone I. The Excavations of 1975, 1976, and 1978* (« Βιβλιοθήκη της ἐν Ἀθῆναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας » 207 ; Athènes 2001), 676-677.
- Pfuhl, Möbius 1977 = E. Pfuhl, H. Möbius, *Die ostgriechischen Grabreliefs I* (Mayence 1977).
- Picard 1921 = Ch. Picard, « Fouilles de Thasos (1914 et 1920) », *BCH* 45 (1921) 86-173.
- Picard, Avezou 1913 = Ch. Picard, Ch. Avezou, « Les fouilles de Thasos (1912) », *CRAI* (1913) 360-378.
- Picard, Avezou 1914 = Ch. Picard, Ch. Avezou, « Les fouilles de Thasos (1913) », *CRAI* (1914) 276-305.
- Picard 1941 = Ch. Picard, « Une cimaise archaïque thasienne », *Mon Piot* 38 (1941) 55-92, pl. V.
- Ramage 1978 = A. Ramage, *Lydian Houses and Architectural Terracottas* (« Archaeological Exploration of Sardis, Monograph » 5 ; Cambridge Mass. 1978).
- Ratté 1994 = Ch. Ratté, « Archaic Architectural Terracottas from Sector Byzfort at Sardis », *Hesperia* 63 (1994) 361-390, pl. 81-88.
- Rolley 1964 = G. Daux (Cl. Rolley), « Travaux de l'Ecole Française en Grèce. Thasos. Evraïocastro », *BCH* 88 (1964) 866-879.
- Rusyaeva 1988 = A. S. Rusyaeva, « Terres cuites architecturales archaïques à Olbia » (en russe), *Antichnie drevnosti severnovo pritchernomoria* (Kiev 1988) 23-51.
- Rusyaeva 1994 = A. S. Rusyaeva, « Investigations of the Western Temenos of Olbia », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia* 1 (1994) 80-102.
- Rusyaeva 2003 = A. S. Rusyaeva, « The Temple of Achilles on the Island of Leuke in the Black Sea », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia* 9 (2003), 1-16.
- Schneider 1990 = P. Schneider, « New Information from the Discovery of an Archaic Tiled Roof in Ionia », in : Winter 1990, 211-222, pl. 27.
- Schneider 1996 = P. Schneider, « Neue Funde vom archaischen Apollontempel in Didyma », in : Schwandner 1996, 78-83.
- Schwandner 1996 = E.-L. Schwandner (éd.), *Säule und Gebälk. Zu Struktur und Wandlungsprozess griechisch-römischer Architektur. Bauforschungskolloquium in Berlin vom 16. bis 18. Juni 1994, veranstaltet vom Architekturreferat des DAI* (« Diskussionen zur Archäologische Bauforschung » 6 ; Mayence 1996).
- Servais 1980 = Aiki I. *Les deux sanctuaires. Les carrières de marbre à l'époque paléochrétienne* (« Etudes thasiennes » IX ; Athènes 1980).
- Simantoni-Bournia 1991 = E. Simantoni-Bournia, « Πλίνθοι καὶ κέραμοι ἀτάκτως ἐρριμμένοι », *ArchEph* (1991) 71-109.
- Stamatopoulou, Yeroulanou 2002 = M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece* (« Studies in Classical Archaeology » 1 ; Oxford 2002).
- Theodorescu 1970 = D. Theodorescu, « Notes histriennes », *RA* (1970) 29-48.
- Touratsoglou 1996 = I. Touratsoglou, *Μακεδονία. Ιστορία, Μνημεία, Μουσεία* (Athènes 1996).
- Tsatsopoulou 1988 = Tz. Tsatsopoulou, « Η ανασκαφική έρευνα στην αρχαία Μεσημβρία κατά το έτος 1988 », *AEMTh* 2 (1988) 489-498.
- Vinogradov, Kryžickij 1995 = J. V. Vinogradov, S. D. Kryžickij, *Olbia, Eine altgriechische Stadt im Nordwestlichen Schwarzmeerraum* (« Mnemosyne Suppl. » 149 ; Leyde/New York/Cologne 1995).
- Vokotopoulou 1993 = J. P. Vokotopoulou, « Nouvelles données sur l'architecture archaïque en Macédoine centrale et en Chalcidique », in : Des Courtils, Moretti 1993, 89-95, pl. XII-XIV.
- Vokotopoulou 1996 = J. Vokotopoulou, *Guide du Musée Archéologique de Thessalonique* (Thessalonique 1996).
- Walter-Karydi 1970 = E. Walter-Karydi, « Äolische Kunst », in : *Studien zur griechischen Vasenmalerei* (« Antike Kunst, Beih. » 7 ; Bern 1970) 3-18, pl. 1-10.
- Walter-Karydi 1973 = E. Walter-Karydi, *Samische Gefässe des 6. Jahrhunderts v. Chr. Landschaftsstile ostgriechischer Gefässe* (« Samos » VI 1 ; Bonn 1973).
- Winter 1990 = N. A. Winter (éd.), *Proceedings of the 1st International Conference on Archaic Greek Architectural Terracottas, Athens, December 2-4 1988*, *Hesperia* 59, 1 (1990).
- Winter 1993a = N. A. Winter, *Greek Architectural Terracottas from the Prehistoric to the End of the Archaic Period* (Oxford 1993).
- Winter 1993b = N. A. Winter, « Kroisos' Role in the Diffusion of Greek Mainland Architectural Terracottas to Ionia », in : Des Courtils, Moretti 1993, 29-33, pl. V.
- Winter 1994 = N. Winter (éd.), *Proceedings of the International Conference on Greek Architectural Terracottas of the Classical and Hellenistic Periods, December 12-15, 1991* (« *Hesperia* Suppl. » XXVII ; Princeton 1994).

- Zaphiropoulou 2003 = Ph. Zaphiropoulou, *La céramique « mélienne »* (« EAD » XLI ; Athènes 2003).
- Zeest 1966 = I. B. Zeest, *La production céramique et les matériaux de construction en terre cuite dans l'antiquité. Bilan des ressources archéologiques* [en russe] (Moscou 1966).
- Zimmermann 1990a = K. Zimmermann, « Archaische Dachterrakotten aus Histria », in : Winter 1990b, 223-233, pl. 28-32.
- Zimmermann 1990b = K. Zimmermann, « Zu den Dachterrakotten griechischer Zeit aus Histria », in : P. Alexandrescu, W. Schuller (éds.), *Histria : Eine Griechenstadt an der rumänischen Schwarzmeerküste* (« Xenia, Konstanzer althistorische Vorträge und Forschungen » 25 ; Constance 1990) 155-177.
- Zimmermann 2004 = K. Zimmermann, « Ein Fenster zur Vergangenheit aufstossen. Archäologische Forschungen an der Rumänischen Schwarzmeerküste », *Traditio et Innovatio, Forschungsmagazin der Universität Rostock* 9 (2004) 32-35.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Clay architectural decorations on the north shores of the Aegean

The current study examines the chronology and the production procedures of the most ancient architectural decorations made of clay from the north Aegean, namely Thasos, by Thasian coroplasts, in collaboration with the first generation of Thasian black-figured vase-painters for the production of antefixes and with Laconian coroplasts for the production of acroteria, free from any influence from Asia Minor. The inventory of the creations of the sixth and the beginning of the fifth century permits a provisional distinction, based on the variety of iconographic repertoire, of Thasian production and of the other workshops that were possibly situated on Oisyme, Argilos, Torone, Abdera and Samothrace. Although the Aeolian influence is often stressed, it seems probable that it was less exclusive than previously thought, or even doubtful, since the clay products from Asia Minor and especially Ionia are made known in their morphological and iconographic variety and their chronology has now become clearer. From the middle of the sixth century the influence of Miletus, which is selectively absorbed, plays a major role in the formation of a *koine* that includes Ionia, Aiolis, the north shores of the Aegean and the Black Sea, and prevails between 520-480 BC. Corinthian imports are sporadic since 570, and are followed around the end of the sixth century by Corinthian decorations, known especially from Thasos. During the same period certain types, characteristic of the north shores of the Aegean, are created, reproduced until the fourth century and imitated in the Pontic area. At the same time coroplasts and sculptors that work on marble and poros approach each other.

Κεραμικοί αρχιτεκτονικοί διάκοσμοι στις βόρειες ακτές του Αιγαίου

Ἡ παρούσα μελέτη ἐξετάζει πρῶτα τὴν χρονολογία καὶ τὴς διαδικασίες παραγωγῆς τῶν ἀρχαιότερων ἀρχιτεκτονικῶν κεραμικῶν διακόσμων τοῦ βορείου Αἰγαίου, ἐκείνων τῆς Θάσου, ἀπὸ Θασίους κοροπλάθους, σὲ συνεργασία μὲ τὴν πρώτη γενεὰ Θασίων ζωγράφων μελανόμορφων ἀγγείων γιὰ τὴν παραγωγή ἀκροκεράμων καὶ σὲ συνεργασία μὲ Λάκωνες κοροπλάθους γιὰ τὴν παραγωγή ἀκρωτηρίων ἀηλλαγμένων ἀπὸ κάθε μικρασιατικῆ ἐπιρροή. Ὁ ἀπολογισμὸς τῶν δημιουργιῶν τοῦ ἔκτου καὶ τῶν ἀρχῶν τοῦ πέμπτου αἰ. ἐπιτρέπει τὴν προσωρινὴ διάκριση, βάσει τῆς ποικιλίας τῶν εἰκονογραφικῶν θεματολογιῶν, τῆς Θάσου καὶ τῶν ἄλλων ἐργαστηρίων ἐγκατεστημένων κατὰ πᾶσαν πιθανότητα στὴν Οἰσύμη, τὴν Ἄργιλο, τὴν Τορώνη, τὰ Ἄβδηρα καὶ τὴν Σαμοθράκη. Παρ' ὅλον πὸν προβάλλεται συχνά, ἡ ἐπιρροή τῆς Αἰολίδος φαίνεται ὅλο καὶ λιγώτερο ἀποκλειστικῆ, ἀκόμη καὶ ἀβέβαια, καθὼς τὰ κεραμικὰ προϊόντα τῆς Μικρᾶς Ἀσίας, τῆς Ἰωνίας ἰδίως, γίνονται γνωστὰ σ' ὅλην τὸς τὴν μορφολογικὴ καὶ εἰκονογραφικὴ ποικιλία καὶ ἡ χρονολογία τὸς καθίσταται σαφέστερη. Ἀπὸ τὰ μέσα τοῦ ἔκτου αἰ. ἡ ἐπιρροή τῆς Μιλήτου, ἡ ὁποία ἀφομοιώνεται ἐπιλεκτικὰ, διαδραματίζει μείζονα ρόλο στὴν διαμόρφωση μιᾶς κοινῆς πὸς περιλαμβάνει τὴν Ἰωνία, τὴν Αἰολίδα, τὴς βόρειες ἀκτές τοῦ Αἰγαίου καὶ τὸν Εὐξείνιο

Πόντο καὶ ἐπικρατεῖ σ' αὐτὲς τὶς περιοχὲς κατὰ τὰ ἔτη 520-480. Οἱ εἰσαγωγὲς ἀπὸ τὴν Κόρινθο, σποραδικὲς ἀπὸ τὸ 570, ἀκολουθοῦνται κατὰ τὰ τέλη τοῦ ἔκτου αἰ. ἀπὸ κορινθιανίζοντες διακόσμους, πὺ ἀπαντοῦν ἰδίως στὴν Θάσο. Κατὰ τὴν ἴδια περίοδο ἀναπτύσσονται μερικοὶ τύποι χαρακτηριστικοὶ τῶν βορείων ἀκτῶν τοῦ Αἰγαίου, πὺ ἐπαναλαμβάνονται μέχρι τὸν τέταρτο αἰ. καὶ γίνονται ἀντικείμενο ἀπομιμήσεων στὸν Πόντο, παράλληλα δὲ παρατηρεῖται σύγκλιση μεταξὺ τῶν κοροπλάθων καὶ τῶν γλυπτῶν πὺ ἐπεξεργάζονται τὸ μάρμαρο καὶ τὸν πωρόλιθο.

La peinture funéraire en Macédoine

(pl. 55–56)

Hariclia Brécoulaki

Sans compter l'ensemble des stèles d'Aigéai, ni les stèles sporadiques mises au jour à Béroia, à Makrygialos et à Amphipolis, le corpus des peintures funéraires de la Macédoine antique dont nous disposons aujourd'hui se compose d'une soixantaine de documents, dont la grande majorité est localisée dans la basse Macédoine, avec une concentration notable sur les sites d'Aigéai, puis de Miéza, de Piérie septentrionale et de Pella. Des documents isolés ont été découverts aux alentours de Thessalonique – à Hagios Athanasios, Sédès et Phoinikas –, ainsi qu'à Thessalonique même et dans un groupe plus cohérent de tombes de l'ancienne Lété. Plus à l'Est, les tombes d'Aineia et de Potidée nous offrent les seuls témoignages picturaux existants, avant une nouvelle concentration de documents peints dans la partie orientale de la Macédoine, à Amphipolis, et deux monuments isolés à Tragilos et Drama. Ces peintures sont datées entre le troisième quart du IV^e et la fin du III^e siècle av. J.-C., mais la plupart se situent vers la fin du IV^e et le début du III^e. Elles se caractérisent par une hétérogénéité stylistique et iconographique, qui tout en constituant en elle-même une donnée intéressante, interdit, dans cet état encore fragmentaire de la documentation, la constitution de classements stricts.

Aussi me limiterai-je ici à quelques remarques sur leur langage iconographique et divers aspects picturaux, concernant leur degré de raffinement technique et leur cohérence formelle, qui rendent possible une première évaluation des différents niveaux de production¹.

L'évidence quantitative de la répartition des tombes peintes sur une quinzaine de sites macédoniens, visible dans le tableau I, confirme, dans un premier temps, que l'usage de la peinture représente un phénomène très restreint, si l'on tient compte du grand nombre des sépultures fouillées dans les nécropoles les mieux explorées, bien qu'il s'avère impossible pour le moment d'effectuer une statistique représentative. Par conséquent, même dans les cas d'une décoration picturale modeste et indépendamment de ses aspects formels ou iconographiques, nous y reconnaissons les signes d'un soin particulier apporté par les commanditaires à la réalisation du monument sépulcral.

¹ Sur les aspects picturaux de la peinture funéraire de Macédoine, voir Brécoulaki 2003.

| Sites | Tombses à chambre | Tombses à ciste | Sarcophages | Mobilier funéraire | |
|-------------------------|-------------------|-----------------|-------------|--------------------|----------|
| | | | | Trônes | Klinés |
| Aigéai | 5 | 2 | | 2 | 1 |
| Miéza | 4 | 1 | | | |
| Dion | 1 | | | | 1 |
| Piérie septentrionale | 2 | 4 | | | 1 |
| Pella | 1 | 5 | | | |
| Hagios Athanasios | 1 | 1 | | | |
| région de Thessalonique | 1 | 2 | | | 1 |
| Dervéni | | 5 | | | |
| Aineia | | 3 | | | |
| Potidée | 1 | | 1 | | 1 |
| Amphipolis | 1 | 7 | | | 1 |
| Tragilos | | | 1 | | |
| Angista (Serrès) | | | | | 1 |
| Drama | 1 | | | | |
| Total | 18 | 30 | 2 | 2 | 7 |

Tableau I : Répartition par sites des monuments funéraires ornés de peintures figurées

Parmi le groupe des tombes macédoniennes, dont le nombre s'élève, avec les nouvelles découvertes de Pella², à peu près à quatre-vingts³, dix-huit portent une décoration picturale, mais neuf seulement sont ornées de compositions figuratives ; trois d'entre elles ont été découvertes à Aigéai⁴, quatre à Miéza⁵, une à Hagios Athanasios⁶ et une à Phoinikas⁷. Le décor des autres tombes consiste presque toujours en frises horizontales composées de motifs végétaux ou géométriques, en file, à l'intérieur de la chambre funéraire ou de l'antichambre (tombe Rhomaios⁸, tombes de Korinos⁹, Potidée¹⁰, Amphipolis¹¹). Le mobilier funéraire décoré de peintures des tombes macédoniennes se limite à deux trônes en marbre découverts dans

² P. Chrysostomou, « Ανασκαφικές έρευνες στους τύμβους της Πέλλας κατά το 1994 », *AEMTh* 8 (1994) 53-72 ; « Ανασκαφικές έρευνες στους τύμβους της Πέλλας κατά το 1995 », *AEMTh* 9 (1995) 53-72.

³ Pour une bibliographie sur les tombes macédoniennes, voir Miller 1993.

⁴ Andronicos 1984 ; Andronicos 1997 ; Drougou, Paliadeli 1999.

⁵ K. F. Kinch, « Le tombeau de Niausta. Tombeau macédonien », *Danske Vidensk. Selsk. Skrifter 7, Historisk og Filologisk (= Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark, 7^e série, Section des Lettres)* IV, 3 (1920) 283-288 ; Miller 1993 ; Rhomiopoulou 1997.

⁶ M. Tsimbidou-Avloniti, « Ταφικός τύμβος στον Άγ. Αθανάσιο Θεσσαλονίκης : η ολοκλήρωση της έρευνας », *AEMTh* 7 (1993) 251-264 ; *ead.*, « Άγ. Αθανάσιος 1994. Το χρονικό μιας αποκάλυψης », *AEMTh* 8 (1994) 231-240 ; *ead.*, « Οι ταφικοί τύμβοι της περιοχής Αγ. Αθανασίου Θεσσαλονίκης (1992-1997) : έρευνα και προοπτικές », *AEMTh* 10A (1996) 427-442 ; voir aussi son article dans ce volume.

⁷ M. Tsimbidou-Avloniti, « Ο μακεδονικός τάφος του Φοίνικα Θεσσαλονίκης », *in: Αρχαία Μακεδονία V* (1993) 1645-1648.

⁸ K. Rhomaios, *Ο μακεδονικός τάφος της Βεργίνας* (Athènes 1951).

⁹ G. Giannakis, P. Kalogéridis, M. Bessios, « Προστασία-ανάδειξη μακεδονικών τάφων Κορινού », *AEMTh* 14 (2000) 395-403, fig. 5, 6.

¹⁰ Sismanidis 1997.

¹¹ S. Samartzidou, « Νέα ευρήματα από τις νεκροπόλεις της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 1 (1987) 327-339.

la « tombe Rhomaios » et la « tombe d'Eurydice » à Aigéai¹² et à six klinés, dont quatre seulement conservent aujourd'hui une décoration lisible¹³, celles de la tombe Bella à Aigéai¹⁴, des tombes de Potidée¹⁵ et d'Amphipolis¹⁶ et une kliné de Thessalonique aujourd'hui conservée au musée du Louvre¹⁷. Cas unique, une scène figurée orne le couvercle d'un sarcophage provenant de l'ancienne Tragilos¹⁸. Parmi le groupe plus large des tombes à ciste, une trentaine conserve des vestiges picturaux plus ou moins fragmentaires, mais c'est seulement à l'intérieur de deux tombes monumentales, la « tombe de Perséphone » à Aigéai et la tombe récemment mise au jour à Pella¹⁹, qu'ont été révélées des compositions figurées de grandes dimensions.

Sur le tableau II sont rassemblés les thèmes iconographiques repérés sur les tombes et le mobilier funéraire²⁰. Une série des thèmes narratifs, évoquant des activités masculines ou des figures humaines et divines dans des compositions plus ou moins complexes, qui, en principe, ornent les monuments les plus somptueux, révèlent la grande variété de l'iconographie funéraire macédonienne, ainsi que la participation de peintres de styles différents. Il me semble significatif à ce propos que la main d'un même artiste n'ait pas été reconnue jusqu'à présent sur deux monuments distincts. Il s'agit de thèmes qui ont tendance, d'une part, à mettre en relief l'*arete* guerrière du défunt (« tombe Kinch » et « tombe du Jugement » à Lefkadia, kliné de la tombe Sotiriadis à Dion) et son élévation au rang de héros (tombe II du tumulus Bella à Aigéai), d'autre part, à exalter son statut social par ses activités nobles (scène de chasse sur la tombe de Philippe II). Dans la grande composition de la chasse de la tombe de Philippe II, nous retrouvons, certes, une allusion aux activités « terrestres » du roi assassiné, mais la scène semble chargée d'une série de connotations symboliques complexes, qui ont pu concerner non seulement le passé victorieux du roi et son nouveau statut dans l'au-delà, mais aussi l'avenir de son successeur²¹.

¹² Andronicos 1987 ; M. Andronicos, in : R. Ginouvès (dir.), *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993) 154-161, fig. 135-137 ; voir aussi l'article d'A. Kottaridou dans ce volume.

¹³ Les klinés qui ne conservent plus leur décoration peinte sont celles de la tombe Sotiriadis à Dion (G. Sotiriadis, « Άνασκαφαί Δίου Μακεδονίας », *PraktAE* [1930] 36-51 ; *id.*, « Άνασκαφαί ἐν Δίῳ. Ὁ καμαρωτὸς τάφος », *EETHess* 2 [1932] 5-19) et la kliné de la tombe d'Angista à Serrés (Sismanidis 1997, 82-85).

¹⁴ Andronicos 1984, 35-36, fig. 15-16 ; Drougou, Paliadeli 1999, fig. 90-94.

¹⁵ Sismanidis 1997.

¹⁶ D. Lazaridis, *Άμφίπολις* (Athènes 1993) 78-82, fig. 42-44 ; Sismanidis 1997, 85-91, pl. 7c.

¹⁷ A. Rouveret, *Peintures grecques antiques. La collection hellénistique du musée du Louvre* (Paris 2004) 127-132.

¹⁸ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Άνασκαφικές έρευνες στην αρχαία Τράγυλο. Πρώτες γενικές αρχαιολογικές και ιστορικές παρατηρήσεις », in : *Αρχαία Μακεδονία* III (1983) 123-146.

¹⁹ Lilimbaki-Akamati 2001, 451-460.

²⁰ Sur les aspects iconographiques des peintures macédoniennes, voir : S. G. Miller, « The Iconography of Tomb Painting in Hellenistic Macedonia », in : E. M. Moormann (éd.), *Functional and Spatial Analysis of Wall Painting. Proceedings of the Fifth International Congress on Ancient Wall Painting, Amsterdam, 8-12 September, 1992* (« BABesch Suppl. » 3 ; Leyde 1993) 115-118 ; *ead.*, « Iconographic Issues in Hellenistic Macedonia : The Tradition of Painting », in : D. Scagliarini Corlàita (éd.), *I temi figurativi nella pittura parietale antica (IV sec. a.C. - IV sec. d.C.)*. *Atti del VI Convegno internazionale sulla pittura parietale antica, Bologna, 20-23 sett. 1995* (Bologne 1997) 85-88 ; C. Charatzopoulou, « La peinture funéraire en Grèce du IV^e au II^e s. av. J.-C. Un état de la recherche », in : Barbet 1998, 43-49.

²¹ Sur l'identité des défunts et la scène de chasse, voir : Andronicos 1984, 117-197 ; L. E. Baumer, U. Weber, « Zum Fries des 'Philippgraves' von Vergina », *HASB* 14 (1991) 27-41 ; A. Pekridou-Gorecki, « Zum Jagdfries des sog. Philipp-graves in Vergina », in : F. Blakolmer et al. (éds.), *Fremde Zeiten. Festschrift J. Borchhardt II* (Vienne 1996) 89-103 ; Thémiélis, Touratsoglou 1997, 183-185 ; O. Palagia, « Hephaistion's Pyre and the Royal Hunt of Alexander », in : A. B. Bosworth, E. J. Baynham (éds.), *Alexander the Great in Fact and Fiction* (Oxford 2000) 167-206 ; Chr. Saatsoglou-Paliadeli, « In the Shadow of History. The Emergence of Archaeology », *ABSA* 94 (1999) 353-367 ;

Tableau II : Principaux thèmes iconographiques peints repérés sur les tombes et leur mobilier

| Sites | Thèmes | Tombes à chambre / localisation des peintures | Tombes à ciste | Sarcophages | Mobilier funéraire |
|--------------------------|--|---|--------------------------------|-------------|--|
| Aigéai | Scène de chasse | Tombe de Philippe II, Façade | | | |
| | Course de biges | Tombe III, antichambre | | | |
| | Rinceaux | Tombe III, chambre funéraire | | | |
| | Enlèvement de Koré, scène des trois Parques ? | | « Tombe de Perséphone » | | |
| | Epiphanie de Pluton et Perséphone sur quadrigé | | | | « Tombe d'Eurydice », trône |
| | Couronnement de guerrier | Tombe I du tumulus Bella, façade | | | |
| | Cycle dionysiaque | | | | Tombe II du tumulus Bella, kliné |
| | Rinceaux, oiseaux | | Tombe de Palatitsia | | |
| Miéza | Couple allongé (Pluton et Perséphone ?) | « Tombe des Palmettes », façade | | | |
| | Motifs végétaux | « Tombe des Palmettes », antichambre | | | |
| | Jugement du défunt par Eaque et Rhadamanthe | « Tombe du Jugement », façade | | | |
| | Combat entre Centaures et Lapithes | « Tombe du Jugement », façade | | | |
| | Combat entre cavalier et fantassin | « Tombe Kinch », chambre funéraire | | | |
| | Perirrhantéron et autel (?) | Tombe de Lyson et Kal- liklès, antichambre | | | |
| | Armes et guirlandes | Tombe de Lyson et Kal- liklès, chambre funéraire | | | |
| | Pigeons | | Tombe de 1989 | | |
| Dion | Guirlandes, motifs stylisés | « Tombe Sotiriadis », chambre funéraire | | | |
| | Combat de cavaliers | | | | « Tombe Soti- riadis », kliné |
| Piérie septentrionale | Rinceaux | Tombe de Korinos, chambre funéraire | | | |
| | Armes | Tombe de Katérini, antichambre | | | |
| | Rinceaux | Tombe de Katérini, chambre funéraire | | | |
| | Armes, couronnes | | Tombe de Ma- krygialos 1983 | | |
| | Armes, objets variés | | Tombe de Kitros 2/1987 | | |
| | Couronnes végétales | | Tombe de Korinos 3/2001 | | |
| | Cycle dionysiaque | | | | Tombe de Pydna, kliné |

ead., « Βεργίνα 1938-1998 : Ζητήματα ερμηνείας και χρονολόγησης », in : Pandermalis, Drougou, Hatzopoulos et al. 1999, 37-48 ; A. Kottaridou, « Macedonian Burial Customs and the Funeral of Alexander the Great », in : Pandermalis, Drougou, Hatzopoulos et al. 1999, 113-120 ; Kottaridi 2002. En dernier, voir Saatsoglou-Paliadéli 2004.

| | | | | | |
|-------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------------|
| Pella | Objets variés de l'univers féminin | Tombe C/1994, chambre funéraire | | | |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe II/1976 | | |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe I/1981 | | |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe 4/1989 | | |
| | Figures d'intellectuels, course hippique, rinceaux | | Tombe 2001 | | |
| Hagios Athanasios | Scène de banquet, grandes figures de guerriers, armes | Tombe III, façade | | | |
| | Griffons affrontés | Tombe III, fronton | | | |
| | Bucranes et phiales, armes | Tombe III, chambre funéraire | | | |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe 1994 | | |
| région de Thessalonique | Scène de <i>dexiosis</i> ? | Tombe de Phoinikas, façade | | | |
| | Cycle dionysiaque | | | | Tombe I de Thessalonique, kliné |
| | Guirlandes | | Tombe C de Sédès | | |
| | Bandelettes | | Tombe A de Thessalonique | | |
| Dervéni | Motifs végétaux | | Tombe A | | |
| | Motifs végétaux | | Tombe B | | |
| | Objets variés de l'univers féminin, pigeons, guirlandes | | Tombe 1994 | | |
| Aineia | Objets variés de l'univers féminin, pigeons, rinceaux | | Tombe II | | |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe III | | |
| Potidée | Motifs végétaux | Tombe II, chambre funéraire | | | |
| | Cycle dionysiaque | | | | Tombe II, kliné |
| | Motifs végétaux | | | Tombe D | |
| Amphipolis | Cycle dionysiaque | | | | Tombe I, kliné |
| | Objets variés de l'univers féminin | | Tombe de Kastas | | |
| | Objets variés de l'univers féminin, deux figures féminines | | Tombe T1 / Secteur L | | |
| | Rinceaux | | Tombe T2 / Secteur L | | |
| | Motifs végétaux | | Tombe T2 / Secteur L | | |
| | Rinceaux | Tombe TII, chambre funéraire | | | |
| Tragilos | Scène de lamentation, armes, rinceaux | | | Sarcophage de Tragilos | |
| Drama | Animaux affrontés, bucranes et phiales | Tombe de Drama, chambre funéraire | | | |

La représentation des courses des biges dans l'antichambre de la tombe III d'Aigéai a pu également renvoyer au statut princier du défunt par l'allusion à l'organisation des concours athlétiques lors des funérailles des membres de la cour royale²². Sur une frise de petites dimensions ornant la partie supérieure des parois de la grande tombe à ciste de Pella est représentée une course hippique, associée à la classe aristocratique et à la cavalerie. Cependant, la présence des tumuli sur la frise de Pella confère à cette course un caractère funéraire, qui renvoie justement au déroulement de ce type de jeux, pratiqués en Macédoine jusqu'au temps de Cassandre. A l'intérieur de cette même tombe, la représentation des hommes aux expressions pensives, le papyrus que tient l'homme barbu du mur Nord, et surtout la représentation de la sphère astronomique à côté de la figure de la paroi Ouest, identifiée selon toute vraisemblance comme le défunt, sont autant d'éléments qui renvoient aux activités philosophiques de ce dernier, entouré de son cercle intellectuel²³. Il s'agirait d'une mise en valeur de la fonction terrestre du défunt, qui s'éloigne du domaine des activités physiques viriles typiques (guerre, chasse, concours athlétiques), figurées sur les autres tombes à référent masculin indiquées plus haut.

L'identification avec Pluton et Perséphone du couple en position allongée peint sur le fronton de la « tombe des Palmettes » représente pour le moment l'hypothèse la plus plausible, compte tenu de la popularité que connaît ce sujet en Macédoine dans le milieu funéraire²⁴. Cependant, les traits personnalisés du visage de la femme, la barbe grise de l'homme qui évoque un personnage âgé – caractère qui ne l'associe pas directement au dieu omnipotent et vigoureux des Enfers –, enfin le chiton à manches longues, qui ne représente pas un habit ordinaire de Pluton, nous inciteraient à nous interroger également sur la possibilité d'une identification du couple comme celui des défunts. La clef que tient de sa main droite le personnage masculin évoquerait alors un attribut sacerdotal plutôt que l'entrée symbolique des Enfers et le caractériserait comme un prêtre.

La scène du Jugement figurée sur la façade de la grande tombe de Lefkadia²⁵, composée de quatre figures masculines, identifiées de gauche à droite avec le défunt, Hermès Psychopompe qui le conduira au royaume de l'au-delà et avec les juges des Enfers Eaque et Rhadamanthe, aurait, en fait, des analogies avec le concept « platonicien »²⁶ tel qu'il a été exprimé dans le *Gorgias* (523a-b, 524e) : l'âme anonyme du défunt se présente devant Eaque, Rhadamanthe et leur frère Minos, qui décideront s'il mérite bien le séjour éternel dans l'île des Bienheureux. L'*arete* guerrière du défunt, exprimée à travers les scènes de bataille figurées sur les zones supérieures du monument (combat entre Grecs et Perses sur la frise, centauro-machie sur les métopes) semble contribuer à l'avis favorable des juges pour son passage heureux dans l'au-delà. L'épiphanie des dieux des Enfers sur le dossier du trône de la « tombe

²² Andronicos 1984, 202-206, fig. 166-167 ; H. Brécoulaki, « Observations sur la course des chars représentée dans l'antichambre de la tombe III à Verghina », in : Barbet 1998, 51-57.

²³ Lilimbaki-Akamati 2001.

²⁴ K. Rhomiopoulou, « A New Monumental Chamber Tomb with Paintings of the Hellenistic Period near Lefkadia », *AAA* 6 (1973) 87-92 ; Rhomiopoulou 1997, 33 ; A. G. Mantis identifie le couple avec Pluton et Perséphone κλειδοῦχος. Cependant, ce n'est pas Perséphone qui tient la clef comme le suggère l'auteur, mais Pluton (A. G. Mantis, *Προβλήματα της εικονογραφίας των ιερών και των ιερών στην αρχαία ελληνική τέχνη* [Athènes 1990] 35, n. 93-98).

²⁵ Petsas 1966 ; V. J. Bruno, *Form and Colour in Greek Painting* (Londres 1977) 23-30, pl. 5b-9 ; Andronicos 1987, 363-364, 367.

²⁶ Petsas 1966, 142-144.

d'Eurydice » à Aigéai suggère un rapport privilégié de la défunte avec les divinités. Dans ce cas, la haute fonction sacerdotale qui est attribuée à la morte²⁷, semble lui assurer un passage heureux à l'au-delà sans qu'il y ait besoin d'intermédiaire ou de jugement préalable.

Le guerrier de la tombe Bella à Aigéai se caractérise par une allure héroïque et solitaire²⁸, accentuée grâce à la couronne d'or qui lui est remise par une figure féminine imposante, vue de profil, que M. Andronicos identifie soit avec la personnification de la Macédoine, soit avec la Vertu guerrière²⁹. De fait, le concept d'héroïsation se trouve renforcé en Macédoine après le culte héroïque rendu à Philippe II³⁰ et Alexandre³¹, et le statut de « héros privé » est conféré par la famille du défunt sans représenter un statut officiel garanti par l'Etat³². La scène de banquet composite représentée sur la tombe d'Hagios Athanasios se rattache, d'une part, à un ensemble d'éléments conditionnés par l'iconographie des symposia grecs, mais elle incorpore aussi des éléments propres à une imagerie de l'aristocratie macédonienne³³. Certes, nous reconnaissons dans cette composition une scène qui a pu renvoyer à des épisodes de la vie quotidienne du défunt, dont les qualités guerrières y sont aussi exaltées, mais nous pourrions y reconnaître également une allusion métaphorique à l'autre monde, à un banquet des bienheureux déjà couronnés et « héroïsés ».

Le cycle dionysiaque a été presque toujours choisi pour décorer les lits funéraires peints des tombes macédoniennes. Représentés sur la frise de la chambre funéraire de la tombe de Potidée, la grappe de raisins, dont le suc fournit le vin, et le lierre, végétation qui renvoie au culte de Dionysos³⁴, établissent une convergence flagrante avec le thème iconographique, pris dans le cycle dionysiaque, des lits funéraires. C'est ainsi que l'ensemble du décor entretrait dans une thématique commune inspirée du cycle dionysiaque, reflétant, selon toute

²⁷ A. Kottaridou, « Το έθιμο της καύσης και οι Μακεδόνες », in : N. Ch. Stampolidis (éd.), *Καύσεις στην εποχή του χαλκού και την πρώτη εποχή του σιδήρου. Πρακτικά συμποσίου, Rhodes 1999* (Athènes 2001) 359-371 ; Kottaridi 2002 et dans ce volume.

²⁸ Andronicos 1987, 367.

²⁹ Andronicos 1981, 60.

³⁰ Sur l'héroïsation du défunt en général, voir D. C. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs* (Londres 1971) 282-290, et en Macédoine, voir Miller 1993, 19 et 51 ; A. D. Nock, « Notes on Ruler-Cult, I-IV », *JHS* 48 (1928) 21-43 ; id., « Σύνναος Θεός », *HSPH* 41 (1930) 1-62 ; N. G. L. Hammond, G.T. Griffith, *A History of Macedonia II. 550-336 B.C.* (Oxford 1979) 682-683, 691-95 ; F. W. Walbank, « Monarchies and Monarchic Ideas », in : *CAH* VII, 2^e éd. (Cambridge 1984) 62-100 ; E. Baynham, « The Questions of Macedonian Divine Honours for Philip II », *MedArch* 7 (1994) 35-43.

³¹ E. Badian, « The Deification of Alexander the Great », in : J. Roisman (éd.), *Ancient Macedonian Studies in Honor of Ch. F. Edson* (Thessalonique 1981) 67-71 ; A. B. Bosworth, *Conquest and Empire : The Reign of Alexander the Great* (Cambridge 1988) 281 ; id., in : *CAH* VI, 2^e éd. (Cambridge 1994) 872-873.

³² Attitude qui va se développer particulièrement à partir du II^e siècle av. J.-C. (R. A. Tomlinson, « The Ceiling Painting of the Tomb of Lyson and Kallikles at Lefkadia », in : *Αρχαία Μακεδονία IV* [Thessalonique 1986] 607-610 ; D. Hughes, « Hero Cult, Heroic Honors, Heroic Dead », in : R. Hägg [éd.], *Ancient Greek Hero Cult, Proceedings of the Fifth International Seminar on Ancient Greek Cult, organized by the Department of Classical Archaeology and Ancient History, Göteborg University, 21-23 April 1995* [Stockholm 1999] 167-175).

³³ M. Tsimbidou-Avloniti, « Η ζωφόρος του νέου μακεδονικού τάφου στον Άγ. Αθανάσιο Θεσσαλονίκης. Εικονογραφικά ζητήματα », in : *Αρχαία Μακεδονία VI* (Thessalonique 1999) 1247-1259 ; ead., thèse de doctorat de l'Université de Thessalonique (2000) [parue maintenant sous le titre *Μακεδονικοί τάφοι στον Φοίνικα και στον Άγιο Αθανάσιο Θεσσαλονίκης. Συμβολή στη μελέτη της εικονογραφίας των ταφικών μνημείων της Μακεδονίας* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 91 ; Athènes 2005)].

³⁴ F. Brämer, « L'Iconographie de la grappe de raisin », in : R. Chevallier (éd.), *Archéologie de la vigne et du vin, Actes du colloque, 28-29 mai 1988* (« *Caesarodunum* » 24 ; Paris 1990) 69-75 ; Sismanidis 1997, 28.

vraisemblance, au-delà d'une simple allusion au banquet terrestre, une prospective eschatologique de la « belle mort »³⁵. L'allusion à la sphère érotique et au mariage sacré dans un tel contexte pouvait alors acquérir une signification importante, référence symbolique non seulement au défunt héroïsé, mais aussi à son épouse, pour laquelle le mariage, signalant la fonction sociale de la femme, fait pendant au statut héroïque de l'homme.

La représentation des différents objets ou éléments stylisés (colombes) évoquant, d'une part, l'univers funéraire de la tombe, et d'autre part, l'univers fonctionnel du défunt, au sens large, forment une catégorie iconographique assez cohérente. A la différence des aspects variés que présentent les compositions narratives que nous venons d'examiner, ici, le décor se caractérise par un langage iconographique et formel commun et se rencontre, dans la plupart des cas, sur les parois des tombes à ciste³⁶, destinées, vraisemblablement, à des classes sociales plus modestes. Des armes suspendues par des clous rendus en trompe-l'œil ou des attributs honorifiques ornent les parois des tombes pour les sépultures masculines³⁷, différents objets domestiques qui renvoient au gynécée et à la *kosmesis* sont choisis pour les tombes féminines³⁸.

Les motifs végétaux, associés au rituel funéraire, représentent un thème récurrent dans l'iconographie funéraire macédonienne³⁹. Il s'agit de motifs d'une variété étonnante, reflétant une tradition propre au contexte macédonien ; ou bien, ils sont représentés de manière autonome, constituant le seul décor figuré de simples tombes à ciste (Amphipolis, Dervéni) ou de tombes macédoniennes (chambre funéraire de la tombe macédonienne de Korinos et de la tombe III d'Aigéai), et ils forment des frises ou des compositions plus amples, comme celle de la « tombe des Palmettes » ; ou bien, le plus souvent, ils font partie d'un décor structuré en zones superposées (Pella, Palatitsia, Aineia).

³⁵ P. Jacquet Rimassa, « Dionysos d'ici et Dionysos d'ailleurs », *Pallas* 48 (1998) 19-42 ; S. G. Cole, « Landscapes of Dionysos and Elysian Fields », in : M. B. Cosmopoulos (éd.), *Greek Mysteries. The Archaeology and Ritual of Ancient Greek Secret Cults* (Londres, New York 2003) 193-217.

³⁶ A l'exception de deux tombes macédoniennes, la tombe plus tardive de Lyson et Kalliklès à Lefkadia (Miller 1993) et la tombe C/1994 de Pella (P. Chrysostomou, « Ανασκαφικές έρευνες στους τύμβους της Πέλλας κατά το 1994 », *AEMTh* 8 [1994] 53-72 ; *id.*, « Ανασκαφικές έρευνες στους τύμβους της Πέλλας κατά το 1995 », *AEMTh* 9 [1995] 143-154).

³⁷ Il s'agit d'une série de tombes de la Piérie septentrionale : Katérini (A. Despini, « Ο τάφος της Κατερίνης », *AAA* 13 [1980] 198-209) ; Makrygialos 1983 (M. Bessios, « Η αρχαία Πύδνα », in : *Οι αρχαιολόγοι μιλούν για την Πιερία*, 1984 [Thessalonique 1985] 54, fig. IV.c) ; Kitros 2/1987 (M. Bessios, « Μακρύγιαλος », *ArchDelt* 37 [1982] Chron. 285).

³⁸ Tombes de Pella (M. Siganidou, *ArchDelt* 32 [1977] Chron. 213-216), 1/1981, 4/1989 (M. Lilimbaki-Akamati, « Ανατολικό νεκροταφείο Πέλλας : Ανασκαφή 1989 », *ArchDelt* 44-46 [1989-1991] Mel. 73-152) ; d'Hagios Athanasios (M. Tsimbidou-Avloniti, « ... λάρνακ' ές άργυρέην... » (Il. Σ 413) », in : P. Adam-Véléni [éd.], *Μύθος. Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίας Βοκοτοπούλου* [Thessalonique 2000] 543-575) ; de Dervéni (K. Tzanavari, « Δερβένι. Μια νεκρόπολη της αρχαίας Αητίας », *AEMTh* 10A [1996] 461-476) ; d'Aineia (I. Vokotopoulou, *Οι ταφικοί τύμβοι της Αίνειας* [Athènes 1995]) ; d'Amphipolis (D. Lazaridis, *Αμφίπολις* [Athènes 1993] 82-83, fig. 109 ; Malama 2001).

³⁹ Sur le symbolisme des guirlandes et des festons, voir Miller, 1993 46-48. Sur l'origine macédonienne de ce type de décor végétal, voir A.-M. Guimier-Sorbets, « La mosaïque hellénistique de Dyrhachion et sa place dans la série des mosaïques grecques à décor végétal », in : P. Cabanes (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'antiquité. Actes du II^e colloque international de Clermont-Ferrand, 25-27 octobre 1990* (Paris 1993) 135-141 et Brécoulaki 2003. Pour une origine italote, voir M. Pfrommer, « Grossgriechischer und mittelitalischer Einfluss in der Rankenornamentik frühhellenistischer Zeit », *JDAI* 97 (1982) 119-190 et F. Villard, « Le renouveau du décor floral en Italie méridionale au IV^e siècle et la peinture grecque », in : *L'Italie méridionale et les premières expériences de la peinture hellénistique. Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 18 fév. 1994* (Rome 1998) 203-221.

Le répertoire iconographique que nous rencontrons sur les tombes féminines, manifestement moins varié que celui des tombes masculines, se limite presque exclusivement à la représentation d'objets. A l'exception d'un seul cas où la représentation de deux figures féminines de petites dimensions s'associe à des objets qui renvoient au gynécée⁴⁰, sur aucune tombe féminine n'apparaît la figure humaine ou divine. Il me semble donc significatif que pour les peintures de deux tombes royales d'Aigéai, attribuées selon toute vraisemblance à des membres féminins de la cour, aient été choisis des thèmes associés aux divinités chtoniennes, au couple des dieux des Enfers ; ce choix s'exprime à travers l'épiphanie divine sur le dossier du trône de la « tombe d'Eurydice » (pl. 55.1), qui reflète probablement un attachement aux doctrines des religions à mystères, et par le « récit » de la scène mythologique du rapt sur la paroi Nord de la « tombe de Perséphone » (pl. 55.2).

Cependant, au-delà de leurs aspects iconographiques complexes, qui mériteraient, certes, un examen beaucoup plus approfondi – en particulier la scène de chasse –, les peintures du groupe des tombes royales d'Aigéai se distinguent du reste des témoignages macédoniens par leurs aspects spécifiquement picturaux, qui attestent un niveau artistique supérieur et supposent la participation de peintres habiles et inspirés.

Je souligne à ce propos les caractères extraordinaires, sur le plan technique et stylistique, des deux grandes compositions de la « tombe de Perséphone » et de la tombe de Philippe, de même que la maîtrise inhabituelle du dessin manifestée dans le tracé dynamique des biges à l'intérieur de la tombe III, ainsi que la présence unique de frises peintes sur bois, sur sa façade et dans la chambre funéraire, indiquant, selon toute vraisemblance, que ces peintures n'étaient pas réalisées sur place. En fait, il ne s'agit pas seulement de la participation de peintres d'un certain renom, mais d'une esthétique qui se reflète dans un emploi sophistiqué et raffiné de la couleur au sein de représentations « réalistes ». Dans une telle perspective, la simplicité apparente de la façade de la tombe de Philippe privilégie l'appréciation de l'œuvre picturale, qui garde son autonomie et ne s'intègre pas dans les jeux de trompe-l'œil des façades chargées de couleurs et de motifs variés des tombes plus tardives de Lefkadia ou Hagios Athanasios ; le décor pictural de ces dernières montre également l'assimilation de procédés techniques sophistiqués, ainsi qu'une gamme de matériaux très riche, que nous verrons par la suite, mais il semble refléter une esthétique différente, favorisant, dans l'ensemble, les effets chromatiques plus vifs et contrastés, qui attirent l'œil du spectateur.

En effet, il me semble intéressant d'examiner à ce propos plus en détail certains aspects de cette production picturale sur un nombre de monuments représentatifs, en commençant par les témoignages les plus variés de la nécropole d'Aigéai. Sur le dossier du trône de la « tombe d'Eurydice », le quadriges d'Hadès et de Perséphone est encadré sur trois côtés d'une frise de rinceaux partiellement en relief, colorée et dorée. Ce qui frappe au premier abord sur ce meuble, c'est la grande importance qui a été accordée au choix des matériaux employés pour sa décoration. La luminosité créée par la dorure qui recouvre la corniche et les frises du trône est en fait renforcée par la couleur rouge intense du cinabre, un des pigments onéreux les plus prisés de la « palette » des peintres macédoniens, qui souligne une série de détails dans la composition florale avec d'autres pigments à forte intensité chromatique, tels la malachite pure, le bleu égyptien et une laque organique rose, et recouvre de manière

⁴⁰ Il s'agit de la tombe d'Amphipolis T1/Secteur L (Malama 2001).

uniforme le fond des frises. Ces pigments, mélangés à un liant organique, identifié comme la gomme arabique, ont produit des couleurs de teintes saturées, appliquées en couches couvrantes directement sur la surface du marbre⁴¹. L'association de l'or avec la lumière et le divin semble avoir représenté un lieu commun dans la pensée grecque. Déjà chez Homère (*Il.* 5.3-6 ; 18.205-214 ; 20.95) l'épiphanie divine est presque toujours associée à la lumière, tandis que dans les actions variées d'Athéna, la lumière et des objets d'or, sont très souvent présents⁴². Il me semble que la richesse extraordinaire des matériaux employés pour le décor du trône de la « tombe d'Eurydice » ne doit pas être conçue uniquement en termes esthétiques, ni liée à l'opulence économique des commanditaires. Elle doit être considérée aussi en fonction du contenu même de l'image qui occupe le dossier du trône, où est représentée l'épiphanie en majesté des dieux des Enfers. Cependant, pour ce qui concerne la représentation des dieux, le choix des couleurs repose sur des critères différents. Nous constatons, en fait, que le peintre n'est plus concerné par leur valeur matérielle et sa gamme présente des tons nettement plus atténués qui lui permettent d'obtenir le modelage plastique des formes par les effets du clair-obscur et une technique méticuleuse qui s'attache à l'exactitude des détails.

Dans un style nettement différent, l'originalité que présentent les peintures de la « tombe de Perséphone » réside, avant tout, dans l'opposition qui s'y révèle entre l'économie des moyens picturaux – laquelle nous renvoie directement aux techniques des peintres grecs célèbres – et la richesse des effets plastiques obtenus par une savante combinaison dans l'emploi de la ligne et de la couleur, qui témoigne d'une expérience artistique assimilée. La négligence volontaire des détails au profit d'une représentation plus schématique, mais susceptible de rendre évidentes les nuances de l'état psychologique des personnages, nous offre un exemple clair de l'indépendance que peut manifester la peinture hellénistique par rapport aux modèles établis, tributaires des schémas classiques. Les parties nues des corps des dieux dans la scène du rapt, traités avec une étonnante économie de lignes et de couleurs, se détachent à peine sur le fond neutre et lumineux, puisque c'est le même fond qui sert pour suggérer la masse des figures (pl. 55.2). Le jeu des ombres et des lumières est assez limité, comme le montrent les ombres rendues par des lignes hachurées sur les corps, sans souci de faire figurer les différents détails anatomiques : les seins et les mains de Perséphone et de son amie, par exemple, sont figurés d'une manière excessivement schématique. Cependant, malgré cette technique sommaire, l'artiste arrive à produire une impression de volume convaincante. Le coloris restreint de la tombe de Perséphone, associé à un très haut niveau d'exécution picturale, représente un cas exceptionnel parmi les documents de la peinture ancienne que nous connaissons. En fait, dans la plupart des cas où l'on observe un emploi des couleurs limité essentiellement à la gamme des teintes chaudes, particulièrement plaisantes pour l'œil, le résultat pictural s'en trouve assez simplifié.

Le choix des couleurs dans la « tombe de Perséphone », n'est pas conditionné par la « valeur » des pigments employés, mais par l'effet réaliste que le peintre réussira à suggérer. C'est ainsi que la laque de garance est préférée à la pourpre conchylienne pour créer la

⁴¹ I. Kakoulli, A. Kottaridou, N. Minos, « Materials and Techniques of Ancient Monumental Paintings : Analysis of the Painted Throne from the Tomb of Eurydice, Vergina, Greece », in : Y. Bassiakos, E. Aloupi, Y. Fakorellis (éds.), *Archaeometry Issues in Greek Prehistory and Antiquity* (Athènes 2001) 261-274.

⁴² E. Parisinou, *The Light of the Gods* (Londres 2000).

couleur vive de la draperie du couple divin, de même que l'emploi des ocres a été privilégié par rapport à celui du cinabre.

La fameuse scène de chasse de la façade de la tombe de Philippe II représente, à mon avis, la réalisation la plus accomplie et la plus complexe en termes de construction d'une composition à éléments figurés multiples dans un espace tridimensionnel, ainsi qu'en termes d'exécution par l'utilisation de la ligne et de la couleur pour évoquer le volume des formes. Le nombre des détails représentés, la richesse du coloris, la subtilité dans l'indication des ombres ainsi que la finesse dans la réalisation des traits des visages des chasseurs, témoignent d'une exécution qui, loin d'être spontanée, se fonde sur des principes de l'*akrabeia* et d'un système d'harmonie chromatique équilibré et nuancé.

La frise de Vergina, malgré l'existence d'une série d'éléments soumis aux principes hérités de la tradition classique – comme les poses des chasseurs, les visages peu expressifs, certaines conventions d'ordre proportionnel – inaugure de manière spectaculaire, du moins à nos yeux, la représentation des personnages dans un espace réaliste, qui rompt définitivement avec l'emploi des fonds bidimensionnels et impénétrables, qui resteront en usage tout au long de la période hellénistique. Malgré la perte de la matière picturale en de nombreux endroits de la frise, elle représente le seul exemple parmi les peintures anciennes connues jusqu'à présent qui témoigne d'une recherche chromatique aussi raffinée. Elle nous offre, d'une part une très grande variété de couleurs, que l'artiste mélange savamment et qu'il superpose pour créer les effets de volume et de polychromie, et d'autre part, un équilibre sophistiqué entre l'emploi des teintes chaudes et froides, qui engendre la suggestion des différents plans de la composition et crée l'effet de profondeur (pl. 55.3). Au-delà des contrastes qui apparaissent entre les masses claires des corps humains et les masses plus sombres des animaux et de certains éléments du paysage (troncs d'arbres et collines), nous ne constatons pas l'emploi des couleurs saturées et opposées, ni l'application des couleurs pures en aplats uniformes. Les forts contrastes chromatiques, tels que nous les verrons par la suite sur d'autres monuments funéraires, à Lefkadia et en particulier sur la tombe d'Hagios Athanasios, et qui s'expriment surtout à travers les habits qu'endossent les figures humaines, ne sont pas pratiqués dans la scène de Vergina. La couleur n'est pas employée pour créer des surfaces colorées indépendamment de la nature de l'élément figuré, comme c'est souvent le cas dans d'autres documents peints que nous verrons par la suite, mais elle vise à reproduire l'impression de la nature exacte des choses qu'elle représente, et par conséquent nous pouvons la qualifier de « réaliste ». Enfin, la course des biges de la tombe III, malgré ses petites dimensions, surprend par la qualité de l'exécution mise au service d'une diversité voulue dans la disposition des biges. L'effet de volume est convenablement évoqué par des coups de pinceau apparents, formant des hachures gris-jaune entrecroisées, parallèles ou tracées de manière désordonnée, aussi bien que d'aplats de gris, qui indiquent les ombres sur les corps des chevaux. L'artiste dessine avec une sûreté remarquable les corps des animaux et nous remarquons, notamment au niveau des pieds, la force qu'expriment certaines lignes, tracées de manière dynamique et qui manifestent l'intérêt de l'artiste pour l'étude des membres des chevaux en mouvement.

En dehors d'Aigéai, nous retrouvons sur deux tombes macédoniennes, la « tombe des Palmettes » à Lefkadia, et la tombe d'Hagios Athanasios, des peintures qui témoignent d'une élaboration recherchée et d'une excellence technique dans la manipulation de la couleur, sans pour autant atteindre le haut niveau de la recherche formelle attestée dans les grandes

compositions d'Aigéai. Sur la façade de la « tombe des Palmettes », le couple couché se détache sur un fond gris-bleu uniforme et nous remarquons l'emploi d'une gamme de couleurs qui s'harmonise avec celle du décor architectural peint de la façade. Le peintre applique une technique *a tempera* à l'œuf, qui se fonde sur l'aménagement subtil des teintes au moyen de couches picturales superposées⁴³. La surface est uniforme, sans rehauts de la matière picturale, et c'est pourquoi les traits des visages paraissent relativement plats et manquent de précision dans les détails. Considérée dans son ensemble, l'exécution de la composition figurée de la « tombe des Palmettes » présente plusieurs aspects intéressants. Tout en reflétant des expériences encore imparfaitement assimilées, elle n'en témoigne pas moins d'une certaine audace dans le champ des recherches formelles, même si celles-ci devront s'élargir et s'affiner. Cependant, la qualité et l'efficacité de l'exécution picturale ne sont pas partout les mêmes. À côté d'un élément pictural réalisé de manière élaborée, il existe des zones qui pourraient sembler presque inachevées. On se rend compte de ce phénomène si l'on compare, par exemple, le coloris nuancé et subtil du visage féminin au rendu plat de la main droite (pl. 55.4). Les zones ombrées naissent de la couleur même et non pas grâce à des traits créant de loin l'impression de l'ombre. Les passages se font progressivement et les figures, bien qu'elles se détachent du fond sombre par contraste chromatique, ne semblent pas atteindre une plasticité propre qui les dissocierait convenablement de ce fond.

Sur la façade ornée de peintures de la tombe d'Hagios Athanasios se reflète une volonté de créer un effet optique vif, qui attire l'œil du spectateur, obtenu par l'emploi d'une palette variée et une application généreuse de matériaux coûteux, tels, par exemple, le cinabre et la pourpre, appliqués au moyen d'une technique à sec mixte, combinant l'œuf à la gomme adragante⁴⁴. L'impression d'une polychromie riche que suscite la scène du banquet et qui se manifeste en premier lieu sur les habits et les draperies, principal moyen d'expression esthétique du peintre, résulte moins de la gamme étendue des pigments que de la juxtaposition des surfaces colorées et de la variété obtenue dans les valeurs et les nuances des teintes (pl. 56.1). Un élément déterminant de l'harmonie chromatique de la frise est constitué par le fond bleu-noir sur lequel se détachent les couleurs vives suscitant un fort contraste tonal. L'intérêt majeur de la réalisation de cette peinture réside dans la pratique d'une technique rapide mais contrôlée, qui se reflète en particulier dans le rendu rapide et convaincant des carnations des visages et dans le modelé des corps, ainsi que dans la représentation des plis des draperies.

Le rendu en trompe-l'œil du fronton de la tombe d'Hagios Athanasios présente un intérêt particulier en raison de la conception esthétique suivant laquelle est réalisée la façade. Des effets de ce genre sont largement employés sur la plupart des tombes macédoniennes monumentales, à l'exception de deux tombes royales d'Aigéai ; souvent, les éléments architecturaux peints se juxtaposent avec d'autres éléments en relief pour produire une espèce de confusion dans l'œil du spectateur, censé regarder le monument depuis une certaine distance. Un des éléments les plus frappants dans la décoration de la façade est la représentation des deux figures masculines situées de part et d'autre de la porte d'entrée, en

⁴³ K. Rhomiopoulou, H. Brécoulaki, « Style and Painting Techniques on the Wall Paintings of the 'Tomb of the Palmettes' at Lefkadia », in : Tiverios, Tsiafakis 2002, 107-116.

⁴⁴ M. Tsimbidou-Avloniti, H. Brécoulaki, « Χρώμα και χρωστικές ουσίες, ύλη και εικόνα σε δύο ταφικά μνημεία της Μακεδονίας », in : Tiverios, Tsiafakis 2002, 117-128.

guise de véritables « gardiens » de la tombe, ce qui renforce, d'une certaine manière, le symbolisme apotropaïque des emblèmes représentés sur les boucliers et sur le fronton de la tombe. Les personnages semblent illustrer une conception illusionniste proche de celle observée sur le fronton, mais elle est, cette fois, appliquée non pas pour « substituer » des représentations peintes à des éléments architecturaux en relief, mais pour évoquer la présence humaine. Les figures mégalographiques représentées sur cette façade – presque en grandeur nature – se dressent à peu près au même niveau que le spectateur, suspendues entre la réalité des vivants et la « transcendance » du défunt.

Parmi les monuments funéraires peints des autres sites des environs d'Aigéai – Dion, Pydna et Pella –, la nouvelle tombe de Pella/2001 se distingue par son programme iconographique unique, qui renvoie aux activités philosophiques du défunt⁴⁵ ; la qualité artistique du décor peint, dans l'ensemble, témoigne de l'activité d'un artisanat assurément expérimenté dans un certain type de représentation « illusionniste », mais qui n'arrive pas à produire des œuvres originales. De fait, sur les figures des philosophes de cette tombe, nous reconnaissons un effort pour créer un effet de polychromie harmonieux, résultant des combinaisons des teintes complémentaires, agréablement accueillies par le spectateur, tels le rouge-vert et le mauve-jaune, mais l'indication des membres apparaît assez sommaire : nous y remarquons en particulier des problèmes de proportions entre les têtes et les extrémités des corps, ainsi que l'application hasardeuse de l'ombre sur le pied droit, vu de l'arrière, qui contribue à le faire avancer au lieu de reculer, conformément à la posture du corps (pl. 56.2).

Malheureusement, l'état des peintures qui ornaient les monuments dans la région de Thessalonique, très mal conservées ou entièrement disparues, ne permet pas d'en apprécier la qualité picturale, ni d'en reconstituer l'iconographie avec certitude. A l'exception de quelques monuments sporadiques en Chalcidique, comme la tombe à ciste II d'Aineia et la tombe macédonienne de Potidée (pl. 56.3), ornées de compositions raffinées et originales, quoique de petites dimensions, les peintures funéraires de Macédoine orientale (Amphipolis, Tragilos, Drama) trahissent une diminution frappante de la qualité artistique, qui confine dans certains cas à la maladresse. La scène de lamentation sur le couvercle du sarcophage de Tragilos fait preuve d'une certaine « naïveté » dans la conception et la réalisation des formes et d'une hardiesse dans le dessin et la manipulation de la couleur, qui la placent dans une catégorie analogue à celle des peintures « artisanales » d'Amphipolis (pl. 56.4).

Pour conclure, il me semble opportun de souligner, d'une part, que les peintures funéraires d'Aigéai occupent une place à part au sein du corpus funéraire macédonien, reflétant une esthétique propre à la cour royale, qui se caractérise par des aspects à la fois luxueux et raffinés ; nous ne retrouvons plus ces qualités sur les monuments disséminés sur les autres sites macédoniens, où nous constatons de l'Ouest vers l'Est une diminution de la qualité du décor funéraire. D'autre part, nous constatons que la somptuosité et les aspects picturaux et iconographiques fort intéressants des deux tombes macédoniennes de Miéza, la « tombe des Palmettes » et la « tombe du Jugement », ainsi que de la tombe d'Hagios Athanasios, qui selon toute vraisemblance appartiennent à une réalité sociale et historique formée après le retour des vétérans macédoniens de l'Asie, les distinguent de manière notable du reste des

⁴⁵ Lilimbaki-Akamati 2001.

tombes peintes des autres sites. C'est ainsi que sur ces monuments se reflète le goût d'une aristocratie riche, concrétisé non seulement dans l'étendue du décor peint mais aussi dans le choix des matériaux. Rappelons à ce propos l'application généreuse du cinabre et de la pourpre sur la façade de la tombe d'Hagios Athanasios, ainsi que dans la peinture de l'antichambre de la « tombe des Palmettes », et l'application de techniques picturales sophistiquées, qui contrastent sensiblement avec la réduction de la gamme des pigments et la simplicité d'exécution dont témoignent les tombes à ciste de la Piérie septentrionale, de Pella (à l'exception de la nouvelle tombe de 2001), et avec la sobriété du décor peint des tombes de Dervéni ou le niveau artisanal des documents picturaux de la partie orientale de la Macédoine.

Abréviations bibliographiques

- Andronicos 1984 = M. Andronicos, *Βεργίνα. Οι βασιλικοί τάφοι και οι άλλες αρχαιότητες* (Athènes 1984).
 Andronicos 1987 = M. Andronicos, « Η ζωγραφική στην αρχαία Μακεδονία », *ArchEph* 126 (1987) 363-382.
 Andronicos 1997 = Βεργίνα II. Ο « τάφος της Περσεφόνης » (Athènes 1997).
 Barbet 1998 = A. Barbet (éd.), *La peinture funéraire antique. Actes du 7^e colloque de l'Association Internationale pour la peinture murale antique, 6-10 octobre 1998, Saint-Romain-en-Gal, Vienne* (Paris 2001).
 Brécoulaki 2003 = H. Brécoulaki, *La peinture funéraire de Macédoine. Emplois et fonctions de la couleur (IV^e-II^e siècle av. J.-C.)*, thèse de doctorat de l'Université Paris I, décembre 2003.
 Drougou, Paliadeli 1999 = S. Drougou, Chr. Saatsoglou-Paliadeli, *Vergina. Wandering through the Archaeological Site* (Athènes 1999).
 Kottaridi 2002 = A. Kottaridi, « Discovering Aigai, the Old Macedonian Capital », in : M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece* (« BAR International Series » 1031 ; Oxford 2002) 75-82.
 Lilimbaki-Akamati 2001 = M. Lilimbaki-Akamati, « Νέος κιβωτιοσχημος τάφος με ζωγραφική διακόσμηση στην Πέλλα », *AEMTh* 15 (2001) 451-460.
 Malama 2001 = P. Malama, « Νεότερα στοιχεία από το ανατολικό νεκροταφείο Αμφίπολης », *AEMTh* 15 (2001) 111-126.
 Miller 1993 = S. G. Miller, *The Tomb of Lyson and Kallikles : A Painted Macedonian Tomb* (Mayence 1993).
 Pandermalis, Drougou, Hatzopoulos et al. 1999 = D. Pandermalis, S. Drougou, M. Hatzopoulos, Chr. Paliadeli, M. Akamati (éds.), *Alexander the Great : From Macedonia to the Oikoumene. International Congress, Veria 27-31 May 1998* (Béroia 1999).
 Petsas 1966 = Ph. M. Petsas, *Ο τάφος των Λευκαδίων* (Athènes 1966).
 Rhomiopoulou 1997 = K. Rhomiopoulou, *Λευκάδια - Αρχαία Μίεζα* (Athènes 1997).
 Saatsoglou-Paliadeli 2004 = Chr. Saatsoglou-Paliadeli, Βεργίνα. Ο τάφος του Φιλίππου. Η τοιχογραφία με το κυνήγι (Athènes 2004).
 Sismanidis 1997 = K. Sismanidis, *Κλίβες και κλινοειδείς κατασκευές των μακεδονικών τάφων* (Athènes 1997).
 Thémélis, Touratsoglou 1997 = P. G. Thémélis, I. P. Touratsoglou, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 59 ; Athènes 1997).
 Tiverios, Tsiafakis 2002 = M. Tiverios, D. S. Tsiafakis (éds.), *The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture (700-31 B.C.) : Proceedings of the Conference held in Thessaloniki, 12th-16th April, 2000 ; org. by the J. P. Getty Museum and the Aristotle University of Thessaloniki* (Thessalonique 2002).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Funerary painting in Macedonia

The Macedonian corpus of painting discovered up to now is composed of about sixty documents, most of which come from the area of Lower Macedonia, with a notable concentration in the sites of Aigai, Mieza, Western Pieria and Pella. Isolated painted monuments have come to light from the area of Thessaloniki (Hagios Athanasios, Sedes, Phoinikas, Derveni), while another group of painted tombs is attested in Eastern Macedonia, at Amphipolis, and random monuments in the sites of Aineia, Potidea, Tragilos and Drama. The figural paintings that decorate tombs, placed by current opinion in the mid-fourth through the early-third centuries, are characterized by a stylistic and iconographic heterogeneity which does not allow at the moment for a clear distinction of coherent groups, considering their fragmentary state and restricted number. The present paper discusses the variety of their subject matter and the different levels of pictorial execution, as attested by their technical refinement and stylistic coherence.

Η ταφική ζωγραφική στη Μακεδονία

Τα περισσότερα από τα αρχαία ταφικά μνημεία με ζωγραφικό διάκοσμο που έχουν έρθει στο φως στην ευρύτερη περιοχή της κεντρικής Μακεδονίας, βρίσκονται συγκεντρωμένα κυρίως στη βασιλική νεκρόπολη των Αιγών, τη Μίεζα, τη δυτική Πιερία και την Πέλλα. Μεμονωμένα μνημεία με πλούσιες ζωγραφικές συνθέσεις αποκαλύφθηκαν μέσα στην πόλη της Θεσσαλονίκης, αλλά και πρόσφατα γύρω απ' αυτήν (Άγιος Αθανάσιος, Δερβένι). Τοιχογραφμένες επιφάνειες και λεπτομερείς συνθέσεις πάνω σε πέτρα ξαναβρίσκουμε στους τάφους της Αίνειας και της Ποτίδαιας στη Χαλκιδική, ενώ το επόμενο πολυάριθμο σύνολο εικονογραφημένων τάφων το συναντούμε στην Αμφίπολη. Μια λίθινη σαρκοφάγος με ζωγραφική στο εσωτερικό της από την αρχαία Τράγιο και ένας μεταγενέστερος θαλαμωτός τάφος στη Δράμα, ολοκληρώνουν τον κατάλογο των ζωγραφισμένων μνημείων της Ανατολικής Μακεδονίας. Τα περισσότερα απ' αυτά –που, μαζί με τις πιο πρόσφατες ανακαλύψεις, δεν ξεπερνούν τα 60- χρονολογούνται μεταξύ του τρίτου τετάρτου του 4^{ου} και του τέλους του 3^{ου} αι. π.Χ. Η στυλιστική ετερογένεια που χαρακτηρίζει τις περισσότερες συνθέσεις και η θεματική ποικιλία που παρατηρείται στα πιο σημαντικά από τα μνημεία που εξετάζουμε, δεδομένης και της αποσπασματικής εικόνας που παρουσιάζουν, καθιστούν, τουλάχιστον προς το παρόν, μάλλον επισφαλή την σαφή κατάταξη τους σε ομάδες. Στην παρούσα μελέτη ερευνώνται αφ' ενός εικονογραφικά στοιχεία που χαρακτηρίζουν την ιδιαιτερότητα αυτής της ζωγραφικής παραγωγής, και αφ' ετέρου οι διαφορετικοί τρόποι εκτέλεσης αυτών των συνθέσεων, ως προς την τεχνική τους αρτιότητα και την αισθητική τους συνοχή.

L'héroun de Kalydon revisité*

(pl. 7-12)

Catherine Charatzopoulou

Le complexe monumental connu comme « héroun de Kalydon » se situe dans la nécropole Sud-Ouest de Kalydon, en Etolie méridionale¹ (pl. 7.1). Il se compose d'un édifice à cour péristyle au niveau du sol et d'une tombe souterraine située sous une exèdre en saillie au Nord de celui-ci (pl. 8.1 et 3). A l'intérieur de l'édifice, au niveau du sol, ont été mis au jour des médaillons sculptés provenant du décor pariétal d'une salle, des fragments de statues et des bases à inscriptions qui attestent la dédicace d'offrandes au héros Léon. La présence de la tombe et de dédicaces au héros ont contribué à l'interprétation du complexe comme héroun, appelé Léonteion d'après le nom du héros dans les inscriptions. Cependant, longtemps après sa publication en 1934, ce complexe continue à susciter des débats, et des recherches récentes, tout en faisant avancer nos connaissances sur ses fonctions, mettent en question la conception d'ensemble de l'édifice au niveau du sol et de la tombe, ainsi que la date de la fondation du culte héroïque. Aussi, avant d'exposer les objectifs de cette contribution, il a semblé utile de rappeler les plus importants éléments de ce débat.

L'historique des recherches

Le premier rapport de fouilles a paru en 1927, alors que le dégagement de l'édifice était incomplet. Trois phases de construction ont été alors identifiées, en accord avec l'histoire de Kalydon. La tombe, construite au cours du I^{er} s. av. J.-C., aurait été fermée et remblayée

* L'intérêt pour ce sujet est né dans le cadre de ma thèse d'archéologie classique, préparée à l'Université de Paris X sous la direction de M^{me} A.-M. Guimier-Sorbets et avec l'aide précieuse conjointe de M^{me} Y. Morizot. Cette thèse porte sur l'architecture funéraire monumentale du IV^e au I^{er} s. av. J.-C. dans certaines régions de la Grèce continentale (à l'exception de la Macédoine) et insulaire. Je tiens à remercier chaleureusement mes deux professeurs pour l'invitation à ce colloque ainsi que pour l'encouragement et leurs conseils en vue de l'élaboration de cet article. Mes remerciements s'adressent aussi à l'Ephorie de Patras, à l'Ephore, M. M. Pétropoulos, pour avoir autorisé l'étude du monument et les photographies, à M^{me} M. Stavropoulou pour avoir facilité mes démarches ainsi qu'à M. A. Sotiriou, qui a bien voulu m'informer de ses recherches sur les tombes monumentales de l'Etolie. Pour leurs aide et conseils, je suis reconnaissante à M^{mes} K. Chryssanthaki-Nagle, K. Tsekoura, V. Laniepce, MM. A. Scholl, E.-L. Schwandner, ainsi qu'à mes camarades berlinois, J. Bartel, E. Sioumpara et W. Osthues.

¹ Sur les fouilles à Kalydon : S. Bommeljé (éd.), *Aetolia and the Aetolians. Towards the Interdisciplinary Study of a Greek Region* (Utrecht 1987) 86 ; W. J. Woodhouse, *Aetolia* (Oxford 1897) 91-106 ; Poulsen, *Rhomaïos* 1927 ; Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934 ; Dyggve 1948 ; L. Kolonas, *Ergon* (2001) 56-59 ; depuis 2001, l'Institut archéologique danois effectue des fouilles sur ce site.

lorsque ses propriétaires ont dû quitter Kalydon pour s'installer à Nikopolis à la suite du syncrétisme imposé par Auguste après 30 av. J.-C. L'édifice au niveau du sol, un héroon avec jardin (*kepotaphion*), daterait du II^e s. ap. J.-C., d'après les sculptures et les inscriptions qu'il contenait ; il aurait été érigé lors de la fondation d'un culte funéraire pour les morts inhumés dans la tombe par leurs descendants, qui seraient alors rentrés à Kalydon comme le reste de la population². Peu après, deux inscriptions parmi celles trouvées à l'intérieur de l'édifice furent publiées dans le corpus des inscriptions de l'Étolie ; leur datation au II^e s. ap. J.-C. a consolidé les propositions avancées dans le premier rapport de fouilles³.

Cependant, la publication détaillée du monument en 1934 a modifié les résultats du premier rapport⁴. L'édifice au niveau du sol et la tombe auraient été construits ensemble ; ce complexe architectural avec les médaillons a été daté autour de 100 av. J.-C. tandis que l'apport des inscriptions a été jugé moins fiable en raison de l'incertitude de leur datation sur critères paléographiques⁵. La tombe et les dédicaces au héros ont renforcé l'interprétation du complexe comme héroon, dont le propriétaire serait Léon, le héros mentionné par les inscriptions⁶. Pourvu d'une cour péristyle, de salles de culte, de rassemblement et de banquets, cet héroon en forme de palestre aurait abrité des fêtes et des concours en commémoration du défunt héroïsé⁷ (pl. 8.1). Abandonné au moment du syncrétisme, l'héroon n'aurait eu ainsi qu'une courte durée d'utilisation, puisque, selon E. Dyggve, Kalydon ne fut pas occupée à l'époque impériale⁸. Néanmoins, W. Zschietzschmann, dans son compte rendu de la publication, doutait des conclusions sur la datation ou, du moins, la durée d'utilisation du complexe, en posant de nouveau la question des inscriptions ; en effet, si une nouvelle inscription publiée en 1934 était hellénistique, les deux autres inscriptions, qui étaient présentées dans le premier rapport, dataient de l'époque impériale⁹.

En outre, si l'interprétation du complexe comme héroon fut généralement acceptée¹⁰, certains spécialistes y voyaient plutôt un gymnase abritant un culte héroïque. Ainsi M. Nilsson, en étudiant les aspects de l'éducation dans les gymnases, a proposé de reconnaître un gymnase à l'intérieur duquel un athlète mort et héroïsé aurait été inhumé¹¹. En examinant l'héroon de Kalydon parmi des établissements athlétiques grecs, St. Glass a défini les traits qui le rapprochaient d'une palestre, dans laquelle la tombe et la pièce qui la surmontait auraient été ajoutées ultérieurement, mais il signale l'absence de preuves nécessaires à l'appui de ses hypothèses dans la publication détaillée du monument¹².

P. Bol, qui a repris l'étude des sculptures découvertes dans l'héroon, a apporté de nouveaux éléments en corrigeant et en complétant les identifications des divinités et des héros représentés sur les médaillons, parmi lesquels il a proposé de reconnaître le portrait du héros Léon. En s'appuyant sur les conclusions de la publication de 1934 pour la datation et

² Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 51-84, fig. 77-95 (avec la participation de l'architecte M. Clemmensen).

³ *JG IX* 1² 1, 141 et 142.

⁴ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934 (avec la participation de l'architecte E. Dyggve).

⁵ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 109-118.

⁶ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 31-32, 70-71, 94.

⁷ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 106-108, 120-122.

⁸ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 108, 109-118 ; Dyggve 1948, 302.

⁹ Zschietzschmann 1935, en particulier 658-660.

¹⁰ Delorme 1960, 352, 511.

¹¹ Nilsson 1955, 65-66, suivi de Zschietzschmann 1961, 85.

¹² Glass 1968, 238-246, en particulier 239-240, 243-244.

l'interprétation de l'édifice, ce chercheur a restitué un cycle iconographique original, adapté par sa forme (*eikones en hoplois, clipeatae imagines*) et ses thèmes à l'héroïsation de Léon et à la fonction présumée de l'édifice¹³. Cependant, si P. Bol acceptait la fin du II^e s. av. J.-C. pour la datation des médaillons et d'une grande tête féminine assignée à une statue, dans des synthèses sur la sculpture de la basse époque hellénistique, ceux-ci sont datés du deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. sur critères stylistiques¹⁴.

Enfin, c'est à Chr. Wacker que revient le mérite de la découverte, lors de l'examen de l'héroon de Kalydon, d'une conduite dans le mur Nord de la pièce VI, permettant son approvisionnement en eau par la citerne accolée (pl. 8.2). Ce nouvel élément a permis la restitution d'un bain à la place de la salle de banquets supposée par E. Dyggve, et, par conséquent, la restitution de l'édifice au niveau du sol comme un établissement athlétique¹⁵. S'appuyant sur le fait que les gymnases étaient souvent fondés sur des tombes de héros ou à proximité de celles-ci, il a conclu que cet établissement fut construit au-dessus d'une tombe plus ancienne, dans laquelle un culte funéraire héroïque avait été pratiqué. Lorsque celui-ci prit des dimensions considérables, la tombe fut remaniée et fermée et les activités cultuelles qu'elle abritait furent transférées à l'intérieur du gymnase construit alors, en particulier dans la salle VII et l'exèdre Nord, qui la surmontait¹⁶. Le culte de Léon, identifié comme athlète par des traits iconographiques de son portrait, attesterait ainsi l'ampleur des honneurs décernés à un athlète par sa cité d'origine¹⁷.

Loin d'offrir une réponse définitive ou de traiter ce dossier de manière exhaustive, la présente contribution propose des remarques sur ce complexe, visant à définir le rapport entre la tombe, la palestre et le culte héroïque. Pour cela, en s'appuyant sur l'architecture, la sculpture et les inscriptions, elle examine les fonctions de l'établissement athlétique et ensuite la tombe, son architecture et la nature des rites qu'elle abritait. Ensuite, elle considère les questions chronologiques, la datation de la palestre, de la tombe, des inscriptions et des sculptures, ainsi que les indices sur la date de fondation du culte héroïque. En dernier lieu, elle offre des propositions sur l'érection de la palestre.

Les fonctions de l'héroon de Kalydon

L'édifice au niveau du sol forme un rectangle de 37,50 m de longueur sur 34,40 m de largeur, implanté dans un terrain en pente (pl. 8.3). Il est orienté au Nord, sur son axe longitudinal. L'entrée, décalée vers la voie d'accès au Nord-Est, est soulignée par un propylon en saillie, vraisemblablement plus simple que le propylon dorique restitué¹⁸ (pl. 8.1). À l'intérieur, les salles sont disposées autour d'une cour péristyle, avec deux exèdres en saillie sur le plan de l'édifice, au Nord et à l'Ouest. Au Nord-Ouest, un haut mur délimitait l'espace qui abritait le puits et la citerne, accessible par une porte ouverte dans le mur Ouest de l'édifice. Les caractéristiques du plan, dont les similitudes avec celui des palestres d'Olympie et

¹³ Bol 1988 (ce texte a été achevé en 1975 mais publié en 1988).

¹⁴ Niemeier 1985, 34-37, 151-153 ; Ridgway 2002, 46-50.

¹⁵ Wacker 1996, 211-218, en particulier 212, fig. 81-82 (sans malheureusement fournir une image de la canalisation) ; cf. Moretti 1998.

¹⁶ Wacker 1996, 215-216.

¹⁷ Wacker 1996, 216-218.

¹⁸ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 92-93, pl. IV F, VI, fig. 42, 102 ; Glass 1968, 241.

d'Epidaure ont déjà été relevées, les types de salles et les aménagements soutiennent l'identification de l'édifice comme établissement athlétique, caractérisé par ses petites dimensions¹⁹. En revanche, l'existence à proximité d'installations annexes, comme des pistes pour les courses, n'est pas assurée ; faute de ces installations, cet établissement serait surtout destiné aux sports de combat²⁰ (pl. 7.1).

Parmi les aménagements qui indiquent que cet édifice était utilisé pour des exercices physiques, notons la cour carrée à péristyle dorique avec un sol en terre et sans autres installations²¹. Des salles comportant ce type de sol auraient permis l'entraînement des athlètes à l'intérieur (pl. 8.1, V). Complément nécessaire aux activités sportives, le bain occupe l'extrémité Ouest de l'aile Nord et ouvre directement sur le portique par une large baie²² (pl. 8.1, VI). Son sol en mortier de galets conserve les empreintes des supports pour des cuves en file continue, seul aménagement prévu pour les ablutions²³. Un puits et une citerne, accolée au mur Nord, servaient à son approvisionnement. Au moins un conduit, percé dans un bloc de la deuxième assise du mur Nord, conduisait l'eau de la citerne dans les cuves²⁴ (pl. 7.2, 8.2, 8.4). Un canal creusé au seuil de la pièce servait à l'évacuation des eaux usées, dirigées vers le bassin le plus proche du péristyle (pl. 7.2, 8.1).

Deux grandes salles (II et VII) de plan barlong se prêtaient aux activités sportives autant qu'intellectuelles²⁵. Elles ouvraient sur la cour péristyle par de larges baies flanquées d'antes et divisées par deux piliers à demi-colonnes ioniques adossées. La première et plus importante par ses dimensions se situe dans l'aile Est ; de son aménagement intérieur ont été conservés des restes de revêtements pariétaux²⁶ (pl. 8.1, II). Légèrement plus petite que la précédente, la deuxième salle était pourvue de bancs en marbre blanc et ses parois avaient un décor en style d'appareil imitant le marbre sur la partie inférieure et des médaillons sculptés sur la partie supérieure (pl. 8.1, VII et 8.3). Ces traits, ainsi que sa position au milieu de l'aile Nord et son niveau surélevé par rapport aux autres pièces autour du péristyle, incitent à reconnaître la plus importante salle de l'établissement²⁷. En outre, des lits en marbre trouvés à l'intérieur de l'édifice et initialement attribués à la salle VI, indiquent que des banquets avaient lieu, une activité bien attestée dans les gymnases²⁸. Un

¹⁹ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 121-122 ; Glass 1968, 238-246 ; Wacker 1996, 211-218 ; sur la superficie des gymnases, cf. Delorme 1960, 377 ; Hesberg 1995, 16-17.

²⁰ En dehors de l'entrée Nord, il n'y avait pas d'autre accès de l'extérieur, contrairement à ce que suppose Glass 1968, 242 ; pour les vestiges à proximité, cf. Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 40, fig. 18, 25 ; Dyggve 1948, pl. XXXV. Sur la distinction entre gymnase et palestre, Delorme 1960, 253-271 ; Hellmann 1992, 96.

²¹ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 101, 108.

²² Delorme 1960, 304-311 ; R. Ginouvès, *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'antiquité grecque* (« BEFAR » 200 ; Paris 1962) 131-132 ; M. Hoffmann, *Griechische Bäder* (Munich 1999) 48-52.

²³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, pl. II ; Glass 1968, 243-244 ; Wacker 1996, 212, fig. 81-82.

²⁴ Ce nombre varie ; cf. J. Jannoray, *Topographie et architecture, Le gymnase* (« Fouilles de Delphes » II ; Paris 1953) 56, pl. II.

²⁵ Hellmann 1992, 126-130 ; Delorme 1960, 325-329 ; Hesberg 1994, 170, pl. 37c-e, 38a-c.

²⁶ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 30, pl. VII.

²⁷ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 94-97, fig. 35, 69-72, pl. VI-VII.

²⁸ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 70-71, 94, fig. 73.1 ; Wacker 1996, 212, 218 ; W. Hoepfner, *Der Koloß von Rhodos* (Mayence 2003) 46, fig. 65 ; Delorme 1960, 355-357 ; Gauthier 1980, 210-218.

fragment d'une colonnette du même matériau que ces lits pourrait bien provenir d'un support d'une table, qui leur serait associée²⁹.

La grande exèdre axiale, ouverte dans le mur Nord de la salle VII, avait une fonction cultuelle³⁰ (pl. 8.1, « Kultexedra »). Son aménagement intérieur comprenait un socle en Π en calcaire gris, destiné à recevoir des statues³¹, précédé d'une table d'offrandes du même matériau, décorée en façade de rinceaux et de têtes de lion³². Cette partie postérieure de la pièce se fermait par des cloisons en bois, comme indiquent des encoches dans la plinthe et le couronnement des orthostates³³ (pl. 8.3). Or, les effigies installées sur le socle recevaient des honneurs culturels divins, et on sait qu'à partir de l'époque hellénistique, ces honneurs, publics ou privés, accompagnés de l'héroïsation ou de la divinisation, étaient accordés à des mortels³⁴. Cependant, si certains vestiges pourraient appartenir à des effigies de mortels, ni leur nombre, ni leur identification ne sont assurés. A l'intérieur de l'exèdre cultuelle et de la salle VII, les fouilleurs ont recueilli les fragments de cinq statues qu'ils ont réparties entre ces deux pièces³⁵. Conformément à l'interprétation de l'édifice comme héroon familial, les trois statues assignées au socle de l'exèdre cultuelle représenteraient Léon, le fondateur de l'héroon, et des membres héroïsés de sa famille, inhumés dans la chambre funéraire sous l'exèdre³⁶. Ainsi, si on accepte que les statues de l'exèdre et les médaillons ont été réalisés ensemble, Léon aurait eu en même temps sa statue sur le socle, comme il a été proposé, ainsi que le médaillon sculpté dans la salle VII³⁷. Cette hypothèse ne se laisse pas non plus facilement confirmer par les fragments, découverts uniquement à l'intérieur de l'exèdre Nord, des trois statues de taille plus grande que nature, qui étaient sans doute érigées sur le socle au fond de cette pièce. La première représentait un homme en cuirasse ceinturée et manteau sur les épaules (*paludamentum*)³⁸; or, si à la basse époque hellénistique ce costume n'est pas porté uniquement par des officiers romains, la présentation en cuirasse et *paludamentum* d'une statue de culte ne semble pas conforme aux habitudes grecques³⁹. Les deux autres ont été interprétées comme des effigies féminines; cependant l'une d'elles, identifiée par son vêtement drapé, pourrait aussi bien représenter un homme en himation⁴⁰; l'autre effigie portait un péplos⁴¹.

²⁹ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 67, fig. 65; cf. W. Hoepfner, *Das Pompeion und seine Nachfolgerbauten* (« Kerameikos » 10; Berlin 1976) 105, fig. 139-140.

³⁰ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 32-34, 97-99, fig. 26, 112; Hesberg 1994, 175, pl. 38a; sur ces niches ou exèdres, qui recevaient des bancs ou des statues, cf. Lauter 1986, 148-149.

³¹ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 62-65, 98-99, fig. 59, 62A; il était initialement rectangulaire.

³² Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 67-68, 99, fig. 66-68.

³³ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 99, fig. 39B, 40; pour des exemples d'aménagements, Radt 1999, 248-254, fig. 197-198; F. Queyrel, « C. Offelius Ferus », *BCH* 115 (1991) 389-464.

³⁴ Sur les cultes officiels de souverains et bienfaiteurs, E. Chiricat, *Les cultes du gymnase dans les cités hellénistiques d'Asie mineure et des îles de l'Égée*, thèse de doctorat, dir. Ph. Gauthier, EPHE (2000) (n.v.).

³⁵ Poulsen, Rhomaïos 1927, 54-55; Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 83-86, fig. 97; il n'a pas été possible de localiser ces fragments par la suite, Bol 1988, 42.

³⁶ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 85, 99, fig. 97, n° 13; cf. Kader 1995, 207; Ridgway 2002, 48.

³⁷ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 85, 99, fig. 97, n° 13.

³⁸ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 84, B, fig. 97, n° 5-6.

³⁹ Marcadé 1969, 320; Marcadé 1996, n° 88-90, 196-201; K. Stemmer, *Untersuchungen zur Typologie, Chronologie und Ikonographie der Panzerstatuen* (Berlin 1978).

⁴⁰ Poulsen, Rhomaïos 1927, 55; Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 84, fig. 97, n° 1-3 et 8.

⁴¹ Poulsen, Rhomaïos 1927, 55; Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 85, fig. 97, n° 4 et 9-12.

D'autres aspects de cet établissement sont révélés par le décor sculpté et les offrandes – statues et bases à inscriptions – qu'il contenait. Au moins onze médaillons décoraient les parois de la salle VII⁴² (pl. 8.3). Il s'agit de bustes en marbre dont la partie inférieure arrondie s'insérait dans un cadre circulaire en matériau périssable, peut-être en stuc. Les huit bustes, qui ont été restitués à partir de nombreux fragments, représentent des divinités et des héros – Aphrodite, Zeus, Apollon, Hermès, Eros, Héraklès, Méléagre et, vraisemblablement, Léon⁴³ (pl. 11.1-2). Ils furent identifiés par des traits iconographiques, mais ils pouvaient initialement être accompagnés d'inscriptions. Les attitudes et les mouvements de tête de certaines effigies indiquent qu'elles formaient un cycle iconographique⁴⁴. Les analyses précédentes ont conclu que la fonction principale de ce cycle serait l'ascension de Léon au rang de héros, en accord avec le caractère présumé de l'édifice et par analogie avec le monument de Mithridate au Samothrakeion de Délos⁴⁵. Il est cependant difficile de démontrer que tous les médaillons ont été conçus ensemble car, contrairement à ceux du Monument de Mithridate, ceux-ci n'étaient pas sculptés dans les blocs des parois⁴⁶. D'autres recherches ont souligné que ce type de décor se rencontrait dans différentes catégories d'édifices et n'était nullement réservé aux héros⁴⁷. Dans les gymnases, la consécration de portraits honorifiques, sculptés ou peints, dans des boucliers, est confirmée autant par les inscriptions que par les vestiges archéologiques⁴⁸. Toutefois, jusqu'à présent les médaillons calydoniens sont les seuls exemplaires connus à sujet mythologique consacrés dans un établissement athlétique⁴⁹, et il convient de s'interroger sur leur adaptation dans un tel établissement.

En effet, certains médaillons reflètent des cultes étoliens. Cet aspect est conforme aux caractéristiques des gymnases, qui étaient souvent dédiés à des divinités sans rapport immédiat avec les activités athlétiques ; celles-ci étaient honorées avec un téménos ou un temple ou encore par la consécration d'offrandes dans le gymnase⁵⁰. Ainsi Zeus, présent dans les mythes étoliens, était vénéré comme dieu du salut par excellence à partir au moins du milieu du III^e s. av. J.-C., au moment de la réorganisation par les Etoliens des Sotéria à Delphes⁵¹ ; il est connu à Kalydon sous l'épiclèse de Soter⁵². Le culte d'Aphrodite, attesté à

⁴² Sur ce type de décor, Marcadé 1969, 139-140 ; J. Engemann, s.v. « Imago clipeata », *RAC* 17 (1996) 1016-1041.

⁴³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 73-81, fig. 74-93 ; autres fragments, Poulsen, Rhomaios 1927, 68, n^{os} 11 et 14-15 ; identifications, Bol 1988, 36-42, pl. 24-32 ; Ridgway 2002, 46-49.

⁴⁴ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 75 ; cette attitude est reconnaissable sur le buste d'Eros, Bol 1988, pl. 31a-b ; sur ce point, voir R. Winkes, « *Clipeata imago*. Eine Bemerkung zu Kopf und Büste », in : H. von Steuben (éd.), *Antike Porträts : zum Gedächtnis von Helga von Heintze* (Möhnesee 1999) 94-95.

⁴⁵ F. Chapouthier, *Le sanctuaire des dieux de Samothrace* (« Exploration archéologique de Délos » 16 ; Paris 1935) 29-34, fig. 34-37 ; Marcadé 1969, 321 ; Bol 1988, 44-46 ; Antonetti 1990, 267.

⁴⁶ Winkes 1969, 13 ; Bol 1988, 44 ; une provenance analogue a été supposée pour les médaillons de Mahdia, cf. H.-H. von Prittwitz und Gaffron, « Die Marmortondi », in : Hellenkemper 1994, 313-325.

⁴⁷ Marcadé 1969, 140 ; Blanck 1968, 11.

⁴⁸ Delorme 1960, 366 ; Winkes 1969, 124-127 ; Blanck 1968, 11 ; Moretti 1997, 136 ; deux portraits d'époque impériale au gymnase d'Érétrie, Mango 2003, S4-S5, 109-111, 115-116, fig. 106, 125-126, 130-132.1.

⁴⁹ Des bustes (sur la paroi ou indépendants) existaient peut-être dans les gymnases d'Elis (Héraklès), Paus. 6.23.4 (cf. Delorme 1960, 69) et de Sicyone (Artémis), Paus. 2.10.6 (cf. Delorme 1960, 99).

⁵⁰ Nilsson 1955, 61-64 ; Delorme 1960, 337-373.

⁵¹ G. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce et les Sotéria de Delphes* (Bruxelles 1977) 339-382.

⁵² Antonetti 1990, 53-57, 265.

l'époque hellénistique en Etolie, n'est pas certain pour Kalydon ; le médaillon d'Aphrodite pourrait ainsi fournir un argument favorable à ce sujet⁵³ (pl. 11.1).

On trouve encore des divinités étroitement associées au gymnase, dédicataires de nombreuses offrandes⁵⁴ ; cet aspect a été analysé par P. Bol, qui se fondait sur les affinités du plan de l'héroon de Kalydon avec celui des gymnases. Héraklès, dont le culte est attesté en Etolie et, en particulier, à Kalydon⁵⁵, est ici représenté suivant le type Farnèse, qui met l'accent sur sa force physique⁵⁶. Avec Hermès *enagonios*, ils sont les dieux protecteurs de l'athlétisme et du gymnase⁵⁷. Eros, associé aux épreuves sportives mais aussi protecteur de la *philia* éphébique dans ces établissements⁵⁸, est ici représenté sous les traits d'un jeune homme, allusion peut-être à l'âge des athlètes qui s'exerçaient dans cette palestre. La présence d'Apollon, bien attestée dans les gymnases, pourrait être liée à l'importance de son culte en Etolie tout autant qu'à la nature de l'éducation dispensée dans ces établissements⁵⁹.

Enfin, Méléagre se distingue de certaines représentations par sa couronne composée d'un bandeau plat et de feuilles en métal rapportées ; selon P. Bol, cet attribut soulignerait ici sa qualité de héros⁶⁰. Sa présence se justifie pleinement puisque Kalydon est son lieu d'origine. En outre, les allusions au mythe de Méléagre sont fréquentes en Etolie hellénistique sur des documents officiels et privés, et on sait que des héros étoliens étaient honorés lors des Sotéria⁶¹. Les cultes de héros de différents types, et en particulier de héros mythiques locaux, sont bien attestés dans les gymnases, et leur fonction de modèle dans l'éducation des jeunes gens a été soulignée⁶².

Le dernier médaillon représente un jeune homme aux favoris duveteux, dont certains traits, comme le visage joufflu rétréci aux tempes et la forme du menton, ont incité P. Bol à reconnaître un portrait⁶³ (pl. 11.2). Chr. Wacker, en s'appuyant sur la forme de ses oreilles en « chou-fleur », a proposé d'identifier un athlète des sports « lourds »⁶⁴. Son diadème en bourrelet avec bandelette enroulée, rendue par des incisions, pourrait désigner un vainqueur, un héros, par allusion à Méléagre, ou un souverain héroïsé⁶⁵. Ce type de diadème à bandelette souvent peinte et dont les extrémités pendent sur la nuque, est porté par certains souverains hellénistiques mais aussi par les athlètes victorieux et les divinités du gymnase, comme

⁵³ Antonetti 1990, 265-266 ; Bernard 1997, 284-285.

⁵⁴ Jacquemin 1981 ; Moretti 1997, 125-149 ; Bol 1988, 45.

⁵⁵ Antonetti 1990, 264-265, pl. 2.

⁵⁶ D. Krull, *Der Herakles vom Typ Farnese: kopienkritische Untersuchung einer Schöpfung des Lysipp* (Francfort 1985) 57-58, n° 12.

⁵⁷ Nilsson 1955, 62 ; Delorme 1960, 339-340.

⁵⁸ Jacquemin 1981, 158-160.

⁵⁹ Jacquemin 1981, 163, 166. Sur le culte d'Apollon en Etolie, voir Antonetti 1990, 169-170, 200-207, 262-263. Sur le type iconographique présumé avec cithare, voir Flashar 1992, 155-172.

⁶⁰ Bol 1988, 37-38, pl. 27a-b ; Rolley 1999, 274-275.

⁶¹ Par exemple, A. Jördens, G. Becht-Jördens, « Ein Eberunterkiefer als 'Staatsymbol' des Aitolischen Bundes (IG XII 2, 15) », *Klio* 76 (1994) 172-184 ; Antonetti 1990, 268 ; IG IX 1² 1, 51.

⁶² Nilsson 1955, 64-67 ; Delorme 1960, 337-340, 448-449 ; Wacker 1996, 79-120.

⁶³ Bol 1988, 41-42, pl. 32a-b ; cependant, Ridgway 2002, 49 juge le rendu des cheveux inadéquat pour un portrait.

⁶⁴ Wacker 1996, 217 ; cf. W. W. Hyde, *Olympic Victor Monuments and Greek Athletic Art* (Washington 1921) 167-171.

⁶⁵ Bol 1988, 41.

Héraklès et les effigies hermaïques⁶⁶. Cependant, le bandeau du jeune homme figurant sur le médaillon comportait aussi des fleurs ou des feuilles en métal rapportées, fixées dans des trous percés à intervalles réguliers. Cette couronne, caractéristique des victoires athlétiques, prend des formes variées sur des documents grecs et romains⁶⁷. Ainsi, des traits iconographiques tels que la forme des oreilles et la couronne ainsi que la fonction de l'édifice concourent à identifier un athlète vainqueur des sports « lourds », confirmant l'hypothèse de Chr. Wacker.

Au moins trois offrandes étaient placées dans la salle VII et à l'entrée de l'exèdre culturelle, d'après le lieu de découverte des différents fragments⁶⁸. Il s'agit de deux bases de statues, l'une en calcaire⁶⁹ et l'autre en marbre blanc⁷⁰, avec des inscriptions sur leurs couronnements (pl. 10.1 et 3) et d'un objet cubique également en marbre blanc comportant une inscription sur sa face principale⁷¹ (pl. 10.2). Ce dernier fut identifié comme un autel ou comme la partie inférieure d'un coffre funéraire. Cependant, les dimensions de l'objet et de la cavité creusée dans son lit supérieur empêchent ces restitutions ; il est par ailleurs invraisemblable qu'un coffre funéraire soit placé dans la salle VII ou à l'entrée de l'exèdre culturelle. Il pourrait s'agir d'une petite base avec cavité pour l'encastrement d'un pilier ou d'une stèle⁷².

Les trois inscriptions sont des dédicaces d'offrandes au héros Léon. Le seul nom de dédicant qui nous soit parvenu provient de l'inscription sur la grande base en marbre blanc de la salle VII ; il s'agit de Pantaléon, qui a offert au héros Léon la statue de sa femme Kratea, érigée sur cette base⁷³. On a supposé que Pantaléon était un descendant de Léon ; toutefois, ces deux noms étaient assez fréquents en Etolie⁷⁴. Quant à la reconstitution de l'offrande, P. Bol a attribué à la statue de Kratea les fragments d'une grande tête féminine découverte dans la même salle et jadis rangée parmi les médaillons⁷⁵ (pl. 11.3). Elle forme en

⁶⁶ J. Marcadé, « Les trouvailles de la maison dite de l'Hermès, à Délos », *BCH* 77 (1953) 500-528 ; Marcadé 1996, n° 98, 216-217 ; D. Damaskos, « Ένα κολοσσικό κεφάλι Ηρακλή από το Πέργαμο », in : O. Palagia, W. Coulson (éds.), *Regional Schools in Hellenistic Sculpture* (Oxford 1998) 130-136.

⁶⁷ Blech 1982, 42, fig. 4e ; J. Rumscheid, *Kranz und Krone: Zu Insignien, Siegespreisen und Ehrenzeichen der römischen Kaiserzeit* (« Istanbuler Forschungen » 43 ; Tübingen 2000) 62-78, n° 82a-135, 153-178.

⁶⁸ Sur les offrandes dans les gymnases, cf. Delorme 1960, 362-373 ; Jacquemin 1981 ; Hesberg 1995, 21-22 ; Moretti 1997.

⁶⁹ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 67, fig. 63-64, inscription n° 3 ; lecture de J. et L. Robert, *BullEpigr* 1936, 367 : [---]ίου... [Λέω]νι [ἦρωι νέωι Ἡ]ρακλεῖ ; Antonetti 1990, 267, pl. 26.2.

⁷⁰ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 55-56, fig. 85 ; *IG IX 1² 1*, 141 ; Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 65-66, fig. 60A-1, 61, 62B, inscription n° 2 : Παντα[λέω]ν [τᾶν ἰ]δίαν γυναῖ[κ]α | Κράτει[α]ν --- ^{ca 6-7} ---]υ | Λέωνι ἦρωι [καὶ νέωι Ἡ]ρακλεῖ ; J. et L. Robert, *BullEpigr* 1936, 367 ; Antonetti 1990, 267, pl. 26.1.

⁷¹ Autel : Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 55 ; *IG IX 1² 1*, 142 ; correction de J. et L. Robert, *BullEpigr* 1936, 367 ; coffre funéraire : Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 60-62, fig. 57-58, inscription n° 1 : [---]νοϛ | [Λέω]νι ἦρωι | [νέωι Ἡ]ρακλεῖ ; Antonetti 1990, 267 ; Wacker 1996, 216.

⁷² Dimensions : 0,22 x 0,22 x 0,17 m (hauteur), cavité profonde de 0,04 m et large de 0,12 m ; exemples de supports, Marcadé 1969, 506, pl. XV, XVI, XIX, mais sans la bande piquetée, légèrement en saillie, autour de la cavité d'encastrement du lit supérieur de notre exemple. Sur ce pilier, on pourrait restituer une petite tête féminine trouvée dans la salle VII (Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 68).

⁷³ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 89, 99, supposent que la statue de Pantaléon était aussi sur ce socle ; toutefois l'inscription ne la mentionne pas.

⁷⁴ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 66, 85 ; Ridgway 2002, 48 ; cf. Fraser, Matthews 1997, 273, s.v. Λέων et 350-351, s.v. Πανταλέων.

⁷⁵ Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 81-82, fig. 94-96 ; Bol 1988, 42, pl. 33a-b ; il lui associe un fragment de statue (Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 85C, fig. 97, 7).

réalité la partie antérieure d'une tête, avec le visage, les mèches qui l'encadrent et la moitié du cou. Cette particularité technique indique qu'elle était encastrée dans une statue de femme voilée, dans la cavité creusée à l'intérieur du voile⁷⁶. Avec raison, ce chercheur, sur la base d'observations stylistiques et iconographiques, a reconnu le portrait d'une femme. Elles permettent, de même que la technique et la taille présumée de la statue, de la rattacher aux effigies de femmes voilées et drapées dans leur himation (*puḍicitia*), qui se répandent à partir de la basse époque hellénistique⁷⁷.

En outre, l'inscription sur le couronnement de cette base livre le nom du héros, Léon, qualifié de ἦρωας et Ἡρακλῆς (pl. 10.3). Le nom Ἡρακλῆς peut être complété sur les deux autres inscriptions, et, selon la lecture proposée, il était précédé de l'épithète νέος (pl. 10.1-2). L'expression νέος Ἡρακλῆς a été interprétée dans le cadre d'une fondation funéraire pour l'héroïsation et le culte de Léon, ou comme indice de son âge jeune⁷⁸. On se demande toutefois pour quelle raison ce héros fut choisi et si ce choix ne serait pas en relation avec le héros Léon. On sait par exemple que dans les gymnases, des honneurs égaux à ceux d'Héraclès étaient décernés à des bienfaiteurs⁷⁹. Cependant, jusqu'à présent aucun témoignage épigraphique ne permet l'identification de Léon avec un bienfaiteur ou un notable de Kalydon⁸⁰. P. Bol a mis en relation l'assimilation de Léon à Héraclès avec le pancratiaste thessalien Poulydamas, dont les exploits, représentés sur la base de sa statue à Olympie, faisaient allusion au héros mythique⁸¹. Or, de nombreux exemples montrent que des athlètes renommés des sports lourds se voyaient comme des émules d'Héraclès, dont ils possédaient la force physique hors du commun ; à l'époque archaïque et classique, leurs légendes étaient parfois fondées sur celle d'Héraclès⁸². Ainsi, l'assimilation de Léon à Héraclès pourrait bien indiquer un athlète de ces disciplines et, s'accordant avec les traits du portrait sur le médaillon, fournir un argument pour y reconnaître Léon.

L'emplacement des offrandes et du médaillon suggère que la salle VII et une partie de l'exèdre culturelle étaient également dédiées à Léon, et que peut-être des cérémonies commémoratives en son honneur avaient lieu dans cette palestra⁸³. En revanche, les circonstances de son héroïsation nous échappent. Si on admet qu'il était un athlète victorieux, il convient de voir pour quelles raisons un athlète était héroïsé. On sait que les grands athlètes des sports de combat jouissaient d'une grande popularité dans l'antiquité⁸⁴. Par leurs victoires olympiques, remportées parfois en un seul jour, ils glorifiaient leurs cités d'origine et recevaient pour cela des honneurs. Il semble que certains de ces athlètes remarquables de l'époque

⁷⁶ Bol 1988, 42, pl. 33a ; cf. Prinkwart 1973, 149-151, fig. 1, 5, pl. 49.

⁷⁷ Sur ces effigies, voir Eule 2001.

⁷⁸ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 66 ; Kader 1995, 208 ; Bol 1988, 41-42.

⁷⁹ Au gymnase de Chalcis, Flamininus (voir Delorme 1960, 346) ; à Pergame, Diodoros Paspáros (voir A. S. Chankowski, « La procédure législative à Pergame au I^{er} s. av. J.-C. : à propos de la chronologie relative des décrets en l'honneur de Diodoros Paspáros », *BCH* 122 [1998] 159-199).

⁸⁰ Cf. J. D. Grainger, *Aitolian Prosopographical Studies* (Leyde 2000).

⁸¹ Bol 1988, 45.

⁸² En dehors de Poulydamas, Milon de Crotone et Théogénès de Thasos, cf. Poliakov 1987, 162-172 ; Decker 1995, 130-142 ; R. Wünsche (éd.), *Herakles, Hercules*, catalogue de l'exposition, Staatliche Antikensammlung München (Munich 2003) 328-334.

⁸³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 121-123 ; Glass 1968, 246 ; Wacker 1996, 218.

⁸⁴ Delorme 1960, 202 ; Poliakov 1987, 177-178 ; Decker 1995, 130-142 ; Rolley 1999, 338 ; O. Peim, « Die Siegerstatuen von Schwerathleten in Olympia und ihre Zusammenstellung durch Pausanias », *Nikephoros* 13 (2000) 95-109.

archaïque et classique possédaient des traits hors du commun qui se prêtaient à leur héroïsation, comme leur grande taille ou leur force physique. Cependant, ils n'étaient pas nécessairement tous héroïsés⁸⁵. Ainsi, si Léon avait remporté des victoires importantes dans le passé, celles-ci lui auraient certainement conféré une place privilégiée, en particulier en Etolie, où les grands athlètes manquaient⁸⁶. Il n'est pas certain toutefois qu'elles lui aient valu son héroïsation, et d'autre part aucune légende relative à Léon ne nous est parvenue. En revanche, à partir de l'époque hellénistique, l'héroïsation des morts devient une coutume plus courante ; elle se réalise par le biais d'une fondation privée, approuvée par la cité, qui assure la commémoration et le culte du défunt, ou encore sur l'initiative de la cité⁸⁷. Certaines inscriptions attestent l'héroïsation et la fondation de cultes pour de jeunes athlètes, morts prématurément. Ainsi, à la fin du II^e s. av. J.-C., Critolaos a fondé un culte pour son fils Aleximachos, comprenant sacrifice, banquet et concours athlétiques, qui se déroulaient annuellement dans le gymnase d'Amorgos⁸⁸. Au I^{er} s. ap. J.-C., l'héroïsation d'un autre jeune athlète, Leonteus, fils d'une famille de bienfaiteurs d'Amorgos, fut officielle. La cité lui a décerné l'héroïsation, la sépulture dans le gymnase, une statue et des couronnes honorifiques, d'après le décret de consolation adressé à sa famille⁸⁹.

En dehors des offrandes à Léon, des fragments de statues d'excellente qualité ont été trouvés à l'intérieur de la palestres. Dans la salle II ont été signalés les vestiges d'une statue d'Artémis Laphria⁹⁰ tandis que la statue colossale d'un homme nu s'élevait peut-être dans le péristyle Est, près de l'entrée de cette salle⁹¹. En outre, il semble que des statues ou des hermes étaient érigés dans les entrecolonnes latéraux de la baie de la salle II⁹². L'exèdre en fer à cheval, ouverte dans le mur Ouest de l'édifice, en face de la salle II, devait elle aussi abriter une statue⁹³ (pl. 8.1).

La tombe, architecture et rites funéraires

L'étude de la tombe poursuit ici deux objectifs : d'une part, explorer quelles informations livre l'examen de son architecture pour comprendre sa relation avec la palestres, et d'autre part examiner si elle abritait un culte héroïque, comme cela a été proposé.

Construite en calcaire et implantée dans le sol rocheux, la tombe se situe à peu près au milieu de l'aile Nord, sous l'exèdre cultuelle⁹⁴. Elle est orientée à l'Ouest et accessible uniquement de l'extérieur de l'édifice (pl. 8.1). Elle comprend une chambre souterraine voûtée,

⁸⁵ F. Bœhringer, « Cultes d'athlètes en Grèce classique : propos politiques, discours mythiques », *REA* 81 (1979) 5-18, sur l'héroïsation de Théogénès de Thasos, Euthymos de Locres ou Kléomédès d'Astypalée ; en revanche Milon de Crotone, également assimilé à Héraklès, n'a pas été héroïsé.

⁸⁶ J. D. Grainger, *The League of the Aitolians* (Leyde, Boston, Cologne 1999) 551 ; sur l'état de la documentation, Chr. Wacker, « The Record of the Olympic Victory List », *Nikephoros* 11 (1998) 39-50.

⁸⁷ Sur l'héroïsation à l'époque hellénistique, cf. Kurtz, Boardman 1994, 282-290 ; Hughes 1999.

⁸⁸ Gauthier 1980, 210-218 (*IG*, XII 7, 515) ; d'autres exemples, Nilsson 1955, 77-78.

⁸⁹ M. Sève, « Un enterrement public dans une épigramme d'Aigialè d'Amorgos (*IG* XII 7, 447) », *REG* 109 (1996) 683-688.

⁹⁰ Poulsen, Rhomaios 1927, 57 ; Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 87-89, fig. 98, n^{os} 3-8.

⁹¹ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 8, fig. 98, n^o 2.

⁹² Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 30 ; cf. au gymnase d'Érétrie, Mango 2003, fig. 132/2.

⁹³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 107.

⁹⁴ Sur les mesures de protection et les restaurations, Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 37, fig. 24 ; *ArchDelt* 30 (1975) *Chron.* 175 ; *ArchDelt* 49 (1994) *Chron.* pl. 79b ; aujourd'hui une grille ferme son entrée.

accessible par un escalier et un passage voûté (traditionnellement appelé dromos) ; en outre, elle comporte une petite chambre (R) ouverte dans la paroi Nord du mur à hauteur d'appui qui, en continuité des parois du dromos, délimite un palier au sommet de l'escalier⁹⁵ (pl. 9.1a).

En raison de son couvrement en voûte et de certains aménagements de la chambre funéraire comme les lits et la porte, la tombe fut étudiée avec les tombes « macédoniennes »⁹⁶ (pl. 9.3). Représentatif de l'architecture funéraire monumentale en Macédoine, ce type de tombe a été diffusé vers d'autres régions de la Grèce, et quelques exemples se rencontrent en Etolie et en Acarnanie⁹⁷. Cependant, la présente tombe se différencie d'une part par l'absence de tumulus, comme l'indique l'aménagement de l'accès⁹⁸, et d'autre part par son plan, sur lequel les axes longitudinaux des voûtes de la chambre et du dromos sont perpendiculaires (pl. 9.1a, c). Ce type de plan, étranger aux tombes « macédoniennes » de Macédoine, se rencontre parmi les tombes à chambre hellénistiques en Etolie et en Acarnanie⁹⁹ et dans certaines régions du bassin méditerranéen¹⁰⁰.

Ainsi, on peut se demander si les voûtes n'ont pas été choisies afin de recevoir le poids d'une construction superposée, comme dans une catégorie d'édifices funéraires de l'époque hellénistique et impériale, dont des exemples se rencontrent aussi dans la région¹⁰¹. Ces édifices comportent une tombe souterraine voûtée pour les ensevelissements, surmontée d'une salle au niveau du sol, dans laquelle se déroulaient les cérémonies pour les défunts. En l'absence de vestiges d'une structure antérieure, il faut supposer que la salle prévue pour le culte était ici l'exèdre Nord. L'emploi de calcaire fin dans la construction des voûtes de la chambre et du dromos, au lieu du calcaire sableux utilisé le plus souvent dans la construction des tombes dans la région, ainsi que leurs extrados réguliers pourraient laisser supposer un plan identique. Cependant, il semble que l'utilisation d'agrafes pour le scellement des vousoirs de la voûte de la chambre, de même que la couche de mortier sur son extrados, servait à protéger le contenu de l'humidité plutôt qu'à la stabilité de la voûte, lorsque celle-ci supportait une autre construction¹⁰² (pl. 9.1c). Par ailleurs, la voûte du dromos reçoit seulement à son extrémité Ouest le soubassement du mur Ouest de l'exèdre. On constate qu'en dehors de la première plaque dont le lit de pose semi-circulaire repose directement sur cette voûte, les deux plaques rectangulaires superposées dépassent l'arc de tête de la voûte et s'appuient sur les parois du dromos (pl. 9.1c). Cette construction, qui permet d'élargir le plus possible l'exèdre Nord, semble risquée ; elle pourrait indiquer que les deux structures superposées n'ont pas été conçues ensemble.

⁹⁵ Poulsen, Rhomaios 1927, 74-80 ; Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 34-37, 58-60, 99-101, fig. 27-29, 52-55.

⁹⁶ Pour la définition de ce type de tombe, voir M. Andronicos, « Οι μακεδονικοί τάφοι », in : R. Ginouvès (dir.), *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993) 147-191.

⁹⁷ *ArchDelt* 24 (1969) *Chron.* 242-243, pl. 242a-d (Naupactie) ; Ch. Picard, F. Courby, *Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie* (Paris 1924) 100, fig. 58 (Stratos) ; Lauter 1986, 219.

⁹⁸ Cf. le dromos des tombes hellénistiques à chambre creusée d'Egine, sans tumulus, G. Welter, *AA* (1938) 495-524, n^{os} 3-5, fig. 27-30, ou au Charmyleion de Cos, Schazmann 1934, 112-113, fig. 2, 4.

⁹⁹ *ArchDelt* 22 (1967) *Chron.* 321 ; *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* 169 (Néa Plévron) ; *AA* (1998) 525-526 (Stratos).

¹⁰⁰ En Carie, A. M. Carstens, « Tomb Cult on the Halikarnassos Peninsula », *AJA* 106 (2002) 392-409 ; à Alexandrie, Guimier-Sorbets, Nenna 2003, 545 (tableau synthétique).

¹⁰¹ Miller 1993, 20, 108, n^o 12A (« Macedonian-type heroon ») ; Schazmann 1934 ; Dyggve 1951, 360-364, pl. 16-18 (Kalydon, Delphes) ; J.-Ch. Moretti, « L'héroon corinthien », *BCH* 116 (1992) *Chron.* 704-709 (Delphes) ; *BCH* 123 (1999) *Chron.* 726 (Naupacte).

¹⁰² Par exemple, les voûtes sous la Terrasse d'Attale I^{er} à Delphes, Roux 1987, pl. III.

Deux propositions ont été avancées au sujet des remaniements que la tombe aurait subis au moment de la construction de la palestre. Dans le premier rapport il a été supposé que le dromos de la tombe, qui restait jusqu'alors ouvert, fut fermé par des plaques¹⁰³. Les preuves pourraient en être d'une part la présence d'une canalisation couverte sur le sol du dromos devant l'entrée de la chambre, qui servirait à l'évacuation des eaux de la pluie (pl. 9.1a), et d'autre part les angles inférieurs coupés des plaques en saillie situées au-dessus de la voûte du dromos, qui montrent que la descente à la chambre était prévue (pl. 9.1c). Or, si le premier argument paraît pertinent et plausible¹⁰⁴, le second ne semble pas lié à une fermeture définitive du dromos au moment de la construction de la palestre. Les plaques en saillie forment en réalité le soubassement du parement extérieur du mur Ouest de l'exèdre ; leur découpage indique que, loin d'avoir une fonction symbolique, la chambre funéraire voûtée était utilisée en même temps que l'exèdre Nord¹⁰⁵. Selon Chr. Wacker, au moment de la construction de l'exèdre Nord, le dromos a été remanié et la petite chambre (R) fut alors ajoutée. Pour cela, on aurait coupé la moitié de l'orthostate Ouest de la paroi Nord du dromos¹⁰⁶ (pl. 9.1a, c). Toutefois, on ne peut constater l'existence d'une pareille intervention. L'appareil du mur Nord du dromos est régulier, sans traces de remaniement ni de découpage des blocs de son extrémité Ouest (pl. 9.2). Les deux blocs, qui forment la paroi Est de la chambre R, sont perpendiculaires au mur Nord du dromos et ne peuvent en aucun cas avoir été coupés (pl. 9.1a). En outre, le traitement piqué des parois Est et Ouest de la chambre R indique que celles-ci n'étaient pas visibles. Par conséquent, cette chambre n'est pas issue de la fermeture d'une partie du dromos initialement en *gamma*, mais elle a dû être conçue avec le dromos et la chambre funéraire.

La chambre funéraire contenait deux lits de pierre disposés en *gamma* en face et à droite de l'entrée¹⁰⁷ (pl. 9.1a, 9.3). Ils présentent en façade des pieds de section circulaire et une traverse simple en relief ; leur literie comprend un matelas et deux coussins, un à chaque extrémité du lit. A peine visible au moment de la découverte, leur décor peint n'a pas été retenu¹⁰⁸. Ils sont précédés de tabourets en calcaire, celui du lit de face présente un décor en relief et des pieds sculptés en pattes d'animal, l'autre a des pieds simples et n'a aucun décor, à moins qu'il ne fût peint (pl. 9.3).

Ces lits étaient destinés à recevoir des crémations en raison de l'espace d'ensevelissement disponible à l'intérieur, limité par les blocs qui soutenaient les plaques de fermeture (pl. 9.1b), et de la présence de matelas et de coussins en pierre, qui auraient empêché la déposition de corps¹⁰⁹. Cette coutume est inhabituelle dans cette région à l'époque hellénistique ; les morts

¹⁰³ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 74-75 ; cf. Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, pl. VI, « Kultapsis mit Grab ».

¹⁰⁴ Il n'a pas été possible de trouver un parallèle ; dans l'exemple signalé par Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 101 (E. Gabrici, « Tomba ellenistica di S. Maria la Nuova a Napoli », *MDAI(R)* 27 [1912] 158), il s'agit de canalisations ouvertes à l'intérieur de sarcophages.

¹⁰⁵ Cf. Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 37, 109, n. 3.

¹⁰⁶ Wacker 1996, 215.

¹⁰⁷ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 77-79 ; Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 58-60, 100, fig. 27, 52-56 ; Richter 1966, 55-57. Il s'agit de représentations de lits, cf. Guimier-Sorbets, Nenna 2003, 535.

¹⁰⁸ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 78 ; restitution hypothétique, Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, fig. 116.

¹⁰⁹ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 74 ; Dyggve, Poulsen, *Rhomaïos* 1934, 58-59 ; Kurtz, Boardman 1994, 300-301 ; Guimier-Sorbets, Nenna 2003, 555 et 561. Je remercie M.-D. Nenna pour ses remarques au colloque.

étaient allongés sur des lits en pierre pleins et sans literie¹¹⁰ ou déposés à l'intérieur de lits-sarcophages¹¹¹. Comme il a été démontré à propos des lits funéraires dans les tombes macédoniennes et les tombes alexandrines, la présence du lit revêt ici une fonction symbolique en évoquant le lit d'exposition du défunt¹¹².

La tombe était pillée ; un récipient en terre cuite trouvé à l'intérieur de la chambre funéraire pouvait contenir les restes d'une crémation¹¹³. Il était à moitié rempli de terre et de quelques fragments d'or. Des fragments de feuilles d'or, éparpillés dans la chambre, pourraient appartenir à des couronnes¹¹⁴. Étroitement associés aux rites de sépulture, des objets étaient autrefois suspendus aux parois de la chambre – guirlandes, couronnes de fleurs, tissus ou autres objets – comme le montrent les représentations peintes dans des tombes. Leur présence est attestée par des trous à intervalles réguliers sur les parois et des crochets en fer qui ont été conservés¹¹⁵. De fins rinceaux comportant des fleurs, déployés à partir d'une double feuille d'acanthé centrale, sont représentés en léger relief sur la façade du tabouret principal. La double feuille centrale est flanquée de petits serpents aux corps enroulés¹¹⁶ (pl. 12.5). Ce décor raffiné témoigne autant des croyances funéraires que des soins accordés à ces défunts¹¹⁷.

En revanche la fonction de la chambre R, également pillée, reste difficile à déterminer ; l'enlèvement des plaques du sol n'a pas non plus livré d'informations¹¹⁸ (pl. 9.1a). Prévue en même temps que la chambre funéraire, elle a des dimensions correspondant à la moitié de celles d'un lit funéraire¹¹⁹. Les plaques de couverture étaient revêtues de mortier, comme la voûte de la chambre funéraire. Elle a pu recevoir des crémations ou servir comme dépôt d'offrandes¹²⁰.

Ainsi, la tombe était destinée à servir plusieurs fois ; on n'a cependant aucun indice sur le nombre ou l'identité des défunts ni sur leur lien avec Léon et les effigies érigées sur le socle de l'exèdre Nord. Malgré les rapports étroits existant entre les rites funéraires et ceux destinés aux héros, dont la tombe constituait souvent le lieu de leur culte, l'examen de cette tombe ne fournit pas les preuves de l'existence d'un culte héroïque¹²¹. Contrairement à ce

¹¹⁰ *ArchDelt* 44 (1989) *Chron.* 139-141, fig. 114, pl. 89α (Néa Plévrion) ; G. Sotiriadis, « Έκ τάφων τῆς Αἰτωλίας », *ArchEph* 24 (1906) 67-88, pl. 4 (Trichonion).

¹¹¹ AA (1997) 510 ; AA (1998) 525-526 (Stratos).

¹¹² A.-M. Guimier-Sorbets, « Les décors de plafond dans les tombes hellénistiques d'Alexandrie. Un nouvel essai d'interprétation », in : J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2* (« Etudes alexandrines » 7 ; Le Caire 2003) 589-629.

¹¹³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 59, fig. 142-143 et 147, n° 36.

¹¹⁴ G. Sotiriadis, *PraktAE* (1902) 52, signale que, dans une tombe de Trichonion, le mort portait une couronne d'or ; sur les couronnes funéraires, Blech 1982, 81-108.

¹¹⁵ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 34, 99-100, fig. 51A ; dans des tombes de Macédoine, cf. Miller 1993, 12-14, 46-48, pl. coul. I-II, pl. n/b 1f, 7a, c, 8c-e.

¹¹⁶ Poulsen, Rhomaios 1927, fig. 124 ; Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 114-116, fig. 52a.

¹¹⁷ Sur le symbolisme funéraire du décor végétal, cf. Miller 1993, 46-47 ; Kurtz, Boardman 1994, 118 ; les serpents pouvaient garder une tombe, cf. J. Fabricius, *Die hellenistischen Totenmahreliefs* (Munich 1999), 64-66.

¹¹⁸ F. Poulsen, *CRAI* (1929) 85.

¹¹⁹ Dimensions : 0,97 m x 0,80 m x 0,71 m (hauteur).

¹²⁰ F. Poulsen, *CRAI* (1929) 85 ; un dépôt d'offrandes existait peut-être dans le dromos de la tombe à chambre de Stratos, AA (1997) 510 ; sur les dépôts d'offrandes, cf. Kurtz, Boardman 1994, 154.

¹²¹ Contrairement à ce qu'écrit Wacker 1996, 109, 215 ; voir, par exemple, les vestiges d'un culte héroïque de longue durée dans l'héroon à proximité de la palestres d'Olympie, Wacker 1996, 80-85, fig. 2, 10, 11, 14 ; sur les

qui a été supposé, le coffre funéraire présumé, comportant la dédicace au héros Léon, ne fut pas découvert dans la tombe mais à l'intérieur de la palestre¹²². Il est par ailleurs difficile de croire que des rassemblements pour le culte des morts avaient lieu dans le dromos de la tombe, avant sa fermeture¹²³. Ainsi, en l'absence de vestiges ou d'aménagements liés à des activités cultuelles à proximité de la tombe, il faut supposer que celles-ci se déroulaient à l'intérieur de la palestre et que leur fondation, à cet emplacement au moins, est associée à sa construction. A l'intérieur de la palestre, les dispositifs pour le culte – le socle avec les effigies et la table d'offrandes – étaient placés dans l'exèdre Nord, au-dessus de la chambre funéraire. Cependant, contrairement à ce qui a été observé dans les structures funéraires à deux niveaux, les aménagements qui permettraient de faire couler dans la tombe des libations de la salle située au-dessus n'existent pas ici ; les rituels étaient donc différents¹²⁴.

Datation et rapports chronologiques

Il convient maintenant d'examiner la datation des différents éléments et de chercher à établir leurs rapports chronologiques – de la tombe, de la palestre, de la fondation du culte du héros.

Tombe

Pour la datation de la tombe, on s'appuiera sur la forme des pieds des lits funéraires et sur le décor végétal du tabouret principal. De fait, les lits funéraires imitent des lits réels avec des pieds de section circulaire en bronze. Ces lits furent répandus à la basse époque hellénistique¹²⁵. Leurs pieds se composaient de différents éléments moulés et affinés au tour. Par analogie avec ces lits, sur les pieds des lits funéraires de Kalydon sont représentés au moins six éléments superposés, caractérisés par leurs profils fins (pl. 12.4). Ils se distinguent des lits funéraires de la tombe « macédonienne » de Vathia à Erétrie, où on relève clairement l'influence des modèles achéménides¹²⁶. Une combinaison d'éléments presque semblable, mais d'exécution moins soignée qu'à Kalydon, se rencontre sur les pieds des lits – lits pleins et sans tabourets – d'une tombe à chambre hellénistique de Néa Plévron, malheureusement non publiée¹²⁷. Les trois disques à profils fins ainsi que les éléments de fixation de la traverse représentés sur les lits de Kalydon, se rencontrent sur le lit funéraire de la scène d'exposition de la frise de Télèphe au grand autel de Pergame. Cette frise, commencée vers 160 av. J.-C. a été laissée inachevée en 156 av. J.-C.¹²⁸ (pl. 12.3). On trouve des

rapports et les différences entre rites funéraires et héroïques, voir Kurtz, Boardman 1994, 192-205 ; J. Rudhardt, *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique* (Paris 1992) 113-137 ; D. Boehringer, *Heroenkulte in Griechenland von der geometrischen bis zur klassischen Zeit* (Berlin 2001) 37-46.

¹²² Wacker 1996, 215, n. 31, 216 ; sur le lieu de découverte précis de cet objet, cf. IG IX 1², 142.

¹²³ Wacker 1996, 213.

¹²⁴ Attestés au Charmyleion de Cos, par des cupules au sol de la salle au-dessus de la tombe, Roux 1987, 111-114, fig. 136, pl. 64-66, 68.

¹²⁵ Richter 1966, 55-57 ; cf. W. Deonna, *Le mobilier délien* (« Exploration archéologique de Délos » 18 ; Paris 1938) pl. V, fig. 50-51 ; Seiterle, Mutz 1982, fig. 1, pl. 11-13.1 ; Faust 1994, fig. 31-32.

¹²⁶ K. G. Vollmoeller, « Über zwei euböische Kammergräber mit Tottenbetten », *MDAI(A)* 26 (1901) 369-376, pl. 16 ; Guimier-Sorbets, Nenna 2003, 554, première moitié du III^e s. av. J.-C.

¹²⁷ *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* pl. 119a ; Néa Plévron fut fondée après 236/5 av. J.-C., Strauch 1996, 353-354.

¹²⁸ Heilmeyer 1997, n° 24, 158-159, 67-70.

représentations de lits funéraires du type de ceux de Kalydon sur des stèles funéraires de Délos, datées de la fin du II^e au début du I^{er} s. av. J.-C.¹²⁹.

Le décor du tabouret principal, par la finesse des tiges et le traitement des rinceaux, se conforme aux tendances attestées à la basse époque hellénistique, où les formes perdent leur profondeur au profit de la stylisation¹³⁰ (pl. 12.5). La disposition en grandes courbes caractérise également les rinceaux d'un siège de proédrie du théâtre d'Oropos, daté de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.¹³¹, et ceux de la frise de l'étage supérieur d'un édicule funéraire de Pompéi de la même époque¹³². Toutefois les parallèles les plus proches se rencontrent parmi les stèles funéraires à naiskos sur socle haut de la région de Patras¹³³. Sur ces stèles on retrouve des compositions similaires, en léger relief, de rinceaux fins à une seule tige cannelée au départ, avec une variété de fleurs¹³⁴. Les rinceaux figurant sur le tabouret de Kalydon se rapprochent de ceux de la stèle n° 72, datée de la fin du II^e au début du I^{er} s. av. J.-C. (pl. 12.2).

Paestres

La datation de la paestres repose en premier lieu sur les données de fouille. En effet, les sondages au niveau des fondations de l'édifice ont livré de la céramique hellénistique, examinée dans la publication ; aucun fragment de céramique romaine n'a été découvert dans les remblais des fondations ni à l'intérieur de l'édifice¹³⁵. En outre, une tombe à ciste située au Nord-Ouest de l'édifice et à un niveau inférieur à celui-ci, a livré du matériel hellénistique¹³⁶ (pl. 7.1).

En second lieu des éléments de datation sont fournis par l'ornementation architecturale, en particulier les chapiteaux ioniques à calices des demi-colonnes de la baie de la salle II, mieux conservés¹³⁷ (pl. 12.1). Ils se rattachent à une catégorie de chapiteaux ioniques péloponnésiens par leur plan concave et leurs proportions ramassées, l'orle en listel et l'inflexion du canal, l'absence de coussinet et de palmettes aux écoinçons ainsi que la présence sur la face latérale d'un calice, dont la tige est formée par l'extrémité recourbée de

¹²⁹ M.-Th. Couilloud, *Les monuments funéraires de Rhénée* (« Exploration archéologique de Délos » 30 ; Paris 1974) 116-117, n°s 147-149, en particulier n° 148, pl. 35.

¹³⁰ Hesberg 1994, 144, 175 ; voir par exemple les rinceaux sur des stèles béotiennes à fronton, M. Hamiaux, *Musée du Louvre. Les sculptures grecques 2. La période hellénistique (III^e - I^{er} siècles avant J.-C.)* (Paris 1998) n°s 126-128, datées de 225 à 125 av. J.-C.

¹³¹ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, fig. 126 ; Richter 1966, 31.

¹³² V. Kockel, *Die Grabbauten vor dem Herculaner Tor in Pompeji* (Mayence 1983), « Girlandengrab » - tombe Nord 6, 126-151, fig. 24-34, pl. 39-50.

¹³³ Papapostolou 1993, 16-17, 18-21, 73-88, n°s 45-46, 50, 55, 72, 76, deuxième moitié du II^e s. av. J.-C., sur critères formels, paléographiques et le contexte historique ; M.-F. Billot, « Le décor des toits de Grèce du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. Traditions, innovations, importations », *BCH* 121 (1997) 248-250, accepterait une date un peu plus récente.

¹³⁴ Papapostolou 1993, pour la forme des rinceaux et de la tige, cf. n°s 50, 76 ; pour les types de fleurs, cf. n°s 58, 72, 76, 45.

¹³⁵ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 127-138.

¹³⁶ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 40, n. 1, fig. 6.

¹³⁷ Salle II, F. Poulsen, *CRAI* (1929) 86, Wacker 1996, B5, 37-38, fig. 63, Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 43-45, fig. 35 (en haut), pl. IV, I-M, O, salle VII, fig. 35 (en bas), pl. IV, C-D.

l'astragale¹³⁸. On note néanmoins que les volutes se recourbent moins en avant et se redressent, un trait qui a été observé sur les chapiteaux ioniques à calices à queues enlacées de l'Artémision de Messène de la fin du III^e au début du II^e s. av. J.-C.¹³⁹. La contraction importante sur l'axe horizontal est indiquée par la diminution de la distance entre les centres des yeux des volutes¹⁴⁰ et la réduction du nombre d'oves de l'échine à trois, dont les deux ives latéraux sont réduits à la moitié¹⁴¹. On remarque en même temps la réduction de la hauteur des volutes, à tel point que la hauteur du chapiteau sans volutes correspond à celle avec volutes ; par ailleurs, le redressement et la diminution de la hauteur des volutes est perceptible sur la forme du calice (pl. 12.1). Ces caractéristiques, en même temps que des traits stylistiques, comme le rendu des ives et la forme de l'orle, confirmeraient la datation des chapiteaux à la basse époque hellénistique¹⁴². Elle s'accorde avec la date attribuée aux décors des simas et des antéfixes de l'édifice¹⁴³. Ainsi, la palestrestre aurait été construite à la basse époque hellénistique, au II^e s. ou au I^{er} s. av. J.-C.¹⁴⁴.

Les techniques de construction pourraient étayer cette datation. Par exemple, les assises conservées présentent des joints vifs, et E. Dyggve a restitué une élévation en appareil régulier avec des assises de calcaire sableux¹⁴⁵. Cependant, ces remarques ne s'appliquent pas à l'exèdre Nord. Les murs longitudinaux de cette exèdre étaient construits à parements et remplissage¹⁴⁶ (pl. 7.2, 8.1). En raison de leur épaisseur de 1,80 à 1,90 m, les fouilleurs ont restitué un couvremnt en voûte, dont la portée aurait atteint 4,60 m et devait pour cela avoir une hauteur importante. Or, les voûtes de ce type au niveau du sol n'ont pas été utilisées dans l'architecture grecque, ce qui laisse donc supposer que l'exèdre Nord fut ajoutée ulté-

¹³⁸ A Kalydon le calice devait être peint ; Roux 1961, 348-353, sur un support attribué au gymnase d'Epidaure, 351-352, pl. 94, 2 ; P. Pensabene, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani* (Rome 1993), 337-338, n^{os} 111-112, pl. 17-18, de Gabbari ; variantes à calice décoré de feuilles en relief ou à queues enlacées, Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 112-114, fig. 117-122 ; Wacker 1996, variante B, 34-40, fig. 24, 26-29, 57-64 ; sur ce catalogue, cf. Moretti 1998, 367-368.

¹³⁹ H.-M. Chlepa, *Μεσσήνη. Τὸ Ἀρτεμίσιο καὶ οἱ οἴκοι τῆς δυτικῆς πτέρυγας τοῦ Ἀσκληπιείου* (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθῆναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας » 211 ; Athènes 2001) 59, 64, fig. 40-43.

¹⁴⁰ Distance entre les centres : 310 mm ; cf. les chapiteaux des demi-colonnes d'un naïskos à Trypiti (Egine) du III^e - II^e s. av. J.-C. (297 mm), Wacker 1996, B3, 36, fig. 27 ; sur les proportions, voir R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'éviction des Déliens (166 av. J.-C.)* (« BEFAR » 157 ; Paris 1966-78) 198-205, 208-212.

¹⁴¹ A la basse époque hellénistique, on trouve des chapiteaux à échine à trois ives en relief et palmettes, cf. Mahdia B 119, 200-150 av. J.-C., N. Ferchiou, « Recherches sur les éléments architecturaux », in : Hellenkemper 1994, 203-204, fig. 23-24 ; Délos, Ph. Fraisse, Chr. Llinas, *Documents d'architecture hellénique et hellénistique* (« Exploration archéologique de Délos » 36 ; Paris 1995) 339-346, fig. 12, 15-16 ; pour la réduction des ives latéraux comme à Kalydon, cf. Lauter 1986, 55, pl. 32a (Messine, époque hellénistique) ; M. Napoli, « Il capitello ionico a quattro facce a Pompei », in : *Pompeiana. Raccolta di studi per il secondo centenario degli scavi di Pompei* (« Biblioteca della Parola del passato » 4 ; Naples 1950) 253-254, 260-262, n^o 31, fig. 24, daté de 63-79 ap. J.-C.

¹⁴² Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 114 ; Roux 1961, 417-419 ; H. Büsing, *Die griechische Halbsäule* (Wiesbaden 1970) 80 ; Wacker 1996, 38.

¹⁴³ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 51-56, 104, fig. 45-47, fig. 50 profils 45A, B et F ; A. Badie, M.-F. Billot, « Le décor des toits de Grèce du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. », in : J.-Y. Marc, J.-Ch. Moretti (éds.), *Constructions publiques et programmes éditaires en Grèce entre le II^e siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C.*, actes du colloque, Athènes, 14-17 mai 1995 (« BCH Suppl. » 39 ; 2001) 62-63, 74, 96, 114.

¹⁴⁴ Lauter 1986, 149 (début du II^e s. av. J.-C. ?) ; Glass 1968, 238 (début du II^e s. av. J.-C.) ; Kader 1995, 205 (fin du II^e s. av. J.-C.) ; Zschietschmann 1961, 120-121 (I^{er} s. av. J.-C.).

¹⁴⁵ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 102-103, pl. VI, fig. 100.

¹⁴⁶ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 34, 97-98, fig. 108.

rieurement¹⁴⁷. Différentes propositions avancées pour l'addition postérieure d'autres éléments, comme la citerne, le propylon et le mur délimitant la cour Nord-Ouest, ne se laissent pas facilement prouver¹⁴⁸. Il reste ainsi à considérer si la palestrestre, sans l'exèdre Nord, n'a pas été construite en même temps que la tombe, dans la deuxième moitié du II^e s. av. J.-C. Des arguments favorables sont fournis par l'emplacement de la tombe sur le terrain ainsi que par son orientation en relation avec celle de la palestrestre. Cependant, il semble que dans la conception du plan et des niveaux de la palestrestre, l'exèdre Nord était prévue autant en relation avec le reste de l'édifice qu'avec la tombe (pl. 8.1, 3). Dans ce cas, il faudrait attribuer à la palestrestre une date bien plus avancée que celle de la tombe, au moins au début de l'époque impériale¹⁴⁹, et accepter par conséquent un écart chronologique important entre les deux constructions.

Inscriptions

Les trois inscriptions ont été datées sur critères paléographiques. L'inscription figurant sur le socle en calcaire, la plus ancienne, est hellénistique et date probablement du II^e s. av. ou du I^{er} s. av. J.-C.¹⁵⁰ (pl. 10.1). La dédicace de Pantaléon sur la base érigée dans la salle VII, initialement datée du II^e s. ap. J.-C., appartient au plus tôt à la période augustéenne¹⁵¹ (pl. 10.3). L'inscription la plus récente, celle du petit support, est datée du II^e s. ap. J.-C.¹⁵² (pl. 10.2).

Peut-on voir dans l'inscription hellénistique un indice chronologique pour la fondation du culte de Léon ? En effet, dans cette inscription fragmentaire qui fut complétée d'après les deux inscriptions postérieures¹⁵³, il n'est pas certain que Léon était déjà qualifié de « héros » ni que l'espace entre les deux noms, Léon et Héraclès, n'était pas occupé par une autre formule de comparaison que celle employée dans les inscriptions postérieures. Or, dans celles-ci, la lecture *véος Ἡρακλῆς* fut proposée par analogie avec les expressions utilisées pour honorer des bienfaiteurs à l'époque impériale¹⁵⁴. Cependant, la consécration d'une offrande à Léon, comme l'indique l'emploi du datif pour son nom dans l'inscription hellénistique, permet de conclure qu'il était l'objet d'un culte au moins à partir de l'époque hellénistique tardive et que ce culte s'est perpétué à l'époque impériale¹⁵⁵. En revanche, la dé-

¹⁴⁷ Glass 1968, 243, pense qu'elle fut ajoutée ultérieurement, avec la tombe ; Lauter 1986, 250, accepte sa datation au II^e s. av. J.-C. ; Hesberg 1994, 175, met en doute cette restitution ; sur l'utilisation des voûtes dans l'architecture grecque, voir M.-Ch. Hellmann, *L'architecture grecque 1. Les principes de la construction* (Paris 2002) 273-277 ; sur ce type de voûte, voir J.-P. Adam, *La construction romaine* (Paris 1984) 181, fig. 394-396 ; cf. aussi les tombes romaines de Théra, H. Dragendorff (éd.), *Theraische graeber* (« Thera » 2 ; Berlin 1903) 250, 254, fig. 441.

¹⁴⁸ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 109, n. 3 ; Zschietzschmann 1935, 658 ; Wacker 1996, 109 ; la seule réfection notée est celle du socle de l'exèdre Nord, Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 63, fig. 59.

¹⁴⁹ Les techniques de construction romaines sont introduites à partir du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. dans les édifices de Nikopolis, comme par exemple dans le Monument d'Auguste, K. L. Zachos, « Excavations at the Actian Tropaeum at Nikopolis », in : J. Isager (éd.), *Foundation and Destruction, Nikopolis and Northwestern Greece* (« Monographs of the Danish Institute at Athens » 3 ; Athènes 2001) 29-41.

¹⁵⁰ Zschietzschmann 1935, 659 ; Antonetti 1990, 267 ; Strauch 1996, 298 ; Schörner 2003, 176-177.

¹⁵¹ IG IX 1² 1, 141 ; Zschietzschmann 1935, 659 ; Strauch 1996, 298 ; Fraser, Matthews 1997, 257 ; Schörner 2003, n° 1104, 513.

¹⁵² IG IX 1² 1, 142 ; Strauch 1996, 298 ; Schörner 2003, n° 1105, 513-514.

¹⁵³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 67.

¹⁵⁴ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 66 ; J. H. M. Strubbe, « Gründer kleinasiatischer Städte, Fiktion und Realität », *AncSoc* 15-17 (1984-1986) 297-298 ; Thémélis 2000, 166-167.

¹⁵⁵ Strauch 1996, 298 ; Schörner 2003, 176-177.

couverte de la base avec l'inscription hellénistique à l'intérieur de la palestre ne constitue pas un argument décisif pour sa construction à cette époque, comme cela a été supposé¹⁵⁶ ; il est possible que cette base ait été érigée dans un autre lieu, d'où elle fut plus tard transportée dans la palestre.

Sculptures

La datation des sculptures présente plusieurs difficultés. P. Bol a accepté pour l'ensemble des sculptures examinées, les médaillons et la tête féminine, la date attribuée par les fouilleurs au complexe architectural, c'est-à-dire la fin du II^e s. av. J.-C.¹⁵⁷. Ainsi, l'association de la tête de « Krateia » avec la base portant la dédicace de Pantaléon pose un problème, puisque cette inscription est datée de la période augustéenne (pl. 11.3). Le lieu de découverte de la tête indique que son association avec cette base serait possible. Peut-on cependant accepter la datation de la tête au début de l'époque impériale ? En fait, dans une autre étude, la tête de « Krateia » fut datée du deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. sur critères stylistiques¹⁵⁸. Lorsque la tête est vue de face, la forme des yeux en amande renvoie aux têtes féminines du milieu du II^e s. av. J.-C., à la différence des paupières supérieures, qui sont épaisses sur « Krateia »¹⁵⁹. Vus d'en bas, les yeux présentent des sourcils légèrement arqués et le canal lacrymal bien formé, deux traits qui pourraient également indiquer une date plus avancée¹⁶⁰. La forme des mèches rayonnantes et leur section triangulaire se remarque aussi sur des œuvres du début de l'époque impériale¹⁶¹. L'utilisation du foret aux commissures des lèvres et pour les cheveux n'exclut pas non plus la datation de cette tête au début de l'époque impériale¹⁶².

Les recherches récentes effectuées sur les bustes calydoniens à sujet mythologique soulignent la diversité des modèles, qui représentent autant des œuvres du IV^e s. av. J.-C. que des œuvres hellénistiques. Cette hétérogénéité stylistique a été mise en relation avec les tendances observées dans d'autres ensembles de sculptures de la basse époque hellénistique¹⁶³. A cette époque les rattachent aussi les lèvres mi-ouvertes et les coiffures complexes de certaines effigies (pl. 11.1). Le rapprochement avec des œuvres datées du dernier quart à la fin du II^e s. av. J.-C. met en évidence les similitudes pour des éléments séparés, comme le rendu des parties nues du buste d'Aphrodite, le profil, les yeux et la bouche d'Apollon, le profil et la barbe de Zeus¹⁶⁴. Ainsi, sur critères stylistiques, ces bustes ont été datés de 100-90 av. J.-C. ou, rapprochés de la tête de « Krateia », du deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C.¹⁶⁵.

¹⁵⁶ Hesberg 1994, 140, n. 1206.

¹⁵⁷ Bol 1988, 35.

¹⁵⁸ Comparée à la tête de la statue honorifique de Baebeia, Niemeier 1985, 34-37 ; cette statue a été datée vers 60 av. J.-C. (Prinkwart 1973, 152) ou de la fin du II^e s. av. J.-C. (Eule 2001, 170).

¹⁵⁹ Par exemple, Andreae 2001, 171-175, pl. 158, 165, 187.

¹⁶⁰ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 96.

¹⁶¹ Bol 1988, 42, 44 ; Kaltsas 2001, n° 625, 299 ; Conlin 1997, S 41, fig. 90, 123.

¹⁶² Ridgway 2002, 49 l'a observé pour les cheveux.

¹⁶³ Bol 1988, 42-43 ; Niemeier 1985, 151-153.

¹⁶⁴ Bol 1988, 38-40, fig. 1-4 (Zeus d'Aigeira, Anytos) ; Kaltsas 2001, 113 (copie du Diadumène, Délös) ; Flashar 1992, 167, 188-189, fig. 112-113 (Apollon de Tralles).

¹⁶⁵ Bol 1988, 42-43 ; Niemeier 1985, 52-53, 151-153 ; Ridgway 2002, 49 ; au I^{er} s. ap. J.-C., Zschietzschmann 1935, 659.

Le portrait présumé de Léon se différencie des médaillons à sujet mythologique par le matériau et la technique¹⁶⁶ (pl. 11.2). Il est notamment le seul à présenter au milieu de la partie inférieure arrondie une marque d'atelier, qui aurait pu servir au report de mesures¹⁶⁷. Contrairement aux autres bustes, il se caractérise par la frontalité, malgré un effort un peu maladroit pour rendre une légère torsion vers la gauche, en accord avec le mouvement léger de la tête dans la même direction. Ces raisons ainsi que les différences stylistiques constatées ont incité P. Bol à attribuer ce buste à un autre atelier que celui des bustes à sujet mythologique, pour lesquels il a proposé un atelier attique. D'après ce chercheur, le commanditaire aurait délibérément choisi pour ce portrait un atelier local, qui aurait peut-être connu le personnage représenté¹⁶⁸. La datation de ce portrait autour de 100 av. J.-C., comme pour les autres médaillons, a été surtout fondée sur le rendu des cheveux et sur la présence de favoris, qui ont été considérés comme des traits caractéristiques de la basse époque hellénistique¹⁶⁹. Pourtant, les cheveux de « Léon » se distinguent des parallèles proposés par le volume et l'organisation de leurs mèches. Par ailleurs, si les favoris se rencontrent sous des formes variées sur certains portraits monétaires et sculptés de souverains hellénistiques ou d'athlètes, ils se rencontrent aussi, au moins au début, à l'époque impériale¹⁷⁰. Malgré l'état endommagé du visage, on distingue les yeux en amande avec des cavités orbitaires peu profondes, cernés de paupières aplaties et en forme de filet, à la différence d'exemples de la basse époque hellénistique¹⁷¹. Le profil arrondi de la paupière inférieure gauche se rencontre également sur certains portraits du début de l'époque impériale¹⁷².

Pas plus que les comparaisons stylistiques, l'examen des techniques de fabrication des bustes ne permet lui non plus d'en établir une datation plus précise. Les bustes étaient fabriqués soit en un seul morceau, soit par assemblage de pièces, comme ceux d'Apollon et d'Eros, ou par emboîtement, comme pour Méléagre, dont la tête, travaillée séparément, était encastrée dans une cavité. A l'exception du portrait de « Léon », le stuc a été utilisé pour compléter certaines parties – une partie du buste ou, plus souvent, la calotte crânienne¹⁷³. Ces techniques, caractéristiques de la sculpture hellénistique, continuent à être employées à l'époque impériale¹⁷⁴. En revanche, la comparaison avec d'autres bustes de la basse époque hellénistique révèle quelques différences. On remarque tout d'abord que, lorsque cette partie du buste est représentée, l'extrémité supérieure du bras et la paroi latérale de la poitrine sont rendues de manière plus naturaliste et avec plus d'habileté sur les exemples calydoniens que pour ce qui est des bustes de marbre de la basse époque hellénistique

¹⁶⁶ Bol 1988, 41-42.

¹⁶⁷ Bol 1988, 42.

¹⁶⁸ Bol 1988, 44.

¹⁶⁹ Bol 1988, 41 (tête en bronze de la vieille Palestre); Wacker 1996, 217; Flashar 1992, 179 (gladiateur Borghese).

¹⁷⁰ Smith 1996, fig. 19 (Mithridate VI); Heilmeyer 1997, n° 29, 168 (tête de jeune homme); Conlin 1997, 539, fig. 95 (Drusus, Ara Pacis); Andreae 2001, pl. 80, fig. 67 (Diomède).

¹⁷¹ Cf. Marcadé 1996, n° 70, 192 et n° 86, 192; au contraire, cf. le rendu des yeux sur des portraits julio-claudiens, Kaltsas 2001, n° 665, 318 et n° 667, 319.

¹⁷² V.-M. Strocka, « Ein magnetischer Jüngling », in : V.-M. Strocka (éd.), *Römische Bildnisse* (Munich 2000) 36-43, fig. 16-20, daté de 10-40 ap. J.-C.

¹⁷³ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 73; Bol 1988, 36, 39-40.

¹⁷⁴ Marcadé 1969, 109-112, 318-319; sur des statues romaines de Patras, cf. L. Kolonas, *Αρχαιολογικό Μουσείο Πατρών* (Athènes 2002) 4-5.

connus. Par exemple, dans le cas des bustes d'effigies nues de Délos et de Mahdia, également destinés à être fixés sur des parois, le bras était en règle accolé au torse ou séparé de celui-ci par une fente¹⁷⁵. Si l'on compare les bustes de deux effigies féminines, Aphrodite de Kalydon et Aphrodite ou Ariane de Mahdia (pl. 11.1 et 4), on remarque que, en dépit des similitudes iconographiques, le premier se différencie du second par l'aisance manifestée dans la représentation du bras en relation avec le torse. Ainsi, si la fin du II^e ou, au plus tard, le début du I^{er} s. a été proposé pour les bustes de Mahdia, il nous semble qu'il faudrait attribuer une date plus avancée, vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou au début du I^{er} s. ap. J.-C., à ceux de Kalydon¹⁷⁶. En outre, les bustes calydoniens présentent une grande variété de formats. On remarque par exemple, en particulier sur Hermès et « Léon », un rendu uniforme du torse sous forme de grand segment de cercle, qui évite de rendre la partie supérieure du bras avec la poitrine¹⁷⁷ (pl. 11.2). Or, ce format ne se rencontre pas parmi les bustes hellénistiques en marbre connus jusqu'à présent. Par ailleurs, l'évolution des bustes romains montre que ceux-ci acquièrent au cours du I^{er} s. ap. J.-C. des dimensions plus importantes, qui imposent la multiplication des points de fixation du buste sur la paroi¹⁷⁸. Ainsi, si ce critère est valable, le portrait de « Léon » ne peut pas dater de la fin du II^e s. ou du début du I^{er} s. av. J.-C., mais il a dû être réalisé plus tard, probablement au I^{er} s. ap. J.-C. Les différences qui ont été notées entre celui-ci et les autres bustes pourraient dans ce cas indiquer un écart chronologique dans leur fabrication. Par conséquent, si on accepte la fin du II^e ou le début du I^{er} s. av. J.-C. pour la construction de la palestre associée à la tombe, mais sans l'exèdre cultuelle, il faudrait supposer que les bustes furent ajoutés ultérieurement. Dans le cas contraire, si ce décor appartenait à la phase initiale, il faudrait attribuer à la palestre une date plus avancée.

A la suite de ces remarques, il est évident que l'héron de Kalydon était en réalité une palestre. Il était utilisé pour des activités athlétiques, comme la présence du bain l'atteste, mais aussi pour des banquets et autres rassemblements, peut-être à l'occasion de concours et de fêtes religieuses. Il est par ailleurs certain que sa construction était liée à la tombe souterraine, qui a dû servir plusieurs fois pendant une assez longue période. Or, l'absence de traces d'un culte héroïque dans la tombe permet de supposer que la fondation d'un culte à cet emplacement est liée à l'érection de la palestre. Pourtant, si l'étude de la tombe indique que celle-ci aurait pu être construite au cours du II^e s. av. J.-C., probablement dans la deuxième moitié de ce siècle, les incertitudes de la datation de la palestre constituent le plus grand obstacle à la compréhension du complexe, et ces questions devraient faire l'objet d'une recherche plus approfondie. Dans le cadre de cette enquête, on est donc amené à formuler différentes hypothèses au sujet de ce complexe, conformément à la date acceptée pour l'érection de la palestre.

¹⁷⁵ Marcadé 1969, pl. VIII, A 5967 ; Prittwitz 1998, fig. 4-5 ; à cette époque, on rencontre également des bustes de petit format, comme au Monument de Mithridate, à Mahdia, Prittwitz 1998, fig. 1, à Atalante, G. Neumann, « Ein späthellenistisches Tondo-Bildnis », *MDAI(A)* 103 (1988) 221-238, pl. 28-30.

¹⁷⁶ Prittwitz 1998, 58 ; Ridgway 2002, 50, 55, 279.

¹⁷⁷ Bol 1988, pl. 31b (Eros), pl. 29b (Apollon), pl. 24 (Hermès).

¹⁷⁸ Winkes 1969, 93-96 (une mise à jour des critères et des étapes de cette évolution est toutefois nécessaire) ; contrairement à ce qui a été écrit (Prittwitz 1998, 57 ; Ridgway 2002, 50), les bustes de Kalydon étaient accrochés sur la paroi avec des goujons fixés à l'arrière de la tête, parfois aussi sur le torse, comme dans le cas d'Héraklès.

Ainsi, si on admet la date communément acceptée pour la construction de cette palestre, c'est-à-dire la fin du II^e s. ou le début du I^{er} s. av. J.-C., on pourrait penser que la tombe, unique jusqu'à présent parmi les tombes de cette région, était une commande et qu'elle fut construite avec la palestre. Il serait légitime de supposer que le fondateur de la palestre, qui aurait aussi financé sa construction, était inhumé dans cette tombe¹⁷⁹. On sait qu'à l'époque hellénistique la sépulture à l'intérieur d'un gymnase, comme pour les héros fondateurs, était accordée aux chefs politiques et militaires ou aux bienfaiteurs, parmi lesquels étaient souvent les magistrats ayant des responsabilités dans le gymnase¹⁸⁰. Par exemple, les tombes construites à côté du gymnase de Messène à partir de la fin du III^e ou au début du II^e s. av. J.-C. ont été mises en relation avec des familles de bienfaiteurs de la cité qui auraient reçu le droit de sépulture au gymnase¹⁸¹. Cependant, dans ces cas il s'agit de sépultures à l'intérieur des murs de la ville et dans les gymnases officiels¹⁸². Or, il est difficile de croire que cette palestre fut le gymnase principal de Kalydon, surtout en raison de ses dimensions et de l'absence d'installations pour les autres disciplines. Comme cela a été supposé, la palestre aurait pu être érigée dans le cadre d'une fondation privée en même temps que l'instauration d'un culte funéraire pour assurer l'héroïsation et la commémoration perpétuelle des défunts¹⁸³. Un rapprochement pourrait alors être fait avec la fondation d'un gymnase dans la nécropole de Cnide et d'un culte funéraire pour ses fondateurs, Antigonos, un personnage important de cette cité, et sa femme¹⁸⁴. Il est par ailleurs évident que les circonstances politiques, sociales et économiques en Étolie hellénistique étaient propices au développement d'actes d'évergésie et de fondations funéraires¹⁸⁵. Cependant, le rapport entre ce commanditaire et Léon est difficile à déterminer. Si Léon fut un athlète mort jeune, il ne pouvait pas être lui-même le fondateur de la palestre mais plutôt un membre de la famille des fondateurs. Sa mort prématurée et son héroïsation furent peut-être à l'origine de l'érection de cette palestre. Si toutefois Léon fut un héros plus ancien, la palestre lui était seulement dédiée de même qu'aux divinités et héros représentés sur les médailles. En accord avec des propositions avancées, il serait alors possible de reconnaître dans cet ensemble les divinités auxquelles les défunts étaient voués dans le cadre de la fondation fu-

¹⁷⁹ Kleinias, père d'Aratos, à Sicyone, Wacker 1996, 219-223 (contre cette association, Lauter 1986, 136-137, 145-148), Damatrios Hippou à Astypalée, Delorme 1960, 117, 341-342; Kader 1995, 208, n. 76-77.

¹⁸⁰ Nilsson 1955, 64-67; Delorme 1960, index, s.v. « Sépulture »; Ph. Gauthier, « Bienfaiteurs du gymnase au Létôon de Xanthos », *REG* 109 (1996) 1-34.

¹⁸¹ Thémélis 2000, 114-136, 168-170, fig. 99-127; ou encore la tombe de Zosimos au gymnase de Priène, J. Raeder, *Priene, Funde aus einer griechischen Stadt* (Berlin 1983) 29-30, 39-40, fig. 8, 24-25, entre 2 et 4 ap. J.-C.

¹⁸² Sépulture à l'intérieur des murs, cf. Kader 1995, 200-201; voir aussi la tombe monumentale d'un jeune athlète héroïsé à proximité du gymnase d'Éretrie, début du I^{er} s. av. J.-C., P. Ducrey, I. R. Metzger, « Le tombeau hellénistique », in : P. Ducrey, I. R. Metzger, K. Reber, *Le quartier de la Maison aux mosaïques* (« Eretria » 8; Lausanne 1993) 159-175.

¹⁸³ Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, 121-122; W. Kamps, « Les origines de la fondation cultuelle dans la Grèce ancienne », *Archives d'histoire du droit oriental* 1 (1937) 145-179; A. Wittenburg, *Il testamento di Epikteta* (Trieste 1990) avec le compte rendu de Ph. Gauthier, *REG* 104 (1991) 507-508; Hughes 1999, 168-171.

¹⁸⁴ C. Blümel, *Die Inschriften von Knidos* I (Bonn 1992) n° 301, 157-158; Hesberg 1995, 16; Delorme 1960, 213-214, 266.

¹⁸⁵ Sur l'activité de riches Kalydoniens, A. Jacquemin, « Aitolia et Aristaineta, offrandes monumentales étoliennes au III^e s. av. J.-C. », *Ktéma* 10 (1985) 27-35; Antonetti 1990, 131 (Lycos); G. Cousin, « Inscriptions d'Arcarnanie et d'Étolie », *BCH* 10 (1886) n° 2, 185-186; *IG IX* 12 397 (Damarchos, II^e-I^{er} s. av. J.-C.); fondation funéraire de Léon, F. W. Schehl, « On an inscription from Phistyon in Aetolia (*SB Berlin* 1936, 367 ff.) » *AJA* 56 (1952) 9-19.

néraire¹⁸⁶. La construction de l'exèdre Nord à l'époque impériale marque aussi l'introduction de nouveaux cultes dans cette palestres ; ils étaient rendus aux effigies sur le socle de l'exèdre Nord. A cette époque également la tombe a dû être réutilisée.

Cependant, il nous semble que les remarques au sujet de l'exèdre Nord et des médailles permettent de soutenir la construction de la palestres à l'époque impériale. Dans ce cas, l'offrande de Pantaléon qui fut attribuée au plus tôt à l'époque augustéenne, pourrait livrer la date antérieure pour la construction de la palestres. Or, les deux inscriptions d'époque impériale découvertes dans l'héroun, d'autres vestiges archéologiques dans ce site ainsi que des témoignages antiques sont aujourd'hui considérés comme des indices de l'occupation continue de Kalydon aux époques hellénistique et impériale¹⁸⁷. Toutefois, la situation politique et sociale est bien différente à partir du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. par suite de la présence des Romains et de la fondation de Nikopolis et de Patras. Kalydon perd son importance et, après la réorganisation politique et administrative imposée par Auguste, elle fait partie du territoire de la colonie romaine de Patras¹⁸⁸. Dès le milieu du I^{er} s. av. J.-C. la ville a reçu les troupes de Pompée, qui contrôlait alors la région, et ensuite des vétérans Romains appartenant aux colons de Patras¹⁸⁹. On peut toutefois supposer que plusieurs de ses anciens habitants étaient restés¹⁹⁰. Ainsi, la construction de la palestres à cette époque pourrait refléter ces changements importants.

La palestres fut construite au dessus d'une tombe hellénistique qui a été probablement réutilisée ; comme il a été observé dans d'autres sites à l'époque impériale¹⁹¹. Cette action, qui pourrait indiquer l'importance accordée au passé mémorable de Kalydon, était probablement associée à l'introduction des cultes pour les effigies du socle de l'exèdre Nord, située au dessus de la chambre funéraire. L'importance de ces cultes est soulignée par l'emplacement axial de l'exèdre Nord. Or, la fondation d'édifices par de riches individus demeure une coutume courante au I^{er} s. ap. J.-C. Financés par les membres d'une élite locale romanisée, ces édifices abritaient souvent le culte impérial associé à celui de leurs fondateurs¹⁹². Cependant,

¹⁸⁶ Poulsen, *Rhomaïos* 1927, 81 ; Kader 1995, 208 ; sur ce point, voir également S. M. Sherwin-White, « Inscriptions from Cos », *ZPE* 24 (1977) 207-217, pl. 4c.

¹⁸⁷ Pour les vestiges archéologiques, voir Pétropoulos 1991, 110-111 ; Strauch 1996, 294-300 (avec les sources antiques) ; Rizakis 1996, 264-265 ; cf. aussi les tombes romaines, au Nord-Est de l'héroun, Dyggve 1951, 361-362, fig. 2 (« Heroon III ») ; H. von Hesberg, *Römische Grabbauten* (Darmstadt 1992) 261, et au Laphrion, Dyggve 1948, 83-84, 290-292, fig. 91, 93 (bâtiment P).

¹⁸⁸ Sur les conséquences de l'installation des Romains, voir Rizakis 1996, et en particulier pour Kalydon, 277-278, 295, 302 ; Bernard 1997, 133, 144-161.

¹⁸⁹ Rizakis 1996, 277-278 ; Strauch 1996, 298-299 ; Bernard 1997, 147 ; Cl. Antonetti, « La diffusione dei nomi romani in Etolia e in Acarnania e la presenza romana nella regione », in : A. D. Rizakis (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East. Social and Political Aspects*, actes du colloque international, Athènes, 7-9 septembre 1993 (« Μελετήματα » 21 ; Athènes 1996) 153-155.

¹⁹⁰ De nombreux Etoliens se sont enfuis à Amphissa pour éviter les conséquences du synécisme, Bernard 1997, 165, Paus. 10.38.4.

¹⁹¹ Tombe hellénistique surmontée d'un édifice en forme de petit temple à Vlochos (antique Thesties), au Nord du lac Trichonis, K. Rhomaïos, *ArchDelt* 6 (1920-1921) *Chron.* 170-171 ; réutilisation de l'héroun de Podarès dans l'agora de Mantinée à l'époque romaine, Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 110, n. 1 (Paus. 8.9.9) ; Hughes 1999, 173-175 ; S. E. Alcock, *Archaeologies of the Greek Past. Landscape, Monuments, and Memories* (Cambridge 2002) en particulier 40-44.

¹⁹² Delorme 1960, 244-245, n. 4 ; par exemple, Julius Euryclès a financé la construction d'un gymnase dans le Dromos de Sparte, Delorme 1960, 73 ; Alcock 1993, 180-191 ; l'héroun de Kalydon fut associé à une villa rustique romaine, comme cela fut proposé au sujet de certaines tombes monumentales mais aussi de thermes en Achaïe

l'emplacement de la palestra dans la nécropole rend cette hypothèse moins vraisemblable¹⁹³. En revanche, les divinités des médaillons se rattachent autant à la tradition religieuse et mythique de Kalydon et de l'Etolie qu'aux divinités honorées dans un établissement athlétique grec. Leur présence est importante d'autant plus qu'après le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. il y a eu de changements importants dans le cadre de la réorganisation des territoires et des peuples de la région par Auguste. Ainsi, les cultes officiels et les effigies d'Artémis Laphria et de Dionysos furent transférés à Patras tandis que les temples du Laphrion ont été démantelés. En outre, les offrandes et autres objets provenant du pillage de Kalydon, conséquence de son soutien à Marc Antoine, ont été partagés entre Patras et Nikopolis¹⁹⁴. L'enracinement de la palestra dans les traditions et les cultes autochtones ne s'oppose pas aux caractéristiques de la politique d'Auguste, qui consistait à encourager « le mélange entre les deux peuples et les deux cultures »¹⁹⁵. Elle s'exprime par exemple dans le programme iconographique du Monument commémorant la victoire d'Actium, dans le culte impérial à Patras associant Auguste à Artémis / Diana Laphria mais aussi dans la fondation du gymnase de Nikopolis et des concours athlétiques¹⁹⁶. Le choix de l'érection d'une palestra, le culte des divinités et héros étoliens ainsi que celui d'un athlète héroïsé, Léon, confirmeraient à cette époque l'importance des traditions grecques ainsi que le rôle des habitants grecs de la région.

Abréviations bibliographiques

Alcock 1993 = S. E. Alcock, *Graecia capta. The Landscapes of Roman Greece* (Cambridge 1993).

Andreae 2001 = B. Andreae, *Kulptur des Hellenismus* (Darmstadt 2001).

Antonetti 1990 = Cl. Antonetti, *Les Eto liens, image et religion* (« Annales Littéraires de l'Université de Besançon » 405 ; Paris 1990).

Bernard 1997 = N. Bernard, *Recherches sur la Grèce centrale à la fin de l'époque hellénistique : Acarnanie, Etolie, Locride occidentale, Phocide (146-31 av. J.-C.)*, thèse de doctorat, dir. P. Cabanes, Université de Paris X - Nanterre (1997).

Blanck 1968 = H. Blanck, « Porträt-Gemälde als Ehrendenkmal », *BJ* 168 (1968) 1-12.

Bleeh 1982 = M. Bleeh, *Studien zum Kranz bei den Griechen* (Berlin, New York 1982).

et en Epire ; cependant, ces villas apparaissent à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., cf. Pétropoulos 1991, 120 ; Rizakis 1996, 278 n. 76, 293-294.

¹⁹³ Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, 87, n. 2, mentionnent un héroon à Antioche de Pisidie qui contenait également une statue de l'empereur.

¹⁹⁴ Alcock 1993, 175-176 ; Strauch 1996, 299-300 ; sur l'étendue du pillage, cf. Dyggve 1948, 281, n. 4, 284.

¹⁹⁵ Rizakis 1996, 282.

¹⁹⁶ K. L. Zachos, *Το μνημείο του Οκταβιανού Αυγούστου στη Νικόπολη* (Athènes 2001) fig. 27-28 (louve romaine sur la sima en terre cuite), fig. 37 (sanglier de Kalydon) ; sur le culte d'Auguste à Patras, A. D. Rizakis, « La colonie romaine de Patras en Achaïe : le témoignage épigraphique », in : S. Walker, A. Cameron (éds.), *The Greek Renaissance in the Roman Empire. Papers from the Tenth British Museum Classical Colloquium* (« Institute of Classical Studies, Suppl. » 55 ; Londres 1989) 184 ; K. L. Zachos, « Αρχαιολογικές έρευνες στο γυμνάσιο της Ακτίας Νικοπόλεως », in : Chr. Tzouvara-Souli, A. Vlachopoulou-Oikonomou, K. Gravani-Katsiki (éds.), *Φηγάς. Τιμητικός τόμος για τον καθηγητή Σωτήρη Δάκκαρη* (Ioannina 1994) 443-457.

- Bol 1988 = P. C. Bol, « Die Marmorbusten aus dem Heroon von Kalydon in Agrinion, Archäologisches Museum Inv. Nr. 28-36 », *Antike Plastik* XIX 1-6 (1988) 35-47.
- Conlin 1997 = D. A. Conlin, *The Artists of the Ara Pacis: the Process of Hellenization in the Roman Relief Sculpture* (Chapel Hill, Londres 1997).
- Decker 1995 = W. Decker, *Sport in der griechischen Antike* (Munich 1995).
- Delorme 1960 = J. Delorme, *Gymnasion. Etude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce* (« BEFAR » 196 ; Paris 1960).
- Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934 = E. Dyggve, F. Poulsen, K. Rhomaios, *Das Heroon von Kalydon* (« Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab., Historisk-filosofiske Skrifter » 7 ; Copenhague 1934).
- Dyggve 1948 = E. Dyggve, *Das Laphrion, der Tempelbezirk von Kalydon* (« Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab., Arkæologisk-kunsthistoriske Skrifter » 1,2 ; Copenhague 1948).
- Dyggve 1951 = E. Dyggve, « A Second Heroon at Calydon », in : G. E. Mylonas (éd.), *Studies presented to David M. Robinson* (Saint Louis 1951).
- Eule 2001 = I. C. Eule, *Hellenistische Bürgerinnen aus Kleinasien. Weibliche Gewandstatuen in ihrem antiken Kontext* (Istanbul 2001).
- Faust 1994 = S. Faust, « Die Klinen », in : Hellenkemper 1994, 573-606.
- Flashar 1992 = M. Flashar, *Apollon Kitharodos* (Cologne, Weimar, Vienne 1992).
- Fraser, Matthews 1997 = P. M. Fraser, E. Matthews (éds.), *Lexicon of Greek Personal Names*, vol. IIIa (Oxford 1997).
- Gauthier 1980 = Ph. Gauthier, « Etudes sur des inscriptions d'Amorgos », *BCH* 104 (1980) 197-220.
- Glass 1968 = St. L. Glass, *Palaistra and Gymnasium in Greek Architecture* (Ann Arbor 1968).
- Guimier-Sorbets, Nenna 2003 = A.-M. Guimier-Sorbets, M.-D. Nenna, « Le lit funéraire dans les nécropoles alexandrines », in : J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2* (« Etudes alexandrines » 7 ; Le Caire 2003) 533-575.
- Heilmeyer 1997 = W.-D. Heilmeyer (éd.), *Die neue Präsentation nach Restaurierung des Telephosfrieses* (Tübingen, Berlin 1997).
- Hellenkemper 1994 = G. Hellenkemper Salies (éd.), *Das Wrack : der antike Schiffsfund von Mahdia* (2 vol.), *Ausstellung im Rheinischen Landesmuseum Bonn, 8 September 1994 - 29 Januar 1995* (Cologne 1994).
- Hellmann 1992 = M.-Ch. Hellmann, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos* (« BEFAR » 278 ; Athènes 1992).
- Hesberg 1994 = H. von Hesberg, *Formen privater Repräsentation in der Baukunst des 2. und 1. Jahrhunderts v. Chr.* (Cologne, Weimar, Vienne 1994).
- Hesberg 1995 = H. von Hesberg, « Das griechische Gymnasion im 2. Jh. v. Chr. », in : Wörrle, Zanker 1995, 13-27.
- Hughes 1999 = D. Hughes, « Hero Cult, Heroic Honours, Heroic Dead: Some Developments in the Hellenistic and Roman Periods », in : R. Hägg (éd.), *Ancient Greek Hero Cult. Proceedings of the Fifth International Seminar on Ancient Greek Cult, Göteborg, 21-23 April 1995* (« ActaAth-8° » 16 ; Stockholm 1999).
- Jacquemin 1981 = A. Jacquemin, « Notes sur quelques offrandes du gymnase de Délos », *BCH* 105 (1981) 155-169.
- Kader 1995 = I. Kader, « Heroa und Memorialbauten », in : Wörrle, Zanker 1995, 199-229.
- Kaltsas 2001 = N. Kaltsas, *Εθνικό Αρχαιολογικό Μουσείο. Τα γλυπτά* (Athènes 2001).
- Kurtz, Boardman 1994 = D. Kurtz, J. Boardman, *Έθιμα ταφής στον αρχαίο ελληνικό κόσμο* (trad. gr. Athènes 1994).
- Lauter 1986 = H. Lauter, *Die Architektur des Hellenismus* (Darmstadt 1986).
- Mango 2003 = E. Mango, *Das Gymnasion* (« Eretria » 13 ; Lausanne 2003).
- Marcadé 1969 = J. Marcadé, *Au Musée de Délos* (« BEFAR » 215 ; Paris 1969).
- Marcadé 1996 = J. Marcadé (dir.), *Sculptures déliennes* (Paris 1996).
- Miller 1993 = St. G. Miller, *The Tomb of Lyson and Kallikles: A Painted Macedonian Tomb* (Mayence 1993).
- Moretti 1997 = J.-Ch. Moretti, « Les inventaires du gymnase de Délos », *BCH* 121 (1997) 125-152.
- Moretti 1998 = J.-Ch. Moretti, *compte rendu de Wacker 1996*, *Topoi* 8 (1998) 365-374.
- Niemeier 1985 = J.-P. Niemeier, *Kopien und Nachahmungen im Hellenismus* (Bonn 1985).
- Nilsson 1955 = M. Nilsson, *Die hellenistische Schule* (Munich 1955).
- Papapostolou 1993 = J. A. Papapostolou, *Achaean Grave Stelai* (« Βιβλιοθήκη της ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας » 135 ; Athènes 1993).
- Pétropoulos 1991 = M. Pétropoulos, « Ἡ Αἰτωλοακαρνανία κατὰ τὴ ρωμαϊκὴ περίοδο », in : *Πρακτικά Ἀ' Ἀρχαιολογικοῦ καὶ Ἱστορικοῦ συνεδρίου Αἰτωλοακαρνανίας*, Agrinion, 21-23 octobre 1988 (Agrinion 1991) 93-125.
- Poliakoff 1987 = M. B. Poliakoff, *Combat Sports in the Ancient World* (New Haven 1987).

- Poulsen, Rhomaios 1927 = F. Poulsen, K. Rhomaios, *Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griechischen Ausgrabungen von Kalydon* (« Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab., Historisk-filologiske Meddelelser » 14,3 ; Copenhagen 1927).
- Prinkwart 1973 = D. Prinkwart, « Weibliche Gewandstatuen aus Magnesia am Mäander », *Antike Plastik* XII 1-13 (1973) 149-160.
- Prittitz 1998 = H.-H. von Prittitz und Gaffron, « Die Tondi von Mahdia », *Antike Plastik* 26 (1998) 55-60.
- Radt 1999 = W. Radt, *Pergamon* (Darmstadt 1999).
- Richter 1966 = G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans* (Londres 1966).
- Ridgway 2002 = B. S. Ridgway, *Hellenistic Sculpture III: the Styles of ca. 100-31 BC* (Madison 2002).
- Rizakis 1996 = A. D. Rizakis, « Les colonies romaines des côtes occidentales grecques. Populations et territoires », *DHA* 22 (1996) 255-324.
- Rolley 1999 = Cl. Rolley, *La sculpture grecque. 2. La période classique* (Paris 1999).
- Roux 1961 = G. Roux, *L'architecture de l'Argolide aux IV^e et III^e siècles avant J.-C.* (« BEFAR » 199 ; Paris 1961).
- Roux 1987 = G. Roux, *Topographie et architecture. La terrasse d'Attale I* (« Fouilles de Delphes » II ; Paris 1987).
- Schazmann 1934 = P. Schazmann, « Das Charmyleion », *JDAI* 49 (1934) 110-127.
- Schörner 2003 = G. Schörner, *Votive im römischen Griechenland. Untersuchungen zur späthellenistischen und kaiserzeitlichen Kunst- und Religionsgeschichte* (Wiesbaden 2003).
- Seiterle, Mutz 1982 = G. Seiterle, A. Mutz, « Ein hellenistisches Bronzebett im Basler Antikenmuseum », *AntKunst* 15 (1982) 62-70, pl. 11-13.
- Smith 1996 = R. R. R. Smith, *Hellenistic Sculpture* (Londres, New York 1996).
- Strauch 1996 = D. Strauch, *Römische Politik und griechische Tradition : Die Umgestaltung Nordwest-Griechenlands unter römischer Herrschaft* (Munich 1996).
- Thémélis 2000 = P. Thémélis, « Ἡρώες καὶ ἡρώα στη Μεσσήνη » (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας » 210 ; Athènes 2000).
- Wacker 1996 = Chr. Wacker, *Das Gymnasium in Olympia. Geschichte und Funktion* (Würzburg 1996).
- Winkes 1969 = R. Winkes, *Clipeata imago. Studien zu einer römischen Bildnisform* (Bonn 1969).
- Wörrle, Zanker 1995 = M. Wörrle, P. Zanker (éds.), *Stadt- und Bürgerbild im Hellenismus. Kolloquium, München, 24-26 Juni 1993* (Munich 1995).
- Zschietzschmann 1935 = W. Zschietzschmann, compte rendu de Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, *Gnomon* 11 (1935) 656-660.
- Zschietzschmann 1961 = W. Zschietzschmann, *Gymnasion und Palästra* (Schorndorf 1961).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

The heroon of Kalydon revisited

Until recently the Heroon of Kalydon was considered to be Leon's family heroon. Recent investigations have attested the existence of a bath, indicating that this building with the central peristyle court was in fact a palaestra including a tomb. This identification sheds new light on the functions of the building as well as on the subjects represented on the tondo busts which decorated the walls of a room and on the other sculptured offerings found in the building. The tomb, which has been dated to the second century BC, contained cremations but gives no information either on the identity of the dead or on their possible connection to the cults of the palaestra. The construction of the palaestra combined with the tomb due to the foundation of a private funerary cult in the Late Hellenistic period could be envisaged only if we accept that some elements, e.g. the north exedra, were added probably in the Early Imperial period to the already extant palaestra. It is therefore more likely to assume that the palaestra as a whole was built in the Early Imperial period above a Hellenistic tomb that has been reused.

Το ηρώο της Καλυδώνας – μια επανεκτίμηση

Το ηρώο της Καλυδώνας θεωρούνταν μέχρι σήμερα οικογενειακό ηρώο του ήρωα Λέοντος. Όμως, η ύπαρξη ενός λουτρού, όπως διαπιστώθηκε κατά τις πρόσφατες έρευνες, οδηγεί στο συμπέρασμα ότι το κτήριο αυτό με την περίστυλη αυλή ήταν στην πραγματικότητα μια παλαίστρα μέσα στην οποία υπήρχε ένας τάφος. Η ερμηνεία αυτή επιτρέπει να κατανοήσουμε καλύτερα τις λειτουργίες του κτιρίου, τα θέματα των προτομών που διακοσμούσαν τους τοίχους μιας αίθουσας καθώς και τα υπόλοιπα γλυπτά αναθήματα που βρέθηκαν μέσα στο κτήριο. Ο τάφος, που χρονολογείται στον 2^ο αι. π.Χ. και περιείχε καύσεις, δεν παρέχει πληροφορίες για την ταυτότητα των νεκρών ή την πιθανή σχέση τους με τις λατρείες της παλαίστρας. Η θεωρία για την ανοικοδόμηση της παλαίστρας μαζί με τον τάφο με αφορμή την καθιέρωση ιδιωτικής ταφικής λατρείας κατά την ύστερη ελληνιστική εποχή, θα μπορούσε να ισχύει μόνο στην περίπτωση που ορισμένα στοιχεία της παλαίστρας, όπως η βόρεια εξέδρα, προστέθηκαν εκ των υστέρων, πιθανώς στην αρχή της αυτοκρατορικής εποχής. Θεωρούμε πιθανότερο πως η παλαίστρα στο σύνολό της κτίστηκε στην αρχή της αυτοκρατορικής εποχής πάνω από έναν ελληνιστικό τάφο που χρησιμοποιήθηκε εκ νέου.

La monnaie funéraire dans les nécropoles de Macédoine

Katérina Chryssanthaki–Nagle

1. Présentation de la thématique

Durant les dernières décennies du XX^e siècle, la recherche archéologique en Macédoine nous a révélé un nombre important de nécropoles fournissant des éléments intéressants sur les rites funéraires adoptés dans cette région où coexistaient les Macédoniens, les colonies grecques et les tribus thraco-macédoniennes. L'objectif poursuivi à travers cet article est de situer le moment de l'apparition du rite de l'obole de Charon, de présenter l'ampleur de l'utilisation de la monnaie funéraire et de noter la présence ou l'absence de règles régissant la pratique monétaire funéraire dans cette région du monde grec.

Mis à part les recherches sur la nécropole d'Olynte¹, une partie de la nécropole d'Acanthe² et des études isolées de tombes retrouvées à Pella³ et à Béroia⁴, il n'existe que peu d'études complètes sur les ensembles funéraires provenant des nécropoles macédoniennes, les fouilles se poursuivant actuellement. Comme pour d'autres régions du monde grec, toutes les monnaies retrouvées dans les tombes en Macédoine ne peuvent pas être forcément mises en rapport avec l'obole de Charon. Bien qu'une synthèse d'ensemble sur les monnaies retrouvées dans les tombes fasse encore défaut, le rôle de cette catégorie de trouvailles archéologiques a été pris en compte depuis peu⁵. Cette littérature récente a souligné les précautions à prendre lors de l'utilisation du terme « obole de Charon ». K. Grinder-Hansen a même proposé de supprimer du vocabulaire des archéologues l'expression « Charon's fee » (la monnaie destinée au règlement des frais du passage à Charon), et de la remplacer par le terme *death-coin* (monnaie de la mort ou monnaie funéraire)⁶. L'utilisation de ce terme général de monnaie funéraire met l'accent sur les différentes fonctions, autres que le règlement des frais du passage à Charon, que peut avoir la monnaie dans la tombe. Néanmoins, le maintien du terme « obole de Charon » pour une certaine catégorie de

¹ Robinson 1942.

² Kaltsas 1998.

³ Lilibaki-Akamati 1994 ; Lilibaki-Akamati 1996 ; Chrysostomou 1998.

⁴ Drougou, Touratsoglou 1998.

⁵ Grinder-Hansen 1991 ; Stevens 1991 ; Caronte. *Un obolo per l'Aldilà, La Parola del Passato* 50 (1995) ; O. F. Dubuis, S. Frey-Kupper et G. Perret (éds.), *Trouvailles monétaires de tombes. Actes du deuxième colloque international du groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires, Neuchâtel, 3-4 mars 1995* (« Etudes de numismatique et d'histoire monétaire » ; Lausanne 1999) ; Tselekas 1996 ; Stefanakis 2002.

⁶ Grinder-Hansen 1991, 215-216.

monnaies retrouvées dans les tombes nous apparaît nécessaire, car le paiement de Charon semble rester une des principales fonctions de la monnaie dans les contextes funéraires de la Macédoine.

Les trouvailles monétaires que nous présentons ici proviennent de nécropoles de la Macédoine où les fouilles nous permettent d'avoir une idée assez globale et sûre de la monnaie funéraire. Pour reconstituer le comportement monétaire des habitants de la Macédoine vis-à-vis du monde des morts, nous avons classé en deux catégories les monnaies retrouvées dans une nécropole :

- 1) La monnaie ou les monnaies peuvent être identifiées avec l'obole de Charon d'après leur position dans la bouche, dans la main (gauche⁷ ou droite⁸) ou sur le cou⁹. L'habitude de placer une monnaie dans la main paraît être plus ancienne que celle de la placer dans la bouche qui va dominer dès la fin du V^e siècle¹⁰.
- 2) Les monnaies isolées dans la tombe, parfois posées dans des petits skyphoi, et les trésors de monnaies fonctionnant comme des offrandes qui ont pour objectif d'accompagner le mort dans sa nouvelle vie au royaume d'Hadès. Ces trésors enfouis, sans aucune intention de les récupérer plus tard, sont parfois la seule offrande déposée dans la tombe. Nous pouvons citer à titre d'exemple un cas d'Acanthe¹¹. Ces trésors pouvaient être posés sur la poitrine¹², dans les mains ou entre les pieds du défunt¹³.

Lors de cette étude, nous avons pris en compte le fait qu'une monnaie possède deux dates, celle de son émission et celle de la durée de sa circulation, et la tendance à placer comme obole de Charon des monnaies, surtout en argent, qui n'ont plus cours légal. La datation d'une tombe doit donc être basée sur une étude comparée de tous les objets accompagnant le défunt¹⁴.

2. Charon et son obole

Le dépôt d'une monnaie dans la bouche d'un mort¹⁵ pour l'accompagner lors de son voyage dans le royaume d'Hadès figure parmi les rites funéraires les plus connus du monde grec. Cette pratique monétaire dans le contexte funéraire a été mise en rapport avec le mythe du vieux nocher Charon qui a un rôle extrêmement limité dans la mythologie grecque¹⁶. L'apparition de Charon dans la littérature ancienne est relativement tardive et

⁷ Kaltsas 1998, tombe n° 1467 ; Chrysostomou 2000, 462 ; Malama 2001, 122.

⁸ M. Bessios, « Ανασκαφικές έρευνες στη Βόρεια Πιερία », *AEMTh* 5 (1991) 171-178, particulièrement 173 ; A. Kottaridou, « Βεργίνα 1992 », *AEMTh* 6 (1992) 67-79, particulièrement 73 ; Chrysostomou 2000, 460-461.

⁹ Chrysostomou, Chrysostomou 2000, 480.

¹⁰ D. Gramménos, M. Tivérios, « Ανασκαφή ενός νεκροταφείου στην αρχαία Άργιλο », *ArchDelt* 39 (1984) *MeI.* 10.

¹¹ Kaltsas 1998, 303, tombe n° 1349.

¹² Kéramaris, Papagianni 2000, 148 ; Psoma 2002, 205, n. 1 ; Poulios 1995, 413-414, tombe à ciste II.

¹³ Trakosopoulou-Salakidou 2000, 363.

¹⁴ Poulios 1995, 414, tombe à ciste II.

¹⁵ Ph. Bruneau, « Tombes d'Argos », *BCH* 94 (1970) 437-531, particulièrement 526 et 528 ; L. V. Grinsell, « The Ferryman and his Fee : a Study in Ethnology, Archaeology, and Tradition », *Folklore* 68 (1957) 257-269, particulièrement 260-263 ; Kurtz, Boardman 1971, 211 ; I. Morris, *Death-ritual and Social Structure in Classical Antiquity* (Cambridge 1992) 104-108.

¹⁶ Sourvinou-Inwood 1995, 308-309.

date de la fin du VII^e ou du VI^e siècle tandis que ses premières représentations dans l'art grec datent de la fin du VI^e siècle¹⁷. Ce vieux batelier, γεραιὸς πορθμεύς¹⁸ ou γέρων ναύτης¹⁹, et gardien des frontières du royaume d'Hadès, qui selon Diodore de Sicile est d'origine égyptienne²⁰, est représenté coiffé d'un bonnet et portant l'exomis. Il tient son bâton de batelier²¹. Charon avait pour mission de transporter sur sa barque les âmes qu'Hermès lui amenait. Il est, comme Hermès, ψυχοπομπὸς ou νεκροπομπός²². Il leur faisait traverser soit le fleuve Styx ou Achéron, soit le lac d'Achérouisia pour les amener au royaume d'Hadès²³. Ce voyage coûtait la somme d'une obole²⁴ et Charon, qui d'après Lucien ne connaissait pas l'or, était payé en monnaies de bronze²⁵. Dans les cas où les âmes ne pouvaient pas payer, elles devaient régler leur trajet en ramant²⁶. Charon ne transportait pas les esclaves dans sa barque à moins que ces derniers n'aient participé à des batailles navales. Les esclaves devaient ainsi faire le tour du lac à pied en courant à l'exemple de l'esclave de Dionysos dans *Les Grenouilles* d'Aristophane²⁷. Les seuls morts qui ne payaient pas de frais de passage sont ceux qui habitaient la cité d'Hermioné en Argolide. Ceux-ci avaient un accès direct au monde d'Hadès²⁸.

Dans les sources littéraires, cette obole de Charon est nommée ναῦλος²⁹ ou μισθός³⁰, πορθμίον³¹ ou τὰ πορθμεῖα³², καρκάδων, Χάρωντος δάνειον³³, et δανάκης ou δανάκη³⁴. Les sources nous apprennent que δανάκη a été à l'origine une petite monnaie perse³⁵, une

¹⁷ Sourvinou-Inwood 1995, 302-321.

¹⁸ Paus. 10.28.2.

¹⁹ Ar., *Ran.* 139-140.

²⁰ Diod. 1.92.2 et 1.96.8.

²¹ Waser, *RE III* (Stuttgart 1899) 2176-2178, s.v. « Charon » ; Chr. Sourvinou-Inwood, *LIMC III 1* (Zurich-Munich 1986), s.v. « Charon » 210-225.

²² Eur., *Alc.* 361 et 441.

²³ Sourvinou-Inwood 1995, 307-308.

²⁴ Luc., *Cont.* 11 ; *De Luctu* 10 ; *Dial. Mort.* 1 (1).3 et 2 (22).1 ; *Catapl.* 1, 18, 19 et 21 ; Ar., *Ran.* 140 et 270 : dans cette comédie, présentée au festival de Lénéennes, sous l'archontat de Callias, en 405 av. J.-C., Aristophane, par la bouche d'un Dionysos étonné du pouvoir universel de deux oboles, fait allusion à l'institution de la diobélie, établie par Cléophon en 410 av. J.-C. Néanmoins, Aristophane, en accord avec les auteurs plus récents, comme par exemple Lucien, atteste que la somme nécessaire pour régler les frais à Charon est d'une obole : K. Dover, *Aristophanes' Frogs* (Oxford 1993) 208 ; A. H. Sommerstein, *The Comedies of Aristophanes, Frogs* (Warminster 1996) 168. Pour la diobélie, Arist., *Ath. Pol.* 28.3 et P. J. Rhodes, *A Commentary on the Aristoteleian Athenion Politeia* (Oxford 1981) 355-357, 492, 514.

²⁵ Luc., *Cont.* 11.

²⁶ Luc., *Catapl.* 19. Dans Ar., *Ran.* 203-204 et 269-270, même le dieu Dionysos doit ramer et payer deux oboles à Charon.

²⁷ Ar., *Ran.* 190-191.

²⁸ Strab. 8.6.12.

²⁹ Ar., *Ran.* 269 ; Strab. 8.6.12.

³⁰ Ar., *Ran.* 140 et 190 ; Luc., *De Luctu* 10.

³¹ Callimachus, *Fragmenta* (Oxford 1965²) I, *Hecala* fr. 278 (éd. R. Pfeiffer) ; *EM* 247.41.

³² Luc., *Dial. Mort.* 2 (22).1.

³³ *Suda*, s.v. καρκάδωνα ; Phot., *Lex.*, s.v. καρκάδωνα.

³⁴ δανάκης : *EM* 247.41 ; Poll., *Onom.* 9.83, s.v. δανάκην (τόν) ; *Suda*, s.v. δανάκη ; Phot., *Lex.*, s.v. δανάκη ; Hulstsch, *RE IV* (Stuttgart 1901) 2092-2093, s.v. « danake » ; E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines I* (Paris 1907) 514-518 ; F. F. V. Schrötter, *Wörterbuch der Münzkunde* (Berlin-Leipzig 1930) 100 ; Lidell, Scott, s.v. δανάκη, citent également le terme δανάκιον.

³⁵ Poll., *Onom.* 9.83.

monnaie étrangère (βαρβαρικόν), pesant un peu plus qu'une obole³⁶. Nous avons également des dénominations de la δανάκη comme l'ἡμιδανάκη et l'ἡμιδανάκιον³⁷. La δανάκη a été identifiée avec des petites pièces en argent de Sidon et d'Arados pesant aux alentours de 0,89 g³⁸. Nous ignorons pourquoi les Grecs ont adopté l'appellation d'une monnaie perse³⁹ pour désigner la monnaie qui accompagnait les morts. Néanmoins, cette monnaie a été appelée δανάκη car δαναός ou δάνος signifie le défunt ou la mort⁴⁰.

Contrairement aux textes littéraires qui précisent que l'obole de Charon était placée dans la bouche du mort⁴¹, au moment même de son décès, la documentation archéologique a montré que la main⁴² ou le corps du défunt peuvent également recevoir la monnaie à Charon. Le dépôt de la monnaie dans la bouche peut avoir en premier lieu une explication symbolique : c'est par cet orifice que l'âme du défunt va sortir. La monnaie va empêcher l'âme de revenir dans le corps⁴³. La sortie réussie de l'âme du corps du défunt et son passage dans le monde de l'au-delà sont extrêmement importants autant pour la tranquillité des morts que pour celle des vivants. La monnaie va ensuite remplacer et avoir probablement le même rôle apotropaïque et protecteur que les épistomia, restes des masques funéraires, que nous ont livrés les nécropoles macédoniennes de l'époque archaïque comme celles de Sindos ou d'Archontikon à Giannitsa⁴⁴. Néanmoins, nous ne pouvons pas exclure le rapprochement entre le dépôt de la monnaie dans la bouche du mort et l'habitude des Athéniens de transporter de leur vivant leur menue monnaie dans la bouche, une habitude qui nous est connue par les comédies d'Aristophane⁴⁵. Ainsi, dans les *Guêpes*, la fille de Philocléon pêche avec sa langue dans la bouche de son père le triobole correspondant au salaire (*misthos*) paternel. De la même manière, Charon pourrait pêcher son propre *misthos*, son obole, dans la bouche des morts qui arrivaient aux bords du lac Achérousia.

L'examen des sources littéraires et iconographiques nous permet de constater que, pour la période classique et hellénistique, les références disponibles sur l'existence de la coutume de l'obole de Charon sont restreintes⁴⁶.

³⁶ Hsch., s.v. δανάκη.

³⁷ Theon, *Prog.* 13 ; Hsch., s.v. ἡμιδανάκιον ; cf. Lidell, Scott, s.v. ἡμιδανάκη.

³⁸ G. F. Hill, *Catalogue of the Greek Coins of Arabia, Mesopotamia and Persia of the British Museum* (Londres 1922) cxiv ; *Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia of the British Museum* (Londres 1910) cii : 1/16 shekel est la δανάκη tandis que le 1/32 est l'ἡμιδανάκιον ; *Der neue Pauly* 3 (Stuttgart 1997) 306.

³⁹ Le mot δανάκη est un emprunt iranien (v. perse *danaka*, en élamite-persan *danan*) : P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots* (Paris 1968-1980) I, s.v. δανάκη.

⁴⁰ *EM* 247.49 ; M. Rao, « L'obolo a Caronte : Danake e obolos », *Giornale Italiano de Filologia* 40 (1988) 61-66 ; Stevens 1991, 227 ; Lidell, Scott, s.v. δάνος.

⁴¹ *EM* 247.41 ; Call., fr. 278 ; *Suda*, s.v. δανάκη ; Luc., *De Luctu* 10.

⁴² Dans *Ar., Ran.* 176, le mort demande à Dionysos de lui mettre deux drachmes dans la main.

⁴³ Stevens 1991, 221.

⁴⁴ Aik. Despoiini, « Χρυσά επιστόμια », in : *Μνεϊάς Χάριν. Τόμος στη μνήμη Μ. Σιγανίδου* (Thessalonique 1998) 75 défend le rôle protecteur de l'or de ces lamelles. Pour Sindos, I. Vokotopoulou, *Guide du musée archéologique de Thessalonique* (Athènes 1996) 142-143, n° 8093. Le bateau représenté sur un épistomion en or retrouvé dans une tombe féminine de Sindos, pouvait illustrer une simple scène de navigation, mais également être mis en rapport avec le voyage des morts dans le monde de l'au-delà. Pour Archontikon : Chrysostomou, Chrysostomou 2000, 482 ; Chrysostomou, Chrysostomou 2001, 481, 482, 484. La défunte de la tombe T 20 B avait dans la bouche un caillou et au-dessus un épistomion en or, 482.

⁴⁵ *Ar., Eccl.* 817-819 ; *id., Vesp.* 608-609 ; καὶ παπίζουσ' ἄμα τῇ γλώττῃ <τ> τριώβολον ἐκκαλαμᾶται.

⁴⁶ Pour les représentations extrêmement problématiques du mort payant Charon, Grindler-Hansen 1991, 210.

3. Monnaie funéraire en Macédoine : premières conclusions

Cette première étude des contextes funéraires provenant de la Macédoine nous a conduite à un certain nombre de déductions que nous développons ci-dessous :

3.1. L'apparition et l'utilisation de l'obole de Charon en Macédoine

Contrairement aux sources littéraires qui placent l'apparition de la coutume de l'obole de Charon à Athènes vers la fin du V^e siècle⁴⁷ et aux documents archéologiques provenant d'Athènes qui n'attestent l'utilisation de la monnaie à Charon que lors de la période hellénistique⁴⁸, cette coutume en Macédoine peut remonter jusqu'au milieu du V^e siècle ou même, dans certains cas, au début du V^e siècle⁴⁹, soit à une période antérieure aux premières références littéraires. Nous pouvons prendre l'exemple d'une tombe de la nécropole de Néa Philadelphia⁵⁰, localisée sur la limite Nord de l'ancienne Mygdonie, où le mort tenait dans la main droite deux monnaies d'argent, un hémiobole et une obole d'Alexandre I (498-454), datées d'avant 480⁵¹. Les autres offrandes de la tombe datent du milieu du V^e siècle. Il faut souligner qu'à cette époque, la première moitié du V^e siècle, le dépôt de la monnaie destinée à Charon est un phénomène très sporadique dans les nécropoles archaïques de la Macédoine. L'utilisation de l'obole de Charon est extrêmement limitée, par exemple, à Thermi⁵² et elle est absente des nécropoles archaïques d'Aianè⁵³, Sindos⁵⁴, Hagia Paraskevi⁵⁵, Souroti⁵⁶ ou encore de la Toumba de Thessalonique⁵⁷ où nous avons une utilisation constante des épistomia⁵⁸. En Macédoine, ce rite funéraire commence à devenir plus régulier vers la fin du V^e et au début du IV^e siècle, comme dans d'autres régions du monde grec. L'élargissement, à ce moment, de l'utilisation de cette nouvelle pratique monétaire dans un cadre funéraire peut être mise en rapport avec la monétarisation de l'économie des cités grecques et l'utilisation généralisée des petites dénominations d'argent. La monnaie est, à cette époque, l'outil principal utilisé lors des transactions quotidiennes, dans la gestion de l'*oikos*, des affaires de

⁴⁷ Ar., *Ran.* 140 et 270.

⁴⁸ Kurtz, Boardman 1971, 166.

⁴⁹ D. Lazaridis, *PraktAE* (1975) 69-71 : Amphipolis, tombe XVIII ; K. Rhomiopoulou, « Αττικής αμφιπρόσωπος κάρναρος από τάφο της αρχαίας Ακάνθου », in : *Άμψός, Τιμητικός τόμος στον Μ. Ανδρόνικο* (Thessalonique 1987) 723-728 : larnax en terre cuite du deuxième quart du V^e siècle.

⁵⁰ V. Misaélidou-Despotidou, « Από το νεκροταφείο της Νέας Φιλαδέλφειας », *AAA* (1990-1995) 63-70.

⁵¹ D. Raymond, *Macedonian Regal Coinage to 413 BC* (New York 1953) 97-99, pas après 480/79-477/6.

⁵² Moschonisioti 1988, 285.

⁵³ G. Karamitrou-Mentesidi, « Η νεκρόπολη της Αιανής Κοζάνης », *AEMTh* 2 (1988) 19-25, particulièrement 20.

⁵⁴ Aucune monnaie n'a été retrouvée dans les 121 tombes de Sindos fouillées entre 1980 et 1982. Sur les monnaies retrouvées dans les 6 tombes fouillées à Sindos en 1988, qui datent de la deuxième moitié du V^e et du milieu du IV^e siècle, la seule information disponible est que parmi ces monnaies, il n'y avait qu'une monnaie en argent. Un seul épistomion en or a été retrouvé, voir Moschonisioti 1988, 288.

⁵⁵ K. Sismanidis, « Το αρχαϊκό νεκροταφείο της Αγίας Παρασκευής », in : *Άμψός, Τιμητικός τόμος στον Μ. Ανδρόνικο* (Thessalonique 1987) 787-803, particulièrement 792.

⁵⁶ K. Souéref, K. Chavéla, « Σουρωτή 2000 », *AEMTh* 14 (2000) 169-178, particulièrement 169-172.

⁵⁷ K. Souéref, « Τοΰμπα Θεσσαλονίκης 2000 : Ανασκαφές στο αρχαϊό νεκροταφείο », *AEMTh* 14 (2000) 215-225, 219, particulièrement 221-222.

⁵⁸ Il faut indiquer la tombe à ciste de la fin du VI^e et du début du V^e siècle sur un site entre Hagios Christophoros et Gazoros où coexistent un épistomion en or et une monnaie d'argent de Thasos, M. Valla, « Σωστική ανασκαφή στον Γάζωρο Ν. Σερρών », *AEMTh* 11 (1997) 557-566, particulièrement 557.

la cité et de la vie religieuse. L'introduction de la monnaie de bronze a facilité encore plus cette monétarisation de la vie dans les cités des vivants. L'obole de Charon reflète donc ce nouveau mode d'échanges. Enfin, ce n'est certainement pas un fait du hasard si la nécropole d'Olynthe est une des premières en Macédoine à montrer une utilisation généralisée de la monnaie de bronze comme monnaie funéraire. Les Chalcidiens de Thrace, avec le roi macédonien Archélaos, ont été parmi les premiers en Macédoine et en Thrace à adopter cette nouvelle monnaie fiduciaire, la monnaie de bronze⁵⁹.

La présence plus régulière de la monnaie destinée à payer les frais de passage dans les nécropoles des villes macédoniennes ne signifie pas forcément que cette habitude devient une règle stricte dans les pratiques funéraires. Prenons l'exemple d'Acanthe⁶⁰. Durant la campagne de fouilles de 1979, 402 tombes ont été mises au jour. Parmi ces 402 tombes, 163 avaient des offrandes qui accompagnaient les défunts. Parmi ces 163, seulement 25 tombes comportaient des monnaies. Dans 17 tombes, les monnaies étaient posées dans la bouche du mort, tandis que dans 2 tombes, les défunts avaient les monnaies dans les mains. Dans les tombes d'Acanthe, les monnaies sont souvent les seules offrandes qui accompagnent les défunts. La majorité des monnaies sont des émissions du IV^e siècle, tandis que les monnaies les plus anciennes datent du milieu du V^e siècle et proviennent d'une tombe datant du début du IV^e siècle.

A partir du début du IV^e siècle et après, la présence de la monnaie pour Charon devient plus régulière dans la nécropole d'Aigéai. Dans cette nécropole, les morts tiennent, dans la plupart des cas, une ou deux monnaies dans la main droite ; la monnaie est plus rarement dans la bouche⁶¹. Dans la nouvelle capitale macédonienne, à Pella, les tombes de la nécropole Est de la ville datant du milieu du IV^e au II^e siècle contenaient très peu de monnaies. Ainsi, pour citer un exemple, parmi les 50 tombes mises au jour lors de la campagne de fouilles de 1989, seulement quatre contenaient des monnaies de bronze⁶².

Ce nombre limité de tombes attestant la coutume de l'obole pour Charon reflète les croyances, les superstitions et les inquiétudes d'une partie de la population de ces cités au sujet de la vie dans l'au-delà. Déposer ou non de la monnaie destinée à Charon est donc un choix du défunt et de ses proches.

D'autre part, les monnaies servant à payer Charon ne représentent pas exactement la valeur d'une obole. On observe qu'elles correspondent à des sommes inférieures ou à des sommes supérieures comme dans le cas des statères ou des quarts de statères d'or de Philippe II et d'Alexandre III accompagnant les personnes enterrées dans des tombes macédoniennes⁶³. Ces monnaies frappées en métaux précieux, dont la valeur dépassait la somme d'une obole, sont déposées pour leur valeur intrinsèque. De fait, il n'existe pas de règle stricte dans le choix de la monnaie funéraire posée dans la bouche ou dans la main du défunt. Pour la Macédoine, comme pour d'autres régions du monde grec, une grande diversité est attestée pour les monnaies des contextes funéraires. Cependant, à Olynthe et à

⁵⁹ S. Psoma, *Olynthe et les Chalcidiens de Thrace. Etudes de numismatique et d'histoire* (Stuttgart 2001) 118, 143-144.

⁶⁰ Kaltsas 1998, 301, 303.

⁶¹ Kottaridou 1996, 87 ; A. Kottaridou, « Το αρχαιολογικό έργο στη Βεργίνα το 1998. Νέα ευρήματα από τη νεκρόπολη των Αιγών », *AEMTh* 12 (1998) 405-412, particulièrement 408.

⁶² Lilimbaki-Akamati 1996, 83, tombe à ciste n° 5 ; 91, tombe à ciste n° 8 ; 94, tombe à ciste n° 10 ; 146, tombe à chambre n° 16.

⁶³ Chrysostomou 1998.

Acanthe la monnaie funéraire semble suivre des règles : le nombre de monnaies ne dépasse pas 4 par tombe à Olynthe et 3 à Acanthe⁶⁴.

3.2. La monnaie comme offrande funéraire

3.2.1. Trésors funéraires

A partir de la deuxième moitié du IV^e siècle, un nombre impressionnant de trésors funéraires commence à apparaître dans la Macédoine de l'Est. Nous pouvons prendre comme exemples les trésors funéraires des tombes du tumulus de Nikisiani de la fin du IV^e et du début du III^e siècle, qui avaient une composition similaire : ainsi, la tombe B avait une monnaie d'or de Philippe II et 154 bronzes, dont la majorité datait de Philippe II, d'Alexandre III et de la cité de Philippes, et la tombe E contenait une monnaie d'or de Philippe II et 124 monnaies de bronze dont 89 étaient des émissions de la cité de Philippes⁶⁵.

En Macédoine orientale, l'habitude de déposer un nombre important de monnaies pour accompagner le défunt est attestée depuis la fin du V^e siècle dans la nécropole de Gazoros, à l'Est d'Amphipolis. Cette nécropole, qui date de la fin du V^e siècle et a continué de fonctionner dans le IV^e siècle, doit appartenir à un site habité par les Thraces Odomantes⁶⁶. Elle témoigne de l'utilisation de la monnaie dans des contextes funéraires par la population thrace. Cette population avait des relations étroites avec les cités grecques de la côte comme l'atteste la présence dans les tombes de vases attiques ou de monnaies. Les monnaies, accompagnant des adultes et des enfants, ne sont pas posées dans la bouche ou dans les mains des défunts mais sont dispersées dans la tombe. Lors de la campagne de 1994-1995, le nombre de tombes fouillées a été de 28. Deux de ces tombes comportaient des trésors funéraires⁶⁷ datant de la fin du V^e siècle et de la période précédant 350 ; ils étaient constitués par des monnaies d'argent de Thasos, de Néapolis, d'Amphipolis, d'« Eion » ou des Edoniens et d'une trité de l'émission problématique de « Bergaios »⁶⁸. Deux autres trésors funéraires provenant de la nécropole de Gazoros datent du milieu du IV^e siècle. Le premier est un grand trésor⁶⁹ de 98 monnaies de bronze de Philippe II et d'Alexandre III retrouvé dans une tombe contemporaine. Le second comportait 61 monnaies de bronze de Philippe II, 19 bronzes d'Alexandre III et 18 bronzes de la cité de Philippes. Ce trésor était la seule offrande de la tombe⁷⁰.

Ces trésors funéraires ne peuvent être interprétés comme l'illustration de la coutume de l'obole de Charon. Ils attestent, au contraire, la tendance dans les pratiques funéraires à

⁶⁴ Olynthe : Robinson 1942, 201-205 ; Tselekas 1996, 250-253 ; Acanthe : Kaltsas 1998. Mis à part la tombe n° 1467 dont le mort tenait dans la main gauche 3 monnaies d'argent, le reste des tombes a une ou deux monnaies de bronze retrouvées dans la région de la bouche ; L. Parlama, « Καύσεις στο ανατολικό νεκροταφείο της Ακάνθου », AAA 11 (1978) 5-31, particulièrement 16, tombe n° 618 : 1 AE d'Oouranopolis ; 20, tombe n° 730 : 2 AE d'Acanthe ; tombe n° 733 : 1 AE d'Acanthe ; 28, tombe n° 819 : 3 AE d'Acanthe.

⁶⁵ Lazaridis, Rhomiopoulou, Touratsoglou 1992, 62-64. On ignore si les tombes appartenaient aux Macédoniens représentants du roi ou aux habitants de la région qui ont voulu adopter des rites funéraires macédoniens.

⁶⁶ Poullos 1995, 419.

⁶⁷ Poullos 1995, 413-414, tombe à ciste II ; 416-417, tombe à ciste XVII.

⁶⁸ Psoma 2002, 210-229.

⁶⁹ S. Samartzidou, *ArchDelt* 37 (1982) *Chron.* 328-329.

⁷⁰ Poullos 1982, 188-202, pl. 87-90.

déposer une somme importante de monnaies. Ces sommes de monnaies comptent essentiellement des émissions de monnaies de bronze de la cité de Philippes et des émissions royales en bronze de Philippe II et d'Alexandre III, complétées parfois par quelques monnaies d'or de Philippe II et d'Alexandre III ainsi que par quelques bronzes de Cassandre, d'Antigone Gonatas et de Persée⁷¹.

Ces abondants trésors funéraires témoignent de la prospérité de leurs possesseurs, de l'arrivée de l'argent et des objets précieux en Macédoine après l'expédition en Asie, et du rôle prépondérant des émissions royales dans la circulation monétaire de la région. La présence de trésors de monnaies dans les tombes semble également indiquer la croyance que le défunt continue à utiliser de la monnaie dans le monde des morts pour payer les frais de son transport et pour satisfaire à ses besoins. Chez Lucien, même Hermès et Charon utilisent les monnaies aux limites entre les mondes des vivants et des morts⁷². D'ailleurs, les noms populaires de l'obole de Charon comme *κραπαταλός*, *ψωθία* ou *κίκαβος*, utilisés par les comiques⁷³, bien qu'ils soient imaginaires, désignent les différentes dénominations des monnaies qui avaient cours dans le monde des morts et ils rapprochent le fonctionnement et les besoins du monde des vivants avec celui des morts. Pour les auteurs comiques, la monnaie a continué d'exister et d'être utilisée dans le monde des morts : le *κραπαταλός* avait la valeur d'une drachme, la *ψωθία* d'un triobole et le *κίκαβος*⁷⁴ était la plus petite monnaie.

La dépôt de trésors funéraires comme offrandes continue à être attesté dans la même région pour le II^e siècle⁷⁵ et dans un nombre de nécropoles macédoniennes de l'époque impériale⁷⁶. Ces trésors peuvent coexister avec l'obole de Charon, comme cela a été observé dans la nécropole de l'époque impériale mise au jour récemment sur le site de Strobolos, au Nord-Est d'Amphipolis. Dans ce cas, les défunts avaient l'obole de Charon dans la bouche ou dans la main et étaient accompagnés d'un trésor de plus de 30 monnaies. Les trésors de cette nécropole sont des offrandes présentes aussi bien avec les inhumations qu'avec les crémations. Ils portent, dans certains cas, les traces du feu témoignant du fait qu'ils étaient déposés sur le bûcher funéraire avec le reste des offrandes⁷⁷.

3.2.2. *Monnaie isolée*

A côté de ces importants trésors monétaires qui symbolisaient la richesse du défunt, les biens du défunt peuvent être représentés par l'existence d'une seule monnaie fonctionnant

⁷¹ Selon Kurtz, Boardman 1971, 211, ces trésors sont déposés dans les tombes pour leur valeur intrinsèque.

⁷² Luc., *Dial. Mort.* 14.1.

⁷³ Poll., *Onom.* 9.83.

⁷⁴ Phot., *Lex.*, s.v. *κίκαβος*.

⁷⁵ I. Touratsoglou, *Η νομισματική κυκλοφορία στην αρχαία Μακεδονία (περ. 200 π.Χ.-268-286 μ.Χ.). Η μαρτυρία των θησαυρών* (« B.E.N.E. » 1 ; Athènes 1993) 48-55.

⁷⁶ Amphipolis : Malama, Darakis 2001, 143 ; Sindos : Kéramaris, Papagianni 2000, 148 ; Chalcidique : Trakosporouliou-Salakidou 2000, 363-364 ; A. Bilouka, S. Vasileiou, I. Graikos, « Αρχαιολογικές μαρτυρίες από τη Ν. Καλλικράτεια Χαλκιδικής », *AEMTh* 14 (2000) 299-310, particulièrement 302 ; Thessalonique : P. Adam-Véléni, K. Konstantoulas, « Ρωμαϊκοί τάφοι σε τμήμα του δυτικού νεκροταφείου Θεσσαλονίκης στην οδό Λαγκαδά », *AEMTh* 5 (1991) 221-234, 226 ; D. Makropoulou, « Δυτικό νεκροταφείο Θεσσαλονίκης 1991 : αρχαιολογικές έρευνες στην οδό Λαγκαδά », *AEMTh* 5 (1991) 257-270, particulièrement 259 et 261.

⁷⁷ P. Malama, M. Christopoulou, K. Darakis, « Νεότερα στοιχεία από το ανατολικό νεκροταφείο της Amphipolis », *AEMTh* 14 (2000) 80 ; Malama, Darakis 2001, 143.

également comme une offrande funéraire. Acanthe nous a livré une tombe qui ne possédait qu'une seule offrande funéraire : un exemplaire unique d'un octodrachme en or d'Acanthe percé, de 34,25 g, portant la légende ΑΛΕΙΟΣ. La monnaie était frappée avec les coins d'un tétradrachme d'argent, émission qui date des années 350, indice de l'appartenance à une émission exceptionnelle de l'atelier. Dans la tombe, cette monnaie perd sa valeur nominale, mais elle maintient la valeur intrinsèque du métal (les analyses ont montré une composition de 99,6 à 99,8% d'or)⁷⁸. Le choix de bien cacher cet objet au-dessous de la tuile qui servait d'oreiller au mort et d'enterrer le défunt dans une tombe à tuiles, une construction très simple et non soignée, témoigne peut-être du souci de la famille de protéger la sépulture des visites clandestines.

3.2.3. Monnaie isolée dans un récipient

Durant la période hellénistique, de la fin du III^e à la fin du II^e siècle, dans une partie de la nécropole de Béroia, une nouvelle pratique apparaît. Celle-ci consiste à déposer dans une tombe un certain nombre de monnaies de bronze en les disposant au-dessus et autour du corps du défunt et à l'intérieur de plusieurs petits skyphoi. Chaque skyphos comporte une seule monnaie et il est placé sur le corps du défunt⁷⁹. Durant le III^e et le II^e siècle, à Pella⁸⁰ et à Aigéai, on retrouve l'usage de poser la monnaie dans un petit vase placé dans la main du mort. C'est le cas par exemple d'une inhumation d'Aigéai au début du II^e siècle où le défunt, ayant encore insérée dans sa poitrine la pointe de la flèche à l'origine de sa mort, tient dans sa main un petit skyphos avec une monnaie de bronze de Thessalonique⁸¹. Le dépôt de monnaies dans ces vases, déjà attesté dans quelques tombes du IV^e siècle (nécropoles d'Aigéai ou d'Olynthe)⁸², renvoie à une pratique similaire à Pella qui consistait à disposer des feuilles d'or dans des petits skyphoi⁸³. Les monnaies des skyphoi des nécropoles macédoniennes, dont la fonction n'est pas certaine, peuvent être interprétées probablement plus comme des offrandes au mort que comme le paiement de l'obole à Charon.

3.3. Le choix du métal peut être mis en rapport avec le statut social du défunt

La présence ou l'absence de la monnaie funéraire ne peut pas être reliée à un certain type d'architecture funéraire, au statut ou au sexe du défunt. Hommes, femmes et enfants sont accompagnés par des monnaies⁸⁴. Néanmoins, le métal de la monnaie funéraire reflète souvent le statut social du défunt⁸⁵. Ainsi, dans les tombes macédoniennes non pillées, il est possible de constater que la monnaie représentant l'obole de Charon est souvent en or ou en argent. A Hagios Athanasios, à l'Ouest de Thessalonique, la tombe macédonienne décorée de la peinture du symposium macédonien, avait comme offrande un quart de stàtère

⁷⁸ K. Rhoimiopoulou, « Un octodrachme d'or d'Acanthe », *RN* (1998) 57-61.

⁷⁹ Drougou, Touratsoglou 1998, 178.

⁸⁰ Lilibaki-Akamati 1994, 249.

⁸¹ A. Kottaridou, « Βεργίνα 1991. Τοπογραφικές έρευνες στην ευρύτερη περιοχή και ανασκαφή στο νεκροταφείο των Αιγών », *AEMTh* 5 (1991) 23-30, particulièrement 25 ; Kottaridou 1996, 87.

⁸² Vergina : Petsas 1961-1962, 222, pl. 95a-c ; Olynthe : Robinson 1942, tombes n° 299, n° 308, n° 328.

⁸³ P. Chrysostomou, « Ο λαξευτός τάφος Δ' της Πέλλας », *Makedonika* 23 (1983) 192 ; Robinson 1942, 205.

⁸⁴ Robinson 1942, 205.

d'or de Philippe II⁸⁶. La femme à laquelle appartenait la tombe macédonienne B de Pella était accompagnée d'un statère de Philippe II destiné à Charon. Ce statère était posé avec une couronne en or et les restes du corps dans la larnax (fin III^e-début II^e siècle)⁸⁷. Les trois morts des tombes B, D et E de Dervéni, datant de la fin du IV^e et du début du III^e siècle, étaient accompagnés par des petites monnaies d'or de Philippe II ou d'Alexandre III⁸⁸. A Aineia, les crémations de la tombe 1 du tumulus A et les restes du bûcher funéraire du tumulus B comportaient des petites monnaies d'or de Philippe II appartenant aux mêmes émissions que les monnaies des tombes de Dervéni⁸⁹. La morte de la tombe à ciste 1, tombe peinte comportant un nombre important d'offrandes, du domaine L de la nécropole Est d'Amphipolis, était accompagnée d'un huitième de statère d'or de Philippe II⁹⁰. Les tombes de Dervéni, d'Aineia ou d'Amphipolis n'étaient pas des constructions aussi importantes et coûteuses que les tombes macédoniennes de Pella ou d'Hagios Athanasios, mais elles comportaient des offrandes riches et précieuses qui manifestaient l'important statut social du défunt et son appartenance à la culture macédonienne de la fin du IV^e siècle.

3.4. Les fausses monnaies funéraires

Le dépôt d'imitations de monnaies est un usage courant dans les tombes de la Macédoine. Il s'agit de fines feuilles d'or ayant la forme d'une monnaie et portant dans la plupart des cas sur une seule face un type monétaire ou un type iconographique. Citons par exemple les fausses monnaies retrouvées à Amphipolis⁹¹ portant une tête féminine ou un caducée ailé, celle de Pella⁹² portant la tête d'Athéna ou la tête d'Apollon ou celle de Béroia⁹³ avec un cheval galopant à droite. Ces fausses monnaies portent également des éléments propres à la monnaie comme le grènetis ou la légende monétaire⁹⁴. Les fausses monnaies de la Macédoine sont essentiellement en or, mais il existe dans d'autres régions du monde grec des fausses monnaies en argent⁹⁵. Elles n'étaient destinées qu'à Charon. Ces fausses monnaies, que les Anglais appellent *ghost-money*, commencent à apparaître dans les tombes macédoniennes à partir de la dernière moitié du IV^e siècle et elles deviennent plus fréquentes à la

⁸⁵ Thémélis, Touratsoglou 1997, 156.

⁸⁶ M. Tsimbidou-Avloniti, « Οι ταφικοί τύμβοι της περιοχής Αγίου Αθανασίου Θεσσαλονίκης (1992-1997) », *AEMTh* 10 A (1996) 427-442, particulièrement 433 ; voir l'article de M. Tsimbidou-Avloniti dans ce volume.

⁸⁷ Chrysostomou 1998, 26, 29, pl. 13.

⁸⁸ Thémélis, Touratsoglou 1997, tombe B, 92, pl. 105 n° B 135 : 1/4 de statère de Philippe II ; tombe D, 111, pl. 123 n° D2 : 1/8 de statère de Philippe II ; tombe E, 120, pl. 131 n° E1 : 1/4 de statère d'Alexandre III, 185.

⁸⁹ Vokotopoulou 1990, tumulus A, tombe 1, 18, n° 1, pl. 9b et tumulus B, bûcher funéraire, 83, n° 7, pl. 51b.

⁹⁰ Malama 2001, 120-121.

⁹¹ D. Lazaridis, *PraktAE* (1958) 81-83, particulièrement 83.

⁹² Lilibaki-Akamati 1994, tombe H, tête d'Athéna : 118, 162, n° 191, pl. 24 et tête d'Apollon : 111, 157, n° 168, pl. 24 ; tombe Θ, 119, 163, n° 198 ; tombe I, tête d'Apollon : 181, n° 292. Il faut souligner qu'à Pella, parmi les 4 tombes à chambre, datant de la période du début du III^e au troisième quart de II^e siècle, qui comportaient des monnaies, trois avaient des fausses monnaies.

⁹³ Drougou-Touratsoglou 1998, 69, n° M946, pl. 44.

⁹⁴ L. Parlama, N.C. Stampolidis, (éds.), *Athens : The City beneath the City, Antiquities from the Metropolitan Railway Excavations* (Athènes 2000) 188, tombe 72, n° 175. La légende est ΔΟΥ/ΑΚ.

⁹⁵ Stefanakis 2002, 173, 181-185 ; C. Samiou, « Το ελληνιστικό νεκροταφείο των Αβδήρων », *AEMTh* 2 (1988) 471-487, particulièrement 473, tombe 17.

période hellénistique et continuent à être utilisées durant l'époque impériale⁹⁶. Dans certains cas, une monnaie en argent peut coexister avec une fausse monnaie dans la bouche du défunt. La tombe à ciste de Pydna, datée du milieu du IV^e siècle, qui appartenait à une jeune femme riche en donne un exemple⁹⁷.

A Pella, dans la tombe macédonienne ΣΤ, P. Chrysostomou a signalé la présence d'une « pseudo-monnaie » d'or ayant sur le droit une étoile à huit rayons et au revers une chouette⁹⁸. A côté de ces imitations de monnaies, on observe dans la bouche des défunts de la nécropole d'Amphipolis⁹⁹ ou de Pydna¹⁰⁰ des bandes ou feuilles en or sans type iconographique ou des disques en or portant un type iconographique incisé. Nous citons le disque en or portant un caducée incisé retrouvé dans une crémation d'Amphipolis¹⁰¹.

La présence de ces fausses monnaies, souvent appelées incorrectement par les archéologues « danakés », majoritairement en or, indique que les vivants ne portaient pas une très grande attention à la valeur nominale des monnaies que les morts devraient avoir avec eux pour payer les frais du passage à Charon. Ainsi, les vivants se risquaient à placer dans les tombes des fausses monnaies qui pouvaient mettre en péril le bon passage de leur défunt dans le monde de l'au-delà. L'emploi des bronzes de cités étrangères n'ayant pas cours légal sur le territoire de leur cité était également une preuve du non respect de la valeur exigée pour le règlement de Charon. Les tombes semblent être ainsi un bon moyen employé par les vivants pour se débarrasser des monnaies non utilisables. Cette habitude de déposer des monnaies dépourvues de leur valeur nominale nous rappelle la critique de Lucien sur le comportement des gens en deuil qui ne se posaient jamais la question, pourtant évidente dans le monde des vivants, de savoir quelle était la monnaie qui avait cours aux Enfers (l'obole attique, l'obole macédonienne ou l'obole éginétique)¹⁰². D'autre part, cet usage d'accompagner les défunts en Macédoine de fausses monnaies en or, de feuilles en or anépigrahes ou de monnaies en argent plaquées d'or¹⁰³ doit être mise en rapport avec la volonté des vivants de mettre l'accent sur la valeur intrinsèque de ces objets qui remplacent les vraies monnaies destinées à Charon. Ces objets en or qui imitent les monnaies maintiennent une valeur métallique et symbolique. Etant donné la difficulté d'accès aux vraies monnaies en or pour accompagner les défunts, ces fausses monnaies étaient une solution simple et efficace pour répondre à cette envie de disposer d'objets en métaux précieux. Nous pouvons faire le rapprochement entre le moment de l'apparition de ces fausses monnaies en or et l'arrivée de richesses importantes dans le monde grec, en particulier en Macédoine, à la suite de la campagne d'Alexandre III¹⁰⁴. Ces fausses monnaies se mettent en accord avec la volonté des vivants de placer dans les tombes de leurs défunts des objets

⁹⁶ E. Trakosopoulou-Salakidou, « Ανασκαφή στο ανατολικό νεκροταφείο της αρχαίας Θεσσαλονίκης. ΔΕΘ 1998 », *AEMTh* 13 (1999) 207-218, particulièrement 213.

⁹⁷ Bessios 1988, 190.

⁹⁸ P. Chrysostomou, « Ανασκαφικές έρευνες στους τύμβους της Πέλλας κατά το 1995 », *AEMTh* 9 (1995) 143-154, 148-151, particulièrement 150 ; P. Chrysostomou, « Ο μακεδονικός τάφος ΣΤ' με τις σαρκοφάγους της Πέλλας », in : *Ancient Macedonia VI* (Thessalonique 1999) 281-306, particulièrement 287.

⁹⁹ D. Lazaridis, *PraktAE* (1958) 82.

¹⁰⁰ Bessios 1988, 188.

¹⁰¹ Nikolaïdou-Patéra 1992, 553.

¹⁰² Luc., *De Luctu* 10.

¹⁰³ Nikolaïdou-Patéra 1992, 553.

¹⁰⁴ Lazaridis, Rhomiopoulou, Touratsoglou 1992, 63-64 ; Thémélis, Touratsoglou 1997, 187-188.

paraissant précieux comme, par exemple, des vases en argile dorés¹⁰⁵, des couronnes en argile ou en bronze dorées, des alabastres dorés ou même des boutons dorés¹⁰⁶.

3.5. La double fonction de la monnaie funéraire à Pydna

La monnaie retrouvée dans la bouche des défunts peut fonctionner également comme une pièce d'identité et une preuve solide du paiement par le défunt à Charon des frais du passage pour le monde des morts, comme les deux statères de Philippe II portant les noms de ΞΕΝΑΡΙΣΤΗ et d'ΑΝΔΡΩΝ, provenant de deux riches tombes à fosse de la nécropole Sud de Pydna¹⁰⁷. La gravure des noms des défunts sur les monnaies rappelle une pratique similaire constatée en Macédoine (Pella¹⁰⁸, Aigéai¹⁰⁹, Hagios Athanasios de Thessalonique¹¹⁰, tumulus de Péonie¹¹¹ et Méthone¹¹²) et en Péloponnèse (Aigion¹¹³, Elis¹¹⁴), où le nom du défunt est incisé ou peint sur des feuilles d'or parfois posées sur la bouche du mort. Les noms des défunts sur ces feuilles d'or sont souvent accompagnés du mot *mystes* comme à Aigion : *Dexilaos mystes* ou *Filon mystes*. Il est possible de retrouver simplement le mot *mystes*¹¹⁵ ou parfois un texte plus long comme celui de la lamelle rectangulaire provenant de la nécropole Est d'Amphipolis¹¹⁶ ou comme celui de la feuille d'or de l'initié Poseidippos de Pella¹¹⁷. Ces feuilles d'or, qui sont les pièces d'identité des défunts, fonctionnent de la même manière que les lamelles dionysiaques et orphiques. Elles représentent simplement des versions abrégées du message des lamelles et elles doivent appartenir aux initiés des mystères dionysiaques. Nos deux monnaies en or provenant de deux tombes de Pydna pouvaient avoir la même fonction que ces messages abrégés des feuilles en or : les initiés signalaient ainsi leur identité à la reine du monde des morts, Perséphone. De cette manière, ils continuent à être des *olbioi*, des bienheureux dans

¹⁰⁵ S. Drougou, « Ο εφήμερος πηλός και ο αιώνιος χρυσός : επίχρυσα και επάργυρα πήλινα αγγεία στον 4^ο αιώνα π.Χ. », in : *Μύρτος. Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίας Βοκοπούλου* (Thessalonique 2000) 305-314.

¹⁰⁶ Vokotopoulou 1990, tumulus A : 21 n° 11, fleurs de myrte en argile d'une couronne de la tombe I ; 27 n° 14-15, alabastres dorés et 28 n° 16, couronne en bronze dorée de la tombe II ; 64 n° 38-41, alabastres dorés de la tombe III ; tumulus B : 82 n° 6, 118, disques-boutons en terre cuite dorés portant la tête d'Athéna Promachos provenant du bûcher funéraire.

¹⁰⁷ M. Bessios, « Ανασκαφές στη Βόρεια Πιερία », *ΑΕΜΤΗ* 6 (1992) 245-248, particulièrement 247 ; *id.*, *ArchDelt* 47 (1992) *Chron.* 338 ; I. Gavrilaki, Y. Tzifopoulos, « An Orphic Dionysiac Gold Epistomion from Sfakaki near Rethymno », *BCH* 122 (1998) 343-355, particulièrement 349, n. 21.

¹⁰⁸ Lilimbaki-Akamati 1996, 80, 84, 147 n. 153, pl. 27a, 29a.

¹⁰⁹ Petsas 1961-1962, 259.

¹¹⁰ Ph. Petsas, *ArchDelt* 22 (1967) *Chron.* 399.

¹¹¹ T. Savvopoulou, « Ο Β΄ ταφικός τύμβος της Τούμπας Παιονίας », *ΑΕΜΤΗ* 6 (1992) 425-431, particulièrement 427, fig. 4.

¹¹² M. Bessios, *ArchDelt* 41 (1986) *Chron.* 142 ; *SEG* 40 (1990) 541.

¹¹³ I. Papastolou, *ArchDelt* 32 (1977) *Chron.* 94, pl. 63b ; L. Papakosta, *ArchDelt* 42 (1987) *Chron.* 153.

¹¹⁴ P. Thémélis, « Ο τάφος της ηλείας Φιλήμηνας », in : *Γ' Επιστημονική Συνάντηση για την Ελληνιστική Κεραμική* (Thessalonique 1994) 146-158, particulièrement 154, pl. 82b.

¹¹⁵ *ArchDelt* 32 (1977) *Chron.* 94, pl. 63β.

¹¹⁶ Malama 2001, 118. La morte était accompagnée d'une monnaie d'argent de Philippe II. Les lamelles d'or coexistent avec les monnaies.

¹¹⁷ M. Lilimbaki-Akamati, « Από τα νεκροταφεία της Πέλλας », *ΑΕΜΤΗ* 3 (1989) 91-101, particulièrement 95 ; M. W. Dickie, « The Dionysiac Mysteries in Pella », *ZPE* 109 (1995) 81-86.

leur nouvelle vie de l'au-delà, dans les prairies et les forêts de Perséphone, poursuivant ainsi leur bonheur terrestre¹¹⁸.

4. Conclusion

En Macédoine, comme dans le reste du monde grec, la monnaie dans la tombe représente l'obole de Charon et une offrande funéraire, ayant une valeur intrinsèque lorsqu'elle est frappée dans un métal précieux, en or ou en argent¹¹⁹. Néanmoins, elle est démonétisée à l'exemple d'une monnaie étrangère, et elle est dépourvue de ses deux autres valeurs principales : sa valeur nominale et sa valeur commerciale¹²⁰. Dans la tombe, la monnaie prend ainsi une valeur symbolique, en devenant un élément du rite de passage et un symbole du statut social des défunts et du respect qu'on leur avait accordé. Elle garantit le bon passage entre les deux mondes et elle témoigne des croyances, des superstitions et des inquiétudes des vivants à propos de la vie après la mort¹²¹. L'absence de la monnaie funéraire ne peut pas toujours être mise en rapport avec le statut social du défunt. Son emploi affiche cependant le bagage culturel, les coutumes et les habitudes d'une société face au monde de l'au-delà.

Enfin, l'introduction de la monnaie dans les affaires du monde des ombres qui, d'après Aristophane¹²², est due à Thésée, le héros civilisé de la démocratie athénienne, va de pair avec l'introduction dans les *dromena* funéraires du personnage de Charon. L'apparition d'une personne accompagnant les morts sur ce sombre trajet vers leur nouvelle vie, exprime la volonté des Grecs de démystifier le monde inconnu des Enfers. Cette démystification s'accomplit encore mieux avec l'adoption d'un aspect pratique de la culture des vivants, l'utilisation de la monnaie¹²³.

Abréviations bibliographiques

Bessios 1988 = M. Bessios, « Ανασκαφές στην Πύδνα », *AEMTh* 2 (1988) 181-193.

Chrysostomou 1998 = P. Chrysostomou, *Μακεδονικοί τάφοι Πέλλας Ι. Τάφος Β', ο ασύλητος* (Thessalonique 1998).

Chrysostomou 2000 = P. Chrysostomou, « Το ταφικό ιερό του Διονύσου στη Μενηίδα Βοητιαίας: η ανασκαφή του έτους 2000 », *AEMTh* 14 (2000) 455-471.

¹¹⁸ On dispose d'un certain nombre de monnaies portant des noms inscrits, soit en abrégé, soit au nominatif, soit au génitif, témoignant ainsi de la possession personnelle. Ces monnaies sont, dans la plupart des cas, en argent. Elles sont souvent interprétées comme une marque de possession personnelle en raison des troubles économiques survenus à l'époque, comme dans le cas du trésor de Gülnar ; F. Lenormant, « Les graffiti monétaires de l'Antiquité », *RN* (1874-1877) 325-346 ; A. Davesne et O. Masson, « A propos du trésor des monnaies de Gülnar en Cilicie : problèmes numismatiques et graffiti monétaires », *RA* (1985) 29-34 et 35-46 ; *BullEpigr* 1992, 192 ; voir l'article de M. B. Hatzopoulos dans ce volume.

¹¹⁹ Kurtz, Boardman 1971, 211.

¹²⁰ R. Bogaert, *Banques et banquiers dans les cités grecques* (Liège 1968) 316.

¹²¹ Luc., *De Luctu* 10.

¹²² Ar., *Ran.* 144.

¹²³ Sourvinou-Inwood 1995, 317-318.

- Chrysostomou, Chrysostomou 2000 = A. Chrysostomou, P. Chrysostomou, « Τα νεκροταφεία του Αρχοντικού Γιαννιτών », *AEMTh* 14 (2000) 473-489.
- Chrysostomou, Chrysostomou 2001 = A. Chrysostomou, P. Chrysostomou, « Ανασκαφή στη δυτική νεκρόπολη του Αρχοντικού Πέλλας κατά το 2001 », *AEMTh* 15 (2001) 477-488.
- Drougou 1998 = S. Drougou, « Βεργίνα 1998. Οι τάφοι του Heuzey », *AEMTh* 12 (1998) 395-404.
- Drougou, Touratsoglou 1998 = S. Drougou, I. Touratsoglou, *Ελληνιστικοί λαξευτοί τάφοι Βέροιας* (Athènes 1998).
- Grinder-Hansen 1991 = K. Grinder-Hansen, « Charon's Fee in Ancient Greece ? Some Remarks on a Well-known Death Rite », *Acta Hyperborea* 3 (1991) 207-218.
- Kaltsas 1998 = N. E. Kaltsas, *Άκανθος Ι. Η ανασκαφή στο νεκροταφείο κατά το 1979* (Athènes 1998).
- Kéramaris, Papagianni 2000 = A. Kéramaris, E. Papagianni, « Υστερορωμαϊκό νεκροταφείο στη βιομηχανική περιοχή της Σίνδου », *AEMTh* 14 (2000) 145-152.
- Kottaridou 1996 = A. Kottaridou, « Βεργίνα 1997 », *AEMTh* 10 A (1996) 79-92.
- Kurtz, Boardman 1971 = D. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs* (Londres 1971)
- Lazaridis, Rhomioπούλου, Touratsoglou 1992 = D. Lazaridis, K. Rhomioπούλου, I. Touratsoglou, *Ο τύμβος της Νικήσιανης* (Athènes 1992).
- Lilimbaki-Akamati 1994 = M. Lilimbaki-Akamati, *Λαξευτοί θαλαμωτοί τάφοι της Πέλλας* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 53 ; Athènes 1994).
- Lilimbaki-Akamati 1996 = M. Lilimbaki-Akamati, « Ανατολικό νεκροταφείο της Πέλλας. Ανασκαφή του 1989 », *ArchDelt* 44-46 (1989-1991) *Mel.* 73-151.
- Malama 2001 = P. Malama, « Νεότερα στοιχεία απο το ανατολικό νεκροταφείο της Αμφίπολης », *AEMTh* 15 (2001) 111-126.
- Malama, Darakis 2001 = P. Malama, K. Darakis, « Ανασκαφή ρωμαϊκού νεκροταφείου στα Ν. Κερδύλλια Σερρών », *AEMTh* 15 (2001) 137-148.
- Moschonisioti 1988 = S. Moschonisioti, « Θέρμη-Σίνδος. Ανασκαφικές παρατηρήσεις στα δύο νεκροταφεία της περιοχής Θεσσαλονίκης », *AEMTh* 2 (1988) 283-295.
- Nikolaïdou-Patéra 1992 = M. Nikolaïdou-Patéra, « Από τη νεκρόπολη της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 6 (1992) 549-559.
- Robinson 1942 = D. M. Robinson, *Excavations at Olynthus. Olynthus XI : Necrolynthia, A Study in Greek Burial Customs and Anthropology* (Baltimore 1942).
- Petsas 1961-1962 = Ph. Petsas, « Ανασκαφή αρχαίου νεκροταφείου Βεργίνας », *ArchDelt* 17 (1961-1962) *Mel.* 218-288.
- Poulios 1982 = V. Poulios, « Ταφικός θησαυρός χάλκινων νομισμάτων 4^{ου} π.Χ. από τον Άγιο Χριστόφορο νομού Σερρών », *ArchDelt* 37 (1982) *Mel.* 188-202, pl. 87-90.
- Poulios 1995 = V. Poulios, « Σωστική ανασκαφή στο νεκροταφείο της αρχαίας Γαζώρου », *AEMTh* 9 (1995) 411-422.
- Psoma 2002 = S. Psoma, « Le trésor de Gazdros (CH IX, 61) et les monnaies aux légendes ΒΕΡΓ, ΒΕΡΓΑΙΟΥ », *BCH* 126 (2002) 205-229.
- Sourvinou-Inwood 1995 = Chr. Sourvinou-Inwood, *Reading Greek Death, to the End of the Classical Period* (Oxford 1995).
- Stefanakis 2002 = M. I. Stefanakis, « An Inexpensive Rite ? A Contribution to Death-coin Rites in Hellenistic Crete », *Numismatica e antichità classiche* 31 (2002) 171-189.
- Stevens 1991 = S. T. Stevens, « Charon's Obol and other Coins in Ancient Funerary Practice », *Phoenix* 45 (1991) 215-229.
- Thémélis, Touratsoglou 1997 = P. G. Thémélis, I. P. Touratsoglou, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 59 ; Athènes 1997).
- Trakosopoulou-Salakidou 2000 = E. Trakosopoulou-Salakidou, « Γομάτι Χαλκιδικής, μια νέα αρχαιολογική θέση », *AEMTh* 4 (2000) 359-366.
- Tselekas 1996 = P. Tselekas, « Grave Hoards of Greek Coins from Greece », *NC* 156 (1996) 249-259.
- Vokotopoulou 1990 = I. Vokotopoulou, *Οι ταφικοί τύμβοι της Αίνας* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 41 ; Athènes 1990).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Funerary coins in Macedonian cemeteries

Funerary coins illustrate the superstitions and rules of the living regarding the world of the dead. The present study of monetary practices in Macedonian funerary contexts has shown two principal functions for these coins: Charon's fee and grave offering. Archaeological documents testify that the burial rite of Charon's obol appears in this region of the Greek world in the middle of the fifth century BC and antedates the first literary sources (end of the fifth century BC). At the beginning, this rite was sporadic. It became more regular by the end of the fifth and the beginning of the fourth century BC. It coincides with the adoption and regular use of bronze coinage by the Greek cities of Northern Greece. The value of coins destined to pay Charon was always either more than or less than an obol. In some cases, coins struck in precious metals, when associated with the rest of the grave offerings and the architecture of the graves, give an indication of the social status of the dead. By the middle of the fourth century BC, gold pseudo-coins, known as ghost-money, came to replace or accompany real coins. Finally, a new function for the funerary coin is illustrated in the cemetery of Pydna by two gold staters of Philip, inscribed with the names of the dead. These funerary coins seem to replace the gold *lamellae* used by the initiates of dionysiac mysteries.

Ταφικά νομίσματα στις μακεδονικές νεκροπόλεις

Το ταφικό νόμισμα μαζί με τα υπόλοιπα ταφικά κτερίσματα απεικονίζει την ιδεολογία των θνητών για τον κόσμο των νεκρών. Η παρούσα μελέτη των ταφικών νομισματικών πρακτικών στη Μακεδονία παρουσιάζει τις δύο βασικές λειτουργίες του ταφικού νομίσματος, ως Χαρώνειου οβολου και ως ταφικού κτερίσματος (μεμονωμένα νομίσματα ή θησαυροί). Τα αρχαιολογικά δεδομένα μαρτυρούν ότι το έθιμο του Χαρώνειου οβολου εμφανίζεται στη Μακεδονία σποραδικά στα μέσα του 5^{ου} αιώνα π.Χ. και πιο συστηματικά στο τέλος του 5^{ου} και τις αρχές του 4^{ου} αιώνα π.Χ. Σε ορισμένες περιπτώσεις, αργυρά και χρυσά νομίσματα συνόδευαν πλούσιες ταφές φανερώνοντας την οικονομική ευμάρεια του νεκρού. Από τα μέσα του 4^{ου} αιώνα π.Χ., ψευδονομίσματα αντικαθιστούν τα αληθινά νομίσματα. Το ταφικό χρυσό νόμισμα στη Μακεδονία λειτουργεί και ως χρυσή πινακίδα για να υποδηλώσει την ταυτότητα των μυστών των διονυσιακών και ορφικών μυστηρίων.

Architecture palatiale et architecture privée en Macédoine,

IV^e–II^e s. av. J.–C.

(pl. 13–16)

Roland Etienne

Le thème de cet exposé est à la fois simple et complexe, parce que, d'un côté, il est, me semble-t-il, facile de montrer qu'est née en Macédoine au IV^e s. une architecture originale, *stricto sensu* palatiale, radicalement différente de l'architecture privée, telle qu'elle est représentée en Macédoine même ou dans les autres régions de la Grèce¹. Qui plus est, des synthèses récentes et quelques articles ont récemment réuni le matériel et posé les problèmes de fond². Les difficultés viennent cependant du fait que les palais sont mal publiés, ainsi à Vergina ou à Démétrias, ou en cours de fouilles depuis longtemps, comme c'est le cas à Pella. Quant aux maisons, comme celles de Pella qui seraient essentielles pour notre propos, elles n'ont pas fait en général l'objet de publications exhaustives, à l'exception de la maison de l'enlèvement d'Hélène et celle du Dionysos³. Notre corpus est donc restreint en nombre et limité par le manque de publications des détails de l'architecture.

Toutefois, des publications récentes comme les belles maisons d'Erétrie ont relancé le débat sur un certain nombre de points, propres à l'architecture domestique de prestige et soulèvent la question de la qualité des occupants, simples citoyens riches ou familles liées aux tyrans que l'on connaît par les textes⁴.

Nous pensons que les doutes que l'on peut avoir sur les maisons d'Erétrie – qui pourraient relever d'une architecture et privée et, en partie, publique – ne sont pas de mise en Macédoine où nous détenons des critères, me semble-t-il, assez clairs permettant de différencier le palais des maisons de simples particuliers, fussent-ils les milliardaires du temps.

¹ Cf. les chapitres consacrés à ce sujet dans Etienne 2000, 241-293.

² Cf. Hoepfner, Brands 1996 ; Nielsen 1994 ; Nielsen 1997 et le compte-rendu sur ces ouvrages de Etienne 1998.

³ Cf. à ce sujet Etienne 1998 ; sur la maison du rapt d'Hélène et de Dionysos, cf. Makaronas, Giouri 1989. Le nouveau guide de Pella (Lilimbaki-Akamati, Akamatis 2003) ne comble pas la lacune.

⁴ Ducrey et al. 1993, 39-40 et 179-180, reprenant une suggestion de D. Knoepfler, *La vie de Ménédème d'Erétrie de Diogène Laërce* (Bâle 1991) 195 et n. 64.

I. Architecture palatiale et architecture privée : les différences structurelles

Ne serait-ce que par leurs dimensions les palais se démarquent des maisons privées les plus ambitieuses. Le complexe palatial de Pella couvre 60.000 m², certes répartis en 7 ensembles, mais, à lui seul, le palais de Aigéai-Vergina s'étend sur près de 10.000 m² (104,5 x 88,50 m, soit exactement 9.248 m²) et dispose en son centre d'une cour d'environ 2.000 m² ; qui plus est, les pièces M1-M3, qui se trouvent sur le côté Ouest de la cour, mesurent chacune 300 m², c'est à dire qu'elle sont presque aussi grandes que la plupart des maisons grecques connues, qui, comme à Olynthe, font au sol en moyenne entre 250 et 400 m², ce qui n'allait pas sans poser quelques problèmes de couverture, qui ont été réglés par des solutions audacieuses⁵. Si on compare Palatitsia aux plus belles maisons de Pella, la différence reste importante puisque la plus grande d'entre elles, celle du Dionysos, ne fait jamais que 3.000 m² et que les autres oscillent entre 1.000 et 2.000 m² au sol. Je doute que l'on trouve jamais des maisons privées couvrant un hectare⁶.

Mais c'est moins la surface que des critères structurels qui marquent la différence entre architecture privée et architecture palatiale ; je proposerais d'en retenir trois :

- l'organisation de complexes palatiaux autour de cours multiples, même si cette organisation est acquise au cours du temps et n'est pas nécessairement conçue dès l'origine ;
- une architecture de façade, avec son corollaire, les entrées monumentales ;
- les aménagements internes propres aux palais : salles et cours à fonctions particulières, exèdres et statues.

Que ce soit à Pella ou à Aigéai-Vergina, le palais n'est pas un bâtiment unique, mais ont été aménagés ce que j'appellerai des « complexes palatiaux », articulés autour de grandes cours. C'est à Pella que cette organisation est la mieux connue, puisqu'on ne distingue maintenant pas moins de sept ensembles, couvrant, comme je l'ai dit, 6 hectares (pl. 13.1-2)⁷. On a distingué en VII un bâtiment datant de l'époque d'Antigone Gonatas (85 x 50 m), dont la partie Sud serait une place et/ou un jardin ; en VI et en IV des bains ont été mis en évidence, mais la découverte la plus intéressante serait sans doute un atelier de frappes monétaires, attesté par la trouvaille de nombreux flans. L'ensemble V (70 x 60 m), comportant une cour de 2.000 m² correspond à un gymnase, avec un xyste de 115 x 5,5 m à péristyle de bois. Quant aux bâtiments I et II, ce sont les plus anciens (3^e quart du IV^e s.) : ils se développent derrière une façade unitaire d'à peu près 150 m de long et se déploient autour de cours dont la surface le cède de peu à celle du palais d'Aigéai-Vergina (31 x 31, 5 m pour le bâtiment I). Il semble bien que chaque génération ait agrandi le noyau primitif, selon un processus que l'on connaît bien en France pour le palais du Louvre. Disons que les palais macédoniens méritent bien qu'on les désigne comme ἀλλή, terme le plus fréquent pour désigner le palais des rois, et notamment celui du premier d'entre eux, à savoir Zeus chez Homère⁸.

⁵ Ginouvès, Guimier-Sorbets 1994.

⁶ Les dimensions sont un critère d'une architecture « tyrannique » ou royale : cf. Polybe 10.10.9 ou 17.52.4 à propos des palais d'Hasdrubal ou d'Alexandre, où les βασιλεια sont caractérisés par leur richesse et leurs dimensions ; ce sont des expressions identiques qui sont reprises par Diod. 16.83, à propos de la résidence d'Agathoclès en Sicile : οἴκος... τῶν κατὰ τὴν Σικελίαν ἔργων ὑπεραίρων τῷ μεγέθει καὶ τῇ κατασκευῇ.

⁷ Cf. la bonne synthèse récente de Chrysostomou 1996 ; voir aussi Misaélidou-Despotidou 1988 et 1989.

⁸ Hom., *Od.* 4.74.

Même si la cour, αὐλή, finit par désigner la totalité des βασιλεια⁹ elle ne permet pas à elle seule de caractériser une architecture palatiale, qui se distingue en revanche par l'importance donnée à la façade. C'est là sans doute que gît la « révolution » technique la plus sensible et qui doit être replacée, à côté d'autres créations, dans ce mouvement multiforme concernant l'élaboration des signes visibles de l'idéologie dynastique, parmi lesquels on compte le portrait, un certain type de mobilier ou de service de table.

La façade de Pella présentait aux regards de ceux qui abordaient le palais un long portique de 150 m, monté sur un podium de 2 m de haut et traversé en son centre par un propylon monumental divisé en trois salles, que l'on atteignait par une rampe. C'est la même disposition que l'on trouve à Aigéai-Vergina où les membres architecturaux permettent de préciser la restitution, même si quelques doutes subsisteront jusqu'à la publication d'ensemble du monument. Il faut, je crois, suivre les conclusions de D. Pandermalis, qui est le dernier à avoir travaillé sur les blocs, et restituer donc sur le vestibule d'entrée un étage à fenêtres (« Scheinfenster »), dont le modèle est donné par la façade de la tombe de Lefkadia¹⁰; le savant grec semble avoir un peu hésité dans ses restitutions, comme le fait remarquer G. Brands, qui donne une version « Pandermalis améliorée » de la façade, que nous reproduisons ici (pl. 14.2)¹¹. Cette restitution, qui semble assurée par les blocs, impose que, comme à Lefkadia, la façade du vestibule d'entrée soit coiffée par un fronton, dont il y a des restes.

Or, il ne s'agit pas là d'un simple élément décoratif, ce que prouverait le seul fait que l'on ne trouve pas de fronton sur des entrées privées. Rappelons que les frontons sont classés par Vitruve parmi les éléments « royaux » de l'architecture : en parlant des *frons scaenae*, l'architecte romain s'exprime de la façon suivante : *deformantur columnis et fastigiis et signis reliquisque regalibus rebus*¹². Qui plus est, le *jus fastigii* constituait un privilège à Rome que le Sénat accorda à Jules César : A. Alföldi, l'excellent commentateur du passage, y voit, sans doute à juste titre, une coutume empruntée aux cours hellénistiques¹³.

On est donc étonné que W. Hoepfner ait déployé tant d'efforts pour tenter de prouver que cette architecture de façade était, à l'origine, un décor intérieur qui serait ensuite passé à l'extérieur. Outre que sa reconstruction du décor des murs du grand *andron* de Pella est hypothétique, d'après ses propres dires, cela ne changerait rien à nos conclusions, s'il avait raison ; en Macédoine les architectes auraient adopté un style architectural sur les murs et, parallèlement, conçu des façades monumentales pour les résidences palatiales, puisque l'*andron* de Pella appartient au « palais » II, doté d'une façade monumentale, comme nous l'avons signalé ci-dessus¹⁴. Je crois que l'on peut faire l'économie d'une telle proposition, car tout conduit à

⁹ Sur le vocabulaire du palais, cf. les remarques intéressantes de Funk 1996, 44-55.

¹⁰ Pandermalis 1976 : il y a deux séries de fausses fenêtres, de 91 et 109 cm de large qui appartiennent au bâtiment d'entrée ; elles s'insèrent entre les colonnes du petit ordre ionique d'étage, comme à Lefkadia : sur cette tombe, cf. Petsas 1966.

¹¹ Brands 1996, 65 et bonnes discussions sur la restitution de la façade ; signalons tout de même que, dans le même ouvrage (*Basileia*), sont publiés quatre dessins différents du propylon d'entrée (16, fig. 12 ; 64, fig. 4 ; 65, fig. 5 ; 102, fig. 3) et que celui illustrant l'article de Hoepfner 1996, 16, fig. 12 ne tient pas compte des articles de Pandermalis ; en revanche, les restitutions p. 64, 65 font référence à la tombe de Lefkadia : cf. ici, pl. 14, 16.1. Nous reproduisons pour mémoire les restitutions de la publication *principes* d'Heuzey et Daumet de 1876, ici pl. 15.

¹² Vitruv., *De Arch.* 5.6.9.

¹³ Alföldi 1935, 124 sur le *fastigium*.

¹⁴ Hoepfner 1996, 34 : on lit en légende de la fig. 28 : « Architekturteile aus Baugruppe II, vermutlich von einer fassadenhaften Architektur an den Wänden des grossen Andron ». Les blocs font l'objet d'une

penser que le style architectural de décor mural a été emprunté à la grande architecture et non l'inverse¹⁵.

Est-ce que le fronton en façade peut-être considéré comme une caractéristique propre à l'architecture palatiale ? C'est ce qu'on ne saurait affirmer, mais c'est ce qui mériterait une certaine attention, car utiliser les éléments distinctifs de l'architecture monumentale sacrée ne devait pas être permis à n'importe qui. Signalons seulement que la restitution de l'entrée de la maison de Dionysos comporte un vestibule surmonté d'un fronton (pl. 16.2); si le vestibule existe bel et bien, j'hésiterais à le couvrir d'un fronton tant que les blocs architecturaux ne viennent pas en administrer la preuve. La discussion qui précède montre en effet qu'on ne peut se permettre de restituer des toitures selon sa fantaisie, car c'est non seulement l'aspect du monument qui est en jeu, mais au-delà toute une histoire de l'architecture, qui s'inscrit dans le cadre complexe des modes d'expression idéologiques¹⁶.

Parmi les aménagements propres à l'architecture palatiale, il faut, je crois, faire une place à part dans le palais I de Pella à la double exèdre et à la base (30 x 1, 30 m) sur laquelle on replace des statues, soulignant emphatiquement la partie Nord de la cour sur laquelle s'ouvre le grand *oecus*. Il s'agit là de dispositions tout à fait exceptionnelles et que l'on ne retrouve, à ma connaissance, nulle part ailleurs¹⁷; autre singularité dans la forme des pièces, la salle ronde d'Aigéai-Vergina sur le côté Est, où l'on verra sans doute un lieu de culte, même si on ne lui restitue pas une inscription en l'honneur d'Héraclès, trouvée à proximité¹⁸. En revanche le groupement des pièces de réception autour d'un vestibule (« Dreiraumgruppe »), bien représenté dans l'aile Sud du palais d'Aigéai-Vergina (pièces E-F-G), appartient de façon générale à l'architecture privée et se retrouve jusqu'en Sicile, qui aurait peut-être subi l'influence de l'architecture macédonienne¹⁹.

C'est dans la salle E de Vergina, appartenant à cet ensemble triple (pl. 16.3), que l'on a retrouvé la très belle mosaïque florale, qui comporte aux angles, la *Rankengöttin*, la déesse au corps végétalisé où j'ai voulu reconnaître une divinité locale dont le parèdre serait un Dionysos Sabazio, figurant sur l'ornementation des lits de banquet²⁰. Je ne reviendrai pas

« Rekonstruktionsversuch » sur la fig. 29, séduisante et qui risque de circuler dans les manuels si on n'y prend pas garde. La preuve que les blocs appartiennent au décor de l'*oikos* reste à faire, alors que les façades monumentales, avec portiques et propylon à frontons, sont assurées. Qui plus est, il est difficile d'intégrer un fronton dans un décor mural, et faire ainsi dériver la façade de Lefkadia d'un décor intérieur : Hoepfner 1996, 33 sent la difficulté et s'en tire mal en renvoyant à d'hypothétiques frontons sur le propylon des *andrones* ou sur une partie centrale surélevée (« bei den Satteldächern am Propylon der Andrones oder über einem hochgehobenen Mittelteil vorkam » : sans référence ni dessin, comprenez qui pourra !).

¹⁵ Nielsen 1994, 96 ; la tente de Ptolémée II comporte aussi un fronton selon Ath., *Deipn.* 207c-d : « au plus haut du toit, sur le front de l'édifice, se dressaient deux aigles d'or, grands de quinze coudées. » (traduction dans G. Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle, en Grèce, en Orient et chez les Romains* [Paris 1913] 224). Lucain, *Pharsale* 5.109-110 dénonce le luxe de la salle à manger de Cléopâtre, qui ressemble à un temple : *Ipse locus templi, quod vix corruptior aetas extruat, instar erat*. Le modèle des aménagements intérieurs est bien l'architecture sacrée.

¹⁶ Ainsi, il resterait à examiner de près le décor des toits pour tous les bâtiments semblant relever d'une architecture « privée » ; la présence ou non de décor d'antéfixes pourrait distinguer une série de bâtiments et leur donner un caractère « public » : en tout cas, on a attribué au « palais de Pisistrate » sur l'agora d'Athènes une série d'antéfixes (cf. N. A. Winter, *Greek Architectural Terracottas* [Oxford 1993] 223-224) et les maisons exceptionnelles d'Érétie ont elles-mêmes des gargouilles à têtes de lions, cf. Ducrey *et al.* 1993, 124.

¹⁷ Schmidt-Colinet 1996.

¹⁸ Hoepfner 1996, 15.

¹⁹ Isler 1996.

²⁰ Etienne 2002, 267-272, fig. 2-4.

sur cette démonstration et je me contenterai ici de poser une question : est-ce une thématique propre au palais et, de façon plus générale, y-a-t-il un décor proprement palatial ? Il est difficile d'y répondre, car les séries sur lesquelles on s'appuie sont trop réduites pour en tirer des conclusions certaines. De façon générale, le luxe des tapis de sol et la décoration murale n'appartiennent pas en propre au palais et la série des très belles mosaïques de Pella en donnerait la preuve²¹ ; quant aux thèmes, rien ne prouve qu'il y en ait eu de proprement royaux. En revanche, on pourra s'interroger sur l'endroit où était rangé le « trésor », qui fut transféré dans la tombe de Vergina au moment des funérailles de Philippe II, car il ne fait aucun doute que les pièces trouvées dans la tombe proviennent du palais et n'ont pas été fabriquées pour la circonstance²² : servaient-elles d'ornement, étaient-elles exposées ou enfermées dans un local *ad hoc* ? Cela nous conduit à examiner les dispositions fonctionnelles du palais par comparaison à une simple maison privée.

II. Fonctions palatiales

Certaines dispositions particulières sont à mettre en rapport avec la fonction de réception. Sans doute, les maisons privées possédaient leurs salles de banquet, et certaines en avaient même plusieurs, comme à Erétrie ou à Pella²³, mais on a proposé de transformer le palais d'Aigéai-Vergina en un vaste « restaurant » et de restituer toutes les pièces entourant la cour en *andrones* pourvus de lits de banquets (ne font exception que trois pièces de l'angle Sud-Ouest et la salle ronde ; cf. pl. 16.3). L'idée en remonte au grand architecte J. Travlos, qui, en 1970, a levé à nouveau un plan du site, et fut ensuite reprise par M. Andronicos en 1984 ; elle est défendue avec enthousiasme par W. Hoepfner, qui calcule que l'on peut y mettre 278 lits, ce qui correspondrait à 500 invités²⁴ ; cela n'a rien d'in vraisemblable puisque la tente de Ptolémée II pouvait abriter cent lits de banquet²⁵.

Il ne fait aucun doute que l'importance des salles de réception est en rapport direct avec la qualité de l'hôte, comme le révèle l'anecdote concernant la demeure d'Agathoclès, tyran de Sicile : sa maison fut foudroyée, dit-on, par les dieux car elle représentait un acte d'*hybris*. Qu'est-ce qui la distinguait donc de celles du commun des mortels ? Diodore nous rapporte qu'elle pouvait contenir soixante lits²⁶ ! Rappelons qu'une loi d'époque augustéenne, trouvée en Espagne, interdit aux candidats pour une charge municipale d'avoir une salle d'apparat de plus de neuf lits, ou, sinon, ils pouvaient être attaqués pour brigues. Il ne fait aucun doute que les capacités de réception distinguent le palais d'une simple maison.

Faut-il maintenant totalement adhérer à l'opinion de ceux qui transforment Aigéai-Vergina en un gigantesque *andron* ? C'est ce que je ne ferai pas sans précautions, pour deux raisons. Premièrement, pour une raison technique : on sait qu'une salle, quand elle a été prévue pour recevoir en permanence des banquets, se distingue normalement par une

²¹ A.-M. Guimier-Sorbets dans Ginouvès 1993, 117-136.

²² Sur la datation de la tombe que j'attribue à Philippe II, cf. Etienne 2002, 257-258 et sur l'utilisation des objets, Etienne 2000, 277-280.

²³ Erétrie, cf. Ducrey *et al.* 1993, 45-47 ; Pella, cf. Hoepfner 1996, 3-4.

²⁴ Cf. Hoepfner 1996, 11 et n. 45 ; le plan restitué est donné p. 8, fig. 5 ; c'est ce même plan aussi qui figure dans I. Touratsoglou, *La Macédoine. Histoire, Monuments, Musées* (Athènes 1998) 218.

²⁵ Ath., *Deipn.* 207c-d.

²⁶ Diod. 16.83.

banquette surélevée le long des murs et/ou par le décentrement de l'entrée qui permet une meilleure disposition des lits (remarquons cependant que l'on peut parfaitement installer un *symposion* dans n'importe quelle pièce d'un habitat). Sur le plan dressé par Travlos et reproduit dans les actes du colloque *Basileia*, il n'y a que les salles S-R qui sont visiblement pourvues d'une banquette ; toute la partie Nord est restituée et, pour les pièces du Sud, certaines ont visiblement des seuils décentrés, comme G, mais c'est le cas aussi de A, où l'on ne restitue pas de lits ! Une raison de bon sens m'empêcherait aussi de mettre des lits de banquet dans toutes les pièces de la cour. Organiser un banquet pour 500 personnes suppose de vastes cuisines et un personnel important qu'il faut loger : où sont les salles de service ? De plus, on sait que la tente d'Alexandre en campagne comportait un vestibule, une chambre à coucher, une salle de bain et une vaste pièce pour les amis²⁷. Je croirais volontiers que, de la même façon, la destination des salles d'Aigéai-Vergina était plus diversifiée que ce que l'on en dit jusque là.

Ces pièces donnaient sur une cour carrée d'environ 2.000 m², qui ne peut avoir joué tout à fait le même rôle que la cour des maisons privées, comme l'a bien montré W. Sonne²⁸ ; elle ne se justifie plus seulement comme simple élément conjonctif, distribuant les circulations à l'intérieur de l'espace domestique, elle a une valeur en soi et ne peut avoir été laissée vide. Il s'agit alors de savoir comment on l'occupe et quel pouvait être son utilisation : est-ce que ce sont des « paradis » à l'orientale, en tout cas des jardins pouvant aussi abriter faune et flore ? L'archéologie devrait pouvoir répondre, mais elle reste jusqu'à maintenant muette. Là aussi, échappons au schématisme et à l'esprit de système : les multiples cours de Pella doivent avoir des fonctions différentes, certaines pouvant composer des jardins d'agrément²⁹, d'autres pouvant servir de palestres, ou être intégrées à des casernes pour les manœuvres de la troupe. Il n'y a pas beaucoup de trouvailles qui donnent des indications sur l'utilisation des cours : signalons à Pella, dans l'ensemble I, un autel et une fontaine ; rien de vraiment comparable aux fontaines du palais d'Aiétés qu'évoque Apollonios de Rhodes (*Argonautiques* 3.221-227³⁰). Cependant deux textes doivent être invoqués qui prouvent le lien entre le roi et le jardin : Justin fait un portrait peu amène d'Attale III, qui « cesse de paraître en public et de se montrer au peuple, il n'offre plus de joyeux festins en son palais... Puis, abandonnant l'administration de son empire, il bêche ses jardins, sème des plantes, mêle les nuisibles aux inoffensives et les envoie toutes, infectées de poison, à ses courtisans, comme un présent particulier³¹ ». Je crois que ce texte a été sous-estimé par M. Carroll-Spillecke qui se demande seulement si ces jardins étaient ou non dans le palais ou à l'extérieur³². Elle oublie d'autre part un autre texte décrivant les jardins artificiels sur le bateau royal de Hiéron II, la fameuse *Syracusaine* : « sur le pont supérieur, il y avait un gymnase et des promenoirs adaptés à la grandeur du bateau, dans lesquels de multiples

²⁷ Quinte-Curce 6.10.21 ; 6.9.9 ; 6.9.23.

²⁸ W. Sonne, « Hellenistische Herrschaftsgärten », in : Hoepfner, Brands 1996, 136-143.

²⁹ Nielsen 1997, 158-159 insiste aussi sur le rôle des jardins dans les cours des palais, ce dont elle a traité en détail récemment : cf. I. Nielsen, « The Gardens of the Hellenic Palaces », in : Nielsen 2001, 165-185 ; le seul élément nouveau, du point de vue archéologique, serait les tranchées mises en évidence dans la cour du palais de Jebel Khalid et qui pourraient être les traces d'un jardin : cf. G. Clarke, « The Governor's Palace, Acropolis, Jebel Khalid », in : Nielsen 2001, 217-218.

³⁰ Sur ces vers, cf. G. Roux, « Le palais d'Aiétés au chant III des *Argonautiques* », *RevPhil* (1963) 84-87.

³¹ Justin, *Hist.* 36.4.1-3.

³² Carroll-Spillecke 1989, 58.

jardins étaient admirablement pourvus de plantes, arrosés par des gouttières de plomb enterrées ; il y avait aussi des tonnelles de lierre blanc et de vigne dont les racines se nourrissaient de la terre contenue dans des pots qui en étaient remplis et qui recevaient de l'eau comme les jardins... »³³. Donc, même si l'on a pas retrouvé d'adduction d'eau pour arroser la cour du palais d'Aigéai-Vergina, une culture en pots n'est pas à exclure, ce qui expliquerait l'absence de traces visibles, les tuyaux d'arrosage de plomb ayant été récupérés. Qu'il y ait des jardins dans les palais paraît donc bien assuré et nous avons souligné ailleurs l'importance des parterres de fleurs dans l'idéologie royale³⁴.

A Aigéai-Vergina comme à Pella, on n'atteignait la cour du palais qu'après avoir franchi plusieurs vestibules, qui communiquaient avec des salles longues et étroites, se prolongeant derrière la façade. Rien de tel dans les maisons privées, où le vestibule ne commande pas à des aménagements d'une telle ampleur et ne sert que de sas entre l'intérieur et l'extérieur. A quoi servaient ces aménagements ? Ils rendent structurellement indépendante la partie du palais située à l'Est à Aigéai et, au Sud, à Pella : W. Hoepfner propose, à titre d'hypothèse, d'y mettre des réserves d'armes et les gardes du palais : cette proposition en vaut une autre. Mais il faudrait, faute d'indices archéologiques nets, verser aussi au dossier quelques textes. Ainsi, Polybe donne certains renseignements sur les palais d'Alexandrie : il est notamment question chez l'historien d'un *χρηματιστικός πυλών*, c'est-à-dire d'une porte des audiences, où l'on reconnaîtrait bien volontiers « la porte » où les rois perses avaient l'habitude de convoquer leurs vassaux³⁵. Ce que l'on sait de ces « pylônes » en Egypte conviendrait bien pour le bâtiment d'entrée du palais de Palatitsia (aile Est), auquel j'assignerais volontiers un rôle administratif.

Sur ce même côté Est, la loggia d'étage, dont je crois la restitution assurée³⁶, mériterait quelque attention ; il resterait à en comprendre l'exacte économie puisqu'elle comportait des fausses fenêtres. Je doute cependant que cet étage ait été complètement clos puisqu'on pouvait y monter. A quoi servait cette loggia ? N'est-elle qu'un embellissement dans une architecture de façade ? On pourrait poser la même question pour la longue véranda donnant vers la plaine au Nord³⁷ : est-ce seulement pour jouir du beau paysage que l'on a ouvert ce balcon ? Je penserais volontiers que, dans une architecture royale, l'agrément va de pair avec le fonctionnel et que ces ouvertures n'ont pas seulement pour but de distraire le souverain. Il faut remarquer que la véranda Nord domine le théâtre et suit donc la voie qui mène du palais au théâtre ; c'est cette voie que dut emprunter le cortège qui conduisait les chars processionnels portant les douze dieux et l'effigie de Philippe II jusqu'au théâtre, le jour de l'assassinat du roi³⁸. Loggia et véranda n'auraient-elles pas une fonction aulique permettant au roi d'apparaître devant son peuple en certaines occasions ? Le texte de Justin que nous citons plus haut prouve que ce souci de contact entre le roi et ses sujets fait partie de l'idéologie royale et que, pour y satisfaire, le protocole royal devait en tenir compte³⁹.

³³ Ath., *Deipn.* 207-208b.

³⁴ Etienne 2002, 261-267 : « Des rois et des fleurs au IV^e s. av. J.-C. ».

³⁵ La réunion des témoignages littéraires sur les palais a été bien faite par Nielsen 1994, 20.

³⁶ Voir ci-dessus.

³⁷ Pandermalis 1976, 394 prouve que cette terrasse était entourée d'une balustrade.

³⁸ Diod. 16.92.5-93.3.

³⁹ Sur ces problèmes, cf. Etienne 2004. Il faut aussi remarquer que ces portiques extérieurs sont repris dans les palais romains du Palatin, cf. P. Gros, *L'architecture romaine*, t. 2 (Paris 2001) 252-261.

III. La maison grecque selon Vitruve (VI 7) : maison ou palais ?

Il ne fait aucun doute que la monarchie macédonienne développa une architecture proprement aulique, se singularisant des simples demeures privées. Je voudrais suggérer que la maison grecque, telle que la décrit Vitruve au livre VI⁴⁰, est plus proche des palais des rois que des simples demeures privées. L'idée n'est pas neuve, mais elle mérite d'être reprise car les spécialistes de Vitruve sont trop prisonniers d'exemples traditionnels, où Délos joue un rôle abusif, et les archéologues ont tendance à tronquer ce texte pour ne s'intéresser qu'à la distinction faite entre *gynaeconitis* et *andronitis*, qui leur sert abusivement à donner un sens aux plans de quelques belles demeures.

Le débat sur le texte de Vitruve est ancien et chaque génération de chercheurs s'efforce de trouver des modèles réels pour illustrer un texte à bien des égards énigmatique. En effet, alors que la maison romaine « patricienne » est décrite sur un mode opposant public et privé, la maison « grecque » est divisée en fonction des sexes en une *gynaeconitis* et une *andronitis*, auxquels Vitruve adjoint des *hospitalia*, pour les hôtes de passage. Le caractère énigmatique du texte provient du fait qu'il est fort difficile de trouver le modèle qui aurait servi à Vitruve, d'autant qu'il place dans ces demeures des *triclinia* cycziennes, des bibliothèques et des pinacothèques, éléments fort rares quoi qu'on en ait dit⁴¹. Il faut en effet enlever du débat l'interprétation que l'on donne depuis un article de A. Rumpf, daté de 1935, de l'îlot de la maison des Masques de Délos, auquel ce dernier avait en effet appliqué la description de Vitruve. Point n'est besoin d'entrer dans le détail de la démonstration. Tous ceux qui se sont occupés un peu sérieusement de maisons déliennes, après un examen des vestiges sur place, n'ont pas repris les hypothèses d'A. Rumpf et elles ont fait l'objet d'une critique systématique et définitive par M. Kreeb en 1985, qui paraît être largement passée inaperçue des commentateurs de Vitruve ; il a en effet parfaitement montré qu'il ne s'agit pas d'un seul ensemble ayant pu fonctionner de façon communautaire (maison des hommes, des femmes et des hôtes), mais bien de trois maisons, conçues en même temps, mais fonctionnant de façon indépendante⁴².

Plus récemment c'est sur le même schéma que F. Pesando a voulu interpréter l'îlot de la maison des Comédiens de Délos : il comprend aussi trois maisons, qui pourraient donc avoir les fonctions qu'attribue Vitruve aux trois parties de sa maison grecque ; mais, comme le fait remarquer A. Zaccaria Ruggiu, il est difficile de suivre les propositions du savant italien car il semble bien que la maison aux Frontons, où il souhaiterait placer les *hospitalia*, ait été toujours indépendante et complètement étrangère au fonctionnement des deux autres ; c'est aux mêmes conclusions que parvient M. Trümper dans son étude générale de l'habitat délien⁴³.

⁴⁰ Vitr., *De Arch.* 6.7.

⁴¹ Callebat 2004, 225-226 ; avec son sens de la systématisation, et après avoir découvert des *andrones* partout (cf. ci-dessus), W. Hoepfner multiplie les bibliothèques dans l'habitat privé : cf. Hoepfner 2002.

⁴² L'article de A. Rumpf, « Zum hellenistischen Haus », *JDAI* 50 (1935) 1-8 est repris avec les schémas de restitution par L. Callebat dans son édition commentée de Vitr., *De Arch.* VII (« CUF » ; Paris 2004) 222, fig. 40. A l'abondante bibliographie, il manque justement l'article de M. Kreeb, « Das delische Wohnhaus. Einzelprobleme », *AA* (1985) 93-111, en part. 95 : « Die Ähnlichkeiten, die Rumpf zwischen dem lateinischen Text und dem Befund der Maskinsula festgestellt hat, sind nicht vorhanden ; seine Argumente waren allesamt abzulehnen ». Sans reprendre le problème dans son ensemble, Trümper 1998, 248-253 considère les trois habitations comme indépendantes.

⁴³ F. Pesando, *La casa dei Greci* (Milan 1989) 207-213 ; A. Zaccaria Ruggiu, *Spazio privato e spazio pubblico nella città greca* (Rome 1995) 302-303 ; Trümper 1998, 207, Kat. 20 : « Die... Suche nach den... *hospitalia* in delischen Häusern war bislang immer erfolglos bzw. wurde mit unhaltbaren Argumenten geführt (Kat. 23. 40-43) ».

Par ailleurs, le débat sur le texte de Vitruve a été relancé par la découverte de maisons un peu exceptionnelles organisées autour de deux cours, comme c'est le cas à Pella ou à Erétrie. Les archéologues qui ont publié ces maisons n'ont pas hésité à utiliser le texte de Vitruve pour expliquer ces dispositions : une cour pour les hommes, une cour pour les femmes correspondant à l'*andronitis* et à la *gynaeconitis*⁴⁴. Est-ce la seule ou même la meilleure des hypothèses pour expliquer cette répartition des pièces ? Un partage entre une partie plutôt publique et une partie plutôt privée ne pourrait-il pas être un schéma préférable, sinon même une division entre générations, car il n'est pas évident que les jeunes couples aient eu nécessairement une maison indépendante ? Il ne s'agit que d'hypothèses qui montrent seulement que l'affaire n'est pas entendue, que la prudence est requise et qu'on aimerait des indices plus solides avant de conclure. En fait, comme l'a indiqué à plusieurs reprises Y. Grandjean, la répartition spatiale entre appartements des hommes et des femmes, si elle appartient bien à l'imaginaire social de la maison grecque, est difficile à lire sur le terrain⁴⁵ ; il faut se méfier des interprétations trop simples et je doute quant à moi que la clé des maisons à deux cours soit à chercher du côté de la répartition sexuelle des espaces domestiques. De même, j'attendrai d'autres preuves avant de suivre W. Hoepfner dans son interprétation des trois pièces (vestibules et deux salles à manger ?) situées dans l'axe du côté Sud du palais d'Aigéai-Vergina : il y voit une salle à manger de femmes faisant face à celle des hommes⁴⁶ : il touche là à un problème de protocole et de rituel royal qui mériterait d'être mieux traité⁴⁷. De façon générale, les archéologues qui utilisent le texte de Vitruve lui empruntent uniquement la division entre sexes et oublient plus ou moins que la maison grecque décrite par l'architecte romain comporte des *hospitalia*, des bibliothèques et des pinacothèques, dont on n'a nullement la preuve dans les exemples cités, même s'il n'est pas exclu que des salles banales aient pu servir à ces usages. Je crois donc imprudent, en l'état actuel de la documentation, d'attribuer à la maison vitruvienne un modèle délien (entièrement exclu) ou sicilien, comme on a voulu le faire récemment⁴⁸.

Pour l'instant, ce qui se rapprocherait le plus du modèle du *De Architectura*, ce serait à notre sens le type de palais macédoniens, avec leurs multiples cours, susceptibles d'abriter des *hospitalia*, dont certaines parties pouvaient être réservées à des femmes et où l'on

⁴⁴ Pour Erétrie, cf. Reber 1998, 166-169 : « Das Zweihofhaus von Eretria und Vitruv », qui pense que l'architecture palatiale est le point de départ de Vitruve, puis développe l'idée que les maisons à double cour correspondent bien aussi au schéma vitruvien. C'est dans le même sens qu'Yves Grandjean interprète la maison 2 de Pella, *Bullarchi* 1992, 327. Il est revenu plusieurs fois sur le sujet, cf. ci-dessous, n. 45.

⁴⁵ Y. Grandjean, « A propos de la demeure d'Ischomachos (Xénophon, *Economique* IX, 2-10) », in : P. Goukowski, C. Brixhe (éds.), *Hellenika Symmikta, Etudes d'archéologie classique VII* (Nancy 1991) 67-83, où l'auteur montre que la distinction entre appartement des hommes et des femmes est moins claire dans le texte que ne le prétend F. Pesando ; cf. aussi, *id.*, *Bullarchi* 1996, 390. De même Nevett 1999, 155 : « The Olynthos material suggests the isolation of visitors from the household members, but not the wholesale separation of family members of different sexes. Rather than secluding women within particular rooms of the house, this isolation was achieved by providing facilities specifically for male guests ».

⁴⁶ Hoepfner 1996, 14-15.

⁴⁷ On sait que l'assistance aux banquets est ritualisée : les jeunes hommes même après l'éphébie n'ont droit à un lit de banquet en Macédoine que s'ils ont tué un sanglier sans filet : cf. M. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994) 93-94. Quant aux femmes, elles prennent part aux banquets assises : cf. M. Andronicos, in : Ginouvès 1993, 150 ; si les femmes peuvent assister au banquet, rien ne prouve qu'elles aient eu une salle à manger à part.

⁴⁸ E. Fentress, « The House of the Sicilian Greeks », in : Frazer 1998, 29-41.

pouvait loger bibliothèques et pinacothèques, qui ont fait rapidement partie de l'apparat royal⁴⁹.

Les difficultés que l'on a à conclure proviennent en grande partie du manque de publications précises des vestiges : nous n'avons voulu que poser quelques problèmes et montrer que toute généralisation est hasardeuse tant que l'on n'aura pas en main l'ensemble des indices matériels⁵⁰. Toutefois, deux conclusions s'imposent : la monarchie macédonienne fut un foyer d'innovations qui inventa une architecture palatiale au IV^e s. av. J.-C. et, si cette architecture influença les maisons privées, elle s'en distingua toujours par des traits spécifiques.

Abréviations bibliographiques

- Alföldi 1935 = A. Alföldi, « Insignien und Tracht der römischen Kaiser », *MDAI(R)* 50 (1935) 1-171.
 Brands 1996 = G. Brands, « Halle, Propylon und Peristyl – Elemente hellenistischer Palastfassaden in Makedonien », in : Hoepfner, Brands 1996, 62-72.
Bullarchi = M.-Chr. Hellmann (dir.), *Bulletin d'architecture grecque, Revue archéologique* (sur le site web de l'UMR ArScAn : www.mae.u-paris10.fr/bullarchi).
 Cahill 2002 = N. Cahill, *Household and City Organization at Olynthus* (New Haven, Londres 2002).
 Callebat 2004 = Vitruve, *De l'architecture VI* (« CUF » ; Paris 2004).
 Carroll-Spillecke 1989 = M. Carroll-Spillecke, *ΚΗΠΟΣ. Der antike griechische Garten* (Munich 1989).
 Carroll-Spillecke 1992 = M. Carroll-Spillecke (éd.), *Der Garten von der Antike* (Mayence 1992).
 Chrysostomou 1988 = P. Chrysostomou, « Λουτρά στο ανάκτορο της Πέλλας », *AEMTh* 2 (1988) 113-126.
 Chrysostomou 1996 = P. Chrysostomou, « Το Ανάκτορο της Πέλλας », *AEMTh* 10A (1996) 105-142.
 Ducrey *et al.* 1993 = P. Ducrey *et al.*, *Le Quartier de la Maison aux mosaïques* (« Eretria » 8 ; Lausanne 1993).
 Etienne 1998 = R. Etienne, *Topoi* 8 (1998) 347-355, compte-rendu de : Hoepfner, Brands 1996, Nielsen 1994 et Nielsen 1997.
 Etienne 2000 = R. Etienne, Chr. Müller, Fr. Prost, *Archéologie historique de la Grèce antique* (Paris 2000).
 Etienne 2002 = R. Etienne, « La Macédoine entre Orient et Occident : essai sur l'identité macédonienne au IV^e s. av. J.-C. », in : Chr. Müller et Fr. Prost (éds.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique, Mélanges F. Croissant* (Paris 2002) 253-275.
 Etienne 2004 = R. Etienne, « Protocoles royaux », in : *Actes du Congrès de la FIEC, Ouro Preto 2004* (à paraître).
 Frazer 1998 = A. Frazer (éd.), *The Roman Villa, Villa Urbana* (Univ. of Pennsylvania, « University Museum Monograph » 101, « Symposium Series » 9 ; Philadelphie 1998).
 Funk 1996 = B. Funk, « Beobachtungen zum Begriff des Herrscherpalastes », in : Hoepfner, Brands 1996, 44-55.
 Ginouvès 1993 = R. Ginouvès (dir.), *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993).

⁴⁹ Sur l'apparat royal, comportant musées, collections et bibliothèques, cf. Etienne 2000, 270-272 (ces pages sont de Fr. Prost) ; on y ajoutera Hoepfner 2002 et plus particulièrement 41-52 où le savant allemand maintient son interprétation contre V. M. Strocka, « Noch einmal zur Bibliothek von Pergamon », *AA* (2000) 155-165. Rappelons qu'il y a une bibliothèque sur le bateau de Hiéron II (Ath., *Deipn.* 207c-208b).

⁵⁰ Il ne fait aucun doute que Vitruve dispose d'un texte (?) qui lui sert de guide pour sa description d'une « maison » grecque à cause du caractère technique des termes utilisés : ainsi, le terme le plus embarrassant est celui de *mesauloe*, qui désigne les « couloirs » entre deux cours (mais confondus aussi avec des *andronas* !). Si l'on cherche des modèles, Pella pourrait en fournir de vraisemblables, comme le long couloir entre le palais III et II-V ; mais on ne peut rien en dire tant que les vestiges ne sont pas correctement publiés.

- Ginouvés, Guimier-Sorbets 1994 = R. Ginouvés, A.-M. Guimier-Sorbets, « Voûte 'galate' et charpente macédo-nienne », *RA* (1994) 311-322.
- Heuzet, Daumet 1876 = L. A. Heuzey, H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine* (Paris 1876).
- Hoepfner 1996 = W. Hoepfner, « Zum Typus der Basileia und der königlichen Andrones », in: Hoepfner, Brands 1996, 1-43.
- Hoepfner 2002 = W. Hoepfner, « Bibliotheken in Wohnhäusern und Palästen », in: W. Hoepfner (éd.), *Antike Bibliotheken* (Mayence 2002) 86-96.
- Hoepfner, Brands 1996 = W. Hoepfner, G. Brands (éds.), *Basileia, Die Paläste der hellenistischen Könige. Internationales Symposium, Berlin 1992* (Mayence 1996).
- Isler 1996 = H. P. Isler, « Einflüsse der makedonischen Palastarchitektur in Sizilien ? », in: Hoepfner, Brands 1996, 252-257.
- Lilimbaki-Akamati, Akamatis 2003 = M. Lilimbaki-Akamati, I. M. Akamatis, *Pella and its Environs* (Thessalonique 2003).
- Makaronas, Giouri 1989 = Ch. Makaronas, E. Giouri, *Οι οικίες της Αρπαγής της Ελένης και Διονύσου της Πέλλας* (Athènes 1989).
- Misaélidou-Despotidou 1988 = B. Misaélidou-Despotidou, « Ανασκαφή στο Ανάκτορο της Πέλλας: τομέας υπό-στουλου δωματίου », *AEMTh* 2 (1988) 101-112.
- Misaélidou-Despotidou 1989 = B. Misaélidou-Despotidou, « Ανασκαφή στο Ανάκτορο της Πέλλας », *AEMTh* 3 (1989) 67-74.
- Nevett 1999 = L. C. Nevett, *House and Society in the Ancient Greek World* (Cambridge 1999).
- Nielsen 1994 = I. Nielsen, *Hellenistic Palaces. Tradition and Renewal* (Aarhus 1994).
- Nielsen 1997 = I. Nielsen, « Royal Palaces and Type of Monarchy: do the Hellenistic Palaces reflect the Status of the King ? », *Hephaistos* 15 (1997) 137-161
- Nielsen 2001 = I. Nielsen (éd.), *The Royal Palace Institution in the First Millenium BC* (« Monographs of the Danish Institute at Athens » 4; Athènes 2001).
- Pandermalis 1976 = D. Pandermalis, « Beobachtungen zur Fassadenarchitektur und Aussichtsveranda im hellenistischen Makedonien » in: P. Zanker (éd.), *Hellenismus im Mittelitalien. Colloque 5-9 Juin 1974* (Göttingen 1976) 387-395.
- Pandermalis 1987 = D. Pandermalis, « Η κεράμωση του ανακτόρου της Βεργίνας », in: *Αμψός. Τιμητικός τόμος για τον καθηγητή Μανόλη Ανδρόνικο* (Thessalonique 1987) 579-605.
- Petsas 1966 = Ph. M. Petsas, *Ο τάφος των Λευκαδίων* (Athènes 1966).
- Raeder 1988 = J. Raeder, « Vitruv, de architectura VI 7 (*aedificia Graecorum*) und die hellenistische Wohnhaus- und Palastarchitektur », *Gymnasium* 95 (1988) 316-368.
- Reber 1998 = K. Reber, *Die klassischen und hellenistischen Wohnhäuser im Westquartier* (« Eretria » 10; Lausanne 1998).
- Saatsoglou-Paliadéli 1999 = Chr. Saatsoglou-Paliadéli, « Βεργίνα 1998-1999 », *AEMTh* 13 (1999) 541-551.
- Schmidt-Colinet 1991 = A. Schmidt-Colinet, « Exedra duplex. Überlegungen zum Augustusforum », *HASB* 14 (1991) 43-60.
- Schmidt-Colinet 1996 = A. Schmidt-Colinet, « Exedra duplex. Elemente hellenistischer Palastarchitektur am Augustusforum und am Peterplatz », in: Hoepfner, Brands 1996, 250-251, brief résumé d'un article.
- Trümper 1998 = M. Trümper, *Wohnen in Delos. Eine baugeschichtliche Untersuchung zum Wandel des Wohnarchitektur in hellenistischer Zeit* (Rahden 1998).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Palatial and private architecture in Macedonia (fourth – second century BC)

During the last decade, Greek palaces induced many studies that are unfortunately founded on incomplete publications of extant archaeological data (Pella, Aigeai-Vergina). This paper aims to provide a critical review of the assumptions and conclusions of these studies. We are trying to show that the first appearance of front architecture was an architectural revolution without any relation to the interior decoration, that the palaces (Aigeai-Vergina) were not meant to be used only for banquets and that their layout may be related to some royal ritual. Finally, it is also suggested that the much discussed text of Vitruvius on the Greek house (*De architectura* VI) can be clearly understood only if we consider that the model for the roman architect was in fact a Greek palace.

Ἄνακτορική καὶ ἰδιωτικὴ ἀρχιτεκτονικὴ στὴν Μακεδονία (Δ' - Β' αἰ. π.Χ.)

Τὰ ἀνάκτορα τῆς ἐλληνικῆς οἰκουμένης ἔχουν γίνεи ἀντικείμενο πολλῶν μελετῶν κατὰ τὴν τελευταία δεκαετία, οἱ ὁποῖες δυστυχῶς βασίζονται σὲ ἀτελεῖς δημοσιεύσεις τῶν ἀρχαιολογικῶν καταλοίπων (Πέλλα, Αἰγεές-Βεργίνα). Σκοπὸς τοῦ παρόντος ἄρθρου εἶναι ἡ κριτικὴ ἐξέταση τῶν ὑποθέσεων καὶ τῶν συμπερασμάτων τῶν ὡς ἄνω μελετῶν. Ἐπιχειρεῖται νὰ ἀποδειχθεῖ ὅτι ἡ ἐμφάνιση προσόψεων (Αἰγεές-Βεργίνα, Πέλλα) σηματοδοτεῖ ἀρχιτεκτονικὴ ἐπανάσταση ἄσχετη πρὸς τὸν ἐσωτερικὸ διάκοσμο, ὅτι τὰ ἀνάκτορα δὲν λειτουργοῦσαν μόνον ὡς αἴθουσες συμποσίων (Αἰγεές-Βεργίνα) καὶ ὅτι ἡ διαμόρφωσή τους δυνατὸν νὰ σχετίζεται μὲ βασιλικὸ τελεουργικὸ. Τέλος, προτείνεται ὅτι τὸ πολυσυζητημένο κείμενο τοῦ Βιτρουβίου (*De architectura* VI) περὶ τῆς ἐλληνικῆς οἰκίας, εἶναι κατανοητὸ μόνον ἂν ὑποθεθεῖ ὅτι ὁ Ῥωμαῖος ἀρχιτέκτων ἔχει στὴν πραγματικότητα ὡς ὑπόδειγμα ἓνα ἐλληνικὸ ἀνάκτορο.

Construire l'identité du mort : l'architecture funéraire en Macédoine*

(pl. 45-53)

Anne-Marie Guimier-Sorbets
Yvette Morizot

Le premier objectif de cette communication est de répondre au thème du colloque : nous nous proposons de comparer les tombes monumentales royales et non royales pour voir dans quelle mesure elles se distinguent.

Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons à l'ensemble de ces tombes monumentales, royales ou non ; nous tenterons de préciser le rôle pratique de certains aménagements et de dégager des éléments permettant une meilleure compréhension de la signification eschatologique de ces monuments.

I. Comparaison des tombes monumentales royales et non royales

Les tombes que l'on peut avec certitude définir comme royales sont en petit nombre, on le sait. Elles sont situées à Vergina, ancienne Aigéai¹, où la nécropole royale s'est maintenue après le déplacement de la cour à Pella. Ces tombes se trouvent sous le grand tumulus, mais aussi à l'extérieur, comme la tombe d'Eurydice. Et si cette tombe appartient à un secteur particulier de la nécropole royale, peut-être faut-il se poser des questions à propos de la tombe Rhomaïos qui en est très proche ; dans le doute, nous ne la comptons pas ici comme tombe royale.

Parmi les tombes non royales, nombreuses, nous choisissons des exemples à Vergina et sur d'autres sites, en évitant les zones trop éloignées où les différences constatées peuvent être dues à divers facteurs. De même, la période à laquelle ces tombes appartiennent semble relativement limitée, entre 340 et 200 av. J.-C., si l'on accepte ces dates pour la construction de la tombe d'Eurydice et celle de Lyson et Kalliklès à Lefkadia.

* Les références bibliographiques relatives aux tombes le plus souvent citées sont regroupées dans une liste placée, ainsi que la liste des abréviations bibliographiques, à la fin de l'article. Ces références ne sont pas reprises dans les notes. Par souci de commodité pour le lecteur, nous avons retenu autant que possible des ouvrages de synthèse, bien illustrés et qui donnent la bibliographie antérieure.

¹ Pour la topographie, voir Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 8-16.

La comparaison va porter sur les points suivants : types de tombes, dimensions, façades, meubles et aménagements, décor et matériel, tumulus, usage.

Types de tombes

Parmi les tombes royales, on compte une tombe à ciste (tombe de Perséphone) et quatre tombes de type macédonien : la tombe II de Philippe, la tombe III du Prince, la tombe IV à colonnade libre et la tombe d'Eurydice.

Le type de la tombe à ciste est attesté parmi les tombes non royales. Quoique la tombe (royale) de Perséphone soit remarquable par ses dimensions, la qualité de la peinture et aussi l'ampleur de la composition figurée, on peut en rapprocher, pour les dimensions, la tombe à ciste découverte en 1982 à Vergina-Palatisia², et pour le décor, la tombe du Philosophe de Pella³.

Dans les tombes macédoniennes, la chambre, par définition, est couverte d'une voûte, donc sa présence n'est pas un élément de comparaison.

Pour les tombes royales, la présence d'une antichambre est attestée dans les tombes de Philippe, du Prince et d'Eurydice. Ces antichambres sont voûtées. La tombe royale IV comportait sans doute une antichambre, peut-être voûtée ; nous ne disposons pas d'informations plus précises.

L'antichambre n'est pas rare dans les tombes macédoniennes non royales (pl. 45) ; quelques tombes en possèdent deux, notamment la tombe de Pydna-Korinos fouillée par L. Heuzey⁴ (pl. 46 et 50). L'antichambre peut être couverte non pas d'une voûte, mais d'un plafond plat, comme par exemple dans une tombe du tumulus Bella de Vergina⁵, dans la tombe Sotiriadis de Dion, la tombe Kinch et celle de Lyson et Kalliklès de Lefkadia.

Dimensions

Les tombes royales impressionnent par leurs dimensions au sol et par la hauteur des salles et de la façade ; la tombe d'Eurydice est la plus vaste⁶, dépassant celle de Philippe⁷.

Si l'on considère les tombes non royales (pl. 45), on constate que certaines atteignent aussi un format remarquable, parmi celles-ci une tombe de Vergina⁸, deux tombes de

² Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 40, fig. 47-48.

³ Lilimbaki-Akamati 2003, 71-72, fig. 94 et 144.

⁴ Sur le redoublement du vestibule de cette tombe, voir ci-dessous. Pour la diversité des dispositions et des dimensions des tombes macédoniennes, voir Pandermalis 1972 (31 tombes).

⁵ Andronicos 1993, 175 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 70 ; Miller 1993, 115 n° 33 I : « Tomb with Doric Façade ».

⁶ Dimensions totales extérieures : 10,60-10,70 m sur 7,50-7,95 m. Dimensions intérieures de la chambre : largeur 4,485 m, profondeur 5,51 m, hauteur de la voûte 5,80 m ; hauteur de la porte séparant l'antichambre et la chambre 3,01 m.

⁷ Dimensions totales extérieures : 9,5 m sur 6 m, hauteur 6 m ; façade : largeur 5,96 m, hauteur 6,08 m. Dimensions intérieures de la chambre : 4,46 m sur 4,46 m ; antichambre : largeur 4,46 m, profondeur 3,36 m ; Saatsoglou-Paliadeli 2004, 7.

⁸ Tombe à façade ionique voisine du Centre culturel, dimensions extérieures : 10 m sur 5 m, avec une façade large de 6 m ; dimensions intérieures : 8,50 m sur 3,85 m, S. Drougou, « Νέος μακεδονικός τάφος με ιωνική πρόσοψη στη Βεργίνα » (avec résumé anglais), *AEMTh* 1 (1987) 89-100 et 511 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 64, fig. 89.

Pella⁹ et la tombe de Langada (Dervéni)¹⁰ ; la tombe du Jugement de Lefkadia¹¹ reste à ce jour la plus étonnante par les dimensions considérables de sa façade (pl. 51.1).

Façade

Les tombes macédoniennes comportent le plus souvent une façade : nous considérons comme façade un mur placé à l'avant de la tombe et qui n'a pas pour seule fonction de comporter l'entrée, mais présente un caractère monumental largement illusionniste en raison des éléments architecturaux qui y sont figurés (encadrement de la porte, colonnes, pilastres représentant des antes, entablement, fronton...).

Parmi les tombes royales, la tombe III a une façade avec antes, mais sans colonnes, tandis que les tombes II (pl. 47.1) et IV possèdent des colonnes, engagées dans le premier cas, libres et devant le mur dans le second. Au contraire, la face avant de la tombe d'Eurydice, qui avait été largement dissimulée derrière un mur plein, est sans élément architectural : cette tombe n'a donc pas à proprement parler de façade. Toutefois, elle présente un décor de façade à l'intérieur, sur le mur du fond de la chambre ; malgré la qualité de cette façade, son caractère exceptionnel, ce trait unique ne peut pas pour autant être considéré comme un caractère royal.

Certaines tombes non royales sont également sans façade, par exemple à Dervéni¹², Hagios Athanasios¹³ et Pella¹⁴. Des tombes à chambre ou à ciste plus anciennes présentent un décor architectural sur leurs parois intérieures, imitant une pièce, mais sans façade.

Les tombes royales n'ont pas de fronton ; seule la tombe IV détruite en était éventuellement couronnée. Au contraire, les tombes macédoniennes non royales avec façade, à colonnes et fronton, sont nombreuses, en particulier à Pella¹⁵. Dans la tombe de Pydna-Korinos (pl. 50), le fronton se trouve au-dessus de la porte d'entrée du deuxième vestibule, c'est-à-dire sur la façade originelle de la tombe, puisque le premier vestibule résulte d'un remaniement¹⁶.

La composition des façades des tombes royales II (pl. 47.1) et III de Vergina, avec une frise placée en couronnement au-dessus d'un entablement dorique, semble ne se retrouver qu'à la tombe du Jugement, à Lefkadia (pl. 51.1), où ce type est combiné avec un deuxième étage surmonté d'un fronton. La façade de la tombe du Banquet d'Hagios Athanasios comporte,

⁹ Tombe Δ à façade dorique, dimensions totales : 10,50 m sur 6,35 m, hauteur 6,60 m, Chrysostomou 2003, 86-87 et 145-146, fig. 109 et 113. Tombe de Mesiano, à Giannitsa (nécropole de Pella), dimensions totales : 10 m sur 6,50 m, hauteur 6,10 m, Chrysostomou 2003, 81 et 145 fig. 112.

¹⁰ Dimensions totales : 9,50 m sur 7,22 m ; antichambre : largeur 5,38 m, profondeur 2,55 m, hauteur 6,35 m ; chambre : largeur 4,07 m, profondeur 4,41 m, hauteur 5,29 m, Andronicos 1993, 182 ; Miller 1993, 109 ; l'antichambre est plus haute et plus large que la chambre, comme dans la tombe du Jugement.

¹¹ Antichambre : largeur 6,50 m, profondeur 2,12 m, hauteur 7,70 m ; chambre : largeur 4,80 m, profondeur 4,72 m, hauteur 5,26 m ; façade : largeur 8,68 m, hauteur 8,60 m.

¹² K. Tzanavari, « Ο μακεδονικός τάφος του τύμβου του Δερβενίου. Επαναπροσδιορισμός της ταυτότητας ενός παλιού ευρήματος », in : P. Adam-Véléni (éd.), *Μύθος. Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίας Βοκοτοπούλου* (Thessalonique 2000) 593-617.

¹³ Tsimbidou-Avloniti 1996, 434, fig. 3 (Tombe IV).

¹⁴ Chrysostomou 2003, 89-90 et 146 (tombe B, inviolée) ; Saatsoglou-Paliadéli 2004, 13.

¹⁵ Chrysostomou 2003.

¹⁶ Le premier vestibule a été aménagé devant la façade, en même temps qu'un dromos voulté permettant un accès permanent à la tombe, G. Giannakis, P. Kalogéridis, M. Bessios, « Προστασία-ανάδειξη μακεδονικών τάφων Κορινού » (avec résumé anglais), *AEMTh* 14 (2000) 395-405, spécialement 395-399.

comme nous l'a montré Madame Tsimbidou-Avloniti, des pilastres d'antes, un fronton au-dessus d'un entablement dorique et la magnifique frise du banquet entre les pilastres, au-dessus de la porte.

Alors que les grandes tombes non royales sont surmontées d'un fronton, peut-être peut-on expliquer l'absence de cet élément sacralisant sur la Tombe de Philippe et celle du Prince par la proximité de l'héroon destiné au culte royal¹⁷.

Parmi les tombes non royales à façade simple, on peut citer à Lefkadia, la tombe de Lyson et Kalliklès, où seule la porte est marquée et couronnée par un fronton (pl. 47.2), et la tombe Kinch dont la partie supérieure de la façade consiste en une corniche horizontale ionique sur une frise dorique (pl. 52) ; un fronton simple peut être représenté en relief sur la partie supérieure d'une façade rectangulaire comme dans une tombe de Dion¹⁸.

Meubles et aménagements

Les tombes royales contiennent des lits précieux, en bois : ils sont assurés dans les tombes II, III, de même que dans la tombe d'Eurydice, comme nous l'a indiqué Madame Kottaridou ; d'après les trouvailles, l'existence d'un lit de bois est vraisemblable dans la tombe IV. Dans les tombes non royales, on trouve aussi des lits précieux de bois, ainsi que leur transposition en pierre, comme l'a bien montré K. Sismanidis.

Les trônes de pierre semblent, pour l'instant, être une spécialité des tombes de Vergina, si l'on met à part ceux d'Erétrie (Eubée)¹⁹, mais ils ne semblent pas réservés aux tombes royales ; on a découvert un trône magnifique dans la tombe d'Eurydice, mais aussi des trônes moins soignés dans la tombe Rhomaios voisine (pl. 48.1) et dans la tombe du Guerrier du tumulus Bella. Tous ces trônes sont imposants par leurs dimensions et complétés par un repose-pieds.

Décor et le matériel

Si l'on regarde le décor et le matériel des tombes royales non pillées (II et III), on constate leur très grande richesse et leur qualité exceptionnelle ; toutefois la peinture et la vaisselle découvertes dans certaines tombes non royales peuvent soutenir la comparaison, comme le montrent H. Brécoulaki et C. Rolley²⁰.

Tumulus

Selon une tradition ancienne, les tombes royales se trouvent sous un tumulus, qui, à la fois, signale les tombes de façon grandiose et en interdit l'accès. Même si l'on a fait remarquer que le grand tumulus de Vergina est le plus imposant au Sud des Balkans²¹, cet

¹⁷ A moins que le fronton n'ait pas été suffisant pour cacher la voûte, comme l'explique Chr. Saatsoglou-Paliadéli, reprenant l'idée de M. Andronicos, Saatsoglou-Paliadéli 2004, 22-24. Pour B. Tripodi, *Cacce reali macedoni* (Messine 1998) 63, la façade a été conçue pour accueillir la frise peinte de la chasse, qui était prévue. I. E. Dimakopoulos propose une autre explication, fondée sur des observations géométriques et des considérations philologiques, Dimakopoulos 2000. Sur les valeurs du fronton, voir l'article de R. Etienne dans ce volume.

¹⁸ Tombe de Karytsa, Miller 107 ; Pandermalis 1999, 264 et 269 (tombe IV).

¹⁹ P. Ducrey et al., *Erétrie, Guide de la cité antique* (Athènes 2004) 294-295.

²⁰ Voir leurs études dans ce volume.

²¹ Kottaridi 2002, 78.

aménagement n'est pas propre aux tombes royales : il est fréquent en Macédoine sur tout type de tombe, et les dimensions de quelques tumulus non royaux avoisinent celles du grand tumulus de Vergina²². L'accès à la tombe macédonienne sous tumulus semble rendre nécessaire la présence d'un dromos ; celui-ci peut être plus ou moins construit.

Usage

La chambre des tombes royales paraît destinée à un seul défunt. La tombe II de Vergina a reçu un deuxième mort, mais comme on le sait, il était placé dans l'antichambre. On ne rouvre pas la chambre funéraire royale. Au contraire, la majorité des tombes macédoniennes non royales ont accueilli plusieurs morts, vraisemblablement de la même famille.

Les restes des défunts conservés dans les tombes II et III sont des crémations ; le larnax retrouvé vide de la tombe d'Eurydice a aussi contenu une crémation. A propos du ou des défunts de la tombe de Perséphone, les informations publiées permettent de penser qu'il s'agit d'inhumation. Inhumations et crémations existent donc dans les tombes royales comme non royales ; dans ce dernier cas, elles coexistent parfois dans la même tombe²³.

En Macédoine, il n'existe donc pas de différence de nature entre tombes royales et non royales, mais plutôt des différences liées à l'expression du prestige et à la richesse ; il n'y a pas de type de tombe réservé aux rois et aux reines ; en revanche, leurs tombes se distinguaient plutôt par la somptuosité, l'abondance des matériaux précieuse et la qualité artistique et technique. Il est évident que ces tombes royales de Vergina ont servi de modèle aux tombes des élites macédoniennes. Dans quelle mesure étaient-elles des prototypes ? On peut être tenté de penser qu'il s'agit des premières constructions de ce type, mais nous laissons la réponse à ceux qui ont des données chronologiques plus précises.

Si l'on recherche des éléments spécifiques qui traduisent des prérogatives royales dans le domaine funéraire, on les trouve ailleurs que dans l'architecture des tombes : dans leur emplacement, à Aigéai, l'ancienne capitale, en particulier dans la zone du grand tumulus²⁴. Le caractère royal se marque aussi par l'iconographie : la façade de la tombe II porte la représentation d'une chasse au lion (pl. 47.1), dont on peut éventuellement rapprocher les scènes de chasse et de combat qui décorent les klinés de la Tombe de Philippe²⁵ et une frise de terre cuite du dromos de la tombe IV. On ne peut plus rien savoir de la scène figurée sur la façade de la tombe III, qui a disparu avec son support en bois.

Dans les tombes royales non pillées, certains objets personnels exprimaient également le caractère royal du défunt. Dans la tombe II, un trépied en bronze, prix d'un concours en

²² A l'origine la Tombe de Philippe était surmontée d'un tumulus plus modeste ; il fut englobé avec d'autres structures dans le grand tumulus, qui atteint 110 m de diamètre et 12-14 m de hauteur. Un tumulus de 100 m de diamètre, 3 m de haut, couvrait la tombe de Mesiano-Giannitsa, P. Chrysostomou, « Ο μακεδονικός τάφος των Γιαννιτσών », *AEMTh* 7 (1993) 123-134, précisément 123 ; un tumulus de 80 m de diamètre et de 22 m de hauteur s'élevait sur celle de Langada, K. Tzanavari, « Δερβένι Λητής », *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 468-470 ; *ead.*, « Δερβένι. Μια νεκρόπολη της αρχαίας Λητής », *AEMTh* 10A (1996) 461-476, spécialement 462. Dans ces deux cas, le poids a occasionné des dommages à la voûte.

²³ Miller 1993, 72 et 112.

²⁴ Cet emplacement privilégié nous a servi pour définir les tombes royales.

²⁵ Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996, 98-100 ; Kottaridi 2002, pl. 16 B et 16 C.

l'honneur d'Héra à Argos au V^e siècle d'après l'inscription²⁶, témoigne de l'ascendance argienne de la famille royale macédonienne.

II. Aspects fonctionnels et signification eschatologique des tombes monumentales

La tombe macédonienne est parfois comparée à un palais dans lequel le mort continue symboliquement à profiter des plaisirs du banquet. Toutefois, d'une part, la référence aux rites funéraires décrits par Homère, telle qu'on la saisit dans le contenu des tombes, témoigne d'une croyance dans l'héroïsation du défunt, qui lui assure gloire et immortalité. D'autre part, fondés sur des conceptions religieuses différentes, les lamelles et *epistomia* inscrits trouvés dans certaines tombes non pillées permettent de comprendre que le défunt initié partant pour le royaume d'Hadès était assuré d'une immortalité bienheureuse auprès de Perséphone. Comme le fait remarquer Miltiade Hatzopoulos dans ce volume, la tombe ne saurait être vue comme la demeure du mort²⁷. On peut donc se demander si la tombe, dont on a souvent remarqué la ressemblance formelle avec un temple, et qui a une fonction sacrée, n'a pas un rôle comparable à celui du temple, du moins pour celles qui ne sont pas associées directement à un héros.

A partir de l'architecture, des aménagements, du mobilier et du décor, il nous semble que l'on peut reconnaître des éléments qui expriment le nouvel état héroïque du défunt, qu'il ait acquis ce statut par les hauts faits de sa vie ou par une initiation religieuse²⁸. Nous n'illustrerons chacun de ces éléments que de quelques exemples. Notons que des conceptions semblables s'expriment à travers des types de tombes monumentales autres que celles auxquelles nous nous intéressons ici, comme le lion d'Amphipolis et « l'héroon » de Tragiolos ; cette construction en forme de temple abritait les statues du couple défunt, dont les sarcophages se trouvaient dans le soubassement²⁹.

Iconographie

L'iconographie est explicite. Sur la grande tombe de Lefkadia (pl. 51.1), on a représenté le jugement du guerrier, et son couronnement héroïque sur une tombe du tumulus Bella de Vergina (pl. 51.2)³⁰. Dans l'antichambre de la tombe du Prince, mais aussi sur les plaquettes de verre d'un lit de la Tombe de Philippe, les courses de chars et la présence de Nikés évoquent des victoires héroïsantes. La course de cavaliers peinte à l'intérieur de la tombe du Philosophe

²⁶ Andronicos 1984, 164-165, fig. 133-134 ; Vokotopoulou 1996, 164-165.

²⁷ Voir sa contribution dans ce volume.

²⁸ Guimier-Sorbets 2002.

²⁹ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ανασκαφικές έρευνες στην αρχαία Τράγίλο. Πρώτες γενικές και ιστορικές παρατηρήσεις », *Ancient Macedonia III* (Thessalonique 1983) 134-145, spécialement 136-138, 145, dessin n° 5, fig. 32-33. Un des sarcophages, au musée de Kavala, est célèbre pour la décoration peinte de son couvercle.

³⁰ La peinture très abimée du fronton de la tombe de Phoinikas pourrait, selon M. Tsimbidou-Avloniti, représenter l'accueil d'un guerrier aux Enfers ; centrée sur une dexiosis, encadrée par deux guerriers à demi-couchés, la scène comprend d'autres personnages masculins et un cheval, M. Tsimbidou-Avloniti, « Ο μακεδονικός τάφος στο Φοίνικα Θεσσαλονίκης. Πρώτες παρατηρήσεις », *Ancient Macedonia V* (Thessalonique 1993) 1645-1648 [cette tombe est maintenant publiée par M. Tsimbidou-Avloniti avec la tombe du banquet d'Hagios Athanasios ; voir ci-dessous la bibliographie relative à la tombe d'Hagios Athanasios].

de Pella³¹ se déroule parmi des tumulus qui indiquent qu'il s'agit de jeux funèbres, bien attestés en Macédoine, en écho à ceux qu'Achille avait organisés au cours des funérailles de Patrocle.

L'iconographie en rapport avec la guerre est particulièrement développée sur les façades et à l'intérieur des tombes. L'intérieur de la tombe Kinch (pl. 52, 53.1), à Lefkadia, figure un épisode de bataille. Sous leur forme mythologique (centaureomachie) et historique (contre des Perses), des combats sont présents sur les frises de la tombe du Jugement à Lefkadia (pl. 51.1). Des boucliers sont représentés sur les façades – notamment à la tombe du Prince de Vergina, à la tombe du banquet d'Hagios Athanasios, à la tombe de Spilia (pl. 48.2)³² –, dans l'antichambre de la tombe du Jugement, et dans la chambre de la tombe du banquet d'Hagios Athanasios et de la tombe de Lyson et Kalliklès, avec des armes. Ces représentations s'ajoutaient certainement aux dépôts d'armes et de boucliers dans la tombe. En même temps qu'une signification héroïsante, ces boucliers, face à la porte, devaient avoir une fonction apotropaïque, protectrice pour le mort. Le mur qui ceinture le tumulus inachevé de la tombe (« l'héron ») d'Archontiko-Giannitsa est lui aussi orné de boucliers en relief³³. L'iconographie guerrière se rencontre aussi sur le mobilier, avec des scènes de chasse, comme Madame Kottaridou nous l'a montré sur un lit de la Tombe de Philippe³⁴.

La chasse aux fauves, en effet, est également héroïsante ; celle de la façade de la Tombe de Philippe II est célèbre. C'est aussi le sujet d'une frise de terre cuite trouvée dans le dromos de la tombe IV. La place du banquet dans l'imagerie héroïque est bien connue. Madame Tsimbidou-Avloniti nous a montré l'exemple magnifique du banquet d'Hagios Athanasios, auquel sont associés des soldats. Le caractère héroïque du défunt est encore accentué par la présence des soldats qui gardent la tombe, de part et d'autre de la porte.

Par ailleurs, le caractère sacré de la tombe est mis en évidence par la représentation de phiales, notamment sur les métopes de la tombe de Phoinikas³⁵, de phiales et de bucranes sur la frise intérieure de la tombe d'Hagios Athanasios, et par l'autel et le périrrhantéon peints dans l'antichambre de la tombe de Lyson et Kalliklès. Le serpent représenté grim pant sur cet autel est, lui aussi, lié au culte héroïque. Un serpent sculpté apparaît sur un des deux lits de la tombe de Pydna-Korinos.

L'iconographie montre également les divinités qui préparent le défunt à son « avenir lumineux », assurent son passage, l'entourent dans l'au-delà. Dans la tombe de Perséphone, la scène du rapt comprend les protagonistes, mais aussi Hermès, Déméter et les Moires. Les maîtres des Enfers sont en gloire sur le dossier du trône de la tombe d'Eurydice. Il faut vraisemblablement les reconnaître au fronton de la tombe des Palmettes, comme le pense Madame Rhomiopoulou. On pourrait évidemment citer d'autres images. Dionysos lui-même est représenté, notamment sur le cratère de Dervéni³⁶, sur le lit de Potidée (pl. 48.3) et sur celui de la tombe du Prince, où apparaît également la figure mi-humaine mi-végétale de Sabazios³⁷.

³¹ Lilimbaki-Akamati 2003, 71-73, 144, fig. 94.

³² Karamitrou-Mentesidi 1987 ; G. Karamitrou-Mentesidi, « Ο μακεδονικός τάφος στη Σπηλιάς Εορδαίας », *ArchDelt* 40 (1985) *Mel.* 242-281, spécialement 242, pl. 117 ; *ArchDelt* 42 (1987) *Chron.* 419-420, pl. 240α.

³³ Chrysostomou 2003, 106-115, 150-151 (tombe non construite).

³⁴ A. Kottaridou suspend la publication des lits jusqu'à leur complète restauration.

³⁵ Tsimbidou-Avloniti, Brécoulaki 2002, pl. 25,2.

³⁶ Andronicos 1993, 188, fig. 158 ; Grammenos 2004, 278-306 ; Thémélis, Touratsoglou 1997, pl. 15.

³⁷ Vokotopoulou 1996, 180-181.

Parmi les éléments attachés à l'une ou l'autre de ces divinités, il faut citer les griffons et les animaux sauvages, que l'on voit par exemple sur le trône de la tombe d'Eurydice, sur le lit de Potidée (pl. 48.3) et sur le fronton de la tombe d'Hagios Athanasios. On a souvent remarqué l'abondance de l'ornement végétal, les palmettes, les fleurons, les rinceaux jaillissant de culots d'acanthé, culots parfois associés à des têtes féminines³⁸.

Les objets de tout type découverts dans les tombes ajoutent de nombreux exemples de toute cette iconographie. Les figurines de terre cuite permettent de saisir le rôle d'Aphrodite et d'Eros parmi les divinités bienveillantes de l'au-delà³⁹.

La couronne, sous toutes ses formes et dans des emplois variés, est omniprésente en contexte funéraire⁴⁰ ; comme offrande, elle appartient au mort dont elle facilite le passage, puis témoigne de son nouveau statut près des dieux.

Dispositif architectural

La façade est caractéristique de la tombe macédonienne. Elle comporte avant tout la porte, fermée après l'ensevelissement du mort. Comme dans d'autres civilisations, la porte matérialise la limite entre le monde des vivants et celui des morts, le monde invisible, l'Hadès. Figurée à l'intérieur de la chambre de la tombe d'Eurydice, sur la paroi du fond sans ouverture, la porte ne joue qu'un rôle symbolique.

La monumentalisation de la façade exprime à la fois le prestige du mort et le caractère sacré de l'édifice par référence au temple. Certaines façades sont plus larges que la chambre, dont la largeur est limitée pour des raisons de résistance de la voûte. Le désir d'avoir des façades imposantes, sans grandes contraintes constructives, a pu conduire à leur agrandissement et à la multiplication des éléments architecturaux représentés ; on le constate à la tombe du Jugement de Lefkadia (pl. 51.1).

Les façades jouaient un rôle dans les funérailles qu'elles contribuaient à rendre impressionnantes. Par le dromos, le cortège descendait jusqu'à la tombe. La façade concourait à la théâtralisation des cérémonies. L'absence d'une telle façade à l'extérieur de la tombe d'Eurydice peut conduire à penser que cette partie du rituel a été inaugurée à l'occasion des funérailles grandioses du roi Philippe II.

Le cadre architectural influence la signification de l'image du mort, élevé, au sens propre, au-dessus des humains, et intégré dans l'espace des êtres supérieurs. L'image même du mort exprime sa nouvelle qualité : il est présenté dans une attitude héroïque typique, sous l'aspect d'un guerrier, suivant la tradition macédonienne qui remplace par les armes la nudité habituelle en Grèce du Sud. Dans la célébration des funérailles, cet ensemble pouvait servir de référence lors de l'évocation du défunt ; pouvait-il susciter chez les participants, dans un état d'intense émotion, le sentiment de vivre l'événement représenté ? Le pouvoir magique des images, qui les ferait agir efficacement pour l'accomplissement de l'héroïsation figurée, est-il sous-jacent ? On ne peut l'exclure.

Quoi qu'il en soit, cette mise en scène du passage de « l'autre côté » devait frapper les esprits.

³⁸ Vokotopoulou 1990, pl. 1-4 ; Vokotopoulou 1996, 196-197.

³⁹ K. Tsakalou-Tzanavari, *Πήλινα ειδώλια από τη Βέροια* (Athènes 2002) 144-174, 179-188, 220-228, 287, et pl. 69-73, 83-88.

⁴⁰ Guimier-Sorbets 2002, 166-167.

Intérieur de la chambre

A l'intérieur de la chambre, les restes du mort, en cas de crémation, étaient contenus dans une urne et disposés selon l'ordre anatomique, en partant des pieds et en montant jusqu'à la tête. Empreint de respect pour la dépouille, le procédé contribue, comme le dépôt de ses affaires personnelles, à maintenir le mort dans son identité, alors qu'il accède à un nouveau statut⁴¹. M. Andronicos signale que les ossements de Philippe étaient disposés à l'intérieur du coffret d'or suivant ce principe, ceux des membres inférieurs au fond, puis le tronc et le crâne ; une couronne était placée au-dessus des ossements de Philippe et sur l'hydrie cinéraire du Prince, ce qui revenait à la poser sur leur tête⁴².

Dans ces deux tombes royales, les restes du mort sont déposés dans l'axe de l'entrée, sur une base dans le cas du Prince, dans un coffre de pierre posé sur le sol, dans le cas de Philippe ; cette position éminente ne peut qu'évoquer la statue de culte dans un temple. Dans une tombe à ciste, le cratère de Dervéni fait face à une entrée virtuelle⁴³, comme le larnax en bois de la tombe à ciste peinte d'Aineia⁴⁴. Ce dispositif axial n'est pas observé dans la tombe d'Eurydice et dans la tombe Rhomaïos (pl. 48.1) : les trônes de pierre sont toujours face à la porte, mais dans un angle, pour laisser la place au lit de bois auquel ils étaient associés⁴⁵.

La présence de lits en bois ou de lits plus durables en pierre est bien connue⁴⁶ ; la tombe Heuzey I de Vergina-Palattisia, par exemple, contient deux lits de pierre placés le long des murs latéraux de la chambre (pl. 49.1). Les lits sont généralement mis en rapport avec le banquet, mais les décors peints sur les voûtes de certaines tombes, par exemple dans la tombe de Lyson et Kalliklès et dans la tombe Malathria de Dion⁴⁷, ont conduit l'une de nous à y voir la représentation de baldaquins⁴⁸. Les restes de tissu et les appliques signalés dans les tombes permettent de formuler l'hypothèse qu'elles comportaient de véritables baldaquins : des disques d'or sont répandus sur toute la surface de l'antichambre de la tombe II de Vergina. Une tombe hellénistique de Paphos présente un plafond peint, figurant une tenture pourpre parsemée d'étoiles dorées qui aide à se représenter ces tentures⁴⁹.

Aux exemples déjà cités par A.-M. Guimier-Sorbets, on peut ajouter la tombe à chambre d'Olynthe (I^{er} quart du IV^e s. av. J.-C.)⁵⁰. D'importants restes de bois sur toute la surface de la

⁴¹ Voir A.-M. Guimier-Sorbets, Y. Morizot, « Des bûchers de Vergina aux hydries de Hadra, découvertes récentes sur la crémation en Macédoine et à Alexandrie », in : L. Bachelot et al. (éds.), *Entre mondes orientaux et classiques : la place de la crémation. Colloque international de Nanterre, 26-28 février 2004*, *Ktema* 30 (2005) 137-152.

⁴² Andronicos 1984 232 : « When the body has been burnt, all the bones were collected with great care and washed in wine ; the purple cloth was spread over the bottom of the gold larnax, which will have been a royal jewel chest, and the bones were carefully laid out in order – first the feet, then the trunk and at the top the skull which they covered with the purple cloth. Above this, they placed the wreath, bent to fit the casket ».

⁴³ Thémélis, Touratsoglou 1997, 60-63, 194.

⁴⁴ Vokotopoulou 1990, 24, 131.

⁴⁵ Il existait un lit de bois dans la tombe d'Eurydice, comme nous l'a dit Madame Kottaridou ; de même, un lit de bois se trouvait devant la paroi du fond de la tombe Rhomaïos, comme le montre la base de pierre destinée à le soutenir.

⁴⁶ Sismanidis 1997.

⁴⁷ Pandermalis 1999, 266, 269 (tombe III) et dessin dans Guimier-Sorbets 2001, 228, fig. 2.

⁴⁸ Guimier-Sorbets 2001.

⁴⁹ V. Karageorghis, « Chronique des fouilles à Chypre en 1965 », *BCH* 90 (1966) 384-385 ; F. Alabe, « Décors peints au plafond dans les maisons hellénistiques à Délos », *BCH* 126 (2002) 231-263, spécialement 233, 239, fig. 70.

⁵⁰ D. M. Robinson, *Excavations at Olynthus XI. Necrolynthia. A Study in Greek Burial Customs and Anthropology* (Baltimore 1942) 117-124, pl. 53-58 : tombe n° 598.

chambre ont conduit les fouilleurs à lui attribuer une couverture en planches. Toutefois, il est peu vraisemblable que les constructeurs de la tombe n'aient prévu, sous un tumulus, qu'une couverture de bois. On a, par ailleurs, dénombré 136 clous dont certains adhéraient encore à des fragments de bois. Leur longueur (1,5 cm) ne permettait pas l'assemblage des planches. Selon les fouilleurs, ces petits clous à large tête plate (diamètre 1,3 cm) auraient servi à fixer la garniture, en tissu ou peut-être en cuir, d'une porte de bois ou celle d'un coffret ou d'un cercueil. Ces éléments, qui évoquent des clous de tapissier, peuvent aussi avoir servi à attacher sous le plafond de bois un textile en baldaquin. Des restes de textile polychrome orné d'étoiles ont été trouvés dans la tombe à chambre Gamma de Sédès et le fouilleur avait évoqué leur utilisation sur le plafond horizontal en bois⁵¹. Des disques d'or perforés portant des étoiles ont été également recueillis dans la grande tombe A d'Aiani, à plafond de bois horizontal, sur laquelle s'élevait une structure en forme de temple⁵².

Ces baldaquins pouvaient être posés par terre, et surmonter les corps ou leurs restes, comme sur la scène de prothésis figurée dans une tombe de Paestum⁵³, ou comme sur la paroi de la tombe rupestre d'Alkétas, frère de Perdiccas, à Termessos (pl. 49.2, 53.2)⁵⁴ : on y voit un baldaquin sculpté au dessus du lit-sarcophage. Le rapprochement que l'on peut faire entre la frise d'animaux peinte dans la tombe Sotiriadis de Dion et la représentation du baldaquin du Grand Roi à Persépolis renforce l'hypothèse du baldaquin dans les tombes. L'emplacement de cette frise peinte en haut des murs de la chambre funéraire de Dion ne s'explique qu'en complément d'un baldaquin couvrant toute la superficie de la chambre.

Dans les tombes à ciste monumentales, de telles étoffes pouvaient être fixées sous les planches du plafond ; dans la tombe d'Eurydice, l'épaisseur des murs latéraux permet de placer un cadre ou un plafond portant ce tissu. Il aurait ainsi caché la voûte, en donnant à ce prototype de tombe voûtée le volume intérieur d'une tombe à ciste⁵⁵. Un tel dispositif de baldaquin, surmontant les restes du défunt, fait de la kliné funéraire un lit de prothésis plutôt qu'un lit de banquet.

C'est par référence au banquet que certains spécialistes ont souhaité associer la présence de trônes dans les tombes à des femmes, tandis que les lits auraient été réservés aux hommes. Dans une communication encore inédite, Caroline Huguenot, de l'Ecole suisse d'Athènes, a montré que cette attribution correspondait mal aux trouvailles archéologiques⁵⁶. De plus, suivant ce raisonnement, il faudrait admettre que la tombe d'Eurydice était destinée à contenir les restes de deux morts (un homme et une femme), ce qui n'est pas vraisemblable. On peut donc formuler une autre hypothèse, pour expliquer la présence de ces trônes de pierre. Lorsque les lits étaient en bois, signe évident de prestige, ils ne pouvaient soutenir durablement les urnes cinéraires. Elles devaient donc reposer dans ou sur des

⁵¹ N. Ch. Kotzias, « 'Ο παρά τὸ ἀεροδρόμιον τῆς Θεσσαλονίκης (Σέδες) Γ' τάφος », *ArchEph* (1937) 866-895, spécialement 869-873, repris dans Miller 1993, 45 ; voir Grammenos 2004, 274-275.

⁵² G. Karamitrou-Mentesidi, *Αἰανίς* (Athènes 1996) 29 et fig. 27 ; Miller 1993, 19, n. 108.

⁵³ A. Pontrandolfo, A. Rouveret, *La tombe dipinte di Paestum* (Modène 1992) 123-124 ; A. Pontrandolfo, A. Rouveret, M. Cipriani, *Les tombes peintes de Paestum* (Paestum 1997) 54-55.

⁵⁴ Pekridou 1986, 81-88.

⁵⁵ Guimier-Sorbets, sous presse. L'hypothèse formulée dans cet article a été récemment confirmée par Madame Kottaridou (voir sa contribution dans ce volume).

⁵⁶ C. Huguenot, « Les trônes dans les tombes macédoniennes : réflexions sur les coutumes funéraires de l'élite macédonienne », in : *La mort du souverain dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age. Actes de la table ronde de Nanterre, 2-3 avril 2002* (sous presse).

aménagement de pierre. On peut penser que les trônes de Vergina ont répondu à ce besoin et que, outre leur caractère symbolique d'expression du prestige, ils ont eu une fonction pratique de support : la tombe d'Eurydice atteste cet emploi, puisque l'emplacement originel du larnax sur le trône est assuré. La tombe du Guerrier du tumulus Bella à Vergina peut fournir un autre élément de validation puisque le dossier du trône est seulement peint sur le mur du fond – ce qui est suffisant pour une fonction symbolique – tandis que la partie fonctionnelle, l'assise, est en pierre.

Des éléments autres que les trônes permettent de penser que certaines femmes partageaient le sort des Bienheureux dans l'au-delà, même si elles ne sont pas représentées héroïsées, sauf éventuellement au fronton de la tombe des palmettes à Lefkadia. Par exemple, le cratère de Dervéni qui représente Dionysos et Ariane offre une image du bonheur promis au couple initié dont il contient les restes.

Conclusion

Le statut de héros (bienheureux) permet aux défunts de jouir, après le passage de la mort et l'entrée dans le royaume d'Hadès d'une nouvelle vie agréable près des dieux (banquet), dont l'image qui est donnée intègre tout le luxe du cadre de la vie terrestre ; la tryphé accompagne le mort dans sa tombe.

Lors des funérailles, la façade monumentale théâtralisait ce passage dans l'au-delà, derrière la porte. Lorsque la façade disparaissait sous le tumulus, et devenait invisible comme le mort dans l'Hadès, les vivants gardaient la mémoire de cette cérémonie et de son cadre à la fois grandiose et luxueux, qui pouvait servir de support à l'imaginaire de l'au-delà.

Abréviations bibliographiques

- Akamatis, Lilimbaki-Akamati 2003 = I. M. Akamatis, M. Lilimbaki-Akamati (éds.), *Η Πέλλα και η περιοχή της* (bilingue grec-anglais) (Thessalonique 2003).
- Andronicos 1984 = M. Andronicos, *Vergina, The Royal Tombs and the Ancient City* (Athènes 1984).
- Andronicos 1993 = M. Andronicos, « Les tombes macédoniennes », in : Ginouvès 1993, 147-190.
- Andronicos 1994 = M. Andronicos, *Vergina II. The « Tomb of Persephone »* (Athènes 1994).
- Chrysostomou 2003 = « Τα νεκροταφεία της Πέλλας, γ. Οι μακεδονικοί τάφοι » (bilingue grec-anglais), in : Akamatis, Lilimbaki-Akamati 2003, 80-91, 144-146, fig. 109-113.
- Dimakopoulos 2000 = I. E. Dimakopoulos, « Ο κύκλος και το τετράγωνο στη γεωμετρία, την πρόσοψη και την έδραση των μακεδονικών τάφων », *ArchEph* (2000) 125-159.
- Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996 = S. Drougou, Chr. Saatsoglou-Paliadéli, P. Faklaris, A. Kottaridou, E. B. Tsigarida, *Vergina, le grand tumulus. Guide archéologique* (bilingue français-italien) (Thessalonique 1996).
- Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999 = S. Drougou, Chr. Saatsoglou-Paliadeli, *Vergina. Wandering through the Archaeological Site* (Athènes 1999).
- Ginouvès 1993 = R. Ginouvès et al., *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993).
- Grammenos 2004 = D. V. Grammenos, *The Archaeological Museum of Thessaloniki* (Athènes 2004).

- Guimier-Sorbets 2001 = A.-M. Guimier-Sorbets, « Mobilier et décor des tombes macédoniennes », in : R. Frei-Stolba, K. Gex (éds.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Ducrey, Lausanne, 20-21 Novembre 1998* (Berne 2001) 217-229.
- Guimier-Sorbets 2002 = A.-M. Guimier-Sorbets, « Architecture et décor funéraires, de la Grèce à l'Égypte : l'expression du statut héroïque du défunt », in : Ch. Muller et Fr. Prost (éds.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Mélanges F. Croissant* (Paris 2002) 159-180.
- Guimier-Sorbets, sous presse = A.-M. Guimier-Sorbets, « Architecture funéraire monumentale à l'époque hellénistique : des modèles macédoniens aux nécropoles alexandrines », communication au colloque *Architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Lattes, 11-13 Octobre 2001*, texte à paraître dans les *Actes* (sous presse).
- Heuzey, Daumet 1876 = L. Heuzey, H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine* (Paris 1876).
- Karamitrou-Mentesidi 1987 = G. Karamitrou-Mentesidi, « Ο μακεδονικός τάφος Σπηλιάς Εορδαίας », *AEMTh* 1 (1987) 23-36.
- Kinch 1920 = K. F. Kinch, *Le tombeau de Nīasta, tombeau macédonien* (« Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark » 7e série, Section des Lettres IV 3 ; Copenhague 1920).
- Kottaridi 2002 = A. Kottaridi, « Discovering Aegae, the Old Macedonian Capital », in : Stamatopoulou, Yeroulanou 2002, 75-81.
- Lilimbaki-Akamati 2003 = M. Lilimbaki-Akamati, « Τα νεκροταφεία της Πέλλας, β. Το ανατολικό νεκροταφείο και οι λαξευτοί θαλαμωτοί τάφοι της ελληνιστικής εποχής » (bilingue grec-anglais), in : Akamatis, Lilimbaki-Akamati 2003, 70-79, 143-144.
- Miller 1993 = S. Miller, *The Tomb of Lyson and Kallikles : a Painted Macedonian Tomb* (Mayence 1993).
- Pandermalis 1972 = D. Pandermalis, « Ο νέος μακεδονικός τάφος της Βεργίνας », *Μακεδονικά* 12 (1972) 147-182.
- Pandermalis 1999 = D. Pandermalis, *Δίον. Η ανακάλυψη* (Athènes 1999).
- Pekridou 1986 = A. Pekridou, *Das Alketas-Grab in Termessos* (« *MDAI[[I]] Beiheft* » 32 ; Tübingen 1986).
- Petsas 1966 = Ph. M. Petsas, *Ο τάφος των Λευκαδίων* (Athènes 1966).
- Saatsoglou-Paliadéli 2004 = Chr. Saatsoglou-Paliadéli, *Βεργίνα. Ο τάφος του Φιλίππου. Η τοιχογραφία με το κυνήγι* (Athènes 2004).
- Sismanidis 1997 = K. Sismanidis, *Κλίνες και κλινοειδείς κατασκευές των μακεδονικών τάφων* (Athènes 1997).
- Stamatopoulou, Yeroulanou 2002 = M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece* (« BAR International Series » 1031 ; Oxford 2002).
- Thémélis, Touratsoglou 1997 = P. G. Thémélis, I. P. Touratsoglou, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (Athènes 1997).
- Tsimbidou-Avloniti 1996 = M. Tsimbidou-Avloniti, « Οι ταφικοί τύμβοι της περιοχής Αγ. Αθανασίου Θεσσαλονίκης (1992-1997) : έρευνα και προοπτικές » (avec résumé anglais), *AEMTh* 10A (1996) 427-442.
- Tsimbidou-Avloniti 2002 = M. Tsimbidou-Avloniti, « Excavating a Painted Macedonian Tomb near Thessaloniki. An Astonishing Discovery », in : Stamatopoulou, Yeroulanou 2002, 91-97, pl. 22-24.
- Tsimbidou-Avloniti, Brécoulaki 2002 = M. Tsimbidou-Avloniti, H. Brécoulaki, « Χρώμα και χρωστικές ουσίες, ύλη και εικόνα σε δύο ταφικά μνημεία της Μακεδονίας », in : M. A. Tivérios, D. S. Tsiafakis (éds.), *Color in Ancient Greece* (Thessalonique 2002) 117-127, pl. 25-27.
- Vokotopoulou 1990 = J. Vokotopoulou, *Οι ταφικοί τύμβοι της Αίνειας* (Athènes 1990).
- Vokotopoulou 1996 = J. Vokotopoulou, *Guide du musée archéologique de Thessalonique* (Athènes 1996).

Références bibliographiques relatives aux tombes le plus souvent citées

DION

- Tombe Sotiriadis : Ginouvès 1993, 101, fig. 88 ; Miller 1993, 107 ; Pandermalis 1999, 265-268.

HAGIOS ATHANASIOS

- Tombe du Banquet : Tsimbidou-Avloniti 2002 ; Tsimbidou-Avloniti, Brécoulaki 2002 ; voir l'article de M. Tsimbidou-Avloniti dans ce volume et, maintenant, *ead.*, *Μακεδονικοί τάφοι στον Φοίνικα και στον Άγιο Αθανάσιο Θεσσαλονίκης. Συμβολή στη μελέτη της εικονογραφίας των ταφικών μνημείων της Μακεδονίας* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 91 ; Athènes 2005).

LEFKADIA

- Tombe du Jugement : Andronicos 1993, 178, 180-181 et fig. 151-153 ; Miller 1993, 110 ; Petsas 1966 ; Rhomiopoulou 1997, 24-29 et fig. 19-23.
- Tombe Kinch : Kinch 1920 ; Miller 1993, 109-110 ; Rhomiopoulou 1997, 36-38 et fig. 32-34.
- Tombe de Lyson et Kalliklès : Andronicos 1993, 178-179 et fig. 149-150 ; Miller 1993 ; Rhomiopoulou 1997, 39-44 et fig. 45-42.
- Tombe des Palmettes : Andronicos 1993, 181-182 ; Miller 1993, 110-111 ; Rhomiopoulou 1997, 4-5, 30-35 et fig. 24-31.

POTIDEE

- Tombe de Potidée-Pétriotika : Grammenos 2004, 130-139 ; Sismanidis 1997, 23-74.

PYDNA

- Tombe de Korinos (Kourino) : Andronicos 1993, 183 ; M. Hamiaux (sous la dir. d'A. Pasquier), *Musée du Louvre, Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Les sculptures grecques II. La période hellénistique, III^e-I^{er} siècles avant J.-C.* (Paris 1998) 226-227 ; Heuzey, Daumet 1876, 246-250, pl. 17-21 ; Miller 1993, 112.

VERGINA

- Tombe II dite de Philippe : Andronicos 1984, 66-82, 97-197 et fig. 30-42, 55-159 ; Andronicos 1993, 144-147, 161-171 et fig. 128-130, 138-143 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996, 53-63, 75-81, 86-113 ; Miller 1993, 114-115 ; Saatsoglou-Paliadéli 2004.
- Tombe III dite du Prince : Andronicos 1984, 198-217 et fig. 160-185 ; Andronicos 1993, 6-7, 168, 172-175 et fig. 2, 144-145 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996, 62-67, 80-85, 96-97, 110-113 ; Miller 1993, 115.
- Tombe IV dite à la colonnade libre : Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996, 44-48 ; Miller 1993, 115.
- Tombe d'Eurydice : Andronicos 1993, 4-5, 154-160 et fig 1 et 135-137 ; Miller 1993, 115 ; voir la contribution d'A. Kottaridou dans ce volume.
- Tombe du Guerrier (tumulus Bella) : Andronicos 1984, 35-37 et fig. 15-16 ; Andronicos 1993, 150-151, 175-176 et fig. 131, 146-147 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 66-69 et fig. 90-94 ; Miller 1993, 115-116.
- Tombe Heuzey 1 (Palatitsia) : S. Drougou, « Βεργίνα – Οι τάφοι Heuzey. Νέες ανασκαφικές έρευνες », *Egnatia* 5 (1995-200) 227-244, spécialement 227-238 ; Heuzey, Daumet 1876, 226-234, pl. 15-16, 21.
- Tombe de Perséphone : Andronicos 1993, 183-187 et fig. 154-146 ; Andronicos 1994 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadéli, Faklaris, Kottaridou, Tsigarida 1996, 48-53, 72-76.
- Tombe Rhomaïos : Andronicos 1993, 176-177 et fig. 148 ; Drougou, Saatsoglou-Paliadeli 1999, 62-63 ; Miller 1993, 113-114.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Reconstructing the identity of the deceased: funerary architecture in Macedonia

The present article has two objectives : first, the comparison of the royal tombs with those of the ordinary citizens, according to the main theme of the symposion «City and Court in Macedonia», and second, the distinction of those elements that allow the clarification of the function and the meaning of these monumental tombs. The comparison between royal and non-royal tombs, according to a few examples available, is based on the types of the tombs, their dimensions, their façades, their offerings, their design, their decoration, their materials, the tumulus and the use of the tombs. This comparison brings into notice differences in wealth and not status. The examination of the functional elements and the eschatological meaning of the Macedonian tombs leads to the conclusion that iconography, architecture and design are intricately connected to the belief in the heroization of the deceased. Finally, the practical and symbolic function of certain elements is re-examined, as in the case of the klinai and the thrones, and the meaning of the façade in the theatrical setting of the burial is underlined.

Άνασυνθέτοντας την ταυτότητα του νεκρού: ταφική αρχιτεκτονική στην Μακεδονία

Το παρόν άρθρο έχει δύο σκοπούς: πρώτον, να συγκρίνει τους βασιλικούς τάφους με εκείνους των κοινών θνητών, σύμφωνα με το θέμα του συμποσίου «Πόλις και Αύλη στην Μακεδονία», και δεύτερον, να αναδείξει τα στοιχεία που επιτρέπουν την άποσαφήνιση της λειτουργίας και της σημασίας των μνημειακών τάφων. Η σύγκριση μεταξύ των βασιλικών και μη βασιλικών τάφων, βάσει μερικών παραδειγμάτων, στηρίζεται στους τύπους των τάφων, τις διαστάσεις τους, τις προσόψεις, τα κτερίσματα, την διαμόρφωση, τον διάκοσμο, τα υλικά, τους τύμβους και την χρήση των τάφων· αναδεικνύει δε διαφορές σχετιζόμενες με τον πλούτο και όχι με την έξουσία. Η εξέταση των λειτουργικών πτυχών και της εσχατολογικής σημασίας των μακεδονικών ταφικών μνημείων άγει στο συμπέρασμα ότι ή εικονογραφία, ή αρχιτεκτονική, ή διαμόρφωση εκφράζουν την πίστη στον άφηρωισμό των νεκρών. Τέλος, επανεξετάζεται ή πρακτική και συμβολική λειτουργία όρισμένων στοιχείων, όπως των κλινών και των θρόνων, και ύπογραμμίζεται ή σημασία της προσόψεως στην σκηνοθεσία της κηδείσεως του νεκρού.

De vie à trépas : rites de passage, lamelles dionysiaques et tombes macédoniennes¹

(pl. 57)

Miltiade B. Hatzopoulos

L'idée de la mort en Grèce est pour moi indissolublement – quoique parfois inconsciemment – liée aux belles pages que lui a consacrées mon maître J.-P. Vernant. « Qu'on enfouisse en terre le cadavre », écrivait-il, « ou qu'on le brûle sur un bûcher, dans les deux cas, par des procédures divergentes, on met en place un scénario des funérailles qui se déroule sur le modèle d'un rite de passage »². C'est sans doute pourquoi, à une autre occasion, alors que je n'étais plus conscient de me souvenir de ces lignes, j'ai traité ensemble les rites de passage et les initiations dionysiaques³. Je rappelais alors qu'en Macédoine, à côté de la triade politique constituée de Zeus, Héraclès et Asclépios, on constate la diffusion d'une grande divinité féminine sous deux hypostases, la maternelle et la virgine, tantôt réunies dans une même *persona* divine et tantôt incarnée dans un couple de Mère et de Fille, telles Déméter et Korè. Avec elle est très souvent adoré un parèdre masculin, qui pendant les périodes classique et hellénistique prend la forme et le nom de Dionysos, du dieu par excellence apolitique, sinon anti-politique. Ces divinités présidaient aux rites de passage couronnés par une course sacrée, qui marquait l'achèvement de l'adolescence. En effet, Déméter et Dionysos ont un rapport complémentaire non seulement dans le domaine agricole (cultures céréalières – culture de la vigne), mais aussi dans leur rôle de courotrophes, l'une des filles et l'autre des garçons. Cette relation se reflète aussi dans la géographie sacrée, lorsque nous pouvons la reconstituer, comme, par exemple, dans la proximité très probable des sanctuaires de

¹ Cette communication doit beaucoup aux discussions que j'ai eues avec mon amie Anne-Marie Guimier-Sorbets. Je tiens à la remercier du temps qu'elle a bien voulu y consacrer et aussi de m'avoir aimablement communiqué le manuscrit de son article « Architecture et décor funéraires, de la Grèce à l'Égypte : l'expression du statut héroïque du défunt », in : Chr. Müller, Fr. Prost (éds.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, *Mélanges F. Croissant* (Paris 2002) 159-180.

² Vernant, *Individu* 106.

³ M. B. Hatzopoulos, « Λατρείες της Μακεδονίας : τελετές μεταβάσεως καὶ μυσίσεις », in : Αναγιανου, *Λατρείες* 11-29.

Déméter et Korè et de Dionysos Agrios, Erikryptos, Pseudanor à Béroia⁴. Mais Perséphone et Dionysos occupent une place prépondérante dans les croyances religieuses des Macédoniens pour une autre raison aussi : parce qu'ils président à un autre passage, le plus important et le plus terrible de tous, le passage de vie à trépas.

Chaque civilisation assigne une fonction différente à l'altérité radicale que la mort constitue par rapport à la vie, et en établit des rites de passage différents. J.-P. Vernant, dans l'étude dont nous avons déjà cité un extrait, oppose le soin scrupuleux pris par les Mésopotamiens à conserver l'inviolabilité des tombes et à l'intérieur de celle-ci l'intégrité du corps enseveli, à l'absence quasi-totale de sépultures et de monuments funéraires dans l'Inde brahmanique⁵. Le contraste serait encore plus saisissant entre la crémation intégrale du corps et la dispersion des cendres dans ce pays et la construction des édifices les plus imposants des temps anciens pour l'ensevelissement de cadavres intégralement préservés par momification chez les Egyptiens. L'Indien aspire à l'anéantissement de son individualité – après la mort pour le commun des mortels, dès la vie d'ici-bas pour celui que Vernant appelle « le renonçant », dont le corps, de ce fait, n'a même pas besoin d'être porté sur le bûcher – ; le Mésopotamien ou l'Egyptien, sous son incarnation idéale qu'est le roi, tend de toutes ses forces, fût-ce par des moyens divers – ici statue, là momie –, vers la perpétuation inaltérable de son individualité corporelle. Si l'ensevelissement idéal en Grèce participe de l'une et de l'autre stratégie, puisqu'il combine la crémation des chairs avec la récupération et la préservation des os, le mort idéal grec, qui n'est ni un renonçant ni un pharaon, même s'il est roi, mais un héros, incarnation des plus hautes valeurs sociales, non pas à cause de son lignage, mais en vertu de son excellence, de son ἀρετή, aspire à un tout autre sort, qui n'est ni l'anéantissement ni la survie matérielle de son enveloppe physique en vue d'une existence outre-tombe. La crémation répond à une exigence religieuse et esthétique à la fois, typique de la mentalité grecque, qui refuse et repousse comme αἰσχρά, « laide », et μιάρά, « impure », la décomposition et la décrépitude⁶. La récupération et l'ensevelissement des ossements, d'autre part, sont le prétexte qui assure le but essentiel visé, la survie par la mémoire ; car si l'ἄφθιτον κλέος, la gloire impérissable, se perpétue par la parole, par l'ἔπος, ce sont les monuments funéraires qui en constituent le support visible et tangible et qui balisent le cheminement du chant de l'aède⁷.

C'est à partir de ces prémisses qu'il faudra tenter de comprendre la fonction des tombes macédoniennes. Des spécialistes de la question – et non des moindres – sans doute

⁴ Hatzopoulos, *Cultes* 63-72 ; cf. Laurence Brocas-Deflassieux, *Béroia, cité de Macédoine : étude de topographie antique* (Béroia 1999) 76-77.

⁵ Vernant, *Individu* 106-111.

⁶ Cf. P. Poplin, « L'homme et l'animal dans le bûcher de Patrocle (*Iliade* XXIII) », *Anthropozoologica* 21 (1995) 253-65, cité par Anne-Marie Guimier-Sorbets, « Mobilier » 222 ; cf. Cole, « Landscapes » 193.

⁷ Cf. la belle thèse, malheureusement inédite, de Phœbé Giannitsi, *Chant et cheminement en Grèce archaïque* (Université de Lyon II - Lumière 1994). Dans la description de Mycènes par Pausanias (2.16.6-7), l'évocation des héros suit les pas du visiteur à travers leurs tombes d'une façon qui n'est pas sans rappeler le défilé des âmes des héros morts dans l'onzième chant de l'*Odyssée*. Voir aussi Vernant, *Individu* 112. Sur le rapport entre les cultes héroïques et la poésie épique, voir, outre les ouvrages classiques de E. Rohde, *Psyche* (Friburg 1894) et de L. Farnell, *Greek Hero Cults and Ideas of Immortality* (Oxford 1921), les études plus récentes de Theodora Hadzisteliou-Price, « Hero Cult and Homer », *Historia* 22 (1973) 129-44 ; J. N. Coldstream, « Hero-cult and Homer », *JHS* 96 (1976) 8-17 ; Carla M. Antonaccio, « Contesting the Past : Hero Cult, Tomb Cult, and Epic in Early Greece », *AJA* 98 (1994) 389-410 ; ead., *An Archaeology of Ancestors : Tomb Cult and Hero Cult in Early Iron Age Greece* (Lanham 1995).

impressionnés par le luxe de la construction et du décor et par la richesse du mobilier funéraire de leurs découvertes, pouvant superficiellement évoquer les trésors de la vallée du Nil, en ont tiré la conclusion que les voûtes souterraines des tombes macédoniennes constituaient la demeure éternelle du défunt dans l'au-delà⁸. Mais cette opinion est contredite par le rituel de la disposition du corps : crémation, récupération, nettoyage et ensevelissement des ossements, érection du tumulus funéraire, ne renvoient pas à je ne sais quelle stratégie pharaonique attachée à la perpétuelle présence d'un corps intact dans la chambre funéraire, mais à la stratégie des funérailles héroïques. Pour les Grecs, déjà du temps d'Homère, quand le héros meurt et que ses chairs sont livrées aux flammes, « l'âme, telle un rêve, s'envole... »⁹. Comme l'explique si bien Vernant, le mort, purifié par les flammes de tout élément corruptible, est mis sous terre, et – ou, plutôt afin que – la construction d'un tumulus, σῆμα et μνῆμα à la fois, « souligne la volonté d'inscrire la présence du défunt jusque sur la surface du sol et de la signaler en permanence aux vivants »¹⁰.

Si la vie après la mort à laquelle aspire le héros se situe essentiellement dans la mémoire collective de la communauté, sommes-nous en droit de conclure, à partir de l'identité du rituel, qu'il en est de même pour les rois et les aristocrates Macédoniens de l'époque classique tardive ou hellénistique ? Déjà dans l'épopée, le héros voué à la mort, face à la perspective nullement enviable – s'il faut en croire Achille¹¹ – d'un séjour éternel dans le triste royaume des ombres, connaissait des angoisses que l'espoir de sa célébration perpétuelle par les vivants ne suffisait pas à apaiser¹². En réponse à cette terreur devant l'indicible, avant la fin de l'époque archaïque, commence à se répandre la croyance en une heureuse immortalité de l'âme du défunt, qui, après un timide début chez Hésiode¹³, illumine les plus beaux vers de l'œuvre de Pindare¹⁴. C'est cette immortalité, aussi immatérielle que celle des temps plus anciens et que des cultes initiatiques promettent de procurer¹⁵, qui informe l'attitude devant la mort des défunts ensevelis dans les tombes macédoniennes.

Le premier à consacrer une étude à partir des monuments funéraires aux croyances des anciens Macédoniens au sujet de la mort fut Ph. Petsas, à l'occasion de la publication de la grande tombe de Lefkadia, l'antique Miéza, nommée avec beaucoup de pertinence « Tombe du Jugement »¹⁶. En effet, sur sa façade, sur quatre « tableaux », sont représentés, de gauche à droite, le défunt, Hermès Psychopompe, Eaque et Rhadamanthe (pl. 57.1). Le fouilleur a ingénieusement rapproché ce programme iconographique du passage du *Gorgias* où Platon

⁸ Cf. L. Heuzey, H. Daumet, *Mission archéologique en Macédoine* (Paris 1876) 252-55 ; D. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs* (Londres 1971) 277 ; Andronicos, « Tombes » 149 ; Rhomiopoulou, *Lefkadia* 23 ; contra Guimier-Sorbets, « Mobilier » 224, n. 1, qui a attiré mon attention sur la popularité de cette opinion.

⁹ Hom., *Od.* 11.222.

¹⁰ Vernant, *Individu* 111. Sur le culte héroïque, voir maintenant les actes du colloque de l'Université de Göteborg réunis par R. Hägg, *Ancient Greek Hero Cult* (Stockholm 1999).

¹¹ Hom., *Od.* 11.488-91. Homère, dans l'*Odyssée*, réserve un sort encore pire aux grands criminels d'antan (11.576-600). Le seul pour qui il prédit un séjour dans un au-delà comparable au Paradis est Ménélas, non pas à cause de ses mérites personnels, mais parce qu'il était le gendre de Zeus (4.561-69) ; cf. Cole, « Landscapes » 194-95.

¹² Cf. Vernant, *Individu* 114-15.

¹³ Hés., *Œuvres* 106-201 ; voir aussi l'hymne homérique à Déméter (480-82), qui pour la première fois fait de l'initiation la condition de la félicité outre-tombe.

¹⁴ Cf. Pind., *Ol.* 2, 61-83 ; fr. 114 et 127 (Bowra). Sur cette question, voir récemment Aphrodite A. Avagianou, « Physiology and Mysticism at Pherai. The Funerary Epigram of Lykophron », *Kernos* 15 (2002) 82-86.

¹⁵ Pour une vue générale, voir W. Burkert, *Ancient Mystery Cults* (Cambridge-Londres 1987).

¹⁶ Petsas, *Τάφος* 143-51.

fait dire à Zeus : « Moi, sachant tout cela bien avant vous, j'ai nommé juges des fils à moi, deux d'Asie, Minos et Rhadamanthe, et un d'Europe, Eaque. Ceux-là donc, quand ils seront morts, jugeront dans le pré, au carrefour d'où partent les chemins, l'un vers l'île des Bienheureux, l'autre vers le Tartare »¹⁷. Le fouilleur en a conclu, avec raison, que certains Macédoniens du moins croyaient en la vie après la mort et à la possibilité de connaître le bonheur éternel sur l'île des Bienheureux après un jugement favorable par les juges des morts Rhadamanthe et Eaque.

Ce sont les découvertes sensationnelles de M. Andronicos à Vergina, l'antique Aigéai, qui ont apporté des éléments nouveaux au sujet des croyances sur la mort des anciens Macédoniens. Il ne s'agit pas seulement du riche mobilier funéraire des deux tombes, celles « de Philippe » et « du Prince », très probablement d'Alexandre IV, trouvées inviolées, mais aussi et surtout du décor iconographique des tombes dites respectivement « de Perséphone » et « d'Eurydice ». Sur les trois parois internes de la première est représenté le rapt de Perséphone par Hadès : sur la paroi nord, le foudre de Zeus, Hermès, le quadrigé d'Hadès qui enlève Perséphone et, derrière lui, sa compagne terrorisée (pl. 57.2) ; sur la paroi orientale, Déméter en deuil assise sur l'ἀγέλαστος πέτρα, et, sur la paroi sud, trois figures féminines, probablement les Moires¹⁸. D'autre part, sur le dossier du trône de la « Tombe d'Eurydice » a été peint le quadrigé qui porte en procession triomphale Perséphone et Hadès, le sceptre à la main¹⁹.

Afin de justifier le choix du premier motif pour le décor de la tombe, M. Andronicos n'a pas manqué d'invoquer la forte popularité du culte d'Hadès en Macédoine. Celle-ci est effectivement attestée par des témoignages épigraphiques tels que l'épigramme hellénistique, dans laquelle le roi des Enfers est mentionné avec Rhadamanthe, et la dédicace d'époque romaine à Pluton Despotès²⁰. Mais encore plus éloquent est le fait que Aūdnaios ou Aīdonaios, le troisième mois du calendrier macédonien correspondant à décembre du calendrier julien, reçoit son nom de la fête homonyme en l'honneur du maître des Enfers. De telles fêtes (Ἀγριάνια, Γενέσια, Νεμέσια, Νεκύσια) existaient dans d'autres régions du monde grec, mais c'est seulement en Macédoine que le mois pendant lequel elles avaient lieu tire son appellation du nom même d'Hadès²¹.

Cependant, il existe encore un autre monument funéraire que le grand archéologue aurait pu invoquer. Il s'agit de la tombe dite « des palmettes » découverte jadis aussi à Lefkadia et partiellement publiée. Le tympan de sa façade à fronton est décoré de la représentation d'un couple à moitié couché comme à un banquet : un homme mûr à la barbe grise et tenant à la main droite une clef fait face à une femme portant un voile (pl. 57.3). Ce couple, d'habitude interprété comme figurant les défunts, représente, à notre avis, les souverains de l'au-delà, Hadès et Perséphone, et la clef n'est pas le symbole d'une dignité

¹⁷ Pl., *Gorg.* 523e-524a. Minos apparaît déjà dans l'*Odyssee* comme le juge des morts (11.568), alors que le « blond Rhadamanthe » y apparaît comme l'hôte des Champs Élyséens (4.564). Est-ce par hasard que le Macédonien Poseidippos (Austin, Bastianini, *Posidippi* 66, n° 43) choisit aussi de citer Eaque et Rhadamanthe comme juge des Enfers ?

¹⁸ M. Andronicos, *Βεργίνα II. Ο τάφος της Περσεφόνης* (Athènes 1994) 119.

¹⁹ M. Andronicos, « Tombes » 154-61.

²⁰ *EAM* I 47 ; 15 ; cf. 89.

²¹ J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens*, t. II (Athènes 1976) 560-63.

sacerdotale mais celle des portes des Enfers, comme Katérina Rhomiopoulou l'a déjà envisagé²².

Mais comment atteindre cet au-delà qui baigne dans la paix émanant du couple divin, comment accéder aux prés et aux bois sacrés de Perséphone où évoluent les Bienheureux²³ ? Une série de lamelles d'or qui étaient placées le plus souvent sur la bouche ou sur la poitrine des défunts (ἐπιστόμια)²⁴ nous fournissent la réponse. Découvertes dans des tombes d'époque hellénistique, elles ont en général en Macédoine la forme de feuilles de myrte et portent gravée une brève inscription dont l'élément indispensable est le nom du défunt, tels les beaux anthroponymes épichoriques : Philistè à Aigéai, Philoxéna et Hégésiska à Pella, Phylomaga à Méthonè, Bottakos à Europos²⁵. Une des plus complètes est celle de Poseidippos de Pella, qui porte en pointillé l'inscription (pl. 57.4) :

Φερσεφόνη
Ποσειδίππος μύστης
εὐσεβής²⁶.

L'inscription, à cause du datif initial, avait été considérée comme une dédicace. M. W. Dickie, invoquant deux lamelles d'or inscrites en forme de feuilles de lierre découvertes dans une tombe de Pélinna en Thessalie, dont la seconde ligne du texte disait εἰπεῖν Φερσεφόνοι ὄτι Βάκχιος αὐτὸς ἔλυσε (« dis à Perséphone que Bacchios lui-même a délivré ») montra le premier que le datif signifiait que le défunt se tournait vers la reine des Enfers pour lui faire savoir qu'il était un myste pieux de Dionysos et lui demander son intercession pour un heureux passage dans l'au-delà²⁷. Cette interprétation est maintenant confirmée par une découverte récente, une lamelle d'or trouvée par notre collègue Pénélope Malama pliée sur la poitrine de la morte dans une tombe du IV^e siècle av. J.-C. du cimetière oriental d'Amphipolis, dans laquelle la défunte proclame « Εὐαγής, ἱερὰ Διονύσου Βαχχίου εἰμι Ἀρχεβούλη ἢ Ἀντιδώρου »²⁸.

A la question pourquoi l'apostrophe s'adresse particulièrement à Perséphone et quel est le rapport de cette dernière avec Dionysos, répondent la théogonie et l'anthropogonie orphiques, dont nous saisissons maintenant pleinement la signification de la présence dans le papyrus du bûcher de la tombe A de Dervéni, l'antique Lété, juste à côté de la tombe B, contenant le splendide cratère à motifs dionysiaques narrant la « passion » et la résurrection du dieu²⁹, là

²² Aikaterini Rhomiopoulou, « A New Monumental Chamber Tomb with Paintings of the Hellenistic Period near Lefkadia », *AAA* 6 (1973) 87-92 ; cf. *ead.*, *Lefkadia* 33.

²³ Cf. Pugliese Carratelli, *Lamine* 60, n° II B2 : δεξιάν ὀδοιπορ(ῶν) λειμῶνας τε ἱεροῦς καὶ ἄλσεα Περσεφονείας. Pour les descriptions et l'interprétation de ce paysage, voir Cole, « Landscapes » 212-13.

²⁴ Cf. Cole, « Landscapes » 201.

²⁵ Petsas, « Βεργίνα » 259 ; Maria Lilimbaki-Akamati, « Ἀπὸ τὰ νεκροταφεῖα τῆς Πέλλας », *AEMTh* 3 (1989) 95-96 et 101, fig. 8-9 ; *ead.*, « Ἀπὸ τὴν τοπογραφία καὶ τὰ νεκροταφεῖα τῆς Πέλλας » *AEMTh* 6 (1992) 127-28 ; M. Bessios, *ArchDelt* 41 (1986) *Chron.* 142-43 ; Thomáis Savnoroulou, « Ὁ Β΄ ταφικὸς τύμβος τῆς Τοῦμας Παιονίας », *AEMTh* 6 (1992) 427 et 430, fig. 4.

²⁶ Pour une excellente photographie, voir *La civilisation grecque. Macédoine, royaume d'Alexandre le Grand, Catalogue de l'exposition de Montréal* (Athènes 1993) 251 fig. 316.

²⁷ M. W. Dickie, « The Dionysiac Mysteries at Pella », *ZPE* 109 (1995) 81-86. *Contra* Riedweg, « Initiation » 378, n. 89.

²⁸ Pénélope Malama, « Νεότερα στοιχεία γιὰ τὸ ἀνατολικὸ νεκροταφεῖο τῆς Ἀμφίπολης », *AEMTh* 15 (2001) 104.

²⁹ Voir Bottini, *Salvezza* 135-48 et en dernier lieu A. Laks et G. W. Most (dir.), *Studies on the Derveni Papyrus* (Oxford 1997). Sur la découverte et le contexte archéologique, voir la belle monographie de P. G. Thémiélis et I. P. Touratsoglou, *Οἱ τάφοι τοῦ Δερβενίου* (Athènes 1997).

même où à une époque plus tardive est attestée l'activité des mystes de Dionysos³⁰. D'après elle, Dionysos était le fils de Zeus et de Perséphone, qui fut mis en pièces et dévoré par les Titans. Ceux-ci furent foudroyés par le roi des dieux et de leur cendre naquirent les hommes. Cependant, le cœur du jeune dieu était resté intact et grâce à lui Sémélé put mettre au monde un second Dionysos. Les hommes, depuis lors, sont porteurs d'un péché originel, dont seule une initiation aux mystères bacchiques peut les délivrer. Leur sort dépend de Perséphone, qui porte le deuil de son fils Dionysos et qu'on invoque, afin qu'elle intercède favorablement auprès des juges des Enfers³¹. Mais c'est Dionysos qui préside au passage du défunt dans l'au-delà³². Ce n'est pas par hasard qu'Héraclite (50 [B 15]) écrit : *ωὗτος δὲ Ἄιδης καὶ Διόνυσος ὅτέωι μαινόνται καὶ ληναῖζουσι* et que sur une lamelle d'or de Thourioi le défunt invoque la triade Perséphone (*χθονίων βασιλεία*), Hadès (*Εὐκλής*) et Dionysos (*Εὐβουλεύς*)³³.

Dans le cas de Poseidippos, nous avons la chance de pouvoir établir l'identité du défunt. C'était probablement le grand-père du célèbre compositeur d'épigrammes originaire de Pella du III^e siècle av. J.-C., qui réussit une splendide carrière à Alexandrie³⁴. Une élogie conservée sur papyrus évoque sa qualité d'initié en rapport avec sa mort : *Αὐτὰρ ἐγὼ γήραϊ μυστικῶν οἴμων ἐπὶ Ῥαδάμανθον ἰκοίμην δῆμωι καὶ λαῶι ποθεινὸς ἕών...* (« Toutefoix, moi dans ma vieillesse puiss-je atteindre le chemin mystique menant à Rhadamanthe regretté de mes concitoyens et des foules »)³⁵.

Avec le retour au juge des morts le cycle ouvert par les représentations de la « Tombe du Jugement » se referme. Le « chemin mystique » de Poseidippos n'est autre que la voie sacrée que parcourent les mystes et les bacchants d'après une autre lamelle d'Hippotion en Grande Grèce : *καὶ δὴ σὺ πῶν ὁδὸν ἔρχεαι(ι) ἄν τε καὶ ἄλλοι μύσται καὶ βᾶκχοι ἱερὰν στείχουσι κλεινοί* (« et toi, ayant bu, tu suis la voie sacrée sur laquelle cheminent les autres mystes et bacchants »)³⁶. La même voie est mentionnée dans une épigramme d'Hégésippe : *... τὴν ἀπὸ πυρκαϊῆς ἐνδέξιά φασιν κέλευθον Ἐρμῆν εἰς Ῥαδάμανθον ἄγειν* (« ... on dit que par le chemin à la droite du bûcher Hermès conduit à Rhadamanthe »)³⁷.

La mention du chemin à la droite du bûcher s'inspire certainement des instructions très précises que recevaient les initiés pour effectuer en sécurité leur voyage d'outre-tombe et que nous lisons sur d'autres lamelles découvertes en Crète, à Entella en Sicile, à Pétélie et

³⁰ Cf. *BullEpigr* 1987, 684.

³¹ Cf. F. Graf, « Dionysiac and Orphic Eschatology : New Textes and Old Questions », in : H. Carpenter, C. A. Faraone, *Masks of Dionysus* (Ithaca et Londres 1993) 239-58 ; N. Robertson, « Orphic Mysteries and Dionysiac Ritual », in : M. B. Cosmopoulos (éd.), *Greek Mysteries* (Londres et New York 2002) 218-40 ; R. Baumgarten, *Heiligens Wort und heilige Schrift bei den Griechen. Hieroi Logoi und Verwandte Erscheinungen* (Tübingen 1998) 89-96 ; Chrysostomou, *Ev(v)οδία* 219-20.

³² Cf. Cole, « Landscapes » 211.

³³ Pugliese Carratelli, *Lamine* 50-58. Pour les lamelles d'or dionysiaques dans le reste du monde grec, outre l'ouvrage qui vient d'être cité, voir aussi Bottini, *Salvezza* 142 ; Irini Gavrilaki, Y. Z. Tzifopoulos, « An 'Orphic-Dionysiac' Gold Epistomion from Sfakaki near Rethymno », *BCH* 122 (1998) 343-55 ; I. Z. Tzifopoulos, « Λατρείες στὴν Κρήτη : ἡ περίπτωσι τῶν διονυσιακῶν-ὄρφικῶν ἐλασμάτων », in : Avagianou, *Λατρείες* 146-71.

³⁴ Voir E. Fernández-Galiano, *Posidipo de Pella* (Madrid 1987), et maintenant G. Bastianini, Cl. Gallazi (éds.), *Posidippo di Pella. Epigrammi* (P. Mil. Vogl. 309) (Milan 2001).

³⁵ Austin, Bastianini, *Posidippi* 151, n° 118. Cf. Laura Rossi, « Il testamento di Posidippo e la laminette aurea di Pella », *ZPE* 112 (1996) 59-65.

³⁶ Pugliese Carratelli, *Lamine* 20.

³⁷ *Anthologie* 7.545 ; cf. l'expression analogue de Poseidippos (Austin, Bastianini, *Posidippi* 83, n° 60) : *... ἄρτι κέλευθον τὴν ἀπὸ πυρκαϊῆς εἰς Ἄϊδεω κατέβη*.

Thourioi de la Grande Grèce et, plus près de la Macédoine, en Thessalie³⁸. Ainsi, une lamelle de Pharsale retrace en détail l'itinéraire du myste :

- Εὐρήσεις Ἀίδαο δόμοις ἐνδέξια κρήνην,
 παρ' δ' αὐτῆι λευκὴν ἔστηκυῖαν κυπάρισσον·
 ταύτης τῆς κρήνης μηδὲ σχεδόθεν πελάσισθα.
 4 πρόσω δ' εὐρήσεις τὸ Μνημοσύνης ἀπὸ λίμνης
 ψυχρὸν ὕδωρ προ(ρρέον).
 φύλακες δ' ἐπίπερθεν ἔασιν·
 οἶδε σ' εἰρήσονται ὅ τι χρέος εἰσεφικάνεις.
 8 τοῖσδε σὺ εὖ μάλα πᾶσαν ἀληθείην καταλέξαι.
 εἶπεῖν· « Γῆς παῖς εἰμι καὶ Οὐρανοῦ ἄστ(ερόεντος),
 Ἀστέριος ὄνομα· δῖψῃ δ' εἰμ' αὔτος, ἀλλὰ δότε μοι
 πιῆν ἀπὸ τῆς κρήνης » .

(« A la droite de la demeure d'Hadès tu trouveras une fontaine et planté près d'elle un cyprès blanc ; de cette fontaine ne t'approche même pas. Plus loin tu trouveras l'eau froide émanant du lac du Souvenir. Au-dessus se tiennent les gardiens. Ceux-ci te demanderont dans quel but tu arrives. A eux dis bien en détail toute la vérité. Dis : 'Mon nom est Astérios ; j'ai la bouche desséchée par la soif. Mais donnez-moi à boire de la fontaine' »)³⁹.

Un document similaire découvert à Phères contient les σύμβολα, les signes de reconnaissance, le mot de passe, que l'initié doit adresser aux gardiens afin qu'ils lui livrent passage⁴⁰, que mentionne maintenant la nouvelle lamelle découverte récemment à Entella en Sicile.⁴¹

Une autre lamelle dionysiaque découverte à Héraclée, la cité antique située près des villages modernes de Géphyra et de Hagios Athanasios, connue depuis longtemps, mais passée inaperçue, confirme définitivement que les occupants des tombes à voûte, pas plus que les autres Macédoniens, ne considéraient leurs luxueuses sépultures comme des demeures, mais croyaient que leurs âmes partaient pour une autre destination. En effet, le texte de cette lamelle, qui est la première à être découverte dans une tombe « macédonienne », ne laisse pas de doute que la défunte qu'elle avait abritée était initiée aux mystères bacchiques.

Φιλωτήρα
 τῶι Δεσπό-
 τει χέρε(ιν)
 ...⁴²

Le texte reproduit la formule de la fort peu connue lamelle d'Aigéai (Φιλίστη Φερσεφόνη χαίρειν)⁴³, sauf qu'ici Hadès occupe la place de sa parèdre Perséphone. Il est évident que

³⁸ Voir les références aux notes 30 et 31. Sur le caractère des lamelles, cf. Riedweg, « Initiation », *passim* ; Cole, « Landscapes » 208-211.

³⁹ N. M. Verdélis, « Χαλκῆ τεφοροδόχος κάλις ἐκ Φαρσάλων », *ArchEph* (1950-51) 98-105.

⁴⁰ Texte de lecture difficile introduit par l'en-tête Σύμβολα. Voir Chrysostomou, *Ἐν(ο)δίᾳ* 210-20 et *SEG* 45 (1995) 646.

⁴¹ Voir *SEG* 48 (1998) 1236.

⁴² Ph. Petsas, *ArchDelt* 22 (1967) *Chron.* 399-400 et fig. 21, avec M. B. Hatzopoulos, « Οἱ ἐπιγραφές τῆς Ἡρακλείας τῆς Μυγδονικῆς (Ἅγιος Ἀθανάσιος-Γέφυρα) μεταξύ ἀρχαιολογίας καὶ ἀρχαιοκαπηλίας », *Β' Πανελλήνιο Συνέδριο Ἐπιγραφικῆς* (sous presse).

⁴³ Petsas, « Βεργίνα » 259 ; cf. Chrysostomou, *Ἐν(υ)οδίᾳ* 216, n. 821.

Philotéra apostrophe ainsi le maître des Enfers non pas pour lui demander de rester éternellement enfermée entre les quatre murs de la tombe souterraine, mais pour connaître la félicité éternelle sur l'Île des Bienheureux.

On pourrait objecter que, si la tombe n'est pas une habitation, on ne comprendrait pas le soin apporté à sa construction et à son décor ni la qualité du mobilier funéraire. A mon avis, ce qui est vrai des temples grecs l'est aussi – *mutatis mutandis* – des tombes. On prenait grand soin de leur construction et de leur décor et on y déposait toute espèce d'objets précieux. Pourtant, ils étaient autant destinés aux hommes qu'aux dieux – qu'on voulait certes honorer de la sorte – puisque, malgré l'origine lointaine du terme *ναός*⁴⁴, les Grecs, du moins depuis Homère, ne croyaient pas que les dieux y séjournaient à demeure. Les hommes, en revanche, avaient besoin d'une figuration tangible leur permettant de se représenter la nature et les vertus divines. De même, la tombe – surtout la tombe monumentale – qui exprime par sa beauté et sa richesse la considération des vivants envers le défunt, ne lui est pas destinée pour son existence dans l'au-delà, mais bien surtout aux vivants eux-mêmes, pour qu'ils se souviennent de lui et en célèbrent la mémoire⁴⁵. Elle n'est pas une demeure mais un monument au sens propre (*μνημα*) du mort, qu'on appellera bientôt de plus en plus « le héros »⁴⁶. Aussi, comme Anne-Marie Guimier-Sorbets l'a justement rappelé, si la tombe monumentale macédonienne se rapproche par sa fonction d'un autre bâtiment, c'est bien d'un héroon, où le défunt gît dans une *πρόθεσις* éternelle⁴⁷.

Ainsi, dans cette terre des confins du monde grec, l'archaïsme de la célébration du héros et la modernité des religions du salut coexistent et se combinent. De ce point de vue, le bilan de la société macédonienne fait naguère par J. R. Ellis reste toujours d'actualité : « En raison, écrivait-il, de sa situation relativement isolée au nord du monde hellénique et des circonstances particulières qui entourent son évolution historique, la société macédonienne conserva certains traits qui paraissent étranges, voire anachroniques dans le contexte historique du IV^e siècle, mais qui n'auraient pas été déplacés dans le monde héroïque d'Homère. Et pourtant, par bien des aspects, cette société était tout à fait contemporaine et profondément grecque. C'est ce mélange vivant et vigoureux de Balkans et d'Egée, d'ancien et de nouveau, qui explique la fascination particulière exercée par le peuple macédonien »⁴⁸.

⁴⁴ Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (Paris 1968-1980) 734.

⁴⁵ Tout au plus pourrait-on supposer que la vaisselle de banquet, qui constitue l'essentiel du mobilier funéraire est une allusion aux banquets éternels qui constituent l'occupation principale des bienheureux dans l'au-delà. Cf. Cole, « Landscapes » 212, avec références.

⁴⁶ Cf. D. D. Hughes, « Hero Cult, Heroic Honours, Heroic Dead : Some Developments in the Hellenistic and Roman Periods », in : R. Hägg (éd.), *Ancient Greek Hero Cult* (Stockholm 1999) 167-75.

⁴⁷ Guimier-Sorbets, « Mobilier » 223.

⁴⁸ J. R. Ellis, « La Macédoine sous Philippe II », in : M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou (éds.), *Philippe de Macédoine* (Athènes 1982) 146-165, spécialement 146.

Abréviations bibliographiques

- Andronicos, « Tombes » = M. Andronicos, « Les tombes macédoniennes », in : R. Ginouvès (dir.), *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine* (Paris 1993) 154-161, fig. 135-137.
- Austin, Bastianini, *Posidippi* = C. Austin, G. Bastianini, *Posidippi Pellaei quae supersunt omnia* (Milan 2002).
- Avagianou, *Λατρείες* = Aphrodite A. Avagianou (éd.), *Λατρείες στην περιφέρεια του αρχαίου ελληνικού κόσμου* (Athènes 2002).
- Bottini, *Salvezza* = A. Bottini, *Archeologia della salvezza* (Milan 1992).
- Chrysostomou, *Ἐν(ν)οδία* = P. Chrysostomou, *Ἡ θεσσαλική Ἐν(ν)οδία ἢ Φεραία θεά* (Athènes 1998).
- Cole, « Landscapes » = Susan G. Cole, « Landscapes of Dionysos and Elysian Fields », in : M. B. Cosmopoulos (éd.), *Greek Mysteries* (Londres et New York 2002) 193-217.
- Guimier-Sorbets, « Mobilier » = Anne-Marie Guimier-Sorbets, « Mobilier et décor des tombes macédoniennes », in : R. Frei-Stolba, K. Gex (éds.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique. Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Ducrey, Lausanne 20-21 novembre 1998* (Berne 2001) 217-29.
- Hatzopoulos, *Cultes* = M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994).
- Petsas, « Βεργίνα » = Ph. Petsas, « Ἀνασκαφή ἀρχαίου νεκροταφείου Βεργίνης 1960/1 », *ArchDelt* 17 (1961-1962) *Mel.* 218-88.
- Petsas, *Τάφος* = Ph. Petsas, *Ὁ τάφος τῶν Λευκαδίων* (Athènes 1966).
- Pugliese Carratelli, *Lamine* = G. Pugliese Carratelli, *Le lamine d'oro 'orfiche'. Edizione e commento* (Milan 1993).
- Rhomiopoulou, *Lefkadia* = Katérina Rhomiopoulou, *Lefkadia, Ancient Mieza* (Athènes 1997).
- Riedweg, « Initiation » = Chr. Riedweg, « Initiation-Tod-Unterwelt », in : F. Graf, *Ansichten griechischer Rituale. Geburtstags-Symposium für Walter Burkert* (Stuttgart et Leipzig 1998) 359-98.
- Vernant, *Individu* = J. P. Vernant, *L'individu, la mort, l'amour* (Paris 1989).

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

From life to death: rites of passage, dionysiac tablets and Macedonian tombs

In ancient Macedonia, besides the civic trinity of Zeus, Herakles and Asklepios, an important position was held by a female deity. She had two aspects, a maternal and a virginal one, sometimes united in one divine *persona* and sometimes incarnated in a divine couple, such as Demeter and Kore, and also by a male companion, who in pre-Roman times is Dionysos. These deities, apart from presiding over the rites of passage of young boys and girls, also presided over a much more terrible passage, that from life to death.

In Greece, burial ideally combines cremation and interment. Cremation aims at bypassing the supposedly ugly and impure phase of decomposition of the flesh, while interment seeks to provide the material base, the *μνήμα*, which perpetuates the memory of the defunct.

The so-called Macedonian tombs, viewed in this context, are not the eternal dwellings of the dead, but *σήματα*, tokens, which assure the eternal presence of the dead among the living. The iconography of Macedonian tombs, however, shows that besides the perpetuation of their memory, the ancient Macedonians –or at least some of them– aimed at life after death in some Island of the Blessed. The attainment of this end was thought to depend on initiation into the mysteries of Dionysos and Persephone, which are known from the so-called Orphic cosmogonies and theogonies and from the golden tablets which accompany the dead in Macedonia and in other regions on the periphery of the Greek world. The fact that such tablets are also found in Macedonian tombs confirms that the initiates buried there did not consider their underground constructions as dwellings, but rather as a sort of *heroon*, where the mortal remains alone, whence the soul had departed, lay in an eternal *prothesis*.

Ἄπο τὴν ζωὴν στὸν θάνατο: τελετὲς μεταβάσεως, διονυσιακὰ ἐλάσματα καὶ «μακεδονικοὶ» τάφοι

Στὴν ἀρχαία Μακεδονία, δίπλα στὴν «πολιτικὴ» τριάδα τοῦ Διὸς, τοῦ Ἡρακλέους καὶ τοῦ Ἀσκληπιοῦ, ἐξέχουσα θέση κατέχει μία γυναικεία θεότης μὲ δύο ὑποστάσεις, τὴν μητρικὴ καὶ τὴν παρθενικὴ, ἄλλοτε συζευγμένες σ' ἓνα θεϊκὸ πρόσωπο καὶ ἄλλοτε διαφοροποιημένες ὅπως στὸ ζεῦγος τῆς Δήμητρας καὶ τῆς Κόρης, καθὼς ἐπίσης καὶ ἓνας ἀρσενικός πάρεδρος ποὺ κατὰ τὴν προρωμαϊκὴ ἐποχὴ λαμβάνει τὴν μορφή τοῦ Διονύσου. Οἱ θεότητες αὐτὲς προΐσταντο τῶν τελετῶν μεταβάσεως τῶν νέων, ἀλλὰ ἐπίσης καὶ μιᾶς ἄλλης καὶ φοβερώτερης μεταβάσεως, ἐκείνης ποὺ ἀπὸ τὴν ζωὴ ὁδηγεῖ στὸν θάνατο.

Στὴν Ἑλλάδα ἡ ταφὴ στὴν ἰδανικὴ τῆς μορφῆ συνδυάζει τὴν καύση καὶ τὸν ἐνταφιασμό. Ἡ πρώτη ἀποσκοπεῖ στὴν ἀποφυγὴ τῆς «αἰσχρᾶς» καὶ «μιαρᾶς» φάσεως τῆς ἀποσυνθέσεως τῶν σαρκῶν, ἐνῶ ὁ δεύτερος στὴν παροχὴ τοῦ ὑλικοῦ ὑποβάθρου τοῦ μνήματος, γιὰ τὴν διαιώνισή τῆς μνήμης τοῦ νεκροῦ.

Οί «μακεδονικοί» τάφοι, έρμηνευόμενοι στο πλαίσιο αυτό, δέν είναι αιώνιες κατοικίες τών νεκρών αλλά «σήματα» πού έξασφαλίζουν τήν αιώνια παρουσία τους μεταξύ τών ζώντων. 'Η εικόνογραφία όμως τών «μακεδονικών» τάφων προδίδει ότι πέραν τής διαιώνισης τής μνήμης τους, οί άρχαιοι Μακεδόνες, ή τουλάχιστον μερικοί από αυτός, απέβλεπαν σέ μεταθανάτιο ζωή σέ κάποια νήσο Μακάρων και ότι ή έπίτευξη του στόχου αυτού έξηρτάτο από τήν μύηση στα μυστήρια του Διονύσου και τής Περσεφόνης, για τα όποια μās πληροφορούν οί λεγόμενες όρφικές κοσμογονίες και θεογονίες και τα χρυσά έλάσματα πού συνοδεύουν τούς νεκρούς στην Μακεδονία και σέ άλλες περιοχές τής περιφέρειας τής έλληνικής οικουμένης. Το γεγονός ότι τέτοια έλάσματα άνευρίσκονται και σέ «μακεδονικούς» τάφους έπιβεβαιώνει ότι οί μύστες πού έθάπτοντο εκεί δέν θεωρούσαν τα ύπόγεια αυτά κτίσματα ως κατοικίες τους αλλά μάλλον ως είδος ήρώων όπου τα ύλικά τους κατάλοιπα -άλλά όχι ή ψυχή τους- έκειντο σέ αιώνια πρόθεση.

Les nécropoles d'Abdère : organisation de l'espace et rites funéraires¹

(pl. 17-21)

Konstantina Kallintzi

Abdère est une colonie ionienne fondée au milieu du VII^e s.² par des habitants de Clazomènes, en Asie Mineure. En 545, cette colonie a été consolidée par les habitants de la cité voisine de Clazomènes, Téos. La cité n'a pas tardé à devenir puissante et son économie florissante, grâce aux importantes rentrées assurées par le commerce et l'agriculture. Les habitants de Téos qui s'étaient installés au même endroit furent contraints au milieu du IV^e s. de transférer leur cité vers le Sud. L'enceinte Nord fut progressivement abandonnée. La nouvelle cité fut construite selon le plan hippodaméen et entourée d'une enceinte fortifiée rectangulaire. Elle possédait une acropole, deux ports et un théâtre. Les habitations étaient pourvues d'une cour dallée, d'un puits et de portiques par lesquels on accédait aux chambres.

Les nécropoles de la période antique s'étendent sur une très vaste zone située à l'extérieur des remparts de la cité (pl. 17.1). Elles se déploient vers le Sud tout le long de l'ancienne côte et vers le Nord sur les collines, les colons ayant préféré installer leurs nécropoles sur des terrains stériles, marécageux, sablonneux ou pierreux³.

Les nécropoles présentées par période

a. Les nécropoles clazoméniennes

Les nécropoles clazoméniennes s'échelonnent entre le milieu du VII^e s. et les trois premières décennies du VI^e s. Elles se situent autour de l'enceinte Nord de la cité, construite par les premiers colons⁴. On les a identifiées en quatre points différents et on a fouillé 346 tombes au total, datant de cette période.

¹ Je tiens à remercier M^{me} A.-M. Guimier-Sorbets et M^{me} Y. Morizot de m'avoir invitée à participer à ce colloque, ainsi qu'I. Papaikonou pour les soins apportés à mon texte. Les photos et les dessins proviennent des archives de la XIX^e Ephorie des Antiquités Préhistoriques et Classiques de Komotini.

² Toutes les dates dans le texte sont entendues, sauf indication contraire, avant notre ère.

³ Kallintzi 2004, 271.

⁴ Koukouli 2004.

La première nécropole se trouve à l'extérieur de l'angle Sud-Est de l'enceinte⁵, la seconde est située à cent cinquante mètres de l'angle Nord-Ouest de l'enceinte⁶, et la troisième à un km au Nord-Ouest de l'enceinte⁷. La quatrième nécropole se trouve à un km au Nord de l'enceinte ; en plus des tombes, on y a fouillé une grande fosse (pl. 17.2) contenant deux inhumations de bébés et un grand nombre d'ossements d'adultes provenant de tombes perturbées et de crémations⁸.

Toutes ces nécropoles présentent les mêmes caractéristiques et attestent des pratiques funéraires identiques. Toutes plates, les tombes ne présentent pas d'orientation précise. Elles sont regroupées de manière irrégulière et disposées sur différents niveaux, sans que soient ménagés entre elles des espaces réguliers. Leur disposition est dense, sans qu'elles se recouvrent pour autant.

Les défunts sont brûlés ou inhumés. Les crémations s'effectuent sur place, à la surface du sol. Dans un seul cas, une fosse rectangulaire (pl. 17.3), semblable à celles que l'on trouve plus tard dans la nécropole des Téliens⁹, avait été creusée. Les cas de collecte des ossements et d'utilisation d'une urne funéraire pour les cendres, sont rares. L'inhumation s'effectue dans des tombes à fosse ou des vases – il s'agit alors d'enchytrismes – (pl. 17.3). Les vases sont placés à l'horizontale, les plus petits en oblique sur des pierres plates. Dans d'autres cas, de petites pierres recouvrent la partie supérieure des vases. Leur ouverture se trouve bouchée par des fragments de vases ou de pierres, ou les deux à la fois. Le mort était posé à même la paroi du vase.

Si la plupart des tombes sont des inhumations simples, on observe toutefois un cas d'inhumation double (pl. 18.1) dans un pithos. Il n'y a pas de position fixe pour le corps. Pour les adultes, on préfère les tombes à fosse, les crémations et les pithoi et pour les enfants, les enchytrismes dans des vases plus petits. Le type de la tombe à ciste n'est attesté qu'une seule fois¹⁰. Un quart seulement des tombes contenaient des offrandes. Les morts étaient accompagnés essentiellement de vases, placés à l'intérieur de la tombe (pl. 18.2).

L'existence de ces nécropoles indique que les Clazoméniens devaient circuler dans un rayon d'un km autour de leur ville, à travers des terrains difficilement accessibles. En ce qui concerne les Thraces, leur présence est attestée pour cette période non loin de la cité. On ne peut toutefois établir avec certitude s'ils ont ou non causé des problèmes essentiels à l'installation des Clazoméniens¹¹.

b. Les nécropoles téiennes

Les tumuli

Les Téliens ont adopté des pratiques funéraires différentes, en recouvrant leurs tombes de tumuli. La nécropole des tumuli a été en usage entre le milieu du VI^e et le milieu du

⁵ Secteur Γ : Lazaridis, *ArchDelt* 21 (1966) *Chron.* 363-364 ; Koukouli 1988, 53-54.

⁶ Secteur K : Skarlatidou 1986, 2000, 2001, 2004.

⁷ Secteur Π : Kranioti 1988.

⁸ Secteur X : Kallintzi 1997b, 638-641 ; *ead.*, *ArchDelt* 53 (1998) *Chron.* 738-739 : point topographique 96.19 ; *ead.*, *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : points 97.08, 97.09, 97.10, 97.11, 97.22, 97.23, 97.24 ; Kallintzi 2004 ; Kallintzi (sous presse).

⁹ Kallintzi, *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : point 97.11.

¹⁰ Skarlatidou 1986, 101-102.

¹¹ Koukouli 1986, 82-98 ; Triantaphyllos 1991, 284 ; Triantaphyllos, Kallintzi 1998.

III^e s.¹². Cette nécropole, qui se déploie sur une surface très vaste, ne présente pas de répartition homogène des tumuli¹³. Or, l'occupation de l'espace ne pouvait être arbitraire, mais était vraisemblablement déterminée par divers paramètres, comme, par exemple, les propriétés terriennes. On a continué d'utiliser les régions côtières et marécageuses, mais on a aussi utilisé des terres fertiles pour inhumer les morts.

Pendant la deuxième moitié du VI^e s., les tumuli, situés à un km vers le Nord, se trouvaient à une distance relativement faible de la cité. On sait que les Téiens ont rencontré, pendant les premiers temps de leur installation, des problèmes du fait des Thraces¹⁴. On peut donc comprendre qu'il y ait eu au départ une certaine hésitation à déplacer massivement la population vers l'extérieur de la cité, notamment pour participer à des enterrements. Au V^e s., on enregistre la plus forte densité à une distance de deux km de la ville. On observe pourtant une grande dispersion dans des régions plus éloignées, jusqu'à cinq km de distance. Au milieu du IV^e s., la ville est transférée dans l'enceinte Sud¹⁵. On constate alors une mobilité parallèle des nécropoles, qui s'opère par étapes vers le Sud, afin de les rapprocher de la nouvelle cité. Néanmoins des tumuli datant du IV^e s. ont également été mis au jour vers les limites Nord de la nécropole et une partie de la même nécropole reste en usage jusqu'au début du III^e s. Cependant, on ne parvient pas à distinguer une prédilection pour une certaine zone selon la période. Il existe des tumuli voisins qui présentent une différence de plusieurs siècles. Ce qui nous conduit à supposer que ces régions étaient utilisées par certaines familles qui préféraient enterrer leurs membres dans des endroits voisins.

Les tumuli sont relativement peu élevés, les plus hauts ne dépassant pas trois mètres. Aux endroits où les petits tumuli présentent la plus grande densité, ceux-ci se trouvent alignés en rangées parallèles, alors que les plus hauts s'organisent par groupes. Les tumuli situés dans des régions plus éloignées sont isolés. Par ailleurs, en deux endroits, une sorte de butte s'étend sur une longueur supérieure à une centaine de mètres et comporte des tombes du V^e s. ; elle est probablement constituée de petits tumuli réunis. Les tumuli recouvrent généralement plusieurs tombes disposées au même niveau, à la surface du sol (pl. 18.3). Leur disposition peut être rayonnante¹⁶, épouser le contour du tumulus¹⁷ ou être aléatoire¹⁸ par rapport au centre de ce dernier.

La nécropole plate

A un endroit de la nécropole situé à un km de distance de l'enceinte Nord, certaines tombes ne sont pas recouvertes de tumuli¹⁹. Elles sont toutes datées entre la fin du VI^e s. et le début du V^e s.

¹² Koukouli 1994, 48-62 ; Kallintzi 1997a, 807-808.

¹³ Kallintzi 2004, 274-276.

¹⁴ Pind., *Péan II* ; Hdt. 1.168-169.

¹⁵ Triantaphyllos 2004, 261-269. Concernant une nouvelle interprétation de la fondation de l'enceinte Sud, voir Chryssanthaki 2001.

¹⁶ Kallintzi, *ArchDelt* 46 (1991) *Chron.* 328.

¹⁷ Kallintzi 1990, 563.

¹⁸ Koukouli-Chryssanthaki, *PraktAE* (1982) 11-12, pl. 6b.

¹⁹ Kallintzi 1999, 635-638 ; Kallintzi 2004, 276-279.

Ces tombes présentent certaines caractéristiques connues depuis la haute période archaïque dans les nécropoles clazoméniennes : disposition horizontale très dense, à des endroits choisis au hasard, absence d'orientation précise ou d'organisation autour d'un centre. Puis, disposition sur deux ou trois couches successives, une tombe pouvant alors en recouvrir une autre (pl. 18.4) ou une seconde tombe pouvant détruire la première. Outre les sarcophages en terre cuite, qui constituent la majorité des tombes, nous rencontrons aussi des tombes à fosse simples et des enchytrismes. La position contractée du corps n'est pas rare non plus.

Au moment d'interpréter cette nécropole plate, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elle a servi à enterrer les derniers Clazoméniens qui subsistaient à Abdère au V^e s., et qui, s'étant intégrés à la cité des Téiens, continuaient à utiliser les mêmes zones d'enterrement que leurs ancêtres.

c. Les nécropoles hellénistiques

A la fin du III^e s., les nécropoles se sont transférées à l'intérieur du rempart Nord qui avait été abandonné. Les ensevelissements avaient lieu par-dessus les ruines des édifices et n'étaient plus recouverts de tumuli. Cette nécropole est restée en usage jusqu'au milieu du II^e s. Elle comporte essentiellement des inhumations, mais nous avons également quelques indices de crémations²⁰. Cet endroit ne saurait en aucun cas constituer l'unique nécropole pour cette période. Une zone au moins de la nécropole des tumuli continuait d'être employée. Une tombe du début du II^e s. a été découverte²¹, et nous avons des indications qui suggèrent l'existence de plusieurs autres tombes.

Les bâtiments et les travaux d'intérêt commun

La région dans laquelle se trouve la nécropole a également été utilisée pour l'exploitation agricole et pour différentes activités d'atelier.

On ignore quel était le régime de propriété, mais on peut supposer que certains terrains appartenaient à la cité, et que d'autres constituaient la propriété de ses habitants. Il y a tout lieu de penser que la cité avait effectué certains travaux d'intérêt public dans cette région. Nous y avons trouvé des puits qui n'appartenaient pas à des bâtiments²² et des tuyauteries en terre cuite qui n'ont pas encore été datées avec précision (pl. 19.1)²³. Elles devraient appartenir à un réseau d'irrigation ou de drainage. Il est également certain qu'un réseau routier desservait la nécropole, du fait des marécages et de la nature argileuse du sol que les pluies rendaient impraticables. On y a découvert une route solide²⁴, située au-dessus du niveau des tombes du V^e s., construite de plusieurs sous-couches et recouverte sur toute sa surface d'un dallage dense (pl. 19.2).

²⁰ Samiou 1988 et 2004.

²¹ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 864 : point topographique 97.25.

²² Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 854 : point 97.27.

²³ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 865 : point 97.29 ; *ead.*, *ArchDelt* 53 (1998) *Chron.* 744 : point MAN.98.02.

²⁴ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 863 : point 97.14.

Des édifices, aux murs faits de blocs de pierre et aux cours dallées (pl. 19.3), pourvues de puits, ont été enregistrés dans cette zone. Tous datent du IV^e et du III^e s.²⁵. A d'autres endroits, la surface du sol présente de la céramique et du matériel de construction déplacé²⁶. Il y a aussi des traces d'un bâtiment en ruines²⁷. Enfin, d'autres constructions dont l'usage nous demeure inconnu pourraient être interprétées comme des espaces de stockage²⁸. La plupart des vestiges des bâtiments appartiennent plutôt à des exploitations agricoles. Ils pourraient aussi constituer des installations en rapport avec le fonctionnement des nécropoles : du fait de leur éloignement de la ville, celles-ci avaient peut-être, en effet, besoin de bâtiments auxiliaires. Enfin, certains édifices devaient constituer des ateliers, les sarcophages en terre cuite et en pierre étant trop lourds pour être transportés sur de longues distances. Certains ateliers de production ou des magasins devaient donc être installés dans la partie Nord-Est de la nécropole, située à proximité des lieux d'extraction de la matière première.

Les rites funéraires et les tombes

a. L'enterrement

A Abdère, les deux types d'enterrement, l'inhumation et la crémation, sont attestés tant dans la nécropole plate que dans les nécropoles aux tumuli.

*La crémation*²⁹

Toute la procédure de la crémation s'effectuait sur place, dans des fosses rectangulaires. Le bois destiné au bûcher, toujours du chêne, était disposé soit le long des longs côtés, soit dans les angles de la fosse ; par-dessus, on posait le défunt, d'habitude avec son lit. L'incinération n'était jamais totale. Dans la plupart des cas, les ossements sont si bien conservés qu'ils nous permettent de détecter la position du corps avant la crémation. Les offrandes funéraires étaient brûlées en même temps que le corps ou posées après coup par-dessus la matière brûlante. Puis, sans déplacer les restes du mort, on remplissait la fosse de terre. Parfois, on déposait des offrandes par-dessus, même après avoir rempli la fosse : au milieu des longs côtés, dans les angles, ou carrément au centre. Ce type d'enterrement était réservé aux adultes³⁰.

L'inhumation

Pour l'inhumation, tous les types de tombes étaient mis à contribution.

²⁵ Kallintzi, *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 395 ; Kallintzi 1994, 458 ; ead., *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 652 : point 95.06 ; ead., *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 856-857 : point 96.14 ; ead., *ArchDelt* 53 (1998) *Chron.* 743-744 : points 95.15, MAN.98.01.

²⁶ Kallintzi, *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 648 : point 95.21 ; ead., *ArchDelt* 54 (1999) *Chron.* (sous presse) ; ead., *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : point 99.02 ; ead., *ArchDelt* 56 (2001) *Chron.* (sous presse).

²⁷ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 877 : point 96.12 ; ead., *ArchDelt* 56 (2001) *Chron.* (sous presse) : point 2001.02 ; Koukouli 1986, 86.

²⁸ Kallintzi, *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : point 2000.03.

²⁹ Kallintzi 1990, 563-564 ; Kallintzi 1997, 812-813 ; ead., *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 858-859 : point 96.09 ; Kallintzi 1998, 448-452.

³⁰ Concernant l'absence de crémations d'enfants à Abdère, voir Kallintzi (sous presse) et, de manière plus générale, Sabétaï 2000, 511-513.

– *Les sarcophages en pierre*³¹. Ils ont tous une forme de parallélépipède et sont réalisés dans un seul bloc de poros dont l'intérieur a été creusé. Parfois, les parois intérieures étaient peintes en rouge, jaune ou bleu. La couverture consistait en planches de bois sur lesquelles on posait un couvercle monolithique. Les sarcophages étaient destinés aux adultes.

– *Les tombes à ciste*. Elles sont de deux types :

1. Tombe construite à partir de quatre dalles de pierre³².

2. Tombe maçonnée, soit à partir de blocs rectangulaires, à parois en appareil isodome, sans mortier, soit à partir de différents matériaux. Ces tombes sont souvent enduites de mortier à l'intérieur³³.

– *Les sarcophages en terre cuite*. Ils sont de trois types :

1. Sarcophages de type clazoménien, à décor peint figuré, qui sont datés de la fin du VI^e s. au premier quart du V^e s.³⁴.

2. Sarcophages à décor en relief. Ils portent sous la lèvre une moulure ionique d'oves et dards, souvent soulignée par un astragale à perles et pirouettes³⁵.

3. Sarcophages non décorés (pl. 19.4). Ils présentent une grande variété de dimensions, parce qu'ils étaient prévus pour tous les âges³⁶.

– *Les tombes à tuiles*. Elles sont de deux types :

1. Tombes couvertes de tuiles corinthiennes formant une couverture à double pente. Les petits côtés sont bouchés par une autre tuile ou par des pierres plates³⁷.

2. Tombes à couverture plate. La fosse est couverte de tuiles plates posées à l'horizontale³⁸.

– *Les tombes à fosse*. Il s'agit de fosses simples sans couverture³⁹.

– *Les enchytrismes*. Déposer un mort dans un grand vase est un mode d'inhumation très fréquent. A cet effet, on utilise souvent des pithoi⁴⁰ et en second lieu des amphores⁴¹.

Il n'y a pas de règle concernant l'orientation du corps à l'intérieur de la tombe. Le mort est couché sur le dos, les jambes étendues, les bras le long du corps. En principe chaque tombe contient une seule inhumation ou crémation. Mais on rencontre également deux cas de double inhumation, anthropologiquement attestés.

b. Les offrandes⁴²

Il s'agit d'objets d'usage quotidien, ou d'objets spécialement produits pour l'enterrement (pl. 19.5) : des vases, des bijoux, des couronnes en or ou, le plus souvent, en bronze doré (pl. 20.1), des ustensiles de toilette. Parmi les offrandes les plus courantes, il y a d'abord les strigiles (pl. 20.2) que nous rencontrons dans les tombes d'hommes, mais aussi dans les

³¹ Kallintzi 1997a, 815-816.

³² Kallintzi 1990, 562.

³³ Kallintzi 1995, 456-459 ; *ead.*, *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : point 2000.04.

³⁴ Koukouli 1970, 331-346 ; Triantaphyllos 1997.

³⁵ Koukouli 1970, 346-349 ; Kallintzi, *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 650 : point 95.27.

³⁶ Kallintzi 1997a, 819. Concernant un grand nombre de tombes de ce type, voir *ead.*, *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 641-657 ; *ead.*, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 854, 863.

³⁷ Kallintzi, *ArchDelt* 46 (1991) *Chron.* 327.

³⁸ Kallintzi (sous presse).

³⁹ Kallintzi 1997b, 637.

⁴⁰ Kallintzi 1995, 452-456 ; Kallintzi 1990, 564.

⁴¹ Kallintzi 1997b, 636.

⁴² Kallintzi 1990, 564-565 ; *ead.* 1997, 822-823 ; *ead.* (sous presse).

tombe de femmes et d'enfants. Viennent ensuite les miroirs en bronze (pl. 19.5), les vases à parfum et les pyxides (pl. 19.5, 20.3). Des ciseaux trouvés avec un autre instrument dans le même sarcophage constituent un cas unique, et doivent être destinés à la coiffure. Les offrandes comprennent aussi des figurines (pl. 20.2)⁴³. Des armes et des objets présentant une valeur apotropaïque se rencontrent de temps en temps (pl. 20.2).

L'obole de Charon est peu fréquente. Nous avons pourtant trouvé des monnaies en bronze, en argent et en or, ainsi que des danakés (fausses monnaies) en or. Elles datent pour la plupart du IV^e s., mais il existe une tombe du V^e s., où le mort tenait dans sa main douze pièces.

En ce qui concerne le mode de disposition des offrandes dans les tombes, il semble qu'il obéissait à certaines règles, encore que celles-ci n'aient pas toujours été suivies intégralement. Certains objets occupent une place particulière : l'obole se met d'habitude dans la bouche. Les bijoux et les couronnes apparaissent à leur place normale. Les vases sont souvent placés au niveau des pieds. Les strigiles semblent être tenus par le mort. Quand ils sont nombreux, ils se trouvent à hauteur de la tête, des épaules, dans les paumes, ou encore, au niveau des genoux et des pieds. Parfois, les offrandes se trouvent aussi à l'extérieur des tombes.

Le nombre et le type des offrandes varient selon le sexe et l'âge du mort, son statut social, la situation financière de sa famille, ainsi que selon la période à laquelle la mort survient. Ce sont, semble-t-il, les hommes qui sont accompagnés des offrandes les moins variées, vases ou strigiles. Les femmes, quant à elles, sont accompagnées de leurs bijoux, de différentes boîtes et ustensiles de toilette, de vases. Ce sont les enfants qui possèdent les offrandes les plus nombreuses, les plus variées et les plus riches.

Au fil du temps, on observe une différenciation dans la quantité et le type des offrandes. Au VI^e et au V^e s., les offrandes sont simples en ce qui concerne le nombre et la qualité ; les objets ne sont pas luxueux, mais plutôt originaux. A partir du IV^e s., les objets commencent à devenir plus nombreux et l'on voit s'amorcer une tendance au luxe. Mais on constate, en parallèle, une qualité inférieure pour certains types d'offrandes, qui, en revanche, se multiplient dans la tombe. Toutefois, un grand nombre de tombes ne contiennent pas d'offrandes.

c. Les rituels funéraires⁴⁴

Après la déposition des offrandes, la fosse de la crémation ou la tombe sont scellées et recouvertes de terre. C'est alors que commence le rituel des *trita* (troisième jour après la mort) où l'on effectue les premières libations. Il semble que l'on puisse distinguer les traces de ces rituels, puisqu'elles se trouvent au même niveau que la tombe et à proximité de celle-ci. Il semble qu'à Abdère, les vases de libation, une fois utilisés pendant le rituel funéraire, ne revenaient plus à la maison. Nous les trouvons autour des tombes et nous pouvons les reconnaître grâce à l'orifice qu'ils présentent dans le fond pour que le liquide arrive au mort. Un détail pourtant nous pose problème car il n'est attesté nulle part ailleurs, à notre connaissance, en tant que croyance ou rituel : c'est le fait que la plupart des vases, surtout

⁴³ Voir l'article de I. Papaikonou dans ce volume.

⁴⁴ Kallintzi 1990, 565-565 ; ead., *ArchDelt* 47 (1992) *Chron.* 489 ; ead. 1997, 825-827.

les *kylikes*, se trouvent posés à l'envers. Nous constatons aussi une insistance sur certains types de formes, sans que la raison nous soit connue. Les plus grands vases, par exemple les amphores, les *cœnochoés*, etc., quand ils n'avaient pas d'orifice dans le fond, devaient plutôt servir au transport de l'eau. On trouve aussi des vases cassés entre les tombes.

Les petits restes de foyers entre les tombes ont souvent été interprétés comme des traces de repas rituels, mais il semble plus probable que nous ayons affaire à des vestiges d'offrandes sacrificielles.

Toutefois, les devoirs de la famille envers le mort ne s'arrêtent pas après la mise au tombeau et les rituels effectués pendant l'enterrement. Les parents du défunt continuent à lui rendre visite lors des rituels de commémoration. Ces rituels s'effectuent obligatoirement à une certaine distance des tombes, puisque celles-ci ont déjà été couvertes. Nous retrouvons leurs traces entre les tombes, aux extrémités ou dans les couches de remblayage du tumulus (pl. 18.3).

d. Les marqueurs de tombes, les monuments

Pour marquer la tombe et pour pérenniser la mémoire du défunt, on utilise les mêmes signes (*semata*) que l'ensemble du monde grec : les stèles funéraires (pl. 21.1)⁴⁵ et les colonnettes (pl. 21.2)⁴⁶.

A différents endroits de la nécropole, il y avait des monuments funéraires. Nous avons pu en repérer cinq jusqu'à maintenant, qui diffèrent entre eux par leur forme et leur mode de construction. La partie conservée du premier présente une krépis en blocs rectangulaires, datée autour de la fin du VI^e s. et du début du V^e s.⁴⁷. Le deuxième, constitué de deux parties, était construit à l'aide de petites pierres ; il date de la même période⁴⁸. Le troisième est une construction rectangulaire maçonnée, faite d'assises de blocs rectangulaires. Il date du V^e s. (pl. 21.3)⁴⁹. A l'intérieur de ces deux monuments, une surface plate avait été aménagée pour poser les offrandes. On y a trouvé des vases cassés ainsi que des matières organiques brûlées. Le quatrième⁵⁰ est une construction rectangulaire et le cinquième une construction ronde faite de pierres. Ils n'ont pas encore été fouillés⁵¹.

Abréviations bibliographiques

Thrace Ancienne II = Actes du 2^e Symposium International d'Etudes Thraciennes, Komotini, 20-27 septembre 1992, 2 vol. (Komotini 1997).

Thracia Pontica III = Les Thraces et les colonies grecques aux VII^e-V^e s. av. n. è. Troisième Symposium International, Sozopol, 6-12 octobre 1985 (Sofia 1986).

⁴⁵ Koukouli 1972 ; Skarlatidou 1997 et 2001 ; Triantaphyllos, *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 404.

⁴⁶ Triantaphyllos, *ArchDelt* 47 (1992) *Chron.* 500 ; *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 404 ; *ArchDelt* 50 (1995) *Chron.* 667.

⁴⁷ Kallintzi 1991, 457.

⁴⁸ Kallintzi, *ArchDelt* 48 (1993) *Chron.* 392.

⁴⁹ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* 859-860 : point topographique 96.10.

⁵⁰ Kallintzi, *ArchDelt* 52 (1997) *Chron.* non publié : point 97.32.

⁵¹ Kallintzi, *ArchDelt* 55 (2000) *Chron.* (sous presse) : point 2000.01.

- Thracia Pontica IV = *Les agglomérations côtières de la Thrace avant la colonisation grecque. Les sites submergés - méthodes de recherche. Quatrième Symposion International, Sozopol, 6-12 octobre 1988* (Sofia 1991).
- Klazomenai, Teos, Abdera = A. Moustaka, E. Skarlatidou, M.-C. Tzannes, Y. Ersoy (éds.), *Klazomenai, Teos and Abdera, Metropoleis and Colony. Proceedings of the International Symposium held at the Archaeological Museum of Abdera, 20-21 October 2001* (Thessalonique 2004).
- Chryssanthaki 2001 = K. Chryssanthaki, « Les trois fondations d'Abdère », *REG* 114 (2001) 383-406.
- Kallintzi 1990 = D. Kallintzi, « Ανασκαφή ταφικού τύμβου στα Άβδηρα », *AEMTh* 4 (1990) 561-572.
- Kallintzi 1991 = D. Kallintzi, « Αρχαιολογικές εργασίες της 10^{ης} Εφορείας στα Άβδηρα κατά το 1991 », *AEMTh* 5 (1991) 455-469.
- Kallintzi 1995 = D. Kallintzi, « Άβδηρα, σωστικές ανασκαφές στο πλαίσιο του αναδασμού Αγροκτήματος Βελόνης », *AEMTh* 9 (1995) 447-461.
- Kallintzi 1997a = D. Kallintzi, « Έθιμα ταφής στα Αρχαία Άβδηρα », in: *Thrace Ancienne* II, 807-839.
- Kallintzi 1997b = K. Kallintzi, « Άβδηρα 1997. Ανεύρεση τάφων κατά τη διάνοξη καναλιού », *AEMTh* 11 (1997) 633-644.
- Kallintzi 2004 = K. Kallintzi, « Abdera : Organization and Utilization of the Area Extra Muros », in: *Klazomenai, Teos, Abdera*, 271-289.
- Kallintzi (sous presse) = K. Kallintzi, « Άβδηρα. Παιδικές ταφές στο νεκροταφείο των τύμβων », in: *Ταφικές πρακτικές και παραδόσεις της Μεσογείου από το 1100 π. Χ. έως το 400 μ. Χ.*, colloque de Rhodes, 2000 (sous presse).
- Koukouli 1970 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Sarcophages en terre cuite d'Abdère », *BCH* 94 (1970) 326-360.
- Koukouli 1972 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Επίστεψη στήλης από τα Άβδηρα », in: *Κέρνος. Τιμητική προσφορά στον καθηγητή Γ. Μπακαλάκη* (Thessalonique 1972) 72-79.
- Koukouli 1986 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Abdera and the Thracians », in: *Thracia Pontica* III, 82-98.
- Koukouli 1988 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Οι ανασκαφικές έρευνες στα αρχαία Άβδηρα », in: *Η Ιστορική, αρχαιολογική και λαογραφική έρευνα για τη Θράκη, Premier Symposion local, Xanthi-Komotini-Alexandroupolis 1985* (Thessalonique 1988) 39-74.
- Koukouli 1994 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « The cemeteries of Abdera », in: J. de la Genière (éd.), *Nécropoles et sociétés antiques, Lille 2-3 décembre 1991* (Naples 1994) 33-77.
- Koukouli 2004 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « The Archaic City of Abdera », in: *Klazomenai, Teos, Abdera*, 235-248.
- Kranioti 1988 = L. Kranioti, « Τύμβος από τη βορειοδυτική νεκρόπολη των Αβδήρων », *AEMTh* 1 (1987) 431-438.
- Lazaridis 1971 = D. Lazaridis, *Άβδηρα και Δίκαια* (« Αρχαίες ελληνικές πόλεις » 6 ; Athènes 1971).
- Sabétaï 2000 = V. Sabétaï, « Παιδικές Ταφές Ακραφίας », in: *Γ' Διεθνές Συνέδριο Βοιωτικών Μελετών, Thèbes, 4-8 septembre 1996* (« Επετηρίς Εταιρείας Βοιωτικών Μελετών » 3, 1 ; Athènes 2000) 494-535.
- Samioi 1988 = Ch. Samioi, « Το ελληνιστικό νεκροταφείο των Αβδήρων », *AEMTh* 2 (1988) 471-487.
- Samioi 2004 = Ch. Samioi, « Hellenistic Graves in Abdera », in: *Klazomenai, Teos, Abdera*, 292-303.
- Skarlatidou 1986 = E. Skarlatidou, « The archaic cemetery of Abdera », in: *Thracia Pontica* III, 99-108.
- Skarlatidou 1997 = E. Skarlatidou, « Επιτύμβιο ανάγλυφο από τα Άβδηρα », in: *Thrace Ancienne* II, 775-788.
- Skarlatidou 2000 = E. Skarlatidou, *Από το αρχαϊκό νεκροταφείο των Αβδήρων : συμβολή στην έρευνα της αποικίας των Κλαζομενίων στα Άβδηρα* (thèse de doctorat inédite, Thessalonique 2000).
- Skarlatidou 2001 = E. Skarlatidou, « Επιτύμβια στήλη από τα Άβδηρα », in: *ΑΓΑΛΜΑ. Μελέτες για την αρχαία πλαστική προς τιμήν του Γιώργου Δεσπίνη* (Thessalonique 2001) 273-283.
- Skarlatidou 2004 = E. Skarlatidou, « The Archaic Cemetery of the Klazomenian Colony at Abdera », in: *Klazomenai, Teos, Abdera*, 249-259.
- Triantaphyllos 1991 = D. Triantaphyllos, « La Thrace égéenne avant la colonisation grecque », in: *Thracia Pontica* IV, 283-303.
- Triantaphyllos 1997 = D. Triantaphyllos, « Κλαζομενιακή σαρκοφάγος από τα Άβδηρα », in: *Thrace Ancienne* II, 741-774.
- Triantaphyllos, Kallintzi 1998 = D. Triantaphyllos, D. Kallintzi, « Αρχαιολογικά ευρήματα στον Κόσσυθο της Ξάνθης », *AEMTh* 12 (1998) 1-18.
- Triantaphyllos 2004 = D. Triantaphyllos, « Abdera : the Classical and Hellenistic Cities », in: *Klazomenai, Teos, Abdera*, 261-269.

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

The cemetery of Abdera: organisation of space and burial customs

The cemeteries of ancient Abdera from the middle of the seventh until the middle of the second c. BC were scattered over a very large area NW, N and NE of the city. The cemeteries of the first colonists, the Clazomeneans, date from the mid-seventh to the first quarter of the sixth c. BC. They were flat and have been located at four points around the circuit of the walls. The dead were cremated on the surface of the ground or interred in pit graves, jars and amphoras. The cemeteries of the second colonists, the Teans, began to be used from the end of the sixth c. BC. The most basic feature of them was the many dense, low tumuli that covered one or more graves. The cemetery also had a flat section with features suggesting that it was used by those Clazomenean families that remained in the city after the establishment of the Tean colonists. The greatest density of interments in the cemetery of the tumuli can be placed in the fifth and fourth c. BC. In the third, its use was limited, and in the second c. BC a section of the abandoned northern enclosure of the city was used.

The dead were cremated with their couch and grave goods in rectangular pits or entombed in monolithic sarcophagi, cist graves with stone walls, clay sarcophagi (plain, with reliefs or painted), pit graves and tile graves, jars and amphoras. Many graves have no grave goods, but where grave goods exist they are distinguished by their great variety: vases, figurines, wreaths, ornaments, utensils and toilet accessories were placed inside or outside the graves. In their immediate vicinity remains are also found of the expiatory rituals carried out on the day of the funeral or the appointed dates of the memorial services. The grave was marked by stelai or pillar stelai, and in certain cases grave monuments were used. Public works constructed by the city have been found within the bounds of the cemetery (a road, an irrigation or drainage network) and buildings that must have been country villas, installations connected with the cemetery and workshops for dealing with raw materials (wood, clay and rock) which were found on its periphery.

Νεκροταφείο Αβδήρων: οργάνωση του χώρου και ταφικά έθιμα.

Τα νεκροταφεία των αρχαίων Αβδήρων από τα μέσα του 7^{ου} μέχρι τα μέσα του 2^{ου} αι. π.Χ. ήταν διασπαρμένα σε μια πολύ μεγάλη περιοχή στα ΒΔ, Β και ΒΑ της πόλης. Τα νεκροταφεία των πρώτων αποίκων, των Κλαζομενίων, χρονολογούνται από τα μέσα του 7^{ου} μέχρι το 4^ο τέταρτο του 6^{ου} αι. π.Χ. Είναι επίπεδα και έχουν εντοπιστεί σε τέσσερα σημεία γύρω από τον περίβολο των τειχών. Οι νεκροί καίγονταν στην επιφάνεια του εδάφους ή ενταφιάζονταν σε λακκοειδείς τάφους, πιθάρια και αμφορείς. Τα νεκροταφεία των δεύτερων αποίκων, των Τηνίων, άρχισαν να χρησιμοποιούνται από το τέλος του 6^{ου} αι. π.Χ. Το βασικότερο χαρακτηριστικό τους είναι οι πολλοί, πυκνοί και χαμηλοί τύμβοι που κάλυπταν έναν ή περισσότερους τάφους. Το νεκροταφείο έχει και επίπεδο τμήμα, με χαρακτηριστικά τέτοια, που μας οδηγούν στην υπόθεση ότι χρησιμοποιήθηκε από τις οικογένειες εκείνες των Κλαζομενίων που

παρέμειναν στην πόλη και μετά την εγκατάσταση των Τηίων αποίκων. Η μεγαλύτερη πυκνότητα ενταφιασμών στο νεκροταφείο των τύμβων εντοπίζεται κατά τον 5^ο και 4^ο αι. π.Χ. Τον 3^ο αι. π.Χ. η χρήση του είναι περιορισμένη, ενώ τον 2^ο αι. π.Χ. χρησιμοποιήθηκε τμήμα του εγκαταλειμμένου βόρειου περιβόλου της πόλης.

Οι νεκροί καίγονταν με την κλίνη και τα κτερίσματά τους σε ορθογώνιους λάκκους ή ενταφιάζονταν σε μονολιθικές σαρκοφάγους, κιβωτιόσχημους τάφους με λίθινα τοιχώματα, πήλινες σαρκοφάγους (απλές, ανάγλυφες ή γραπτές) λακκοειδείς και κεραμοσκεπείς τάφους, πιθάρια και αμφορείς. Πολλοί τάφοι είναι ακτέριστοι, όπου όμως υπάρχουν κτερίσματα τα διακρίνει μεγάλη ποικιλία: αγγεία, ειδώλια, στεφάνια, κοσμήματα, σκεύη και σύνεργα καλλιπασμού τοποθετούνταν μέσα ή έξω από τους τάφους. Στην άμεση περιοχή τους βρίσκονται και τα υπολείμματα των τελετών εναγισμών που γίνονταν τη μέρα της κηδείας ή τις καθορισμένες ημερομηνίες των μνημοσύνων. Η σήμανση του τάφου γινόταν με στήλες ή κιονίσκους, ενώ ταφικά μνημεία χρησιμοποιήθηκαν σε περιορισμένες περιπτώσεις. Μέσα στα όρια του νεκροταφείου έχουν εντοπιστεί κοινόχρηστα έργα κατασκευασμένα από την πόλη (δρόμος, αρδευτικό ή αποστραγγιστικό δίκτυο) και κτίσματα που πρέπει να είναι αγρεπαύλεις, εγκαταστάσεις σχετικές με τη λειτουργία του νεκροταφείου και εργαστήρια επεξεργασίας των πρώτων υλών (ξύλεια, πηλού και πετρωμάτων) που βρίσκονταν στην περιφέρεια της έκτασής του.

Couleur et sens :

l'emploi de la couleur dans la tombe de la reine Eurydice

(pl. 59-62)

Angéliki Kottaridou

A l'extrémité Sud du bassin macédonien, au pied des monts de Piérie, se trouve Aigai¹, la première cité des Macédoniens, berceau des Téménides. Au Nord de la ville, s'étend à perte de vue la nécropole, lieu où la tradition imposait d'enterrer les rois².

Juste à côté de la porte N.-O. du rempart de la ville³, à deux pas des sanctuaires qui rece-laient les offrandes royales⁴, en un point visible de toutes parts et séparé du reste de la

¹ N. G. L. Hammond fut le premier à identifier correctement le site de la ville, voir « The Archaeological Background to the Macedonian Kingdom », *Ancient Macedonia I* (1970) 53-67 ; *id.*, *A History of Macedonia I* (Oxford 1972) (trad. gr. 1995) 177-78, 185, 216, 329, 447, 475 sq. ; *id.*, « The Location of Aegae », *JHS* 117 (1997) 177-79. Voir également M. Hatzopoulos, « Strepssa : a Reconsideration, or New Evidence on the Road System of Lower Macedonia », in : *Two Studies in Ancient Macedonian Topography* (« Μελετήματα » 3 ; Athènes 1987) 40 sqq. ; *id.*, « Aigéai : la localisation de la première capitale macédonienne », *REG* 109 (1996) 264 sq., avec une ample bibliographie ; Chr. Saatsoglou-Paliadéli, « Βεργίνα 1938-1998 : Ζητήματα ερμηνείας και χρονολόγησης », in : *Αλέξανδρος ο Μέγας* 1999, 37-48 ; W. Greenwalt, « Why Pella ? », *Historia* 48 (1999) 158-83 et M. Mari, *Al di là dell' Olimpo* (« Μελετήματα » 34 ; Athènes 2002) 19 sqq. Pour les données plus récentes concernant Aigai, Kottaridou 2004b.

² Sur les trouvailles de la nécropole des époques historiques, voir M. Andronicos, *Βεργίνα. Οι βασιλικοί τάφοι και άλλες αρχαιότητες* (Athènes 1984) 25-30 et Kottaridou 1989, 1-11 ; Kottaridou 1996, 79-92 ; Kottaridou 1997, 129-137 ; A. Kottaridou, « Το αρχαιολογικό έργο στη Βεργίνα το 1998. Νέα εύρηματα από τη νεκρόπολη των Αιγών », *AEMTh* 12 (1998) 405-412 ; *ead.*, « Από τη νεκρόπολη των Αιγών στον νεολιθικό οικισμό των Πιερίων », *AEMTh* 14 (2000) 527-536 ; *ead.*, « Σωστικές ανασκαφές της ΙΖ' ΕΠΚΑ στη νεκρόπολη και την ευρύτερη περιοχή των Αιγών το 2000 », *AEMTh* 15 (2001) 509-512 ; Kottaridou 2001, 359-371 avec bibl. Voir en outre Cic., *Leg.* II 26.64 et D. C. Kurtz, J. Boardman, *Thanatos. Tod und Jenseits bei den Griechen* (Mayence 1985 ; trad. allemande de *Greek Burial Customs* [Londres 1971]) 111, 142 sq., 194, 237 sqq. Plus spécialement sur le déroulement des funérailles de Philippe II, voir aussi Kottaridou 2003, 13 sq.

³ Au cours de la fouille réalisée pendant les deux dernières années (2003-2004) par la 17^e Ephorie des Antiquités Préhistoriques et Classiques dans le secteur du groupe des tombes des reines furent mis au jour des parties du rempart du IV^e s. av. J.-C., mais aussi des vestiges de phases plus anciennes de celui-ci, comme l'indiquent aussi bien la céramique que les trouvailles monétaires. Pour un premier rapport sur cette découverte, voir Kottaridou 2004b.

⁴ Saatsoglou-Paliadéli 1996, 55-68.

nécropole par un petit cours d'eau, on trouve un groupe remarquable de tombes⁵, qui ressort de plusieurs manières et se distingue par rapport à l'image globale de la nécropole d'Aigai⁶. Ce groupe comprend quatre grandes tombes à fosse datées de l'époque archaïque (AI 540-530 av. J.-C., AII vers 500 av. J.-C., AIII vers 480 av. J.-C. et AIV vers 470 av. J.-C.), trois tombes à ciste du V^e et du IV^e s. (K1 430-420 av. J.-C., K2 450-430 av. J.-C. et K3 350-325 av. J.-C.) et deux tombes monumentales macédoniennes, celle de la reine Eurydice (344/3 av. J.-C.) et la tombe dite « tombe Rhomaios » (vers 300 av. J.-C.).

D'après l'ensemble des données⁷, les neuf tombes appartiennent toutes à des femmes. Sauf une, elles étaient pillées ; cependant, comme le montrent les offrandes exceptionnellement riches qui nous sont parvenues en dépit du pillage et du saccage, mais aussi la forme et l'emplacement des monuments, les femmes qui reposaient à cet endroit devaient appartenir à la famille royale. Et ce n'est pas tout : dans l'unique tombe non pillée du groupe⁸, une fosse énorme datée vers 500 av. J.-C., à droite de la Dame couverte d'or, on a trouvé des restes d'un sceptre à décor d'ambre et d'ivoire, objet à valeur symbolique qui révèle la fonction sacerdotale particulière de la défunte, dans des tombes féminines du premier Age du Fer⁹ de la même nécropole, elles aussi très riches.

La prérogative de la Dame, à la tête des cérémonies religieuses et des sacrifices, est aussi démontrée, à mon avis, par treize phiales à omphalos, instruments à libations par excellence de cette époque ; l'une est en argent, les douze autres sont en bronze ; les *obeloi* (broches en fer) décorés d'or et le char miniature à quatre roues témoignent de même du statut particulier de cette femme. Epouse du roi, qui est le premier prêtre, la « Dame d'Aigai », dont nous ne connaissons pas le nom, est en même temps première prêtresse, comme celles qui l'ont précédée et lui ont succédé. Dans l'exercice de sa charge sacrée, il lui revient d'apparaître en public et de participer aux processions sacrées et aux litanies, mais aussi aux banquets en l'honneur des dieux dont les rites du culte sont à sa charge.

Ustensiles à libations, phiales et patères se trouvaient dans presque toutes les tombes du groupe, tandis que c'est à des cérémonies exceptionnelles que renvoient les 26 têtes en terre cuite de démons et de divinités¹⁰ provenant du remblai de la tombe d'une autre reine prêtresse enterrée là à l'époque d'Alexandre I^{er}. On sait que pour avoir des enfants en bonne

⁵ Sur le groupe des tombes des reines, voir M. Andronicos, « Βεργίνα. Ανασκαφή 1987 », *AEMTh* 1 (1987) 81-88 ; *id.*, « Βεργίνα 1988. Ανασκαφή στο νεκροταφείο », *AEMTh* 2 (1988) 1-4 ; Kottaridou 1989, 1-11 ; A. Kottaridou, « Βεργίνα 1990. Ανασκαφή στο νεκροταφείο και στο βορειοδυτικό τμήμα της αρχαίας πόλης », *AEMTh* 4 (1990) 35-44 ; Kottaridou 2004a, 107-11 et 139-147. Voir en outre K. A. Rhomaios, 'Ο μακεδονικός τάφος της Βεργίνας (Athènes 1951).

⁶ Pour des conclusions raisonnées sur les coutumes funéraires dans la nécropole d'Aigai, voir Kottaridou 1996, 79-92 et Kottaridou 2001, 359-371 avec bibl.

⁷ Les os et restes d'os partout où il en subsistait (AII, K1, K3) furent déterminés comme féminins ; dans les huit tombes que nous avons fouillées de 1987 à 1990, nous avons trouvé des bijoux et des fragments de bijoux ; il n'y avait aucune arme ; la présence des trônes en marbre remarquables dans les deux tombes macédoniennes constitue, par ailleurs, encore un indice fort de cette interprétation.

⁸ Pour une présentation assez développée de la tombe de « la Dame d'Aigai », Kottaridou 2004a, 139-147.

⁹ Sur la nécropole des tumulus, voir M. Andronicos, *Βεργίνα I. Τὸ νεκροταφείο τῶν τύμβων* (Athènes 1969) ; Ph. Petsas, « 'Ανασκαφαὶ ἀρχαίου νεκροταφείου Βεργίνας », *ArchDelt* 17 (1961/2) *Mel.* 218 sqq. ; *id.*, *ArchDelt* 18 (1963) *Chron.* 217 sqq. ; K. Rhomiopoulou, I. Kilian-Dirlmeier, « Neue Funde aus der eisenzeitlichen Nekropole von Vergina, Griechisch Makedonien », *PZ* 64 (1989) 86-151.

¹⁰ Voir A. Kottaridou, *in* : *Μακεδόνες, οἱ Ἕλληνες του Βορρά. Catalogue d'exposition, Hanovre 1994* (Athènes 1994) 158-159, n° 141.

santé et pour assurer leur succession, les rois des Macédoniens pouvaient avoir plusieurs épouses. Les enfants de ces femmes avaient les mêmes chances, en fonction de leur âge et de leurs capacités, de monter sur le trône ; toutefois, au moins en ce qui concerne l'exercice des charges sacrées de la reine, il semble qu'il devait exister une certaine hiérarchie entre les épouses royales et j'ai l'impression que dans le groupe de tombes royales dont il est question, il y avait place seulement pour certaines femmes de la famille royale, et non pas pour toutes¹¹.

Placé à peu près au centre du groupe des tombes des reines domine par sa taille le grand tombeau macédonien dont le décor peint forme le point de départ de cette présentation. Au moins trois amphores panathénaïques au nom de l'archonte Λυκίσκος, éponyme de l'année 344/3, avaient été offertes remplies d'huile sur le bûcher funéraire, dont les restes, selon la coutume, avaient été répandus dans le remblai du dromos et au-dessus du tombeau ; leurs fragments datent l'ensevelissement et par conséquent la construction du monument un peu avant 340 av. J.-C. On est conduit à la même datation par le reste de la céramique du bûcher et par les vases trouvés à l'intérieur de la tombe ; les plus dignes d'intérêt sont les deux lécythes aryballiques remarquables du « Peintre des Eleusines », un des peintres de vases les plus habiles de son temps, dont l'acmé se situe un peu avant le milieu du IV^e s. J.-C.¹².

Les particularités architecturales de la tombe – murs extérieurs doublés en épaisseur, voûte emboîtée dans une construction parallélépipédique et non visible de l'extérieur, absence de façade monumentale – de même que la solution originale¹³ à laquelle on a eu recours pour sa fermeture, signe que l'on manquait d'expérience de telles constructions, soulignent l'ancienneté du monument, dont on ne peut tout-à-fait exclure qu'il soit le premier de ce type à avoir été construit.

Le tombeau, qui de l'extérieur ne diffère en rien d'une tombe à ciste traditionnelle (pl. 59.1) sinon par sa grandeur, illustre le texte de Platon sur la sépulture des chefs de la cité idéale tel qu'il se trouve dans les *Lois* : « La tombe sera construite en voûte souterraine, rectangulaire, faite de pierres de tufeau absorbantes et les moins sujettes que possible à l'usure, avec des lits de pierre rangés parallèlement... »¹⁴. Ici, comme dans toutes les tombes macédoniennes les plus anciennes, la kliné dont quelques traces nous sont conservées était en bois à décor chrysléphantin, un meuble fonctionnel et non pas funéraire ; seul le trône était en marbre.

¹¹ Dans le groupe funéraire du Grand Tumulus d'Aigai, assez loin du « groupe des reines », étaient enterrées dans l'antichambre du tombeau de Philippe II et dans la tombe de l'Enlèvement de Perséphone deux femmes appartenant à la famille royale, manifestement deux des sept épouses du roi, vraisemblablement la princesse thrace Mèda et peut-être Kléopatra.

¹² La datation précise du peintre repose sur les amphores panathénaïques, dans le décor desquelles on reconnaît sa main, voir J. Boardman, *Athenian Red Figure Vases. The Classical Period* (Londres 1989) 192.

¹³ Les deux portes en marbre furent bloquées de l'intérieur par une grande barre de fer que fixa un homme resté dans la tombe après l'enterrement. Cet homme passa de la chambre à l'antichambre et ensuite sortit du tombeau en déplaçant un bloc du mur qui se trouvait assez bas à l'Ouest de la porte de la chambre et de l'antichambre ; l'emplacement du bloc est signalé par une ligne fine sur l'enduit qui le recouvre. En vue d'une sécurité plus grande, on ne s'est pas contenté comme d'habitude pour obturer la porte de l'extérieur d'une série de blocs qui devait la protéger de la poussée du remblai du dromos, on a construit un mur de poros puissant qui a caché complètement la façade de la tombe à peu près jusqu'au niveau de la naissance de la voûte.

¹⁴ Cf. Pl., *Leg.* 12, 947 d-e (trad. A. Diès, CUF, Paris 1976). Sur l'origine des tombes macédoniennes, voir M. Andronicos, « Some Reflections on the Macedonian Tombs », *ABSA* 82 (1987) 1-16 avec bibl.

Le monument n'est pas simplement le plus ancien, mais aussi, avec une longueur de 11 m et une largeur de 8 m, le plus grand des monuments de sa catégorie découverts à ce jour. Son emplacement, sa taille, ainsi que sa réalisation extrêmement soignée attestent que cette tombe était destinée à une personne très importante. Le moindre détail de la construction et de la morphologie a été l'objet d'attention et exécuté avec une précision classique et un raffinement exceptionnel, sans considération du coût, phénomène inhabituel dans les autres tombes macédoniennes.

Cette impression est renforcée par le fait que pour la première fois dans l'espace grec on constate l'existence d'un édifice funéraire monumental en bois¹⁵ livré aux flammes avec le corps du défunt ; elle est, en outre, confirmée par l'abondance des offrandes du bûcher funéraire et sans conteste par la qualité du trône en marbre et des quelques objets qui ont échappé aux déprédations des pilliers de tombes. Les débris des bijoux en or révèlent que ce monument unique a été édifié pour une dame de rang très élevé ; lorsque l'on prend aussi en considération la datation à l'époque de Philippe II, je pense qu'il ne peut s'agir que de la reine Eurydice¹⁶, épouse d'Amintas III et mère de trois rois, qui eut le privilège rare pour une femme de détenir le pouvoir.

A la différence de ce qui se passe habituellement dans les autres tombes macédoniennes, plus récentes, qui manifestent un goût pour la polychromie¹⁷, le blanc domine à l'intérieur de la tombe d'Eurydice ; en commençant par les portes en marbre, le blanc couvre en totalité la surface des murs de la chambre et de l'antichambre, mais aussi la voûte, sans même la coupure de la frise peinte caractéristique de l'élément décoratif situé à la naissance de la voûte, qui ici n'existe pas.

Un contraste chromatique avec le blanc des murs était créé par le faux plafond¹⁸ qui cachait la voûte et dont la couleur dominante était, semble-t-il d'après les quelques traces conservées, le bleu ciel vif, et par la couleur pourpre des étoffes qui se trouvaient dans le secteur du trône ; elles formaient peut-être un baldaquin et ont laissé des traces sur les murs environnants et sur le meuble en marbre.

Le blanc était la couleur du marbre, matériau beau et cher, rare pour la Macédoine, presque exotique. Et ce n'est pas tout : d'après la cosmologie orphique, le blanc est la

¹⁵ Voir A. Kottaridou, « Βασιλικές πυρές στη νεκρόπολη των Αιγών », *Ancient Macedonia VI* (Thessalonique 1996) 631-642 ; Kottaridou 2001, 359-371 avec bibl. Voir aussi V. Karageorghis, *Excavations in the Necropolis of Salamis I* (Nicosie et Londres 1967) et A. Kottaridou, « Macedonian Burial Customs and the Funeral of Alexander the Great », in : *Αλέξανδρος ο Μέγας* 1999, 113-120.

¹⁶ De l'activité d'Eurydice à Aigai témoignent trois bases inscrites dont deux trouvées dans le sanctuaire d'Eukleia, proche du groupe funéraire, mais aussi sa statue, de taille naturelle, oeuvre originale du IV^e s. av. J.-C., cf. Saatsoglou-Paliadéli 1996.

¹⁷ Il arrive souvent que les murs soient enduits d'ocre ou de rouge foncé, qu'il y ait des toichobates bleu profond, des guirlandes polychromes et des frises peintes ; à la tombe des Palmettes, la voûte de l'antichambre est tout entière décorée de motifs végétaux complexes, et les imitations de placages de marbre polychrome ne manquent pas.

¹⁸ Le large rebord formé à la naissance de la voûte par les murs latéraux de la chambre plus épais que la voûte et les logements profonds destinés à recevoir des embouts de poutres situés à cet endroit témoignent de la présence d'un faux plafond horizontal fixé sur des poutres de bois, trait particulier qui n'a pas été signalé jusqu'ici dans le reste des tombes macédoniennes découvertes. De cet aménagement qui s'est désintégré au fil du temps et s'est effondré doivent provenir les traces de bois et de couleur bleue que l'on distingue en de nombreux endroits sur le sol.

couleur du pays de la mort ; rappelons-nous la pierre blanche de l'Hadès, le cyprès blanc, l'île Leukè (Blanche) ...¹⁹.

Les enduits des murs, exceptionnels par leur qualité, présentent une surface blanche et polie et se distinguent difficilement du marbre de l'encadrement de la porte ; l'effet était voulu, comme le montrent les incisions imitant des joints fins sur les murs de l'antichambre qui donnent l'image d'un appareil en blocs de marbre. L'imitation de l'architecture de marbre touche aux limites de la perfection dans la « façade scénique », figurée sur le mur du fond de la chambre, avec sa double porte, ses deux fenêtres et ses demi-colonnes ioniques (pl. 59.2) ; l'imitation est tellement parfaite que dans la semi-obscurité de la tombe, les pillards de l'antiquité ont été abusés et ont tenté d'ouvrir la porte qui ne conduit nulle part.

Le principal procédé qui produit l'effet du réel est l'imitation en trois dimensions à l'échelle naturelle des éléments architecturaux. D'autre part, sauf le blanc poli des enduits exceptionnels, la couleur est exploitée avec modération et seulement là où elle se serait trouvée dans une construction en marbre réelle ; sa présence a pour résultat de renforcer l'aspect vrai du décor scénique.

Le rouge lumineux et le bleu, les deux couleurs de base, et le noir pour les contours sont utilisés pour le motif traditionnel de languettes de la frise dorique située au-dessus de la porte et des fenêtres et pour les ovales de la frise ionique de la corniche et de l'abaque des chapiteaux (pl. 59.3). Suivant l'ancienne tradition, les couleurs sont employées pures, sans dégradés et sans clair-obscur et l'effet décoratif se fonde précisément sur leur alternance. Le bleu est utilisé sur le fond pour faire ressortir le relief des ovales de l'échine des chapiteaux ioniques (pl. 60.1) rendus en trois dimensions par l'enduit ; les touches de vert et de rose, qui font une discrète apparition sur les palmettes elles aussi en relief, peuvent être considérées comme une concession maîtrisée à une conception plus naturaliste. Une note supplémentaire de vraisemblance et de luxe modéré est ajoutée par la dorure appliquée sur les rosaces des yeux des volutes.

Les denticules blancs de l'entablement ionique se détachent en relief sur un fond rouge, alors que les bandes vert vif à ce niveau introduisent une variété agréable dans l'ensemble (pl. 60.2). Les feuilles en forme de cœur du kymation lesbique situé sous la corniche sont peintes en blanc et en bleu ciel. Les feuilles bleu ciel se détachent sur un fond rouge vif et il semble à première vue que l'effet décoratif repose sur l'alternance traditionnelle de deux couleurs opposées, mais si l'on regarde plus attentivement, on discerne à côté des feuilles, sur le fond rouge, une touche sombre presque noire, une ombre, qui crée un effet de profondeur et donne l'impression que les feuilles sont en relief.

Un peu au-dessous, dans le décor de la frise ionique, mais aussi sur les frises et les astragales qui la bordent, la tendance illusionniste va trouver son expression la plus complète et le clair obscur créera une « réalité iconique » convaincante. Les perles et pirouettes des astragales, les ovales et les dards du kymation ionique restent blancs, comme ils le seraient dans une moulure sculptée en marbre, alors que des touches grises soulignent leurs contours et font valoir leur volume qui ressort sur le fond bleu ciel ; l'effet est si abouti qu'il faut une

¹⁹ Voir les textes des lamelles orphiques dans G. Foti, G. Pugliese Carratelli, « Un sepolcro di Hipponion e un nuovo testo orfico », *ParPas* 29 (1974) 108-26 ; M. L. West, « Zum neuen Goldblättchen aus Hipponion » *ZPE* 18 (1975) 229-36 ; G. Zuntz, « Die Goldlamelle von Hipponion », *WSt* 10 (1976) 129-51 ; S. G. Cole, « New Evidence for the Mysteries of Dionysos », *GRBS* 21 (1980) 223-38. Sur l'île Blanche, voir Eur., *Andr.* 1262.

observation très attentive pour comprendre que ces éléments ne sont pas en relief mais simplement peints.

Le décor de la frise ionique reste dans le même esprit, avec ses palmettes et fleurs de lotus alternées, motifs traditionnels de la conception décorative classique. Comme sur les moulures, la couleur est extrêmement limitée : bleu, la couleur du ciel pour le fond, blanc pour les plantes stylisées qui imitent elles aussi un relief en marbre, comme le montrent les ombres grises qui mettent en valeur les volumes en créant d'une manière assez réussie l'illusion de la troisième dimension. Les quelques touches de rouge et de vert, références discrètes à l'origine végétale des motifs, soulignent la monochromie plutôt qu'elles ne la dissipent.

Il convient de remarquer l'utilisation habile du clair-obscur ; la lumière émane d'une source imaginaire localisée à gauche de l'observateur et se répand régulièrement sur l'ensemble de l'entablement qui imite le relief. Bien que certaines feuilles des palmettes échappent au principe de la symétrie absolue et qu'elles soient moins bien dessinées que les autres, l'artiste semble contrôler efficacement les possibilités décoratives offertes par son art et le résultat emporte l'adhésion.

Même si l'éclat des couleurs, dû à leur conservation exceptionnellement bonne, étonne l'observateur actuel, l'effet chromatique global de la façade ionique de la chambre de la tombe d'Eurydice est austère et contenu et donne l'impression d'une litote classique, assez inattendue si l'on considère l'évolution du décor peint des tombes macédoniennes.

Des rappels et des images des célèbres édifices en marbre du Sud sont mobilisés pour rendre la demeure de la reine des morts. Dans la sémantique de la mort, ce décor théâtral surprenant pour nous – entre palais et temple – prend une autre dimension et la porte de l'Hadès existe comme une référence architecturale dans l'espace.

Près de celle-ci se dresse le trône splendide sur lequel on avait déposé le larnax en marbre contenant les ossements brûlés de la reine défunte (pl. 60.3). Le trône et son repose-pieds ont été fabriqués *ad hoc* dans un marbre qui a l'aspect du marbre de Paros. La chaude couleur blanche du marbre de Paros, relativement facile à sculpter, se rapproche beaucoup de la couleur de l'ivoire ; ce n'est pas par hasard si ce matériau précis a été choisi pour fabriquer, conformément à l'injonction platonicienne, un meuble en pierre, destiné à durer des siècles, tout en ayant un aspect chrysléphantin et en rappelant les meubles précieux caractéristiques du mobilier royal²⁰.

Pour atteindre cet objectif, l'artisan n'a ménagé ni son temps ni sa peine. Le marbre a pris les formes traditionnelles des meubles en bois bien plus légers, mais inhabituelles en marbre. Des reliefs décoratifs ont été sculptés aux endroits où ils se trouvent traditionnellement dans les meubles chrysléphantins. Des figures en ronde-bosse ont été introduites dans les vides de la zone des accoudoirs et du dossier, l'or et la couleur ont été requis pour rendre l'image globale plus satisfaisante, l'imitation la plus parfaite possible.

²⁰ Comme le montrent les trouvailles du groupe des reines, les klinés en bois à pieds rectangulaires, à chapiteaux à volutes et à décoration chrysléphantine, qui appartiennent typologiquement à la même catégorie de meubles que le trône de marbre monumental, font partie du mobilier du palais d'Aigai dès le troisième quart du V^e s. av. J.-C. En tant qu'exemples extrêmes de richesse, de confort et vraisemblablement de bon goût, ces meubles sont très abondants à l'époque de Philippe II – cf. les trois klinés chrysléphantines apportées dans sa tombe –, et ils ont fait partie de l'équipement domestique des Compagnons à l'époque immédiatement postérieure à l'expédition d'Alexandre le Grand.

En effet, d'après les sources et surtout d'après les fragments de klinés²¹ découverts dans la tombe de Philippe II, l'utilisation de la couleur à des fins décoratives était très fréquente pour des meubles de bois simples, mais aussi pour des meubles chryséléphantins. Dans la scène de chasse qui décore la frise intermédiaire, en retrait, de la kliné de la chambre funéraire de Philippe II, seules les parties nues des corps et les têtes des personnages qui se meuvent sur le fond d'or étaient en ivoire. Le reste du corps et les vêtements, de même que les animaux, sculptés en relief dans le bois, étaient dorés et peints.

Les pieds du trône (pl. 60.4), typiques, avec les doubles palmettes, le quadrillage d'incrustations, les chapiteaux à volutes reproduisent fidèlement la décoration de leurs prototypes, à ceci près que les feuilles des palmettes, en verre et en or sur les vrais meubles, sont ici rendues en relief doré et que, au lieu d'être en verre ou en ambre, les incrustations du quadrillage sont simplement rendues par une teinte rouge, avec une pointe de jaune, fauve, c'est-à-dire d'or.

L'or et le rouge sont utilisés sur les moulures sculptées qui imitent le bois doré, mais aussi sur les frises à reliefs qui séparent les traverses horizontales du trône et du repose-pieds (pl. 60.5). Il y a lieu de remarquer que pour le rouge écarlate éclatant que nous trouvons dans la tombe d'Eurydice, on a employé sans modération le cinabre, un pigment rare et cher. La dorure a été effectuée partout avec de fines feuilles d'or pur 24 carats. Pour la préparation de la surface dorée, on a eu recours, exactement comme sur les klinés chryséléphantines, à une fine couche d'ocre blonde, qui renforce l'éclat ; la colle utilisée semble être la gomme arabique.

Les représentations de lions et de griffons (pl. 61.1) chassant et déchirant des cervidés et d'autres bêtes constituaient un thème fort apprécié et courant sur les meubles en bois à décor chryséléphantin ; dans la tombe de Philippe II, on trouve des griffons en or sur fond rouge sur les petits côtés de la kliné de la chambre, des griffons en ivoire sur fond d'or sur la kliné de l'antichambre et des animaux en ivoire sur fond d'or sur le repose-pieds de la kliné de la chambre.

Sur les klinés en pierre des tombes macédoniennes plus récentes²², qui sont des réalisations moins coûteuses et moins élaborées, les reliefs dorés du trône funéraire d'Eurydice sont remplacés par des animaux peints en jaune et ocre sur fond rouge.

Sur le trône d'Eurydice, la confrontation traditionnelle et conventionnelle de l'or et du rouge dans les frises en retrait intermédiaires entre les traverses est variée par l'introduction d'un vert pur éclatant (malachite) pour rendre le sol et certains détails et un rose clair sur les ailes des griffons.

On est frappé par la tendance à couvrir de feuilles d'or les moulures sculptées qui encadrent les frises à reliefs figurés du repose-pieds, du siège et du dossier, un trait qui rend plus forte et plus poussée l'évocation des prototypes en bois.

L'or, le vert et le rouge brique ont servi à rendre des motifs géométriques simples et des motifs végétaux stylisés à la fois sur le repose-pieds et sur les traverses du trône. Sur celles-ci,

²¹ Voir un premier rapport sur les klinés qui furent reconstituées en 1997 dans le cadre de la collaboration de l'auteur avec le peintre Ch. Bokoros dans A. Kottaridou, in : *Βεργίνα. Η Μεγάλη Τούμπα* (Thessalonique 1994) 96-104 ; Kottaridou 1997, 129-137 ; voir en outre Kottaridou 2003, 61 avec des illustrations. L'étude des pigments utilisés et des méthodes de dorure des éléments en bois des klinés a été réalisée par Hariklia Brécoulaki.

²² Pour une présentation détaillée de ces productions, voir K. Sismanidis, *Κλίνες και κλινοειδείς κατασκευές των μακεδονικών τάφων* (Athènes 1997) 77 sqq.

entre des triangles et des étoiles, apparaissent deux figures féminines qui semblent converser, assises sur des rochers (pl. 61.2). Ces figures, situées dans une zone où sur la kliné de Philippe II apparaissent des divinités en bas relief, sont rendues essentiellement au contour et font penser plutôt à des esquisses qu'à des peintures. L'usage du clair-obscur se limite aux moulures ioniques des traverses en marbre qui font penser aux reliefs d'ivoire correspondants des klinés. Sur la traverse étroite placée sous les frises à reliefs animaliers – dans les vrais meubles cette traverse relie les pieds pour assurer leur stabilité – une fine bande d'or découpée forme une élégante guirlande à feuilles de lierre.

Sur les figures en ronde-bosse, les sphinges assises et les danseuses, qui alternent avec les petits piliers dans les deux frises qui supportent les accoudoirs et le dossier du trône (pl. 61.3), la couleur est utilisée avec beaucoup de retenue, et seulement pour souligner de manière complètement naturaliste les cheveux châtain, les traits du visage, la fine bordure du vêtement, et pour décorer de manière plus conventionnelle les ailes des sphinges. Contrairement à l'usage intensif de la couleur dans la coroplastie contemporaine²³, ici l'artiste préfère laisser la place principale au blanc noble du marbre qui rappelle l'aspect de l'ivoire, afin que les sculptures donnent l'impression d'être réalisées dans ce matériau précieux. Même dans la plastique en ivoire, les détails des cheveux et des visages étaient peints, comme en témoignent les deux têtes de la kliné du bûcher funéraire de Philippe II, qui furent brûlées et ont conservé leurs couleurs.

Enfin, il faut relever le choix du bleu foncé sur la plaque de marbre située entre les pieds du trône – qui portait en fait le poids de la masse de marbre –, pour la couvrir et donner l'impression du vide. D'après Pausanias²⁴, du bleu foncé colorait la partie correspondante du trône chryséléphantin de Zeus à Olympie, derrière les pieds du dieu. La même couleur couvrait également la surface du marbre derrière les frises de sphinges et de danseuses du dossier, mais ici l'ajout habile de quelques touches plus claires et plus foncées donne l'impression d'un rideau en tissu devant lequel se trouvent les figures.

Sur le dossier, comme dans un tableau de bois entouré par un cadre chargé, apparaissent, dans une des œuvres les mieux conservées de la peinture classique parvenue jusqu'à nous, Pluton et Perséphone sur un quadrigé en mouvement vers le spectateur.

Une frise végétale encadre le tableau. Un rinceau qui rappelle plutôt des postes qu'une plante se développe en meublant tout l'espace de la frise (pl. 61.4). Les hélices, les boutons, les fleurs, les feuilles et les tiges sont rendus en très bas relief qui se détache sur un fond bleu. La tige principale reste blanche, maintenant la référence aux originaux chryséléphantins, effet renforcé par quelques rehauts de dorure sur des fleurs et des boutons. Cependant l'emploi du jaune sur les tiges secondaires, pour créer l'impression d'un deuxième plan, et l'emploi d'un mélange de couleurs terre (rouge, ocre et vert olive) avec des dégradés, sur les feuilles, les fleurs et les tiges, constituent un pas vers une conception plus naturaliste des motifs végétaux, qui dominera plus tard, au début de l'époque hellénistique.

Si sur les éléments de la tombe présentés jusqu'ici la couleur est employée simplement avec une valeur décorative ou principalement mimétique, sur le tableau en marbre, on

²³ Voir R. A. Higgins, *Greek Terracottas* (Londres 1967) 98 et H. Zervoudaki, « Το χρώμα στην ελληνιστική κεραμική και την κοροπλαστική », in : Tiverios, Tsiafakis 2002, 223.

²⁴ Paus. 5.11.5.

rencontre enfin la couleur dans tout son potentiel de représentation, comme une peinture évoluée, capable de créer une réalité iconique par opposition à une imitation de la nature.

Sur la surface complètement polie du tableau en marbre (pl. 61.5), qui ne porte aucune trace d'autre préparation, le peintre a tracé, à l'aide de fines lignes gris noir, les contours des figures, dont il a couvert la silhouette de la couleur de base ; ensuite il a superposé des dégradés de tons qui modèlent les volumes, et les couleurs des différentes parties, qui indiquent les détails, suivant en cela une procédure encore en usage dans la peinture traditionnelle.

Les pigments utilisés sont le blanc de plomb, à savoir la céruse, différentes ocres, la sandaraque, c'est-à-dire le sulfure d'arsenic, pour le jaune, le cinabre pour le rouge, le bleu égyptien et le noir. Les pourpres éclatants et les roses des vêtements des dieux sont probablement des laques organiques.

Sous une forte lumière rasante, on distingue très nettement les touches de pinceau qui sont relativement épaisses et révèlent la manière dont l'artiste a travaillé. La couleur crée une couche épaisse sur la surface du marbre, sans pénétrer dans les pores comme on peut le constater aux endroits écaillés. Il est évident qu'une gomme organique dense a été utilisée comme liant des pigments : cire – dans ce cas, il s'agit d'une application intéressante de l'encaustique –, œuf ou gomme²⁵. De la gomme arabique a été détectée dans les analyses, mais on ne sait pas s'il s'agit du liant plutôt que d'un vernis posé sur la peinture pour accroître l'éclat de la couleur.

Pour comprendre la tonalité des couleurs et le caractère de la peinture – l'éthos pictural –, il est indispensable d'effacer par l'imagination les taches sombres dues à l'action de micro-organismes. Ici les couleurs sont employées généralement mélangées. Les volumes sont modelés par des gradations de tons, le clair obscur est obtenu par le mélange des couleurs avec le blanc et le noir.

Au cœur du tableau brillent le blanc, le violet lumineux et le rose des vêtements qui se prolonge sur l'avant du char. Les figures divines se détachent sur le bleu aveuglant d'un ciel rayonnant, tandis que les deux chevaux tout blancs qui les encadrent de leur corps ferment le cercle de la lumière (pl. 62.1). Les deux chevaux extérieurs marron clair et la bande de sol marron définissent le cadre de la scène. L'éclat des couleurs et la qualité des pigments semblent dépasser les limites traditionnelles de la tétrachromie et de l'austérité qui en résulte. Je pense qu'ici il est plus juste de s'en tenir aux catégories²⁶ platoniciennes d'ἀλουργόν, γλαυκόν, dans le sens de clair, éclatant, par opposition aux termes sombres, obscur.

La lumière qui jaillit de la couleur et illumine la surface du tableau, selon moi, n'est pas un simple choix esthétique du peintre mais revêt une valeur métaphysique²⁷ en relation étroite avec le contenu et aussi avec la fonction de cette image dans l'espace de cette tombe précise.

Pluton et Perséphone en char, ce sujet ne surprend pas dans l'art funéraire d'Aigai, quand on connaît la peinture de l'Enlèvement ; ici toutefois, il ne s'agit pas d'une narration dramatique en train de se réaliser (γίγνεσθαι), mais de la présence divine qui est (εἶναι),

²⁵ Voir I. Kakouli, A. Kottaridi, N. Minos, « Materials and Technologies of Ancient Monumental Paintings. Analysis of the Painted Throne from the Tomb of Eurydice, Vergina, Greece », in : Y. Bassakos, E. Aloupi, Y. Fakorellis (éds.), *Archaeometry Issues in Greek Prehistory and Antiquity* (Athènes 2001) 261-274.

²⁶ Pl., *Tim.* 67 c4 - 68 d7. Voir l'exégèse très satisfaisante de la doctrine platonicienne des couleurs proposée par A. Levidis, « Why did Plato not suffer of Color Blindness », in : Tiverios, Tsiafakis 2002, 9-21.

²⁷ Sur la lumière dans l'au-delà orphique, voir Plut., fr. 168 (Sandbach) et Burkert 1994, 110 sqq.

irrévocable. Le peintre veut représenter l'« épiphanie » des dieux d'en-bas ; pour ce faire, il a recours à une composition hardie et étonnante, tout-à-fait exceptionnelle, autant que je sache, même à des époques bien postérieures²⁸.

Traditionnellement, l'épiphanie divine est associée étroitement à la frontalité ; ainsi, le peintre du trône accepte cette convention ancienne en raison de sa forte signification et décide de prendre le risque de représenter le couple divin de face. Il choisit la voie la plus difficile possible : au lieu de figurer les dieux trônant – de profil, ce type est courant pour la représentation des souverains de l'Hadès à l'époque archaïque –, il préfère les montrer sur un quadrige, incorporant dans son image un motif dynamique novateur introduit dans l'iconographie de Pluton et Perséphone à l'occasion des représentations du mythe de l'Enlèvement-Mariage à la fin de l'époque classique.

Cette entreprise n'est pas du tout facile, car s'il restait fidèle à la vraisemblance, les têtes de chevaux représentés de face devaient, d'après l'échelle naturelle des tailles, cacher les dieux, devenant le centre d'intérêt aux dépens de l'effet recherché. Il décide donc de diviser les animaux en les faisant galoper par deux dans des directions opposées et encadrer le centre de gravité d'une manière tout-à-fait inhabituelle et tout-à-fait impossible.

En sacrifiant la vraisemblance, il réussit à marier les contraires, à combiner la force du galop effréné qui lance et décolle les animaux du sol avec l'immobilité majestueuse, le calme remarquable et la stabilité de la puissance divine. Les dieux de qui dépend la mort sont glorifiés et le mortel qui se trouve devant leur image ressent qu'il n'y a pas d'échappatoire.

Le nombre pair de figures de la représentation – deux divinités et quatre chevaux – favorise la symétrie. On attendrait donc que le couple divin soit placé au centre de l'image, l'axe de la composition passant entre les deux divinités. Ce n'est pas le cas. Les deux chevaux de gauche sont un peu serrés (pl. 62.2), les deux chevaux de droite plus étalés ; Pluton se tient un peu à gauche et Perséphone, qui domine, la Reine des morts, son sceptre en or caractéristique à la main, dévoile avec majesté sa face divine (pl. 62.3). Pour mettre davantage l'accent sur sa présence, le rinceau du cadre du tableau s'interrompt au-dessus de sa tête et une fleur rouge unique s'épanouit.

Devant les pieds de la Dame de l'Hadès, de la Reine des Initiés, se trouvent les ossements de la reine-prêtresse morte, devenue elle-même une offrande²⁹ aux dieux de l'au-delà à travers l'holocauste du bûcher funéraire.

Des danseuses divines tourbillonnant avec passion et des sphinges figées fixant le lointain en silence encadrent la défunte qui a connu la purification du feu ; des femmes sereines rêvent parmi les étoiles ; un peu plus bas, des fauves dévorent leurs victimes et le lierre, élément et symbole de Dionysos, déploie ses spires brillantes, expression de la vie éternelle et inaltérable.

En dehors d'un effort d'imitation parfaite d'un meuble réel, qui dicte la facture et la répartition du décor (pieds, traverses, frises de rondes bosses et en relief), et du choix de motifs purement décoratifs (volutes, quadrillage, palmettes, moulures décorées), il est

²⁸ Voir la mosaïque de l'épiphanie de Dionysos sur un char marin retrouvée dans la villa de Dion d'époque impériale, D. Pandermalis, *Δίον. Ο αρχαιολογικός χώρος και το μουσείο* (Athènes 1997) 55 sq.

²⁹ Kottaridou 2001, 369. Voir Burkert 1993, 417 sq., 190 sq. Voir aussi *Odyssée* 11.31 ; E. Rohde, *Psyche. Seelenkult und Unsterblichkeitsglaube der Griechen* (Fribourg, Leipzig 1894) 148 sq. ; J. E. Harrison, *Prolegomena to the Study of Greek Religion* (Cambridge 1922) 1-31.

évident, à mon avis, qu'une logique interne détermine et unifie le choix des sujets précis qui forment un ensemble riche de sens.

L'image des ossements de la reine, conservés dans le larnax en marbre et placés sur le trône, aux pieds de Perséphone, fait venir à l'esprit les vers gravés sur une lamelle en or de la tombe d'un Initié :

Chevreau, je suis tombé dans le lait ;
J'ai plongé dans le sein de la Déesse,
La redoutable Perséphone³⁰.

Dans le royaume d'Hadès, images et symboles prennent une autre dimension : les victimes exhalant leur dernier souffle sous les griffes des fauves, illustrant le grand mystère du démembrement du Dieu³¹, révélant le destin des mortels, les sphinges, énigmatiques δεινὰ πέλωρα, gardiens du passage mystérieux, les initiées dansant³² éternellement dans le thiasé sacré des bienheureux. Dans les bras de Perséphone, la reine qui porte le nom d'Eurydice, compagne du premier initié, Orphée, va commencer une vie comblée et sereine³³ avec les Héros-Bienheureux³⁴ dans la lumière éternelle des Champs Elysées.

Tu n'es pas mort... Tu as voyagé dans un lieu meilleur,
Dans les îles des Bienheureux tu habites et tu te réjouis
Dans les Champs Elysées tu dances et tu es heureux
Parmi les tendres fleurs loin de tous les maux
L'hiver ne t'attriste plus ni la chaleur
Ni la faim ni la soif ne te chagrinent
Et tu ne désires plus la vie des hommes
Sans défaut tu vis près de la lumière éclatante de l'Olympe³⁵.

Au milieu du IV^e s. av. J.-C., les idées de Platon et les croyances des initiés de Bacchos, d'Orphée³⁶ et de Pythagore qui promettent aux élus une nouvelle vie, meilleure, au-delà de la mort ont des adeptes fervents en Macédoine et même dans le palais³⁷. Alors que la pieuse

³⁰ G. Zuntz, *Persephone* (Oxford 1971) A1, A4.

³¹ Dionysos Zagreus qui est démembré par les Titans est le fils de Perséphone et le maître des mystères.

³² Voir Pl., *Phdr.* 250 b-c.

³³ La connaissance qui triomphe de la mort est le don précieux de la déesse aux initiés de ses mystères : *Hymne hom. à Déméter* 280-2 ; Pind., fr. 137a ; Soph., fr. 837 (Pearson-Radt), de *Triptolemos* ; Isocr., *Pan.* 28.

³⁴ Sur la question de l'héroïsation à la cour macédonienne à l'époque de Philippe II, voir Kottaridou 2001, 366 sq. Voir également W. W. Tarn, *Alexander the Great*, vol. II (Cambridge 1948) 347-374 ; E. Badian, « The Deification of Alexander the Great », in : H. J. Dell (éd.), *Ancient Macedonian Studies in Honor of Charles F. Edson* (Thessalonique 1981) 27-71 ; A. B. Bosworth, *Conquest and Empire. The Reign of Alexander the Great* (Cambridge 1988) 278-290 ; A. Stewart, *Faces of Power. Alexander's Image and Hellenistic Politics* (Berkeley et Oxford 1993) 95-102 avec bibl.

³⁵ W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften I. Die Grabepigramme* (Berlin 1955) n° 1830.

³⁶ Sur les mystères, voir Burkert 1994 avec une bibliographie détaillée et les sources, et Burkert 1993, 285 sq.

³⁷ Les liens de Platon avec la cour macédonienne étaient si étroits que le philosophe a tenté d'appliquer sa conception du chef éclairé en prenant en charge indirectement l'éducation de Perdicas III, frère aîné de Philippe II ; dans ce but il envoya en Macédoine son élève Euphraios qui est devenu le maître et le mentor du jeune roi. Ces liens, le neveu de Platon Speusippos les confirme dans sa lettre à Philippe II. Voir Speusippe, *Epist. Socrat.* 30.12 (R. Herscher, *Epistologr. Graeci*). Voir en outre Pl., *Gorg.* 471 a-d ; voir G. T. Griffith, in N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *A History of Macedonia II* (Cambridge 1979) 203, 205-7. Il convient aussi de noter que d'après Diod. 16.2, Philippe II, lorsqu'il était otage à Thèbes, a lui-même adopté les idées des Pythagoriciens. De la diffusion des croyances orphiques au sein de l'aristocratie macédonienne témoigne aussi le célèbre papyrus de Dervéni. Voir

Eurydice a comblé d'offrandes les sanctuaires d'Aigai, en qualité de première prêtresse, son nom révèle son lien avec les adeptes de l'orphisme. Ayant atteint un âge avancé et attendant la mort qui devait la conduire au monde des Bienheureux, il n'est pas exclu que la reine ait elle-même veillé à la construction de sa tombe, en appliquant concrètement des idées et des croyances qui ont laissé leur empreinte sur le monument et son décor ; ce n'est pas du tout un hasard si l'on trouve précisément ici une première expression, très complète, de la thématique qui va caractériser l'art funéraire des Macédoniens à l'époque classique tardive et au début de l'époque hellénistique.

Texte traduit par Katérina Chryssanthaki-Nagle et Yvette Morizot

Abréviations bibliographiques

- Αλέξανδρος ο Μέγας 1999 = Αλέξανδρος ο Μέγας από τη Μακεδονία στην Οικουμένη, Πρακτικά Συμποσίου, Βέροια 27-31/5/1998 (Véria 1999).
- Burkert 1993 = W. Burkert, *Αρχαία ελληνική θρησκεία. Αρχαϊκή και Κλασική εποχή* (trad. gr., Athènes 1993).
- Burkert 1994 = W. Burkert, *Μυσηριακές λατρείες της αρχαιότητας* (trad. gr., Athènes 1994).
- Kottaridou 1989 = A. Kottaridou, « Βεργίνα 1989. Ανασκαφή στο νεκροταφείο στα ΒΔ της αρχαίας πόλης », *AEMTh* 3 (1989) 1-11.
- Kottaridou 1996 = A. Kottaridou, « Βεργίνα 1997 », *AEMTh* 10A (1996) 79-92.
- Kottaridou 1997 = A. Kottaridou, « Το αρχαιολογικό έργο της ΙΖ' ΕΠΚΑ στη Βεργίνα. Το ιστορικό της έκθεσης των θησαυρών των βασιλικών τάφων », *AEMTh* 11 (1997) 129-137.
- Kottaridou 2001 = A. Kottaridou, « Το έθιμο της καύσης και οι Μακεδόνες », in : N. Chr. Stampolides (éd.), *Καύσεις στην Ελλάδα από την εποχή του χαλκού ως την πρώιμη εποχή του σιδήρου*, Πρακτικά Συμποσίου, Ρόδος 29/4- 2/5/1999 (Athènes 2001) 359-371.
- Kottaridou 2003 = A. Kottaridou, *Το Μουσείο των βασιλικών τάφων των Αιγών* (Vergina 2003).
- Kottaridou 2004a = A. Kottaridou, « The Lady of Aigai », in : D. Pandermalis et al. (éds.), *Alexander the Great. Treasures from an Epic Era of Hellenism* (New York 2004) 107-111 et 139-147.
- Kottaridou 2004b = A. Kottaridou, « Αιγαί, η πρώτη πόλη των Μακεδόνων », in : Γνωριμία με τη γη του Αλεξάνδρου. Η περίπτωση του Νομού Ημαθίας (Ιστορία - Αρχαιολογία). Πρακτικά Επιστημονικής Διημερίδας, 7-8 Ιουνίου 2003 (Thessalonique 2004) 81-102.
- Saatsoglou-Paliadéli 1996 = Chr. Saatsoglou-Paliadéli, « Το ιερό της Εύκλειας στη Βεργίνα », *AEMTh* 10A (1996) 55-68.
- Tiverios, Tsiafakis 2002 = M. A. Tiverios, D. S. Tsiafakis (éds.), *Color in Ancient Greece. The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture 700-31 BC* (Thessalonique 2002).

S. Kapsoménos, « Ο Ορφικός πάπυρος του Δερβενιού », *ArchDelt* 19 (1964) *Mel.* 17-25 ; *id.*, « The Orphic Papyrus Roll of Thessaloniki », *BASP* 2 (1966) 3 sq. ; R. Merkelbach, « Der orphische Papyrus von Derveni », *ZPE* 1 (1967) 21 sq. ; W. Burkert, « Orpheus und die Vorsokratiker, Bemerkungen zum Derveni-Papyrus und zur pythagoreische Zahlenlehre », *AuA* 14 (1968) 93-114 ; *id.*, « Der Autor von Derveni : Stesimbrotos *Περί Τελετών* ? », *ZPE* 62 (1986) 1-5.

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Colour and meaning: the use of colour in the tomb of queen Eurydice

The tomb of Eurydice at Aigai belongs to a group of tombs of various types that are dated between 540-530 and 350-325 BC and are attributed to queens who performed particular sacred duties. This tomb is dated a little before 340 and presents some peculiarities that allude to monumental cist-graves. It could be the earliest known Macedonian tomb. It is, in any case, the largest of its kind and its refined luxury is obvious notwithstanding its looting. The use of colour is explicit in an artistic perspective and vests the monument with a funerary, predominantly orphic significance. The pigments and the methods of the colour's use are under study. In the interior of the monument the blue sky of the false roof and the porphyry colour of the textiles are contrasted by the white and perfectly smoothed stucco that covers the walls and the vault, and recalls the marble and the underworld. The imitation is perfect on the Ionic façade of the chamber. The colour serves the traditional decorative effects, as the interplay of blue and red on the simple motifs, and the illusionistic effects, as in the case of the relief or the diffusion of light from an imaginary source onto the epistyle. The overall coloristic effect of the decoration alludes to marble architecture, indicates the habitation of the queen of the underworld and Hades' gates and remains austere. The painted decoration of the marble throne and the footstool imitate in their material the shape and decoration of gold and ivory furniture, that we now know better from the klinai of Philip's tomb. The painting on the back of the throne is framed by a vegetal decoration with naturalistic elements that will be developed later. Here the painting overcomes its mimetic function in order to render an imaginary reality and bring together Hades and Persephone on their chariot. In front of this scene –so expressive for its synthesis (choice and adaptation of frontality, deviation from symmetry in favor of Persephone) and the use of colour (illumination of the center)– laid the larnax with the remains of the queen.

Χρώμα και νόημα: ή χρήση του χρώματος στον τάφο της βασίλισσας Εύρυδικής

Ο τάφος της Εύρυδικής στις Αίγες ανήκει σε ομάδα τάφων διαφόρων τύπων που χρονολογούνται μεταξύ του 540-530 και 350-325 π.Χ. και αποδίδονται σε βασίλισσες οι οποίες άσκησαν ιδιαίτερα ιερατικά καθήκοντα. Ο τάφος αυτός χρονολογείται λίγο πριν από το 340 και παρουσιάζει ιδιαιτερότητες που παραπέμπουν σε μνημειώδεις κιβωτιόσχημους τάφους, θά μπορούσε δέ να είναι ο αρχαιότερος γνωστός μακεδονικός τάφος. Είναι όπωσδήποτε ο μεγαλύτερος και ή έκλεπτυσμένη πολυτέλειά του είναι προφανής παρά την σύλησή του. Η χρήση του χρώματος, του όποιου οι πρώτες ύλες και οι μέθοδοι χρήσεως έχουν τύχει έπιστημονικής μελέτης, τίθεται στην ύπηρεσία της καλλιτεχνικής έκφράσεως και περιβάλλεται έπιτάφιο νόημα όρφικής έμπνεύσεως. Στο έσωτερικό του κτίσματος ό γαλανός ούρανός της ψευδοροφής και τό πορφυρό χρώμα των ύφασμάτων αντίτίθεται στο λευκό του άψογα λειασμένου έπιχρίσματος, που καλύπτει πλήρως τους τοίχους και την καμάρα και άνακαλεί τό μάρμαρο

καὶ τὸν κόσμον τῶν νεκρῶν. Ἡ ἀπομίμηση εἶναι τέλεια στὴν ἰωνικὴ πρόσοψη ποὺ παραστάνεται στὸ βάθος τοῦ θαλάμου. Τὸ χρῶμα εἶναι στὴν ὑπηρεσία τῆς δημιουργίας τῶν παραδοσιακῶν διακοσμητικῶν θελγήτρων, ὅπως ἡ ἐναλλαγὴ τοῦ κυανοῦ καὶ τοῦ ἐρυθροῦ στὰ ἀπλὰ θέματα καὶ γιὰ τὴν δημιουργία ἀπατηλῶν ψευδαισθήσεων, ὅπως τοῦ ἀναγλύφου ἢ τῆς διαχύσεως τοῦ φωτὸς ἀπὸ φανταστικὴ πηγὴ στὸ ἐπιστύλιο. Ἐν τούτοις ἡ συνολικὴ χρωματικὴ ἐντύπωση τοῦ διακόσμου, ποὺ ἀνακαλεῖ τὴν ἀρχιτεκτονικὴ τοῦ μαρμάρου καὶ δηλώνει τὴν κατοικία τῆς βασίλισσας τοῦ κάτω κόσμου καὶ τὴν πύλη τοῦ Ἄδη, παραμένει αὐστηρή. Χάρις στὸν γραπτὸ διάκοσμο ὁ μαρμάρινος θρόνος καὶ ὁ θρήνυς (ὑποπόδιον) ἀπομιμοῦνται ὡς πρὸς τὸ ὑλικὸ κατασκευῆς τους, τὸ σχῆμα καὶ τὸν διάκοσμο τὰ χρυσελεφάντινα ἔπιπλα, τὰ ὁποῖα γνωρίζομε τώρα καλλίτερα χάρις στὶς κλίνες τοῦ τάφου τοῦ Φιλίππου. Στὸν πίνακα τοῦ ἐρεισινώτου, ποὺ πλαισιώνεται ἀπὸ φυτικὸ διάζωμα, στὸ ὁποῖο ἐκδηλώνεται νατουραλισμὸς προορισμένος νὰ ἀναπτυχθεῖ μεταγενέστερα, ἡ ζωγραφικὴ ὑπερβαίνει τὴν μιμητικὴ λειτουργία της γιὰ νὰ δημιουργήσῃ μίαν φανταστικὴ πραγματικότητα καὶ νὰ φέρῃ παρόντες τὸν Ἄδη καὶ τὴν Περσεφόνη ἐπάνω στὸ ἄρμα τους. Ἐμπρὸς σ' αὐτὴν τὴν σκηνή, ἐκφραστικὴ ὡς πρὸς τὴν σύνθεση (ἐπιλογή καὶ προσαρμογὴ τῆς μετωπικότητος, παρέκκλιση ἀπὸ τὴν συμμετρία πρὸς ὄφελος τῆς Περσεφόνης) καὶ τὴν χρῆση τοῦ χρώματος (φωτισμὸς τοῦ κέντρου), ἀπέκειτο ἡ λάρναξ ποὺ περιεῖχε τὰ ὄσῳ τῆς βασίλισσας.

Les nécropoles de la Pérée thasienne : Oisymè et Galepsos*

(pl. 23–27)

Chaïdo Koukouli–Chrysanthaki

Durant la période qui s'étend de la deuxième moitié du VII^e à la fin du VI^e siècle, Thasos a fondé un certain nombre de colonies et de comptoirs sur le littoral thrace de la mer Egée, juste en face de l'île, entre les fleuves Strymon et Nestos¹. Cet état colonial thasien est désigné dans les sources antiques comme [Θασίων] ἤπειρος² (pl. 23.1). Dans la partie Est de celui-ci, l'ancienne Néapolis et les *emporia* thasiens ont exploité les riches mines d'or et d'argent de la montagne avoisinante. Parmi les petites colonies thasiennes de cette région, on recherche les sites de Pistyros³, cité par Hérodote⁴, et de Skapté Hylé, célèbre pour ses mines d'or⁵. Vers la première moitié du IV^e siècle, les Thasiens ont pu s'installer dans l'arrière-pays du mont Pangée en fondant, en 360, la colonie de Krénidès qui, quatre ans plus tard, va passer sous le contrôle de Philippe II et changer de nom, en devenant la cité de Philippes⁶. Dans la partie Ouest du continent, les Thasiens ont fondé Oisymè et Galepsos, colonies qui étaient dépendantes de la production agricole de la région et des rapports commerciaux avec l'arrière-pays thrace. Mis à part Néapolis, qui deviendra dès la fin du VI^e siècle une cité indépendante⁷, les colonies thasiennes sont restées dépendantes de leur métropole⁸.

* Sauf indication contraire, les dates sont avant J.-C.

¹ Collart 1937, 72-101 ; Pouilloux 1954, 32-34 ; Lazaridis 1971, 36-44, 51-52 ; Koukouli-Chrysanthaki 1980, 309-325.

² Collart 1937, 72-101 ; Picard 1994, 459-474.

³ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ειδήσεις ἐκ τῆς Θασίων Ἠπειρῶ », *AAA* 6 (1973) 230-240.

⁴ Hdt. 8.109. L'identification proposée du site fortifié avec Pistyros d'Hérodote n'est pas assurée. Or Pistyros de la Pérée thasienne ne doit pas être sans rapport avec l'apparition de l'autre *emporion* grec Pistyros, à l'intérieur de la Thrace où les Thasiens ont joué un rôle important.

⁵ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Τα μέταλλα της θασιακῆς περαίας », in : *Mneme Lazaridis*, 493-533.

⁶ Collart 1937, 133-160 ; F. Salviat, « La lettre XI de Platon, Léodamas de Thasos, Kallistratos d'Athènes et la fondation de Krénidès », *Etudes Classiques* II, *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix* 43 (1967) 43-56 ; Papazoglou 1988, 405-413 ; M. Hatzopoulos, « Décret pour un bienfaiteur de la cité de Philippes », *BCH* 117 (1993) 315-326 ; Picard 1994, 461.

⁷ M. Oikonomidou, « Αρχαϊκός θησαυρός νομισμάτων από το Ποντολίβαδο », in : *Mneme Lazaridis* 533-540 ; O. Picard, « Thasos et Néapolis », in : *Mneme Lazaridis*, 541-548.

⁸ Picard 1994, 461-473.

Des prospections et un nombre limité de campagnes de fouilles ont eu lieu à l'intérieur de l'enceinte⁹ et dans les nécropoles d'Oisymè et de Galepsos.

Le site d'Oisymè a été localisé sur le sommet de la colline¹⁰ qui se dresse au-dessus de la baie d'Eleuthérai, près du château-fort byzantin d'Anaktoroupolis¹¹ (pl. 24.1). Deux murailles entourent la ville basse et l'acropole (pl. 23.2, 24.2). Sur cette acropole, les fouilles¹² ont mis au jour une documentation archéologique attestant que la colline a été habitée depuis l'Age de Fer Ancien¹³, et que la fondation de la colonie remonte à la seconde moitié du VII^e siècle¹⁴. Un sanctuaire, dédié probablement à Athéna, a été également fouillé. Sa fondation remonte aux premières années de la vie de la colonie (pl. 23.3, 24.3)¹⁵ et sa fonction s'est perpétuée aux époques archaïque¹⁶, classique¹⁷, hellénistique¹⁸ et romaine¹⁹. La colline d'Oisymè continuera d'être habitée à l'époque paléochrétienne jusqu'au début de la période byzantine²⁰, au moment de la fondation d'Anaktoroupolis sur la colline lui faisant face²¹.

En 1964, une nécropole étendue a été localisée au Sud du site fortifié, sur la plage sablonneuse (pl. 23.2). Durant cette première campagne des fouilles, dirigée par l'épimélète des antiquités de l'époque, Eu. Giouri, une surface de 4.000 m² a été fouillée²² (pl. 24.4). En 1968²³, nous avons continué, Eu. Giouri et moi-même, la recherche sur une surface de 500 m². Des recherches supplémentaires, sous forme de fouilles de sauvetage, ont été réalisées dans les années suivantes par l'Ephorie des Antiquités de Kavala²⁴.

Les fouilles de la nécropole d'Oisymè ont mis au jour des tombes qui peuvent être datées de la deuxième moitié du VII^e siècle²⁵ pour les plus anciennes, comme la crémation secondaire dans une amphore cycladique (pl. 24.5-6), et de l'époque paléochrétienne, pour

⁹ Koukouli-Chrysanthaki 1980, 309-325.

¹⁰ Les premiers à proposer l'identification du site avec l'ancienne Oisymè ont été L. Heuzey et H. Daumet, *Mission archéologique de Macédoine* (Paris 1876) 32, d'après une scolie byzantine de la *Géographie* de Ptolémée : Ptol., *Géog.* 3.12.7, éd. C. Müller 496. Cette attribution n'a pas été confirmée par des témoignages épigraphiques, mais elle n'a pas été mise en doute jusqu'à maintenant ; Collart 1937, 85 ; Bakalakis 1938, 98-101 ; Lazaridis 1971, 36-37, fig. 66-67 ; Papazoglou 1988, 400-402.

¹¹ Kakouris 1980, 249-262 ; Papazoglou 1988, 402 a proposé qu'il s'agisse de deux villes : 'Αλεκτρούπολις et 'Ανακτορόπολις.

¹² Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990.

¹³ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 374-375, fig. 34-35 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 492-493, fig. 23-24.

¹⁴ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 369, fig. 13 ; voir les figurines archaïques de Thasos : N. Weill, *La plastique archaïque de Thasos* (« Etudes Thasiennes » XI ; Athènes 1985) 71-73 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 492, fig. 16-17.

¹⁵ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 363-388 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 487-502.

¹⁶ Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 492, 500, fig. 18-19.

¹⁷ Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 497, fig. 8.

¹⁸ Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 497, fig. 6-8.

¹⁹ Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 498, fig. 9-10.

²⁰ Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 491, 498, fig. 11-13.

²¹ Kakouris 1980, 249-262 ; I. Kakouris, « Βυζαντινά κιονόκρανα από την Ανακτορούπολη », *Μακεδονικά* 16 (1976) 215-234.

²² Giouri 1965, 447-451.

²³ Giouri, Koukouli 1969, 349-351.

²⁴ L. Kranioti, *ArchDelt* 45 (1990) Chron. 375.

²⁵ *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 246, n° 186 ; voir les vases cycladiques, Ph. Zaphiropoulou, *Προβλήματα της μηλιακής αγγειογραφίας* (Athènes 1985) 11-90.

les plus récentes, comme l'inhumation de la tombe à ciste qui contenait un petit trésor de minimi²⁶.

Le site de Galepsos est localisé à l'extrémité Ouest de la Pérée thasienne, près de l'embouchure du fleuve Strymon²⁷ (pl. 23.1), sur une colline où subsistent les ruines de la muraille de la ville. Les nécropoles ont été localisées sur les collines au Nord de la cité fortifiée et sur la colline au Sud du site, près de la mer²⁸ (pl. 23.4).

Les activités clandestines, les quelques fouilles de l'Ephorie des Antiquités de Kavala et les trouvailles fortuites ont mis au jour, dans la nécropole Nord, des tombes datant de l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine²⁹. La construction de la route moderne Egnatia, qui devait traverser la région près du littoral, a nécessité la réalisation de fouilles dans la nécropole Sud³⁰. Dans la partie fouillée de la colline, des tombes datant du VI^e et du V^e siècle ont été mises au jour.

Organisation des nécropoles

Les interventions antiques et modernes rendent difficile la compréhension des phases successives de l'organisation des nécropoles des colonies thasiennes ainsi que de celles de Thasos³¹. Le développement de la nécropole d'Oisymè le long de la côte, à l'Ouest de la baie d'Eleuthérai, représente une décision des colons qui souhaitaient ne pas perdre des terres susceptibles d'être cultivées. Ils se protégeaient également des dangers pouvant venir de l'arrière-pays thrace avec l'installation de la nécropole au Nord de la colline du site (pl. 23.2). Le choix des côtes sablonneuses pour l'ensevelissement des morts est une pratique très répandue chez les premiers colons des colonies grecques du littoral thrace de la mer Egée. Les plus anciennes nécropoles de Mendè³², d'Acanthe³³ ou d'Abdère³⁴ sont également situées sur la côte, pas très loin des premières installations des colons.

Par analogie avec les nécropoles citées au-dessus, une localisation peut être proposée pour la nécropole du VII^e siècle de Thasos. Sur cette nécropole, nous ne disposons pas d'indices

²⁶ Les 4 minimi du V^e siècle après J.-C. de la tombe 32 des fouilles de 1964, identifiés par V. Poulios (Musée de Kavala N 652), ont été auparavant considérés comme des oboles dans le rapport de Giouri 1965, 449. Un nombre de tombes à ciste maçonnées de l'époque paléochrétienne ont été fouillées par L. Kranioti en 1990 et quelques tombes dispersées à inhumations multiples ont été mises au jour entre 1976 et 1990. Lors de la construction du fort byzantin d'Αλεκτρούπολις-Ανακτορούπολις (Kakouris 1980), le cimetière a été transféré vers l'Est dans la région du fort, comme l'attestent sept tombes à ciste de l'époque byzantine, Ch. Koukouli, *ArchDelt* 23 (1968) *Chron.* 356.

²⁷ Perdrizet 1894, 440 ; Ch. Picard, Ch. Avezou, *CRAI* (1913) 696 ; Collart 1937, 78-81 ; Mylonas, Bakalakis 1938, 53-59 ; Papazoglou 1988, 398-399.

²⁸ Lazaridis 1971, 37, fig. 94-95.

²⁹ Mylonas, Bakalakis 1938, 58 ; Lazaridis 1960, 218 : 16 tombes : à ciste, à fosse, pitthoi avec des crémations, sarcophages en terre cuite.

³⁰ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 525-527. L'axe de la route moderne a été modifié.

³¹ Pour l'organisation des nécropoles, R. Chapman, I. Kinnes, K. Randsborg (éds.), *The Archaeology of Death* (Cambridge 1981) ; I. Morris, *Burial and Ancient Society* (Cambridge 1987).

³² I. Vokotospoulou, « Ανασκαφή Μένδης », *AEMTh* 3 (1989) 414-415.

³³ E. Trakosopoulou-Salakidou, « Άκανθος, αρχαία πόλη και νεκροταφείο », *AEMTh* 1 (1987) 296-304 ; Kaltsas 1998, 289-303.

³⁴ Skarlatidou 2000 ; Skarlatidou 1985, 99-108 ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « The Cemeteries of Abdera », in : J. de la Genière (éd.), *Nécropoles et sociétés antiques. Grèce, Italie, Languedoc. Actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III. Lille, 2-3 décembre 1991 (Cahiers du Centre Jean Bérard 18 ; Naples 1994) 33-46.*

certaines³⁵. Cependant il est possible de rechercher l'emplacement de la nécropole archaïque de Thasos sur la côte sablonneuse au pied « de l'échine d'un âne avec sa couronne de bois sauvages »³⁶. La mise au jour d'une porte de la muraille de la cité archaïque sous le passage des Théores³⁷ justifie la recherche de la nécropole archaïque dans la région de l'*agora*, là où le cénotaphe de Glaukos pourrait avoir eu sa place³⁸. Les tombes à ciste de la fin du VI^e siècle retrouvées dans la région du rempart méridional³⁹, contenant des tessons de vases et de pithoi de l'époque archaïque⁴⁰, peuvent orienter la recherche d'une première nécropole dans cette région sablonneuse, qui devait faire partie de la ligne côtière. Le prolongement de la muraille de la ville vers la fin du VI^e et le début du V^e siècle oblige les nécropoles à se développer en dehors des murailles. Au V^e siècle, l'organisation des nécropoles de Thasos est dépendante de principaux axes routiers qui lient la cité avec l'intérieur de l'île⁴¹.

Une organisation analogue des nécropoles, attachées au réseau routier, est attestée pour Galepos (pl. 23.4). La nécropole Nord se déploie des deux côtés de la route antique qui mettait en communication la cité fortifiée avec l'intérieur du pays. La nécropole Sud est installée sur une colline située sur la route qui menait de l'acropole au port de la colonie. Ce port doit être localisé au Sud-Ouest de la colline sous des remblais des torrents qui ont comblé l'ancienne côte.

La disposition des nécropoles le long des anciennes routes, connue par les cités de la Grèce du Sud, s'observe dans d'autres colonies grecques du Nord de la Mer Egée. Les nécropoles d'Argilos⁴², colonie d'Andros fondée sur la rive droite de Strymon, encadrent la route nationale moderne Kavala-Thessalonique qui suit l'axe de la route antique connue comme la voie de Xerxès⁴³. La nécropole de Tragilos, colonie grecque fondée dans l'intérieur de la Bisaltie, se développe le long des voies anciennes qui conduisaient vers la ville⁴⁴. La

³⁵ Les seules traces des tombes avec des offrandes funéraires de la fin du VII^e et du début du VI^e siècle proviennent de la région de Skala Sotiros ; il s'agit d'un pithos qui a probablement servi de tombe pour un enfant. Parmi les vases déposés dans le pithos figure un alabastré corinthien ancien de la fin du VII^e siècle, Koukouli-Chrysanthaki 1972, 520, pl. 450a-d.

³⁶ Archil., fr. 17 (CUF, éd. F. Lasserre, A. Bonnard).

³⁷ F. Blondé, D. Mulliez, A. Muller, « Θάσος : Η περιοχή της Διόδου των Θεωρών και οι προγενέστερες φάσεις της », *AEMTh* 10 (1996) 813-823 ; F. Blondé, D. Mulliez, A. Muller, « Thasos : de la ville d'Archiloque à la ville de Théagènes. Questions de topographie et d'urbanisme à l'époque archaïque », *AEMTh* 13 (1999) 49-62.

³⁸ Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 769-794.

³⁹ Koukouli-Chrysanthaki 1979, 75-106.

⁴⁰ Tessons des vases cycladiques, Koukouli-Chrysanthaki 1979, fig. 12 ; voir les fragments des pithoi du VII^e siècle avec une décoration incisée, retrouvés dans les couches les plus profondes du terrain voisin : P. Malama, Th. Salonidis, « Ελληνιστική οικία στον Λιμένα Θάσου », *AEMTh* 6 (1992) 609.

⁴¹ Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 770-774, pl. 1-2.

⁴² L. Parlama, *ArchDelt* 29 (1973-1974) *Chron.* 787-788 ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 32 (1977) *Chron.* 252-253 ; Koukouli-Chrysanthaki 1978, 296-297 ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 35 (1980) *Chron.* 424 ; Gramménos, Tivérios 1984, 1-47 ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 41 (1986) *Chron.* 177-178 ; S. Samartzidou, *ArchDelt* 42 (1987) *Chron.* 448 ; J. Perreault, Z. Bonias, « Nouvelles recherches archéologiques sur le site d'Argilos », in : *Οι Σέρρες και η περιοχή τους από την αρχαία στη μεταβυζαντινή κοινωνία. Πρακτικά Διεθνούς Συνεδρίου Σερρών, Σέρρες 29 Σεπτεμβρίου-3 Οκτωβρίου 1993* (Serrès 1998) 37-48.

⁴³ Hdt. 8.115.

⁴⁴ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ανασκαφές στην αρχαία Τράγιο », in : *Ancient Macedonia III* (Thessalonique 1983) 123-146 fig. 3, I, II, IV ; Koukouli-Chrysanthaki 1978, 297-299 ; Koukouli-Chrysanthaki, Samartzidou 1985, 270-271 ; M. Nikolaïdou-Patéra, « Ανασκαφικές έρευνες στις αρχαίες πόλεις Τράγιο και Φάγηρα », *AEMTh* 3 (1983) 483-488.

nécropole Sud-Est d'Amphipolis est localisée sur les deux côtés de la route moderne qui suit le tracé de l'ancienne voie reliant Amphipolis à son port, Eion⁴⁵.

Dans les nécropoles des cités de la Pérée thasienne, il n'a pas été possible de repérer des périboles bien délimités, alors que des périboles du VI^e siècle ont été retrouvés dans la nécropole de Tragilos⁴⁶ et, dans la nécropole Sud de Thasos, des périboles du IV^e siècle⁴⁷.

A Oisymè, les limites des tumuli ou des enclos familiaux ne peuvent pas être reconnues à cause du sol sableux. Cependant, la concentration d'urnes cinéraires ou d'enchytrismes auprès des tombes à ciste ou des larnax avec des inhumations d'adultes est représentative de l'organisation des tombes, soit selon un groupement dans des périboles ou des tumuli, soit selon une disposition horizontale comme celle de la nécropole d'Hagia Paraskevi⁴⁸. La présence de vases entiers ou fragmentaires témoigne des nettoyages et des réaménagements du site de la nécropole (pl. 25.1). A Galepsos, nous avons mis au jour des espaces présentant une concentration de tombes et d'autres espaces qui sont vides (pl. 25.2). Néanmoins, en raison de la faible surface fouillée et des destructions provoquées par les activités clandestines, il n'était pas possible de localiser avec certitude les limites des tumuli.

L'absence d'une étude paléo-anthropologique sur les nécropoles d'Oisymè et de Galepsos⁴⁹ et l'étendue restreinte des fouilles ne permettent pas de mettre en relation la pratique funéraire et l'organisation de ces nécropoles ni avec les familles des colons ni avec le sexe ou l'âge des défunts⁵⁰. Bien qu'en l'absence de restes osseux, la distinction entre les crémations secondaires des urnes cinéraires et les inhumations d'enfants dans des vases ou des pithoi ne soit pas certaine, l'étude du matériel des fouilles d'Oisymè et de Galepsos montre qu'une grande partie des tombes auparavant considérées comme des crémations doivent être des inhumations enfantines.

Le pourcentage extrêmement important d'enchytrismes d'enfants à Oisymè peut être interprété comme le signe d'une distribution spéciale des sépultures enfantines dans l'espace de la nécropole, comme cela a été noté pour Mendè et Abdère⁵¹. Or, étant donné qu'à Oisymè, les fouilles n'ont pas mis au jour un grand nombre de tombes d'adultes datant de la même période, nous ne pouvons actuellement attribuer cette concentration de tombes d'Oisymè à un taux élevé de mortalité infantine⁵² ou à une organisation particulière de

⁴⁵ M. Nikolaïdou-Patéra, « Από τη νεκρόπολη της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 6 (1992) 549 ; P. Malama, « Νεότερα στοιχεία από το ανατολικό νεκροταφείο της αρχαίας Αμφίπολης στα πλαίσια του έργου Διαπλάτυνση του δρόμου Αμφίπολης-Μεσολακκιάς », *AEMTh* 14 (2000) 55 ; *ead.* « Νεότερα στοιχεία από το ανατολικό νεκροταφείο της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 15 (2001) 111.

⁴⁶ Koukouli-Chrysanthaki, Samartzidou 1985, 270-271 fig. 115 b-c ; voir le péribole de la nécropole d'Argilos, Gramménos, Tivérios 1984, 42A. Pour des périboles de la Grèce du Sud : Kurtz, Boardman 1971, 56, 69, 106-107.

⁴⁷ Nécropole du terrain Soutlou : Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 775, pl. 2.

⁴⁸ Sismanidis 1978, 789, 891, pl. 165. Le site de cette importante nécropole a été identifié comme Dikaia, la colonie d'Érétie en Chalcidique : E. Voutiras, K. Sismanidis, « Δικαιοπολιτών συναλλαγαι : Νέα επιγραφή από τη Δίκαια, αποικία της Ερέτριας », in : *Ancient Macedonia VII*, Thessalonique 15-18 octobre 2002 (sous presse).

⁴⁹ Le rassemblement du matériel paléo-anthropologique a été sélectif lors des fouilles de ces deux nécropoles.

⁵⁰ Houby-Nielsen 1995, 130-191.

⁵¹ Voir les enchytrismes d'enfants des nécropoles d'Abdère : Skarlatidou 1985, 99-108 ; Skarlatidou 2000 ; voir dans ce volume les articles de D. Kallintzi et I. Papaikonou ; I. Vokotopoulou, S. Moschonisioti, « Το παράλιο νεκροταφείο της Μένδης », *AEMTh* 4 (1990) 411 ; pour la disposition des tombes enfantines dans les nécropoles : Mylonas 1975, B, 279-282.

⁵² Pour le pourcentage des tombes d'enfants : Sabétaï 2000, 494-531 avec la bibliographie sur le problème de l'organisation spatiale des nécropoles anciennes ; Houby-Nielsen 1995, 146-151 pour les renseignements apportés

l'espace de la nécropole⁵³. A Galepsos, une concentration analogue de tombes enfantines n'a pas été signalée. Comme dans d'autres nécropoles de la Grèce du Nord⁵⁴, ces tombes sont dispersées parmi les tombes des adultes⁵⁵.

Rites funéraires et mobilier funéraire

Comme dans le reste du monde grec, les pratiques de l'inhumation et de la crémation coexistent à Oisymè et à Galepsos. Il est clair qu'au début, les pratiques funéraires adoptées dans ces nécropoles sont les mêmes qu'à Thasos. Les documents épigraphiques de Thasos nous informent que la cité intervenait dans l'organisation des pratiques funéraires et contrôlait leur bon déroulement par des magistrats spéciaux⁵⁶. Cette législation thasienne autour des pratiques funéraires a dû être la même pour Galepsos et Oisymè, administrativement dépendantes de leur métropole⁵⁷.

A Oisymè, la crémation est utilisée du VII^e à la fin du V^e siècle, selon un pourcentage moins élevé que celui indiqué dans les premiers rapports de fouilles⁵⁸. La nécropole d'Oisymè a donné des exemples de crémations secondaires. Des vases de luxe ont servi d'urnes cinéraires⁵⁹ (pl. 25.1, 3, 4) ; leur qualité renvoie aux vases cinéraires du V^e et du IV^e siècle utilisés dans les nécropoles de Thasos⁶⁰. Après la procédure de la crémation, qui n'avait pas lieu à l'endroit de l'enterrement, les urnes cinéraires (amphores, hydries, chaudrons, pitthoi,

par les tombes des enfants sur les questions démographiques et l'organisation de la société athénienne lors de la période archaïque et classique.

⁵³ Houby-Nielsen 1995, 129-191.

⁵⁴ Voir les nécropoles de Thasos, Tragilos, Hagia Paraskevi, Acanthe.

⁵⁵ Voir la larnax en terre cuite d'un enfant avec une décoration en relief, retrouvée entre des tombes d'adultes et deux inhumations-enchytrismes dans des amphores de transport utilisées : Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527.

⁵⁶ Pouilloux 1954, 371-380, n° 141.

⁵⁷ F. Salviat, « Le vin de Thasos, amphores à vin et sources écrites », in : *Recherches sur les amphores grecques* (« BCH Suppl. » XIII ; Athènes 1986) ; lois sur le commerce du vin, IG XII Suppl. 347, I et II, l. 147-148, II, l. 3 ; pour les contacts de Thasos avec le continent, Pouilloux 1954, 217-223. Les relations entre la métropole et la colonie sont attestées par le culte commun du Zeus Ktésios : voir l'inscription de Galepsos qui est un *horos* du sanctuaire de Διὸς Ἐρκειῖου Πατρῴου et Διὸς Κτησίου, Perdrizet 1894, 441, qui renvoie à l'alphabet parien et aux épicièles de la divinité de la métropole Thasos : Pouilloux 1954, 220, 328 et l'inscription Διὸς Κτησίου à Thasos, P. Guillon, RA 9 (1937) II 199.

⁵⁸ Giouri 1965, 447-451. D'après les rapports d'Eu. Giouri, les crémations représentent 92% du nombre total des tombes du secteur de 1964 (177 crémations et 15 inhumations). Elle avait classé dans la catégorie des urnes cinéraires des amphores et des petits pitthoi qui ne contenaient pas de restes humains. La plus grande partie de ces vases a dû servir pour des enchytrismes d'enfants en bas âge dont les restes anthropologiques peuvent être facilement détruits. La question reste également posée à propos de certaines tombes du secteur de 1968, comme par exemple la grande amphore cycladique qui a été interprétée comme une tombe d'enfant à cause de la présence d'amphores miniatures, Giouri, Koukouli 1969, 351.

⁵⁹ Amphore cycladique, Musée de Kavala A 1892, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, n° 246 ; amphore attique à figures noires, Musée de Kavala A 1891, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, n° 187 ; l'hydrie attique à figures rouges, Musée de Kavala A 1890, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, n° 190.

⁶⁰ Voir les hydries en bronze de la nécropole Sud : Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 774, fig. 4-6 ; M. Sgourou, « Excavating houses and graves in Thasos », in : M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture* (Oxford 2002) 4-12, pl. 4a-b et l'hydrie en bronze de la nécropole Est, G. Triantaphyllidis, *ArchDelt* 45 (1990) Chron. 374. Voir les pélikai à figures rouges de la nécropole Sud, Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 792 fig. 6 et de la nécropole du site de Laimos, Koukouli-Chrysanthaki 1970, 399 et J.-J. Maffre, « Deux pélikai à figures rouges trouvées à Thasos », *BCH* 96 (1972) 327-361.

vases cylindriques) étaient scellées avec des plaques ou avec des fragments de tuiles ou de pithoi. Les fragments d'un vase de faïence et d'un objet de bronze retrouvés avec les os brûlés du défunt portent des traces de feu et témoignent ainsi que dans certains cas, le mort était brûlé avec ses objets personnels.

A Galepsos, au VI^e et au V^e siècle, la pratique funéraire dominante est l'inhumation⁶¹, sans que la crémation soit absente⁶². Le cratère à colonnettes à figures noires⁶³ et le dinos en bronze du musée archéologique de Kavala⁶⁴ ont servi d'urnes cinéraires dans la nécropole Nord de Galepsos.

Pour les nécropoles de Thasos du début de la période archaïque, nous ne disposons d'aucune preuve de l'utilisation de la crémation comme pratique funéraire. Cependant, l'utilisation de la crémation à Paros, métropole de Thasos, durant la période subgéométrique et le début de l'époque archaïque⁶⁵, ainsi qu'à Oisymè, nous permet d'accepter la thèse de l'utilisation de la crémation dans les nécropoles de Thasos du VII^e et du début du VI^e siècle. D'ailleurs, le colon parien Archiloque se réfère aux crémations de cette époque⁶⁶.

Les trouvailles archéologiques des nécropoles de Thasos⁶⁷ et de sa *chora*⁶⁸, ainsi que celles d'Oisymè et de Galepsos, témoignent que l'inhumation est la pratique funéraire la plus courante vers la fin du VI^e et au V^e siècle.

A Oisymè, les plus anciennes inhumations datent de la deuxième moitié du VII^e siècle avec un pourcentage important d'enchytrismes.⁶⁹ Les inhumations dans des pithoi et des sarcophages en terre cuite (pl. 25.4) coexistent avec des tombes à fosse, à ciste maçonnée ou en dalles de schiste. Ces tombes à ciste sont couvertes soit par des dalles de schiste, soit par des tuiles. Les vases qui servent pour l'ensevelissement des enfants sont des amphores, des hydries, des chaudrons, des pithoi et des vases de forme cylindrique (simples cylindres fermés de deux côtés par des fragments de grands vases). Ils étaient posés soit directement dans le sable, parfois entre deux plaques qui les soutenaient, soit dans des thèkès rapidement ou soigneusement construites. A l'intérieur de ces vases, on retrouve des strigiles, des bijoux, des coupes ou des skyphoi, des alabastres et des aryballes corinthiens. Les vases miniatures comme des skyphoi ou des kotyles accompagnent d'une manière régulière les inhumations infantiles.

A Galepsos, mis à part les enchytrismes (pl. 26.1), les morts sont inhumés dans des tombes à ciste, à tuiles, à fosse et dans des sarcophages en terre cuite (pl. 25.2). Des larnax

⁶¹ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 526-527. L'étude récente du contenu des vases menée par la paléanthropologue S. Triantaphyllou a démontré que les crémations des rapports des fouilles sont en réalité des inhumations-enchytrismes d'enfants.

⁶² Voir les tombes de la nécropole du Nord : Lazaridis 1960, 218.

⁶³ Musée de Kavala A 405.

⁶⁴ Musée de Kavala M 2122.

⁶⁵ N. Zaphiropoulos, *ArchDelt* 16 (1960) *Chron.* 245 ; *id.*, *ArchDelt* 18 (1963) *Chron.* 273-274 ; F. Zaphiropoulos, *ArchEph* (2000) 283-293, n. 2.

⁶⁶ Tarditi 1968, 69.12 (10.1-2D.3L.B) et 70 : *Plut., Aud. poet.* 23a-b.

⁶⁷ Koukouli-Chrysanthaki 1979, 75-106.

⁶⁸ Liménaria : L. Ghali-Kahil, *La céramique grecque* (« Etudes Thasiennes » VII ; Athènes 1960) 124, n^{os} 3-5, pl. LII 3, 4, 5 ; *BCH* 88 (1964) 286 ; S. Papadopoulos, *ArchDelt* (1999) *Chron.* (sous presse).

⁶⁹ Par rapport au nombre élevé d'enchytrismes de la nécropole d'Abdère ou de Mendè, le pourcentage des enchytrismes d'enfants de la nécropole d'Akraiphia est bas (8,3%), Sabétaï 2000, 500.

de petite taille sont utilisées pour des enfants⁷⁰. Le fond des larnax et des tombes à fosse et à ciste est souvent recouvert d'une couche de galets destinée à recevoir le défunt⁷¹.

En ce qui concerne l'orientation des tombes à Oisymè et à Galepsos, aucune règle n'a été suivie pour les inhumations des adultes et les enchytrismes des enfants. La position la plus habituelle du mort est sur le dos, les membres allongés. Les bras sont soit tendus contre les cuisses soit repliés sur la poitrine (un seul ou les deux). Une pierre sert souvent d'oreiller⁷². La présence de fibules retrouvées au niveau des épaules atteste que le mort est vêtu⁷³. Il porte également des bijoux et il est accompagné par des objets de sa vie quotidienne. Il est difficile de reconnaître parmi tous ces objets ceux qui appartenaient au mort et ceux qui étaient offerts par sa famille et ses amis. Ces offrandes n'étaient pas forcément liées au sexe ou l'âge du défunt⁷⁴.

Les vases sont posés tout autour du mort et certains petits vases à huile sont disposés dans ses mains, comme les petites amphores d'une tombe masculine de Galepsos⁷⁵. Les vases accompagnant les morts sont des récipients à huile parfumée (aryballes, alabastres, lécythes, lécythes aryballistiques)⁷⁶ (pl. 26.2) et des vases à boire ou à libation (coupes, skyphoi, kotyles) (pl. 26.3). Il est intéressant de signaler également la présence abondante de miniatures de kotyles corinthiennes, surtout dans des tombes enfantines⁷⁷. Certains vases à parfum (comme les aryballes et les alabastres) sont retrouvés avec des strigiles et peuvent, dès l'époque archaïque, identifier les morts comme des athlètes⁷⁸. Néanmoins le strigile⁷⁹ et les vases à parfum ne sont pas exclusivement liés au sport ou au sexe masculin. Les vases à parfum se rattachent aussi à l'acte de parfumer le corps du défunt, tandis que le strigile, servant aux soins corporels, est également présent dans les tombes féminines avec des lécythes, des plémochoés et des pyxides. Les tombes féminines sont caractérisées par la présence de bijoux, de miroirs et de vases renfermant des ustensiles liés à la toilette féminine comme, par exemple, le fard blanc retrouvé dans une pyxide d'une tombe à Oisymè⁸⁰.

Les vases à boire (coupes, skyphoi, kotyles) renvoient à la consommation du vin, symbole de la béatitude du mort dans les Champs Elysées, et de l'eau, constituant une provision

⁷⁰ Voir la larnax en terre cuite avec la scène en relief de l'aveuglement de Polyphème, Musée de Kavala Δ 1192.

⁷¹ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527, pl. 459c-d.

⁷² *Olynth* XI, 140 ; Gramménos, Tivérios 1984, pl. 4.

⁷³ Tombe XXXVIII de la nécropole d'Oisymè : Giouri 1965, pl. 530b.

⁷⁴ Kurtz, Boardman 1971, 208.

⁷⁵ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527, pl. 459d.

⁷⁶ Vers la fin du VII^e et dans la première moitié du VI^e siècle dominant les alabastres et les aryballes des ateliers corinthiens. Dans la dernière moitié du VI^e siècle, les lécythes des ateliers attiques font leur apparition et ils sont remplacés vers la fin du V^e siècle par les petits lécythes aryballistiques des ateliers attiques ou par des imitations locales. Au IV^e siècle, on retrouve les unguentaria qui sont répandus dans tout le monde grec lors de l'époque hellénistique et romaine, Kurtz, Boardman 1971, 164-165, 209 ; Sabétaï 2000, 500, n. 26 avec la bibliographie sur le strigile dans les tombes enfantines.

⁷⁷ Les vases miniatures sont rarement retrouvés dans les tombes des adultes et pouvaient être considérés comme des substituts des offrandes funéraires d'une meilleure qualité. Dans les tombes des enfants, les vases miniatures peuvent être interprétés comme des jouets : Kurtz, Boardman 1971, 213. Cependant cette dernière proposition reste problématique, étant donné le fait qu'on dédie des vases miniatures dans les sanctuaires : Sabétaï 2000, 509.

⁷⁸ Kurtz-Boardman 1971, 208 ; Aik. Despoini, *Ελληνική τέχνη. Αρχαία χρυσά κοσμήματα* (Athènes 1996) 25-28.

⁷⁹ E. Kotera-Feyer, *Die strigilis* (« Europäische Hochschulschriften » 28.43 ; Francfort 1993) 1-9.

⁸⁰ Giouri 1965, 449, pl. 529d.

indispensable pour le mort assoiffé qui ne devait pas boire à la source de l'Oubli⁸¹. La tombe 31 de la nécropole d'Oisymè nous a livré une lampe datant du début de l'époque hellénistique, posée près du bras gauche du mort⁸². Etant donné l'absence de ce type d'objet dans des tombes archaïques et classiques, l'apparition de cette lampe dans une tombe du début de la période hellénistique peut être mise en rapport avec la diffusion de l'orphisme, et le souci que le mort puisse trouver son chemin dans l'obscurité du monde de l'au-delà⁸³.

Dans certains cas, le nombre important d'objets similaires retrouvés dans la même tombe manifeste un dépôt d'offrandes accumulées pour le défunt⁸⁴. A Galepsos, une tombe contenait plus de soixante fibules en bronze appartenant à différents types⁸⁵, souvent retrouvées dépareillées. Ce phénomène consistant à offrir au mort un nombre abondant d'objets identiques est également connu dans d'autres nécropoles⁸⁶.

Parmi les offrandes funéraires, il existe des monnaies. Dans certains cas, les quelques bronzes qui accompagnent le défunt peuvent être mis en rapport avec l'obole pour Charon⁸⁷. Cependant, la datation haute de certaines monnaies en argent provenant de Galepsos⁸⁸, ainsi que leur importante valeur nominale affaiblissent l'interprétation de celles-ci comme l'obole pour Charon et soulignent leur rôle d'offrande et de symbole de la richesse du mort.

Les terres cuites sont rares. A des petites figurines animales, comme des porcs, des chèvres et des chiens⁸⁹, s'ajoutent des figurines féminines qui appartiennent soit au type de la femme assise⁹⁰ (pl. 26.4), soit au type de la protomé⁹¹ en renvoyant aux divinités chtoniennes⁹².

Contrairement aux nécropoles archaïques de la Macédoine Centrale, l'absence d'armes parmi les offrandes funéraires⁹³ représente un élément commun aux nécropoles de la Pérée thasienne et de la métropole.

⁸¹ N. M. Verdélis, « Καλκή τεφροδόχος κάλπις εκ Φαρσάλων », *ArchEph* (1950-1951) 99 ; Kurtz, Boardman 1971, 209-210 ; Pugliese-Carratelli 2003, 67-70.

⁸² Giouri 1965, 449.

⁸³ Les lampes apparaissent vers la fin du IV^e et le début du III^e siècle : B. Schlörb, « Eridanos Nekropole », *MDAI(A)* 81 (1966) 79, tombe 151, pl. 58,1, couche C, pl. 74.6-8 ; *Olynth* XI, 194-195 ; Kurtz, Boardman 1971, 211 ; Pugliese-Carratelli 2003, 33-35, 34, v. 8, 59-61, 72-73.

⁸⁴ Kurtz, Boardman 1971, 209.

⁸⁵ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527, pl. 460a.

⁸⁶ Voir les tombes hellénistiques d'Abdère, Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Ανασκαφικές έρευνες στα αρχαία Άβδηρα », *PraktAE* (1988) 145, pl. 102.

⁸⁷ Au début la monnaie est placée dans la main du mort et non dans la bouche : Kurtz, Boardman 1971, 211. Les données archéologiques d'Oisymè et de Galepsos n'ont pas montré de préférence pour placer la monnaie (main ou bouche).

⁸⁸ Les monnaies les plus anciennes datent du troisième quart du V^e siècle : monnaie d'argent de Milet (Musée de Kavala N 801) et tétradrachme d'Acanthe (Musée de Kavala N 799). Pour des exemples analogues : *Olynth* XI, 203 ; Argilos : Gramménos, Tivérios 1984, 9-10 ; nécropole du site de la colline 133 à Amphipolis (Ennea Hodoi) : D. Lazaridis, *PraktAE* (1975) 71, tombe XVII, deux monnaies d'argent d'Aigai (?) de la première moitié du V^e s. ; sur la monnaie funéraire, voir K. Chrysanthaki-Nagle, dans ce volume.

⁸⁹ Musée de Kavala E 1932. Voir les animaux dans les tombes enfantines dans la nécropole d'Akraiphia, Sabétaï 2000, 499.

⁹⁰ Musée de Kavala E 1033, E 1034.

⁹¹ Musée de Kavala E 915, E 916 : Kurtz, Boardman 1971, 211.

⁹² Voir les figurines de femmes assises et les protomés dans les enchytrismes d'enfants de Mendé, I. Vokotopoulou, S. Moschonisioti 1990, 414, fig. 17 et les figurines (femmes assises ou debout et animaux) dans des tombes enfantines d'Akraiphia : Sabétaï 2000. Pour le rôle et l'usage des figurines dans les tombes : *Olynth* XI, 197. La plupart des figurines sont retrouvées dans les tombes d'enfants, Kurtz, Boardman 1971, 211.

⁹³ De la nécropole de Galepsos, nous n'avons que quelques flèches. La présence des armes est rare dans les

Le dépôt d'offrandes en dehors de la tombe est une pratique connue dans d'autres nécropoles comme à Abdère⁹⁴. Oisymè nous en a livré des exemples⁹⁵. Dans cette nécropole, on doit également signaler la présence importante d'amphores. Certaines amphores ont servi d'urnes cinéraires ou pour des enchytrismes et d'autres ont été retrouvées debout, sans couvercle et sans aucune trace de cendres ou d'ossements humains. Elles peuvent être interprétées comme des récipients à eau pour les services funéraires ou pour les libations en honneur du mort⁹⁶.

Les bûchers funéraires⁹⁷, connus dans la Grèce du Sud⁹⁸, se rencontrent dans la région du Nord de la mer Egée⁹⁹, à Thasos¹⁰⁰ et dans ses colonies. Dans les bûchers d'Oisymè, on a retrouvé des vases brisés ou des objets entiers (vases, objets de toilette féminins), comme par exemple les deux vases et le miroir recueillis dans une couche avec de traces de feu¹⁰¹.

Monuments funéraires

La documentation disponible sur les marqueurs des tombes est restreinte. A Oisymè, les fondations de deux constructions en pierre appartenant à des stèles funéraires aujourd'hui disparues étaient établies au-dessus de deux larnax en terre cuite (sarcophages). La simple concentration de pierres peut servir de marqueur de tombes. Ainsi dans cette nécropole, deux dalles, rapidement travaillées, ont été placées debout et soutenues par des petites pierres¹⁰². Oisymè nous a également livré un bel exemple de stèle funéraire (pl. 26.5). Il s'agit d'une stèle en marbre thasien couronnée d'une palmette, témoignant de la grâce et du caractère élané de la sculpture de la métropole qui a pris forme à travers la tradition de la sculpture cycladique¹⁰³ et l'influence de la sculpture de l'Egée de l'Est¹⁰⁴. La stèle à palmette d'Oisymè, avec ses petites dimensions, peut être mise en relation avec une tombe d'enfant,

nécropoles des autres cités grecques, par exemple à Argilos (Gramménos, Tivérios 1984, 46) et à Olynthe (*Olynth* XI, 99). En revanche, dans les nécropoles des bourgs datant d'avant Cassandre dans la région de Thessalonique (K. Souerief, « Τούμπα Θεσσαλονίκης 2000 : Ανασκαφές στο αρχαίο νεκροταφείο », *AEMTh* 14 [2000] 215-225), de Sindos (*Sindos* 1985), d'Hagia Paraskevi (Sismanidis 1987, pl. 104) ou d'Archontiko (A. Chrysostomou, P. Chrysostomou, « Ανασκαφή στη δυτική νεκρόπολη του Αρχοντικού Πέλλας κατά το 2001 », *AEMTh* 15 [2001] 477-488), les hommes-guerriers sont enterrés avec leurs armes. En ce qui concerne Thasos, l'inscription des *Agathoi* atteste que la cité offre aux enfants de ceux qui sont tombés à la guerre leur équipement quand ils deviennent adultes : Pouilloux 1954, 371-380, n° 141.

⁹⁴ Voir la nécropole d'Abdère (Koukouli 1967, 434) et celles d'Argilos (Gramménos, Tivérios 1984, 28), d'Olynthe (*Olynth* XI, 178) et d'Akraiphia (Sabétaï 2000).

⁹⁵ Giouri, Koukouli 1969, 350, pl. 355g.

⁹⁶ Kurtz, Boardman 1971, 142-148.

⁹⁷ Kurtz, Boardman 1971, 142-161.

⁹⁸ Mylonas 1975, 283.

⁹⁹ Argilos : Gramménos, Tivérios 1984, 43 ; Abdère : Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *PraktAE* (1982) 14-15, fig. 6, pl. 8A.

¹⁰⁰ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 30 (1975) *Chron.* 278 ; Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996, 774 et fig. 8.

¹⁰¹ Giouri, Koukouli 1969, 350, pl. 356c. L'ensemble des trouvailles a été mis en rapport avec une crémation et une amphore qui a été employée comme urne cinéraire. Etant donné que nous ne disposons d'aucun exemple de crémation primaire dans la nécropole d'Oisymè, il est préférable d'interpréter les restes du feu comme ceux d'un *enagismos*.

¹⁰² Giouri, Koukouli 1969, 350, pl. 354a.

¹⁰³ G. Bakalakis, « An anthemion from Thasos », *AJA* 53 (1949) 359-362.

¹⁰⁴ Y. Grandjean, F. Salviat et al., *Guide de Thasos* (Athènes 2000) 238-239.

bien que l'absence de stèles funéraires pour les tombes enfantines soit un phénomène connu pour d'autres nécropoles¹⁰⁵. Cette stèle retrouvée près d'une tombe à ciste a été réutilisée dans la nécropole d'Oisymè à l'époque hellénistique pour l'inhumation d'un adulte¹⁰⁶ (pl. 27.1). Ce n'est pas le seul exemple de réutilisation d'un objet funéraire dans cette nécropole. La grande amphore cycladique, qui présente sur le col la triade délienne et les korés aux fleurs et sur la panse le cheval avec la décoration orientalisante, a été réutilisée au début du V^e siècle, probablement pour l'inhumation d'un enfant. A l'intérieur de l'amphore, ont été retrouvés trois vases attiques miniatures du *Leafless Group*¹⁰⁷.

De Galepsos doivent provenir a) les stèles funéraires retrouvées dans les murs des maisons du village voisin de Karyani et enregistrées par P. Perdrizet¹⁰⁸, b) le fragment de stèle funéraire vu par G. Mylonas et G. Bakalakis sur l'acropole de l'ancienne Galepsos réemployé dans un édifice du Moyen Age¹⁰⁹ et c) un petit nombre de stèles funéraires retrouvées sur les collines au Nord de l'ancienne ville¹¹⁰. Nous pouvons mettre en rapport la *chora* de Galepsos avec les stèles funéraires localisées dans la région à l'Ouest de Symbolon¹¹¹. Cette région est délimitée par deux cités antiques : celle du site de Gaidourokastro, où on localise l'ancienne Galepsos¹¹², et celle du site de Kanoni dans la région d'Orfani où l'on place la cité de Phagrès¹¹³.

Prosopographie

Aux noms des citoyens d'Oisymè attestés par les témoignages épigraphiques de la Grèce du Sud¹¹⁴, il faut probablement rajouter les noms de deux inscriptions votives de la grotte cultuelle d'Iraklitsa¹¹⁵ et le seul nom connu par les fouilles de la nécropole. Il s'agit du nom Μύριος, inscrit sur le col d'une amphore de transport, qui a servi d'urne cinéraire¹¹⁶ (pl. 27.2). Ce nom renvoie probablement au défunt, comme dans d'autres cas d'inscriptions de noms sur les vases funéraires¹¹⁷.

¹⁰⁵ Sabétaï 2000, 497.

¹⁰⁶ Tombe XXXI : Giouri 1965, 450.

¹⁰⁷ Giouri, Koukouli 1969, 351.

¹⁰⁸ Perdrizet 1894, 443-444, n^{os} 2-7.

¹⁰⁹ Mylonas, Bakalakis 1938, 58, fig. 7 [-----η] Στράτωνος : IV^e s. ; d'après Pouilloux 1954, 220, n. 8, V^e siècle av. J.-C. La stèle funéraire se trouve au Musée de Kavala Λ 350.

¹¹⁰ Musée de Kavala Λ 243. Cette stèle funéraire datant de la période hellénistique a été réutilisée à l'époque romaine avec la gravure d'une deuxième inscription sur la première.

¹¹¹ Musée de Kavala Λ 874, Λ 875, Λ 873, Koukouli-Chrysanthaki 1972, 529 ; Musée de Kavala Λ 1127, Koukouli-Chrysanthaki 1976, 303 (région de Galepsos) ; Musée de Kavala Λ 1398, Λ 1395, Λ 1332 (région d'Akropotamos) Λ 1428 (région d'Orphani).

¹¹² L'identification de l'acropole fortifiée avec l'ancienne Galepsos est probable, mais elle n'a pas été confirmée par des documents épigraphiques.

¹¹³ M. Nikoláïdou-Patéra, « Φάγρης : Η αρχαία πόλη και το νεκροταφείο », *AEMTh* 10B (1996) 835-846.

¹¹⁴ G. Daux, « Listes delphiques de théarodoques », *REG* 62 (1949) 23 ; *SGDI* 2600 : Τελεσίας Στράτωνος Οϊσυμῆος ; A. Plassart, « Liste delphique des théarodoques », *BCH* 45 (1921) 18, col. III, 81 : Ἐπιγίθης Τελεσίου.

¹¹⁵ Inscription votive avec des noms de participants au banquet, Bakalakis 1938, 90-94 ; fragment d'une inscription votive provenant d'une grotte : Koukouli 1967, 422, Musée de Kavala Λ 728.

¹¹⁶ Cf. P. M. Fraser, E. Matthews, *A Lexicon of Greek Personal Names I* (Oxford 1987) s.v. Μύριος (Rhodes, Lindos, IV^e s. av. J.-C., *I Lind* 590-1).

¹¹⁷ Amphore d'Athènes (tombes rue Kriezī) avec l'inscription μνῆ[μα] dans O. Alexandri, « Νυκτερινὴ ἀνασκαφὴ σκάμματος κατὰ μῆκος τῆς ὁδοῦ Κριεζῆ », *AAA* (1968) I 26, fig. 12-13 ; vases portant des inscriptions de la nécropole de Sellada à Théra, comme le petit skyphos qui bouchait une urne cinéraire avec l'inscription Καλλικλείας :

Une stèle funéraire de Thasos datant de l'époque impériale conserve probablement le nom d'une femme originaire d'Oisymè qui a été inhumée à Thasos. Cependant Ἰππόκλεα Διονυσίου est accompagnée de l'adjectif Ἡμαθίαινα¹¹⁸ qui renvoie à Ἡμαθία, nom macédonien d'Oisymè, qui une fois conquise par les Macédoniens a changé de nom¹¹⁹.

Plusieurs noms sont connus par les stèles funéraires de la région de Galepsos¹²⁰.

Commerce et production locale

Mis à part les informations sur les rites funéraires, les trouvailles des nécropoles d'Oisymè et de Galepsos évoquent également le caractère et la qualité de la vie dans les colonies de Thasos. Les colons thasiens de la péréée participent dès le VII^e siècle, avec les Thasiens, au commerce des biens du monde grec qui arrivent dans les ports de la péréée pour pénétrer dans l'arrière-pays de la Thrace égéenne.

Les vases cycladiques retrouvés à Oisymè¹²¹ (pl. 24.6) manifestent des liens récents des colons de la première génération avec la métropole de Thasos, Paros. La présence, également, de vases provenant de l'Égée de l'Est, de la côte Ouest de l'Asie Mineure et surtout de vases corinthiens, de la fin du VII^e au milieu du VI^e siècle, dans la nécropole d'Oisymè¹²², de même que dans le sanctuaire de l'acropole d'Oisymè¹²³, celui de Parthénos à Néapolis¹²⁴ et à Thasos, confirme la circulation uniforme des produits du monde grec vers Thasos et sa Péréée. Les différents types d'amphores de transport produites par des ateliers des diverses cités

N. Zaphiropoulos, « Ἀνασκαφή Θήρας », *PraktAE* (1961) 205, la coupe à vernis noir avec l'inscription Ἀγεμόνας σάμα, provenant d'une crémation, N. Zaphiropoulos, *Ergon* (1969) 165, fig. 204, ou le vase avec l'inscription νέκυς, N. Zaphiropoulos, *ArchDelt* 17 (1961/2) *Chron.* 270 ; hydries de Hadra : Kurtz, Boardman 1971, 210, 215, 302 pl. 47. Pour de rares exemples d'Attique, Kurtz, Boardman 1971, 69, 92, 203.

¹¹⁸ D. Mulliez, *BCH* 106 (1982) 673, n° 2 : sondage Voulgaridis, stèle 81.517, 1 ; *SEG* 32 (1982) 844. D. Mulliez renvoie à la forme du féminin Λάκαινα, de Λάκων. Pour le masculin géographique Ἡμάθιος : *JG* II² 4828 ; A. Tataki, *Macedonians Abroad. A Contribution to the Prosopography of Ancient Macedonia* (« Μελετήματα » 26 ; Athènes 1998) 106.

¹¹⁹ Ps.-Skymn. 656-658 ; Steph. Byz., s.v. Οἰσύμη ; M. B. Hatzopoulos dans *Macedonian Institutions under the Kings* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996) I, 186-187, n. 2 ne suit pas la thèse de l'*epoikismos* des Macédoniens à Oisymè et la métonomiasie en Emathia, étant donné l'absence de noms macédoniens jusqu'à maintenant à Oisymè et la mention du nom d'Oisymè dans les inscriptions delphiques du III^e et du II^e siècle. L'identification d'Oisymè avec Emathia évoquée par Tite Live 43.7.10, 44.5-6 et Strabon 7, fr. 11, acceptée par Collart 1937, 83, a été rejetée par Papazoglou 1988, 400, n. 116. Cependant, nous n'avons pas d'éléments pour la localisation sur la rive droite de Strymon d'une autre cité portant le nom de Emathia. Le nombre restreint d'inscriptions hellénistiques et romaines provenant de la région d'Oisymè ne permet pas de raisonner sur la présence ou l'absence de Macédoniens dans la région Est de Symbolon. Or l'apparition courante de noms macédoniens et l'usage du calendrier macédonien sur les stèles funéraires de l'époque hellénistique et romaine retrouvées dans la région Ouest de Symbolon et dans la plaine de Piérie (G. Pikoulas, *Ἡ χώρα τῶν Πιέρων* [Athènes 2001] n°s 66, 69, 70, 73, 75, 77, 78, 80, 82) témoignent de la présence macédonienne dans la région de Galepsos et de Phagrès. La mention de l'adjectif Ἡμαθίαινα sur la stèle romaine de Thasos rend possible son rapport avec Oisymè de la Péréée thasienne et elle peut être considérée comme la première attestation épigraphique du rapport d'Emathia avec la colonie thasienne.

¹²⁰ Perdrizet 1894, 443-444, n°s 2-7 et Musée de Kavala A 243.

¹²¹ Amphore cycladique, Musée de Kavala A 1892 : Giouri 1965, 450 ; *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 246, n° 186 et amphore cycladique, Musée de Kavala A 3525 : Giouri, Koukouli 1969, 351.

¹²² Giouri 1965, 450-451, pl. 527 ; Giouri, Koukouli 1969, 350-351, pl. 356b.

¹²³ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 382, fig. 11 ; 384, fig. 24-25 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 500, fig. 16-18.

¹²⁴ Lazaridis 1961-1962, 235-238, pl. 280-283.

grecques (Thasos, Egée de l'Est¹²⁵ ou Acanthe¹²⁶) avec une présence forte d'amphores thasiennes¹²⁷ permettent de suivre le commerce du vin dans la région et le contrôle exercé par la métropole. Les amphores de Thasos servent souvent de vases funéraires à Oisymè et à Galepsos.

À la fin du VI^e et surtout au V^e siècle, la céramique attique¹²⁸ est importante dans les nécropoles de la Pérée thasienne à la suite de la domination commerciale et surtout politique d'Athènes sur les colonies thasiennes, après la soumission de Thasos en 464. Néanmoins, un grand nombre d'objets funéraires (vases, larnax, pithoi, amphores de transport et figurines) sont des produits des ateliers locaux.

La production de premiers ateliers thasiens est influencée par la tradition cycladique et les ateliers de l'Egée de l'Est en particulier ceux de Chios. Les analyses de l'argile des vases cycladiques sont en cours¹²⁹; avant qu'elles soient achevées, il n'est pas possible de distinguer avec certitude l'ampleur de la production locale des vases de type cycladique à Thasos et dans sa Pérée.¹³⁰

Les influences des ateliers de Chios sur la céramique locale de Thasos, déjà signalées par F. Salviat¹³¹ et mises en rapport par A. Lemos avec un atelier local de Maronée¹³², ont été démontrées par A. Coulié¹³³. Des vases provenant de la nécropole¹³⁴ et du sanctuaire de l'acropole d'Oisymè¹³⁵, ainsi que du sanctuaire de Parthénos à Néapolis¹³⁶, témoignent de la circulation dans la Pérée thasienne des produits des ateliers locaux d'influence chioite vers la fin du VII^e et le début du VI^e siècle.

Les skyphoi à décoration subgéométrique et les coupes à bandes, provenant de la nécropole¹³⁷ et de l'acropole d'Oisymè¹³⁸, sont aussi des produits des ateliers de Thasos ou de la Pérée prolongeant la tradition de la décoration subgéométrique de Paros¹³⁹.

¹²⁵ Giouri 1965, 449.

¹²⁶ Voir l'amphore avec le timbre AKAN : Aik. Rhomiopoulou, « Amphores de la nécropole d'Acanthe », in : *Recherches sur les amphores grecques* (« BCH Suppl. » XIII ; Athènes 1986) 479-483, fig. 6.3.

¹²⁷ Y. Garlan, *Les timbres amphoriques de Thasos I* (« Etudes Thasiennes » XVIII ; Athènes 1999).

¹²⁸ Nécropole d'Oisymè : Giouri 1965, 450 ; Musée de Kavala A 1891, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 248 n° 187 ; Musée de Kavala A 1890, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 250, n° 190 ; acropole d'Oisymè : Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 385, fig. 26-27 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 500, fig. 19 ; nécropole de Galepsos : D. Lazaridis, *Νεάπολις-Χριστούπολις-Καβάλα* (Athènes 1969) pl. 57a ; Koukouli-Chrysanthaki 1972, 525-527, pl. 459d et 460b ; Musée de Kavala A 1077, A1078, *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 256-257, n° 196-197.

¹²⁹ F. Villard, « Recherches sur la localisation des ateliers cycladiques de céramiques géométriques et orientalisantes : présentation d'ensemble », in : R. Dalongeville, G. Rougemont (éds.), *Recherches dans les Cyclades. Résultats de travaux de la RCP 583* (« Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen » 23, « Série archéologique » 13 ; Lyon, Paris 1993) 143-165.

¹³⁰ F. Salviat, « La céramique thasienne orientalisante à Thasos », in : *Les Cyclades. Matériaux pour une étude de géographie historique. Table ronde de l'université de Dijon, 11-13 mars 1982* (Paris - Lyon 1983) 201-206.

¹³¹ F. Salviat, « La céramique de style chioite à Thasos », in : *Les céramiques de la Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident. Centre J. Bérard, Naples 6-9 juillet 1976* (« Bibliothèque de l'Institut Français de Naples » 2^e série, 4 ; Paris 1978) 87-92.

¹³² A. A. Lemos, « Un atelier archaïque chioite en Macédoine orientale », in : *Ateliers*, 157-173.

¹³³ A. Coulié, *La céramique thasienne à figures noires* (« Etudes Thasiennes » XIX ; Athènes 2002).

¹³⁴ Fragments non publiés du remblai des tombes au Musée de Kavala.

¹³⁵ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 384 fig. 24 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 500, fig. 18.

¹³⁶ Lazaridis 1961-1962, 235-238, pl. 280-283.

¹³⁷ Giouri 1965, 450 ; *Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος*, 249, n° 189.

¹³⁸ Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987, 372, 385, fig. 29, 386, fig. 30 ; Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990, 492, 501, fig. 20.

¹³⁹ M. Tivérios, « Από την νησιωτική κεραμική παραγωγή των αρχαϊκών χρόνων στο βορειοελλαδικό χώρο », *ΑΕΜTh* 3 (1989) 615-623.

Les ateliers locaux de céramique mis au jour à Thasos¹⁴⁰ ont continué leur production aux VI^e, V^e et IV^e siècles en restant fidèles jusqu'au début du V^e siècle à la tradition cycladique et en reflétant parallèlement les influences de la céramique attique lors des V^e et IV^e siècles¹⁴¹.

Les larnax en terre cuite d'Oisymè et de Galepsos sont également des produits des ateliers locaux. En plus de la décoration de moulures en relief connue par d'autres nécropoles¹⁴², les larnax portent un décor en relief réalisé par estampage à la roulette, décor qui est également attesté à Thasos¹⁴³. C'est le cas de la larnax de la nécropole Sud de Galepsos¹⁴⁴ portant une représentation de l'aveuglement de Polyphème. Il existe également des larnax avec une décoration à bandes peintes¹⁴⁵ ou sans décoration, dont la forme trapézoïdale¹⁴⁶ renvoie aux sarcophages de type clazoméniens attestés sur la côte de Thrace¹⁴⁷ et en Chalcidique¹⁴⁸.

La documentation des nécropoles d'Oisymè et de Galepsos atteste également les relations établies entre des colonies thasiennes et les populations thraces avec lesquelles les colons grecs ont coexisté sur le littoral¹⁴⁹. Dans les trouvailles des nécropoles de la Pérée de Thasos, certains objets en bronze, qui sont liés à la décoration des vêtements ou à la parure, témoignent de la tradition culturelle locale thrace : des anneaux en bronze en forme de huit¹⁵⁰, des bijoux provenant des ceintures¹⁵¹ et un type d'objet tantôt en argent¹⁵², tantôt en bronze¹⁵³ (pl. 27.3). Cet objet particulier est connu dans d'autres nécropoles de la région du Strymon comme à Tragilos¹⁵⁴ et sa diffusion arrive jusqu'aux régions situées près du Danube¹⁵⁵. Les grandes boucles d'oreilles en or¹⁵⁶, en forme de bandes retrouvées à Galepsos, renvoient à la Macédoine Centrale¹⁵⁷. Les épistomia en or¹⁵⁸ (pl. 27.4) ou en argent¹⁵⁹ en forme

¹⁴⁰ F. Blondé, J. Perreault, K. Péristeri, « Un atelier de potier archaïque à Phari », in : *Ateliers*, 11-40.

¹⁴¹ F. Blondé, M. Picon, « Autour de la céramique du IV^e siècle dans le Nord-Est de l'Égée : quelques approches différentes », *BCH* 124 (2000) 161-188.

¹⁴² Abdère : Koukouli-Chrysanthaki 1970, 346-349 ; Acanthe : Kaltsas 1998, 292-295.

¹⁴³ Coulié 2000, 99-145.

¹⁴⁴ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527 ; Musée de Kavala Δ 1192 : Coulié 2000, 143.

¹⁴⁵ Galepsos : Koukouli-Chrysanthaki 1972, 527, pl. 460στ, Musée de Kavala Δ 1191.

¹⁴⁶ Oisymè : Giouri, Koukouli 1969, 350, pl. 355α.

¹⁴⁷ Abdère : Koukouli-Chrysanthaki 1970, 346-349.

¹⁴⁸ Acanthe : Eu. Giouri, « Κλαζομενιακή λάρνακα από την Άκανθο », in : *Mneme Lazaridis*, 151-154 ; E. Trakosopoulou-Salakidou, « Από τις ανασκαφές της Ανατολικής Χαλκιδικής », *AEMTh* 7 (1993) 415 ; Kaltsas 1998, 295.

¹⁴⁹ Chr. Danov, *Die Altthracien* (Berlin - New York 1976) 183-188.

¹⁵⁰ Sur les origines de l'anneau de ce type durant l'Age de Bronze Ancien de l'Europe Centrale, Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *Πρωτοϊστορική Θάσος I* (Athènes 1990) 612. Les bagues en bronze en forme de huit sont particulièrement courantes en Macédoine et en Thrace Egéenne lors de l'Age de Fer Ancien (M. Andronicos, *Βεργίνα I. Το νεκροταφείο των τρύμβων* [Athènes 1969] 238-240 et Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Η Πρώιμη Εποχή του Σιδήρου στην Ανατολική Μακεδονία », in : *Ancient Macedonia V* [Thessalonique 1993] 726, fig. 29) et elles continuent à être présentes en Macédoine et en Thrace Egéenne avec les fibules en bronze en forme de huit jusqu'au VI^e siècle (Kilian 1975, pl. 33, n^{os} 11-12).

¹⁵¹ Kilian 1975, pl. 82.

¹⁵² Oisymè, Musée de Kavala M 2124.

¹⁵³ Galepsos, Musée de Kavala M 384, M 385.

¹⁵⁴ Giouri, Koukouli 1969, 355, pl. 363β.

¹⁵⁵ Kilian 1975, 102.

¹⁵⁶ Musée de Kavala M 373, M 374.

¹⁵⁷ Aik. Despoini, « Χρυσά σκουλαρίκια Σίνδου », in : *Ancient Macedonia IV*, 1983 (Thessalonique 1986) 159-169.

¹⁵⁸ Galepsos, Musée de Kavala M 377, M 378.

¹⁵⁹ Galepsos, Musée de Kavala M 2125.

de losange, posés sur la bouche, sont souvent retrouvés en Macédoine¹⁶⁰ et en Thrace¹⁶¹ et montrent l'adoption par les artisans locaux d'éléments des pratiques funéraires connus dans le monde grec du Sud¹⁶². Enfin, les noms thraces avec les noms macédoniens gravés sur des stèles funéraires de l'époque hellénistique et romaine provenant des environs de Galepsos¹⁶³ témoignent de l'infiltration de la population thrace dans les familles des colons. Cette infiltration a commencé lors du VII^e siècle¹⁶⁴ sur l'île de Thasos et elle a continué jusqu'à l'époque romaine¹⁶⁵, comme cela est attesté par la prosopographie de l'île et de sa Pérée.

Abréviations bibliographiques

- Αρχαία Μακεδονία, Κατάλογος = Αρχαία Μακεδονία. Κατάλογος έκθεσης στην Αυστραλία* (Athènes 1988).
Ateliers = Les ateliers de potiers dans le monde grec aux époques géométrique, archaïque et classique (« BCH Suppl. » XXIII ; Athènes 1992).
 Bakalakis 1938 = G. Bakalakis, « Άνασκαφή ἐν Καβάλα καὶ τοῖς πέριξ », *PraktAE* (1938) 90-101.
 Collart 1937 = P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine, depuis ses origines jusqu'à la fin de l'époque romaine* (Paris 1937).
 Coulié 2000 = A. Coulié, « Les vases à reliefs thasiens de l'époque archaïque », *BCH* 124 (2000) 99-145.
 Houby-Nielsen 1995 = S. Houby-Nielsen, « Burial Language in Archaic and Classical Kerameikos », in : *Proceedings of the Danish Institute at Athens* 1 (1995) 130-191.
 Giouri 1965 = Eu. Leventopoulou-Giouri, *ArchDelt* 20 (1965) *Chron.* 447-451 (Oisymè).
 Giouri, Koukouli 1969 = Eu. Giouri, Ch. Koukouli, *ArchDelt* 24 (1969) *Chron.* 349-351 (Oisymè).
 Giouri, Koukouli-Chrysanthaki 1987 = Eu. Giouri, Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Άνασκαφή στην αρχαία Οίσυμη », *AEMTh* 1 (1987) 363-388.
 Gramménos, Tivérios 1984 = D. Gramménos, M. Tivérios, « Νεκροταφείο του 5^{ου} π.Χ. αιώνα στην αρχαία Άργιλο », *ArchDelt* 39 (1984) *Mel.* 1-47.
 Kakouris 1980 = I. Kakouris, « Άνακτορούπολις. Ίστορικές πληροφορίες καὶ ἀρχαιολογικά δεδομένα », in : *Ἡ Καβάλα καὶ ἡ περιοχή της*. Actes du colloque tenu à Kavala en 1977 (Athènes 1980) 249-262.
 Kaltsas 1998 = N. Kaltsas, *Άνακτορος. Οι ανασκαφές στο νεκροταφείο κατά το 1979* (Athènes 1998).
 Kilian 1975 = K. Kilian, « Trachtzubehör der Eisenzeit zwischen Agäis und Adria » *PZ* 50 (1975) 9-140.
 Koukouli 1967 = Ch. Koukouli, *ArchDelt* 22 (1967) *Chron.* 417-434, particulièrement 434 (Abdère).
 Koukouli-Chrysanthaki 1970 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Sarcophages en terre cuite d'Abdère », *BCH* 94 (1970) 346-349, fig. 22-24.
 Koukouli-Chrysanthaki 1972 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 27 (1972) *Chron.* 520-533, particulièrement 525-527 (Galepsos).

¹⁶⁰ Pour la bibliographie : *Sindos* 1985, 44, n° 56 ; Hagia Paraskevi : Sismanidis 1987, 797-798.

¹⁶¹ Amphipolis (Ennea Hodoi), nécropole de Kastias, tombe XII : D. Lazaridis, *PraktAE* (1976) 95, pl. 69 ; Tragilos : Musée de Kavala M 380 I.

¹⁶² Kurtz-Boardman 1971, 212 avec des exemples analogues de l'Age de Bronze Récent, du VII^e siècle, du IV^e siècle provenant respectivement de Chypre, de Rhodes et de Chypre.

¹⁶³ Koukouli-Chrysanthaki 1972, 529, Musée de Kavala Λ 874, Λ 875, Λ 871, Λ 873 ; Koukouli-Chrysanthaki 1976, 303 (région de Galepsos), Musée de Kavala Λ 1127. Mis à part les noms macédoniens, voir également la datation macédonienne qui survit lors de l'époque romaine sur les stèles funéraires de l'arrière-pays des colonies thasiennes d'Oisymè (stèle funéraire avec des noms thraces datant de l'époque romaine et provenant de la région d'Eleuthéropolis, Musée de Kavala Λ 1433) et de Galepsos (stèles funéraires romaines provenant de la région d'Akropotamos, Musée de Kavala Λ 1398, et d'Orphani, Musée de Kavala Λ 1428).

¹⁶⁴ Pouilloux 1954, 310-313.

¹⁶⁵ J. Pouilloux, Ch. Dunant, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos II. De 196 jusqu'à la fin de l'Antiquité* (« Etudes Thasiennes » V ; Athènes 1958) 142-148.

- Koukouli-Chrysanthaki 1976 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* 290-311, particulièrement 303 (inscription de Galepsos).
- Koukouli-Chrysanthaki 1978 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *ArchDelt* 33 (1978) *Chron.* 283-299, particulièrement 296-297 (Argilos).
- Koukouli-Chrysanthaki 1979 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Recherches autour du rempart meridional de Thasos », in : *Thasiaca* (« BCH Suppl. » V ; Athènes 1979) 75-106.
- Koukouli-Chrysanthaki 1980 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Οι αποικίες της Θάσου στο Βόρειο Αιγαίο. Νεότερα ευρήματα », in : *Η Καβάλα και η περιοχή της*. Actes du colloque tenu à Kavala en 1977 (Athènes 1980) 309-325.
- Koukouli-Chrysanthaki, Papanikolaou 1990 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, Aik. Papanikolaou, « Ανασκαφή στην αρχαία Οισύμη 1988-1990 », *AEMTh* 4 (1990) 487-502.
- Koukouli-Chrysanthaki, Samartzidou 1985 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, S. Samartzidou, *ArchDelt* 40 (1985) *Chron.* 270-271 (Tragilos).
- Koukouli-Chrysanthaki, Sgourou, Agélarakis 1996 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, M. Sgourou, A. Agélarakis, « Αρχαιολογικές έρευνες στη νεκρόπολη της αρχαίας Θάσου », *AEMTh* 10B (1996) 769-794.
- Kurtz, Boardman 1971 = D. Kurtz, J. Boardman, *Greek Burial Customs* (Londres 1971).
- Lazaridis 1960 = D. I. Lazaridis, *ArchDelt* 16 (1960) *Chron.* 217-221, particulièrement 218 (Galepsos).
- Lazaridis 1961-1962 = D. I. Lazaridis, *ArchDelt* 17 (1961/62) *Chron.* 233-248, particulièrement 235-238, pl. 280-283 (Néapolis).
- Lazaridis 1971 = D. I. Lazaridis, *Thasos and its Peraia* (« Ancient Greek Cities » 5 ; Athènes 1971).
- Mneme Lazaridis* = Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη. Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Kavala, 9-11 mai 1986 (« Recherches Franco-Helléniques » 1 ; Thessalonique 1990)
- Mylonas 1975 = G. Mylonas, *Το Δυτικόν Νεκροταφείον της Ελευσίνας* (Athènes 1975).
- Mylonas, Bakalakis 1938 = G. Mylonas, G. Bakalakis, « Γαληψός, Θασίων εμπόριον », *ArchEph* (1938) 53-59.
- Olynth XI = D. M. Robinson, *Necrolynthia. A Study in Greek Burial Customs and Anthropology* (« Excavations at Olynthus » XI ; Baltimore 1942).
- Papazoglou 1988 = F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* (« BCH Suppl. » XVI ; Athènes 1988).
- Perdrizet 1894 = P. Perdrizet, « Voyage dans la Macédoine Première », *BCH* 18 (1894) 416-445.
- Picard 1994 = O. Picard, « Les Thasiens du continent et la fondation de Philippes », in : *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh* (Québec 1994) 461-473.
- Pouilloux 1954 = J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos I. De la fondation de la cité à 196* (« Etudes Thasiennes » III ; Paris 1954).
- Pugliese Carratelli 2003 = G. Pugliese Carratelli, *Les lamelles d'or orphiques* (Paris 2003).
- Sabétaï 2000 = V. Sabétaï, « Παιδικές ταφές Ακραιφίας », in : *Γ' Διεθνές Συνέδριο Βοιωτικών Μελετών* (« Επετηρίς της Εταιρείας Βοιωτικών Μελετών » 3 A ; Athènes 2000) 494-531.
- Sismanidis 1987 = K. Sismanidis, « Το αρχαϊκό νεκροταφείο της Αγίας Παρασκευής Θεσσαλονίκης », in : *Αμνητός. Τιμητικός τόμος για τον καθηγητή Μ. Ανδρόνικο* (Thessalonique 1987) 787-812.
- Sindos 1985 = Σίνδος. Κατάλογος της έκθεσης στο Αρχαιολογικό Μουσείο Θεσσαλονίκης (Thessalonique 1985).
- Skarlatidou 1985 = E. Skarlatidou, « The Archaic Cemetery of Abdera », in : *Thracia Pontica III. Les Thraces et les colonies grecques, VII^e-V^e s. av. n. è. Troisième symposium international, Zozopol, 6-12 octobre 1985* (Sofia 1986) 99-108.
- Skarlatidou 2000 = E. Skarlatidou, *Από το αρχαϊκό νεκροταφείο των Αβδήρων. Συμβολή στην έρευνα της αποικίας των Κλαζομενων στα Άβδηρα*, Thèse de doctorat, Université de Thessalonique (sous presse).
- Tarditi 1968 = J. Tarditi, *Archiloachus* (Rome 1968).

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Cemeteries of the Thasian Peraia: Oisyme and Galepsos

The excavation finds from the necropolis of the Thasian colonies of Oisyme and Galepsos illustrate the close relationships that the two cities maintained with their mother-city Thasos as well as with Athens, East Greece and the Thracians. Besides information on the burial customs, the necropolis of Oisyme and Galepsos depict the quality of life in the Thasian colonies on the continent.

Νεκροπόλεις της θασιακής Περαίας: Οισύμη και Γαληψός

Η μελέτη της αρχαιολογικής μαρτυρίας των νεκροπόλεων των θασιακών αποικιών Οισύμης και Γαληψού φανερώνει τις στενές σχέσεις των δυο αυτών πόλεων με τη μητρόπολή τους, καθώς και την Αθήνα, το ανατολικό Αιγαίο και τους Θράκες. Πέρα από τις πληροφορίες για τα ταφικά έθιμα, οι νεκροπόλεις της Οισύμης και της Γαληψού μαρτυρούν την ποιότητα ζωής των αποίκων στη θασιακή περαία.

Réflexions sur la place de la femme dans la Macédoine antique

Sylvie Le Bohec-Bouhet

Dans la Macédoine antique, des femmes vivent à la cour : la plus célèbre est, bien sûr, l'épouse – voire les épouses – du roi ; mais y vivent aussi la mère, les sœurs, les parentes du souverain, sans oublier les domestiques peu connues, mais néanmoins présentes. Les femmes royales sont peu importantes en nombre, mais ce sont celles que nous connaissons le mieux¹. En revanche, les autres femmes de Macédoine qui habitent dans les villes et les campagnes du royaume, et qui sont les plus nombreuses, restent, pour la plupart d'entre elles, des inconnues².

Comme toutes les femmes grecques de l'Antiquité³, les femmes de Macédoine, qu'elles soient de sang royal ou non, sont données en mariage en vue d'assurer une descendance à leur époux et leur activité se situe principalement dans le cadre de l'*oikos* : activité domestique⁴ et éducation des jeunes enfants⁵. Comme des études récentes l'ont bien montré, les femmes grecques de l'Antiquité peuvent avoir aussi une activité en dehors de ce cadre et certaines ont eu un rôle public⁶. Qu'en est-il pour la Macédoine ? Hérodote présente une complète séparation entre les mondes féminin et masculin⁷ ; faut-il en conclure que les femmes royales, *a fortiori* les femmes macédoniennes dans leur ensemble, s'adonnaient uniquement aux travaux traditionnels féminins : filer la laine, confectionner des vêtements, moudre le

¹ Carney 2000 ; voir aussi Le Bohec 1993 ; Ogden 1999, 3-68, 171-198 ; Miron 2000.

² Pour la population de la Macédoine, on se reportera à J. N. Corvisier, *Aux origines du miracle grec* (Paris 1991) 257-274. Toutefois des chiffres concernant la population féminine ne peuvent être avancés en raison de l'état de la documentation.

³ Pour une vision d'ensemble à partir d'une documentation originale, voir A.-M. Vèrilhac, « L'image de la femme dans les épigrammes funéraires grecques », in : A.-M. Vèrilhac (éd.), *La femme dans le monde méditerranéen. 1 : Antiquité* (« Travaux de la Maison de l'Orient » 10 ; Lyon, Paris 1985) 85-112.

⁴ Miron 1999.

⁵ Voir dans ce volume l'article de S. Psoma.

⁶ Par ex. Pomeroy 1990 ; Savalli 1994, 415-432 ; R. van Bremen, *The Limits of Participation. Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods* (Amsterdam 1996) ; Bielman 2002 ; Savalli 2003.

⁷ Hdt. 5.18.3.

blé, faire le pain⁸ ? A supposer que cette présentation d'Hérodote soit exacte pour une époque ancienne, il convient d'examiner si la position de la femme macédonienne n'a pas évolué au cours des siècles.

Dans le cadre de cette rencontre sur le thème « Ville et cour en Macédoine », je voudrais centrer mon étude sur les rapports existant entre les femmes du palais et la population du royaume, aspect qui sera complété par quelques remarques sur les rapports entre les femmes du royaume et le palais. On se demandera aussi dans quelle mesure les femmes du palais – et principalement la reine – ont pu avoir une influence sur la population féminine du royaume.

Comme on le sait, la documentation concernant les femmes, surtout en Macédoine, est peu abondante et elle ne permet pas une étude exhaustive du sujet ; néanmoins la publication récente d'un certain nombre d'inscriptions apporte des informations tout à fait intéressantes pour notre propos.

Connaissions-nous des rapports directs entre la reine et la population de la Macédoine ? Comme le montrent plusieurs anecdotes, le roi de Macédoine se doit de recevoir et d'écouter les habitants de son royaume qui souhaitent lui faire part de leurs requêtes⁹. Or, la reine, l'épouse du roi qui porte le titre de *basilissa*¹⁰ fait de même, comme nous l'apprend un décret de Cassandree publié il y a tout juste 20 ans. Dans ce texte, il est dit que des Cassandréens se rendent auprès de la reine pour des affaires tant privées que publiques et que Dorotheos, attaché au service de la reine, se met volontiers à leur disposition¹¹. Le nom de la reine (l. 11) a disparu, mais la restitution de Phila, épouse d'Antigone Gonatas, paraît la plus vraisemblable¹². Par conséquent, il paraît possible de déduire de ce décret que tout habitant du royaume peut, s'il le désire, se rendre auprès de la reine (πρὸς αὐτήν, l. 13), pour lui exposer ses requêtes sur des sujets aussi bien d'ordre privé que d'ordre public (καὶ ἰδία καὶ κοινῆι, l. 13-14). La reine les reçoit et les écoute ; a-t-elle le pouvoir de trancher les questions ? Nous l'ignorons, mais d'après une lettre de la reine Laodice III aux Iasiens, il paraît vraisemblable de penser que, pour les affaires publiques au moins, la reine en réfère au roi et qu'elle agit, comme le dit l'inscription d'Iasos pour Laodice, « en complet accord avec la volonté de mon frère », c'est-à-dire du roi (παντὶ τρόπῳ συνεκτρέχειν προ[αίρου]μένη τῆι τοῦ ἀδελφοῦ θελήσει)¹³. De toute façon, même si la reine en réfère au roi, le fait qu'elle

⁸ N. G. L. Hammond, *A History of Macedonia II* (Oxford 1979) 154 ; pour un point de vue plus nuancé : Miron 1999 et 2000, 40.

⁹ Pour Philippe II : Plut., *Demetr.* 42.6 ; *id.*, *Regum et imp. apoph.* 179C ; pour Démétrios Poliorkète : Plut., *Demetr.* 42.7. Voir ci-dessous n. 54.

¹⁰ La première reine pour qui le titre de *basilissa* est attesté est Phila, l'épouse de Démétrios Poliorkète : *Syll.*³ 333, l. 6-7 ; voir Carney 2000, 225-8 ; Miron 2000, 42 et n. 30. Pour une possible association du titre avec le port du diadème, voir Justin 24.3.3 et Carney 2000, 232-3.

¹¹ Hatzopoulos 1990 et 1996 II n° 46 l. 5-15 : ἐπειδὴ Δωρόθεος Δώ[ρ]ου Σελευκεὺς ἀνὴρ ἀγαθὸς ὧν διατελεῖ π[ε]ρὶ τὴν πόλιν τὴν Κα[σ]σανδρέων καὶ τεταγ[μ]έ[ν]ο[ς] παρὰ τῆι βασιλίσσῃ | [Φίλα]ι τοῖς ἀφικνουμ[ε]ν[ο]ῖς Κασσανδρέω[v] | [π]ρὸς αὐτήν καὶ ἰδία [καί] | [κοι]νῆι προθύμως ἔα[υ]τ[ὸν] παρέχεται...

¹² Hatzopoulos 1990, 137.

¹³ *IK Iasos I* n° 4 ; J. Ma, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor* (Oxford 1999) n° 26A ; Bielman 2002, n° 30, 161-5. Dans le cas des Iasiens, Savalli 2003, 65 considère que la reine n'avait pas assisté aux audiences accordées aux ambassadeurs iasiens par Antiochos III ; en effet, la reine dit seulement qu'elle a entendu souvent son époux en parler ; de même Bielman 2003, 56, n. 83.

puisse être consultée par la population du royaume atteste bien un rôle officiel de la *basilissa*. Ce rôle officiel apparaît aussi dans un texte d'une tout autre nature puisqu'il s'agit d'un acte d'affranchissement trouvé à Béroia et qui date de la 27^e année de règne d'un roi Démétrios, vraisemblablement Démétrios II¹⁴. Dans ce document, la reine figure comme garante des affranchis après le roi et avant d'autres personnages : προστάτας δὲ ἡγούνται καὶ βασιλέα καὶ βασίλισσαν καὶ Μαχάταν τὸν Θεογένους καὶ τὰ παιδιά αὐτοῦ (l. 27-29). Ainsi, dans un acte juridique, la reine est citée aux côtés du roi, ce qui manifeste bien que la *basilissa* peut collaborer de façon officielle avec son époux pour certaines affaires.

Quelques mentions dans nos sources donnent à penser que la reine devait aussi avoir un rôle d'évergète pour les habitants du royaume. A propos de Phila, fille d'Antipater et épouse de Cratère, puis de Démétrios Poliorcète¹⁵, Diodore de Sicile rapporte les faits suivants : « les fauteurs de troubles dans l'armée, elle les calmait en se comportant avec chacun comme il fallait, les sœurs et les filles des pauvres, elle les mariait à ses frais, beaucoup de victimes d'accusations injustes, elle les tirait d'affaires »¹⁶. Même si ces affirmations ont été embellies par Hiéronymos de Cardia, la source probable dans ce passage de Diodore¹⁷, elles révèlent néanmoins un rôle pour l'épouse du Poliorcète vis-à-vis de populations en difficulté, d'une part vis-à-vis des soldats et de leurs familles, d'autre part, dans le domaine judiciaire, vis-à-vis d'accusés innocents. Il est à noter qu'une autre reine, Laodice III, épouse d'Antiochos III, avait aussi versé de l'argent pour les dots des jeunes filles des citoyens pauvres d'Iasos, fait connu par la lettre de la reine déjà citée¹⁸. Toutefois, ces actions qui révèlent le caractère évergétique de Phila ne sont à invoquer qu'indirectement pour notre propos car Phila, lors de ses bienfaits rapportés par Diodore, n'est pas encore, semble-t-il, reine de Macédoine¹⁹. Un autre texte littéraire mentionne des dons faits cette fois par une reine de Macédoine, Chryséis, l'épouse d'Antigone Doston, mais envoyés, non pas aux habitants du royaume, mais à la cité de Rhodes, victime d'un grave tremblement de terre vers 227 avant J.-C. Polybe, qui énumère les différents rois hellénistiques à cette occasion, rapporte que Chryséis a fait parvenir à Rhodes 100.000 médimnes de blé et 3.000 talents de plomb²⁰. C'est la seule reine mentionnée par l'historien et ses dons sont bien distingués de ceux de son époux. Nous reviendrons plus loin sur ce texte qui montre que la reine possédait des biens en propre.

Si beaucoup d'aspects nous échappent encore, il est indéniable qu'en Macédoine, la reine était amenée à avoir des rapports directs avec la population du royaume dans plusieurs

¹⁴ EKM 45. La date de cette inscription a fait couler beaucoup d'encre et on en trouvera la bibliographie dans ce recueil d'inscriptions de Béroia ; on y ajoutera D. Knœpfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté* (« Eretria » XI ; Lausanne 2001) 145, n. 232-234.

¹⁵ Sur Phila, en dernier lieu, Carney 2000, 165-9 avec bibliographie antérieure.

¹⁶ Diod. 19.59.4 : τούτ τε γὰρ παραχώδεις τῶν ἐν τῷ στρατοπέδῳ κατέπαυε ἀμοχζόντων πολιτευομένη πρὸς ἕκαστον, τὰς τε ἀδελφὰς καὶ θυγατέρας τῶν ἀπόρων ἐξεδίδου τοῖς ἰδίοις δαπανήμασι, πολλοὺς δὲ καὶ τῶν διαβολαῖς περιπιπτόντων μὴ δικαίαις ἀπήλλατε τῶν κινδύνων.

¹⁷ J. Hornblower, *Hieronymus of Cardia* (Oxford 1981) 226-8.

¹⁸ *IK Iasos I* n° 4 ; ci-dessus n. 13 ; Bielman 2003, 56, n. 86 ; voir aussi S. B. Pomeroy, « Charities for Greek Women », *Mnemosyne* 34 (1982) 120-3.

¹⁹ C. Wehrli, « Phila, fille d'Antipater et épouse de Démétrios, roi des Macédoniens », *Historia* 13 (1964) 141, semble considérer que cet éloge de Phila est fait par Diodore d'une façon générale. Il me paraît plus vraisemblable, sans enlever à Phila les qualités qui la caractérisent, de penser que les faits qui sont mentionnés après la louange de son intelligence se rapportent aux événements dans lesquels le Poliorcète était impliqué en 316.

²⁰ Polybe 5.89.7 : Χρυσίς δ' ἡ γυνὴ δέκα μὲν σίτου μυριάδας, τρισχίλια δὲ μίλιβδου τάλαντα ; Bringmann, von Steuben 1995, KNr 2000 L.

domaines, le plus souvent en collaboration avec son époux. Le roi la consultait-il aussi sur des questions importantes comme le rapporte Diodore à propos d'Antipater et de sa fille Phila précédemment citée²¹ ? Nous pouvons le supposer, mais cette influence éventuelle de la reine sur le roi devait dépendre de la personnalité des deux conjoints. En tout cas, la reine avait un rôle officiel à jouer vis-à-vis des habitants du royaume et elle était connue de cette population par d'autres aspects.

La reine participait certainement aux cérémonies royales – mariage, funérailles par exemple – auxquelles devait être conviée la population du royaume. Malheureusement, les sources sont muettes sur ces sujets. Diodore de Sicile qui nous a laissée une longue description des fêtes entourant le mariage de Cléopâtre, fille de Philippe II et d'Olympias avec Alexandre, roi d'Épire et frère d'Olympias – fêtes qui avaient amené à Aigai une grande foule – n'indique pas les moments où Cléopâtre, la mariée, Olympias, sa mère, et les autres grands personnages féminins de la cour pouvaient être présents²². On peut aussi penser que la reine jouait un rôle dans les fêtes religieuses, notamment dans celles célébrées par des femmes, mais les sources n'en font pas mention²³.

Comme le roi, la reine se doit de manifester sa piété (*eusebeia*) dans les sanctuaires où la population peut admirer ses offrandes, notamment les monuments et les statues qu'elle y a fait ériger. Ainsi une inscription très mutilée de Thessalonique se rapporte peut-être à une statue d'Aphrodite consacrée par la reine Phila ou Phthia²⁴. Si le grand sanctuaire de Zeus à Dion n'a encore rien livré en ce domaine, les fouilles effectuées dans celui d'Eukleia à Aigéai-Vergina ont mis au jour deux dédicaces d'Eurydice, mère de Philippe II ; les deux inscriptions sont semblables : Εὐρυδικὰ Σίρρα Εὐκλεία (« Eurydice, fille de Sirras, à Eukleia ») ; l'une figure sur une base de marbre rectangulaire, l'autre sur une base de statue²⁵. Dans ce même sanctuaire d'Eukleia à Aigéai, une inscription très mutilée a été récemment publiée par Chr. Saatsoglou-Paliadeli qui la restitue ainsi : [Βασίλισσα] Λαο[δική] | [Βασιλέως] Σελ[εύκου] | [τῶ]ι Θεῶ[ι]²⁶. Il s'agirait donc d'une dédicace faite au dieu par la reine Laodice, fille du roi Séleucos (IV), par conséquent l'épouse du roi Persée. Il paraît curieux toutefois que la qualité de femme du roi n'apparaisse pas dans ce texte comme elle figure, par exemple, dans une dédicace du peuple de Délos en l'honneur de cette même reine²⁷. Un passage de Plutarque rapporte qu'Eurydice consacra une épigramme aux Muses : ἰκανῶς δ' αὐτῆς τὴν φιλοτεκνίαν σημαίνει τοῦπίγρᾶμμα ὅπερ ἀνέθηκε Μούσαις, « et son amour maternel transparait assez dans l'épigramme qu'elle consacra aux Muses ». Il s'agit, bien sûr, de la mère de Philippe II dont nous venons de parler. Plutarque, qui ne dit pas où se trouvait cette épigramme, en

²¹ Diod. 19.59.5.

²² Diod. 14.91-4 ; sur ce mariage, en dernier lieu, Carney 2000, 203-5.

²³ Par ex. fêtes pour Déméter et Koré ou pour Aphrodite dont le culte est bien attesté en Macédoine : en dernier lieu, Etienne 2002, 266 et n. 48 ; pour le culte de Déméter à Lété, M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994) 41-53. A Alexandrie, la reine Arsinoé organisait les fêtes d'Adonis : Theoc., *Id.* 15.23-24 : ἀκούω χρῆμα καλόν τι κοσμεῖν τὰν βασιλίσσαν ; Pomeroy 1990, 34-6.

²⁴ IG X 2, 1, 965 ; Bringmann, von Steuben 1995, KNr 116 E.

²⁵ Saatsoglou-Paliadeli 2000, 393-7 ; voir aussi D. Damascos, *Untersuchungen zu hellenistischen Kultbildern* (Stuttgart 1999).

²⁶ Saatsoglou-Paliadeli 2000, 389-92.

²⁷ Syll.³ 639 ; Durrbach 1921, n° 70 ; H. Kotsidu, *Τιμὴ καὶ δόξα. Ehrungen für hellenistische Herrscher im griechischen Mutterland und in Kleinasien unter besonderer Berücksichtigung der archäologischen Denkmäler* (Berlin 2000) KNr 130 E.

donne ensuite le texte qui, pour nous modernes, fait difficulté²⁸. En 1949, Ad. Wilhelm a considéré que Plutarque s'était trompé dans son commentaire sur l'épigramme et il a établi le texte de la façon suivante :

Εὐρυδικὴ Σίρρα πολιήτισι τόνδ' ἀνέθηκε
 <έμ> Μούσαις εὐκτὸν ψυχῇ ἔλοῦσα πόθον.
 Γράμματα γὰρ μνημεῖα λόγων μήτηρ γεγαυῖα
 παίδων ἡβώντων ἐξεπὸνησε μαθεῖν.

Pour ce savant, Eurydice a dédié un pinax à ses concitoyennes et ce dernier mot n'est pas lié à celui des Muses²⁹. Ad. Wilhelm a été suivi dans sa correction du texte et dans son interprétation par J. et L. Robert³⁰ ; J. Sirinelli en donne la traduction suivante : « Eurydice, fille de Sirras dédia ce <pinax> à ses compatriotes quand, par son intelligence elle eut atteint l'objet, cher aux Muses, de son désir ; mère déjà d'enfants dans la fleur de la jeunesse, elle apprit, par son labeur, les lettres qui sont la mémoire des mots »³¹. N. G. L. Hammond ne fait pas état de cette correction et comprend qu'Eurydice a dédié cela (« male statue ») aux Muses de la cité (« to the city's Muses »)³². Ch. Saatsoglou-Paliadeli propose un commentaire de l'épigramme, mais ne mentionne pas non plus la correction d'Ad. Wilhelm. Elle considère qu'Eurydice est dite citoyenne et qu'elle a consacré aux Muses un objet qui pourrait être une statue de *Pothos*³³. E. Carney accepte la correction proposée par Ad. Wilhelm et écrit : « Eurydice makes a dedication *polietisi* (to or for citizen women) and perhaps to the Muses, grateful for her recently acquired education »³⁴. Elle accepte donc une dédicace aux ou pour les citoyennes et peut-être aux Muses. Si l'on suit la proposition faite par Ad. Wilhelm qui paraît la plus vraisemblable, il est intéressant, pour notre propos d'apprendre que des citoyennes, donc des femmes de citoyens d'une cité de Macédoine, non mentionnée, ont apparemment aidé Eurydice dans son éducation³⁵. Ce terme de citoyennes apparaît aussi dans un texte encore inédit trouvé dans le sanctuaire de Zeus à Dion et présenté brièvement par D. Pandermalis ; il s'agit d'une liste de 68 personnes gravée de plusieurs mains et 5 de ces personnes se trouvent sous la rubrique χῆραι πολίτιδες, « veuves citoyennes ». Leurs noms sont indiqués, suivis par celui de leur père. Les effacements et les regravures montrent que ce catalogue a été tenu à jour pendant une certaine période. D. Pandermalis avance l'hypothèse qu'il pourrait s'agir des membres d'une association religieuse, domaine dont les femmes n'étaient pas exclues³⁶. M. B. Hatzopoulos, pour sa part, se demande si on n'aurait pas affaire « à une liste de chefs de famille désignant autant d'*oikiai* de citoyens,

²⁸ Plut., *De liberis educandis* 14B.

²⁹ Ad. Wilhelm, « Ein Weihgedicht der Grossmutter Alexanders des Grossen », dans : Πανκαρπεῖα. *Mélanges Henri Grégoire I* (= *AIPHO* 9 ; Bruxelles 1949) 625-33.

³⁰ *BullEpigr* 1984, 249.

³¹ J. Sirinelli, *Plutarque. Œuvres Morales I* 1 (Paris 1987) 63 et 155 n. 3 (traduction légèrement modifiée ici).

³² N. G. L. Hammond, *Philip of Macedon* (Londres 1994) 17.

³³ Saatsoglou-Paliadeli 2000, 401-3. Elle lit ainsi l'inscription : Εὐρυδικὰ Σίρρα, πολιήτισι, τόνδ' ἀνέθηκε / Μούσαις, εὐκτὸν ψυχῇ ἔλοῦσα πόθον. / Γράμματα γὰρ μνημεῖα λόγων, μήτηρ γεγαυῖα, / παίδων ἡβώντων ἐξεπὸνησε μαθεῖν.

³⁴ Carney 2000, 46.

³⁵ D'une façon générale, l'éducation donnée aux femmes est un sujet peu connu : voir S. B. Pomeroy, « *Technikai kai mousikai*. The Education of Women in the Fourth Century and in the Hellenistic Period », *AJAH* 2 (1977) 51-68 ; pour la Macédoine, voir l'article de S. Psoma dans ce volume.

³⁶ D. Pandermalis, « Δίον 2000 », *AEMTh* 14 (2000) 381-2.

entre autres unités de recrutement dont la tenue à jour était nécessaire pour des raisons évidentes »³⁷. A. Chaniotis pencherait pour une liste de souscripteurs pour des travaux de construction dans le sanctuaire³⁸. Il paraît difficile d'identifier les citoyennes de cette liste tant que l'inscription ne sera pas publiée.

La population du royaume devait connaître le visage de sa souveraine grâce aux portraits de celle-ci érigés soit par le roi, soit par des personnes privées comme nous le montre pour la reine Phila, épouse d'Antigone Gonatas, une inscription de Délos³⁹. Une inscription Εὐρυδικὰ Σίρρα gravée sur une base de marbre qui devait comporter plusieurs statues a été retrouvée à 2 km au Nord-Est du site de Vergina. Ch. Saatsoglou-Paliadeli propose d'y voir un groupe de statues semblable à celui contenu dans le Philippeion d'Olympie⁴⁰. Une base de statue portant l'inscription Θεσσαλονίκη Φιλίππου βασίλισσαν trouvée sur l'agora de Thessalonique portait très certainement une statue de la reine Thessalonikè, épouse de Cassandre. Elle est datée du II^e, voire du III^e siècle après J.-C.⁴¹ et faisait sans doute partie d'un groupe de statues, car deux autres bases portant les noms d'Alexandre le Grand et de son fils Alexandre ont été retrouvées au même endroit⁴². Des statues de la reine ont donc certainement été érigées en Macédoine à l'époque hellénistique⁴³. Des peintures représentaient aussi des reines, mais elles ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Nous ne parlerons pas des femmes royales qui figurent peut-être sur les murs de la villa de Fannius Synistor à Boscoreale car leur identification ne peut être établie avec certitude⁴⁴.

La présence de la reine aux côtés du roi est aussi rappelée par l'existence de villes fondées en son honneur et qui portent son nom. Ainsi Thessalonique a été fondée par Cassandre qui lui a donné le nom de son épouse Thessalonikè, fille de Philippe II⁴⁵. Stratonikeia en Chalcidique doit certainement son nom à Stratonikè, la fille de Démétrios Poliorcète, sœur d'Antigone Gonatas. Il est toutefois difficile de savoir si c'est le père, donc Démétrios Poliorcète, ou le frère, Antigone Gonatas, qui est à l'origine de cette fondation⁴⁶. En dernier lieu, G. M. Cohen penche pour Antigone Gonatas⁴⁷, mais la question demeure. La ville de Phila sur le Pénée a été fondée par Démétrios II en l'honneur de sa mère Phila II⁴⁸. Ces femmes royales éponymes ont-elles reçu des honneurs culturels de la part des habitants ?

³⁷ BullEpigr 2002, 254.

³⁸ A. Chaniotis, EBGR 2000 (dans *Kernos* 16 [2003]) n° 149.

³⁹ OGIS 216 ; Durrbach 1921, n° 37.

⁴⁰ Saatsoglou-Paliadeli 2000, 397-400.

⁴¹ IG X 2, 1, 277 ; Carney 2000, 209.

⁴² IG X 2, 1, 275 et 276 ; A. Stewart, *Faces of Power. Alexander's Image and Hellenistic Politics* (Berkeley 1993) 278, 420.

⁴³ La prudence d'E. Carney, « The Initiation of Cult for Royal Macedonian Women », *CPh* 95 (2000) 27, considérant que « there is as yet no certain evidence for the existence of statues of royal women in Macedonia in the centuries after the death of Philip » me paraît discutable en raison des indices mentionnés ci-dessus (que cite d'ailleurs E. Carney).

⁴⁴ En dernier lieu G. Sauron, *Quis deum ? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat* (« BEFAR » 285 ; Rome 1994) 357-62 ; J.-Ch. Balty, « Défense et illustration de l'herméneutique. A propos de Gilles Sauron, *Quis deum ?* (Paris 1994) », *Topoi* 10.1 (2000) 360-5 ; B. Virgilio, *Lancia, diadema e porpora. Il re e la regalità ellenistica* (« Studi ellenistici » 11 ; Pise-Rome 1999) 93-105.

⁴⁵ Carney 2000, 207.

⁴⁶ Papazoglou 1998, 433 et n. 114.

⁴⁷ G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor* (Berkeley 1995) 100-1 ; Carney 2000, 315, n. 20 cite le point de vue de G. M. Cohen, mais ne prend pas position.

⁴⁸ Papazoglou 1998, 115-6 ; Carney 2000, 208.

Ces femmes n'ont pas elles-mêmes fondé ces cités et elles n'ont donc pas pu recevoir un culte en tant que fondatrices. D'autres honneurs culturels n'apparaissent pas, pour le moment, dans les sources⁴⁹.

Dans le domaine littéraire, il faut rappeler que le poète Aratos de Soloi avait composé plusieurs épigrammes en l'honneur de Phila, l'épouse d'Antigone Gonatas, et qu'il avait écrit un hymne à Pan pour le couple royal à l'occasion de leur mariage⁵⁰. Ces œuvres étaient-elles connues d'une partie de la population ? Nous l'ignorons. Il en est de même pour les écrits sur la Macédoine composés sous la monarchie comme par exemple les ouvrages de Marsyas de Pella et de Marsyas de Philippes qui ne nous sont pas parvenus⁵¹ et qui devaient évoquer les reines du royaume. Des personnages féminins – bien que joués par des hommes – apparaissent dans les représentations théâtrales auxquelles assistaient les membres de la cour et la population. Même si les femmes du royaume ne participaient pas à ces spectacles, les thèmes représentés leur étaient sans doute connus, tout au moins pour une partie d'entre elles, et les *Bacchantes* d'Euripide par exemple, jouées à la cour du roi Archélaos, n'étaient sans doute pas une œuvre ignorée⁵².

Peu d'éléments sont connus sur les rapports que les femmes de Macédoine ont pu avoir avec le palais. Toutefois, une anecdote rapportée à deux reprises par Plutarque, dans sa *Vie de Démétrios* et dans ses *Œuvres Morales*, mérite d'être rappelée⁵³. A plusieurs reprises (πολλάκις), une vieille femme demande au roi (Démétrios Poliorcète ou, moins vraisemblablement, Philippe II) de l'écouter. Ce dernier finit par lui répondre qu'il n'avait pas le temps. La vieille s'écria alors : « Ne sois donc pas roi ! ». Frappé par ces mots, le roi accepta de l'écouter et, avec elle, les autres requérants. On a déjà dit que le roi de Macédoine se devait d'écouter les requêtes de ses sujets et si Plutarque a raconté cet épisode, en outre, c'est pour dénoncer le comportement de Démétrios Poliorcète, qui avait accepté les requêtes écrites de la population, mais les avait tout de suite jetées dans l'Axios sans les lire⁵⁴. Ce qui est intéressant pour notre propos, c'est que la personne qui s'est présentée à plusieurs reprises devant le roi et qui l'a importuné est une femme. Les hommes n'étaient donc pas les seuls à avoir accès auprès du souverain. Une autre anecdote rapportée par Valère Maxime et Stobée présente une vieille femme furieuse d'avoir été condamnée par le roi Philippe II qui somnolait et n'avait pas vraiment écouté son cas. Elle interpelle alors durement le souverain qui reconnaît son erreur et paie l'amende qu'il avait fixée⁵⁵. Toutefois, le fait qu'il s'agisse d'une femme n'est pas assuré car Plutarque rapporte le même incident avec un homme, un certain Makhaitas dans le rôle du plaignant⁵⁶. Il est donc fort possible que Valère Maxime et Stobée aient confondu les deux anecdotes et que, dans ce dernier cas, ce n'est pas une femme qui est concernée. Néanmoins, il paraît possible d'affirmer que des femmes du royaume pouvaient approcher le roi dans certaines circonstances.

⁴⁹ Carney 2000, 208-9.

⁵⁰ Suda, s.v. Ἀρατος.

⁵¹ *GrHist* 135 et 136 ; comm. 480-4.

⁵² Sur les *Bacchantes*, R. Goossens, *Euripide et Athènes* (Bruxelles 1962).

⁵³ Plut., *Demetr.* 42.7 ; *Regum et imp. apoph.* 179C.

⁵⁴ Plut., *Demetr.* 42.4-6 ; cf. W. Lindsay Adams, « Macedonian Kingship and the Right of Petition », *Ancient Macedonia IV* (Thessalonique 1986) 47-8.

⁵⁵ Val. Max. 6.2, ext. 1 ; Stob. 3.13.49.

⁵⁶ Plut., *Regum et imp. apoph.* 178F.

Des musiciennes et des danseuses se produisaient dans les banquets royaux, mais les sources ne nous donnent pas d'informations précises à leur sujet⁵⁷.

Voyons maintenant dans quelle mesure la situation de la femme en Macédoine, telle qu'on peut commencer à l'apercevoir, a pu être influencée par celle des reines.

Les reines de Macédoine devaient recevoir une certaine éducation comme le montrent l'anecdote concernant Eurydice rapportée ci-dessus et le fait qu'Aratos de Soloi avait composé des épigrammes pour la reine Phila⁵⁸. Ont-elles développé l'éducation des jeunes filles dans le royaume ? Nous l'ignorons.

Les dons envoyés aux Rhodiens par la reine Chrysis, du blé et du plomb, indépendamment de ceux de son époux⁵⁹, montrent que la reine possède des terres et qu'elle en jouit librement. Qu'en est-il pour les femmes qui habitent en Macédoine ? Des actes de vente attestent que des terres ont été achetées à une femme, d'autres que des terres ont été achetées par une femme. Ainsi à Amphipolis, en 357/6 avant J.-C. : « Polykratès acheta à la femme et aux enfants de Sostratos (παρὰ τῆς Σωστράτου γυ[ν]αϊκὸς καὶ τῶν παίδων τῶν Σωστράτου ἐπρίατο) la maison à sept lits et le champ et tout ce qui se trouve derrière la maison et (le caveau) de cinq pieds à l'exception de la partie réservée à la sépulture de leur père pour 632 drachmes »⁶⁰. C'est donc une veuve et ses enfants qui vendent un bien-fonds. Un autre acte de vente, daté du tout début du II^e siècle avant J.-C. et provenant sans doute de Tyrissa, dit que « Polyainos acheta à la femme de Philagros et à Boukartas les vignes de Philagros et de Boukartas, à la suite d'un procès devant les juges royaux pour 40 statères d'or »⁶¹. Là encore, il s'agit d'une veuve et de son fils. Ces deux textes indiquent que la femme veuve en Macédoine, peut, avec ses enfants, être propriétaire de biens-fonds. Peut-on en déduire que la femme a une position juridique particulière en Macédoine, comme le pensent certains historiens⁶² ? Examinons d'un peu plus près ces deux actes. Dans les deux cas, un homme a acheté une terre à une femme qui la possédait et qui l'a vendue. Mais, dans les deux cas, la femme – qui est veuve – ne possède pas seule ces biens : dans le premier acte, il y a les enfants de son défunt mari qui sont aussi propriétaires, dans le second, son fils. De plus, il convient de remarquer que le nom de la femme n'apparaît jamais ; elle est présentée comme « la femme d'un tel », « la femme de Sostratos », « la femme de Philagros ». Dans le

⁵⁷ Ath., *Deipn.* 13.607 : présence de danseuses thessaliennes à la cour d'Antigone Gonatas. W. W. Tarn, *Alexander the Great* (Cambridge 1948) II 48-9 dit qu'il n'y avait pas de « flute-girls » dans les banquets macédoiens. Il est vrai qu'Athénée (*Deipn.* 12.538e-539a) donne, d'après Charès, les noms de 15 musiciens qui jouent dans les banquets et tous sont des hommes, mais il mentionne aussi, d'après Polyclète de Larissa, des joueuses d'aulos accompagnant Alexandre (12.539a). Des musiciennes sont présentes dans la scène de banquet peinte sur la façade de la tombe retrouvée à Hagios Athanasios : voir M. Tsimbidou-Avloniti, « Revealing a painted Macedonian Tomb near Thessaloniki », in : A. Pontrandolfo (éd.), *La pittura parietale in Macedonia e Magna Grecia, Atti del congresso internazionale di studi in ricordi di Mario Napoli, Salerno-Paestum 1996* (Salerno 2003) 39-40, pl. VI 1 et VII 2 ; voir aussi son article dans le présent volume. Sur les banquets, E. N. Borza, « The Symposium at Alexander's Court », *Ancient Macedonia III* (Thessalonique 1983) 45-55 ; O. Murray, « Hellenistic Royal Symposia », in : P. Bilde et alii (éds.), *Aspects of Hellenistic Kingship* (Aarhus 1996) 15-27.

⁵⁸ Suda, s. v. Ἄρατος ; Hatzopoulos 1990, 144.

⁵⁹ Polybe 5.89.7 ; ci-dessus n. 20.

⁶⁰ Hatzopoulos 1996, II n° 84.

⁶¹ P. Chrysostomou, « Βασιλικοί δικασταὶ καὶ ταγοὶ σὲ μία νέα ἐπιγραφή μὲ ὠνές ἀπὸ τὴν κεντρικὴ Μακεδονία », *Tekmeria* 3 (1997) 23-45 ; *Bull'Epigr.* 1999, 349.

⁶² Hatzopoulos 2001, 116 et n. 2 ; voir aussi les remarques d'A. Bielmann 2003, 112-4 à propos de l'Épire.

premier acte, les enfants sont dits « enfants de Sostratos » et lorsqu'il est question de la sépulture de leur père, la femme en tant qu'épouse et mère n'apparaît pas. Par conséquent, même si un *kyrios* n'est pas mentionné dans ces actes, cela ne me paraît pas attester une plus grande liberté juridique de la femme en Macédoine. Dans les deux actes, c'est le patrimoine familial qui est concerné et comme il est constitué en partie, en général, de la dot de l'épouse, il est normal que cette dernière soit citée en tant que femme de « un tel » aux côtés de son ou ses fils⁶³. Un autre acte de vente est à prendre en compte pour notre propos. Il s'agit d'une inscription de Kellion en Chalcidique qui rapporte ceci : « Bitalô, fille de Dionysophanês a acheté une maison en ville »⁶⁴. Assurément aucun *kyrios* n'est mentionné auprès de cette femme dans cet acte de vente et cette femme est citée par son nom. Toutefois, ce dernier est suivi de celui de son père. Dans ce cas, cette femme paraît avoir agi seule, mais une grande prudence s'impose car on pourrait aussi penser que le *kyrios* n'a pas été précisé pour une raison qui nous échappe.

Un texte d'une autre nature apporte des renseignements intéressants sur les femmes du royaume : il s'agit d'un acte d'affranchissement de Béroia déjà cité et qui date probablement du règne de Démétrios II⁶⁵. L'acte rapporte d'abord l'affranchissement de trois femmes esclaves mariées qui travaillent pour le même maître que celui de leur mari, lui aussi esclave. C'est, dans chaque cas, le mari qui leur a permis de recouvrer la liberté, liberté qu'il a aussi obtenue pour ses enfants et ses biens, moyennant le versement de 50 statères d'or (l. 4-9). Ensuite, l'acte mentionne une autre femme esclave qui a pu s'affranchir elle-même en versant 25 statères d'or (l. 9-11). Cette femme est citée uniquement par son nom, Spazatis, et donc agit seule, ce qui laisse perplexe. Ensuite, l'acte indique que le fils du maître, Alkétas, la femme d'Alkétas et ses enfants ne pourront pas reprendre possession des esclaves lorsque l'ancien maître mourra (l. 13-18). La femme du fils du maître est présentée sans son nom : elle est dite seulement « femme d'Alkétas ». Néanmoins cette clause montre qu'une femme peut se procurer des esclaves. Comme la reine, on l'a vu, a pu jouer un rôle dans les affranchissements, on peut se demander avec A. Bielman si tous ces faits n'attesteraient pas « l'existence de dispositions juridiques spécifiques relatives au rôle des femmes dans les actes d'affranchissement et limitées aux zones d'influence macédonienne ou antigonide »⁶⁶.

Un autre document mentionne des femmes aux côtés de leur mari. Il s'agit du règlement sur le service militaire récemment publié par P. Nigdélis et K. Sismanidis⁶⁷. Dans son étude approfondie de ce document, M. B. Hatzopoulos⁶⁸ a fait remarquer, à juste titre, qu'il y était fait mention des « parents » d'une recrue⁶⁹, et « du père et de la mère » au lieu du père seul⁷⁰, et il y voit la confirmation de « ce que nous savons par ailleurs de la position de la femme en Macédoine antique »⁷¹. Assurément, en Macédoine, la femme semble avoir plus d'autonomie dans un certain nombre de domaines et le rôle actif des reines y a peut-être contribué.

⁶³ Voir les remarques nuancées de Bielman 2003, 142-4.

⁶⁴ M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (« Μελετήματα » 6 ; Athènes 1988) 19-23.

⁶⁵ *EKM* 45.

⁶⁶ Bielman 2002, 114.

⁶⁷ P. Nigdélis, K. Sismanidis, « Δύο ἀντίγραφα ἐνὸς ἐπιστρατευτικοῦ διαγράμματος τοῦ Φιλίππου Ε΄ » *Ancient Macedonia VI* (Thessalonique 1999) 807-22.

⁶⁸ Hatzopoulos 2001.

⁶⁹ Hatzopoulos 2001, doc. n° 2, II l. 46.

⁷⁰ Hatzopoulos 2001, doc. n° 2, II l. 51.

⁷¹ Hatzopoulos 2001, 116.

Toutefois, comme le nombre de documents est encore limité, il me semble que la plus grande prudence s'impose. Ce n'est pas parce que, dans certains textes, la femme est mentionnée sans son *kyrios* qu'elle jouit d'une véritable position juridique⁷².

Enfin, rappelons que plusieurs femmes apparaissent dans une tablette de malédiction datée de la première moitié du IV^e siècle et trouvée à Pella⁷³. La rédactrice, qui est une femme dont le nom est perdu – peut-être Phila comme le suggère E. Voutiras⁷⁴ –, appelle la malédiction sur sa rivale Thétima qui vit avec l'homme qu'elle aime, Dionysophon, et sur toutes les autres femmes, veuves et vierges qui pourraient s'unir à Dionysophon. Remarquons plusieurs points pour notre propos. D'abord, cette Phila (?) a eu la possibilité de graver ou de faire graver cette tablette et de l'ensevelir dans une tombe. D'autre part, la mention de plusieurs autres femmes possibles pour Dionysophon atteste-t-elle l'existence de la polygamie pour les Macédoniens ? E. Voutiras qui a fait un commentaire approfondi de cette tablette ne le pense pas⁷⁵. Comme on le sait, plusieurs rois de Macédoine ont été polygames, mais nous ignorons s'il a pu en être de même pour une partie de la population masculine du royaume, notamment pour les grands personnages⁷⁶. Par conséquent, à la différence de certaines reines qui ont dû accepter les autres épouses de leur mari, les femmes de Macédoine ne paraissent pas avoir dû faire de même.

D'autres domaines seraient encore à explorer comme les pratiques vestimentaires, les stèles funéraires représentant une ou plusieurs femmes ou les coutumes funéraires pour tenter de voir si, là aussi, les reines ont pu avoir une quelconque influence sur les habitudes des femmes macédoniennes, mais les informations sur ces sujets sont encore peu fournies et ne permettent pas une véritable étude.

Abréviations bibliographiques

Bielman 2002 = A. Bielman, *Femmes en public dans le monde hellénistique, IV^e-I^{er} s. av. J.-C.* (Paris 2002).

Bielman 2003 = A. Bielman Sanchez, « Régner au féminin. Réflexions sur les reines attalides et séleucides », in : F. Prost (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée. Actes du colloque international de la SOPHAU, Rennes 4-6 avril 2003* (« Pallas » 62 ; Rennes 2003) 41-61.

Bringmann, von Steuben 1995 = K. Bringmann, H. von Steuben (éds.), *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer I* (Berlin 1995).

Carney 2000 = E. D. Carney, *Women and Monarchy in Macedonia* (Norman 2000).

Durrbach 1921 = F. Durrbach, *Choix d'inscriptions de Délos* (Paris 1921).

EKM = L. Gounaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Ἐπιγραφές Κάτω Μακεδονίας. Α' Ἐπιγραφές Βεροίας* (Athènes 1998).

⁷² Pour des exemples, dans le monde grec, de femmes inscrites comme donatrices principales dans des souscriptions sans mention de tuteur, voir L. Migeotte, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques* (Genève-Québec 1992) 372-6 et « Cinq souscriptions féminines à Cos à la période hellénistique », *REA* 100 (1998) 565-78 ; Bielman 2002, 133-141.

⁷³ Voutiras 1998.

⁷⁴ Voutiras 1998, 11-13 ; L. Dubois, « Une tablette de malédiction de Pella : s'agit-il du premier texte macédonien ? », *REG* 108 (1995) 195 pense que bien d'autres restitutions sont possibles.

⁷⁵ Voutiras 1998, 88-9.

⁷⁶ Hammond 1989, 277 considère que les Macédoniens importants imitant le roi ont pu être polygames.

- Etienne 2002 = R. Etienne, « La Macédoine entre Orient et Occident : essai sur l'identité macédonienne au IV^e siècle av. J.-C. », in : Ch. Müller, F. Prost (éds.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Etudes en l'honneur de Francis Croissant* (Paris 2002) 253-75.
- Hatzopoulos 1990 = M. B. Hatzopoulos, « Un nouveau document du règne d'Antigone Gonatas », in : *Ποικίλα* (« Μελετήματα » 10 ; Athènes 1990) 135-154.
- Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings* (« Μελετήματα » 22 I-II ; Athènes 1996).
- Hatzopoulos 2001 = M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athènes 2001).
- IK Iasos = W. Blümel, *Die Inschriften von Iasos I-II* (Bonn 1985)
- Le Bohec 1993 = S. Le Bohec, « Les reines de Macédoine de la mort d'Alexandre à celle de Persée », *CCG* 4 (1993) 229-245.
- Miron 1999 = M. D. Miron Pérez, « Realeza y labor doméstica en Macedonia antigua », *Gerión* 17 (1999) 213-222.
- Miron 2000 = D. Miron, « Transmitters and Representatives of Power : Royal Women in Ancient Macedonia », *AncSoc* 30 (2000) 35-52.
- Ogden 1999 = D. Ogden, *Polygamy, Prostitutes and Death. The Hellenistic Dynasties* (Londres 1999).
- Papazoglou 1988 = F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* (« BCH Suppl. » 16 ; Athènes 1988).
- Pomeroy 1990 = S. Pomeroy, *Women in Hellenistic Egypt from Alexander to Cleopatra* (Détroit 1990).
- Saatsoglou-Paliadeli 2000 = Ch. Saatsoglou-Paliadeli, « Queenly Appearances at Vergina-Aegae. Old and New Epigraphic and Literary Evidence », *AA* (2000) 389-403.
- Savalli 1994 = I. Savalli-Lestrade, « Il ruolo pubblico delle regine ellenistiche », in : S. Alessandri (éd.), *Ἱστορίη. Studi offerti dagli allievi a G. Nenci* (Lecce 1994) 415-432.
- Savalli 2003 = I. Savalli-Lestrade, « La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique », in : R. Frei-Stolba, A. Bielma et O. Bianchi (éds.), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique. Actes du Diplôme d'Etudes avancées, Universités de Lausanne et Neuchâtel 2000-2002* (Berne, Berlin, Bruxelles 2003) 59-75.
- Voutiras 1998 = E. Voutiras, *Διουσοφοῶντος γάμοι. Marital Life and Magic in Fourth Century Pella* (Amsterdam 1998).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Thoughts on the status of women in ancient Macedonia

Macedonian queens did not only perform their normal domestic tasks within their palaces, they also played a significant public role together with their royal husbands. The queens seemed to have the ability to intercede towards the king for the interests of various parties and to be the guarantees for manumissions. Thanks to their presence for example in festivals, their devotion to the gods –they would bring their offerings in the sanctuaries–, their statues and cities named after them, they could be known and esteemed by the Macedonian population. Macedonian women could approach the king and pose their questions to him. They seemed to have more freedom than other Greek women in all sorts of fields –estate's possession, slaves' manumission. It is not certain though whether they also had a real juridical position.

Σκέψεις περί τῆς θέσεως τῆς γυναίκας στὴν ἀρχαία Μακεδονία

Οἱ Μακεδόνισσες βασιλίσσες δὲν ἐπιδίδονταν μόνον σὲ οἰκιακὲς ἐργασίες μέσα στὰ ἀνάκτορα τους· εἶχαν ἐπίσης νὰ διαδραματίσουν ἕναν ρόλο κοντὰ στοὺς συζύγους των πρὸς ὄφελος τῶν κατοίκων τοῦ βασιλείου: εἶχαν τὴν δυνατότητα νὰ παραχωροῦν ἐντεύξεις (ἀκροάσεις), νὰ ἐγγυῶνται ἀπελευθερώσεις δούλων, νὰ εὐεργετοῦν. Ἡ παρουσία τους κατὰ τὶς ἐορτές, ἡ ἐκδήλωση τῆς εὐλαβείας τους πρὸς τὰ ἱερά, οἱ προτομές τους, οἱ πόλεις οἱ ἰδρυμένες πρὸς τιμὴν τους συμβάλλουν στὴν ἀναγνώριση καὶ τὴν ἐκτίμησή τους ἐκ μέρους τῶν κατοίκων τοῦ βασιλείου. Οἱ Μακεδόνισσες πολίτιδες φαίνεται ὅτι μποροῦσαν νὰ τύχουν βασιλικῆς ἐντεύξεως ἐξ ἴσου μὲ τοὺς Μακεδόνες πολῖτες. Φαίνεται ἐπίσης ὅτι ἔχαιραν μεγαλύτερης αὐτονομίας ἀπὸ τὶς ἄλλες Ἑλληνίδες σὲ διάφορους τομεῖς, ὅπως στὴν κατοχὴ ἀκίνητης περιουσίας καὶ τὴν ἀπελευθέρωση δούλων. Μπορεῖ ἄραγε νὰ ὑποστηριχθεῖ ὅτι ἔχαιραν γνήσιου νομικοῦ καθεστώτος; Αὐτὸ δὲν φαίνεται νὰ προκύπτει ἀσφαλῶς, τουλάχιστον ἐπὶ τῇ βάσει τῶν σημερινῶν γνώσεών μας.

Les nécropoles d'Amphipolis : nouvelles données archéologiques et anthropologiques

(pl. 29–32)

Dimitria Malamidou

Les fouilles récentes dans la région d'Amphipolis permettent de compléter considérablement nos connaissances sur la topographie des nécropoles, à l'extérieur des remparts de la ville ancienne, avant et après la fondation d'Amphipolis. Par ailleurs, elles nous offrent des informations nouvelles sur l'organisation interne de ces nécropoles, leur durée, les types de tombes, les pratiques funéraires et les types d'offrandes. De plus, l'intérêt de ces fouilles réside en grande partie dans le fait que pour la première fois nous disposons d'informations sur la démographie et la paléopathologie de la population grâce à l'étude des données anthropologiques¹.

Avant la fondation d'Amphipolis par les Athéniens, en 437 av. J.-C, la région était occupée par la tribu thrace des Edonoi. Cette région fut longtemps l'objet des visées expansionnistes des Ioniens², des Pariens³ et des Athéniens⁴ pour l'exploitation des ressources de l'arrière-pays thrace. Les sources historiques se réfèrent à la région des « Ennéa Hodoi » (littéralement « Neuf Routes ») pour désigner la région de la future Amphipolis. Selon Vanderpool et Pritchett⁵, Ennéa Hodoi devrait être situé au sommet de la « Colline 133 » et sa nécropole serait celle fouillée dans les années 70 sur la colline voisine de Kastas⁶. Selon une proposition ultérieure de D. Lazaridis⁷, cette « ville » occupait l'emplacement de la future ville d'Amphipolis et plus précisément de la partie Nord de la ville, près du Strymon (pl. 29.1).

¹ L'anthropologue Sevasti Triantaphyllou est en train d'étudier les squelettes provenant des fouilles récentes à Amphipolis.

² Hdt. 5.23 et 124 ; Thuc. 4.102.

³ D. Lazaridis, « Επίγραμμα Παρίων από τὴν Ἀμφίπολιν », *ArchEph* (1976) 164-181.

⁴ Arist., *Ath. Pol.* 15 ; Hdt. 1.64 ; Thuc. 1.100.3 et 4.102.3.

⁵ E. Vanderpool, « Amphipolis, Hill 133 », in : K. Pritchett (éd.), *Studies in Ancient Greek Topography I* (Berkeley 1965) 46-48.

⁶ Voir les rapports de D. Lazaridis dans *PraktAE* de 1971 à 1982.

⁷ Lazaridis 1997, 36.

Toutefois, malgré le grand nombre de tombes fouillées jusqu'ici aux alentours immédiats d'Amphipolis, aucune tombe archaïque n'a été mise au jour au sein de ses nécropoles. En revanche, les fouilles de sauvetage récentes ont exhumé plusieurs tombes archaïques⁸, datant de la fin du VI^e siècle av. J.-C., dispersées dans une vaste région au Nord-Est de la Colline 133 et du tumulus de Kastas, jusqu'au tumulus de la tombe macédonienne dite de « Alépotrypa »⁹.

Cette grande dispersion des tombes en combinaison avec les sources littéraires qui mentionnent toujours les Ennéa Hodoi comme χώρος ou χωρίον¹⁰ (« région/aire »), fait penser, à notre avis, à une organisation de l'habitat κατά κώμας (« en bourgades ou villages ») dans la région. Le nom de Ennéa Hodoi était donc un toponyme qui correspondait à l'ensemble de la région située aux piémonts Nord-Ouest du Pangée et non pas à une ville unique.

Le mobilier funéraire des tombes récemment fouillées, comme celui du cimetière archaïque de Kastas, témoigne des contacts étroits qu'entretenaient les tribus thraces de cette région avec le monde grec à l'époque archaïque. Nous observons une association constante des objets de parure et des accessoires d'habillement qui entrent dans la tradition indigène (fibules en bronze, ceintures en fer, masques d'or) (pl. 30.1) avec des éléments grecs, notamment des vases importés de la Grèce du Sud (Corinthe, Athènes) ou des colonies grecques de la mer Egée (Ionie ou Thasos et sa Pérée) (pl. 30.2).

Une de ces sépultures, datée de la fin du VI^e siècle av. J.-C., fouillée en 1997, est particulièrement intéressante. Elle a été trouvée au-dessous du tumulus de la tombe macédonienne d'Alépotrypa. Il s'agit d'une tombe à ciste (pl. 30.3) située au centre d'un enclos circulaire, constitué de galets. Le mort était un homme robuste âgé d'une cinquantaine d'années. Suivant l'étude anthropologique, son squelette portait des traces d'arthrite, des ostéophytes aux vertèbres cervicales et des lésions cicatrisées sur les côtes. Il portait, à la hauteur de la taille, une ceinture en fer formée d'un fil aux extrémités spiraliformes. Un masque, constitué de trois morceaux de feuille d'or, couvrait son visage (pl. 30.4). Ces deux objets appartiennent à la tradition indigène du mobilier funéraire. Le seul vase qui l'accompagnait était importé de la Grèce du Sud (un *exaleiptron* corinthien).

L'élément le plus intéressant de cet ensemble (tombe et enclos) est un foyer, construit de pierres et de terre crue, dans l'enclos (pl. 30.5). Cette construction portait des traces du feu et une concentration de cendres contenant des os d'animaux et des grains carbonisés en grande quantité. L'étude paléobotanique¹¹ a montré qu'il s'agissait d'épis et de paille de céréales. Ces éléments permettent l'hypothèse que ce foyer/autel aurait pu servir à des rites liés à des honneurs funéraires pour une personne éminente. S'agit-il de la tombe d'un chef de tribu thrace ? De toute façon, la possibilité d'avoir un cas d'héroïsation du défunt est forte, puisque les morts étaient considérés comme des démons à influence bénéfique sur l'agriculture.

Aussitôt après la fondation d'Amphipolis en 437 av. J.-C., dans le cadre de la politique colonisatrice de Périklès, la démographie et l'organisation de l'habitation dans la région jadis

⁸ D. Malamidou, « Ανασκαφικά στοιχεία για την παρουσία των Ελλήνων στην περιοχή των εκβολών του Στρυμόνα πριν από την ίδρυση της Αμφίπολης : Εννέα Οδοί και 'Αργίλος » *AEMTh* 19 (2005), à paraître.

⁹ P. Perdrizet, « Un tombeau du type 'macédonien' au N.-O. du Pangée », *BCH* 22 (1898) 335-353 ; Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Μακεδονικός τάφος στη θέση Αλεπότρυπα », *ArchDelt* 31 (1976) *Chron.* 308, fig. 9, pl. 248α.

¹⁰ Hdt. 7.114 ; Thuc. 1.100 et 4.102.

¹¹ Etude effectuée par la paléobotaniste S. Valamoti.

appelée Ennéa Hodoi¹² a changé radicalement. Aux colons athéniens se sont ajoutés des Grecs provenant de l'Ionie et d'ailleurs, comme la prosopographie amphipolitaine en témoigne. Amphipolis a pris le contrôle de la région de l'embouchure du Strymon et de l'arrière-pays thrace, et elle fut une des villes florissantes de la Macédoine jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Les fouilles en dehors des murs d'enceinte d'Amphipolis ont mis au jour une grande partie de ses nécropoles (pl. 29.1). Aux anciennes fouilles de D. Lazaridis¹³ (700 tombes environ) se sont ajoutées les fouilles récentes¹⁴ (plus de 900 tombes), qui ont donc considérablement augmenté le nombre des sépultures dégagées au jour et permis de mieux comprendre l'emplacement et l'organisation des nécropoles d'Amphipolis à toutes les époques.

Quant à leur emplacement, il apparaît que, pendant l'époque classique (V^e siècle et première moitié du IV^e siècle), ce sont essentiellement les versants du mont Pangée, à l'Est de la ville, qui ont accueilli les morts d'Amphipolis. La nécropole orientale d'Amphipolis est celle qui a connu la plus grande durée d'utilisation.

Pour la période hellénistique (fin du IV^e et III^e siècle), on a continué d'utiliser les mêmes sites ; c'est aussi en ce temps-là que l'on a commencé à utiliser les pentes du mont Kerdyllion de l'autre côté du Strymon. Apparemment, à cette époque, vers la fin du IV^e siècle, Amphipolis inclut aussi dans son aire d'influence la région située à l'Ouest du Strymon aux dépens d'Argilos. Il s'agit de la nécropole de Kastrolakkas¹⁵ et peut-être de la nécropole de Modi¹⁶, près du monument funéraire du Lion d'Amphipolis. La connexion avec ces cimetières se faisait aisément par le pont ou les ponts sur le Strymon¹⁷.

A l'époque romaine, on a pu mettre en évidence une forte concentration de tombes le long du côté Sud de la ville, de même que l'utilisation du cimetière oriental, pourtant dans une zone plus proche des murailles. A notre avis, cette situation est due à l'importance accentuée de ces deux côtés de la ville à l'époque romaine, en relation avec les routes les plus fréquentées¹⁸. En effet, la porte Delta, située au Sud, était probablement connectée avec la via Egnatia. A l'époque romaine tardive, on constate une réduction de la ville dans les limites

¹² Thuc. 4.102.

¹³ D. Lazaridis, *Ἀμφίπολις καὶ Ἄργιλος* (« Ἀρχαῖες Ἑλληνικὲς Πόλεις » 13 ; Athènes 1972) ; Lazaridis 1997 ; K. Mandala, « Το κλασικὸ νεκροταφεῖο τῆς Ἀμφίπολης », in : *Μνήμη Δ. Λαζαρίδη : Πόλις καὶ χώρα στὴν ἀρχαία Μακεδονία καὶ Θράκη. Πρακτικὰ ἀρχαιολογικοῦ Συνεδρίου, Καβάλα 9-11 Μαΐου 1986* (« Recherches francohelléniques » 1 ; Thessalonique 1990) 275-284.

¹⁴ Samartzidou 1987 ; M. Nikolaïdou-Patéra, « Από τῆ νεκρόπολῆ τῆς ἀρχαίας Ἀμφίπολης » *AEMTh* 6 (1992) 549-555 ; Nikolaïdou-Patéra 1993 ; Amoiridou, Malamidou 1998 ; D. Malamidou, *ArchDelt* 53 (1998) *Chron.* 730-732 et *ArchDelt* 54 (1999) (sous presse) ; Bonias 2000 ; P. Malama, « Νεότερα στοιχεία ἀπὸ τὸ ἀνατολικὸ νεκροταφεῖο τῆς Ἀμφίπολης στὰ πλαίσια τοῦ ἔργου 'Διαπλάτυνση τοῦ δρόμου Ἀμφίπολης-Μεσολακκιάς' », *AEMTh* 14 (2000) 55-70 ; ead., « Νεότερα στοιχεία ἀπὸ τὸ ἀνατολικὸ νεκροταφεῖο τῆς Ἀμφίπολης », *AEMTh* 15 (2001) 111-126 ; Koukouli-Chrysanthaki 2002 ; P. Malama, « Κιβωτισόχρημοι τάφοι κλασικῶν χρόνων ἀπὸ τὸ ἀνατολικὸ νεκροταφεῖο τῆς Ἀμφίπολης - Ο τοιχογραφικὸς διάκοσμος », in : *Ancient Macedonia VII*, 2003 (sous presse) ; ead., « Le décor pictural des tombes récemment mises au jour à Amphipolis », in : *La peinture grecque antique. Colloque international, Paris, Auditorium du Louvre, 29 mars 2004* (à paraître).

¹⁵ Samartzidou 1987 ; Nikolaïdou-Patéra 1993 ; Bonias 2000.

¹⁶ P. Malama, M. Christopoulou, K. Darakis, « Νεότερα στοιχεία ἀπὸ τῆς ἐρευνῆς στὴν περιοχὴ Ν. Κερδύλλιον κατὰ τῆς ἐργασίης κατασκευῆς τῆς Ἐγνατίας οδοῦ », *AEMTh* 14 (2000) 71-85.

¹⁷ Y. Maniatis, Y. Facorellis, D. Malamidou, Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Radiocarbon Sequential Dating of the Amphipolis Bridge in East Macedonia : Maintained and Functioned for 2500 Years », in : *8th European Association of Archaeologists Annual Meeting, 24-29 September 2002, Thessaloniki, Archaeometry* (à paraître).

¹⁸ Amoiridou, Malamidou 1998.

de l'ancienne acropole. C'est la raison pour laquelle on trouve des tombes datées de cette époque dans les limites de la ville ancienne.

L'organisation des nécropoles semble suivre le réseau des routes, dont l'existence a pu être vérifiée. Les tombes n'ont pas d'orientation fixe. Parfois, des enclos en pierres (*periboloi*) délimitent des groupes de tombes, qui peuvent correspondre à des familles ou à d'autres groupes sociaux.

La densité des tombes diffère selon les époques et l'emplacement des nécropoles. Ainsi, la nécropole orientale est la plus dense, présentant une grande concentration de tombes dans le sens horizontal et vertical. La nécropole hellénistique de Kastrolakkas est, en revanche, beaucoup moins dense, tandis que les tombes romaines présentent une organisation par groupes. L'habitude des enterrements multiples, voire successifs, dans la même tombe est attestée pour toutes les périodes ; elle est toutefois beaucoup plus fréquente à l'époque romaine.

Les fouilles récentes ont permis de vérifier et de compléter nos connaissances sur les pratiques funéraires et les types de tombes. Nous constatons, ainsi, que la crémation et l'inhumation coexistent à Amphipolis pendant toutes les périodes de la ville et dans l'ensemble des cimetières, tandis que les types de tombes varient selon les époques.

Dans le cas de la crémation, des récipients (souvent des vases de terre cuite ou des cofrets en métal) ont servi à recueillir les cendres et les ossements des corps brûlés sur des bûchers. Le conteneur des cendres était ensuite mis en terre soit dans une petite construction cylindrique ou rectangulaire – une théké – (pl. 31.1), soit directement dans une simple fosse. Les vases utilisés étaient surtout la péliké et l'hydrie. Les offrandes funéraires étaient déposées soit dans le vase avec les restes du corps, soit auprès de celui-ci. L'incinération pouvait aussi être réalisée dans une fosse creusée dans le sol, et, par la suite, couverte avec des tuiles ou de la terre. On trouve alors les offrandes dans la tombe, brûlées et mêlées aux cendres.

Dans le cas de l'inhumation, le défunt était déposé dans la tombe, soit allongé en décubitus dorsal à même le sol, soit sur un lit en bois, ou dans un cercueil en bois. Il portait ses bijoux tandis que les vases et les autres objets (figurines, outils, jouets, etc.) étaient disposés autour de lui, à la hauteur des mains et des jambes. L'obole pour Charon était le plus souvent placée dans la bouche. Par ailleurs, grâce aux nouvelles fouilles, on a pu mettre en évidence l'existence d'inhumations de chevaux et de chiens, dans les mêmes cimetières, parmi les tombes humaines, surtout pour les périodes classique et hellénistique¹⁹.

Pendant l'époque classique et hellénistique, la ville d'Amphipolis pratiquait l'inhumation dans :

- des tombes à ciste, constituées de dalles de grès²⁰ (pl. 31.2). Pour la couverture, on utilisait une ou plusieurs dalles, en lui donnant parfois la forme d'un toit à deux pentes. Les parois intérieures sont toujours couvertes d'un enduit blanc. Parfois il y a un décor peint, simples zones de couleur (jaune, rouge, bleu, vert) ou guirlandes et motifs végétaux.

¹⁹ P. Malama, A. Gardeisen, « Inhumations d'équidés dans la nécropole orientale d'Amphipolis : archéologie et archéozoologie », in : *Les équidés dans le monde méditerranéen antique. Colloque International, Ecole française d'Athènes, 26-28 novembre 2003* (sous presse).

²⁰ Une des fouilles récentes a mis au jour, parmi les tombes, un lieu d'extraction de cette roche calcaire, qui a été largement utilisée, pendant toutes les époques, pour la construction des tombes et des bâtiments privés et publics de la ville.

– des fosses de forme rectangulaire, creusées soigneusement dans le sol. Dans la plupart des cas, la tombe proprement dite était entourée d'une marche, formant une sorte de banquette, sur laquelle on disposait souvent les offrandes funéraires. Les parois intérieures de ces tombes sont souvent enduites (pl. 31.3).

– des tombes en tuiles. Des rangées de tuiles forment le sol, les parois et le couvercle de la tombe. Ce type de tombe était souvent utilisé pour les enfants ou pour les défunts les plus pauvres. Les inhumations dans des pithoi étaient plus rares.

Dans le cas de la crémation, on a recours à :

– une fosse à parois obliques, creusée dans le sol pour brûler le corps, l'ensemble étant couvert avec de la terre et/ou des tuiles, après l'opération (pl. 31.4).

– une théké, rectangulaire ou circulaire, pour déposer le vase (péliké, hydrie) contenant les cendres du défunt et les offrandes funéraires. Parfois la théké contient les cendres et les offrandes, sans contenant.

A l'époque hellénistique, d'autres types de tombes se sont ajoutés :

– les tombes à chambre souterraine ou à chambres souterraines multiples, creusées dans le sol²¹ (pl. 31.5). L'accès au niveau des chambres se faisait par un escalier conduisant à un couloir, le long duquel s'ouvraient des caveaux. Les morts étaient simplement déposés sur le sol de ces chambres, ou, dans certains cas, étaient enterrés dans des fosses creusées dans ce sol.

– les tombes monumentales du type macédonien, apparemment destinées à recevoir les morts de l'élite d'Amphipolis à l'époque hellénistique. Jusqu'ici, cinq tombes macédoniennes ont été mises au jour²². Ces tombes consistent en un bâtiment en pierres taillées de forme rectangulaire, couvert par une voûte, à chambre funéraire unique (*thalamos*), ou parfois munie d'un vestibule (*prothalamos*). Leur façade consiste soit en une entrée simple, soit en l'imitation de la façade d'un temple. Le couloir d'accès à l'entrée (*dromos*) est façonné dans le sol naturel ; dans un seul cas, le couloir avait des parois construites en pierre. Dans la chambre funéraire, une ou deux banquettes en pierre taillée forment les lits funéraires. Les morts y ont été déposés, avec leur mobilier. Dans quelques cas, on trouve des tombes à ciste dans le sol de la chambre. Ces bâtiments étaient normalement recouverts par une colline artificielle (le tumulus). A Amphipolis, il n'existe qu'un seul exemple de tumulus (la tombe d'Alépotrypa). Les autres tombes de type macédonien ont été construites sur les pentes des monts Pangée et Kerdyllion ; elles n'étaient pas donc fortement visibles.

A l'époque romaine, la majorité des tombes est moins soignée. Les tombes à ciste continuent à exister, construites toutefois en pierres non taillées ou en briques liées au mortier (pl. 32.1). Les matériaux utilisés proviennent très souvent des bâtiments anciens. Les tombes en tuiles deviennent plus fréquentes. Des incinérations ont aussi été attestées. Les vases utilisés comme urnes sont maintenant plus modestes (marmites) (pl. 32.2). Une seule tombe du type macédonien à chambre unique de cette époque a été mise au jour. Elle date de 74 av. J.-C. et, d'après l'inscription sur le linteau, elle appartenait à Sextus Julius Chariton²³.

²¹ D. Lazaridis, *PraktAE* (1956) 141-142 ; (1957) 70-72 ; (1958) 81-83 ; (1959) 42-43 ; (1964) 40 ; (1965) 49.

²² D. Lazaridis, *PraktAE* (1960) 67-72 ; (1961) 63-65 ; Samartzidou 1987.

²³ D. Lazaridis, *PraktAE* (1959) 43 ; Lazaridis 1997, 72.

Une tombe découverte récemment mérite spécialement notre attention, puisqu'elle se trouve dans les limites de la ville ancienne, près de la porte F, l'une des deux portes qui s'ouvrent dans la partie Est des murailles. Il s'agit d'une tombe en forme de théké avec un coffret en argent qui contenait une couronne d'or et les restes d'une personne incinérée. L'étude anthropologique a indiqué qu'il s'agissait d'un homme de 40 ans environ²⁴.

Il est bien connu que, pendant l'Antiquité, les morts étaient enterrés en dehors de l'espace habité, à l'extérieur des remparts, dans des nécropoles plus ou moins organisées. La principale exception concerne le fondateur de chaque ville, qui pourrait être enseveli dans la ville. Le fondateur d'Amphipolis, Hagnon, est mort longtemps après la fondation d'Amphipolis²⁵ ; il est donc presque sûr qu'il n'a pas été enterré à Amphipolis. Il est toutefois possible qu'il soit connecté avec la tombe du roi mythique Rhésus en tant que fondateur symbolique de la ville, dont les reliques avaient été transportées de Troie à Amphipolis²⁶. Les édifices d'Hagnon dans la ville sont décrits par Thucydide. L'historien nous informe qu'après la bataille d'Amphipolis, en 422 av. J.-C., les Amphipolitains ont démoli les édifices d'Hagnon, puis ont bâti à leur place un sanctuaire en l'honneur de Brasidas, le général spartiate, qui a été enterré dans la ville²⁷. La datation de la tombe récemment fouillée et son contenu permettent de la rapprocher en toute vraisemblance de celle de Brasidas (dernier quart du V^e siècle av. J.-C.)²⁸.

En outre, les fouilles récentes permettent de compléter nos connaissances sur les nécropoles d'Amphipolis par le biais de l'étude anthropologique en cours²⁹. L'analyse des données anthropologiques offre des informations précieuses sur la démographie, l'espérance de vie, la paléopathologie, les occupations et le régime alimentaire des populations d'Amphipolis. Les résultats préliminaires présentés ci-dessous ne concernent que le 20% du matériel des nouvelles fouilles de la nécropole orientale, daté des époques classique, hellénistique et romaine. Pour le moment, ce sont exclusivement les inhumations qui ont été étudiées ; les incinérations le seront ultérieurement.

Tout d'abord, l'étude anthropologique peut compléter considérablement les données de fouille sur le nombre des individus enterrés dans les tombes utilisées pour des inhumations multiples. L'équivalence entre tombe et individu n'est pas toujours valable. Ce fait peut influencer considérablement les déductions démographiques, c'est-à-dire l'estimation de la population de la ville par époque ou de la fréquence d'utilisation des différentes parties de la nécropole à chaque époque. Par exemple, l'étude anthropologique d'une tombe romaine a démontré la présence de dix personnes, alors que, pendant la fouille, on n'avait pu compter que deux ou trois personnes. L'habitude des enterrements multiples est attestée à Amphipolis surtout pour les époques classique et romaine. Il s'agit probablement de tombes familiales, puisque dans la même tombe sont représentées toutes les classes d'âge et les deux sexes. Chaque réouverture des tombeaux pour de nouvelles dépositions, entraînait l'ajout de

²⁴ L'étude anthropologique a été réalisée par l'anthropologue A. Agélarakis (*Appendix, in : Koukouli-Chrysanthaki 2002, 72-73*).

²⁵ Thuc. 2.58 ; Lys. 12.65 ; A. W. Gomme, *A Historical Commentary on Thucydides*, vol. III (Oxford 1962) 655-656.

²⁶ Polyen, *Strat.* 6.53.

²⁷ Thuc. 5.11.1.

²⁸ Koukouli-Chrysanthaki 2002 ; Lazaridis 1997, fig. 42.

²⁹ P. Malama, S. Triantafyllou, « Ανθρωπολογικές πληροφορίες από το ανατολικό νεκροταφείο της Αμφίπολης », *ΑΕΜTh* 15 (2001) 127-136.

nouveaux éléments de mobilier funéraire dans la tombe. Les ensembles de mobilier des tombes peuvent donc présenter des écarts considérables en ce qui concerne la chronologie relative des objets.

L'espérance de vie des populations de toutes les époques, établie statistiquement sur la base des taux de mortalité, dépassait l'âge de 40 ans pour les individus adultes dont les squelettes ont été étudiés jusqu'ici. Les jeunes (les enfants et les adolescents) ne sont que très peu représentés dans la nécropole orientale d'Amphipolis. Les nourrissons de l'époque classique, notamment, ont été identifiés uniquement dans des tombes d'adultes. Il est donc possible que les nouveau-nés et les enfants en bas âge aient été traités différemment, soit incinérés, soit enterrés ailleurs.

La proportion des femmes est égale à celle des hommes dans la même nécropole pendant les époques hellénistique et romaine, tandis que pour l'époque classique est attestée une prédominance des inhumations masculines. Ce fait peut refléter une différence de rituel (inhumation pour les hommes – incinération pour les femmes) ou bien une différence d'organisation de l'espace funéraire (possibilité d'une concentration des inhumations de femmes dans une autre partie de la nécropole ?).

La connaissance de l'état de santé et du niveau de vie des habitants d'Amphipolis se dégage de l'étude des altérations des os. Les altérations du système squeletto-musculaire, comme l'arthrite, les ostéophytes, la synostose ainsi que les lésions, les fractures et les déformations des os, sont liées à la vie quotidienne (occupations et nature de travail) et à l'âge des individus. Ce genre d'altérations a été attesté pour toutes les époques. Elles sont, toutefois, plus fréquentes pour les hommes, d'où il ressort que ce sont surtout les hommes qui accomplissaient des travaux pénibles et s'exposaient à des situations comportant de grands risques (travaux lourds, guerre, voyages, commerce, etc.) (pl. 32.3).

En outre, les altérations des os qui résultent des facteurs pathogéniques (inflammations³⁰ et maladies métaboliques³¹) témoignent de l'état sanitaire des populations, de leur environnement et de la fréquence des contacts avec d'autres populations. Selon le matériel squelettique d'Amphipolis étudié, la plus grande quantité d'inflammations est observée chez les hommes. De plus, il existe une tendance à l'augmentation des infections non spécifiques à la période romaine. Cela signifie probablement l'augmentation de la mobilité et des contacts avec d'autres populations pendant cette période.

Les anémies sont présentes à Amphipolis uniquement pendant la période hellénistique. Des méthodes analytiques plus poussées (ADN) permettront de déterminer si cela est dû à des raisons génétiques ou à des raisons environnementales (milieux marécageux).

Certaines maladies qui laissent des traces sur les dents (perte des dents durant la vie, carie, tartre, abcès, hypoplasie de l'émail dentaire) nous donnent des informations importantes sur le régime alimentaire des populations (pl. 32.4). L'hypoplasie de l'émail dentaire, témoignant des épisodes de stress (par exemple la fièvre) ou d'une sous-alimentation pendant l'enfance, est en général assez rare et elle a été constatée seulement pendant les phases hellénistique et romaine. Ce fait suggère un niveau de vie assez élevé pour la période

³⁰ Résultat des infections pathogéniques, comme la périostite, où la surface de l'os acquiert un aspect strié au lieu de lisse.

³¹ Les anémies, dont les manifestations sur les os sont l'hyperostose poreuse et les pores sur les orbites (*cribra orbitalia*).

classique. Le tartre, qui est lié à la consommation de viande, est beaucoup plus fréquent à l'époque classique et, dans la grande majorité des cas, présent chez les hommes, tandis que la carie, qui est liée à la consommation des hydrocarbures et des sucres, caractérise surtout les femmes. Cela indique probablement une différenciation du régime alimentaire selon les sexes.

Notre présentation, à l'occasion de cette rencontre, a permis de démontrer le grand intérêt des fouilles récentes des nécropoles d'Amphipolis et de l'étude synthétique qui vient d'être commencée. La prise en compte systématique des données archéologiques et anthropologiques donne la possibilité d'envisager les questions archéologiques dans l'optique d'une anthropologie funéraire globale et de remettre le défunt – l'homme – au premier plan.

Abréviations bibliographiques

- Amoiridou, Malamidou 1998 = D. Amoiridou, D. Malamidou, « Ανασκαφική έρευνα στο ρωμαϊκό νεκροταφείο της Αμφίπολης », *AEMTh* 12 (1998) 77-83.
- Bonias 2000 = Z. Bonias, « Τάφοι Αμφιπόλεως », in : P. Adam-Véléni (éd.), *Μύθος. Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίας Βοκοπούλου* (Thessalonique 2000) 199-217.
- Koukouli-Chrysanthaki 2002 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Excavating Classical Amphipolis », in : M. Stamatopoulou, M. Yéroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece* (« BAR International Series » 1031 ; Oxford 2002) 57-73.
- Lazaridis 1997 = D. Lazaridis, *Amphipolis*, 2^e édition (Athènes 1997) (en grec et en anglais).
- Nikolaïdou-Patéra 1993 = M. Nikolaïdou-Patéra, « Έρευνα νεκροταφείου στην περιοχή της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 7 (1993) 477-484.
- Samartzidou 1987 = S. Samartzidou, « Νέα ευρήματα από τις νεκροπόλεις της αρχαίας Αμφίπολης », *AEMTh* 1 (1987) 327-341.

ABSTRACT - ΠΕΡΙΛΗΨΗ

The cemeteries of Amphipolis: new archaeological and anthropological data

Recent excavations in the area of Amphipolis make it possible to supplement considerably our knowledge on the topography of the cemeteries before and after the foundation of Amphipolis. Historical sources refer to the area of «Ennea Odoi» (literally «Nine Roads»), which existed here before Amphipolis and was occupied by the Thracian tribe of Edonoi. The funerary furniture of the Archaic tombs recently excavated, as well as of those of the cemetery of Kastias, are proof of the close contacts which the Thracian tribes had with the Greek world in this area during the Archaic period. Under the light of recent excavations, we can suggest a settlement pattern κατά κώμας («in villages») before the foundation of Amphipolis. Thus, the name of Ennea Odoi was a toponym which corresponded to the whole of the area located at the north-western foot of Pangaion and not to a single city.

In addition, the recent excavations that took place outside the enclosing walls of Amphipolis have considerably increased the data on the cemeteries of the ancient city, since more than 900 tombs, dated in Classical, Hellenistic and Roman times, were added to the old excavations of D. Lazaridis (700 tombs approximately). These excavations offer us new information on the internal organisation of the cemeteries, their duration, the types of tombs, funerary practices and types of offerings. Moreover, the interest of these excavations lies mainly in the fact that now, for the first time, we can gather information on demography, life expectancy, paleopathology, occupations and the diet of the population of Amphipolis, thanks to the study of the anthropological data.

Νεκροπόλεις της Αμφιπόλεως: νέα αρχαιολογικά και ανθρωπολογικά δεδομένα

Οι πρόσφατες ανασκαφικές έρευνες στην περιοχή της αρχαίας Αμφίπολης επιτρέπουν να συμπληρώσουμε τις γνώσεις μας για την τοπογραφία των νεκροπόλεων πριν και μετά την ίδρυση της αρχαίας πόλης. Οι γραπτές πηγές αναφέρονται στην περιοχή «Εννέα Οδοί» που προϋπήρχε της Αμφίπολης και κατοικούνταν από το θρακικό φύλο των Ηδωνών. Τα ταφικά κτερίσματα των αρχαϊκών τάφων που ήρθαν πρόσφατα στο φως, όπως και αυτών της θέσης Καστιάς, αποδεικνύουν τις στενές σχέσεις που αναπτύχθηκαν ανάμεσα στα θρακικά φύλα και τους ελληνικούς πληθυσμούς στην αρχαϊκή εποχή. Τα ανασκαφικά δεδομένα επιτρέπουν να υποθέσουμε μια οργάνωση της κατοίκησης κατά κώμας πριν την ίδρυση της Αμφίπολης. Εννέα Οδοί ήταν λοιπόν το τοπωνύμιο όλης της περιοχής που εκτείνεται στους βορειοδυτικούς πρόποδες του Παγγαίου και όχι μίας μόνο πόλης.

Η ανασκαφική έρευνα στην περιοχή εκτός των τειχών της Αμφίπολης αύξησε σημαντικά τον αριθμό των ανασκαμμένων τάφων, καθώς περισσότεροι από 900 τάφοι της κλασικής, ελληνιστικής και ρωμαϊκής εποχής προστέθηκαν στους ήδη ανασκαμμένους από τον Δ. Λαζαρίδη (περίπου 700 τάφοι). Οι τελευταίες αυτές ανασκαφικές δραστηριότητες έδωσαν νέα στοιχεία για την εσωτερική οργάνωση των νεκροπόλεων, τη διάρκειά τους, τους τύπους

των τάφων, τις ταφικές πρακτικές και τους τύπους των κτερισμάτων. Επιπλέον, για πρώτη φορά, χάρη στη μελέτη των ανθρωπολογικών δεδομένων, διαθέτουμε πληροφορίες για τη δημογραφία, το προσδόκιμο ζωής, την παλαιοπαθολογία, τις δραστηριότητες και τους κανόνες διατροφής των κατοίκων της Αμφίπολης.

L'activité législative du roi et des cités en Macédoine¹

Manuela Mari

1. Des deux aspects de l'Etat macédonien qui font l'objet de ce colloque, les chercheurs modernes ont longtemps privilégié la « cour », réduisant la cité à une simple réalité urbanistique, vide d'institutions réellement opérantes et d'une vie politique et civique à l'image de celle des *poleis* de la Grèce méridionale. Les sources littéraires justifient ce panorama, car elles relatent avant tout l'histoire des rois macédoniens et montrent peu d'intérêt pour les détails institutionnels, tout en insistant sur la différence fondamentale entre le modèle de la *polis* et celui de l'Etat territorial dirigé par un fort pouvoir central. Aux yeux des « Grecs des cités », le roi macédonien est *legibus solutus*, et les organes consultatifs ou les magistrats qui l'assistent (au niveau du pouvoir central ou des cités) ne sont guère que de simples exécutants². Evidemment, dans un tel contexte, et face à un dossier épigraphique relativement maigre, les études de synthèse n'ont longtemps considéré l'activité législative en Macédoine que sous l'angle des institutions royales³. Dans les dernières décennies, néanmoins, la documentation épigraphique a été fortement enrichie, de telle façon que, en 1996, M. B. Hatzopoulos

¹ Je remercie Miltiade Hatzopoulos pour les nombreux et intéressants points de vue dont il m'a fait part, et avant tout pour m'avoir demandé d'intervenir sur un thème où il est un maître incontesté. Remerciements également à Michele Faraguna, pour m'avoir soumis un essai inédit (cf. n. 48) et pour d'utiles discussions ; à Maurizio Del Frio, Pierre Juhel et Cinzia Vismara, qui m'ont aidé à traduire le texte en français.

² Aristote écrit des *πολιτεῖαι* des Thessaliens, des Bottiéens, des Épirotes, mais il n'est pas fait mention d'œuvres analogues relativement à l'Etat macédonien (Errington 1983, 90-1) ; dans les *Politiques*, les comparaisons avec les royautes spartiates et épirotes sont limitées aux origines du pouvoir (bâti sur les conquêtes territoriales), et ne s'étendent pas à ses limitations (5.8, 1310b ; 9, 1313a : K. Rosen, *King and People in Macedonia. A Study in their Relations under Philip and Alexander* (diss., Prétoria 1970) 3-4 ; Faraguna 1998, 364-5, n. 48). Parmi les autres sources littéraires, cf. Thuc. 1.61.2-4 (réticent à user du terme *πόλις* pour les localités macédoniennes) ; Ps.-Scyl. 66 ; Theop., *FGHHist* 115, F 43, 44, 224, 225, 279) ; Dém. 1.4 ; 9.32 ; 18.235 ; Isoc. 5.14-15 ; Polybe 31.2.12 (avec Tite-Live 45.18, 22.3, 29-30, 32 : cf. Hatzopoulos 1996, I 43-6, 464) ; Arr., *Anab.* 7.9.2. Il est symptomatique que M. Rostovtzeff donnât à la Macédoine hellénistique l'épithète de « féodale » (*The Social and Economic History of the Hellenistic World* [Oxford 1941] II, 250) ; l'accent est souvent mis sur le pouvoir central et les *Makedones*, au désavantage des cités, dans des études de référence comme celles de Hammond, Griffith 1979, 152-66, 383-404 ; Hammond 1989, 9-12, 386-91 ; parmi les premiers à attirer l'attention sur l'administration et la législation locale, en réduisant néanmoins le degré d'autonomie au minimum, Errington 1986, 205-12 ; la bibliographie essentielle a été discutée par Hatzopoulos 1996, I *passim* ; cf. Mari 1999.

³ Welles 1934 et 1938 ; Bikerman 1938 et 1940 ; Kalléris 1984.

a consacré une grande partie de l'appendice épigraphique de ses *Macedonian Institutions under the Kings* à des dizaines de textes généralement inconnus, alors, des savants : outre des témoignages de l'œuvre législative du pouvoir central, figurent encore 26 autres documents relevant aussi bien de lois que de décrets du domaine civique⁴. Dans les années suivantes, la documentation épigraphique s'est encore enrichie : cette étude vient proposer une nouvelle synthèse sur cette question et suggérer de nouvelles interprétations, proposant de faire quelques progrès dans un débat restant par principe ouvert.

2. Les témoignages sur l'œuvre législative du pouvoir central en Macédoine comportent des *diagrammata*, des lettres royales et d'autres documents pour lesquels on hésite entre les deux définitions. Kalléris suggérait d'étendre le recours aux *prostagmata* aux rois macédoniens, sur la base de son hypothèse selon laquelle il y eut une contribution macédonienne importante à la *koïnè* juridique hellénistique (laquelle utilisait largement les *prostagmata*⁵), et du fait de quelques témoignages littéraires, que néanmoins il sera bon d'examiner de nouveau. Les passages de Diodore utilisés par le savant grec ne se réfèrent pas, en effet, aux affaires ordinaires du gouvernement de la Macédoine, ni aux rapports entre souverain et entités locales ; en plus, de véritables mesures législatives n'y sont jamais mentionnées (17.111.1 et 114.4-5 ; 18.60.5-6). Il s'agit plutôt là de dispositions spécifiques, des « ordres » (précisément *προστάγματα*), qu'Alexandre (ou en fait, en l'occurrence, son « fantôme » vu en songe par Eumène) transmet à des satrapes ou à des dignitaires militaires afin qu'ils soient exécutés. De même dans le discours, attribué par la tradition à Démosthène, *Sur le traité avec Alexandre*, qui accuse le roi de violations continues de la *συμμαχία* et d'ingérence dans les affaires des cités grecques, le terme est dépourvu d'une valeur juridique précise ([Dém.] 18.16). Il est utilisé avec une intention polémique évidente, puisqu'il est question d'exilés réclamés par le roi *ἐκ προσταγματος*, « par simple ordre », et que l'arbitraire unilatéral de telles décisions s'oppose à la légitimité des *συνθηκαι* *écrites* qui mettent le roi et les Grecs sur un plan d'égalité, du moins en apparence. Quelques données, que Kalléris n'avait pas prises en compte, confirment que dans les passages mentionnés *πρόσταγμα* n'a pas un sens technique : ainsi l'accusation que Polybe porte contre Philippe V d'avoir provoqué des homicides *κατὰ βασιλικὸν πρόσταγμα* ne fait référence, évidemment, à aucune mesure législative (23.10.8), ni l'édit d'Alexandre sur le rappel des exilés, en 324, un *diagramma* selon les termes officiels attestés dans les sources épigraphiques, réduit par Hypéride au rang d'« ordres » à exécuter (ici, *epitagma* : 1.18.4-16). La forme juridique officielle trouve dans le mot *diagramma* un terme heureusement « polite and euphemistic » (Welles), auquel la

⁴ Par mesure d'économie, je me référerai précisément, pour ces deux catégories de documents, aux éditions ou rééditions que l'on trouve chez Hatzopoulos 1996 II et 2001 ; je renvoie à celles-ci pour la bibliographie et les éventuelles éditions précédentes.

⁵ Kalléris 1984, 428-9 : mais il est néanmoins préférable de parler de droits hellénistiques, au pluriel (M. Amelotti, « Conoscibilità di altri diritti ellenistici rispetto al diritto tolemaico », in : *Symposion 1974* [Cologne, Vienne 1979] 361-5), et non pas de transférer mécaniquement à d'autres réalités moins connues les aspects particuliers de la législation des Ptolémées (sur les *prostagmata* dans cette législation-ci : Lenger 1948 ; *ead.*, « Les Ptolémées législateurs », *RHD* 42 [1964] 5-17 ; *ead.*, *Corpus des ordonnances des Ptolémées*, 2^{ème} édition, Bruxelles 1980 ; Modrzejewski 1974 ; Helms 1990).

rhétorique grecque imbibée d'esprit démocratique oppose néanmoins un mot plus cru, « ordre » ou « injonction »⁶.

Que le *prostagma* ait été un instrument technique de la législation royale macédonienne, à l'époque hellénistique, voire auparavant, n'est néanmoins pas prouvé par les sources épigraphiques : on ne relève à ce jour aucune communication de rois macédoniens qui serait introduite par la formule caractéristique βασιλέως προστάξαντος ; l'hypothèse qui interprète comme *prostagma*, avec des dispositions énoncées à la troisième personne, le règlement des fêtes *Daisia* mentionné dans une inscription d'Alkoména, en Derriopos, ne résiste pas à la correction de Sylvie Le Bohec proposée à la l. 7 du texte (soit [ὁ ἱερ]εύς, à la place de [ὁ βασιλ]εύς, ou [Περσ]εύς, ce qui empêche de lire une prescription rédigée à la troisième personne⁷.

Formellement, le *diagramma* est une « circulaire » écrite, un règlement de portée générale valable, au moment où il est promulgué, dans tout le royaume. Il n'est pas astreint à l'approbation des cités ; il est au contraire une source de droit à qui elles doivent se référer pour réformer ou simplement intégrer leur propre législation. C'est une *lex satuta* (Bikerman) dans laquelle peuvent coexister des prescriptions de nature variée. Le texte intégral en est parfois publié (c'est le cas, probablement, des règlements militaires), mais, le plus souvent, seules le sont les normes relatives aux diverses communautés, informées de la « circulaire » par des magistrats des cités ou des districts⁸. L'émission d'un *diagramma* comble un vide juridique, corrige ou intègre les lois civiques, est source de droit pour l'Etat dans sa totalité et dans ses diverses articulations. Selon la nature typiquement non systématique du droit grec antique (et y compris du droit hellénistique), le *diagramma* ne relève pas d'un code complet de lois, mais il intervient sur un secteur particulier, plus ou moins étendu, relevant de la compétence royale : l'organisation de l'armée, l'administration des biens des sanctuaires, la délimitation des confins territoriaux des cités, les fêtes et les concours « nationaux » ou peut-être encore la réglementation des impôts et des taxes.

⁶ Welles 1938, 258-9 ; cf. A. Aymard, « Un ordre d'Alexandre », *REA* 39 (1937) 5-28 (5 et n. 2) ; Hammond, Walbank 1988, 80-1 ; J.-M. Bertrand, « Forme de discours politique : décrets des cités grecques et correspondance des rois hellénistiques », in : C. Nicolet (éd.), *Du pouvoir dans l'antiquité : mots et réalités* (« Cahiers du Centre Gustave Glotz » 1 ; Genève 1990) 101-115, particulièrement 108-9. Diodore (17.109.1 ; 18.8.2-7) nous informe sur la mesure prise par Alexandre et sur sa proclamation lors des fêtes données à Olympie en 324 ; les sources épigraphiques essentielles sont *OGIS* 2 ; *Syll.*³ 306 et 312 (pour la bibl., cf. Mari 2002, particulièrement 239-44).

⁷ Hatzopoulos 1996, II n° 19 (et, pour l'hypothèse du *prostagma*, I 414). Déjà pour Papazoglou (F. Papazoglou, « Nouveau fragment d'acte de la chancellerie macédonienne », *Klio* 52 [1970] 305-15) le texte serait rédigé à la troisième personne, avec, à la l. 7, [ὁ βασιλ]εύς : il serait question d'une lettre royale adressée tout d'abord à un fonctionnaire, peut-être un « commandant régional », Doulès, puis transmise par celui-ci à l'*epistates* civique, Nikolaos (313-4) ; L. Moretti (*Iscrizioni storiche ellenistiche II*, Florence 1976, n° 112), avec une interprétation analogue, restituait [Περσ]εύς. Contre ces deux lectures, les arguments de Le Bohec 1986, 284, n. 34 et 1996, 76 en faveur de [ὁ ἱερ]εύς sont à retenir (cf. Hatzopoulos 1996, *ad loc.* ; *BullEpigr* 1997, 360 ; pour un retour à la définition traditionnelle du document comme lettre royale, M. B. Hatzopoulos, « Polis, ethnos and kingship in Northern Greece », in : K. Buraselis [éd.], *The Idea of European Community in History*, vol. II [Athènes 2003] 63, n. 64). Si les fêtes *Daisia* avaient un caractère « national » (Papazoglou), il n'est pas à exclure que le document royal communiqué par voie hiérarchique fût, plutôt qu'une lettre, un *diagramma* destiné à régler, dans tout le royaume, cette célébration, voire d'autres : dans tous les cas, Doulès transmettait le texte à Nikolaos en désignant le document *epistole* (l. 1).

⁸ Cf. n. 7 pour le texte d'Alkoména sur les *Daisia*. On trouvera une analyse formelle et juridique des *diagrammata* chez Bikerman 1938 et 1940 ; Welles 1938 ; Lenger 1948, 122-3 ; Modrzejewski 1974 ; Kalléris 1984 ; Hatzopoulos 1996, I 396-429 ; Hatzopoulos 2001, 29-31 (et *passim* pour les règlements militaires).

La lettre royale, quant à elle, répond à des questions particulières, plus circonscrites, de droit public et privé. Elle est adressée à une communauté spécifique, à l'initiative du souverain ou en réponse à des pétitions de particuliers, de groupes ou de collectivités. Elle octroie ou révoque des privilèges, tranche des conflits relatifs au droit de propriété ou concernant des querelles de frontière, encourage l'émission de normes spécifiques de la part des organes civiques. Le contenu d'une lettre royale forme également un fondement du droit sur lequel une cité légifère : le cas le plus remarquable, en dehors du domaine macédonien *stricto sensu*, est représenté par les lettres de Philippe V à Larissa et les décrets civiques relatifs à l'extension du corps civique qui en sont la conséquence⁹. En Macédoine, la lettre est adressée généralement à l'ἐπιστάτης de la cité qui, tout en étant le représentant de sa communauté, est en même temps, comme nous le verrons, le garant *in loco* du pouvoir central. Quelquefois, dans le mécanisme de transfert des normes juridiques, d'autres échelons hiérarchiques (magistrats régionaux ou des districts¹⁰) interviennent. Le *diagramma*, au contraire, n'a pas de destinataire spécifique, ni ne possède la forme épistolaire. C'est une sorte de « monologue » du pouvoir central qui arrive néanmoins à la cité également par voie hiérarchique.

Les sources littéraires (Diodore) ne font écho qu'à deux *diagrammata* qui firent grand bruit en Grèce. En 324, le rappel des exilés dans leurs cités d'origine est annoncé aux Grecs par une lettre d'Alexandre lue aux jeux d'Olympie, tandis que le texte du *diagramma* est transmis aux cités par l'intermédiaire d'Antipatros, le représentant du roi en Europe et auprès de la ligue de Corinthe¹¹. En 319, en l'absence d'un organisme analogue à ladite ligue (ou du moins réellement opérant), la transmission de l'acte législatif est au contraire exécuté κατὰ πόλεις : Polyperchon, au nom de Philippe Arrhidée, délibère et annonce la « libération » des Grecs et le rétablissement des πολιτεῖαι existantes « au temps de Philippe et d'Alexandre » par le biais d'un *diagramma* confié aux πρῶβευται qui l'amèneront πρὸς ἀπάσας τὰς πόλεις¹². Pour les *diagrammata* qui intéressent la Macédoine *stricto sensu* les seules sources sont les sources épigraphiques, qui conservent des parties des édits royaux par le biais d'un ou de plusieurs magistrats locaux : c'est le cas du *diagramma* de Philippe V sur l'administration des biens du sanctuaire de Sérapis à Thessalonique, joint à une lettre d'Andronicos, vraisemblablement l'ἐπιστάτης civique, et du règlement du même Philippe V sur les jeux stéphanites, que les magistrats d'Amphipolis publièrent en l'intégrant à la loi gymnasiarchique de la cité¹³.

⁹ Syll.³ 543. Pour Démosthène cette façon de faire, dans le cas de Philippe II, était une ingérence inacceptable dans les mécanismes institutionnels d'autodétermination des cités ; sa description schématique en 9.33 est significative, bien que quelque peu réductrice : le roi macédonien γράφει δὲ Θετταλοῖς ὄν χρη τὸν τρόπον πολιτεύεσθαι.

¹⁰ C'est le cas de la lettre citée ci-dessus de Doulès d'Alkoména, si l'expression *epistole* a une valeur technique (n. 7). Bikerman, Welles et Hatzopoulos (cités n. 8) insistent sur les lettres royales et sur les différences formelles entre celles-ci et les *diagrammata*.

¹¹ Diodore (cf. n. 6) est sans équivoque sur ce point : selon la reconstruction à retenir de Bikerman 1940, 29-31, j'insisterai, du fait d'une documentation épigraphique désormais significative, sur le caractère ordinaire de la transmission des *diagrammata* par « voie hiérarchique » (sur ces questions générales, cf. déjà Welles 1938, 250), qui expliquait le rappel explicite, dans la lettre d'Alexandre lue à Olympie, du rôle d'Antipatros.

¹² Diod. 18.55.1-57.1 ; et en particulier, pour les aspects relevés, 55.4 ; 56.3 ; 57.1.

¹³ Hatzopoulos 1996, II n^{os} 15-16.

3. Les sources littéraires ne témoignent pas de l'existence d'un code de lois écrites en Macédoine : le pouvoir du roi est plutôt représenté, ainsi que nous l'avons vu, comme *legibus solutus*. Kalléris exploitait les références des sources littéraires au νόμος Μακεδόνων, ou au πάτριος νόμος, afin d'établir une équivalence substantielle entre νόμος et ἔθος, conception qui menait donc à une acception archaïque et non institutionnelle du νόμος en Macédoine. Dès lors, νόμος aurait été un terme inadéquat pour exprimer la « loi écrite émanant du pouvoir central » et cette norme, dans ce sens original et distinct, aurait pris le nom de διάγραμμα. Le terme serait ensuite passé, avec quelques ajustements, dans le lexique juridique des états hellénistiques¹⁴. Kalléris avait eu le mérite de tenter une lecture toute « macédonienne » du rapport (juridique et lexical) entre νόμος et διάγραμμα, en prenant ses distances avec la conception de Welles, selon lequel l'emploi du *diagramma* dans sa signification « macédonienne » serait né de la nécessité (linguistique et juridique) de distinguer les mesures législatives émanant du pouvoir central des νόμοι qui, dans le reste de la Grèce, désignaient sans équivoque les lois *civiques*¹⁵. De plus, Welles situait ce besoin à une époque relativement récente, celle des « enactments in legal form issued by Alexander and his successors », tandis que en réalité le *diagramma* avait en Macédoine une histoire plus ancienne. En 319, la mesure de Philippe Arrhidée et de son mentor Polyperchon renvoyait aux *diagrammata* de Philippe II et d'Alexandre. Kalléris se demandait en outre si les τέλεα τὰ γεγραμμένα du traité entre Amyntas III et la ligue chalcidienne n'indiquaient pas déjà un *diagramma*, à proprement parler, relatif aux impôts, et déduisait l'existence d'un acte législatif analogue, concernant l'octroi portuaire, d'après une anecdote de l'*Economique* du pseudo-Aristote concernant une réforme de Callistrate d'Aphidna dans ce domaine, vers la fin du règne de Perdiccas III (ou déjà au commencement du règne de Philippe II)¹⁶. Que Philippe ait émis des *diagrammata* est en effet assuré par le premier témoignage que l'on vient de citer (Diod. 18.56.3) : on n'en a pas pour l'instant la confirmation épigraphique, même si l'intégration

¹⁴ Kalléris 1984, 432-3, avec références ; sur l'évolution de l'usage du terme, dans l'ensemble du monde grec, à partir d'une valeur non « institutionnelle », qui n'a jamais complètement disparu, voir V. Ehrenberg, *Die Rechtsidee im frühen Griechentum. Untersuchungen zur Geschichte der werdenden Polis* (Leipzig 1921) 113-25 ; M. Ostwald, *Nomos and the Beginning of the Athenian Democracy* (Oxford 1969) 20-54 ; Quass 1971, 14-23 ; Sealey 1982. L'interprétation du *nomos* macédonien chez Kalléris explique entre autres la fameuse exhortation adressée par Callisthène à Alexandre quant à l'exercice traditionnel du pouvoir, de la part des rois macédoniens οὐδὲ βίαι ἀλλὰ νόμῳ, relatée par Arrien (*Anab.* 4.11.6), dans le débat sur la προσκύνησις et sur les honneurs divins : ce rappel du νόμος est intentionnellement ambigu, et reflète toute l'évolution sémantique du terme. Sur le passage cf., entre autres, R. M. Errington, « The Nature of the Macedonian State under the Monarchy », *Chiron* 8 (1978) 77-133, particulièrement 80-1 ; Hammond, Griffith 1979, 385-6 ; sur l'alternance *lex / mos* chez Quinte-Curce, voir les observations intéressantes d'Errington 1983, 99-100 ; pour *nomos* dans le cadre lagide, cf. les réflexions pertinentes de Helms 1990, 315. La confrontation avec l'Épire est instructive, pour les *nomoi* comme expression de « droit coutumier » qui engage le roi ; ici, le caractère « contractuel » du rapport entre celui-ci et ses sujets est plus évident : cf. P. Cabanes, « Société et institutions dans les monarchies de Grèce septentrionale au IV^e siècle », *REG* 93 (1980) 324-51, particulièrement 342-3, 347-50.

¹⁵ Welles 1938, 256-8 ; à son tour Bikerman 1938, 309, dans sa fine analyse des diverses nuances de signification du διάγραμμα, considérait qu'il était « impossible d'apprécier la différence entre διάγραμμα et νόμος dans la constitution macédonienne » (point de vue différent de Kalléris 1984, 432-3 et n. 37).

¹⁶ Diod. 18.56.3 ; Hatzopoulos 1996, II n° 1, B, l. 6 ; [Arist.], *Oec.* II 22, 1350 a ; la datation de la réforme de Callistrate est incertaine : cf. Kalléris 1984, 429-31 ; O. Picard, « Les Thasiens du continent et la fondation de Philippe », *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh* (Québec 1994) 459-74, particulièrement 470 ; Hatzopoulos 1996, I 434.

[διαγράμματος τοῦ Φιλίπ[που] dans le compte-rendu des dispositions d'Alexandre au sujet de la χώρα de Philippe transmise aux ambassadeurs des cités semble plausible (Hatzopoulos 1996, II, n° 6, I, l. 11-12). Pour la période précédente, il faut rester prudent : le traité entre Amyntas III et les Chalcidiens – un document officiel de la chancellerie macédonienne – atteste l'existence de normes écrites, de portée générale, relatives à quelques questions fiscales, mais pas l'emploi du terme *diagramma*. La situation ne semble pas avoir évolué quelques décennies plus tard, du moins si l'anecdote du pseudo-Aristote relative à Callistrate reflète la terminologie officielle : elle fait plutôt allusion à une communication orale, le κήρυγμα (προεκήρυξεν).

En ce qui concerne le pouvoir central en Macédoine, si le besoin de produire des règlements écrits sur des questions d'intérêt général est attesté dès le début du IV^e siècle av. J.-C. au moins, les sources disponibles indiquent que l'usage du *diagramma* comme instrument juridique n'est assuré que du temps de Philippe II. Soit dit en passant, c'est une autre confirmation, dans ce domaine spécial, du fait que le règne de Philippe représente une charnière historique essentielle quant au développement institutionnel de la Macédoine¹⁷. Si les *diagrammata* mentionnés par les sources littéraires ne se rapportent qu'à la Grèce méridionale, il est néanmoins légitime d'attribuer déjà à l'œuvre de Philippe II l'établissement parallèle de cette norme juridique en Macédoine même.

Reste à présent à prendre en compte l'autre versant du problème : νόμοι et νόμοι en Macédoine, mais en tant qu'actes législatifs spécifiques. Les textes épigraphiques ne laissent désormais aucun doute quant à l'existence de νόμοι comme « lois écrites civiques » et de « décrets » (ψηφίσματα) dans les πόλεις macédoniennes d'époque hellénistique, et peut-être déjà dans la seconde moitié du IV^e siècle¹⁸. En outre, au niveau « national », une hypothèse récente d'Hatzopoulos sur un passage du règlement militaire trouvé à Drama suggère l'existence d'un [κοινός (?) ...] νόμοι qui aurait codifié, à l'époque de Philippe V, le recrutement des forces armées sur une base civique. Il serait question d'une « législation sur ce sujet commune à toutes les cités de Macédoine, adoptée non par un vote du *koinon*, comme le κυνός νόμος Βοιωτῶν, mais par chaque cité séparément sur l'injonction d'un *diagramma* royal »¹⁹. Si nous acceptons cette intégration, deux hypothèses sont possibles : 1) Le passage témoignerait également, pour la Macédoine, de la superposition, attestée ailleurs à l'époque hellénistique, des termes νόμοι et διάγραμμα, dans le sens de « mesure législative écrite de portée générale, émanant du pouvoir central ». Par conséquent, cette spécificité linguistico-juridique mise en valeur par Kalléris²⁰ aurait été abandonnée, au moins à un moment donné. 2) Le document serait le premier témoignage de l'existence en Macédoine d'une « loi générale » (bien qu'elle puisse encore ne réglementer qu'un secteur spécifique), émise à l'initiative directe du souverain, mais élaborée en tenant également compte des diverses

¹⁷ Sur cette question générale, cf. Hatzopoulos 1996, I 179-99, 267-71, 473-86 ; Mari 1999, 633-8.

¹⁸ Cf. *infra* : cet aspect ne ressortait pas, du fait du manque de documentation, à l'époque, dans les études déjà citées de Welles, Bikerman et Kalléris.

¹⁹ Hatzopoulos 2001, 93 ; pour le texte cf. *ibid.*, n° 2 I, A, l. 6-8 : le passage fait référence au recrutement militaire sur la base de la cellule familiale et à la possibilité d'y ajouter une personne, procédure réglementée du fait de quelque νόμος ([---]ΟΝΤΕΣ παράγωσιν τινας ἐν ταῖς ἀ[ύ]τῶν οἰκίας, τοῖς μὲν βουλομένοις λαμβάνειν ἐξ ὧν ὁ | [κοινός (?) συγχ]ωρεῖ νόμος προσαρφεύσων κατὰ τοῦτον). Pour le *koinon* béotien, Hatzopoulos renvoie à LSCG 72, l. 16-17.

²⁰ Cf. n. 14.

exigences locales : il s'agirait donc d'un *nomos* qui, bien qu'inspiré, dans ses grandes lignes, d'un *diagramma* royal, n'en est pas moins égal à ce dernier. Bikerman, au sujet de l'édit sur les exilés de 324, faisait du *diagramma*, plus qu'une norme ayant immédiatement force de loi, une source de droit à laquelle la cité grecque se référait pour légiférer dans le secteur concerné²¹. On pourrait alors avancer l'hypothèse d'un cadre juridique macédonien semblable : la seule émission d'un *diagramma* aurait été suffisante pour fixer, dans une matière déterminée, des principes généraux valables dans tout le royaume; un certain espace aurait été réservé à l'intégration des particularismes locaux, sous la forme de *nomoi* et de *psephismata*, dont la « constitutionnalité », c'est-à-dire l'adéquation au principe général, aurait été examinée, peut-être, par l'autorité centrale ou bien, au niveau local, par des magistrats concernés dans le cas de tout projet de lois civiques (*exetastai*, *nomophylakes*, *dikastai*)²². La conclusion de cet *iter* complexe est, peut-être, ce que le document de Drama nomme *κοινὸς* (?) *νόμος* : mais, à part la restitution incertaine du texte, quelques étapes de l'*iter* restent obscures, à savoir l'intervention éventuelle, dans le processus décisionnel ou comme organismes de contrôle, au moins formellement, de l'assemblée et du conseil « fédéral », deux organismes dont le rôle dans le processus législatif en Macédoine n'a pas encore été éclairé par la documentation épigraphique, ce qui n'est peut-être pas un hasard²³.

4. La présence conjointe d'aspects réglementés par le pouvoir central (à travers les *diagrammata*) et d'ajouts et contributions propres aux réalités locales est, dans tous les cas, attestée par divers indices dans l'activité législative en Macédoine. Nous disposons à présent d'un certain nombre de *nomoi* et de *psephismata* civiques, provenant de différentes régions de la Macédoine²⁴, qui nous informent sur l'intégration réciproque et sur des conflits

²¹ Bikerman 1940, 31-2.

²² Les *exetastai* apparaissent, à Béroia, dans les lois gymnasiarchiques (Hatzopoulos 1996, II n° 60, A, l. 10, 42, 48 ; B, l. 32-3, 91-92, 96), les *dikastai* à Thessalonique (n° 15, l. 23-4 ; n° 50, l. 10), les *nomophylakes* à Cassandree (n° 45, l. 3-4 ; n° 47, l. 2) ; sur leurs compétences, cf. Moretti 1982, 47-9 ; Gauthier, Hatzopoulos 1993, 42-3, 47, 90-2, 126-7, 139-40 ; Hatzopoulos 1996, I 132-3, 156 (et n. 5 pour l'activité moins claire des *dikastai* à Miéza et à Cassandree), 382-3, 410 n. 2 ; Errington 2002, 57.

²³ Pour le décret d'asylie pour Cyzique et son interprétation correcte, cf. n. 26 ; dans le cas des concessions d'asylie, qui touchent au domaine de la politique extérieure de l'Etat, des rapports plus simplifiés entre le pouvoir central et les législations civiques tournent nettement en faveur de l'instance juridique royale (cf. *infra*). C'est un cas encore différent de cette dialectique institutionnelle qui se dégage du décret honorant Plestis de Gazoros, si nous en acceptons qu'il concerne le royaume antigonide plutôt que celui des Lagides : Hatzopoulos 1996, II n° 39 ; I, 51-75 ; *contra* Chr. Veliagianni, « Ein hellenistisches Ehrendekret aus Gazoros (Ostmakedonien) », *ZPE* 51 (1983) 105-14 ; voir aussi l'article de P. Paschidis dans ce volume. Gazoros et les *komai* voisines décident d'honorer Plestis, et envoient une délégation de citoyens au roi [δια]λεησόμενοι ὑπὲρ τοῦ ψηφίσμα[τος] (l. 17-19) ; la nature du fait est à l'initiative de la cité, mais le recours à la sanction du roi s'explique peut-être par la situation de Plestis, qui est, en même temps, membre de la communauté et, probablement, *epistates* (on peut trouver des termes de comparaison dans l'aire lagide, en ce qui concerne la procédure, dans l'exposé de Veliagianni, 109-111).

²⁴ A savoir, de cités qui avaient fait partie, avec des vicissitudes variées, du noyau historique du royaume (Béroia, Dion, Kyrros, Pella, Pydna) ; des territoires acquis plus tard par la couronne, à l'Est de l'Axios (Morryros) ou du Strymon (Gazoros) ; des ex-colonies athéniennes d'Amphipolis ; de localités de Chalcidique (Akrothooi, Anthémonte) ; de toutes les principales fondations, ou refondations, royales (Cassandree, Philippes, Thessalonique). La liste des cas macédoniens considérée par Rhodes, Lewis 1997, 187-194, est incomplète (l'identité formelle complète avec les procédures des autres *poleis* grecques y est néanmoins reconnue ; sur *nomoi* et *psephismata*, dans le droit attique en particulier, cf. Quass 1971 ; Sealey 1982).

de compétence entre les interventions du pouvoir central et les espaces d'autonomie concédés aux cités : intégration et conflits sont les deux versants du cadre institutionnel de la Macédoine que les sources littéraires ne nous révèlent pas. Parmi les documents qui ont le plus retenu l'attention, les concessions d'asylie du sanctuaire d'Asclépios à Cos, émises à Pella, Cassandree, Philippes et Amphipolis en 243 av. J.-C. montrent quatre *poleis* du royaume entretenant des relations officielles avec un grand sanctuaire grec, en votant des ψηφίσματα sur ce sujet. C'était, pour les cités macédoniennes, une conquête des premiers temps de l'époque hellénistique, qui néanmoins ne devint jamais une véritable politique extérieure indépendante. Dans trois des quatre décrets susmentionnés, on rappelle expressément la volonté du roi Antigone Gonatas, qui assume une fonction « probouleutique » quant aux décisions des *poleis* de son royaume (le cas de Pella représente une exception, mais, étant donné qu'il s'agit là de la capitale, elle n'est pas probante)²⁵. Nous ne savons pas si la volonté royale était rendue publique au moyen d'un *diagramma*, comme l'indique Giovannini : aucun document n'est à l'appui de cette hypothèse. Peut-être était-il suffisant que le roi reconnaisse formellement, au nom du *koïnon* des Macédoniens, l'asylie du sanctuaire de Cos, pour que toutes les cités en suivent l'exemple, ou bien que, comme l'indique au début du II^e siècle av. J.-C. le cas de l'asylie offerte à Cyzique par Dion, le roi envoyât à chaque cité une « lettre de recommandation » apportée par les *theoroi* du sanctuaire eux-mêmes. La comparaison avec les procédures suivies dans des cas analogues dans des états fédéraux, proposée par Giovannini, est en tout cas pertinente : ces décrets, qui montrent des institutions et des organes civiques formellement opérants, sont donc à interpréter dans le contexte d'une réalité étatique et d'une dialectique institutionnelle toujours plus complexe par rapport aux mécanismes de décision d'une *polis* pleinement autonome²⁶.

²⁵ Hatzopoulos 1996, II n°36, l. 13-14 (Philippes) ; n°41, l. 13-14 (Amphipolis) ; n°47, l. 9-10 (Cassandree) ; n°58 (Pella). Sur ces documents et sur le rôle du roi Antigone voir H. Bengtson, « Randbemerkungen zu den koischen Asylieurkunden », *Historia* 3 (1954-55) 456-63, particulièrement 462-3 ; J. A. Alexander, « Cassandrea during the Macedonian Period : an Epigraphical Commentary » dans *Ancient Macedonia I* (Thessalonique 1970) 127-46, particulièrement 129-31 ; Giovannini 1977 ; F. Papazoglou, « Sur l'organisation de la Macédoine sous les Antigonides », in : *Ancient Macedonia III, Thessalonique, 21-25 septembre 1977* (Thessalonique 1983) 195-210, particulièrement 202-6 ; Hammond 1989, 386 ; Hatzopoulos 1996, I 139-48, 161-5, 182-3, 206-7, 220 ; Rigsby 1996, ad n° 23, 25, 26, 27 (pour un cinquième décret, fragmentaire, et peut-être d'une autre cité de Macédoine, ad n° 24) ; Rhodes, Lewis 1997, 192, 542 ; Faraguna 1998, 352-4. Le document de Pella est resté pendant longtemps le seul décret connu de la « capitale » (pour un décret honoraire, fragmentaire, des débuts du III^e siècle, cf. SEG 48 [1998] 817 ; *Bull'Epigr* 1999, 345). Selon Rigsby 1996, 134-5, Pella fut la première cité ayant reçu des *theoroi* du sanctuaire de Cos, lesquels retournèrent à l'assemblée avant d'être reçus par le roi, et ce serait pourquoi le décret porterait seulement trace du premier moment ; mais dans la cité dans laquelle résidait habituellement le roi, on ne devait pas avoir besoin de faire connaître officiellement (par un *diagramma* ou une lettre : cf. *infra*) la volonté royale.

²⁶ Giovannini 1977, 469-71, pour l'hypothèse du *diagramma* royal à l'origine des décrets civiques et un parallèle avec les décrets d'asylie concédés par des cités étoliennes, achéennes, béotiennes et phocéennes ; Hatzopoulos 1996, I 487-96, en tire les éléments pour étendre à la Macédoine la notion d'« Etat fédéral » (*ethnos*), suggérant un autre parallèle avec l'octroi du caractère isopythique aux concours de Magnésie en l'honneur d'Artémis Leukophryène de la part du *koïnon* acarnanien et de huit cités qui κατὰ τὰ αὐτὰ δὲ ἐψηφίσαντο, vers 206 av. J.-C. (*I. Magnesia* 31) : dans ce cas, tout autant, les cités ne sont consultées qu'afin de « comply with a federal decree » ; un point de vue différent, et que j'ai du mal à partager, se trouve chez P. Cabanes, « Les états fédéraux de Grèce du Nord-Ouest : pouvoirs locaux et pouvoir fédéral », *Symposion 1979* (« AGR » 4 ; Cologne, Vienne 1983) 97-111, particulièrement 105, selon lequel les décisions civiques peuvent « diminuer considérablement la portée d'une décision fédérale ». La lettre de Philippe V à l'*epistates* et aux *peliganes* de Dion (D. Pandermalis, « Δίον 1997. Ο επιστάτης, οι πελειγάνες και οι λοιποί πολίτες », *AEMTh* 11 [1997] 234-5 ; SEG 48 [1998] 785 ; Hatzopoulos, *Bull'Epigr*

Même dans le cas des octrois de proxénie, il manque les éléments nécessaires pour attribuer aux cités macédoniennes une capacité législative autonome dans le domaine des relations inter-étatiques : les décrets l'attestant sont peu nombreux et posent des problèmes (du point de vue de la datation, des restitutions des textes ou même de leur authenticité), et il n'en ressort aucune activité réellement significative en la matière²⁷. Je laisserai de côté, de façon générale, les décrets honorifiques, qui sont d'un intérêt mineur pour notre sujet²⁸, pour me concentrer sur les autres textes qui offrent des indications plus significatives. D'Amphipolis provient une exhortation du pouvoir central aux magistrats de la cité (τοῖς ἐπιμεληταῖς) afin que la loi gymnasiarchique locale soit complétée par de nouvelles dispositions sur l'accueil et l'enregistrement, en Macédoine, des athlètes participants aux concours stéphanites. Le caractère général et la forme même de la communication – qui ne s'adresse ni à la cité ni aux magistrats d'Amphipolis, ni n'est du point de vue formel une lettre – fait penser à un *diagramma*, attribuable (comme la plus grande partie de ces documents) à Philippe V et datable de 183/2. A cette époque, plusieurs cités devaient avoir déjà soustrait les gymnases à l'initiative et à la gestion des particuliers pour les soumettre au contrôle des magistrats civiques, les γυμνασάρχου, qui exerçaient leur autorité dans les limites d'un code de normes juridiques précises, le γυμνασιαρχικός νόμος²⁹. Ce moment crucial dans l'histoire des gymnases est bien illustré en Macédoine, quelques décennies plus tard, par la loi gymnasiarchique de Béroïa, présentée expressément, dans le décret qui l'introduit, comme une adaptation aux normes en vigueur *dans toutes les cités où se trouvent des gymnases* (ἐπεὶ καὶ αἱ ἄλλαι ἀρχαὶ πᾶσαι | κατὰ νόμον ἀρχουσιν καὶ ἐν αἷς πόλεσιν γύμνασιὰ | ἐστίν... οἱ γυμνασάρχου|κοὶ νόμοι κεῖνται ἐν τοῖς δημοσίοις, καλῶς ἔχει καὶ παρ' ἡμῖν τὸ αὐτὸ συντελεσθῆναι)³⁰. Le *diagramma* sur les concours stéphanites, de son côté, montre qu'à Amphipolis (et ailleurs) le processus fut plus rapide qu'à Béroïa. L'augmentation du contrôle de l'activité des gymnases de la part des cités représente une extension de la dimension de la sphère publique, aux dépens de la sphère privée, qui correspond, et ce n'est pas un hasard, à ce qui se passait dans ces mêmes années du règne de Philippe V au niveau « national ». Divers aspects formels de la loi de Béroïa portent à croire qu'elle fut créée directement suite à l'émission d'un document émanant du pouvoir central – dont elle reprend le formulaire –, vraisemblablement

2000, 453), permet d'interpréter comme un décret civique l'octroi parallèle de l'asylie pour Cyzique, retrouvé lui aussi à Dion et précédemment interprété, au niveau d'hypothèse, comme émanant du κοινὸν des Macédoniens (on aurait eu alors, dans ce cas, la première attestation d'un document de ce genre : Hatzopoulos 1996, II n° 32, et I 128 n. 6, 262-3 ; *id.*, *Bull'Epigr* 1997, 341, et 2000, 453).

²⁷ Hatzopoulos 1996, I 205, 367-9 et, pour les documents, II n°s 37-38 (Philippes) ; 43 (Akrothooi) ; 44 (Cassandrée) ; 55 (Pydna) ; un certain « royal patronage in the form of *xenia* » paraît être attesté par Arr., *Anab.* 1.9.9 (cf. Mari 1999, 638).

²⁸ Cf. néanmoins la n. 23 pour un élément possible de procédure dans le décret mentionné ci-dessus de Gazoros ; pour des raisons analogues, je ne reviendrai pas plus sur les condamnations à l'exil de Philon, Stratoclès et de leurs fils, décrétées par l'assemblée d'Amphipolis dans les premiers temps qui ont suivi la conquête de la cité par Philippe II, donc dans une période de transition entre l'autonomie de la polis et sa pleine intégration à l'Etat macédonien (Hatzopoulos 1996, II n° 40, et cf. I 129, 141, 181-3, avec bibl.).

²⁹ Hatzopoulos 1996, II n° 16 (le texte reste inédit) et I 381-2, 392-3, 410-1. Sur les gymnases en Macédoine à cette époque et la législation attenante aux institutions du gymnase, avec références spécifiques à Amphipolis, cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 159-65 ; un parallèle avec le cas de Béroïa et les réglementations des autres gymnases à l'époque hellénistique se trouve chez Moretti 1982, 46-50.

³⁰ Gauthier, Hatzopoulos 1993 = Hatzopoulos 1996, II n° 60 = *I. Beroia* 1, A, l. 5-9 ; cf. Moretti 1982.

du temps du roi Persée³¹. Le *diagramma* sur les concours stéphanites, à son tour, alors qu'il concerne directement les attributions locales des γυμνασιαρχικοί νόμοι en les modifiant en partie, renforce en même temps une coordination à l'échelon « national » entre autorités locales (gymnasiarques et épistates) et « fédérales » (le ἱερεὺς et le gymnasiarque « préposé aux concours stéphanites »³². Pareillement, les *diagrammata* militaires définissent tous les aspects communs (« nationaux ») de la réglementation militaire (garnisons, critères de recrutement³³, campements, normes disciplinaires, distribution du butin), tout en laissant aux cités la possibilité de régler des aspects particuliers au niveau local. Ainsi, la loi éphébarchique d'Amphipolis, qui remonte dans sa formulation originelle au début du II^e siècle av. J.-C. (donc encore une fois, probablement, au règne de Philippe V), régleme l'activité des éphèbes de la cité, les devoirs du magistrat qui leur est préposé, le seuil censitaire relatif à l'admission³⁴, aspects pour lesquels il était évidemment plus difficile – et peut-être à déconseiller – d'envisager une intervention venue « d'en haut » qui ignorait les particularités des contingences locales, en premier lieu les composantes socio-économiques des corps civiques ou πολιτεύματα³⁵.

La définition et l'enregistrement écrit du πολίτευμα relevaient certainement du domaine civique, mais on trouve dans le *diagramma* militaire de Drama un nouvel indice de l'interaction entre domaine civique et domaine « royal » : le roi peut autoriser l'ajout à une unité familiale d'une personne non inscrite dans un πολίτευμα, mais une telle autorisation doit être produite et déposée *par écrit*³⁶. La liberté d'intervention du roi peut donc compléter des décisions prises à l'échelon local, mais elle ne relève pas du simple arbitraire, étant au contraire respectueuse de règles formelles précises. On ne peut pas parler non plus d'une intervention royale qui limiterait l'autonomie législative civique au sujet du *diagramma* déjà évoqué concernant les concours stéphanites : plus que de montrer la capacité royale

³¹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 91-2, 176 ; Hatzopoulos 2001, 139-40. Pour la délicate question de la datation de la loi (et de la magistrature des politarques) avant 168 av. J.-C. cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 35-41 ; Hatzopoulos 1996, I 131-8, avec des données prosopographiques tirées de la lettre d'Antigone Doson à Béroïa dont il sera question plus bas dans la suite de cet article (*ibid.* II n° 10) ; les éditeurs de la lettre, Allamani-Souri, Voutiras 1996, 25, sont plus prudents sur ce détail ; G. H. R. Horsley, « The Politarchs in Macedonia, and beyond », *MedArch* 7 (1994) 99-126 a remis en vigueur l'idée selon laquelle les politarques n'auraient existé qu'à l'époque romaine ; *contra* Hatzopoulos, *BullEpigr* 1997, 358 et 370.

³² Hatzopoulos 1996, II n° 16, l. 13-15 : pour l'interprétation de ces dernières charges dans un sens « fédéral » cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 149-51 ; Hatzopoulos 1996, I 411, 422 ; Le Bohec 1996, 79.

³³ Cf. *supra* pour la possible mention d'un κοινὸς νόμος sur ce point dans le règlement sur le service militaire trouvé à Drama.

³⁴ Pour le fragment du texte, datable de la fin du III^e ou du début du II^e siècle av. J.-C., cf. Hatzopoulos 1996, II n° 42 (avec bibl.) ; *SEG* 46 (1996) 718 ; les normes qui apparaissent dans le texte sont contenues dans la version (toujours inédite) de 24/3 a.C., qui reproduit vraisemblablement la loi la plus ancienne (Gauthier, Hatzopoulos 1993, 69, 161-2 ; Hatzopoulos 2001, 105, 126-7, 136-40) : entre autres, la loi fixe un cens minimal plutôt élevé quant à l'accession à l'éphébie (trente mines de τίμημα γῆς, οἰκίας, τετραπόδων), cens si élevé qu'il « would leave the majority of the free male population, if not outside the citizen body, perhaps outside the citizen army and maybe outside active political life as well » (Hatzopoulos 1996, I 209, n. 1).

³⁵ Le terme apparaît dans les lettres de Philippe V à Larissa et dans le premier des décrets de la cité qui s'y rapporte (*Syll.*³ 543, l. 6, 15, 29, 32), tout comme dans le *diagramma* militaire de Drama et de Cassandrée (Hatzopoulos 2001, n° 2 I, A, l. 21-22 ; n° 2 II, l. 11, avec les observations du savant, 96-7, 105, 121 et 139-40 n. 4).

³⁶ Hatzopoulos 2001, n° 2 I, A, l. 21-26 : dans cette clause, le savant souligne « le degré élevé de sophistication des rouages administratifs et (...) les limites que le roi, dans son désir d'assurer le contrôle de ses fonctionnaires, impose à sa propre action » (*ibid.*, 97).

d'« apporter des modifications à une loi gymnasiarchique » (Le Bohec) et d'intervenir sur un νόμος civique donné, le texte, de fait, se borne à introduire des normes complémentaires à une législation existante, comblant un vide normatif dans un secteur d'intérêt public³⁷.

Le cas de l'intervention d'un souverain (Antigone Doson) qui, dans une lettre à Béroïa, fait connaître l'octroi de privilèges à quelques dignitaires, dont l'ἀτέλειαν τῶν πολιτικῶν λειτουργιῶν, est différent. Comme l'a observé Hatzopoulos, il est certainement question d'obligations civiles (et non pas de quelque charge militaire) dont nous ne savons presque rien de la nature exacte pour ce qui est de la Macédoine. Je crois néanmoins qu'une formulation aussi générale s'explique seulement par une exemption qui couvre toutes les « liturgies civiles » auxquelles les citoyens de Béroïa étaient tenus³⁸. On ne peut nier que cette intervention royale exprime ici une certaine ingérence dans les mécanismes institutionnels de la polis, bien qu'elle soit de portée réduite : à la différence de ce qui se passe dans le cas, rappelé ci-dessus, de l'enregistrement « exceptionnel » dans les πυροκαύσεις que prévoit le règlement militaire (au moyen d'une clause d'un *diagramma* valable pour tout le royaume), l'intervention du roi à Béroïa n'établit pas un principe juridique général, mais uniquement une concession occasionnelle de privilèges *individuels*. En outre, la volonté de récompenser des officiers qui s'étaient distingués dans les rangs de l'armée « nationale » justifie le positionnement *extra ordinem* de ces personnes dans le tissu social de la cité.

Le poids de l'ingérence royale semble plus fort, par rapport à l'autonomie des cités, si l'on considère deux documents bien connus relatifs à l'administration des biens des sanctuaires. Les lettres du futur roi Démétrios II (du temps du règne d'Antigonos Gonatas) à Harpale, qui était peut-être l'ἐπιστάτης de Béroïa, destinées à faire cesser les appropriations indues des πρόσδοι du sanctuaire d'Héraclès *Kynagidas* par la cité, se greffent sur un conflit de compétence, plutôt commun, quant à la gestion des biens d'un sanctuaire. Dans un cas comme celui-ci, selon Hatzopoulos, « no new legislation was requested but only the application of an already existing law », qui arrêtaient « the traditional distinction between civic funds and funds of the sanctuaries »³⁹. De fait, ce dernier principe, qui n'était pas nécessairement réglé par des normes écrites, était souvent détourné par les cités grecques au prétexte de prêts avantageux tirés des fonds des sanctuaires⁴⁰. En Macédoine, à ce moment, la situation était probablement aussi fluide, mais les sanctuaires savaient en appeler, contre les abus des cités, à une autorité *extérieure* et indiscutablement supérieure à celle des cités, autrement dit au roi. Démétrios ne renvoyait pas la cité de Béroïa à un νόμος civique, ni ne se référait à un précédent *diagramma* royal, mais intervenait pour limiter les abus, acceptés probablement jusqu'à un certain point, du fait de l'absence de normes spécifiques, qui n'étaient pas établies pour autant, comme le montre le formulaire des

³⁷ Hatzopoulos 1996, II n° 16 ; Le Bohec 1996, 77. Comme je l'ai déjà fait observer, nous ne connaissons pas l'éventuel *iter* législatif qui aurait fait d'un *diagramma* un (possible) κοινός νόμος.

³⁸ Allamani-Souri, Voutiras 1996, 14-5, l. 6-7 = Hatzopoulos 1996, II n° 10 = *id.* 2001, n° 5 = *I. Beroia* 4 : pour l'identification du roi et les problèmes posés par le texte, cf. également Le Bohec 1996, 75 ; Hatzopoulos 1996, I 437-8 ; *id.* 2001, 111 ; *Bull'Epigr* 1997, 370 ; 1998, 247 ; 2002, 257 (sur le caractère des λειτουργίαι en question, on trouvera une position plus affirmée, et plus voisine de celle que j'émetts ici, dans l'étude de Faraguna citée à la n. 48).

³⁹ Hatzopoulos 1996, II n° 8 (en part. l. 4-8) = *I. Beroia* 3, avec M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994) 102-11 ; Hatzopoulos 1996, I 416-24 (pour le passage cité dans le texte, voir p. 417), 440-2 (les lettres sont datées de 248 av. J.-C.) ; Faraguna 1998, 354.

⁴⁰ R. Bogaert, *Banques et banquiers dans les cités grecques* (Leyde 1968) 91-107, 288-94 ; L. Migeotte, *L'emprunt public dans les cités grecques* (Québec - Paris 1984) 4, 363-6.

lettres⁴¹. L'ἐπιστάτης de la cité avait un rôle double, et ambigu, étant une courroie de transmission entre autorité centrale et autorités locales. Représentant de la cité dans ses rapports avec le pouvoir central, il était dans chaque cité le garant du respect des dispositions royales, même si celles-ci (comme c'est le cas des abus de la cité de Béroia évoqués ci-dessus) allaient à l'encontre des intérêts de la πόλις⁴².

Dans le même domaine que celui pour lequel nous connaissons cette intervention occasionnelle de Démétrios, l'époque de Philippe V semble marquer un saut dans l'histoire institutionnelle de la Macédoine, comme le suggère le parallèle entre les lettres de Béroia et le *diagramma* de Philippe relatif au sanctuaire de Sérapis à Thessalonique. Dans ce cas, le recours à un *diagramma* garantit à la décision du roi une portée plus large et un caractère explicite d'acte législatif (malheureusement seul le passage concernant Thessalonique, et exposé dans la ville, nous est parvenu). Ici, la fonction de médiation institutionnelle de l'ἐπιστάτης, officiel auquel le roi écrit pour qu'il transmette à la cité le texte auquel elle devra conformer sa propre législation, est solidement établie⁴³. De même, le texte de Thessalonique présuppose des désaccords probables entre les autorités du sanctuaire et celles de la cité. Le roi intervient alors, pour ainsi dire, de façon arbitraire. Mais il faut relever, dans cette attitude qui se veut au-dessus des parties car il interdit à quiconque l'appropriation des χρήματα du sanctuaire, une clause qui vient directement interférer avec l'activité législative de la cité (l. 15-16 : μηδὲ γραφέτω περὶ τούτων ψήφισμα μηθεῖς). Si, dans le cas de la concession de l'asylie à l'Asklepieion de Cos, la volonté d'Antigone Gonatas a une fonction « probouleutique » quant aux décisions de chaque cité, ici la décision de Philippe V nie par avance toute valeur légale à d'éventuels décrets de la cité qui contrediraient le principe général, établi dans son *diagramma*, quant à la gestion des biens sacrés. En ce sens, le document de Thessalonique est d'une importance exceptionnelle pour ce qui est du rôle concret

⁴¹ Le roi communique par voie épistolaire avec la communauté par le biais de l'*epistates* (c'est l'interprétation la plus évidente quant à la fonction d'Harpale) : vis-à-vis du « dialogue » entre Philippe V et Larissa (*Syll.*³ 543), le caractère explicite de la lettre royale en tant que source du droit de la polis n'apparaît pas. Bien que cela fasse peu de différence, au fond, quant à la capacité du pouvoir central à intervenir dans la sphère législative autonome locale, cela représente probablement un indice ultérieur en ce qui concerne le perfectionnement, sous Philippe V, des formes du dialogue entre les deux composantes de l'Etat macédonien (cf. *infra* dans le texte).

⁴² De ce point de vue, il n'est pas surprenant que, l'unique fois où Polybe mentionne les ἐπιστάται, il en fait de simples exécutants des ordres du roi (5.26.5, si le terme, étendu à la Thessalie, est là utilisé dans sa signification technique ; cf. également 4.76.2 et 23.10.8 : Philippe V écrit τοῖς ἐπὶ τῶν πόλεων διατεταγμένοις). L'analyse développée d'Hatzopoulos (1996, I 372-429) s'oppose à l'interprétation traditionnelle de ces fonctionnaires comme des envoyés de la cour auprès des cités, conception en vogue depuis M. Holleaux, « Remarques sur une inscription de Thessalonique », *REG* 10 (1897) 446-55 et reprise depuis dans de nombreuses études de référence (Errington 1986, 205-12 ; Le Bohec 1986 ; N. G. L. Hammond, « The Roles of the Epistates in Macedonian Contexts », *ABSA* 94 [1999] 369-75). Pour le savant grec, il faudrait mettre l'accent surtout sur l'aspect local et civique de ces fonctionnaires. J'aurais tendance à penser que seule l'exacte appréciation des deux dimensions de la fonction de l'*epistates* permet en fait une compréhension correcte de ces documents (Mari 1999, 633-6 ; pénétrantes observations chez Errington 2002, qui pourtant propose de nouveau de voir dans l'*epistates* « ein lokaler Vertreter der königlichen Zentralregierung »).

⁴³ Hatzopoulos 1996, II n° 15, avec bibl. ; le texte avait déjà été étudié dans des études de référence sur la législation antigonide (Welles 1938 ; Bikerman 1938 et 1940), études dans lesquelles l'ἐπιστάτης était vu essentiellement comme un fonctionnaire royal ; Welles 1938, 250-1 avait raison, néanmoins, lorsqu'il voyait dans ce document un exemple éclairant le système de communication hiérarchique, moyen indispensable à la transmission et à la mise en œuvre effective des *diagrammata* ; cf. *supra*, n. 11, pour le rôle d'Antipatros dans la diffusion du *diagramma* d'Alexandre sur le retour des exilés.

du *diagramma* comme source de droit pour la législation civique. L'ἐπιστάτης reçoit tous les pouvoirs de contrôle sur la gestion, l'ouverture et l'éventuel emploi des dépôts (θησαυροί) du sanctuaire (l. 21-28)⁴⁴ : un même acte formel du roi, donc, tandis qu'il limite et conditionne la capacité d'une cité à légiférer en propre, confirme au plus haut niveau les « pleins pouvoirs » exécutifs de l'ἐπιστάτης dans le domaine local. Encore plus clairement que dans le cas de Béroia, nous voyons ici en action un magistrat civique qui est, en même temps, le garant de l'application effective d'un *diagramma* royal, à savoir de la pleine adéquation de la législation qui en découle à celui-ci et du *modus operandi* correct d'une cité⁴⁵.

Dans le domaine fiscal, il manque à ce jour des documents aussi significatifs : le dossier des normes juridiques civiques est maigre⁴⁶, et nous ne possédons aucun texte contenant des directives émises par le pouvoir central qui auraient réglementé sur le territoire entier taxes ou impôts⁴⁷. L'intervention d'Alexandre III à Philippes, au sujet de la redéfinition de la χώρα et des droits relatifs à son exploitation, autorise la mise en culture de certaines terres en friche en échange du versement d'une « taxe supplémentaire » (προστελοῦσ[ι] : I, l. 5). Mais il reste plus difficile à établir, sur la base d'un texte aussi fragmentaire, si de telles taxes se réfèrent seulement à une portion de la χώρα βασιλική concédée par le pouvoir central pour l'exploitation, ou bien à la χώρα civique au sens strict du terme. Dans ce dernier cas, nous devrions admettre, avec M. Faraguna, que « il potere di disposizione del re in materia si connotava come totale e illimitato, al punto da consentire ad Alessandro di intervenire a pieno titolo anche all'interno di una città (...) teoricamente indipendente e con proprie istituzioni autonome ». L'état de la documentation impose pour le moment de maintenir cette question ouverte⁴⁸.

⁴⁴ Un corps de δικαστάι, qui, à Thessalonique, ont des prérogatives complexes et diverses (cf. n. 22), lui est adjoind.

⁴⁵ Comme l'admet M. Hatzopoulos (1996, I 394), dans leurs relations avec les cités macédoniennes, « the kings or their representatives always correspond not with the Council and the People of the cities but with the epistates, who appears thus personally responsible for the execution of the measures taken by the central authorities » ; les mesures prévues, en particulier dans le *diagramma* en question, « showed the epistates enforcing royal decisions which in other Greek cities would normally have been enacted by civic laws or decrees » (cf. la position plus nette, en ce domaine, d'Errington 1986, 207-9). Du fait de la nature fragmentaire du texte, le rôle des épistates dans l'application des *diagrammata* du même Philippe V concernant les conflits territoriaux entre Hérakleion et Gonnoi de Thessalie est moins clair : B. Helly, *Gonnoi* (Amsterdam 1973) II, n° 93 A, l. 8-11, avec commentaire, I 92-3 ; Sh. L. Ager, *Interstate Arbitrations in the Greek World, 337-90 B.C.* (Berkeley, Los Angeles, London 1996) n° 54 ; A. Magnetto, *Gli arbitrati interstatali greci* II (Pise 1997) n° 49 ; Hatzopoulos 1996, I 373 et n. 8, 382 n. 12, 399-402, 424 (ce dernier excluant l'existence d'*epistatai* dans les cités thessaliennes, ce qui au contraire me semble pouvoir être accepté, du fait aussi du court passage polybien cité à la n. 42 : cf. Le Bohec 1986 ; Errington 2002, 52-3). Dans le décret honoraire de Gazoros pour Plestis (probable *epistates* de l'endroit), décret soumis à l'approbation du roi, il faut peut-être voir une trace ultérieure de la double mission de ces fonctionnaires (cf. n. 23).

⁴⁶ La loi fiscale de Dion, de la seconde partie du IV^e siècle, mentionnée par Hatzopoulos 1996, I 129 ; *BullEpigr* 1997, 341 ; 1999, 332 reste toujours inédite ; pour une inscription archaïque de Stagire (alors *polis* autonome), avec mention d'un impôt de 5 drachmes, cf. K. Sismanidis, « Αρχαία Στάγειρα 1990-1996 », *AEMTh* 10 (1996) 282 ; *SEG* 48 (1998) 840. Hatzopoulos 1996, I 441-2, attire l'attention sur l'ἐπίωνιον attesté à Philippes sur les ventes de terrain dans un texte de la seconde partie du IV^e siècle (*ibid.*, II n° 83), mais il admet que la condition de cette « nominally independent city » empêche d'en tirer des informations valables pour l'ensemble des cités du royaume.

⁴⁷ Cf. *supra* pour de possibles règlements en la matière avant Philippe II ; sur les références, dans les sources littéraires, aux diverses catégories d'impôts royaux et d'exemptions, cf. Hatzopoulos 1996, I 435-40.

⁴⁸ On trouvera le texte chez Hatzopoulos 1996, II n° 6 ; bibl. *ibid.*, et chez Faraguna 1998, 369-78 ; cf. *BullEpigr* 1998, 281-282 ; 2002, 296. A Philippes, on trouve mentionnée une ambassade auprès d'Alexandre et les mesures,

5. Pour Démosthène, Philippe II était l'unique στρατηγός και δεσπότης και ταμίαις de l'Etat macédonien (une situation qui offrait au roi, aux yeux de l'orateur athénien, des avantages non négligeables par rapport à une polis prisonnière des lenteurs procédurières de la démocratie). Théopompe confirme ce tableau d'un appareil bureaucratique-administratif rudimentaire, autrement dit d'une machine étatique qui en était à ses balbutiements, caractérisée par une « totale confusione tra pubblico e privato »⁴⁹. Sur ce point, Démosthène et Théopompe (tout comme Polybe) étaient – comme on le comprend bien – assez sensibles, étant donné que pour eux la séparation pleine et complète des deux sphères constituait l'essence même de la polis depuis l'époque archaïque⁵⁰. Les données dont il a été question dans cette étude suggèrent, néanmoins, sur ce point aussi, une réalité macédonienne plus flexible, plus complexe et plus diversifiée, que ce que nous donnent à voir les sources littéraires : la dimension du domaine public en Macédoine gagna progressivement son propre espace, défini et autonome, entre ces deux moments historiques fondamentaux que furent les règnes de Philippe II et de Philippe V, non seulement à l'échelon du pouvoir central, mais aussi – du moins à l'époque hellénistique – au niveau des institutions locales. Dans l'attente de nouveaux documents, il est convenu d'assigner à Philippe II l'adoption, ou du moins la généralisation, des *diagrammata*, documents juridiques caractéristiques de la législation royale macédonienne et comme tels transmis en héritage dans le droit des états hellénistiques. Mais c'est à Philippe V qu'il faut attribuer une volonté régulatrice et systématique qui, si elle ne déboucha pas sur l'établissement effectif d'un code général de lois⁵¹, produisit une série d'interventions sur plusieurs sujets de grande importance et, dans le domaine militaire, une série de normes que l'on peut bien désigner comme un « code ». Pour se limiter au seul thème, particulièrement débattu chez les savants, des normes relatives à la distribution du butin, le fragment du *diagramma* d'Amphipolis, publié dans les années 30 du siècle dernier et attribué à Philippe V, fixe un moment crucial dans les définitions

provisoires, du roi (sur le contexte historique, cf. Hatzopoulos 1997). Concernant les deux interprétations de la nature juridique de la terre sujette à l'impôt, ici mentionnées, la première (qui me semble préférable) est celle de N. G. L. Hammond, « The King and the Land in the Macedonian Kingdom », *CQ* 38 (1988) 382-91 ; Hammond 1989, 386-7 (et cf. 178-9) ; Hatzopoulos 1996, I 398 ; II 27 ; la seconde est celle de Faraguna 1998, 372-7 qui s'appuie, entre autres, dans le même texte, sur la prohibition de « donner en adjudication » les bois de la région du mont Dysôron (II, l. 10-11 : τὴν δὲ [ἄλ]ην τὴν ἐν Δυσώρωι μηθὲνα πωλεῖν), même si ceux-ci appartiennent théoriquement, selon le savant italien, à la χώρα civique. Un texte fragmentaire d'Amphipolis, contenant une ou deux lettres royales, à attribuer probablement à Philippe V, fait allusion d'abord à des exemptions (probablement fiscales) concédées à des citoyens, lesquelles furent révoquées (Hatzopoulos 1996, II n° 14 et édité peu de temps plus tard par Koukouli-Chrysanthaki 1996 = SEG 46 [1996] 716 : cf. l. 2, 4 : ἐπίσχεσιν / διόρθωσιν), ainsi qu'à de possibles références à une réglementation « not only of royal land but also of other landed property belonging to the city, the sanctuaries, or natural persons » (Koukouli-Chrysanthaki 1996, 57 ; cf. à présent, à l'appui de cette thèse, M. Faraguna, « L'economia della Macedonia ellenistica : un bilancio », in : R. Descat, P. Briant, J. Andreau (éds.), *Approches de l'économie hellénistique. Actes du congrès de Saint-Bertrand-de-Comminges, 6-7 mai 2004* (sous presse). L'état du texte d'Amphipolis ne permet pas, néanmoins, de tirer des conclusions assurées relativement à la portée de l'intervention du roi.

⁴⁹ Faraguna 1998, 360-1 ; cf. Dém. 1.4 ; 18.235 ; Theop., *FGH* 115 F 224.

⁵⁰ Pour la distinction progressive des deux sphères et, parallèlement, le dégagement de l'idée même d'« Etat » à Athènes, cf. D. Musti, *Storia greca. Linee di sviluppo dall'età micenea all'età romana*, 2^{ème} édition (Rome, Bari 1990) 233, 242-5, 341-6.

⁵¹ En conformité, du reste, avec le caractère non systématique qui l'on reconnaît au droit grec (A. Biscardi, *Diritto greco antico* [Varese 1982] 13).

normatives pour un secteur qui, encore dans les premières années de ce souverain, était réglé selon Polybe simplement par des usages (ἔθισμοί), qui étaient de ce fait contestables (et contestés)⁵². Comme nous l'avons vu, ce même « saut » normatif peut être constaté, lors du règne de Philippe V, dans les règlements des conflits entre cités et sanctuaires quant au contrôle des biens de ces derniers, et le *diagramma* sur les concours stéphanites « nationaux » révèle l'intérêt de ce souverain pour la réglementation d'un autre domaine essentiel pour la définition de l'idée même d'« Etat » en Macédoine⁵³.

A ce processus d'extension de la dimension *publique* au niveau du pouvoir royal correspond parallèlement, dans les mêmes années, un processus analogue à l'intérieur de chaque cité. Le contrôle toujours croissant des autorités civiques sur l'activité des gymnases et la réglementation locale de l'instruction éphébique, dont il a été question, sont probablement les effets *κατὰ πόλεις* de l'œuvre de réforme législative de l'armée « nationale » entreprise par Philippe V. De même dans d'autres secteurs, la production des lois et décrets connu alors, dans les cités de la Macédoine et sous les derniers deux rois antigonides, un développement considérable⁵⁴. Les documents épigraphiques éclairent quelques aspects de cette évolution de l'Etat macédonien, dans les mécanismes de décision du pouvoir central comme dans ceux des administrations locales, et montrent en même temps, dans ce processus, ses limites inévitables. Les *poleis* de Macédoine ne furent jamais des Etats indépendants en soi, mais des cellules constitutives d'une unité plus vaste, participant à un dialogue institutionnel aussi bien vivant, qu'inégal.

⁵² Les sources littéraires concernant les normes relatives à la distribution du butin dans les armées macédoniennes, en particulier lors des campagnes d'Alexandre, sont étudiées par Faraguna 1998, 379-86 ; pour le texte du document d'Amphipolis cf. Hatzopoulos 1996, II n° 12 ; Hatzopoulos 2001, n° 3, avec bibl. ; cf. Juhel 2002. Le bénéfice, pour les soldats s'étant distingués, de διπλὴν λαμβάνειν τὴν μερίδα τῆς ὤφελιας présuppose une *μερίς* de base bien définie (Faraguna 1998, 385). La mention des ἔθισμοί se trouve chez Polybe 5.25.2, à l'occasion du récit des tumultes de 219/8 av. J.-C., à Corinthe, au sein de l'armée, consécutifs au non respect des usages en matière de répartition du butin : il est certes possible d'en déduire que le *diagramma* était plus récent (Juhel 2002, 402), voire la conséquence immédiate de ces graves événements (Hatzopoulos 2001, 144-5 ; Faraguna 1998, 385, au contraire, établissait une équivalence substantielle entre les normes du règlement d'Amphipolis et les ἔθισμοί mentionnées par Polybe, tout en reconnaissant que le comportement du roi dans ce domaine était lié par les normes du *diagramma*).

⁵³ Ce domaine des concours a été l'objet des plus grands soins de la part des deux autres rois « réformateurs », Archélaos et Philippe II (M. Mari, « Le Olimpie macedoni di Dion tra Archelao e l'età romana », *RFIC* 126 [1998] 137-69 ; Mari 1999, 642-3 et 2002, 51-60). Les documents épigraphiques auxquels il est ici fait allusion ont été pris en compte ci-dessus : Hatzopoulos 1996, II n°s 8 et 15 (garde des biens du sanctuaire) ; 16 (*diagramma* sur les concours stéphanites : sur ce thème, il faut rappeler également le document plutôt controversé inclus dans la lettre de Doulès à Alkoména, relative à la célébration des *Daisia* : Hatzopoulos 1996, II n° 19 et *supra*, n. 7).

⁵⁴ Même si le fait pouvait simplement dépendre d'une volonté plus systématique d'enregistrement écrit des normes juridiques (et de diffusion), il n'en serait pas moins significatif pour notre enquête.

Abréviations bibliographiques

- Allamani-Souri, Voutiras 1996 = V. Allamani-Souri, E. Voutiras, « New Documents from the Sanctuary of Herakles Kynagidas at Beroia », in : *Inscriptions of Macedonia III, Thessalonique, 8-12 décembre 1993* (Thessalonique 1996) 13-39.
- Bikerman 1938 = E. Bikerman, « Διάγραμμα », *RPh* 12 (1938) 295-312.
- Bikerman 1940 = E. Bikerman, « La lettre d'Alexandre le Grand aux bannis grecs », *REA* 42 (1940) 25-35.
- Errington 1983 = R. M. Errington, « The Historiographical Origins of Macedonian 'Staatsrecht' », in : *Ancient Macedonia III, Thessalonique, 21-25 septembre 1977* (Thessalonique 1983) 89-101.
- Errington 1986 = R. M. Errington, *Geschichte Makedoniens* (Munich 1986).
- Errington 2002 = R. M. Errington, « König und Stadt im hellenistischen Makedonien : die Rolle des Epistates », *Chiron* 32 (2002) 51-63.
- Faraguna 1998 = M. Faraguna, « Aspetti amministrativi e finanziari della monarchia macedone tra IV e III secolo a.C. », *Athenaeum* 86 (1998) 349-95.
- Gauthier, Hatzopoulos 1993 = Ph. Gauthier, M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia* (« Μελετήματα » 16 ; Athènes 1993).
- Giovannini 1977 = A. Giovannini, « Le statut des cités de Macédoine sous les Antigonides », in : *Ancient Macedonia II, Thessalonique, 19-24 août 1973* (Thessalonique 1977) 465-72.
- Hammond 1989 = N. G. L. Hammond, *The Macedonian State. Origins, Institutions, and History* (Oxford 1989).
- Hammond, Griffith 1979 = N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *A History of Macedonia II* (Oxford 1979).
- Hammond, Walbank 1988 = N. G. L. Hammond, F. W. Walbank, *A History of Macedonia III* (Oxford 1988).
- Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings I. A Historical and Epigraphic Study ; II. Epigraphic Appendix* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).
- Hatzopoulos 2001 = M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athènes 2001).
- Helmis 1990 = A. Helmis, « Despotisme et répression : les limites du pouvoir ptolémaïque », *Symposium* 1988 (« AGR » 7, Köln - Wien 1990) 311-7.
- Juhel 2002 = P. Juhel, « 'On Orderliness with Respect to the Prizes of War': the Amphipolis Regulation and the Management of Booty in the Army of the Last Antigonids », *ABSA* 97 (2002) 401-12.
- Kalléris 1984 = I. N. Kalléris, « Η μακεδονική παράδοσις εις τὸ ἑλληριστικὸν δίκαιον », in : *Μνήμη Γ. Α. Πετροπούλου* (Athènes 1984) 423-40.
- Koukouli-Chrysanthaki 1996 = Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Fragments of Inscriptions of Philip V from Amphipolis », in : *Inscriptions of Macedonia III, Thessalonique, 8-12 décembre 1993* (Thessalonique 1996) 39-71.
- Le Bohec 1986 = S. Le Bohec, « Les épistates des rois Antigonides », *Ktéma* 11 (1986) 281-8.
- Le Bohec 1996 = S. Le Bohec, « L'apport des inscriptions de Macédoine (1940-1993) à la connaissance du règne de Philippe V », in : *Inscriptions of Macedonia III, Thessalonique, 8-12 décembre 1993* (Thessalonique 1996) 73-82.
- Lenger 1948 = M.-Th. Lenger, « Les prostagmata des rois Lagides », *RIDA* 1 (1948) 119-32.
- Mari 1999 = M. Mari, « Potere centrale e poteri locali nella Macedonia dei re : realtà istituzionali e immagine letteraria », *MedAnt* 2 (1999) 627-49.
- Mari 2002 = M. Mari, *Al di là dell'Olimpo. Macedoni e grandi santuari della Grecia dall'età arcaica al primo ellenismo* (« Μελετήματα » 34 ; Athènes 2002).
- Modrzejewski 1974 = J. Modrzejewski, « Note sur la législation royale des Lagides », in : *Mélanges d'histoire ancienne offerts à William Seston* (Paris 1974) 365-80.
- Moretti 1982 = L. Moretti, « Sulla legge gimnasiarchica di Berea », *RFIC* 110 (1982), 45-63 (= *id.*, *Tra epigrafia e storia. Scritti scelti e annotati* [Rome 1990] 115-33).
- Quass 1971 = F. Quass, *Nomos und Psephisma* (« Zetemata » 55 ; Munich 1971).
- Rhodes, Lewis 1997 = P. J. Rhodes with the late D.M. Lewis, *The Decrees of the Greek States* (Oxford 1997).
- Rigsby 1996 = K. J. Rigsby, *Asyilia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World* (Los Angeles 1996).
- Sealey 1982 = R. Sealey, « On the Athenian Concept of Law », *CJ* 77 (1982) 289-302.
- Welles 1934 = C. B. Welles, *Royal Correspondance in the Hellenistic Period : a Study in Greek Epigraphy* (New Haven 1934).
- Welles 1938 = C. B. Welles, « New Texts from the Chancery of Philip V of Macedonia and the Problem of the 'Diagramma' », *AJA* 42 (1938) 245-60.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Royal and civic legislative action in Macedonia

This paper focuses on the legislative action displayed by the kings and by the cities in Macedonia. According to the available sources, Macedonian kings did not adopt *prostagmata*, while the employment of both *diagrammata* and royal letters as a source of law for civic legislation in Macedonia and in southern Greece can be first ascribed to Philip II, and this practice considerably increased under the Antigonid kings, especially Philip V. While formal differences between *diagrammata* and royal letters are clear enough, various suppositions can be made about possible meanings and uses of the word *nomos* in Macedonia, and about the relationship between *nomos* and *diagramma* as well.

In Hellenistic Macedonia, civic *nomoi* and *psephismata* were proposed, voted on, approved and published according to the procedures known from any other Greek city; some epigraphic texts here re-examined (asylia decrees, gymnasiarchal and ephebarchal laws), however, clearly show how civic legislation was bound to, and oriented by, royal decisions. In other cases (grants of exemptions from civic *leitourgiai*, interventions in disputes between cities and sanctuaries about the administration of temple revenues) the kings directly interfered in civic legislation. In this complex dialogue a key-role was played by the *epistatai*, who appear to be civic magistrates and, at the same time, functionaries under some kind of royal control.

‘Η νομοθετική δραστηριότητα του βασιλέως και των πόλεων στην Μακεδονία

‘Η παρούσα μελέτη επικεντρώνεται στην νομοθετική δραστηριότητα των βασιλέων και των πόλεων της Μακεδονίας. Οί Μακεδόνες βασιλείς δέν υιοθέτησαν τά προστάγματα, ή δέ πρώτη χρήση των διαγραμμάτων και των βασιλικών επιστολών ώς πηγών νομοθεσίας στις πόλεις τής Μακεδονίας και τής Νοτίου ‘Ελλάδος μπορεί νά προσγραφεί στόν Φίλιππο Β΄, ή δέ πρακτική αὐτή ἀναπτύχθηκε σημαντικά ἐπί των Ἀντιγονιδῶν βασιλέων και ἰδίως τοῦ Φιλίππου Ε΄. Ἐνῶ ή διάκριση μεταξύ διαγράμματος και βασιλικῆς ἐπιστολῆς εἶναι ἀρκετά σαφής, ποικίλες ὑποθέσεις δύνανται νά διατυπωθοῦν σχετικά με τίς δυνατές ἔννοιες τοῦ ὄρου νόμος στην Μακεδονία και τίς σχέσεις μεταξύ νόμου και διαγράμματος.

Στήν ἑλληνιστική Μακεδονία οί πολιτικοί νόμοι και ψηφίσματα προτείνονταν, ψηφίζονταν και δημοσιεύονταν σύμφωνα με διαδικασίες γνωστές ἀπό οποιαδήποτε ἑλληνική πόλη. Μερικά ἐπιγραφικά ὄμμα κείμενα πού ἐπανεξετάζονται ἐδῶ (ψηφίσματα ἀσυλίας, γυμνασιαρχικοί και ἐφηβάρχικοί νόμοι) μαρτυροῦν σαφῶς ὅτι ή νομοθετική λειτουργία των πόλεων δεσμευόταν και λάμβανε κατευθύνσεις ἀπό βασιλικές ἀποφάσεις. Σέ ἄλλες περιπτώσεις (παραχώρηση ἀτέλειαι ἀπό πολιτικές λειτουργίες, μεσολάβηση σέ διενέξεις μεταξύ πόλεων και ἱερῶν γιά τήν διαχείριση των ἱερῶν ἐσόδων) οί βασιλείς περενέβαιναν εὐθέως στην νομοθεσία των πόλεων. Σ’ αὐτόν τόν περίπλοκο διάλογο κύριο ρόλο διεδραμάτιζαν οί ἐπιστάται, πού φαίνεται ὅτι ἦσαν πολιτικοί ἄρχοντες και συγχρόνως ἐντεταλμένοι τοῦ βασιλέως.

Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté

Alexandre Noguera Borel

Dans le cadre du colloque *Ville et Cour en Macédoine* et en particulier dans l'étude des relations entre le pouvoir royal et les entités politiques de ce royaume antique, il est particulièrement intéressant de considérer les systèmes de recrutement de troupes. La plupart des citoyens grecs de l'Antiquité dévouaient une partie importante de leur vie à la guerre et en cela les systèmes de recrutement deviennent une source de connaissances sur la vie institutionnelle de grande valeur. Nous allons donc procéder à une mise au point des connaissances en la matière, de façon brève, l'espace étant nécessairement limité.

Nous ne traiterons ici que des troupes macédoniennes sous les rois téménides, antipatrides et antigonides. Nous ferons d'abord une description de la géographie politique de la Macédoine qui était à l'origine de l'organisation civique. En effet, les systèmes de recrutement dans l'Antiquité grecque dépendaient pour la plupart de la définition du citoyen et de l'aménagement politique du territoire. Nous analyserons ensuite les systèmes de recrutement à travers les diverses étapes où ils se définirent et cela toujours dans l'optique des compétences de la royauté et de celles des centres urbains et des *ethne*.

I. Géographie politique

A. Qui était Macédonien ?

1. *Citoyenneté*¹

Comme nous l'avons dit nous ne traitons ici que des soldats citoyens macédoniens et non pas des alliés, sujets ou mercenaires.

Le problème est que *Makedones* pouvait être utilisé comme un terme politique, ethnique ou de description de l'armement et du mode de combat, surtout après Alexandre III.

Qui était donc citoyen macédonien ? Il y avait deux types de citoyens qui, en fait, se regroupaient en un seul : tous étaient des citoyens de Macédoine, mais en Haute Macédoine, on tendait à ajouter la citoyenneté de leur *ethnos*, et en Basse Macédoine et dans les nouveaux

¹ Hatzopoulos 1996, 167-209.

territoires celle de leur centre urbain, qu'il fût *polis* ou *sympolitie*. Donc il y avait une seule catégorie de citoyens en Macédoine, même si elle s'exprimait de façons diverses. Tous les citoyens libres du territoire national étaient des citoyens d'une communauté civique, qu'elle soit une *polis*, un *ethnos* ou une *sympolitie*, et, ensemble, ils formaient l'*ethnos* macédonien.

En effet, sous les premiers Téménides, certains peuples furent expulsés de leurs terres, qui furent colonisées par les Macédoniens. Puis cette politique changea et les peuples conquis furent assimilés. Leur incorporation à la citoyenneté macédonienne fut probablement très lente. Finalement émergea un seul peuple réuni par l'acculturation. Sans doute les villages les plus grands de ces peuplades devinrent des *poleis* et le reste des *komai* où les patronymes grecs et pré-grecs cohabitaient².

2. Aménagement du territoire

Les terres conquises, où la population avait été expulsée ou anéantie comme la Mygdonie, n'étaient pas toujours incorporées directement au territoire national : ainsi, une partie de la Mygdonie fut donnée aux Chalcidiens, ce qui tend à indiquer qu'il ne devait pas y avoir de colons macédoniens et qu'il s'agissait encore uniquement de terres royales³.

Il y avait donc trois types de territoire dans le royaume de Macédoine : le territoire purement macédonien, les terres royales et les terres de peuples sujets ou alliés. Les terres de l'Est et de Chalcidique semblent avoir eu une plus grande autonomie après leur conquête et avant leur incorporation au territoire national. Pendant ce temps, elles faisaient partie de la terre royale, propriété du roi en tant que magistrat supérieur de l'Etat, et non pas propriété personnelle de celui-ci.

A partir de Philippe II, certaines conquêtes restèrent toujours extérieures au territoire national comme la Thrace du Nestos à l'Hèbre, la Thessalie, le Nord et l'Ouest de la Péonie ou le Sud de l'Illyrie.

Cela nous permet de conclure que tous les habitants libres du royaume n'étaient pas citoyens macédoniens ; seuls l'étaient ceux qui étaient englobés dans le territoire national et qui faisaient partie du corps civique d'une communauté urbaine. Mais il y avait une pression continue pour l'expansion, la colonisation des conquêtes et l'assimilation de leur population, avec probablement le droit de citoyenneté. D'autres facteurs venaient s'ajouter à la citoyenneté : en effet, Plutarque laisse entendre que les rois macédoniens n'incorporaient pas dans l'armée ceux qui ne parlaient pas le grec ou n'étaient pas entraînés à l'usage des armes macédoniennes⁴.

B. Ethne, poleis et districts

L'expansion du peuple macédonien fut à l'origine d'un aménagement du territoire et d'une organisation civique particuliers. Il est important de les définir afin de mieux comprendre les systèmes de recrutement et d'organisation des armées.

² M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (« Μελετήματα » 11, 1^{ère} partie ; Athènes 1992) 117-122.

³ Thuc. 1.58.2 ; Hatzopoulos 1996, 173-174.

⁴ Plut., *Alex.* 47.6.

1. Basse Macédoine

Les Macédoniens habitaient à l'origine dans les montagnes de Piérie, et leurs « cousins » Elimiotés autour de l'Haliacmon. Les premiers conquièrent la Bottiée et la Piérie, puis l'Eordée et l'Almopie. Les populations furent exterminées ou expulsées⁵. Jusqu'aux guerres médiques, le royaume de Macédoine resta à l'intérieur de ces limites. Puis la basse Péonie, l'Amphaxitide, la Mygdonie, la Bisaltie et la Crestonie furent prises. Les habitants d'Anthémonte, de Crestonie et de Bisaltie furent assimilés.

Pendant la première phase, la seule *polis* de Grecs du Sud dans le royaume était Méthone. Puis, lors de la deuxième vague d'expansion après les guerres médiques, furent incorporées des villes de Grecs du Sud ou gréco-barbares comme Pella, Ichnai, Chalastra, Sindos et Therma. Probablement, ces villes alliées ou sujettes fournissaient, avec les villes macédoniennes proprement dites comme Pydna, Béroia et Europos, la plupart des hoplites macédoniens mentionnés par Thucydide au V^e siècle⁶.

Dans les *poleis*, *komai* et *sympolities* de Basse Macédoine, les citoyens en général donnaient plus d'importance à leur citoyenneté urbaine, ce qui indique que, dans le royaume de Macédoine le plus ancien, le centre politique et social était éminemment urbain, contrairement à l'image primitive et « tribale » que certains auteurs ont diffusée.

En fait, toute la Macédoine, sauf les terres royales, était divisée en territoires civiques organisés autour d'un centre urbain. Ces *poleis* étaient semblables à celles de la Grèce du Sud. Dans les nouvelles terres, il y avait des *sympolities* ou associations de petites communautés ou *komai* avec une *polis* plus importante comme dans le cas de Gazoros⁷.

2. Haute Macédoine

La population de la Haute Macédoine était composée de plusieurs *ethne* : les Orestes, les Tymphéens unis aux Paravéens, puis les Lyncestes et enfin les Elimiotés ; peut-être aussi les Derriopes. L'Eordée et peut-être l'Almopie étaient des cas particuliers, car il s'agissait de régions où les Téménides expulsèrent les populations locales pour implanter des Macédoniens de Basse Macédoine. En général, les individus de Haute Macédoine apparaissent cités sous leur ethnique : *Tymphaioi*, *Lynkestes*, etc., et non pas sous le nom de leur *kome*. En Haute Macédoine, le village ou *kome* fut l'unité de base du gouvernement local jusqu'à l'époque romaine. Le magistrat principal d'une *kome* était le *politarkhe* ; si elle était petite, c'était le seul. Le membre d'une *kome* devenait citoyen de sa région et prenait son *ethnikon*, sauf exception comme Python, fils de Krateuas, cité comme habitant d'Alkoména au lieu de Derriopos, son ethnique⁸.

II. Le système de recrutement

Jusqu'à la période antigonide, le système de recrutement des troupes macédoniennes est pratiquement inconnu et n'a pas été étudié. Cependant, il existe certaines données qui peuvent nous permettre d'extraire quelques conclusions.

⁵ Hatzopoulos 1996, 169-171.

⁶ Thuc. 2.100.5-6 ; toutes les conclusions exposées ici sur les premières armées macédoniennes apparaîtront dans Noguera Borel 2004.

⁷ Hatzopoulos 1996, 51-73.

⁸ Strab. 7.326 ; H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* (Munich 1926) n° 621.

A. Le recrutement avant la réforme d'Alexandre II

Au VI^e siècle, les troupes étaient sans doute recrutées par le système de levées et n'avaient pas un grand entraînement ; les nobles combattaient à cheval et avaient certainement une meilleure connaissance du combat et un grand entraînement pour diverses raisons, en particulier grâce à la chasse, activité très prisée par les nobles macédoniens.

Sous Perdicas II, nous trouvons des cavaliers bien entraînés et armés de cuirasses, ils étaient donc suffisamment riches ; des hoplites, sans doute des *poleis* grecques et macédoniennes du royaume, puis des troupes légères macédoniennes et alliées ou sujettes complétaient l'armée.

Probablement, avant le début du IV^e siècle, seuls les citoyens libres capables de fournir leur équipement faisaient partie de l'armée, les plus riches rejoignant la cavalerie.

Le roi Archélaos (c. 409-399) fit la première réforme de l'armée : selon Thucydide, il fit construire des places fortes, améliora les communications et « organisa ses forces pour la guerre avec un plus grand nombre de chevaux, d'armes et de ressources que ceux qu'avaient eus ensemble les huit rois qui l'avaient précédé »⁹. Il y a donc pour la première fois, pour autant que nous le sachions, des garnisons. Ce fut son système d'organisation qui augmenta les effectifs. Voilà peut-être l'origine du système de conscription par feu que nous verrons plus tard. Il paya probablement une partie ou la totalité des chevaux et des armes à la plupart des troupes, ce qui permit d'en augmenter considérablement le nombre. Il est possible aussi qu'il ait organisé ses troupes en unités et notamment une partie de son infanterie en phalange hoplitique. A la suite de la reprise de Pydna, l'annexion de l'Elimée, la Tymphée, l'Orestide et la Perrhébie, les troupes de cette cité et de ces régions s'ajoutèrent à celles du royaume.

Il est probable qu'avant Archélaos les problèmes de communications et d'organisation militaire du royaume ne permettaient pas de mobilisations générales.

B. Le recrutement d'Alexandre II à Alexandre le Grand

1. Les réformes d'Alexandre II et Philippe II

Ce fut le roi Alexandre II qui réalisa la grande réforme de l'armée macédonienne qui fut à l'origine de l'armée de Philippe II et Alexandre III¹⁰. Outre la création du compagnonnage royal, il organisa son armée en unités. Celle-ci comptait, avec une cavalerie noble d'*hetairoi* – Compagnons –, une unité d'infanterie d'élite, probablement à l'origine des hypaspistes, et une infanterie de ligne qui sous Philippe II devint la phalange.

Cette réforme représenta un changement très significatif : tous les membres de sa cavalerie prirent le titre d'*hetairoi* et tous ses fantassins devinrent des *pezetairoi*, sans doute déjà divisés entre pézétaires, asthétares et hypaspistes. C'est-à-dire que toute l'infanterie de la phalange faisait partie des pézétaires et que certains d'entre eux avaient de plus une dénomination particulière, comme les hypaspistes et les asthétares.

Sous Philippe II, le territoire national de la Macédoine augmenta. Peut-être récupéra-t-il l'Orestide, qu'il semblait ne plus contrôler, en se mariant avec Olympias en 357. Ce roi

⁹ Thuc. 2.100.2.

¹⁰ Noguera Borel 2004.

n'emmenait sans doute pas toutes ses troupes pour chaque campagne ; en 358, les combats en Péonie, puis contre les Illyriens, nécessitèrent vraisemblablement une mobilisation générale¹¹.

Il est probable qu'avant Philippe II, les soldats étaient levés sur une base géographique pour combattre pendant la saison des campagnes, puis rentraient chez eux. Philippe II réalisa pour la première fois en Macédoine des campagnes continues, même en hiver.

Seule la garde royale des hypaspistes formait une armée professionnelle permanente ; c'est pourquoi ils étaient recrutés partout et choisis par leur force.

Philippe II et les rois postérieurs fournissaient les armes et les chevaux à leurs troupes. Par exemple, Alexandre reçut 25.000 panoplies en Inde. Il y avait probablement en Macédoine des haras royales et des arsenaux. Cela facilita grandement la capacité de mobilisation de troupes, étant donné que le citoyen n'avait plus à se procurer sa panoplie. Nous connaissons un cas, cité par des parémiographes grecs, où un certain Corrhagos fut mobilisé pour une campagne de Philippe II ; sa mère insistait pour qu'il demandât l'exemption et il répliqua : « le cheval me porte, le roi me nourrit »¹².

2. Sous Alexandre le Grand

Justin dit qu'Alexandre prit pour son expédition les vétérans et laissa les plus jeunes¹³. Il emmena la plus grande partie des vétérans, même licenciés, qui avaient combattu avec son père et ses oncles. Il laissa ensuite à Antipatros 12.000 fantassins et 1.500 cavaliers parmi les jeunes pour les entraîner. Hammond pensait que les troupes laissées à Antipatros étaient une sorte de milice civique ou d'armée territoriale, mais ce sont là des critères modernes difficiles à appliquer à cette période¹⁴ ; de plus, Alexandre laissa sans doute des troupes d'une certaine qualité en Macédoine pour assurer ses arrières.

Alexandre envoya depuis la Carie trois de ses officiers de haut rang pour recruter des troupes supplémentaires. Il leur enjoignit, quand ils seraient de retour en Macédoine avec les permissionnaires (les nouveaux mariés), de lever sur le pays tout ce qu'ils pourraient comme fantassins et cavaliers. Ils ne prirent donc pas des troupes d'Antipatros mais de nouvelles recrues¹⁵.

Puis, à Gaza, Alexandre envoya Amyntas, un autre officier de haut rang, recruter de nouvelles troupes, c'est-à-dire exactement un an après le premier voyage. Il allait chercher les recrues des années 331/330 et 330/329, dont le nombre s'éleva à 6.000 fantassins, 600 cavaliers et 50 pages. Il semble donc que la Macédoine avait alors la capacité de produire 3.000 fantassins et 300 cavaliers par an¹⁶.

En effet, le royaume avait en 334 un territoire presque deux fois plus grand qu'en 359. Hammond pensait qu'entre 359 et 350, la natalité fut beaucoup plus élevée qu'avant 377, car les conditions de vie et les perspectives du pays étaient meilleures. De plus, il faut tenir compte de la natalité des colons des nouvelles villes.

¹¹ Diod. 16.4 ; Justin 7.6.7 ; Frontin, *Strat.* 2.3.2.

¹² Diog. Laert. 5.31 ; Apostol. 9.12 (*Paræmiographi Graeci*, I 257 et II 464).

¹³ Justin 11.6.4-6.

¹⁴ N. G. L. Hammond, F. W. Walbank, *A History of Macedonia III. 336-167 B.C.* (Oxford 1988) 86-88.

¹⁵ Arr., *Anab.* 1.24.2.

¹⁶ Diod. 17.49.1 ; Quinte-Curce 4.6.30.

Amyntas, en recrutant ces troupes, montra un zèle peut-être excessif. Selon Diodore, « il avait pour instructions de sélectionner les jeunes gens aptes au service militaire »¹⁷. Puis, Quinte-Curce rapporte : « (Amyntas parle à Alexandre) lorsque tu m'envoyas en Macédoine recruter des soldats, tu me dis que dans le palais de ta mère se cachaient beaucoup de jeunes sains et forts. Tu m'ordonnas de ne penser qu'à toi et d'emmener à l'armée ces paresseux. Je le fis avec plus de zèle qu'il ne convenait. J'ai amené Gorgias, Hécatee et Gorgatas, dont les services te sont utiles, et 6.000 fantassins et 600 cavaliers dont une partie ne m'aurait pas suivi, car ils rejetaient le service militaire, mais je traitai ces déserteurs sans compassion »¹⁸.

Selon Hammond, les recrues étaient des volontaires des milices locales. Néanmoins, ces troupes n'avaient pas à être volontaires, mais appartenaient probablement aux classes d'âge arrivées à l'âge militaire ; il est pourtant fort possible que le volontariat ait existé.

Rappelons qu'il y avait des archers macédoniens : certainement les plus pauvres, qui n'avaient pas accès à l'entraînement éphébique, servaient comme *psiloi*, écuyers et marins. De plus, les fantassins avaient droit à un porteur par unité de dix sous Philippe II, probablement de 16 sous Alexandre III, c'est-à-dire une file de la phalange¹⁹.

Alexandre répartit toujours les renforts de cavalerie et d'infanterie par groupes ethniques. Il disposait d'une cavalerie recrutée en Haute Macédoine, citée lorsque le roi combattit contre les Triballes, et réunie avec celle de Bottiée et celle d'Amphipolis ; il s'agit selon Hatzopoulos de la dénomination des districts et non de l'origine de chaque unité tactique, argument qui nous éclaire grandement sur le système de recrutement macédonien²⁰.

Du point de vue des unités tactiques ou escadrons, nous retrouvons un escadron d'*hetairoi* d'Apollonie de Chalcidique, un autre d'Anthémonte, un autre appelé leugéen, dont on ignore l'origine (peut-être la plaine de Dion). Le roi disposait aussi de cavaliers originaires de Haute Macédoine, peut-être dénommés *asthippoi*, mais nous ignorons de quel *ethnos* ils provenaient²¹. L'escadron royal n'était probablement pas organisé territorialement, de même que l'infanterie de la garde.

Nous savons que la Ligue chalcidienne disposait d'un millier de cavaliers, il est donc logique d'accepter que, après son incorporation à la Macédoine et la colonisation, cette région (Philippe accorda de nombreuses terres là-bas) ait pu offrir une cavalerie au moins équivalente.

Les hypaspistes royaux, comme l'escadron royal, n'étaient probablement pas recrutés selon le système traditionnel, mais sans doute d'après leur force et éventuellement leur parenté. Cela pose le problème de possibles inégalités dans le recrutement de chaque district. Les quatre autres pentacosiarquies d'hypaspistes provenaient sans doute chacune d'un des quatre districts de recrutement²².

¹⁷ Diod. 17.49.1.

¹⁸ Quinte-Curce 7.1.38.

¹⁹ Frontin, *Strat.* 4.1.6.

²⁰ Hatzopoulos 1996, 242-44.

²¹ N. G. L. Hammond, « A Cavalry Unit in the Army of Antigonos Monophthalmus : Asthippoi », CQ 28 (1978) 128-140.

²² W. Heckel, *The Marshals of Alexander's Empire* (Londres 1992) 244-53 et 299-306.

Pour ce qui est de la phalange de ligne, nous avons trois *taxeis* ou régiments d'asthétaires ou phalangites de Haute Macédoine : une d'Orestide et de Lyncestide réunies ; une deuxième d'Elimée et une troisième de Tymphée²³.

En ce qui concerne les pézétaires de Basse Macédoine, il y avait trois *taxeis*, dont nous ignorons l'origine. Il est probable que les pentacosies, ou même des unités plus petites furent organisées selon la *polis*, la *kome* ou la sympolitie d'origine.

Les taxiarques semblent avoir été au début originaires de la même région que leurs soldats, puis, à partir de la réforme de Sitacène, ils furent choisis pour leurs qualités personnelles indépendamment de leur origine²⁴.

Nous pouvons conclure que, sous Alexandre II, Philippe II et Alexandre le Grand, les troupes étaient recrutées dans trois circonscriptions et peut-être déjà dans la quatrième. Elles l'étaient par feu et probablement aussi en fonction du cens. Les troupes obtenues se répartissaient par unités tactiques selon leur *ethnos* en Haute Macédoine ou leur centre urbain en Basse Macédoine.

C. Le système de recrutement sous les Antigonides

1. Fonctionnement

L'étude du système de recrutement des troupes macédoniennes progressa de façon décisive par la publication et l'analyse de nouvelles inscriptions de Chalcis, Amphipolis, Kynos, Drama et Potidée, et aussi par la publication de la loi gymnasiarchique de Béroia et par la discussion de la loi éphébarchique d'Amphipolis²⁵.

La conscription était réalisée par circonscription militaire dont les niveaux étaient le feu ou *pyrokaisis*, le centre urbain ou *ethnos*, et enfin le district. Puis selon la classe d'âge : de 15 à 50 ans sous les Antigonides. Il y avait probablement d'abord une répartition des hommes dans chaque unité par cens et puis par origine géographique comme auparavant. Seuls ceux dont la famille possédait le cens minimum – 30 mines ou 3.000 drachmes à Amphipolis selon la loi citée – pouvaient accéder à l'entraînement éphébique. C'est un cens très élevé. Cela excluait les classes les moins favorisées et la plupart des commerçants et des artisans. Ceux-ci étaient peut-être recrutés parmi les archers, les écuyers, les serviteurs et les marins, mais cela semble quand même une somme excessive pour être généralisée.

En tout cas, c'est le roi qui demandait à ses officiers supérieurs de lever l'armée. Ceux-ci spécifiaient le lieu et la date de la mobilisation et si celle-ci était partielle ou non.

Le début de la campagne militaire correspondait probablement, sauf en cas de nécessité différente, à la grande assemblée de printemps des Macédoniens en armes pour la lustration de l'armée lors de la célébration des Xandika. Le lieu était fixé selon les circonstances.

²³ A propos des asthétaires, voir A. B. Bosworth, « Asthetairoi », CQ 23 (1973) 245-253 ; R. D. Milns, « The Army of Alexander the Great », in : *Alexandre le Grand. Image et Réalité* (« Entretiens sur l'Antiquité classique, Fondation Hardt » 22 ; Genève 1976) 87-129, spécialement 97-101 ; A. Noguera Borel, « La falange macedonia : el problema de los asthetairoi », in : D. Plácido et al. (éds.), *Imágenes de la Polis* (Madrid 1997) 215-232.

²⁴ Arr., *Anab.* 3.16.10 ; Diod. 17.65.2-3.

²⁵ Nous nous limitons ici à présenter les conclusions de M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides : problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athènes 2001), où se trouve la bibliographie actualisée sur ce sujet.

Le feu ou *pyrokausia* était l'unité de base de la conscription. On pouvait y adjoindre ajouter des personnes extérieures, mais les lois prescrivait les mécanismes d'acceptation ; on pouvait passer outre ces réglementations civiques uniquement si le roi donnait son aval par écrit. Les hommes de 15 à 50 ans, et qui cohabitaient, faisaient toujours partie du même feu. De lourdes amendes étaient prévues pour les cas d'abus. Le *politeuma* était le registre de tous les citoyens. On ne recrutait qu'un homme par feu et les autres restaient dans la réserve ; on prenait, par ordre de préférence, les *neoi*, puis les adultes, puis les éphèbes et enfin les *paides*. Si le feu n'avait qu'un seul homme, il devait rester pour gérer l'*oikos*. Il existe des cas où la famille pouvait fournir un remplaçant pour que le fils reste réserviste, mais elle devait pourvoir à l'entretien du remplaçant. Il existe aussi des cas connus où plusieurs membres d'une famille étaient dans l'armée de campagne, il s'agissait sans doute de volontaires, en général des familles nobles.

On peut se demander si cette réglementation correspondait à un moment d'urgence sous Philippe V ou si c'était un cas général ; il semble logique de penser que la seconde interprétation est correcte, étant donné qu'en cas d'urgence pour la sécurité du territoire national, comme lors de l'invasion romaine, tous les hommes capables de combattre étaient mobilisés.

2. Les circonscriptions militaires

La mobilisation en Macédoine était réalisée sur une base territoriale par centres urbains ou *ethne* regroupés en districts. L'épistate était le magistrat suprême de chaque unité civique qui était responsable du recensement et de la mobilisation des recrues de sa cité. Il existait un magistrat *ὁ ἐπὶ τῆς χώρας* chargé de la tenue des registres des chevaux royaux fournis à la cavalerie. Sans doute s'occupait-il aussi de l'organisation de la défense de la chora de sa cité ; aidait-il aussi au recrutement ? Le *grammateus* était l'officier d'intendance au niveau de la stratégie. Il tenait les registres des postes de l'armée et n'avait pas le droit d'y inscrire ceux qui ne figuraient pas dans les registres du corps civique de chaque cité, le *politeuma*, exactement comme dans l'Égypte lagide²⁶. Les *grammateis* étaient probablement dirigés par l'*archigrammateus* comme chez les Lagides et les Séleucides. Peut-être les *grammateis* étaient-ils aidés par les magistrats *ἐπὶ τὰς διαγραφάς*.

La désignation des officiers était probablement la suivante : *lochagoi* et tétrarques étaient désignés par les cités ou centres urbains, les *speirarques* par les districts et les *chiliarques* par le pouvoir central.

Il y avait aussi des mobilisations partielles où seulement les troupes de certains districts étaient appelées par rotation. Probablement 3.000 phalangites étaient fournis par chaque district sous Philippe V comme sous Alexandre le Grand.

Les quatre districts de recrutement étaient Bottiée, Amphaxitis et Amphipolis, puis la Haute Macédoine tout entière formait le quatrième, ce qui correspond aux futures régions ou *merides* de la Macédoine romaine.

Ce que l'on pourrait appeler les milices civiques n'étaient pas distinctes de l'armée royale ; elles n'en étaient que les subdivisions pour le recrutement. En fait, parfois, les unités tactiques de l'armée devaient regrouper plus d'un contingent de district pour former l'unité complète.

²⁶ N. Sekunda, *Hellenistic Infantry Reform in the 160's B.C.* (Lodz 2001) 139-40.

Il ne faut donc pas confondre les districts de recrutement avec le regroupement en unités tactiques par *ethne* ou cités.

Il s'agissait donc d'un système de recrutement extrêmement respectueux de l'équilibre démographique – il y avait toujours un homme adulte dans chaque feu – et de la gestion de l'*oikos*, ce qui permettait un soutien de l'économie.

D. Formation et entraînement

Philippe II entraînait ses troupes, mais peut-être cela correspondait-il au changement d'armes et de formation du début de son règne.

A travers l'entraînement des éphèbes dans les gymnases et même d'autres classes d'âge, *paides* et *neoi*, les cités développaient et entretenaient les aptitudes de ceux-ci : ils s'exerçaient à la course, au lancer du javelot, au tir à l'arc et à la catapulte. La Macédoine semble donc un état profondément militarisé.

Le roi n'intervenait pas directement, mais sans doute avait-il les moyens de faire adopter par des cités des lois éphébarchiques qui rendaient ainsi la législation du royaume en cette matière relativement homogène.

E. Démographie

Nous pouvons extraire de ces données certaines conclusions en matière démographique. Tout d'abord, il est probable que les rois macédoniens à partir de Philippe II encouragèrent l'expansion démographique ; par exemple, Alexandre III envoya depuis la Carie les nouveaux mariés hiverner en Macédoine.

Quant aux effets démographiques de l'expédition d'Alexandre le Grand, il est probable qu'à la fin beaucoup de Macédoniens regagnèrent leur terre natale, mais aussi qu'ils furent nombreux à partir à l'aventure dans les nouveaux territoires ouverts à la colonisation. La plupart des partants ou de ceux qui restèrent en Asie furent probablement des Compagnons, car ils retrouvèrent des postes plus importants dans les administrations et les armées des Diadoques.

En résumé, nous voyons qu'il y eut deux périodes de faiblesse démographique : après Alexandre III et sous Philippe V. Dans le cas de la Macédoine, la récupération démographique mit donc au moins une génération à s'accomplir.

Conclusion

Il semble que le domaine de l'armée soit un de ceux où la royauté intervint le plus. Il ne pouvait en être autrement étant donné l'importance de la défense et les divers déboires militaires des débuts de la monarchie téménide.

Le compagnonnage royal liait directement et personnellement la plus grande partie des troupes macédoniennes à leur roi. De plus, les rois armaient, nourrissaient leurs soldats, leur donnaient des chevaux et les entraînaient aux manœuvres spécialisées. D'autre part, les futurs soldats recevaient leur entraînement de base dans leurs centres urbains d'origine, où leurs magistrats les incluaient dans leurs listes et veillaient à la tenue scrupuleuse de ces registres. De plus, tous les échelons du système de recrutement relevaient des magistrats

locaux, puis de ceux des circonscriptions plus larges, comme les districts, et ce n'est que dans le cas de la demande de troupes et à propos du lieu et de la date de leur regroupement que le roi et ses proches intervenaient.

Pour finir, nous observons un grand conservatisme dans les structures de recrutement macédoniennes et une politique de soutien de la démographie et de l'économie à long terme.

Abréviations bibliographiques

Hatzopoulos 1996 : M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings I. A Historical and Epigraphic Study* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).

Noguera Borel 2004 : A. Noguera Borel, « L'armée macédonienne avant Philippe II », in : *Ancient Macedonia VII* (sous presse).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Army recruitment in Macedonia under the kings

This article deals with different aspects of recruitment of troops for Macedonian armies under the Temenid, Antipatrid and Antigonid dynasties. Through a brief description of these armies and their manpower it is possible to know more about how they were organized. Further, an analysis of soldiers left in garrisons and of losses sustained permits us to determine the manner in which armies were replenished. In that way some conclusions may be reached about the demographics of this period.

Then we reach the recruitment study itself. First we establish with the help of political geography who was considered a Macedonian. This permits us to distinguish between *ethne*, *poleis* and districts, which were the different civic organising systems in Ancient Macedonia. Finally, using the conclusions reached through this analysis, we make a description of the Macedonian recruiting system in each military circumscription.

This article increases our knowledge of the relations between kingship and various civic institutions of Ancient Macedonia.

Ἡ στρατολόγηση τῶν μακεδονικῶν δυνάμεων κατὰ τὴν περίοδο τῆς βασιλείας

Ἡ παροῦσα μελέτη πραγματεύεται τὶς διαφορὲς πτυχὲς τῆς στρατολογίσεως τῶν μακεδονικῶν στρατευμάτων ὑπὸ τὶς δυναστεῖες τῶν Ἀργαεῶν, τῶν Ἀντιπατριδῶν καὶ τῶν Ἀντιγονιδῶν. Ἡ συνοπτικὴ περιγραφή τῶν στρατευμάτων καὶ τῆς ἀριθμητικῆς τῶν δυνάμεως μᾶς διευκολύνει νὰ κατανοήσομε τὴν ὀργάνωσή τους μὲ μεγαλύτερη ἀκρίβεια. Ἐν συνεχείᾳ ἡ ἀνάλυση τῶν στατικῶν δυνάμεων τῶν φρουρῶν καὶ τῶν ἀπωλειῶν μᾶς δίνει τὴν δυνατότητα νὰ ἀντιληφθοῦμε τὸ σύστημα ἀνανεώσεως τῶν στρατευμάτων. Ἀπὸ τὴν ἐξέταση αὐτὴν εἶναι δυνατὸν νὰ συναχθοῦν ὀρισμένα συμπεράσματα γιὰ τὴν δημογραφία τῆς Μακεδονίας κατ' αὐτὴν τὴν περίοδο.

Ἀκολουθεῖ ἡ ἐξέταση τῆς στρατολογίας καθ' αὐτὴν. Εἶναι ἐν πρώτοις ἀνάγκη νὰ δοθεῖ διὰ τῆς πολιτικῆς γεωγραφίας ἀπάντηση στὸ ἐρώτημα ποιοὶ ἐθεωροῦντο Μακεδόνες, ζήτημα ἀλληλένδετο μὲ τὴν διάκριση μεταξὺ τῶν διαφορῶν συστημάτων (ἐθνῶν, πόλεων καὶ μερίδων) τῆς πολιτικῆς ὀργάνωσεως τῆς Μακεδονίας. Τέλος, ἐπὶ τῇ βάσει τῶν συναχθέντων ἀπὸ τὴν ἀνωτέρω ἐξέταση συμπερασμάτων, ἐκτίθεται τὸ σύστημα στρατολογίσεως τῶν μακεδονικῶν δυνάμεων κατὰ στρατιωτικὲς περιφέρειες.

Ἡ παροῦσα μελέτη ἐπιτρέπει τὴν ἐμβάθυνση τῶν γνώσεών μας γιὰ τὶς σχέσεις μεταξὺ βασιλικῆς ἐξουσίας καὶ τῶν ποικίλων πολιτικῶν θεσμῶν τῆς ἀρχαίας Μακεδονίας.

L'interprétation des « jouets » trouvés dans les tombes d'enfants d'Abdère¹

(pl. 33-36)

Irini-Despina Papaikonou

En relation avec ma recherche qui consiste en une approche méthodique de la place réservée à l'enfant en Grèce ancienne à travers l'étude des offrandes funéraires accompagnant les enfants, nous examinerons ici les offrandes qui sont d'emblée cataloguées comme « jouets », dans la mesure où la notion d'enfance est aussitôt associée au jeu comme amusement et comme expérimentation du monde. En nous fondant sur un ensemble de sépultures d'enfants trouvées dans le tumulus de Touzla Giol au Nord-Est d'Abdère, nous essayerons de comprendre la fonction de ces objets dans le contexte funéraire².

Ce tumulus³ (pl. 33.1) comprend quatre sépultures d'adultes et six sépultures d'enfants. Parmi les enfants, on trouve : un bébé de 12 mois et des enfants de 1 an et demi, de 3, 4, 6 et 10 ans. Tous étaient accompagnés d'un grand nombre d'offrandes et de jouets : trois figurines en terre cuite (un coq, un bélier et une poupée : pl. 33.2-4), un astragale naturel et une série d'objets miniatures en os (pl. 36.2), représentant des espèces animales et végétales (un singe, un chien, un mouton, un lièvre, une grenouille, une cigale, un coq, un perroquet, un bœuf, un coquillage, une grenade), une main ou encore des objets divers (un peigne, une lampe à huile, deux doubles haches). Tous ces objets miniatures sont perforés de manière à être suspendus, mais peuvent aussi être utilisés comme les pions d'un jeu de table.

Problématique générale

Le traitement de ce matériel me permet de contribuer à reconstituer sous un angle nouveau l'histoire d'Abdère à partir de sa culture matérielle. L'objectif d'une telle entreprise est

¹ Mes remerciements les plus chaleureux vont au fouilleur, K. Kallintzi, qui m'a aimablement donné accès à ce matériel inédit, ainsi qu'à mes professeurs Y. Morizot, A.-M. Guimier-Sorbets et F. Lissarrague.

² Sauf indication contraire, les dates sont avant notre ère.

³ D. Kallintzi, « Ανασκαφή ταφικού τύμβου στα Άβδηρα », *AEMTh* 4 (1990) 561-571. L'étude générale de ce tumulus constitue l'objet d'un projet de publication commune par M^{me} Kallintzi et moi-même, à la suite d'un mémoire de DEA que j'ai soutenu à l'université Paris X-Nanterre en octobre 2002.

de déterminer l'idéologie funéraire de cette société, au sens où l'a définie J. P. Vernant⁴ : partir « d'une société globale dans l'ensemble de ses pratiques et institutions, de ses croyances », de ses mythes fondateurs, « pour y repérer le faciès particulier qu'elle a conféré à la mort » et en particulier à celle des enfants.

Pour effectuer ce type d'étude archéologique on peut adopter une approche pluridisciplinaire qui idéalement ne négligerait aucun aspect de la recherche actuelle, en traitant les offrandes funéraires dans leur contexte comme des documents historiques porteurs d'information, et en y appliquant des méthodes utilisées dans d'autres disciplines, comme l'anthropologie de l'image. L'exploitation de ces données matérielles nous permet de saisir les différentes significations que les offrandes funéraires sont susceptibles de présenter dans leur polysémie. Cette démarche doit venir en complément des méthodes traditionnelles qui s'appuient sur des données quantitatives et stylistiques et qui visent à détecter les datations, les échanges entre cités, les différents ateliers de production et les techniques utilisées. En effet, comme le signale D. Graepler⁵, la prise en compte des seuls vestiges archéologiques risquerait de nous induire en erreur que ce soit en dissimulant les rapports sociaux, ou en les reflétant à l'envers.

Certes, l'étude d'un seul tumulus ne constitue pas un échantillon suffisant pour se prononcer sur le rôle des offrandes dans les tombes d'Abdère. Toutefois, l'unité et le caractère exceptionnel des offrandes de cette fouille nous permettent d'amorcer notre réflexion sur les motifs plus profonds qui conduisent à accompagner les enfants des jouets. Car personne ne peut affirmer avec certitude que ces objets serviraient selon les Grecs à jouer dans l'au-delà, ni que ces objets avaient appartenu au défunt. Ce sont là deux hypothèses que l'on ne peut ni exclure ni retenir *a priori*.

D'autre part, ce tumulus date de la fin du IV^e s., période marquée par les conquêtes macédoniennes, où la cité connaît des changements considérables : un transfert obligatoire vers le Sud, une troisième fondation selon la recherche numismatique⁶, et un type d'association avec le royaume macédonien, difficile à interpréter : s'agit-il d'une véritable occupation macédonienne ou bien d'une alliance avec ce royaume ? La culture matérielle de cette cité ionienne permet de vérifier si et dans quelle mesure des traits macédoniens ont été empruntés par cette société lors de la formation d'une *koiné*, telle qu'elle a été présentée par K. Rhomiopoulou⁷. La comparaison avec les tombes contemporaines de cités macédoniennes et de cités proches comme Amphipolis, clairement soumises à une occupation macédonienne, pourrait nous fournir une réponse.

Mais réduire les enseignements que nous apportent les offrandes aux changements intervenus dans la cité appauvrirait celles-ci de nombre de significations concernant la connaissance de l'attention portée à l'enfant, importante pour comprendre les structures culturelles, les changements⁸ et l'histoire de la même cité. En effet, l'enfance, affectée par la culture humaine en tant que processus social, n'est qu'une construction sociale⁹ parmi

⁴ J.-P. Vernant, in : Gnoli, Vernant 1982, 6.

⁵ D. Graepler, *Tonfiguren im Grab. Fundkontexte hellenistischer Terrakotten aus der Nekropole von Tarent* (Munich 1997) 154.

⁶ Chryssanthaki 2001, 397-404.

⁷ Voir l'article de K. Rhomiopoulou dans ce volume.

⁸ Scott 1999, 5.

⁹ Scott 1999, 1.

d'autres, qui reflète des valeurs, des pratiques et des attitudes, qui diffèrent d'une société et d'une période à l'autre, ce qui signifie que nous devons interpréter ce matériel à travers le regard et les valeurs d'un Abdérite du IV^e s. Dans ce dessein, il faudra d'abord déterminer la notion d'enfance à travers l'étude des sources écrites et des images, en particulier celles qui concernent la mort. Puis, il faudra étudier les jouets un par un – ce qui est malheureusement impossible ici – en examinant leur fonctionnalité dans la vie réelle et éventuellement dans les sanctuaires des divinités associées aux différents passages de l'enfance, puisque c'est à celles-ci que les enfants dédient leurs jouets lors d'un rite d'initiation. Enfin, il conviendra d'étudier leur fonction probable par rapport à la mort.

Les enfants dans les sources écrites

L'enfance correspond à une longue période pendant laquelle le petit homme incapable de se suffire à lui-même, évolue vers un état d'autonomie qui lui permettra d'entrer dans le monde des adultes. Dans nos sociétés contemporaines, on distingue différents stades de développement de l'enfant, en partie physiques et en partie cognitifs et comportementaux¹⁰. De manière analogue, dans l'Antiquité grecque, on distinguait différentes étapes marquées par des pratiques culturelles¹¹. Ces étapes concernaient d'abord la naissance, puis le développement, l'éducation et l'intégration progressive de l'enfant dans les structures sociales, et se traduisent par des rites effectués dans les sanctuaires locaux des divinités qui gèrent les différents moments de passage, dont nous venons de parler.

Dans les textes, les enfants sont considérés comme des adultes en miniature, dotés d'un statut inférieur et perçus négativement, comme physiquement faibles, moralement irresponsables et mentalement incapables, autrement dit, dépourvus des qualités qui caractérisent un citoyen¹². En vertu de cette conception, ils sont assimilés aux animaux¹³, qui doivent être domptés par la discipline, mais qui peuvent échapper à cette condition grâce à l'éducation et au savoir. Par conséquent, se comporter comme un enfant est senti comme une régression, un retour à un état plus sauvage lié à l'animalité, dont les hommes ont peur. Toutefois, les enfants sont aimés pour certaines qualités dont ils sont dotés et leur perte occasionne un grand chagrin, comme l'attestent les textes et épigrammes funéraires¹⁴.

Jusqu'à l'âge de sept ans, les enfants vivent dans le gynécée, de manière presque indifférenciée au niveau sexuel en dehors de quelques circonstances, comme la fête des Anthestéries – qui constituaient une des plus grandes fêtes d'Abdère¹⁵ – ; au cours de celle-ci, on offrait des *choes* aux petits garçons âgés de trois ans. En ce qui concerne les filles, dans *Lysistrata* d'Aristophane (640-647) elles apparaissent aussi associées à certains rituels, selon leur âge, comme l'arrhéphorie, l'arketeia, la canéphorie.

¹⁰ Scott 1999, 2.

¹¹ L'essentiel de la documentation concernant l'enfance en période classique provient de Golden 1990, 12-31.

¹² Golden 1990, 5.

¹³ Golden 1990, 6-7, n. 32, 33 ; S. Géorgoudi, « Νέοι, νέες και ζωικός κόσμος. Στοιχεία του αρχαιοελληνικού λόγου για τη νεότητα », in : *Ιστορικότητα της παιδικής ηλικίας και της νεότητας*, *Colloque international* (Athènes 1986) 219-225, spécialement 224.

¹⁴ A.-M. Vériclac, *Παῖδες ἄωροι : poésie funéraire*, 2 vol. (« Πραγματεῖα τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν » 41 ; Athènes 1978, 1982) ; Golden 1990, 9.

¹⁵ P. Herrmann, « Teos und Abdera im 5^{ten} Jahrhundert », *Chiron* 11 (1981) 1-30, pl. 1-3, D. 1-2 5-6 ; SEG 31 (1981) 985.

Notre tumulus comporte presque toutes les classes d'âge, ce qui nous permettra de constater s'il existe des distinctions par rapport à l'âge. Cependant, une classe d'âge, la plus importante quantitativement lorsque l'on considère les enfants morts d'une société, fait défaut : celle des nouveau-nés¹⁶. S'agit-il d'une exclusion volontaire des enfants n'ayant pas encore acquis un statut social à travers des rituels prévus à cet effet ?

Les enfants dans les images

Une grande partie des informations dont nous disposons provient des vases comme les *choes* et les *lécythes à fond blanc* et des stèles funéraires.

Les vases

Comme dans les textes, l'enfant¹⁷ fut représenté aussi pendant longtemps comme un adulte en miniature¹⁸. L'évolution vers une représentation plus naturaliste, grâce à une distinction par classes d'âges s'effectue vers 430 sur les *choes* pour les garçons et rarement pour les filles¹⁹, et sur deux grands vases à figures rouges au type des *krateriskoi* d'Artémis de Brauron pour les filles²⁰.

Cependant, l'image n'est pas une représentation de la réalité, mais un montage de signes culturellement construit, constituant un message déchiffrable uniquement par des personnes partageant la même culture²¹. Aussi l'image grecque est-elle construite à partir d'un minimum d'éléments qui agissent comme des idéogrammes²² : un arbre suffit par exemple pour indiquer un espace ouvert, un miroir pour indiquer le gynécée.

Sur les *choes*, les enfants sont souvent figurés en train de jouer avec des animaux dans des jeux créatifs et inventifs. Dans ces jeux ils utilisent le chariot d'habitude à deux roulettes et un timon (pl. 34.3). Mais il arrive aussi que ce fameux chariot soit isolé à l'extrémité de l'image (pl. 34.2). Or, selon le raisonnement précédemment exposé, le chariot ne figure ici que pour indiquer le monde de l'enfance et des jeux et il fonctionne comme attribut de l'enfant qui doit se lire comme « ceci est un petit garçon ».

Dans la série des *lécythes à fond blanc*, quand le garçon est lui-même le mort (pl. 34.3), le chariot qui fait aussi office d'offrande funéraire²³, est souvent le seul « attribut » qui accompagne le garçon dans la barque de Charon et l'au-delà.

¹⁶ A. Alduc-Le Bagousse, « Comportement à l'égard des nouveau-nés et des petits enfants dans les sociétés de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge », in : L. Buchet (éd.), *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des septièmes journées anthropologiques de Valbonne, 1-3 juin 1994* (Paris 1997) 81-93, particulièrement 87.

¹⁷ Rühfel 1984a, 55.

¹⁸ J.-A. Dickmann, « Bilder vom Kind im klassischen Athen », in : Heilmeyer 2002, 310-320.

¹⁹ Beaumont 1998, 81, fig. 5-6 ; Chr. Sourvinou-Inwood, *Studies in Girls' Transitions* (Athènes 1988) pl. 7.

²⁰ L. Kahil, « L'Artémis de Brauron : rites et mystère », *AntK* 20 (1977) 86-98, pl. 18-19.

²¹ E. Panofsky, *Essais d'icologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance* (Oxford 1939 ; Paris 1967) 13-31 ; P. Schmitt-Pantel, F. Thélamon, « Image et histoire : illustration ou document », in : F. Lissarrague, F. Thélamon (éds.), *Image et céramique grecque. Colloque de Rouen, 25-26 novembre 1982* (Rouen 1983) 9-20, particulièrement 16 n. 47, 17-20 ; C. Bérard, J.-L. Durand, « Entrer en imagerie », in : C. Bérard (éd.), *La cité des images : religion et société en Grèce antique* (Paris, Lausanne 1984) 19-26.

²² F. Lissarrague, « Femmes au figuré », in : P. Schmitt Pantel (éd.), *Histoire des femmes en Occident I. L'Antiquité* (Paris 1991) 159-250, particulièrement 178.

²³ Rühfel 1984b, 117, fig. 47b : chariot en bronze trouvé dans une tombe d'enfant à Michalitsi - Prévéza, V^e ou IV^e s., AAA 6 (1973) 223, fig. 15.

Un autre lécythe (pl. 34.4) montre un tombeau, sur la krépis duquel un garçon tient à la main un chariot du même type. A gauche, un jeune homme tient une lance de la main droite et appuie son bouclier sur sa jambe. Son casque qui repose sur la même krépis relie les deux personnages et indique que tous deux, le garçon et le jeune homme, sont morts. Dans cette scène le chariot caractérise le garçon comme enfant, tout comme les armes désignent le jeune homme comme guerrier.

Par conséquent dans le monde de la mort aussi, un jouet, le chariot, fonctionne comme le signe du petit garçon. Mais en même temps nous constatons que la mort est toujours représentée avec les caractéristiques de la vie et du monde des vivants, puisque l'image n'est pas l'illustration de la réalité.

Les stèles funéraires

Les mêmes caractéristiques se retrouvent sur les stèles. Celle du petit Philokratos²⁴ indique que les animaux domestiques et le chariot caractérisent un enfant mort comme petit garçon. Ces éléments relevant de l'*oikos* sont souvent complétés par des strigiles à partir de l'âge où commence l'éducation officielle. De manière analogue, les filles sont figurées accompagnées d'animaux (pl. 35.1) et tenant une sorte de poupée, parfois tronquée, qui est à rattacher à l'initiation de la fille à son rôle de femme et aux divinités concernées par cette phase ambiguë, en tant que don en échange de l'atteinte d'un corps féminin en parfaite santé²⁵, capable de produire de nouveaux citoyens. En même temps la poupée peut constituer une offrande que l'on apporte à la tombe, comme sur un lécythe à fond blanc du Peintre de Thanatos²⁶.

Nous constatons donc que les enfants morts sont représentés avec un minimum d'objets-attributs. Cette fonction d'attribut est corroborée par une stèle de Smyrne (pl. 35.2), citée très proche des métropoles d'Abdère, Clazomènes et Téos. Dans le panneau central, un enfant accroupi essaye de soustraire des fruits à la gourmandise d'un coq. L'inscription du registre inférieur nous donne son identité (Ἀμύντην Ἀπολλωνίου, « à Amyntès d'Apollonios ») faisant allusion à un statut héroïque de l'enfant auquel semble dédiée la couronne²⁷ représentée derrière lui. Cette identité semble pourtant être complétée par le troisième registre, de dimensions analogues au second, où figurent cinq objets : un hochet, un ballon et trois astragales perforés, complètement isolés de la scène principale. Ces objets caractérisent le défunt héroïsé comme un enfant très jeune.

Les offrandes des enfants et leur fonction

Nous pouvons nous demander maintenant si les mêmes codes ne se retrouvent pas à l'intérieur des tombes des enfants et si les jouets ne sont pas là pour désigner le statut

²⁴ Rühfel 1984b, 179, fig. 74, Musée National de Palerme, vers 325.

²⁵ Reilly 1997, 164.

²⁶ Vers 440, collection privée : J. Oakley, « Death and the Child », in : J. Neils, J. Oakley (éds.), *Coming of Age in Ancient Greece. Images of Childhood from the Classical Past*, Catalogue de l'exposition (Hanover, New Haven 2003) 168, fig. 8.

²⁷ E. Pfulh, H. Möbius, *Die ostgriechischen Grabreliefs 2. I* (Mayence 1977) 211, n. 804, pl. 117 : Paris, Louvre, stèle de Smyrne, Quartier Mortakia à Mélès, II^e s.

d'enfant, ainsi que le rapport avec les divinités gérant l'âge de celui-ci. Autrement dit, l'enfant mort étant représenté sur les images avec un jouet ou un animal-compagnon comme attribut, le jouet dans la tombe remplirait peut-être une fonction analogue. Auquel cas, la figurine animale serait l'attribut de l'enfant, certes, mais également le substitut de l'animal-compagnon réel, d'autant que, selon Aristote, c'est uniquement avec l'enfant que l'animal peut nouer une relation amicale, l'amitié étant entendue seulement entre égaux²⁸.

Si nous nous permettons de supposer de telles analogies, c'est que la déposition d'une offrande funéraire procède d'un acte intentionnel où le choix de l'objet présente une grande régularité²⁹. Ces objets constituent un vocabulaire aussi limité sur les images présentant une polysémie qu'il importe de noter et de repérer.

Les offrandes funéraires sont des objets fonctionnels qui perdent leur fonction initiale pour acquérir une signification nouvelle par rapport à la configuration de l'espace clos de la tombe, à l'âge, au sexe, ou au genre³⁰ du défunt. Elles constituent alors, par leur disposition autour du corps mort rappelant une véritable mise en scène, un montage d'une série de signes, sur le mode que l'on voit dans l'image. Ces analogies qu'elles présentent alors avec l'image nous permettent de faire le rapprochement et de penser à la constitution d'un message muet à travers ces objets-signes qui fonctionneraient isolément ou ensemble avec les autres offrandes de la tombe.

Mais les images funéraires et en particulier les stèles destinées à la vue du passant construisent par le message qu'elles forment une identité, une présence et une mémoire du défunt qui correspond, en ce qui concerne les enfants, au rôle qu'ils auraient eu dans la cité. Or, le message constitué par les offrandes indique aussi une identité du défunt, parfois plus individualisée et particularisée que celle représentée sur la stèle³¹, correspondant plutôt à une identité du défunt que la famille voudrait offrir aux yeux des participants aux funérailles et qui indiquerait le passage qui aurait normalement concerné l'enfant défunt dans la suite de sa vie.

Toutefois, ces objets-signes pourraient en même temps avoir une fonction parallèle : indiquer aux divinités concernées par le passage de la mort des enfants et la kourotrophie, Perséphone, Artémis ou les Nymphes, l'identité du mort ; auquel cas ces dons faits par la famille au défunt, serviraient à être offerts par le défunt-même à la divinité du passage, en échange d'un accueil favorable dans l'au-delà. Vus sous cet aspect ils seraient équivalents aux offrandes déposées dans les sanctuaires, dans le sens du don et du contre-don, si ce n'est que, dans le second cas, le destinataire et le contexte religieux sont donnés.

²⁸ J.-L. Labarrière, « Animal de compagnie, animal domestique et animal sauvage : une tentative de définition », in : L. Bodson (éd.), *L'animal de compagnie : ses rôles et leurs motivations au regard de l'histoire* (« Colloques d'histoire des connaissances zoologiques » 8 ; Liège 1997) 15-41.

²⁹ B. d'Agostino, A. Schnapp, « Les morts entre l'objet et l'image », in : Gnoli, Vernant 1982, 17-25.

³⁰ S. Houby-Nielsen, « Burial Language in Archaic and Classical Kerameikos », in : *Proceedings of the Danish Institute at Athens I* (Athènes 1995) 129-191.

³¹ C'est en tout cas ce que le matériel de la tombe d'Euphéros au Céramique (J. Stroszeck, « Das Grab des Eupheros », in : Heilmeyer 2002 468-472) nous laisse comprendre, l'association entre stèle et mobilier de la tombe étant rarement établie. Ici la stèle montre le garçon habillé d'un himation et tenant dans la main un strigile le désignant comme futur citoyen, pendant que son mobilier funéraire, qui comprend parmi d'autres choses deux strigiles et un étui avec deux styli à écrire, le caractérise de manière plus individualisée comme un garçon cultivé, voire lettré.

Une fois ce raisonnement admis, nous pouvons procéder comme pour les images, en créant des séries à partir des différents ensembles clos conduisant à une même valeur par tombe et par nécropole et en étudiant cette documentation en synchronie et en diachronie. Cela-dit, il est clair que chaque offrande porteuse de sa propre symbolique, ne prendrait de sens définitif que dans le message constitué par l'ensemble des offrandes d'une tombe.

Les jouets du tumulus de Touzlà Giol

L'observation des tombes du tumulus de Touzlà Giol nous permet de constater que les enfants concernés par les jouets sont âgés de 1,5 à 4 ans. Qu'en est-il des autres ? Certes, l'enfant d'un an aurait pu être accompagné de jouets fabriqués dans des matériaux périssables ne mettant pas sa vie en danger. Quant aux enfants âgés de plus de 6 ans ils auraient logiquement besoin d'autres points de repère, comme par exemple le monde de la palestres, ce qui fait qu'ici ils sont accompagnés de strigiles ou d'alabastres, en même temps que de figurines susceptibles d'être retrouvées auprès des divinités kourotrophes.

Il convient de se demander également si les jouets correspondent à l'âge du défunt. Il semble que non, puisque les enfants de moins de 6-7 ans ne fréquentent pas encore la palestres. Il s'agirait alors, comme sur les stèles, d'une anticipation intentionnelle de l'attribution de rôles sexués dans une société d'adultes, dans une volonté de signifier le rôle qui était prédestiné à l'enfant, ou de signaler l'étape suivante que l'enfant devait franchir.

Cette explication vaudrait aussi pour la poupée qui accompagne la fillette de 3 ans, étant donné que la poupée concerne l'adolescence, et non pas les enfants plus jeunes comme dans notre culture³². La même question peut se poser pour les figurines en os qui accompagnent la fillette. Un enfant de cet âge ne joue pas aux jeux de société et risquerait plutôt de s'étouffer avec des objets dont la taille ne dépasse pas 1 ou 2 cm. Ces objets faisaient vraisemblablement office d'amulettes, compte tenu des sujets qu'ils représentent : la grenouille, la tortue³³, la double hache³⁴. Ils auraient pu être attachés sur un baudrier passé sous le bras, et portés par garçons et filles³⁵, sur le mode des boules ou des lunules que l'on observe sur les lécythes (pl. 35.3), et sur les *choes* (pl. 35.4), dans un contexte lié aux Anthestéries

³² J. Bergemann, *Demos und Thanatos* (Munich 1997) 233 et cat. n^{os} 63.1, 63.2 ; Reilly 1997, 163 propose une distinction entre poupées aux jambes et bras rapportés et poupées tronquées ou entières qu'elle considère comme dédicaces anatomiques. Elle n'explique pas pourtant la fonction de la première catégorie qui pouvait être également cultuelle.

³³ La grenouille et la tortue appartiennent, selon les Grecs, à la même catégorie d'animaux qui sortent de milieux humides où la terre fécondée par l'eau engendre des êtres mystérieux, voire ambigus du point de vue morphologique et où les pratiques magiques voisinent avec les gestes de piété et le sentiment religieux avec la superstition, L. Bodson, *Ἐπὶ Ζῴων. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne* (Bruxelles 1978) 59. *L'Hymne homérique à Hermès* 37-38 parle clairement de cette qualité de la tortue, ἡ γὰρ ἐπηλυσιῆς πολυπήμιμος ἔσσει ἐχμα ζῶσσι, « vivante tu protégeras contre la magie malfaisante... » (traduction J. Humbert [Paris 1976] 118 et n. 4).

³⁴ Ce motif, connu depuis la période protohistorique, réapparaît en période géométrique sur les poupées-cloches béotiennes, comme celui du peigne, et se retrouve dans des colliers en or provenant de tombes macédoniennes du deuxième quart du VI^e s., comme celui de Sindos n^o 8047, K. Despoini, *Σίνδος. Κατάλογος τῆς Ἐκθέσης, Αρχαιολογικὸ Μουσεῖο Θεσσαλονίκης* (Thessalonique 1985) n^o 148.

³⁵ Beaumont 1998, 80-81. Parmi les études récentes sur ce type d'objets, voir V. Dasen, « Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain », *Latomus* 62 (2003) 275-289, pl. I, fig 3a-b : statue en marbre de Vatican ; pl. II, fig. 5 : temple-boy en calcaire de Golgoi (Chypre), vers 425-420, Louvre AM 2828 + AM 2927.

et/ou au monde de la mort, et sur les représentations plastiques, notamment les fameux *temple-boys*. C'est une hypothèse qui ne les restituerait pas en collier³⁶, comme ceux qui proviennent d'Akanthos et sont exposés au musée de Polygyros, mais dans un assemblage en cordon d'amulettes qui jouerait un rôle prophylactique, tout en permettant à l'enfant d'apprendre le monde à travers leur observation. Mais si cette hypothèse est fautive, il s'agirait là d'une amorce de vrai collier, attribué de femme accompagnant une fillette morte en anticipation du futur rôle qu'elle aurait joué dans la société.

Enfin, une question essentielle qui mériterait d'être approfondie pour chaque objet est le rapport entre le sujet représenté et la matière choisie pour le support de cette représentation : argile, os, etc.

D'autre part, tous ces objets-miniatures non fonctionnels qui concernent le monde animal, végétal, ainsi qu'un certain nombre d'objets comme le peigne et la double-hache³⁷, sont tous porteurs d'une symbolique très forte liée aussi bien à des valeurs de cette société qu'à des divinités kourotropes, investies d'un rôle important dans le cycle de la fertilité-fécondité, visant la régénération de la nature, la procréation, le souci de mettre au monde de nouveaux citoyens et des mères de citoyens, et d'un rôle important dans les rites initiatiques des jeunes. Tous ces objets et en particulier les animaux (réels ou sous forme de substituts en différentes matières) se retrouvent un à un consacrés dans les sanctuaires de divinités comme Artémis Orthia³⁸ à Sparte et Déméter et Perséphone à Cyrène³⁹.

Le fait que, sur les images, les enfants ne jouent qu'avec des animaux réels, ces figurines fonctionnant donc comme leurs substituts, corrobore la fonction religieuse et protectrice, en rapport avec la mort et le renouveau de la vie, présentée par ces « jouets ». Or, un grand nombre des sujets représentés sur ces miniatures, mais regroupés sur un objet purement culturel, figure sur un *kernos* provenant de l'Héraion de Samos, daté du VII^e s. (pl. 36.1). Sur une base circulaire en terre cuite, flanquée à l'intérieur par un serpent, symbole chthonien, se trouve réuni tout l'univers des êtres vivants : un coquillage, un singe, une grenade, une grenouille, un bélier, un lion et un bœuf, ainsi qu'une femme et un guerrier.

Le fait que les mêmes sujets se trouvent associés sur le *kernos* et dans les tombes de Touzlà Giol ne saurait être fortuit, même si toutes ces images représentent le cycle de la vie, de la fertilité et du renouveau de la nature. Seuls font défaut l'homme et la femme, à l'origine de la fertilité humaine, protégés par Héra, patronne du sanctuaire et du mariage. Mais dans la tombe, la présence de l'enfant, fruit de leur union, ne suffit-elle pas, à elle seule, à signifier la même chose ? Qui parle de l'enfant parle de la naissance, de la sauvagerie associée à celle-ci et du risque de mort pour l'enfant et la mère, processus qui sont du ressort d'Artémis kourotrophe. Le rôle de cette dernière et celui d'Héra se complètent dans la régénération de la cité.

³⁶ Les représentations ne montrent pas de jeunes enfants portant des colliers autour du cou, qui risqueraient de les étrangler.

³⁷ Voir n. 34.

³⁸ E. Bevan, *Representations of Animals in Sanctuaries of Artemis and Other Olympian Deities*, 2 vol. (« BAR International Series » 315 ; Oxford 1986) 23-24, 116, 123, 127 n. 23, 150, 154, 246 ; R. M. Dawkins, *The Sanctuary of Artemis Orthia at Sparta* (« JHS Suppl. » 5 ; Londres 1929) pl. LXXXIV, LXXXV, CXV, CXXXI, CXCIV, CXLVIII, CLXIII, CLXXXIX.

³⁹ P. Warden, A. Oliver, J. Crabtree, J. Mong, *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene IV. The small finds. Glass, Faunal and Human Skeletal Remains* (Philadelphie 1990) fig. 1-2, pl. 1, 5, 14, 17-20.

Du reste, le *kernos* de Samos provenant du monde ionien, comme les habitants d'Abdère, s'inscrit dans une tradition orientale attestée à Chypre et à Rhodes⁴⁰ où il existe des représentations des mêmes êtres vivants.

Cette tradition ionienne est à associer à mon sens à la valeur prémonétaire, dont sont investies certaines offrandes funéraires, que l'on retrouve depuis des millénaires dans les tombes, comme le coquillage⁴¹, l'astragale⁴², la double-hache en ivoire ou en métal⁴³, le bœuf et sa peau⁴⁴. Le lingot provenant de Chypre (pl. 36.3) associe la qualité de lingot à la représentation, à mon avis, de la double-hache, de la peau de bœuf et peut-être de l'astragale dans un seul objet.

Conclusion

Si le raisonnement que je viens de développer est juste, les jouets accompagnant les enfants à Abdère ont peut-être une fonction initiale de jouet, de substitut du compagnon de l'enfant en ce qui concerne les animaux, d'attribut désignant le défunt comme enfant, parfois sexué, le projetant souvent dans sa future fonction d'adulte dans le cadre social, mais également de modèle représentant certaines valeurs de cette société. Par delà ces fonctions, ces objets pourraient représenter des jouets-offrandes que l'enfant aurait dû en principe offrir à une divinité kourotrophe comme Artémis, et qu'il offre maintenant, soit à une divinité kourotrophe concernée par la mort, soit à une divinité censée l'accueillir dans l'au-delà, comme si cet accueil risquait de poser problème dans le cas où les rituels funéraires réglementaires n'auraient pas été accomplis. Enfin, ce type d'offrande pourrait en outre constituer une sorte de petit trésor accompagnant l'enfant.

Néanmoins, pour être validées au niveau de chaque tombe, toutes ces constatations doivent être revues par rapport à l'ensemble des offrandes de la tombe et à la valeur à laquelle cet ensemble nous conduit. Elles doivent ensuite être mises en relation avec les cultes et les institutions de la région, puisque le rituel funéraire ne constitue qu'un des modes rituels d'expression de l'identité et de l'appartenance sociale, étroitement lié aux autres, comme par exemple l'accès aux cultes et aux procédures de décision, tous formant ensemble avec l'expression politique « un champ unique de tension et d'interaction – le champ du politique »⁴⁵.

⁴⁰ K. Vierneisel, « Neue Tonfiguren aus dem Heraion von Samos », *MDAI(A)* 76 (1961) 25-59.

⁴¹ Le coquillage figure sur des monnaies d'Abdère de la même période, Chryssanthaki 2001, 397, fig. 2.

⁴² F. Poplin, « Réflexions sur l'astragale d'or de Varna, les pieds fourchus et la métallisation de l'animal », in : *La découverte du métal. Colloque de Saint-Germain-en-Laye, janvier 1989* (Paris 1991) 31-42, particulièrement 37.

⁴³ Θεοί και Ήρωες της Εποχής του Χαλκού, Catalogue de l'exposition (Athènes 2000) 12 n° 74, 37 fig. 2, 213 fig. 20.

⁴⁴ J. Dumont, *Les animaux dans l'Antiquité Grecque* (Paris 2001) 57.

⁴⁵ F. de Polignac, « Rites funéraires, mariage et communauté politique. Archéologie des rites et anthropologie historique », *METIS* 11 (1996) 197-205, particulièrement 202 : «... le champ du politique, tantôt stabilisé grâce à un équilibre dans la répartition de l'accès aux divers modes de représentation collective et individuelle, tantôt soumis à des changements profonds... où le déplacement d'une seule composante suffit à remettre en cause tout l'agencement antérieur ».

Abréviations bibliographiques

- Beaumont 1998 = L. Beaumont, « Born Old or Never Young ? Feminity, Childhood and the Goddesses of Ancient Greece », in : S. Blundell, M. Williamson (éds.), *The Sacred and the Feminine in Ancient Greece* (Londres, New York 1998) 71-95.
- Chryssanthaki 2001 = K. Chryssanthaki, « Les trois fondations d'Abdère », *REG* 114 (2001) 383-406.
- Gnoli, Vernant 1982 = G. Gnoli, J.-P. Vernant (éds.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes* (Paris 1982).
- Golden 1990 = M. Golden, *Children and Childhood in Classical Athens* (Baltimore, Londres 1990).
- Heilmeyer 2002 = W.-D. Heilmeyer (éd.), *Die griechische Klassik. Idee oder Wirklichkeit, Kat. Ausst. Berlin 2002* (Mayence 2002).
- Reilly 1997 = J. Reilly, « Naked and Limbless. Learning about the Feminine Body in Ancient Athens », in : A.-O. Koloski-Ostrow, C. Lyons (éds.), *Naked Truths. Women, Sexuality, and Gender in Classical Art and Archaeology* (Londres, New York 1997) 154-173.
- Rühfel 1984a = H. Rühfel, *Kinderleben im klassischen Athen* (Mayence 1984).
- Rühfel 1984b = H. Rühfel, *Das Kind in der griechischen Kunst* (Mayence 1984).
- Scott 1999 = E. Scott, *The Archaeology of Infancy and Infant Death* (« BAR International Series » 819 ; Oxford 1999).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

An interpretation of «toys» found in children’s graves at Abdera

A methodical and anthropological study of the funerary offerings usually interpreted as «toys» has been produced in an attempt to perceive the place reserved for children in the society of Abdera in the fourth century. It seems that these offerings, always a result of intentional choice and underlined by regularity, act as attributes of the identity, the age or the sex of the child, as well as prophylactic symbols against dangers threatening this fragile age. Nevertheless, the same objects are met as offerings in the sanctuaries of divinities related to courotrophy. The question therefore arises: do the objects found in tombs constitute offerings that the young child should dedicate to a divinity during an initiation rite at the end of a childhood phase? Or is it about offerings destined for a divinity related to death, in exchange to a favourable reception in the afterlife?

Ερμηνεία των «παιχνιδιών» των παιδικών τάφων των Αβδήρων

Στην προσπάθειά μας να κατανοήσουμε τη θέση του παιδιού στα Άβδηρα του 4^{ου} αιώνα, προτείνουμε μια μεθοδική και ανθρωπολογική μελέτη των κτερισμάτων που ερμηνεύονται συνήθως ως «παιχνίδια». Φαίνεται ότι τα κτερίσματα αυτά, αποτέλεσμα πάντα συνειδητής επιλογής που εμφανίζει κανονικότητα, λειτουργούν ως στοιχεία δηλωτικά της ταυτότητας, της ηλικίας ή του φύλου του παιδιού, καθώς και ως σύμβολα προφυλακτικά ενάντια στους κινδύνους που απειλούν την ευαίσθητη αυτή ηλικία. Τα ίδια αντικείμενα όμως συναντώνται ως αναθήματα και στα ιερά των κουροτρόφων θεοτήτων. Τίθεται επομένως το ερώτημα: θα μπορούσαν τα αντικείμενα στους τάφους να θεωρηθούν αναθήματα που το παιδί θα έπρεπε να προσφέρει σε μια θεότητα στο τέλος μιας ηλικιακής φάσης κατά τη διάρκεια ενός διαβατηρίου εθίμου; Ή μήπως πρόκειται για αναθήματα που απευθύνονται σε μία θεότητα σχετική με το θάνατο, εν όψει θετικής υποδοχής στον άλλο κόσμο;

The interpenetration of civic elites and court elite in Macedonia

Paschalis Paschidis

Some decades ago, the very notion of a civic elite in Macedonia would probably be frowned upon, or would require a lengthy preliminary discussion about Macedonian civic institutions based on insubstantial evidence. New sources, principally epigraphic, and recent research carried out by M. B. Hatzopoulos and others¹ on the subject, however, allows me to give here only a brief – and, inevitably, misleadingly simple – overview of what these institutions were. After a process which began under Philip II, the Macedonian kingdom seems to have been systematically and probably exhaustively (with the important exception of royal land), subdivided into local civic units, be they *poleis*, sympolities, or ‘regions’ of ethnic origin². By the Antigonid period, when we have sufficient evidence for these civic units, they seem to possess all the institutional apparel of a southern Greek *polis*: an internationally acknowledged identity, annual elected archons, a local priest as eponymous, a council, an assembly, local legislation and courts, distinct finances etc. As constitutive parts of the Macedonian State, however, Macedonian cities had two differences of seminal importance in comparison with their southern counterparts: 1) they had no autonomy in many important matters which were perceived to belong to the jurisdiction of the central government, and 2) their chief magistrates were accountable not only to the civic unit itself but also to the Head of State, the king.

¹ See Hatzopoulos 1996, I 125-209; 361-460; 464-86, with earlier literature, and Hatzopoulos 2003. I would like to acknowledge here my debt to his work and to our long ‘Macedonian’ discussions, as well as to the work of another scholar with whom I have had the pleasure to work with for some time now, Argyro Tataki, whose thorough prosopographical and onomastic studies on Macedonia have proved an indispensable tool for my ventures into the moving sand of Macedonian prosopography. [In what follows, all dates are B.C. unless otherwise stated].

² On the systematic character of the subdivision of the Macedonian state into civic units (at least by the third century), see already F. Papazoglou, « Sur l’organisation de la Macédoine sous les Antigonides », *Ancient Macedonia III* (Thessaloniki 1983) 195-210, esp. 205-10.

The last point inevitably brings us to the hotly debated function of the *epistates*. I cannot repeat here Hatzopoulos' long analysis or recent attempts to contest it³. I believe, however, that three key features of the office are hard to refute: 1) *Epistatai* were annual officials⁴ who existed in all Macedonian cities; 2) they were, as far as we can tell, of local origin⁵; 3) although they were the official liaison between city and king, they headed local institutions as well. These features allow us to consider the *epistatai* as civic magistrates, in the sense that they were officially part of the city and a product of local political dynamics, whether they were appointed by the city or the king or both⁶. In any case, the internal logic of Macedonian politics (on which see below) assured that persons who were favourable to the king would eventually be chosen, even if there was no formal intervention by the court.

The term court elite in Macedonia can only denote groups of persons « around the king »⁷, his chief advisors and/or those who occupy the highest echelons of hierarchy in the government and the army and have a major role in daily administrative work, whether their position is institutionally sanctioned or not. The court elite should not be equated with the sum total of central government officials or with the Macedonian nobility in general⁸. Inevitably, therefore, we need to focus our attention on the king's Companions, the *ἐταῖροι* of the Temenids and the φίλοι of the Antigonids.

This institution has been exhaustively analysed⁹ and I wish only to draw attention to

³ See Hatzopoulos 1996, I 371-429 with earlier literature; N. G. L. Hammond, « The roles of the *epistates* in Macedonian contexts », *ABSA* 94 (1999) 369-375; F. Papazoglou, « Polis et souveraineté », *ŽAnt* 50 (2000) 169-76, esp. 172-76; Errington 2002.

⁴ Errington 2002 dedicates the greater part of his article to an attempt to prove that *epistatai* never figure as eponymous alone in public documents, hence their office cannot be annual; he does not, however, take into account one of the earliest such functions of the *epistatai*, a dedication from Beroia dating from the 4th century (*EKM* I 29).

⁵ To the evidence adduced by Hatzopoulos 1996, I 381-82 one can now add the cases of Agasikles from Dion (*SEG* 48 [1998] 783; cf. *BullEpigr* 2000, 453.2) and, perhaps, Plestis from Gazoros and Alketas from Morrylos, if they are indeed *epistatai*, as I claim towards the end of this paper.

⁶ The traditional view that *epistatai* were appointed by the king rests primarily on the authority of Polybios (see, e.g., 4.76.2; 5.26.5; 20.5.12; 23.10.8; cf. *Livy* 34.48.2), an author, however, who apparently knew little about Macedonian institutions (see below, n. 26). For possible evidence that *epistatai* were, in fact, elected, see again below, towards the end of this paper.

⁷ The idea of proximity (in all senses of the word) to the king is conveyed by terms such as οἱ περὶ αὐτὸν or ἄμφ' αὐτὸν (references in Kalléris 1954, 176, n. 3), which are not always used literally. Significantly, the phrase οἱ ἄμφ' αὐτὸν ἐταῖροι, which is standard in Arrian, carries distinct Homeric connotations (*Il.* 2.417; 8.537; 19.5; 24.123; *Od.* 11.520); cf. G. Plaumann, « 'Ἐταῖροι », *RE* VIII 2 (1913) 1374-80, esp. 1375; Berve 1926, I 30.

⁸ Livy seems to understand the distinction between court elite and central government officials when he describes the *principes Macedonum* who were deported to Italy in 167 (45.32.3-6): they did not only include the *regis amici*, the *purpurati* and the army commanders (the court elite *par excellence*), but even commanders of forts and anyone who had been appointed in *aliquis ministeris regis*, in other words practically all officials of the central government.

⁹ For the *ἐταῖροι*, see e.g. F. Carrata Thomes, *Il problema degli eteri nella monarchia di Alessandro Magno* (« Pubblicazioni della Facoltà di lettere e filosofia dell'Università di Torino » 7.4; Turin 1955); G. S. Stagakis, « Observations on the 'Ἐταῖροι of Alexander the Great », *Ancient Macedonia I* (Thessaloniki 1970) 86-102; Hammond 1979, 158-60; Griffith 1979, 395-404; Hatzopoulos 1996, I 334-36; Savalli-Lestrade 1998, 291-307. The bibliography on the Hellenistic *philoi* is even richer: for general treatments see Chr. Habicht, « Die herrschende Gesellschaft in den hellenistischen Monarchien », *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* 45 (1958) 1-16 (still a fundamental article); Mooren 1977, 38-50; G. Herman, « The 'Friends' of the Early Hellenistic Rulers: Servants or Officials? », *Talanta* 12-13 (1980-81) 103-49; G. Weber, *Dichtung und höfische Gesellschaft. Die Rezeption von Zeitgeschichte am Hof der ersten drei Ptolemäer* (« *Hermes Einzelschriften* » 62; Stuttgart 1993) 22-32; K. Buraselis, « Des Königs *Philoi* und des Kaisers *Amici* » in: K. Buraselis (ed.), *Ενόθητα και ενόθητες της αρχαιότητας. Ανακινώντας από*

three of its main aspects. The first is precisely the fact that it was an institution and not merely an informal collective name. Theopompos knows the number of Philip II's *hetairoi* (ca. 800) in the later part of his reign¹⁰, and we know they wore specific insignia of their status¹¹, and probably married and were buried separately¹². A second important aspect is that they were personally chosen by the king, if we judge from the fact that a significant number of them were not Macedonians, already in the reign of Philip II and throughout the later history of the kingdom¹³. The third aspect, intricately connected with the previous one, is that the Companions drew power, money, land and, most importantly, legitimacy from their personal relationship with the king. Hammond aptly remarked that their very name is indicative: the Companions are neither « elders » nor « councilors »¹⁴; in other words they do not represent a tribal, hereditary nobility, nor do they emanate in a regular, institutionalised way from representative organs of the Macedonian nation. Naturally, many of them had probably already followed a more or less standard *cursus* in the king's service up to the age of 30: the offspring of Macedonian nobility served as Royal Pages¹⁵ and were

ένα Συμπόσιο στους Δελάφους, 5-8.4.1992 (Athens 1994) 19-33; Savalli-Lestrade 1998, especially x-xiv and 251-81; L. Mooren, « Kings and Courtiers. Political Decision-Making in the Hellenistic States », in: W. Schuller (ed.), *Politische Theorie und Praxis im Altertum* (Darmstadt 1998) 123-33; B. Meißner, « Was es für die Griechen hieß, Freund eines Königs zu sein », *AKG* 82 (2000) 1-36. Most studies on specific Hellenistic kingdoms also treat the subject of the *philoi*. For the prosopographical material, see Berve 1926 II for the age of Alexander (and the Successors), now to be consulted along with Heckel 1992 and Tatakis 1998; Le Bohec 1985 for Antigonid Macedonia; Billows 1990, appendix 3 for Antigonos Monophthalmos and Demetrios Poliorketes; H. Lund, *Lysimachus. A Study in Early Hellenistic Kingship* (London, New York 1992) 178-83, F. Landucci Gattinoni, *Lisimaco di Tracia. Un sovrano nella prospettiva del primo ellenismo* (Milan 1992) 245-59 and C. Franco, *Il regno di Lisimaco. Strutture amministrative e rapporti con le città* (« Studi ellenistici » 6; Pisa 1993) 183-205 for the kingdom of Lysimachos; Savalli-Lestrade 1998 for all kingdoms of Asia (on the Attalids in particular see also R.E. Allen, *The Attalid kingdom. A Constitutional History* [Oxford 1983] 133-35; I. Savalli-Lestrade, « Citoyens et courtisans. Le cas des *philoi* des Attalides », *Chiron* 26 [1996] 149-81); L. Mooren, *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt. Introduction and Prosopography* (« Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren 37.78 »; Brussels 1975) and Mooren 1977 on the Ptolemaic kingdom.

¹⁰ Theop., *FGrHist* 115 F 225b.

¹¹ For the purple χλαμύς of the Companions as a gift of the king, see Ath., *Deipn.* 12.539f-540a; Curt. 5.2.18-19; Diod. 17.77.5; Just. 12.3.8. The purple καυσία and χλαμύς are termed δωρεὰ βασιλικωτάτη παρὰ Μακεδόσι by Plutarch (*Eum.* 8.12). The connection with the Companions is not explicit (although the phrase used immediately before is indicative: τιμὰς... λαμβάνοντες ἄς οἱ φίλοι παρὰ τῶν βασιλέων); however, the fact that the plain *kausia* was worn by Royal Pages and army officers (see Chr. Saatsoglou-Paliadeli, « Aspects of Ancient Macedonian Costume », *JHS* 113 [1993] 122-47, esp. 137-40) implies that the purple *kausia* was awarded to a higher stratum of Macedonian nobility, immediately below the king, who wore a *kausia* with a diadem (*ibid.*, 138). On the *purpurati* of the Latin sources for the later Antigonid period, see below, n. 22.

¹² Marriage: Plut., *Alex.* 70.3; burial: Plut., *Eum.* 9.5. These privileges are attested for Alexander's *hetairoi* and for army officers respectively, hence for groups wider than the king's Companions; we can safely assume, however, that, originally, these were privileges of the Companions (cf. Hatzopoulos 1996, I 336, n. 6).

¹³ Theop., *FGrHist* 115 F 224; cf. Isoc. 5.19. Griffith 1979, 375, n. 1 counts roughly 30% non-Macedonian *hetairoi* in the reign of Philip and estimates their actual proportion at 20%. Le Bohec 1985, 116-17 (cf. Savalli-Lestrade 1998, 234, n. 65) counts 7 non-Macedonians on a total of 20 Antigonid *philoi*, i.e. 35%; given the great gaps in our knowledge of 3rd century Macedonia, one can safely say that the analogy of foreigners among Friends did not change much in Late Classical and Hellenistic Macedonia.

¹⁴ Hammond 1979, 159.

¹⁵ On the βασιλικοί παῖδες, see N. G. L. Hammond, « Royal Pages, Personal Pages, and Boys Trained in the Macedonian Manner during the Period of the Temenid Monarchy », *Historia* 39 (1990) 261-90 (reprinted in N. G. L. Hammond, *Collected Studies II* [Amsterdam 1993] 149-78), with the sources and earlier literature; Heckel 1992, 237-44; Savalli-Lestrade 1998, 294-98.

then included in the king's guard, members of which were chosen according to their physical abilities among the wealthy families of the kingdom, as the new regulation of army service from the reign of Philip V reveals¹⁶. However, the fact that the majority of members of the court elite may have already belonged to the court does not decrease the importance of the king's right to choose between them or to add newcomers to the list. The Companions and Friends of the king – the ruling class of Macedonia, to use Griffith's terms¹⁷, those who were given the highest military, administrative, diplomatic and advisory duties in the kingdom, were, in *institutional theory*, a free personal choice of the king¹⁸.

Already during the Asian expedition, an inner circle within the Companions is attested. It is formed by the king's Seven Bodyguards (an institution which did not survive the end of the Temenids)¹⁹ and other Companions selected by Alexander as his chief advisors and members of his Council and described as ἀξιολογώτατοι, πρεσβύτατοι or *principes*, i.e. πρῶτοι, of the Companions²⁰. This selection, however, was not constrained by any sort of official court titlature. As all researches on the *philoi* of Hellenistic kings show, there was no system of honorific court titles before the very end of the 3rd century²¹. In Macedonia itself we can, at best, trace the beginnings of a formal differentiation within Friends to the last years of Philip V's reign, if we accept Sylvie Le Bohec's analysis of terms such as πρῶτος φίλος and τιμώμενος φίλος and take Livy's differentiation between the *purpurati* and the *amici* at face value²². It is clear, however, that even then no attachment of specific titles to specific offices is observable. In fact, the description of two of Philip V's friends as « then considered to be First Friends of the king »²³ seems to show that even this inner hierarchy of Friends was not fixed, and that all the above terms reflect a king's particular bond with the particular Friends at that particular time. In other words, the freedom of the king to choose his Companions extends even to the narrowest circles of the court elite. The Macedonian court appears to be a fluid rather than an elaborate structure, its only constant point of reference – its centre of political gravity – being the king.

From ancient authors to modern scholarship, this institutionally sanctioned freedom of the king is usually considered as automatically depriving any other power structure in Macedonia of its essence²⁴. However, this explanatory model needs to take into account growing evidence that such structures existed in Macedonia and were crystallised in functioning institutions. Their existence suggests that the theoretical freedom of the king was

¹⁶ SEG 49 (1999) 722, L. 18-19 and 855 B, L. 5-8 ; see Hatzopoulos 2001, 56-59, 104-105.

¹⁷ Griffith 1979, 403.

¹⁸ Hatzopoulos 1996, I 330-337 (where one can find the earlier bibliography) believes that membership of the king's Council, which undoubtedly represented the highest stratum of the court elite, was more or less standardised and permanent. In conformity with the *communis opinio* I disagree ; however, the subject of the Macedonian Council(s) is too vast to be treated here and I can only defer discussion to a detailed analysis elsewhere.

¹⁹ On the seven σωματοφύλακες, see Heckel 1992, 257-59 with earlier literature.

²⁰ See, e.g., Arr., *Anab.* 5.28.5 ; Diod. 17.16.1 ; 18.2.4 ; Curt. 6.6.11 ; 6.11.39 ; 9.6.4 ; 10.6.1.

²¹ Mooren 1977, 17 (Ptolemies) ; Savalli-Lestrade 1998, 265-74 (Seleucids).

²² Le Bohec 1985, 118-19. The passage of Livy is 45.32.4, on which see Le Bohec 1985, 96-98. *Purpuratus* does not seem to be a literal translation, since Livy tends to use the term for any courtier of any king (cf. J. Briscoe, *A Commentary on Livy. Books XXXI-XXXIII* [Oxford 1973] 139-40) ; the juxtaposition of *purpurati* and *amici*, however, shows that he probably found two different terms on the relevant Polybian passage.

²³ Polyb. 23.1.5 : ... τοὺς τότε δοκοῦντας εἶναι πρῶτους φίλους τοῦ βασιλέως.

²⁴ For a brief overview of modern views on the Macedonian state, see M. B. Hatzopoulos, « L'état macédonien antique : un nouveau visage », *CRAI* (1997) 7-25, esp. 7-14.

always tested against the political realities of any given situation then, as it remains to be tested against the available evidence today.

If, for example, the prosopographical link between civic elites and the court appears slim, this would allow us to conclude that the court led, so to speak, a life of its own, organised exclusively upon personal relations with the king. It would also allow us to conclude that local civic structures did not carry much weight, that they were created by the Machiavellian wisdom of the kings as arenas of not-so-high status for the not-so-prominent Macedonians. If, on the contrary, we can often identify members of local political elites with members of the court, this would mean that local civic structures (and the question of who would dominate them) did matter, both to local societies and to the kings, and that these civic institutions were not merely in theory a component of the state, but were smoothly and organically embedded in its overall power structure. It would also mean that the king, although in theory without significant institutional restraints to his powers of decision, had in practice to take under consideration the strength of these local structures and their representatives; that he was forced, if I may stretch the meaning of a well-known phrase of Kallisthenes, to rule οὐδὲ βίᾳ ἀλλὰ νόμῳ²⁵.

Before I proceed to the prosopographical evidence, I need to make a preliminary remark. First of all, since inscriptions and literary sources unfortunately do not include footnotes with cross-references, any identification of ancient individuals attested in both kinds of sources is inherently uncertain. A Nikanor (without a patronymic) attested as a city official in an epigraphic text need not be the court official Nikanor (without patronymic or ethnic) mentioned in a literary source for the same period; he may well be, but it would be imprudent to assert this in the absence of supporting evidence. Some peculiarities of the sources for Classical and Hellenistic Macedonia make our task even more difficult. The onomastic habits of Macedonian society, with its pronounced aristocratic nature, lead to repeated occurrences of some names within the leading families of the cities and the kingdom, precisely the target group of our investigation, thus making possible identifications less certain. More importantly, our sources are very unevenly concentrated. Prosopographical evidence about Macedonian cities comes almost exclusively from inscriptions, whose number becomes significant only for the reign of the last two Antigonids. Conversely, prosopographical evidence about the Macedonian court comes almost exclusively from literary sources. For the reigns of Philip and Perseus, the only epigraphically rich period, our information comes mainly from Polybios, who has no first-hand knowledge of (nor sympathy for) Macedonian institutions²⁶. These problems taken into account, the attestations of interpenetration

²⁵ Arr., *Anab.* 4.11.6. Cf. L. Mooren, « The nature of the Hellenistic Monarchy », in : E. Van't Dack, P. Van Dessel, W. Van Gucht (eds), *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium, Leuven - 24-26 May 1982* (« Studia Hellenistica » 27; Leuven 1983), 205-40, esp. 219-24, who acutely points out that the exact meaning of νόμος here (written law, custom or something in between; in other words, restraints of an institutional, moral, or political nature) is of secondary importance; what really matters is that at least one trend in Macedonian political mentality recognised that the king was subject to a set of restraints more or less understood - if not agreed upon - by the body politic.

²⁶ It is often asserted (see, e.g., Walbank 1957, 33-34 and *id.*, *Polybios* [Berkeley, Los Angeles, London 1972] 75; Pédech 1964, 360-64) that Polybios drew information on Macedonia by Macedonian exiles in Rome; in fact he says so himself in one particular instance (29.8.10). However, even in that instance his resulting judgement on Perseus is clearly hostile, as it is hostile - in fact, malevolent - on practically all aspects of the character, skills

between civic elites and court elite can be safely assumed to be a mere fraction of actual cases. I would even go so far as to suggest that precisely the fact that *some* identifications seem possible and probable is a positive indication of how widespread the phenomenon must have been in reality.

One could postulate two scenarios for the movement of a prominent Macedonian up and down the ladder connecting civic structures and the court. The 'downward' scenario covers cases where someone already attested as an influential member of the court is then attested as being involved in local politics ; the 'upward' scenario covers the opposite cases, where a city official or his descendants are later attested at court.

Let me begin with the 'downward' scenario, where one would legitimately suspect a royal intervention in city politics. There are two ways through which a king could « implant » city leaders, to use the famous phrase Polybios uses to describe the relation of Antigonos Gonatas with Greek cities²⁷. One is outright appointment ; however, if we do not *a priori* accept that *epistatai* were appointed by the kings, I know of no such case in Macedonia proper. Another, more indirect way would be naturalization. We know very little about naturalization in Macedonia, but there are reasons to assume that it was a privilege of the king²⁸. This is confirmed by prosopography : the few certain and probable cases of naturalized Macedonians that we know of concern foreign friends and advisors of the king – the king being Philip II in all cases. The grant of Macedonian citizenship apparently implied citizenship in a Macedonian city as well ; one could not become a Macedonian without becoming a citizen of one of its cities²⁹.

and policies of the last two Antigonids after the estrangement of his hero Aratos from Philip V (cf. Pédech 1964, 223-25). The fact that this hostility is invariably expressed in moral terms allows serious doubts as to whether Polybios drew any information other than court gossip and factual details of diplomatic procedure from his Macedonian informants. Is it an accident that in the surviving sections of his book VI (of which no substantial part is lost ; cf. Walbank 1957, 635), a book full of remarks on the constitution of various states (see esp. 6.43-56), Macedonia does not figure even once? In a work which sets out to explore « by what means and under what system of polity the Romans... have succeeded in subjecting nearly the whole inhabited world... » (1.1.5), the author offers us a detailed comparison between the constitution of Rome and one of its great adversaries, Carthage (6.51-56), but not a word about the constitution of its other great adversary, Macedonia. Even the infamous *μεταβολή* of Philip V is described in terms of a change in character and not in institutional terms (cf. F. W. Walbank, « Polybios and Macedonia », *Ancient Macedonia I* [Thessaloniki 1970] 290-307, esp. 303-4 and E. Lévy, « La tyrannie et son vocabulaire chez Polybe », *Ktèma* 21 [1996] 43-54, esp. 47-48), as one would expect of an author who believed in the inevitable *institutional* *μεταβολή* of monarchy into tyranny (6.4.7-8).

²⁷ Polyb. 2.41.10 : πλείστους γὰρ δὴ μονάρχους οὕτως ἐμφυτεύσαι δοκεῖ τοῖς Ἕλλησι. He describes in similar terms Philip V's policy in Thrace (22.13.5 : τοῦ Φιλίππου πάλαι τοὺς αὐλικοὺς ἐγκαθεκότος εἰς τὰς πόλεις ταύτας καὶ συνήθεις πεποιηκότος τοὺς ἐγχωρίους ταῖς τοῦτων παρεπιδημίας).

²⁸ The only relevant piece of evidence is the army regulation of Philip V, which stipulates that neither the *epistatai* nor officers of the central army command have a right to enroll someone in a city's *πολίτευμα*, i.e. in its body of citizens, without a written authorization by the king (SEG 49 [1999] 855 A, L. 22-26). The assumption that ultimate authority on naturalization lay with the king is also based on analogy with the award of proxy, which probably lay within the jurisdiction of the king and, perhaps, the Assembly (Hatzopoulos 1996, I 367-69 and 2003, 136) and the award of *asylia*, for which Macedonian cities were obliged to follow – or felt it safer to mention – the king's wish (see Hatzopoulos 1996, I 365-67 ; II n^{os} 36, 41, 47, 58 and Rigsby 1996, n^{os} 23-27, with the texts and bibliography on the often studied decrees for the *asylia* of the sanctuary of Asklepios at Kos).

²⁹ Oddly, even Hammond 1979, 647-48 acknowledged this, although it is not in accordance with his theory of a specific Macedonian citizenship as a privilege of the political elite – a theory now rightfully abandoned (see Hatzopoulos 1996, I 167-68 and *BullEpigr* 2000, 440 with bibliography). Incidentally, this means that even if all grantees of individual Macedonian citizenship received it from the king, some sort of formal acknowledgment

Some of the grantees may never have left the court and probably followed the vicissitudes of Hellenistic high politics; this seems to be the case of Alexander's admiral Nearchos of Crete³⁰, or of Erigyios and Laomedon of Mytilene³¹, all three citizens of Amphipolis. We should not, however, forget that for these prominent 'new' Macedonians there was always the possibility of 'retiring' in the city and playing a part in local politics; this may have actually happened in the case of Kallimedon, the Athenian pro-macedonian politician who received at least the rights of *enktesis* and *epigamia* in Beroia³², and whose family line we can perhaps follow in Hellenistic Beroia, as Tataki has cautiously suggested³³.

Certainly more frequent than the individual naturalization of non-Macedonians was what we can term collective, and sometimes intra-Macedonian, naturalization. The long series of conquests by Philip II, the extensive colonisation of these New Lands with Macedonians and population transplants carried out mainly by Philip II but also by subsequent kings transformed Macedonia, especially east of the Axios³⁴. Whatever the motives in each particular case, however, these were collective measures, which, at best, ensured loyalty of groups within the city towards the king, usually during the incorporation of a city into the power structure of Macedonia proper; they were not *viritim* appointments of local leaders.

Although the evidence is not unambiguous, it has been assumed that even individual recipients of donations of royal land eventually received the citizenship of the nearest city³⁵; evidently, these already powerful individuals would have a pronounced position in city politics. This sort of naturalization, however, need not constitute a royal intervention in local political structures. If the model of the well-known case of Aristodikides of Assos³⁶ was followed, all three sides benefited equally from the procedure: the grantees by securing possession of the donation; the cities by augmenting civic land and by enrolling an important individual with ties to the court; the king by mutually balancing the power of the

by the city was necessary. Although it is dangerous to draw conclusions from the relation of Macedonian kings with non-Macedonian cities, the process followed may well have been the one often used for the naturalization of Macedonians in Athens, where the king asked for the grant to be bestowed, and the city voted on it, either expressly mentioning the king's wish (Osborne 1981, D 35 [Syll.³ 315; *IG* II² 387]; the request here is Polyperchon's, not the king's) or simply alluding to it (Osborne 1981, D 45 [*IG* II² 486]; *SEG* 36 [1986] 164), or even passing it over in silence (as in the case of the philosopher Zenon [Diog. Laert. 7.10-12, 15]).

³⁰ J. Papastavru, *Amphipolis. Geschichte und Prosopographie* («*Klio* Beiheft » 37; Leipzig 1936) 97-137 n° 61; Heckel 1992, 228-33; Tataki 1998, 57 n° 93.

³¹ Heckel 1992, 209-12; Tataki 1998, 51 n° 50 and 55 n° 75.

³² According to a dubious source ([Aischines], *Ep.* 12.8), Hegemon (PAA 480795; *LGPN* II s.v. Ἡγήμων n° 4) and Kallimedon (PAA 558185; *LGPN* II s.v. Καλλιμέδων n° 7) received donations at and wives from Pella and Beroia respectively by Philip II. It is not clear whether they simply received the rights of *enktesis* and *epigamia* or the citizenship of the respective cities as well.

³³ Tataki 1999, 1119-20.

³⁴ See e.g. Griffith 1979, 348-82; Hatzopoulos 1996, I 171-209.

³⁵ See Hatzopoulos 1996, II n° 20 and 22 with M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* («*Μελετήματα* » 5; Athens 1988) 48-49; 53-54 and 1996, I 205 and 435. I must point out that in neither donation is it explicitly attested that either of the recipients had become, are, or will become citizens of Kassandrea or that their lands belong to the civic territory; this is merely deduced by the fact that the inscriptions were erected in Kassandrea and dated by a local priest. In any case, Kassandrea – a new creation with a vast *chora* precisely in the area where the majority of estates donated by the kings to individuals were located – was hardly a typical case.

³⁶ *Iliion* 33 (Welles, *RC* 10-13).

other two sides³⁷. Therefore, even if the procedure existed in Macedonia and was instigated by the kings – both assumptions remain uncertain –, it is hardly necessary to assume that the kings consciously used it as a tool of implantation of civic leaders.

In other cases where the attestation of the individual at court precedes his attestation in civic institutions, we have, again, no reason to suspect a conscious royal initiative for his involvement with local politics. Aphthonetos, for example, a Royal Page of Philip II, may well be Ἀφθόνητος Πυθιδώρου ἐξ Ἀλλάντης, *theorodokos* for the Nemean games in 321-317³⁸; however, the fact that he is first attested at court does not mean that his prominence in Allante was due to his affiliation with the king. As a Royal Page, he was a son of a πρώτος τῶν Μακεδόνων³⁹, hence undoubtedly belonged to one of the leading families of Allante anyway.

Another interesting – but equally uncertain – case is the *theorodokos* for Epidaurus at Pythion soon after 316, Bouplagos⁴⁰, who is probably related to Derdas son of Bouplagos, attested in a late 4th – early 3rd century epitaph from Pythion⁴¹. Since Pythion had been incorporated into Elimeia and colonised by Macedonians⁴², it is not surprising that we find there a name like Derdas, so typical of the old royal house of Elimeia⁴³. The last prominent

³⁷ Cf. K. M. T. Atkinson, « The Seleucids and the Greek Cities of Western Asia Minor », *Antichthon* 2 (1968) 32-57, esp. 35-37, 56-57; J. T. Ma, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor* (Oxford 1999) 168. The commonly held view that the transformation of donated royal land into civic land was an obligation rather than a privilege for the grantee (see F. Papazoglou, Laoi et paroikoi. *Recherches sur la structure de la société hellénistique* [« Centre d'études épigraphiques et numismatiques de la Faculté de philosophie de l'Université de Belgrade, Etudes d'histoire ancienne » 1; Beograd 1997] 34-35, n. 73, with earlier bibliography) is, in my view, contradicted by the very wording of the Aristodikides letters (L. 44-45: ἔασαι αὐτὸν προσενέγκασθαι πρὸς ἡν ἄμ βούληται πόλιν [cf. also L. 19-21 and 70-72], where the verb ἔασαι clearly refers to the whole procedure, as Wörrle and others point out [for references see Papazoglou, *ibid.*], and not merely to the choice of city, as Papazoglou and others would have it).

³⁸ Ael., *VH* 14.48 and *SEG* 36 (1986) 331 B 22 respectively (on the date of the second document I follow the reasoning of D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté* [« Eretria » XI, Lausanne 2001] 189-90, readjusting his proposed date [320-316] according to the 'high' chronology of this period, which I consider more likely). S. G. Miller, « The Theorodokoi of the Nemean Games », *Hesperia* 57 [1988] 147-63, the first editor of the Nemea list of *theorodokoi*, thought of this identification but considered it unlikely. Heckel 1992, 289 and Tatakis 1998, 44 n° 2 and 276 n° 334 do not even mention the possibility, while Mari 2002, 311 n° 84 considers it « évidemmentement arrischiato » to identify the two. This is perhaps overcautiousness: the name is common in the Greek world in general (88 entries in the published volumes of *LGNPN*), but I know of only one other certain Macedonian example (*SEG* 24 [1969] 576) of a much later date; bearers of that name in Perrhaibia (four entries in *LGNPN* IIIB; add now *ArchDelt* 52 [1997] *Chron.* 524 n° 27) need not, of course, be of Macedonian origin.

³⁹ Cf. Ael., *VH* 14.48; Arr., *Anab.* 4.13.1; Curt. 5.1.42; 8.6.2; Livy 45.6.7.

⁴⁰ *IG* IV² 1, 94 II (Perlman 2000, 177-79, n° E 1 and 78-79 for the date), L. 39. Ekphantos (L. 40) is the second *theorodokos* from Pythion.

⁴¹ *SEG* 35 (1985) 662; Gérard Lucas kindly provided me with information on its date. [---]inos son of Bouplagos, mentioned in a dedication from the same city which dates from the first half of the 3rd century (*ArchEph* [1924] 149 n° 392), could be a descendant. The only bearer of the extremely rare name Bouplagos outside Pythion that I know of is also a Macedonian attested in Thessaly: Bouplagos son of Meneias, attested in Phthiotic Thebes (*IG* IX 2, 174).

⁴² The date of the incorporation of the Perrhaibic Tripolis into Macedonia is contested; G. Lucas (*Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse. Etude de topographie et de géographie historique* [« Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen » 27, « Série épigraphique et historique » 4; Lyon 1997] 211-19, with the sources, earlier literature and detailed discussion), opts for the reign of Amyntas III.

⁴³ On certain and probable members of the Elimeian royal house bearing this name, see Tatakis 1998, 194-95, n° 5-8. Outside Elimeia, the name is relatively rare in Macedonia (Beroia: *EKM* I 142, 1st cent. BC. – 1st cent. AD; Olynthos: *SEG* 38 [1988] 641, soon after 348; Amphipolis: *SEG* 41 [1991] 564, probably during the reign of Alexander); another Macedonian bearing that name (*TAM* V 2, 1190) is of unknown origin.

person bearing this illustrious name is a Derdas in the army of Alexander, friend of the king and diplomat⁴⁴. He may be no other than Derdas of Python who returned to his homeland and died there soon after the expedition. Even if we accept this tentative identification, however, it is not necessary to assume that the family owes its status to Alexander's veteran and his return home; if the family had any relation to the old Elimeian royal house⁴⁵, the position of Derdas at court was the result and not the cause of the family's prestige.

A subcategory of the 'downward' scenario involves cases during the conquest of a city or region by the king. When a city official before the conquest remains in place in its immediate aftermath, we can safely assume that he does so with the king's consent, and that the reason for this consent is probably his collaboration during the take-over. For example, Sparges was the *epistates* of Amphipolis before and after the city's conquest by Philip II⁴⁶, and Timandros, *theorodokos* of Epidauros at Datos in the beginning of Philip II's reign, became a prominent citizen of Philippi after Philip's conquests in the area⁴⁷. Although interference of the king in city politics is certain in the case of Sparges and possible in the case of Timandros, we have no reason to suspect that either of them played any part at court. They were simply members of local elites whose status was temporarily confirmed by the conqueror.

In the 'upward' scenario, we should again begin with the subcategory of 'promotion after conquest'. As is well known, this was the method employed by Philip after the annexation of Upper Macedonia. Members of upper Macedonian royal houses were attached to the court, married into the royal family and occupied high offices in Alexander's army⁴⁸. Unfortunately, we have no evidence as to their quite possible involvement in the political life of their homelands⁴⁹; this is understandable, given that we have almost no evidence on local institutions in Upper Macedonia before the Roman conquest⁵⁰.

The archetypical example of the 'upward' movement from city to court is the well-known family of Harpaloi from Beroia. Harpalos (I, perhaps son of a Polemaios), was *epistates* of Beroia in 248⁵¹; his son Polemaios (II) is named first in the catalogue of Beroian officers in

⁴⁴ Curt. 7.6.12; 8.1.7.

⁴⁵ Berve 1926, II 131 n° 250 had already suggested that the diplomat Derdas belonged to the Elimeian royal family and his assumption is tacitly accepted by Tatakis 1998, 195 n° 9, who lists him under Elimeia.

⁴⁶ Hatzopoulos 1996, II n°s 84-88; cf. I 391 and M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis* (« Μελετήματα » 14; Athens 1991) 24-28, 74-77.

⁴⁷ Timandros of Datos: *JG IV*² 1, 94 I b (Perlman 2000, 177-79, n° E 1), L. 32; Timandros of Philippi: *Syll.*³ 267A. On the identification, see Griffith 1979, 359; Hatzopoulos 1996, I 188, n. 1; Perlman 2000, 279, n° 291; Pilhofer 2000, 766 and 812; Mari 2002, 297 and 315. Tatakis 1998, 99, Datos n° 1 and 167 n° 33 prefers to identify Timandros of Philippi with Timandros of Pella, a military commander in Alexander's army (*Arr.*, *Anab.* 1.22.4).

⁴⁸ J. R. Ellis, « The Unification of Macedonia » in: M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou (eds), *Philip of Macedonia* (Athens 1980) 36-46, is still a clear and insightful narrative of this process; for the prosopographical evidence and further literature, see the references in Tatakis 1998, 193-214.

⁴⁹ In Alexander's army, infantry contingents from Upper Macedonian districts were sometimes commanded by officers originating from these districts (for the evidence and bibliography, see Tatakis 1998, 213 n° 6 [Polyperchon from Tymphaia]; 196 n° 13 [Koinos from Elimeia]; 206-7 n° 12 and 204 n° 2 [Perdikkas and Alketas from Orestis]). This certainly testifies to the respect they were expected to command from their countrymen, but it would be rash to generalise since this was not a firm rule even in Alexander's army (cf. Berve 1926, 114-15; Griffith 1979, 427).

⁵⁰ Only one public document emanating from a civic entity of pre-Roman Upper Macedonia has survived, in a lamentable state of preservation (Hatzopoulos 1996, II n° 63, from early Hellenistic Tymphaia).

⁵¹ *EKM* I 3.

223⁵²; his grandson Harpalos (II) son of Polemaios (II) was *hieromnemon* of Perseus at Delphi in 178⁵³ and ambassador of the king to Rome in 172⁵⁴. We can follow the family line even after the Roman conquest, when Harpalos (III, perhaps son of a Polemaios III) is honoured by the city, towards the end of the 2nd century⁵⁵. In the decree in his honour, family pride is evident in the cautious but very conscious reference to the honourand's ancestors, their sense of civic duty and their high position in the army, in other words their belonging to the elite of the city and to the elite of the kingdom⁵⁶.

The reason I termed the example of the Harpaloi archetypical is because Polemaios (II) embodies the crucial link in the progression from civic elite to the court : the army. One cannot overemphasize the importance of war and army duty in all levels of political life in Macedonia. The army reforms of Philip II and Alexander III⁵⁷ multiplied the number of Macedonians who gained money and status from their participation in war, strengthened both the civic and the national identities and thus created the fertile ground from which the possibility for political action grew, for a segment of Macedonian society significantly larger than the few hundred nobles of the archaic past⁵⁸. The king fought and lived among his countrymen during the almost incessant campaigns which he led and this presented singular opportunities for the most able of the Macedonians. If the king at war was in a position to admire the skills of an enemy officer like Philopoimen, to the point of asking him to join him⁵⁹, one can expect that promotion κατ' ἀρετήν⁶⁰ was not uncommon in the

⁵² EKM I 4, L. 11. Polemaios was probably one of the nine Beroian *tetrarchai*, the higher officers designated on a local level, since his name is the first in the catalogue of officers of the first *speira* (on the nature of the catalogue, see Hatzopoulos 1996, I 453-57).

⁵³ Syll.³ 636.

⁵⁴ Livy 42.13 ; Diod. 29.34.1 ; App., *Mac.* 11.3.

⁵⁵ EKM I 2. We can perhaps follow the family line even later : Harpalos son of Harpalos from Beroia, responsible for the erection of a monument in 44 B.C. (EKM I 60, L. 3) could belong to the same family, proud of the names of its past illustrious members. On the contrary, I see no reason to accept the tentative suggestion by Hatzopoulos (1996, I 417) that Limnaios, son of Harpalos (no ethnic), the grantee of a donation by Lysimachos in Chalkidike (Hatzopoulos 1996, II n° 22) was the uncle of Harpalos (I) : Limnaios and Harpalos are fairly common names all over Macedonia.

⁵⁶ EKM I 2, L. 5-7 : ... ἀνανεωσάμενος τήν ἀπό τῶν | προγόνων δόξαν, εἰ καὶ ἡ [τ]ύχη διὰ τοὺς | καιροὺς αὐτῶν ἤντων ἦν... ; L. 12-15 : ... ἐννοηθεὶς δὲ τὰς τῶν πάππων | στρατηγίας καὶ δαπάνας ὅσα τε τῆς πόλεως | ἐκείνοι καὶ πρὸς κόσμον καὶ πρὸς φυλακὴν | ἀνέστησαν... I see no reason why the reference to the στρατηγία of Harpalos' ancestors (L. 13) should imply that Harpalos (II) was *strategos* of Bottia (i.e. the head officer of one of the four Macedonian districts), as Hatzopoulos 1996, I 258 suggests. I think the reference is to army offices in general, a reminder – inevitably discreet given the realities of Roman dominance – that the family did not only serve the city but also the national army and, therefore, the king. For a different approach, focusing exclusively on civic pride, cf. I. Savalli-Lestrade, « Remarques sur les élites dans les poleis hellénistiques », in : M. Cébeillac-Gervasoni, L. Lamoine (eds), *Les élites et leur facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain* (« Collection de l'Ecole Française de Rome » 309, « collection ERGA » 3 ; Rome, Clermont-Ferrand 2003) 51-64, esp. 63-64.

⁵⁷ Griffith 1979, 405-49 is still indispensable ; on the political impact of these reforms, see also Hatzopoulos 1996, I 267-71. A. Noguera, « L'armée macédonienne avant Philippe II », *Ancient Macedonia VII* (in print ; cf. his paper in this volume), would date some of these reforms before Philip.

⁵⁸ R. A. Billows, *Kings and Colonists. Aspects of Macedonian Imperialism* (« Columbia Studies in the Classical Tradition » 22 ; Leiden, New York, Cologne 1995) 17 argues, with justified exaggeration, that « the Macedonian state and nation was in large degree the creation of the Macedonian army invented and trained by Philip, with all the consequences which flow from such an origin ».

⁵⁹ Polyb. 2.68.2 ; Plut., *Phil.* 6.13-7.2 ; Paus. 8.49.6-7 ; Suda, s.v. Φιλοποίμην.

⁶⁰ Arr., *Anab.* 3.16.11 ; cf. Hatzopoulos 1996, I 444-50.

Macedonian army, whether ἀρετή meant military valour and commanding skills or merely a talent in public relations. In this respect, the fact that army officers below the degree of σπειράρχης were probably appointed on a city level⁶¹, could become a crucial factor in local politics, in the sense that such an appointment could promote the careers of ambitious individuals.

The Harpaloi were not the only family from Beroia represented both in local institutions and – later – at the court of Philip V and Perseus. Pantau[chos] (I) son of [Balak]ros (I) was the eponymous priest of Beroia some year during the second half of the 3rd century⁶²; his grandson Pantauchos (II) son of Balakros (II) was one of the πρῶτοι φίλοι of Perseus and one of the most influential figures in the last years of the kingdom⁶³; Balakros (III), son of Pantauchos (II), was sent to Genthios of Illyria as a hostage in 168⁶⁴. Antanor son of Neoptolemos, one of the Delphic *theorodokoi* at Beroia in the 210's⁶⁵ could be identified or (more probably) related to Antenor, envoy of Perseus⁶⁶. This Antenor collaborated in 168 with a certain Kallippos⁶⁷, who may well be Kallippos son of Hippostratos, politarch of Beroia in the reign of Perseus⁶⁸; the father and uncle of the politarch are included in the catalogue of Beroian officers of Antigonos Doso⁶⁹. Meidon son of Me[ridon], a Beroian officer in 223⁷⁰, is probably the father of Midon (as his name is attested in the literary sources), another First Friend of Perseus⁷¹. These cases, to which one could add some less probable ones⁷², attest to the surprisingly high representation of Beroians in the Late Antigonid court. This has been attributed, probably correctly, to the possible family connection of the Antigonids with

⁶¹ See Hatzopoulos 1996, I 453-60.

⁶² EKM I 16. Tatakis (1988, n° 1011 and p. 423; 1998, 395 n° 6; 1999, 1116-17) tentatively identifies Pantauchos (I) as a grandson of the general of Demetrios Poliorketes who bore the same name (Plut., *Demetr.* 41 and *Pyrrh.* 7). This is certainly possible, but the name figures among the Hellenistic elites of other cities of the kingdom as well (Aloros : Arr., *Ind.* 18.6; Thessalonike : *IG X 2*, 1, 2), thus decreasing the credibility of the identification.

⁶³ Polyb. 27.8.5-6, 11; 29.3.3-5, 4.1; Livy 42.39.7; 44.23.2-4, 27.9-11, 30.14, 35.2, 45.2 and 7.

⁶⁴ Polyb. 29.4.6.

⁶⁵ Plassart 1921, 17, col. III, L. 56; on the date, see Hatzopoulos, *BullEpigr* 1994, 432, with earlier literature, and J. Oulhen, « Chronologie des décrets de la cité de Delphes : l'exemple du groupe K », *Τόποι* 8 (1998) 215-30, esp. 224.

⁶⁶ Polyb. 27.4.3-4 and 10, 14.1; Livy 44.28.1, 8 and 15, 29.3; 45.10.1, 31.14; cf. Tatakis 1988, 70-71 and 422; 1998, 75 n° 10. Another Antenor (son of Sosimenes) of Beroia is attested in the catalogue of officers for 223 (EKM I 4, L. 12-13).

⁶⁷ Livy 44.28.1 : *Callippus*.

⁶⁸ EKM I 1, L. 5. On the possibility of identification, see Hatzopoulos 1996, I 138. The fact that the envoy of Perseus is a *praefectus classis* poses no problem, since it does not imply that Beroia had to procure a naval contingent; whatever the original Greek term was, a *praefectus classis* was obviously a high officer, personally chosen by the king irrespectively of the regional origin of the contingent. The common name Kallippos is rather rare in Macedonia (SEG 24 [1969] 583 [Amphipolis, probably shortly before the Macedonian conquest]; *IG X 2*, 2, 324 [Derriopos, 50/1 A.D.]).

⁶⁹ EKM I 4, L. 11-12. Hippostratos and Timokles, sons of Kallippos, recorded second and third in the catalogue of officers of the first *speira*, were probably *tetrarchai* alongside Polemaios son of Harpalos (cf. above, n. 52).

⁷⁰ EKM I 4, L. 24.

⁷¹ Polyb. 27.8.5; 29.15.2; Plut., *Aem.* 16.2; Livy 42.58.7; 44.32.9, 45.2 and 7 (cf. Tatakis 1988, 80 n° 37).

⁷² It would be tempting, for example, to link Glaukias (no ethnic), bodyguard and envoy of Perseus (Polyb. 28.8.9; Livy 43.20.3) along with Adaios from Beroia (Polyb. 28.8; Livy 43.19.13, cf. 43.20.2-4), to another important Beroian family, counting among its members three sons of a Glaukias, all of them eponymous priests of the third quarter of the 3rd century (EKM I 16; 45; 46), and Glaukias son of Eubiotos, officer in the catalogue of 223 (EKM I 4, L. 25); the name Glaukias, however, is very common in Macedonia.

Beroia⁷³. However, the reason we can identify most of these Beroian Friends of Philip V and Perseus with local officials is precisely that Beroia is the only city of the kingdom from which we have sufficient Hellenistic epigraphic material to compare against the literary sources.

To understand this *a contrario* one can compare the cases of the two other major cities of Late Antigonid Macedonia, Pella and Thessalonike. There are only three inscriptions mentioning city officials or *theorodokoi* from Hellenistic Pella. The Delphic *theorodokoi* of the 210's (Apollonides, Diphilos and Chares)⁷⁴ should be termed as 'otherwise unattested', although the names Apollonides and Diphilos are attested among leading Macedonians of the late fourth century⁷⁵. Despite his very common name, it is certainly not inconceivable that the eponymous priest of Pella in the *asylia* decree for Kos in 242, Asklepiodoros⁷⁶, is a descendant of the homonymous Pellaian trierarch of the Indian fleet⁷⁷. It is equally tempting to identify the *epistates* of the city and addressee of a recently published letter of Philip V, whose name begins with Πολεμ[---]⁷⁸, to Polemokrates (no ethnic), a Friend of Perseus⁷⁹. Again, I must stress that none of these identifications is secure, especially since names like Apollonides and Asklepiodoros are so common. They are possible but imprudent to make in the absence of supporting evidence, and I would hardly mention them had our epigraphic material been richer; but it is not. Depending on whether one sees the glass half-full or half-empty, one can either say that the Pellaian civic elite has *no* certain connection to the court – perhaps a surprising assertion for the city which was the normal seat of the court – or that *all* attested members of the civic elite of Pella *could* be connected, personally or through family links, to individuals of significant 'national' status.

In Thessalonike, Hellenistic epigraphic evidence is minimal, compared to the rich Roman material. It is therefore not surprising that there is no certain identification between epigraphically attested magistrates and members of the court attested in literary sources⁸⁰. The only certain case from Thessalonike is also the only case where an ancient author takes the trouble to inform us about the prominence of a courtier at his homeland. Herodikos, *princeps Thessalonicensium* according to Livy, was murdered by Philip V before 182⁸¹. Whether he participated in the court conspiracy of 183, as Walbank assumed, or was murdered

⁷³ See C. F. Edson, « The Antigonids, Heracles and Beroia », *HSCP* 45 (1934) 213-46; Tatakis 1988, 45, 420, 433; contra Billows 1990, 18, n. 8.

⁷⁴ Plassart 1921, 17, col. III, L. 61 (on the date, see the bibliography above, n. 65).

⁷⁵ Tatakis 1998, 257 n^{os} 239-40 and 312 n^o 82 respectively.

⁷⁶ Hatzopoulos 1996, II n^o 58 (Rigsby 1996, n^o 23).

⁷⁷ Arr., *Ind.* 18.3; for other possible sources, see Tatakis 1998, 152 n^o 26.

⁷⁸ *SEG* 48 (1998) 818.

⁷⁹ Polyb. 29.8.7; on the possibility of identification, see M. B. Hatzopoulos, « Epigraphie et philologie : récentes découvertes épigraphiques et gloses macédoniennes d'Hésychius », *CRAI* (1998) 1189-1218, esp. 1190; in *Bull'Epigr* 1999, 345 he had suggested that the name of the *epistates* was Polemon and that he was a descendant of Polemon of Pella, officer in the Asian expedition (Arr., *Anab.* 3.5.3).

⁸⁰ There is one probable case: Antimachos, politarch of Thessalonike not long before 168 (Hatzopoulos 1996, II n^o 72) could perhaps be identified either to Antimachos, commander of Demetrias in 169, or, more probably, to Antimachos, cavalry commander in Perseus' army in 171 (both without ethnic; references in Tatakis 1998, 248). Oddly, the very common name Antimachos (229 entries in the published volumes of *LGPN*) is very rare in Macedonia; I know of only two other certain occurrences (J. M. R. Cormack, « Inscriptions from Pella, Edessa and Beroea », *ArchPF* 22 [1973] 203-4 n^o 1, late 4th century and *EKM* I 134, L. 14, late 2nd century; cf. Tatakis 1998, 473, with three more – but doubtful – occurrences).

⁸¹ Livy 40.4.

earlier, as the text of Livy suggests⁸², it is obvious that Herodikos had to be prominent at court to be considered a threat to the king. This is the only secure attestation of a member of a civic elite who is *simultaneously* influential at court. His case is a useful reminder that the movement from civic elite to the court did not imply a breaking of bonds with the homeland. It is true that the immediate entourage of the king was expected to be often « around the king », but *constant* proximity was hardly a prerequisite⁸³ and, in any case, family links assured that a civic official promoted to the court retained power at home⁸⁴.

My final example concerns someone who did not necessarily manage to attract the attention of the king ; its chief interest lies in the modalities of his attempt. The well-known decree of Gazoros in honour of Plestis⁸⁵, has been often studied principally as a source for civic organisation in Eastern Macedonia, a subject which need not concern us here⁸⁶. Plestis was a citizen of Gazoros, as is obvious from the disclosure formula.⁸⁷ His main benefaction, described in detail in the lost part of the decree and summarily repeated in L. 9-14, was that he took measures to preserve the safety of the *chora* of Gazoros, thus allowing citizens to continue to perform their duties⁸⁸. Veligianni asserted that Plestis was a royal official⁸⁹. Her first argument is that Plestis acted « in a manner worthy of the king and the citizens »⁹⁰ which clearly shows that Plestis was accountable to the king ; her second argument is based on the embassy the city decides to send to the king in order to inform him about the honours awarded to Plestis⁹¹, a fact which, she claims, shows that Plestis was not part of the civic structure of Gazoros ; finally, she claims that the *πρόνοια* that Plestis displayed (Ἐπεὶ οὖν ἀξίως τοῦ τε βασιλέως καὶ τῶν πολιτῶν προ[ο]νοήσατο τῆς χώρας τοῦ διασωθῆ[να]...) ⁹² is a term often used for higher authorities, especially royal officials. I believe none of these arguments prove that Plestis was a royal official ; on the contrary, there are good reasons to suggest that he was a civic magistrate, most probably the *epistates* of Gazoros⁹³.

⁸² For the connection with the conspiracy of 183, see F. W. Walbank, *Philip V of Macedon* (Cambridge 1940) 244-45 ; Livy, however, clearly says that the murder took place *multis ante annis* before 182 (40.4.2).

⁸³ Cf. Savalli-Lestrade 1998, 355-59. Even Le Bohec, who believes that Friends are expected to be in the presence of the king (1985, 96, 99-100), has to admit (120-21) that this was not the case when the Friends were on some mission abroad.

⁸⁴ Another interesting point about Herodikos is that one of his daughters was married to Poris, *longe principis gentis Aenianum* (Livy 40.4.4). This is one of the few attestations of a phenomenon which must also have been fairly common : family links between individuals who were at the same time *principes* of their cities and leading Macedonians. These links must have constituted an important 'horizontal' bond between members of the Macedonian aristocracy, a bond intersecting the 'vertical' connection between court elite and civic elites.

⁸⁵ Hatzopoulos 1996, II n° 39 (Pilhofer 2000, 532-37 n° 543/G480, with full bibliography, to which add J. R. Harrison, « Benefaction Ideology and Christian Responsibility for Widows » in : S.R. Llewelyn [ed.], *New Documents Illustrating Early Christianity* 8 [Macquarie, Cambridge 1998] 106-16).

⁸⁶ See Veligianni 1983 and 1995 ; Hatzopoulos 1996, I 51-75, with earlier bibliography ; A. Chaniotis *ad SEG* 45 (1995) 763 ; Pilhofer 2000, 532-37 n° 543/G480.

⁸⁷ Hatzopoulos 1996, II n° 39, L. 22-25 : ...ἵνα καὶ οἱ ληιοποὶ ὀρώντες τὴν γεγενημένην εὐεργεσίαν ὑπὸ τῶν πολιτῶν πρόνοιαν ἔχωσιν τοῦ | διασωζέειν τοὺς ἰδίους πολίτας.

⁸⁸ On the meaning of *ληιουργία* (L. 12) see Hatzopoulos 1996, I 437-39.

⁸⁹ Veligianni 1983, 109.

⁹⁰ Hatzopoulos 1996, II n° 39, L. 9-10 : ἀξίως τοῦ τε βασιλέως καὶ τῶν πολιτῶν.

⁹¹ Hatzopoulos 1996, II n° 39, L. 16-19.

⁹² Hatzopoulos 1996, II n° 39, L. 9-11.

⁹³ Hatzopoulos 1996, I 74 and 258 believes he was either an *epistates* or the governor of the first *meris*. The Macedonian parallels which we shall examine presently make the first choice much likelier.

First of all, *paraprasis*, the minor benefaction of Plestis described in L. 1-9, clearly points to a civic milieu, as J. and L. Robert and Ph. Gauthier noted⁹⁴. Secondly, the fact that Plestis was accountable to the king is certainly not incompatible with the office of *epistates* or with the civic nature of that office⁹⁵. Thirdly, embassies of Macedonian cities to their king for a variety of reasons are often attested, as Hatzopoulos pointed out⁹⁶; the embassy of Gazoros proves nothing as to the function of Plestis as it does not prove Veligianni's now abandoned theory that the king in question was Ptolemy II. Finally, and most importantly, *pronoia* is not only used in relation with external powers, as even Veligianni concedes⁹⁷. In fact, the second time it appears in our text, it clearly concerns intra-civic *euergesia*: ...ἴνα καὶ οἱ λοιποὶ ὀρῶντες τὴν γεγενημένην εὐεργεσίαν ὑπὸ τῶν πολιτῶν πρόνοιαν ἔχωσιν τοῦ | διασώζειν τοὺς ἰδίους πολίτας (L. 22-25). There are two Macedonian inscriptions which present striking analogies with the wording and the context of the Gazoros decree; in both cases *pronoia* describes the concern of the chief civic official for the safety of the city⁹⁸. The anonymous politarch of Anthemous around 40 BC προενοήθη | τῶν τε τῆς πόλεως πραγμάτων καὶ | τῆς τῶν παροικούντων ξένων ἀσφαλίᾳ⁹⁹; Alketas of Morrylos, who ἤρέ[θη] | εἰς μεγίστας ἀ[ρ]χὰς παρὰ τῶν πολ[ει]τῶν, performed a number of benefactions, including the financial contribution to (if not also the supervision of) the building of walls in 206/5, χάριν τοῦ πρ[ο]σ[υ]νηθῆναι τῆς πάντων σωτηρίας, and was honoured [ἐπί τε τῆ προ]νοίᾳ καὶ τῆ | πρὸς τοὺς π[ο]λείτας [εὐ]νοίᾳ¹⁰⁰.

Incidentally, the highest office of the city to which Alketas was *elected* was obviously linked to his benefactions for the safety of the city « in the 17th year »¹⁰¹, as is evident by the city's decision to celebrate the date of his election every year¹⁰² and by the use of ἐπιδεξάμενος¹⁰³, a word typically used in honorific decrees for the voluntary assumption of expenses linked with magistratures and liturgies¹⁰⁴. I fail to see how such a « highest » office, corresponding to the office of the politarch of Anthemous and whose responsibilities included the city's safety, can be any other than the office of *epistates*¹⁰⁵; if this is correct, it would prove that, at least at late-third-century Morrylos, *epistatai* were elected.

⁹⁴ *BullEpigr* 1984, 259 and Ph. Gauthier, « Nouvelles récoltes et grain nouveau : à propos d'une inscription de Gazóros », *BCH* 111 (1987) 413-18, esp. 418, n. 30. Gauthier does not openly contest Veligianni's claim that Plestis was a royal official; he simply points out that the *paraprasis* was certainly not carried out on the king's orders.

⁹⁵ See above, in the beginning of this paper.

⁹⁶ Hatzopoulos 1996, I 54-55.

⁹⁷ To limit myself to an example of πρόνοια displayed by civic officials which is roughly contemporary to the Gazoros decree, see, e.g., *IG* II² 1304 (*Syll.*³ 547), L. 15.

⁹⁸ For more examples of πρόνοια in inscriptions from Macedonia but in different contexts, see *Syll.*³ 700, L. 8-9 (where *pronoia* is displayed by a Roman *quaestor*), *IG* X 2, 1, 4 and *EKM* I 7 AB, L. 70; 106, L. 10 (where *pronoia* is again displayed by civic officials).

⁹⁹ *SEG* 42 (1992) 558, L. 8-11.

¹⁰⁰ Hatzopoulos 1996, II n° 54.

¹⁰¹ Hatzopoulos 1996, II n° 54, L. 6.

¹⁰² Hatzopoulos 1996, II n° 54, L. 18-22.

¹⁰³ Hatzopoulos 1996, II n° 54, L. 6-7 : ἐπιδεξάμε[ν]ος τυχίᾳ τὴν πόλιν μόνος.

¹⁰⁴ Among many examples, see e.g. *IG* XII 9, 234, L. 14, 25 and 36; for an example from Macedonia, see *SEG* 35 (1985) 744, where the honourend, ἐπιδεξάμενος ἀθαίρετον ἱερατείαν (L. 9-10), performed a number of sacrifices ἐκ τοῦ ἰδίου (L. 17).

¹⁰⁵ The decree refers to the election of Alketas in 206/5, hence before the introduction of the politarchs as chief magistrates of Macedonian cities, which must postdate 183 (cf. Hatzopoulos 1996, II n° 16).

But let me get back to Plestis. If Plestis is indeed a civic official, presumably the *epistates* of Gazoros, it is certainly significant that in the city's decision the embassy to the king is mentioned *before* the erection of the stele and the award of a crown to the honourand. This obviously reflects the honourand's priorities. From his point of view, the most important outcome of the whole affair was not that he was honoured at his relatively obscure hometown; it was the chance he had to inform the king of his abilities as an administrator, of his actions and their local results and of his popularity among his fellow-citizens. The decree was, in a sense, Plestis' *carte de visite* to the court. It clearly portrays the double vision of civic officials, not only accountable « both to the king and to their fellow-citizens », to repeat the decree's wording, but obviously aspiring to political gain in both arenas, the court and the city – in order of significance and not chronology.

The picture of Macedonian politics that seems to come out from such an approach of the – admittedly scanty – evidence is more diversified than the traditional 'autocratic' description of the Macedonian state allows. The kings may have created and continued to supervise the legislative and administrative framework within which civic institutions functioned; there is, however, no observable tendency on their part to interfere with civic elites on the level of individual appointments of magistrates, at least once the city was fully integrated into the state. Conversely, in practically all cases where a prosopographical connection between court and city elite is possible or probable, the attested movement is from the city to the court and not vice versa. This seems to show that a local office, be it an army command or an administrative position, was a worthy political goal for leading local families not only on its own merit but also as a stepping stone to the field of real power, the court elite. To return to our original question, this, in its turn, inevitably means that local civic structures were not devoid of importance and political essence on a 'national' level.

This semi-autonomy of local political life allowed by the kings was certainly not due to any sort of republican sensibilities on their part. One can suggest two reasons why they apparently did not « implant » city leaders. First of all, they did not need to. As I claimed earlier, admittance to the court elite, with everything that this admittance signified – power, a part in decision-making, status, money, land – was regulated not so much by binding aristocratic or bureaucratic sets of rules as by the personal choices of the king. Thus, the overall political structure became strongly centripetal: elite members on all three levels of the state (the city, the *ethnos*, the court) had a very selfish personal interest to show εὐνοία and προθυμία to the king, to use the words of Polybios¹⁰⁶. A second reason is that the conditional autonomy of local institutions provided the king with a pool of human resource, from which he could choose competent administrators, high officers, advisors and diplomatic envoys. This was a crucial parameter: without these men, experienced in war and politics, any Greek state, traditionally averse to large bureaucracies, would be paralysed. The ἰσηγορία and παρησία of Macedonians towards their kings, attested even by hostile authors who elsewhere deplore the tyrannical character of Macedonian kingship¹⁰⁷, should perhaps be understood not only as obsolete remnants of the archaic self-image of Macedonian nobles as free men of essentially equal rights with the king, but also as the more 'modern' outcome of the self-esteem

¹⁰⁶ Polyb. 7.11.6.

¹⁰⁷ Contrast for example Polyb. 5.27.6 with 36.17.13.

developed by citizens who were not foreign to decision-making, in war, in administration and in politics.

The system apparently worked : in the Antigonid period, precisely the period from which we have evidence about civic institutions, we hear of no significant local rebellions, so frequent in the 5th and early 4th centuries. This hardly means that civic elites always blindly complied with the king's wishes. Any institution, whatever the motives and origins of its creation, soon takes up a life of its own. It is no accident that the kingdom really collapsed not so much as a direct outcome of the Roman victory at Pydna, but when some members of the court elite, followed by the civic elites of Beroia, Thessalonike, Pella and then the rest of the Macedonian cities surrendered to the Romans¹⁰⁸. A Hellenistic king, like Demetrios Poliorketes after Ipsos, could well be a king without a kingdom and still maintain some vestiges of power ; a Macedonian king, as the same Demetrios Poliorketes bitterly discovered, was powerless without the Macedonians.

Abbreviations

- Berve 1926 = H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* (2 vols., Munich 1926).
- Billows 1990 = R. A. Billows, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State* (« Hellenistic Culture and Society » 4 ; Berkeley, Los Angeles, London 1990).
- EKM I = L. Gounaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Ἐπιγραφές Κάτω Μακεδονίας, μεταξύ τοῦ Βερμίου ὄρους καὶ τοῦ Ἀχίου ποταμοῦ. Τεύχος Α΄ : Ἐπιγραφές Βεροίας* (Athens 1998).
- Errington 2002 = R. M. Errington, « König und Stadt im hellenistischen Makedonien : die Rolle des Epistates », *Chiron* 32 (2002) 51-63.
- Griffith 1979 = G. T. Griffith, in : N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *A History of Macedonia II. 550-336 B.C.* (Oxford 1979).
- Hammond 1979 = N. G. L. Hammond, in : N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *A History of Macedonia II. 550-336 B.C.* (Oxford 1979).
- Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions Under the Kings. I. A Historical and Epigraphic Study. II. Epigraphic Appendix* (« Μελετήματα » 22 ; Athens 1996).
- Hatzopoulos 2001 = M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athens 2001).
- Hatzopoulos 2003 = M. B. Hatzopoulos, « Cités en Macédoine » in : M. Reddé et al. (eds), *La naissance de la ville dans l'Antiquité* (Paris 2003) 127-40.
- Heckel 1992 = W. Heckel, *The Marshals of Alexander's Empire* (London, New York 1992).
- Kalléris 1954, 1976 = J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens. Etude linguistique et historique* (« Collection de l'Institut Français d'Athènes » 81 ; Athens 1954 [vol. I] and 1976 [vol. II]).
- Le Bohec 1985 = S. Le Bohec, « Les philoi des rois antigonides », *REG* 98 (1985) 93-124.
- Mari 2002 = M. Mari, *Al di là dell'Olimpo. Macedoni e grandi santuari della Grecia dall'età arcaica al primo Ellenismo* (« Μελετήματα » 34 ; Athens 2002).
- Mooren 1977 = L. Mooren, *La hiérarchie de cour ptolémaïque. Contribution à l'étude des institutions et des classes dirigeantes à l'époque hellénistique* (« Studia Hellenistica » 23 ; Louvain 1977).
- Osborne 1981-1983 = M. J. Osborne, *Naturalization in Athens* (« Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren » 43.98, [Brussels 1981 (vol. 1)], 44.101 [Brussels 1982 (vol. 2)], 45.109 [Brussels 1983 (vols. 3-4)]).
- Pédech 1964 = P. Pédech, *La méthode historique de Polybe* (Paris 1964).

¹⁰⁸ Livy 44.45.2-5 ; cf. 45.1.9.

- Perlman 2000 = P. J. Perlman, *City and Sanctuary in Ancient Greece. The Theorodokia in the Peloponnese* (« Hypomnemata » 121 ; Göttingen 2000).
- Pilhofer 2000 = P. Pilhofer, *Philippi II. Katalog der Inschriften von Philippi* (« Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament » 119 ; Tübingen 2000).
- Plassart 1921 = A. Plassart, « Inscriptions de Delphes. La liste des théorodokes », *BCH* 45 (1921) 1-85.
- Rigsby 1996 = K. J. Rigsby, *Asyia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World* (« Hellenistic Culture and Society » 22 ; Berkeley, Los Angeles, London 1996).
- Savalli-Lestrade 1998 = I. Savalli-Lestrade, *Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique* (« Hautes études du monde gréco-romain » 25 ; Geneva 1998)
- Tataki 1988 = A. B. Tataki, *Ancient Beroea: Prosopography and Society* (« Μελετήματα » 8 ; Athens 1988).
- Tataki 1998 = A. B. Tataki, *Macedonians Abroad. A Contribution to the Prosopography of Ancient Macedonia* (« Μελετήματα » 26 ; Athens 1998).
- Tataki 1999 = A. B. Tataki, « New Elements for the Society of Beroea », in: *Ancient Macedonia VI* (Thessaloniki 1999) 1115-25.
- Veligianni 1983 = C. Veligianni, « Ein hellenistisches Ehrendekret aus Gazoros (Ostmakedonien) », *ZPE* 51 (1983) 105-14.
- Veligianni 1995 = C. Veligianni, « Gazoros und sein Umland. Polis und Komai », *Klio* 77 (1995) 139-48.
- Walbank 1957, 1967, 1979 = F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, vols. I-III (Oxford 1957, 1967, 1979).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

L'interpénétration des élites civiques et des élites de cour en Macédoine

L'étude prosopographique des magistrats des cités macédoniennes par rapport aux fonctionnaires de la cour permet quelques constatations sur la vie politique locale en Macédoine. Malgré le nombre apparemment (et trompeusement ?) limité des notables Macédoniens qui appartiennent aux deux groupes simultanément ou successivement, le mouvement semble presque toujours avoir lieu de la cité à la cour et non vice versa. Ainsi, des magistrats civiques ou leur descendants sont souvent « promus » à la cour ; par contre, la désignation par le roi d'un courtisan comme magistrat civique n'est pas attestée. Cette constatation nous permet de conclure qu'un ministère civique était un but méritoire pour les familles locales tant en soi que comme tremplin pour le champ du pouvoir politique par excellence, la cour royale ; par conséquent, les institutions civiques en Macédoine n'étaient pas dépourvues d'importance politique, quelle que fût l'autonomie de la cité vis-à-vis du roi.

Άλληλοδιείσδυση τῶν ἡγεσιῶν τῶν πόλεων καὶ τῆς αὐλῆς στὴ Μακεδονία

Ἡ παράλληλη προσωπογραφικὴ μελέτη τῶν ἀξιωματούχων τῶν μακεδονικῶν πόλεων καὶ ἐκείνων τῆς μακεδονικῆς αὐλῆς ἐπιτρέπει ὀρισμένες ἐπισημάνσεις σχετικὰ μὲ τὴν τοπικὴ πολιτικὴ στὴν Μακεδονία. Μολονότι ὁ ἀριθμὸς τῶν ἐπιφανῶν Μακεδόνων ποὺ ἀνήκουν, ταυτόχρονα ἢ διαδοχικά, καὶ στὶς δύο ὁμάδες εἶναι –ἢ, μᾶλλον, φαίνεται νὰ εἶναι– μικρὸς, διαπιστώνουμε πῶς στὴν συντριπτικὴ πλειονότητα τῶν περιπτώσεων ἡ κίνηση εἶναι ἀπὸ τὴν πόλιν πρὸς τὴν αὐλὴ καὶ ὄχι ἀντίστροφα: ἀξιωματοῦχοι τῶν πόλεων (ἢ οἱ ἀπόγονοὶ τους) «προάγονται» συχνὰ στὴν αὐλὴ, ἐνῶ, ἀντίθετα, ὁ διορισμὸς ἀπὸ τὸν βασιλεῖα ἐπιφανῶν αὐλικῶν ὡς ἀξιωματούχων τῶν πόλεων δὲν μαρτυρεῖται. Ἡ διαπίστωση αὐτὴ ἐπιτρέπει νὰ συμπεράνουμε πῶς ἡ κατάληψη ἐνὸς τοπικοῦ ἀξιώματος θεωρεῖτο ἀξιόλογος πολιτικὸς στόχος γιὰ τὶς ἰσχυρὲς οἰκογένειες τῶν πόλεων, ὄχι μόνον ἀφ' ἑαυτοῦ ἀλλὰ καὶ ὡς ἐφαλτήριο γιὰ τὸ πεδίο τῆς πραγματικῆς πολιτικῆς ἰσχύος, τὴν αὐλὴ, καὶ πῶς, κατὰ συνέπεια, οἱ θεσμοὶ τῶν μακεδονικῶν πόλεων δὲν στεροῦνταν πολιτικῆς σημασίας, ἀσχέτως τοῦ βαθμοῦ αὐτονομίας τους ἀπὸ τὴν βασιλικὴ ἰσχύ.

Mines, monnaies et impérialisme : conflits autour du Pangée (478–413 av. J.–C.)

(pl. 37–38)

Olivier Picard

Les insuffisances de nos sources ont longtemps masqué l'importance et le déroulement de ce qui a sans doute été le conflit le plus violent au lendemain de l'expulsion des Perses de Grèce en 479 : je veux dire la lutte qui a opposé plusieurs adversaires, Alexandre le Macédonien, différents roitelets thraces, Athéniens et Thasiens, pour la possession des districts miniers du Nord, dont les Perses furent évincés d'autant plus difficilement, dans les années qui suivirent leur défaite à Platées et la formation de la symmachie athénienne, qu'ils devaient se considérer comme les maîtres légitimes d'un pays que, à la différence des territoires à l'Ouest du Strymon, ils contrôlaient depuis la conquête de la Thrace égéenne par Mégabaze en 513 et sur lequel ils avaient réaffirmé leur domination lors de l'expédition de Mardonios en 493 (Hdt. 5.15-17 ; 6.44).

Le numismate qui cherche à reconstituer l'histoire du monnayage thasien et de ses voisins ne peut que s'interroger sur le contrôle qu'exerçait Thasos sur les sources du métal, question qui a dominé l'histoire de la cité du VI^e au IV^e siècle, suscitant des conflits avec Athènes mais aussi avec la Macédoine. Il apparaît également que l'histoire des rapports entre le monnayage des Macédoniens et les gisements du Pangée est plus complexe que le laisseraient penser les rapides mentions des revenus tirés de ces mines, un certain temps, par Alexandre le Philhellène et puis, à une échelle beaucoup plus importante, par Philippe II. Telles sont les questions que je me propose d'aborder dans les notes qui suivent.

I. Thasos, le lac Prasias et Bergè

Nous sommes très mal renseignés sur la formation des possessions continentales de Thasos – son Epire¹ –, et plus particulièrement sur l'acquisition du secteur minier de Krénidès,

¹ Ch. Koukoul-Chrysanthaki, « Οι αποικίες της Θάσου στο Β. Αιγαίο. Νέότερα ευρήματα », in : *Η Καβάλα και η περιοχή της, Α΄ Τοπικό Συμπόσιο* (Kavala 1980) 309-325, pl. 1-37 ; ead., « Τα μέταλλα της Θασιακής Περαίας », in : *Mneme Lazaridis* 493-532 ; Picard 1994. On trouvera un tableau commode des ressources métallurgiques de la région dans Archibald 1998, 21-27.

mais il est certain qu'elle devait avoir quelque rapport avec le conflit de 465 qui a opposé Athènes à notre cité. Accessoirement, comment ne pas être intrigué par le passage de Plutarque, *Cimon* 14.3, faisant apparaître Alexandre de Macédoine dans ce conflit ? Faute de document, ces questions restaient pendantes, mais des découvertes récentes viennent d'apporter un éclairage nouveau, en fixant la localisation de deux sites qui jouent un rôle important dans cette histoire, la cité de Bergè et le Mont Dysoron (pl. 37).

La région qui nous retiendra correspond à une grande partie de l'actuel bassin de Drama, entre le Strymon et le Nestos, en englobant les massifs périphériques, le Pangée au Sud, la Lékane à l'Est et ce qui apparaît maintenant être le Dysoron au Nord. Pendant très longtemps, la seule mention que l'on avait de cette montagne était le passage d'Hérodote 5.17, qui indiquait que « du lac Prasias, la route est très courte vers la Macédoine ; le lac est contigu au district minier dont, par la suite, Alexandre tirait un talent par jour ; après le district minier, une fois franchie la montagne appelée Dysoron, on est en Macédoine ». Les commentateurs ont tous pensé qu'Hérodote présentait la géographie de la rive droite du Strymon et la seule question paraissait de savoir, comme Philippson l'indiquait très bien dans sa notice du *Pauily Wissowa*, si le lac Prasias se situait immédiatement au Nord d'Amphipolis, ou plutôt au pied de la montagne limitant le bassin de Serrès au Nord. Or voici que le Mont Dysoron est réapparu dans le règlement du territoire de Philippe promulgué par Alexandre². Il faut en conclure avec M. Faraguna³, que la montagne est à situer sur la rive Est du fleuve, qui est celle où se trouvait effectivement le général perse Mégabaze au moment où il envoyait en Macédoine la mission diplomatique qui introduit le récit d'Hérodote. La combinaison des deux mentions indique que le Dysoron est à chercher au Nord du Pangée, dans les montagnes au Nord de la petite rivière, l'Angistès, qui draine le bassin de Drama, avant de se jeter dans le Strymon. Il est d'autant moins difficile de reconnaître que la domination d'Alexandre a pu s'étendre un certain temps sur des cantons de la rive gauche du Strymon que nous savons de source certaine que le roi fut durant quelques années maître de la région d'Amphipolis⁴.

Le texte d'Hérodote doit retenir notre attention pour une autre raison. C'est la première apparition d'Alexandre dans les *Histoires*. Celui-ci est manifestement pour l'historien ancien ce que l'on appellerait volontiers aujourd'hui un héros positif, dont il soulignera à plusieurs reprises le courage, l'intelligence politique, l'engagement sans équivoque au côté des Grecs, son amitié pour les Athéniens. Or le détail dont il se sert pour le présenter est le rappel des ressources fabuleuses que le roi avait tirées du district minier. On peut en conclure que celles-ci étaient suffisamment connues des milieux athéniens pour identifier le personnage.

² Hatzopoulos 1996, n° 6, l. 10.

³ M. Faraguna, « Aspetti amministrativi e finanziari della monarchia macedone tra IV e III secolo a.C. », *Athenaeum* 86 (1998) 349-95, analysé par M. Hatzopoulos, *BullEpigr* 2000, 436.

⁴ *Lettre de Philippe* ([Dém.] 12.20-21) : « Quant à Amphipolis, ils (les orateurs athéniens hostiles à Philippe) osent me la contester, alors que j'estime pouvoir défendre des arguments bien plus justifiés que ceux qui y prétendent. Si en effet elle appartient à ceux qui en furent maîtres dès le début, comment est-ce qu'il ne serait pas juste que nous la possédions, étant donné qu'Alexandre, notre ancêtre, fut le premier à occuper le terrain, d'où, sur les prisonniers Mèdes, il tira l'or dont il offrit en prémices une statue à Delphes ». Cf. A. Jacquemin, *Offrandes monumentales à Delphes* (« BEFAR » 304 ; Paris 1999), n° 347 ; Hammond, Griffith 1979, 102, estiment que cette domination est à placer avant 476 et le siège d'Eion par Kimon.

Le numismate l'admet d'autant plus volontiers que le monnayage d'Alexandre nous a laissé des monnaies d'une qualité remarquable⁵. Celles-ci se répartissent en deux catégories :

— D'une part des monnaies divisionnaires baptisées conventionnellement par les Modernes, mais d'une façon qui ne correspond à aucune appellation antique, « tétroboles légers » et « tétroboles lourds », aux types du cheval seul ou du cheval monté (pl. 38.5-6) ; c'est une série monétaire qui sera continuée par son successeur et qui circulera pendant tout le V^e siècle.

— D'autre part, de superbes pièces au type du cavalier monté ou marchant à côté de sa monture : les unes sont des tétradrachmes (pl. 38.3), les autres sont appelées octodrachmes (pl. 38.1-2), bien qu'elles pèsent sensiblement plus du double des premières.

Ces pièces lourdes, dont la frappe a dû commencer un peu après 478 et dont l'arrêt est placé conventionnellement à la mort du roi en 451, mais a pu se produire quelques années plus tôt, reprennent fidèlement, comme D. Raymond l'a bien remarqué, les types de deux des séries monétaires frappées par différents peuples bénéficiaires des revenus miniers de la région, la série au cavalier, qui est tout particulièrement associée aux Bisaltes, et la série au bouc (pl. 38.4), qui est anonyme ou ne porte que des initiales d'interprétation incertaine ; elle a longtemps été attribuée à Aigai, à cause d'un rapprochement hâtif avec la légende de fondation de la ville⁶, mais on reconnaît maintenant que les lieux de trouvaille et les caractéristiques techniques invitent à situer la frappe dans le Pangée⁷.

Il faut ici faire un retour en arrière. Les richesses minières de la région sont connues depuis fort longtemps, comme l'attestent des traces archéologiques non douteuses⁸. Il semble cependant que la région n'ait commencé à battre monnaie qu'à partir de la domination perse, ou très peu auparavant, vers 520⁹. Mais au moment de l'expédition de Xerxès, la production monétaire de la région bat son plein. Elle est le fait de deux catégories d'organisations politiques. D'une part des cités grecques, dont les types monétaires se conforment à la pratique ordinaire des cités, du moins depuis l'apparition des tortues d'Egine : les monnaies qu'elles émettent portent au droit le type de la cité – le χαρακτήρ dira plus tard un célèbre

⁵ On utilisera toujours le livre de D. Raymond (Raymond 1953), dont la chronologie serait cependant à préciser, cf. M. Price, N. Waggoner, *Archaic Greek Coinage, The Asyut Hoard* (Londres 1975), n° 152, 38-39.

⁶ Les sources rapportant la légende parlent de chèvres – comme l'indique bien Euphoriion de Chalcis, fr. 33 (von Groningen), scholie à Clém., *Protr.* II 8, p. 300, 12sq. : αἴγας βοσκομένας, ou Justin 7.1.7 : *gregem caprarum* – mais aussi de caprins, Diod. 7.16 : αἴγας εὐνήθεντας ὕψω.

⁷ Cela avait déjà été reconnu par Svoronos 1919, 34-35. Voir maintenant O. Picard, « Les monnaies au bouc attribuées à Aigai », *BullNumParis*, juin (1995) 1071-1075. C. Lorber, « The Goats of Aigai », in : *Pour Denyse. Divertissements numismatiques* (Berne 2000) 113-137, dresse le corpus de ce monnayage qu'elle attribue à un ethnos du Pangée et qu'elle date avant 460. S. Psoma, « Les boucs de Grèce du Nord », *RNum* (2003) 227-242, pl. I, préfère l'attribuer à la cité grecque de Galepsos.

⁸ L'or est connu dans la région dès le Néolithique Récent ; cf. E. S. Elster, C. Renfrew, *Prehistoric Sitagroi II* (UCLA 2003), la perle en or n° 4803 ; *Κοσμήματα της ελληνικής προϊστορίας – Ο νεολιθικός θησαυρός* (Athènes 1998). A l'époque archaïque, la nécropole de Sindos (Aik. Despoini [éd.], *Σίνδος. Κατάλογος της έκθεσης* [Thessalonique 1985]) comme celle de l'habitat thrace de Kastro à Thasos, publié par Ch. Koukouli-Chrysanthaki, *Πρωτοϊστορική Θάσος II* (Athènes 1997) 409-411, ont fourni de nombreux objets en or et en argent. Voir aussi D. Grammenos, *The Archaeological Museum of Thessaloniki* (Athènes 2005) 86-93.

⁹ C'est la chronologie que je propose dans « Monnayages en Thrace à l'époque achéménide », in : *Varia Anatolica XII* (Paris – Istanbul 2000) 239-253, où est développée l'analyse de deux catégories de monnayages qui est résumée ici.

décret de Sestos¹⁰ – permettant ainsi de la reconnaître sans équivoque. D'autre part, des groupes sociaux que les Modernes appellent volontiers des *ethne* ou « tribus » thraces, sans que nous connaissions ni leur organisation politique, ni leur importance socio-économique, et sans même que nous sachions si tous ces groupes sont de même nature. La plupart de leurs monnayages sont anonymes et ne peuvent pas être identifiés par les types qu'ils utilisent. En effet, les quelques noms gravés sur certaines monnaies (qui sont toujours au droit) amènent à constater qu'un même nom peut se trouver sur des monnaies de types différents et qu'un même type peut être accompagné de noms différents. L'équation caractéristique du monde monétaire grec, qui identifie un type à une cité précise et à une seule, n'est pas valable pour ces monnayages qui sont organisés selon un système iconographique différent. Faute de sources, il est difficile de comprendre la logique de celui-ci. Je me contenterai ici de formuler l'hypothèse que l'image pourrait renvoyer à l'origine du minerai, dans un système minier où les responsables de l'exploitation – quels qu'ils soient et quelle que soit la manière dont ils sont choisis – doivent verser une partie du produit de celle-ci à des maîtres politiques ou militaires¹¹. C'est ainsi qu'Alexandre, devenant un certain temps le maître d'un ou de plusieurs districts miniers, perçoit son talent quotidien.

Or, les types qu'il utilise pour ses pièces lourdes (« octodrachmes » et « tétradrachmes », en laissant de côté les « tétroboles ») se rattachent sans conteste à la tradition « pangéenne » (au sens large), comme on l'a reconnu depuis longtemps. D. Raymond l'a bien montré pour le droit des pièces au type du cavalier à pied (pl. 38.2)¹². Ces dernières reprennent évidemment un type plus ancien, où le cavalier porte la même chlamyde nouée autour du cou, il est coiffé du même pétase et est armé des mêmes javelots. L'étroite parenté non seulement du type, mais même du style autorise à conclure que toutes deux sortent d'un même atelier. Un certain nombre des pièces antérieures à Alexandre portent l'adjectif ΒΙΣΑΤΙΚΟΝ, monnaie des Bisaltes, ce qui n'implique pas, comme nous l'avons noté, que toutes les monnaies au même type soient frappées par les Bisaltes.

Cette tradition « pangéenne » a également été reconnue aux revers des « tétradrachmes » (alors que celui des « octodrachmes » est toujours un carré incus à quatre cantons, entouré du nom du roi (pl. 38.1-2)). Ces revers sont de deux types, une tête de guerrier casquée d'un casque corinthien et soit une tête de bouc (Raymond, groupe I) (pl. 38.3), soit une protomé de bouc agenouillé, la tête en avant (groupe II), ou tournant la tête en arrière (groupe III). Or ce bouc, qu'il s'agisse du dessin de la tête ou de l'attitude, évoque indubitablement, même si c'est de manière moins frappante que dans le cas du cavalier debout, où l'on peut parler de continuité, la série de statères (pl. 38.4) et de tétroboles au type du bouc dont nous avons parlé ci-dessus¹³. Quant à la tête casquée, elle fait son apparition sur plusieurs émissions pangéennes postérieures à 480.

Maintenant que nous avons bien installé Alexandre, au moins pour quelques années, sur une partie de la rive gauche du Strymon, il est temps de retrouver les Thasiens. Pour cela, il

¹⁰ OGIS 339, l. 45-45.

¹¹ Raymond 1953, 48, sans aller jusqu'à mettre en rapport monnayage et production minière, suggère très judicieusement que la répartition du métal entre les pouvoirs émetteurs devait se faire en fonction de « considérations commerciales ou autres ».

¹² Raymond 1953, groupe I, « tétradrachmes », groupe II, « octodrachmes ».

¹³ Voir n. 7, ci-dessus.

nous faut faire un détour par la petite cité de Bergé. La localisation de cette cité est désormais établie solidement par une inscription que Z. Bonias a publiée tout récemment et dont A. Matthaiou a précisé l'interprétation¹⁴. Enregistrant l'attribution d'une maison, d'un vignoble et de terres par les gens de Bergé à un certain Timèsicratès aux alentours de 470 selon le premier éditeur et en effet certainement avant le milieu du V^e siècle, ce texte apporte beaucoup à l'histoire des relations entre Bergé et Thasos.

La cité, que Strabon situait chez les Bisaltes, ce qui incitait les commentateurs à la mettre sur la rive Est du fleuve, tandis que Ptolémée (3.12.28) la rangeait parmi les villes d'Odontique et d'Edonide, figure dès les premières listes du tribut athéniennes parmi les alliés d'Athènes. Sa localisation assurée au Nord d'Amphipolis, à une distance de 200 stades selon Strabon, de 7-8 milles selon Ptolémée, a surpris les historiens modernes qui se sont étonnés de trouver un allié si éloigné de la côte. Comme l'a écrit F. Papazoglou¹⁵, résumant les doutes de ses prédécesseurs dont certains en étaient venus à contester le témoignage de Strabon, « comment les Athéniens ont-ils réussi à attirer dans leur ligue, vers le milieu du V^e siècle, une ville relevant du pouvoir macédonien » en une période où ils éprouvent les pires difficultés à s'implanter à l'intérieur du pays thrace ? La découverte de l'inscription au village de Néos Skopos lève maintenant tous les doutes, d'autant que d'autres arguments, réunis par Ch. Koukouli militaient déjà pour une localisation sur la rive gauche du Strymon¹⁶. Il n'y a pas de raison pour autant de dénier toute valeur au témoignage de Strabon et l'on admettra que le territoire des Bisaltes a pu déborder par endroits de l'autre côté du fleuve.

L'apport principal de la pierre c'est, comme l'a bien noté Z. Bonias, ce qu'elle nous apprend indirectement sur les relations qui relient Bergé à Thasos. Commençons par les points assurés par la pierre. L'alphabet utilisé est l'alphabet paro-thasien, reconnaissable notamment par l'inversion entre les formes du o bref et du o long. Le o bref (omicron) est transcrit par un cercle muni de deux petits appendices, c'est-à-dire ce qui note ailleurs l'oméga, et le o long, oméga ou diphtongue ou, est noté par un cercle simple. De même la forme du bêta, en sigma lunaire très ouvert. L'écriture s'insère parfaitement dans l'épigraphie thasienne du deuxième quart du V^e siècle et comme le marbre est dit venir d'une carrière de l'île¹⁷, Z. Bonias a sans doute raison de supposer que le lapicide est thasien, en tout cas il est certainement de formation thasienne. Troisième élément, Timèsicratès, le bénéficiaire de la donation porte un nom qui n'est attesté jusqu'à présent qu'à Thasos¹⁸. Est-il lui-même thasien comme le suppose Bonias ? La pierre ne lui donne ni ethnique, ni patronyme, ce que Matthaiou justifie très bien par le statut de document privé de la stèle, qui indique simplement le nom du propriétaire. Si Bergé est une fondation de Thasos, selon l'hypothèse très séduisante de M. Hatzopoulos¹⁹,

¹⁴ Bonias 2000, dont je reprends la plupart des conclusions. Cf. M. Hatzopoulos, *BullEpigr* 2001, 302 ; Matthaiou 2000-2003.

¹⁵ F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* (« BCH Suppl. » 16 ; Athènes 1988) 355-359.

¹⁶ Ch. Koukouli-Chrysanthaki, « Αρχαία Βέργη », in : P. Adam-Véléni (éd.), *Μύθος. Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίας Βοκοπούλου* (Thessalonique 2000) 351-375, particulièrement 368.

¹⁷ Bonias 2000. Il y a une légère contradiction entre la p. 230, où la pierre est qualifiée de « marbre blanc, à gros grain, très probablement de Thasos » et la p. 239, où il est affirmé que « le marbre est aussi thasien ».

¹⁸ Ici encore, il me suffit de renvoyer au dossier réuni par Bonias 2000 234 ; Matthaiou 2000-2003, 230 ; voir aussi P. M. Fraser, E. Matthews, *LGN III.A*, s.v.

¹⁹ *BullEpigr* 2001, 302. Bonias y verrait plutôt un bourg thrace, où les Thasiens auraient installé un emporion. A. P. Matthaiou souligne les points qui rapprochent la stèle des textes décrivant des opérations de colonisation.

les Thasiens devaient y jouir du droit d'*enktesis*²⁰. Il est difficile de préciser, mais il est certain que, quelque forme qu'elle ait prise, la présence thasienne est très importante. Une autre manifestation de l'influence thasienne en Bisaltie est l'emploi de l'alphabet de la cité sur les monnaies portant l'ethnique ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ²¹.

Par où les Thasiens sont-ils venus ? Bonias suggère qu'ils ont remonté le Strymon, ce qui paraît d'autant plus séduisant à première vue que les Thasiens connaissaient certainement la basse vallée du Strymon, notamment pour avoir été associés à des entreprises pariennes dans la région²², sans parler de leur colonisation réussie le long de la côte. Cependant, avant la fondation d'Amphipolis en 437/6, toutes les tentatives des Grecs pour s'emparer de cette place stratégique ont échoué, qu'elles aient été menées par les Paro-Thasiens ou par les Athéniens. Forcer l'obstacle du défilé au pied de la colline, qui constitue un verrou très efficace pour contrôler la navigation sur le fleuve, est une entreprise délicate pour des marins.

Une autre hypothèse paraît donc préférable, qui les fait venir par le Nord du Pangée et la vallée de l'Angistès, c'est-à-dire depuis la région de Krénidès. J'ai fait valoir, il y a quelques années, que l'emploi de l'ethnique « Thasiens du Continent » sur les monnaies frappées par les gens de Krénidès, aux alentours de 360, prouvait que la nouvelle cité ne pouvait pas être considérée comme une colonie fondée par les Thasiens, comme le raconte Diodore. Au démenti apporté par la légende monétaire, qui indique explicitement que la nouvelle cité résulte d'une scission entre Thasiens²³, s'ajoute une invraisemblance logique : s'il s'était agi d'une fondation à l'extérieur du territoire thasien, elle aurait été faite sur des terres thraces ; or il est manifestement impossible que les Thasiens, dans l'état de leurs forces, ou plutôt de leurs faiblesses dans les années 370-360, aient pu avoir une telle audace, commettre une telle folie. En fait, la rupture entre les Thasiens de la ville et ceux du Continent a pour conséquence d'affaiblir les Thasiens de l'Epire, qui sont aussitôt attaqués par les Thraces, ce dont finalement profitera le roi de Macédoine.

Sur l'extension et la composition du territoire des révoltés, qui sera bientôt celui de la cité de Philippes, nous sommes renseignés par le rescrit d'Alexandre, qui nous a déjà permis de localiser le Dysoron. Un autre toponyme doit retenir notre attention, c'est la *χώρα Δάτου* en I 15. Le nom évoquait pour les Anciens un district minier fabuleusement riche²⁴, pour lequel on s'était beaucoup battu. Le nom *Datos* ne se rattache ni à une racine grecque, ni à une racine thrace, mais il a une consonance iranienne (*Datès*, simple ou en composition dans de nombreux noms). Il n'est pas douteux que les Thasiens en étaient les maîtres dans les années qui précèdent le conflit avec Athènes. Contrôlaient-ils alors le Dysoron qui fera partie du territoire de Philippes ? Nos informations sont trop ténues pour qu'on puisse l'affirmer. Du moins l'appartenance de Bergè à l'alliance athénienne dès le milieu du

²⁰ Comme c'était le cas entre Thasos et Néapolis : IG XII 8, 264, à lire chez J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos I* (« Etudes thasiennes » III ; Paris 1954) 178-192.

²¹ Le fait est noté par L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece*, 2^{ème} édition (Oxford 1990) 364 : « the Bisaltai used mostly the Thasian alphabet, having probably learnt the art of coining itself from Thasos », ce qui est justement relevé par Bonias (Bonias 2000).

²² Comme celle mentionnée par la stèle d'Amphipolis publiée par D. Lazaridis, *ArchEph* (1977) 164-181 et commentée par J. Pouilloux, « Pariens et Thasiens dans le Nord de la Grèce à l'époque archaïque », in : *Mneme Lazaridis* 485-489.

²³ Picard 1994.

²⁴ Hdt. 9.75 ; Strab. 7, fr. 33 et 36, citant Ephore ; Poll. 7.31 ; Harp., s.v. ; cf. Picard 1994.

V^e siècle, avant même que le verrou d'Amphipolis ait sauté, m'amène à conclure que les Athéniens ont succédé à aux Thasiens, quand ils ont pris le contrôle de leur Epire, entre 465 et 463, et que les Thasiens étaient arrivés à Bergè non par le Strymon, mais en passant par la vallée de l'Angistès et le lac Prasias.

Quoi qu'il en soit, pour nous en tenir aux données certaines, voici donc dans cette partie de la Bisaltie à l'Est du Strymon, d'un côté Alexandre maître du district minier voisin du Dysoron et de l'autre les Thasiens présents à Bergè aux alentours de 470. Ils sont donc en contact les uns avec les autres dans ces années et tout permet de penser que c'est en premier lieu l'argent du district minier qui les a attirés.

Le conflit est né de la défaite perse. Quand, devant la tournure désastreuse que prend l'engagement des troupes de Mardonios contre la coalition grecque à Platées, Artabaze décide de faire retraite, son armée évacue sans combat toute la péninsule grecque jusqu'au Strymon. Si Hérodote ne le laisse pas s'arrêter avant Byzance et s'il conclut (9.90) : « voici comment il retourna en Asie », c'est plus pour souligner la valeur symbolique de l'opposition Europe-Asie que par souci de précision géopolitique. Mais en fait, le Roi paraît bien avoir considéré, après l'échec de ses projets en Grèce, que la limite de ses domaines commençait au Strymon : les forteresses installées sur la rive orientale du fleuve seront défendues avec acharnement, non sans efficacité. Il est clair que le Grand Roi estime que ces quelque trente cinq années de domination depuis la conquête en 513 ont fait de lui le maître légitime du pays et de ses ressources minières : des domaines y ont été distribués à des amis du roi, comme Myrkinos, « où il y a des mines d'argent », qui fut donnée à Histiée de Milet, ou, comme je le croirais volontiers, la *χώρα Δάτου* ; vraisemblablement, une colonisation militaire s'y est développée, comme dans d'autres régions de l'Empire achéménide. Il est probable que la région a connu des troubles pendant la révolte de l'Ionie. Mais la campagne de reprise en main menée en 493, sous le commandement de Mardonios, avait pleinement rétabli la situation.

Cependant, si les Perses entendent s'y maintenir, ils se heurtent désormais à des adversaires plus nombreux et renforcés, dont les appétits sont aiguisés par leur défaite. Parmi ces participants à la curée qui se déchirent très vite entre eux, il faut mettre au premier rang les Thraces. Si nous n'entendons plus parler dans ce secteur des Péoniens, qui apparemment ont été très affaiblis par la brutalité des actions perses en 513, d'autres peuples, comme les Edoniens, les Bisaltes et d'autres *ethne* du Pangée, attestent leur existence et leur vitalité par leurs monnayages où apparaissent maintenant des noms de rois²⁵, cependant que l'on y trouve la première utilisation du mot *νόμισμα*. L'écho des défaites sanglantes qu'ils infligèrent aux Athéniens laisse penser qu'ils ont combattu énergiquement pour réorganiser et défendre leurs territoires. Alexandre de Macédoine vient ensuite, fort du rôle joué dans la catastrophe de l'expédition perse et renforcé par l'acquisition des « nouveaux territoires »²⁶ à l'Est de l'Axios. Il arrive même à mettre un temps le pied sur l'autre rive du Strymon.

Un troisième camp est constitué par Thasos et sans doute aussi d'autres Grecs de la côte. La brève mention des villes continentales des Thasiens (Hdt. 7.109) ne permet pas de déterminer si ceux-ci avaient pu avant 480 dépasser la première ligne de collines abritant leurs

²⁵ O. Masson, « Quelques légendes monétaires grecques », *SchwNumRu* 74 (1995) 8-9.

²⁶ Hatzopoulos 1996, 171-179.

établissements côtiers. La numismatique nous apprend cependant qu'ils avaient lié des relations avec un des groupes de peuples thraces, parmi lesquels les Orreskioi, qui ont frappé monnaie²⁷ : ce sont les statères au type de l'enlèvement d'une ménade par un centaure. La quasi identité du type du droit avec les monnaies thasiennes où le ravisseur est un Silène qui a exactement la même tête et le même buste que le centaure, et où la Ménade est exactement la même, cependant que les revers sont strictement identiques, s'explique au mieux par l'existence d'une alliance monétaire²⁸. Les analyses des isotopes du plomb contenus dans l'argent²⁹ prouvent que certains statères thasiens frappés alors utilisent du métal produit par des mines du continent, ce qui indique que les Thasiens disposaient dès la fin du VI^e siècle de la production de certaines d'entre elles. Les territoires que la cité reconquiert après 413 et qu'elle contrôle au début du IV^e siècle ont nécessairement été acquis au plus tard avant la rupture avec Athènes en 465. Je croisais volontiers que c'est dans ces années 478-470 qu'elle s'empare de la *χώρα Δάρου* et qu'elle s'installe à l'emplacement de la future Krénidès, ainsi qu'au Nord du Pangée, dans le Dysoron et jusqu'à Bergè. On peut imaginer que cette extension considérable (qui n'implique sans doute pas nécessairement un contrôle complet de toute la région, mais seulement l'acquisition de certains points d'appui, par exemple ceux que tenaient les Perses) suscita bien des jalousies parmi les autres compétiteurs.

Ce sont les Athéniens qui manifestèrent le plus visiblement leur rancœur. Pour être les derniers arrivés dans la région, ils ont quelque titre à se considérer comme les véritables vainqueurs des Perses. Disposant d'une force considérable grâce à la flotte de la *symmachie* constituée pour aller piller les terres du Roi, ils veulent eux aussi tirer un profit durable des ressources fabuleuses du pays. C'est parce qu'ils considéraient que Thasos se taillait une part trop grande dans la conquête des pays miniers, alors qu'eux-mêmes rencontraient bien des difficultés et avaient subi quelques échecs dans leur tentative de s'emparer des forteresses perses de la côte, qu'ils l'accablèrent à la révolte en 465.

C'est alors que Plutarque (*Cimon* 14.3) qui nous relate ainsi la victoire du stratège athénien, fait entrer en scène le roi Alexandre :

« Par la suite, dans un combat naval contre les Thasiens qui s'étaient révoltés contre Athènes, il [Kimon] s'empara de 33 navires, mena le siège de la ville jusqu'à la victoire, acquit pour les Athéniens les mines d'or sur la côte en face et s'empara en outre du territoire que dominait Thasos. De là, il aurait été facile, semblait-il, de marcher contre la Macédoine et d'en retrancher une bonne partie. Pour ne l'avoir pas voulu, il eut à répondre de l'accusation de s'être laissé corrompre par le roi Alexandre et fut poursuivi en justice par ses ennemis ligués contre lui » (trad. R. Flacelière).

Le texte de Plutarque n'a pas eu beaucoup d'échos et il faut bien dire qu'il paraît invraisemblable de prêter à l'armée athénienne des ambitions aussi folles : la conquête d'une « bonne partie » de la Macédoine (faut-il comprendre par là les « nouveaux territoires » qui avaient constitué la part d'Alexandre dans le dépècement des possessions perses de la région ?)

²⁷ Svoronos 1919, 52-58, pl. VI.

²⁸ O. Picard, « Monnayage thasien du V^e siècle av. J.-C. », *CRAI* (1982) 412-424 ; *id.*, « Le commerce de l'argent dans la charte de Pistiros », *BCH* 123 (1999) 331-346.

²⁹ J.-N. Barrandon, N. Gale, O. Picard, « The Archaic Thasian Coinage », in : *Antike Edel- und Buntmetallgewinnung auf Thasos* (« *Anschnitt. Zeitschrift für Kunst und Kultur im Bergbau, Beiheft* » 6 ; Bochum 1988) 212-223.

était une opération d'une tout autre ampleur que la remise au pas de Thasos. L'on s'étonne tout autant qu'Alexandre aurait accepté d'acheter à prix d'argent la renonciation de Kimon à une aventure aussi risquée, alors qu'il avait évidemment tous les moyens nécessaires pour s'y opposer par la force. En fait, la formulation de Plutarque laisse penser que le texte s'inspire de l'acte d'accusation rédigé par les ennemis de Kimon, qui ont pu, comme il est ordinaire dans ce genre de document, prendre certaines libertés avec la stricte objectivité historique et qui furent d'ailleurs déboutés de leur action.

Même si Plutarque est ici notre seule source, cette information n'est donc sûrement pas à rejeter³⁰. La présence face à face des Thasiens et d'Alexandre à Bergè et dans les districts miniers du Pangée a amené nécessairement Kimon à entrer en relation avec le roi quand il « acquit les mines d'or et s'empara en outre du territoire que dominait Thasos », phrase qui est à comprendre, en suivant les indications de Thucydide, comme signifiant la confiscation au profit d'Athènes des « revenus des mines et du continent thasien ». Mais même réduite à ses aspects financiers, la mainmise d'Athènes sur les revenus d'une région limitrophe du domaine royal dut amener le roi et les Athéniens à conclure un accord pour délimiter les droits et les revenus de chacun : à défaut de renseignements plus précis, il paraît plausible que cet accord ait comporté le versement de la part d'Alexandre d'une contrepartie financière (pour aider Kimon à solder une partie des frais de sa campagne ?) et des concessions que ses adversaires interprétèrent comme la preuve de la corruption de Kimon.

II. Archélaos et le nouveau monnayage macédonien

Athènes put tirer profit pendant quelque cinquante ans de sa victoire, que consolida un temps la fondation d'Amphipolis en 437/6. Mais dès 424, la prise de cette ville par Brasidas dut avoir des effets négatifs sur les revenus miniers que procuraient à Athènes certaines mines du Pangée³¹. Ses positions se dégradent encore lorsque, à partir de 412, les oligarques thasiens que les Quatre Cents ont imprudemment installés au pouvoir, se lancent dans la reconquête de leur Epire, que les Athéniens ne sont plus capables de conserver³². Parallèlement, Thasos reprend ses émissions monétaires, dont l'existence à ce moment est bien attestée par plusieurs inscriptions qui mentionnent des paiements en statères et en monnaies divisionnaires. Les nouvelles monnaies gardent le type traditionnel de la série inaugurée vers 513, l'enlèvement d'une Ménade par un Silène, dans une nouvelle variante, où la Ménade passe la main derrière le cou de son ravisseur : c'est ce que j'ai appelé le troisième groupe³³. La frappe des statères et des tritès reste d'un volume moyen, qui montre un sensible

³⁰ Hammond, Griffith 1979, 103, l'admettent sans guère la commenter, sinon pour la mettre en relation avec le conflit autour des mines.

³¹ Le monnayage d'Amphipolis indépendante est nettement moins important qu'on aurait pu l'attendre. C. Lorber, *Amphipolis: the Civic Coinage in Silver and Gold* (Los Angeles 1990), qui suppose une série ininterrompue d'émissions annuelles, place le début de la frappe des tétradrachmes en 370/69. Même si l'on admet que la série fut discontinue, ce qui aboutit à en situer le début un peu plus tôt, la frappe des tétradrachmes ne remonte pas au V^e siècle.

³² M. Brunet, « Thasos et son Epire à la fin du V^e et au début du IV^e siècle », in : *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Yvon Garlan* (Rennes 1997) 229-242 ; O. Picard, « Thucydide I.CI et le tribut de Thasos », *REA* 100 (1998) 591-598.

³³ O. Picard, « Monnaie et gravure monétaire à Thasos à la fin du V^e siècle », in : *Φιλία ἔπη εἰς Γεώργιον Ἐ. Μολωνᾶ* II (Athènes 1987) 149-162, pl. 40-41 ; id., « Les monnaies », in : Y. Grandjean, Fr. Salviat, *Guide de Thasos*, 2^{ème} édition (Athènes 2000) 305-6.

fléchissement par rapport aux périodes précédentes. En revanche, celle des hémihectés, au type du Silène galopant en tenant un canthare, accompagné pour la première fois d'un type de revers, un cratère, ainsi que – ce qui est aussi une innovation – l'ethnique, et des petites monnaies divisionnaires a utilisé un très grand nombre de coins, qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer. Les trésors confirment la fréquence de ce monnayage qui a continué à circuler assez longtemps au début du IV^e siècle.

Il apparaît qu'au même moment, certaines tribus thraces du Pangée réussissent à maintenir leur indépendance et à garder certains placers, ou à remettre la main dessus : Xénophon (*Hell.* 5.2.17) fait dire à l'ambassadeur d'Acanthe venu à Sparte se plaindre des menées des Chalcidiens d'Olynthe qu'il y a dans le Pangée des Thraces ἀβασίλευτοι, qui n'obéissent donc pas au roi des Odryses³⁴ et qui contrôlent τὰ ἐν τῷ Παγγαίῳ χρύσεια. La mention des seules mines d'or (et de toutes les mines d'or du massif) s'explique sans doute par une amplification rhétorique et on n'hésitera pas à attribuer également à ces peuples la possession de mines d'argent. Il en a sans doute subsisté au moins une trace numismatique : c'est l'émission connue par un seul exemplaire qui reproduit avec une grande fidélité les types des hémihectés contemporains de Thasos, en remplaçant l'ethnique ΘΑΣ ΙΩΝ par le nom incontestablement thrace ΣΑΡ ΑΤΟ, et qui utilise le même étalon « pangéen ». La reprise des types monétaires d'une grande cité voisine par un dynaste indigène est un phénomène attesté en divers endroits³⁵. U. Peter a certainement raison de voir en lui un *Herrscher* indépendant, en relation avec Thasos et peut-être aussi avec Maronée³⁶. En revanche je ne vois pas comment Z. Archibald peut affirmer³⁷ que Saratokos appartiendrait à ces « officials or authorities granted the right to issue by the Odrysiyan kings » : la monnaie, qui est notre seul document, n'autorise pas une telle conclusion.

Il me faut également me séparer de son opinion ainsi que de celle d'U. Peter³⁸ sur un autre monnayage énigmatique, lui aussi aux types et au poids thasiens, les trités qui ne se distinguent des pièces de la cité que par la présence du nom ΒΕΡΓΑΙΟΥ gravé tout autour du carré incus du revers, parfois sous forme abrégée. Il est vrai que ces pièces sont traditionnellement attribuées à un dynaste thrace. Mais il n'existe aucune attestation de ce nom dans l'onomastique thrace (quelles que soient les spéculations autour d'une racine *berg-), tandis qu'il est formé tout à fait normalement sur l'ethnique de Βέργη et qu'il est bien attesté dans la littérature grecque à cause de la renommée du célèbre hâbleur, Antiphanès de Bergè, ou Βεργαῖος³⁹. S. Psoma a repris tout récemment l'étude de cette petite série, en analysant soigneusement les significations possibles du mot : elle rejette l'hypothèse du dynaste thrace et écarte également celle, à laquelle j'avais songé, d'un monétaire thasien, en faisant valoir que ce serait la seule émission thasienne non seulement de trités, mais de

³⁴ La conclusion s'impose quel que soit le sens que l'on donne à ἀβασίλευτοι : « qui vivent en république » (c'est ainsi que traduit J. Hatzfeld dans son édition de la CUF), ou qui n'obéissent pas au roi [des Odryses] ; « under no king », C. Brownson, éd. Loeb. Voir aussi S. Psoma, *Olynthe et les Chalcidiens de Thrace. Etudes de numismatique et d'histoire* (Stuttgart 2001) 226 et 231.

³⁵ O. Picard, « Illyriens, Thraces et Grecs. La monnaie dans les rapports entre populations », *Iliria* 1 (1986) 137-144.

³⁶ Peter 1997, 99-104, attribuée à ce Saratokos plusieurs petits monnayages.

³⁷ Archibald 1998, 130.

³⁸ Peter 1997, 104-108.

³⁹ Les occurrences ont été rassemblées par Psoma 2002. Les vantardises d'Antiphanès avaient même donné naissance à un mot nouveau, βεργαίξειν.

l'ensemble des fractions du troisième groupe thasien à être signée par un monétaire. L'objection n'est pas vraiment dirimante, car toute cette émission est exceptionnelle et le groupe fait preuve de variations curieuses. S. Psoma propose d'y voir une forme de l'ethnique et de comprendre βεργαίου [βοιμίσατος]. Je n'avais pas retenu cette interprétation, faute de comprendre comment la cité de Bergè avait pu reprendre les types de Thasos avec une telle fidélité. Ce choix s'explique mieux dès lors que l'inscription mentionnée ci-dessus fait apparaître que Bergè est une fondation de Thasos. Intégrée dans la symmachie athénienne quand le désastre de 463 permet à Athènes de mettre la main sur les revenus des mines et de l'Épire thasienne, elle a pu renouer avec la mère patrie dès que l'effondrement de la domination athénienne le lui permit et, à l'instar de plusieurs colonies engagées dans une action commune avec leur métropole (les colonies de Corinthe en ont donné de beaux exemples), elle adopte les mêmes types monétaires que celle-ci, en se signalant seulement par la gravure de l'ethnique. L'émission de trités est complétée par des petits bronzes à l'ethnique ΒΕΡΓ, dont le droit reprend la tête de silène qui figure tant au droit des statères que sur les quarts d'hectés en argent du monnayage thasien, tandis que le revers représente un poisson, qui fait écho aux dauphins des petites dénominations thasiennes. On constate ainsi que ces piécettes, dont la valeur est difficile à déterminer, sont elles aussi très fidèles aux types d'une des plus petites dénominations de la métropole. Ces bronzes sont rares, U. Peter en signalait quatre exemplaires à Londres, Berlin et Sofia, auxquels il faut en ajouter deux dans la collection de l'ANS à New York, et surtout plusieurs exemplaires retrouvés dans les fouilles bulgares de Vetren, où l'on a trouvé plusieurs monnaies de Thasos du troisième groupe, tandis que les trités de ΒΕΡΓΑΙΟΥ circulent avec le numéraire thasien : ces témoignages monétaires de coopération (militaire ?) entre cités grecques et peuples thraces s'enchevêtrent de manière très intéressante⁴⁰.

Je laisserai ici de côté le monnayage des cités de Chalcidique en guerre contre Athènes dans les années 424-405 : le Koinon des Chalcidiens, Acanthe..., en me contentant de renvoyer aux excellentes analyses de S. Psoma⁴¹, pour revenir au premier antagoniste, le roi de Macédoine.

Les historiens anciens ne nous renseignent guère sur les effets du retrait d'Athènes sur les finances du royaume où Archélaos vient de prendre le pouvoir, de manière criminelle affirme Platon, *Gorgias* (471a-c). N. Hammond, dans sa magistrale *History of Macedonia*⁴², écrit : « There is no doubt that he regained control of the Bisaltic mines ». Le propos n'est pas appuyé par une note et aucune source antique ne nous apprend rien de tel. Mais, venant d'un tel connaisseur, l'affirmation ne saurait laisser indifférent.

En fait l'historien tire parti du remarquable enrichissement du monnayage macédonien qui se manifeste sous le règne d'Archélaos. Après les brillantes émissions de pièces lourdes, aussi remarquables par leur poids que par l'exceptionnelle qualité de la gravure, qui avaient été frappées par Alexandre pendant une partie de son règne⁴³, le monnayage macédonien

⁴⁰ La chronologie reste un peu incertaine. S. Psoma préférerait dater les trités de *Bergaiou* au début du IV^e s. Il me semble très difficile qu'elles soient postérieures à 390, date de l'apparition de la nouvelle série thasienne.

⁴¹ Psoma 2002, 154-168. Acanthe avait accueilli après 404 des Thasiens pro-athéniens contraints à l'exil, O. Picard, « Le retour des émigrés et le monnayage de Thasos », *CRAI* (2000) 1057-1084.

⁴² Hammond, Griffith 1979, 138.

⁴³ Comme je l'ai noté ci-dessus, ce n'est que par hypothèse que l'on situe l'arrêt de ce monnayage à la mort du roi, sans tenir compte de la perte des régions minières.

s'était limité à des frappes d'une qualité artistique très inférieure, mais d'un volume important⁴⁴, de ces monnaies divisionnaires au cheval (tétroboles dits « légers ») (pl. 38.6) et au cavalier (tétroboles dits « lourds ») (pl. 38.5). Ces types, qui avaient déjà été utilisés par Alexandre et qui sont repris par Perdicas sans que soit nettement marqué le passage d'un règne à l'autre, mais qui ne portent pas le nom du roi, ont donc un caractère au moins autant ethnique que dynastique : c'est véritablement la monnaie des Macédoniens. Les différentes études sur la distribution géographique de ces pièces ont bien montré que les exemplaires au cheval restaient à l'intérieur des limites du royaume, tandis que bon nombre de celles au cavalier ont été retrouvées à l'extérieur, notamment en Chalcidique, où les pièces au cheval sont en revanche très rares. S. Psoma⁴⁵ peut ainsi faire la synthèse de ces analyses : « les tétroboles légers de Perdicas II ne se retrouvent quasiment que dans les trésors trouvés à l'intérieur du royaume macédonien, tandis que les tétroboles trouvés dans des trésors enfouis hors des frontières de l'Etat macédonien notamment à Olynthe et en Chalcidique, sont des tétroboles lourds qui sont frappés dans un meilleur alliage que les tétroboles légers ». On a généralement cherché, comme Ch. Hersch, à expliquer par des pratiques commerciales les raisons de cette différenciation. Il faudrait alors admettre que ce commerce n'allait pas très loin et qu'au lieu de se diriger vers les zones avec lesquelles la Macédoine commerçait effectivement comme l'Attique, il n'a pas dépassé, à en juger par la carte des lieux de trouvaille, les limites des régions où la cavalerie macédonienne intervenait régulièrement, en particulier la Chalcidique. L'hypothèse paraît donc douteuse. La principale dépense du roi étant représentée par les frais d'entretien de sa cavalerie, on imaginerait volontiers que la légère différence de poids et surtout la variation entre les types – qui exprimait de manière très claire la différence de valeur entre les pièces au cheval et celles au cavalier – correspondait à deux montants des paiements, selon que l'expédition se déroulait à l'intérieur ou à l'extérieur du royaume.

Archélaos enrichit profondément le système monétaire de ses deux prédécesseurs⁴⁶. Il revient à la frappe de tétradrachmes, qui sont taillés selon le système pondéral dit thraco-macédonien qu'il serait plus juste d'appeler pangéen, il en renouvelle l'iconographie et y introduit le nom du roi, alors que celui-ci n'avait figuré que sur les « octodrachmes » d'Alexandre. Cette pratique sera désormais suivie par tous ses successeurs, qui se choisiront presque toujours à leur avènement des types personnels. Autre innovation capitale : Archélaos crée un monnayage de bronze, imitant en cela, d'après l'hypothèse très vraisemblable proposée par S. Psoma⁴⁷, le modèle du Koinon Chalcidien, qui avait dû lui-même emprunter l'idée de ce type de numéraire à Corinthe, cette cité, à son tour, l'ayant emprunté dès le début de la guerre du Péloponnèse aux cités de Sicile. Il paraît certain que la monnaie de

⁴⁴ D. Raymond connaissait 36 droits pour 45 « tétroboles » légers et 41 droits pour 114 « tétroboles » lourds. Depuis Ch. Hersch, « A Fifth Century Circulation Hoard of Macedonian Tetrobols », in : *Mnemata. Papers in Memory of N. M. Waggoner* (New York 1991) 3-19, a fait connaître de nombreux exemplaires supplémentaires de « tétroboles » légers, qui appartiennent principalement aux émissions plus récentes attribuées à Perdicas. Il est difficile de préciser le nombre de coins.

⁴⁵ Psoma 2002, 175-179, avec la bibliographie précédente.

⁴⁶ U. Westermark, « Remarks on the Regal Macedonian Coinage : ca 413-359 B.C. », in : *Kraay-Mørkholm Essays. Numismatic Studies in Memory of C. M. Kraay and O. Mørkholm* (« Numismatica Lovaniensia » 10 ; Louvain 1989) 301-315 ; id., « The Staters of Archelaus. A Die Study », in : *Essays in Honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins* (Londres 1993) 17-30.

⁴⁷ Psoma 2002, 145-146.

bronze a servi dès le début, comme cela est bien attesté par la suite au paiement d'une partie de la solde. La frappe des fractions au cheval continue, mais celle des fractions au cavalier est arrêtée.

Les émissions de tétradrachmes ont été importantes, compte tenu de la brièveté du règne (413-400/399), puisque, dans son corpus, U. Westermark a dénombré 242 exemplaires, dont 146 provenant du trésor de Ptolémaïs 1969 (*IGCH* 365). Sans que la raison de la variation iconographique apparaisse clairement, Archélaos a utilisé deux types distincts, dont l'importance relative est très différente :

— le premier correspond au type traditionnel du cavalier à gauche au droit et au revers une protomé de bouc retournant la tête en arrière dans un cadre carré ; 10 coins de droit et 11 de revers sont connus.

— le second introduit un type nouveau, une tête masculine juvénile, les cheveux retenus par une *tænia*, qui reviendra dans le monnayage macédonien et qui est difficile à identifier : on a proposé d'y reconnaître Apollon (U. Westermark) ou un héros macédonien ; le revers présente un cheval passant à droite, le coin étant circulaire. U. Westermark a identifié 82 coins de droit et 105 de revers (pl. 38.7).

Archélaos semble avoir disposé de moyens considérables à en juger par son activité de bâtisseur. Selon Thucydide (2.100.2), Archélaos fit construire les forteresses et les murailles « qui existent aujourd'hui, ouvrit des routes droites et organisa tout, en particulier dans le domaine de la guerre, en donnant plus de force à la cavalerie, aux armes lourdes et au reste de l'équipement qu'aucun des huit rois qui l'avaient précédé ».

Ce monnayage est beaucoup plus abondant que celui de Perdiccas. Certes, rien dans les observations qui précèdent ne permet d'indiquer qu'Archélaos avait récupéré, comme l'a proposé Hammond, les mines possédées un temps en Bisaltie par son grand-père. Mais il apparaît qu'il disposait de beaucoup plus d'argent que son prédécesseur et notre information sur son règne est beaucoup trop lacunaire pour tirer argument du silence des sources : par exemple, nous ne savons rien non plus de sa probable participation aux opérations des dernières années de la guerre du Péloponnèse. Après examen, nous concluons que l'hypothèse est à la fois parfaitement plausible et bien tentante.

Bien que la question n'apparaisse que de manière très fugace dans une documentation fragmentaire, il ne paraît pas douteux que le contrôle des mines d'or et d'argent du massif de Pangée et de massifs voisins ait été l'enjeu de bien des conflits qui ont fait rage depuis la conquête de la région par les Perses. Ceux-ci se sont certainement fait payer en bonnes monnaies le tribut imposé. Après leur retrait, Athènes réussit un temps à percevoir une grande partie des revenus, qui devaient désormais (si ce n'était pas déjà le cas auparavant) être perçus par le moyen d'adjudications aux enchères des exploitations minières. Il ne fait aucun doute que les deux échecs de 424 et de 412 entraînent une redistribution dans le contrôle des mines entre les cités grecques de la côte, les Thraces ἀβασίλευτοι, ainsi que, très vraisemblablement, le roi de Macédoine et sans doute aussi celui des Odryses. Le conflit durera jusqu'à l'affermissement du pouvoir de Philippe II sur la région de Krénidès et sur Amphipolis. Il n'est pas surprenant que le texte du rescrit d'Alexandre le Grand aux Philippiens nous ait fourni des indications capitales pour reconstituer le cadre géographique de ces guerres, que nous ne connaissions que par l'écho des tueries qu'elles avaient entraînées. Les antagonistes sont restés les mêmes pendant près de deux siècles : les Thasiens, les

Thraces du voisinage, le roi de Macédoine, les Athéniens, mais vers 360 ils sont dans des positions de force très différentes. Les Thasiens sont divisés, les mineurs de Krénidès en révolte. Les Thraces en profitent pour attaquer et chercher à reconquérir les terres et les profits perdus. Les Athéniens affaiblis ne peuvent suivre que de loin. Et c'est finalement Philippe, en digne successeur d'Alexandre, qui emporte la mise.

Abréviations bibliographiques

Archibald 1998 = Z. H. Archibald, *The Odrysian Kingdom of Thrace* (Oxford 1998).

Bonias 2000 = Z. Bonias, « Une inscription de l'ancienne Bergè », *BCH* 124 (2000) 227-246.

Hammond, Griffith 1979 = N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *A History of Macedonia II. 550-336 BC* (Oxford 1979).

Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings II. Epigraphic Appendix* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).

Matthaiou 2000-2003 = A. P. Matthaiou, « Ἐπιγραφή ἐκ Βέργης », *Horos* 14-16 (2000-2003) 227-232.

Mneme Lazaridis = Πόλις και χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη. Μνήμη Δ. Λαζαρίδη, Kavala, 9-11 mai 1986 (« Recherches Franco-Helléniques » 1 ; Thessalonique 1990).

Peter 1997 = U. Peter, *Die Münzen der thrakischen Dynastien (5 - 3. Jahrhundert v. Chr.)* (Berlin 1997).

Picard 1994 = O. Picard, « Les Thasiens du Continent et la fondation de Philippe », in : *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran tam Tinh* (Québec 1994) 409-424.

Psoma 2002 = S. Psoma, « Le trésor de Gazdros (CH IX,62) et les monnaies aux légendes ΒΕΡΓ, ΒΕΡΓΑΙΟΥ », *BCH* 126 (2002) 204-229.

Raymond 1953 = D. Raymond, *Macedonian Regal Coinage to 413 B.C.* (« NumNotesMon » 126 ; New York 1953).

Svoronos 1919 = J. Svoronos, *L'Hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique* (Paris 1919).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Mines, coins and imperialism: conflicts around Mt Pangaion (478-413 BC)

After the Persian expulsion from Greece in 479 BC, the possession of the mines of the Pangaion and of the nearby mountains became a source of conflict between Alexander I of Macedonia, Thasos, Athens and the Thracian tribes of the region. Through the fragmentary documentation the author studies the question of the Thasian control over these sources of metal and the relations between the Pangean mines and the royal Macedonian coinage. By 470, while a part of the left bank of the Strymon river and the mines of Dysoron were under the control of Alexander of Macedonia, the Thasians succeeded in obtaining several points of influence in the region extending to the site of Berge. The Athenians took over the control of the mines until their defeats in 424 and in 412, which resulted in the redistribution of the possession of the mines between the Greek cities of the coast, the Thasians, the kingdom of Macedonia, the Odrysians and the independent Thracian tribes. The conflicts over the region of the Pangaion will cease with the weakening of the Thasians and the Athenians and the establishment of the power of Philip II in the region.

Μεταλλεία, νομίσματα και ήγεμονισμός: συγκρούσεις περί τὸ Πάγγαιον ὄρος (478-413 π.Χ.)

Τὴν ἐπαύριο τῆς ἐκδιώξεως τῶν Περσῶν ἀπὸ τὴν Ἑλλάδα τὸ 479 π.Χ. ἡ κατοχὴ τῶν μεταλλοφόρων περιοχῶν τοῦ ὄρους Παγγαίου καὶ τῶν γειτονικῶν ὄρεινῶν ὄγκων ἔφερε σὲ σύγκρουση τὸν Μακεδόνα βασιλέα Ἀλέξανδρο Α', τοὺς Θασίους, τοὺς Ἀθηναίους καὶ τὰ θρακικὰ φύλα τῆς περιοχῆς. Διὰ μέσου τῶν ἀποσπασματικῶν πηγῶν ὁ συγγραφεὺς τοῦ ἄρθρου μελετᾷ τὸ ζήτημα τοῦ ἐλέγχου τῶν μεταλλοφόρων περιοχῶν ἀπὸ τοὺς Θασίους καὶ τὴν σχέση μετὰ τῶν ἀποθεμάτων τοῦ Παγγαίου καὶ τῆς μακεδονικῆς βασιλικῆς νομισματοκοπίας. Περὶ τὸ 470 π.Χ. ὁ Ἀλέξανδρος Α' ποὺ ἤλεγχε τμῆμα τῆς ἀριστερῆς ὄχθης τοῦ Στρυμόνος κατέστη κύριος τῶν μεταλλείων τοῦ Δυσώρου, ἐνῶ οἱ Θάσιοι ἐπέτυχαν νὰ ἀποκτήσουν ὀρισμένα σημεῖα στηρίζεως στὴν περιοχὴ μέχρι καὶ τὴν Βέργη. Οἱ μεταλλοφόρες περιοχὲς περιῆλθαν κατόπιν ὑπὸ τὸν ἔλεγχο τῶν Ἀθηναίων, οἱ ἀποτυχίεις τῶν ὁποίων τὸ 424 καὶ τὸ 412 ὀδήγησαν στὴν ἀνακατανομὴ τοῦ ἐλέγχου τῶν μεταλλείων μετὰ τῶν παράκτιων ἑλληνικῶν πόλεων, τῶν Θασίων, τοῦ μακεδονικοῦ βασιλείου, τῶν Ὀδρυσῶν καὶ τῶν αὐτονόμων θρακικῶν. Οἱ συγκρούσεις περὶ τὸ Παγγαῖο ἔληξαν μὲ τὴν ἐξασθένηση τῶν Θασίων καὶ τῶν Ἀθηναίων καὶ τὴν ἐπιβολὴ τῆς κυριαρχίας τοῦ Φιλίππου Β' στὴν περιοχὴ.

Entre l'armée et l'*oikos* : l'éducation dans le royaume de Macédoine*

Séléne Psoma

Il y a un demi-siècle, nos connaissances sur le royaume macédonien étaient fort limitées. La documentation dont nous disposions à travers les sources littéraires illustre surtout la vie de l'élite macédonienne associée à la cour royale.

Les sources littéraires – la famille royale et la cour

Les membres de la famille royale¹ et de l'élite associée à la cour étaient entourés de plusieurs pédagogues dès leur enfance² et recevaient des cours de culture générale (musique, lettres, géométrie et rhétorique)³. Euphraios d'Oréos⁴, élève de Platon, enseigna la philosophie et la géométrie à Perdicas III et aux pages royaux. Les renseignements sur la παιδική τάξις⁵ des historiens d'Alexandre le Grand révèlent le caractère privé de l'éducation du jeune Alexandre, qui reçut la καλλίστη παιδεία assurée par Aristote, accompagné des pages royaux dans les jardins du Nymphée de Miéza⁶. Ce même Téménide partit à la conquête du monde avec les œuvres d'Homère comme livre de chevet⁷. L'historien Marsyas de Pella⁸,

* L'auteur tient à remercier les organisateurs du colloque pour l'invitation à y participer et surtout M. B. Hatzopoulos pour les longues discussions au sujet de l'éducation et pour avoir mis à notre disposition, tout comme Sofia Aneziri, sa contribution encore non publiée au colloque de Francfort. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Louisa D. Loukopoulou et Argyro Tataki pour leur aide et leur soutien continu.

¹ Rappelons que déjà au V^e siècle, la cour des Téménides était fréquentée par des historiens, comme Hérodote et Thucydide, et des poètes, comme Bacchylide et Euripide.

² Cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 174.

³ Cf. le philosophe macédonien (*IG VII 2849* ; *SEG 3 [1927] 364* ; Tataki 1998 215, n° 4) honoré par la cité béotienne d'Haliartos.

⁴ Carystios de Pergame (*FHG IV 356 F2 [apud Ath., *Deipn.* 1.508d]*) ; Dém. 9.62 ; Speus., *Epist. Socrat.* 30.12 ; [Pl.] 321C-322D ; Hammond, Griffith 1978, 206-207, 517-18 ; Hatzopoulos 1996, 159 n. 1, 178.

⁵ *HAMagni, Recensio* a 13.4.

⁶ Plut., *Alex.* 7.4.

⁷ Plut., *Alex.* 26.3.

⁸ Suda, s.v. Μαρσύας ; Tataki 1998, 157, n° 59 ; W. Heckel, « Marsyas of Pella, Historian of Macedon », *Hermes* 108 (1980) 444-62.

membre de la haute noblesse macédonienne, écrivit l'histoire du royaume, les *Makedonika*, après avoir terminé une carrière de *grammatodidaskalos*⁹. Ce même auteur a écrit également un livre sur l'*agoge* d'Alexandre III¹⁰. Antigone Gonatas et son demi-frère Cratéros sont eux aussi connus pour avoir reçu une formation exceptionnelle¹¹.

La participation des souverains téménides aux jeux Olympiques¹² témoigne de l'entraînement sportif des jeunes Macédoniens ; de même que l'organisation de fêtes et de concours dans les différentes cités du royaume, tels les Olympia de Dion institués par Archélaos¹³ et les Basileia à Aigéai en l'honneur de Zeus Basileus¹⁴. Les exploits militaires de la cavalerie macédonienne pendant une bonne partie du V^e siècle¹⁵ et les chasses royales¹⁶, illustrées par le monnayage et les fameuses fresques des tombeaux macédoniens, relèvent à notre avis de ce même entraînement sportif¹⁷. Les bains du palais de Pella et l'entraînement sportif de Philippe II sont mentionnés par Polyen¹⁸. Les anecdotes concernant le cithariste athénien Stratonikos en visite à Pella renvoient à l'existence d'un « gymnase » dans la capitale du royaume vers le milieu du IV^e siècle avant notre ère¹⁹.

Selon une vieille coutume macédonienne²⁰, chaque année un nombre restreint (50)²¹ de garçons de 14 ans choisis parmi les rejetons des plus importantes familles (*nobilissimi pueri*)²² était appelé à la cour et au service du souverain²³. Ces pages royaux (*βασιλικοί παῖδες*) devaient assister le souverain lors des sacrifices²⁴, le servir à table²⁵, veiller son

⁹ Suda, s.v. Μαρούας.

¹⁰ Cf. les deux notes précédentes.

¹¹ W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas*, 2^e édition (Oxford 1969) 21-36. A propos de Cratéros, cf. Tataki 1998, 349, n^o 93.

¹² Alexandre I : Hdt. 5.22 ; Justin 7.2.14. Philippe II : Plut., *Alex.* 4, 9. Cf. Hammond, in : Hammond, Griffith 1978, 60, tout comme la célébration de grandes victoires d'Alexandre III par des fêtes (Plut., *Alex.* 4.8-11) et la découverte d'un trépid du V^e siècle, prix du vainqueur aux Héraia d'Argos dans le tombeau de Philippe II : Gauthier, Hatzopoulos 1993, 155 n. 5.

¹³ A propos d'Archélaos, cf. aussi Solin 9.16 (... *Pythias et Olympicas palmas...*) ; Diod. 17.16.3-4 ; Arr., *Anab.* 1.11.1.

¹⁴ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 146 n. 3.

¹⁵ Thuc. 2.100.5. Cf. également pour ce qui concerne les marches orientales des Téménides des années qui précèdent le milieu du V^e siècle : Hatzopoulos, Loukopoulou 1992, 15-25.

¹⁶ Sur le monnayage des souverains téménides, cf. S. Psoma, « Το βασίλειο των Μακεδόνων : νομισματική και ιστορική προσέγγιση », in : *Η ιστορική διαδρομή της νομισματικής μονάδας στην Ελλάδα*, (« Επιστήμη Κοινωνία » ; Athènes 2002) 25-46, surtout 25-35. A propos des fresques en question, cf. Hatzopoulos 1994, 92-93.

¹⁷ Sur les *therai*, cf. Br. Tripodi, *Cacce reali macedoni : tra Alessandro I e Filippo V* (« Pelorisa » 3 : Messine 1998).

¹⁸ Polyen, *Strat.* 4.2.6.

¹⁹ Machon *apud* Ath., *Deipn.* 8.348e-f.

²⁰ Val. Max. 3.3.1 : *vetusto Macedoniae more regi Alexandro nobilissimi pueri praesto erant sacrificanti*. Sur les sources de Valerius Maximus, cf. Hammond 1990, 262. Cf. aussi Quinte-Curce 8.6.2 et 8.8.3.

²¹ Diod. 17.65.1 ; Quinte-Curce 5.1.42.

²² Sur l'origine « noble » de ces enfants, cf. Elie, *VH* 14.48 (*δοκιμώτατοι Μακεδόνων*) ; Arr., *Anab.* 4.13.1 (*τῶν ἐν τέλει Μακεδόνων τοὺς παῖδας*) ; Val. Max. 3.3.1 ; Quinte-Curce 5.1.42 ; 8.6.2 ; Diod. 17.64.1. Sur d'autres expressions qui vont dans le même sens, cf. Hammond 1990, 264-6 et 270. Ils sont également mentionnés comme *βασιλικοὶ παῖδες* ou *παῖδες τοῦ βασιλέως* (*pueri regii* selon Tite-Live 45.6.7).

²³ Arr., *Anab.* 4.13.1 : *καταλέγεσθαι ἐς θεραπείαν τοῦ βασιλέως* (cf. aussi l'utilisation du même mot par Elie, *VH* 12.43) ; Quinte-Curce 5.1.42 : *ad custodiam corporis* et 8.6.2 : *ad munia haud multum servilibus ministeriis abhorrentia* ; cf. aussi 8.8.3.

²⁴ Cf. Val. Max. 3.3.1.

²⁵ Arr., *Anab.* 4.13.1 ; Quinte-Curce 5.1.42 ; cf. aussi Elie, *VH* 12.43 ; Quinte-Curce 8.6.5 et 8.6.6. Diodore de Sicile (17.36.5) a décrit la préparation du bain et du banquet d'Alexandre III par les pages royaux après la bataille d'Issos. Le passage en question remonte à Clitarque. Sur le bain du souverain et les pages royaux, cf. aussi Diod. 17.79.5 ; Quinte-Curce 6.7.23.

sommeil²⁶ et l'accompagner à la chasse²⁷ et *in proeliis*²⁸ agissant comme ses gardes du corps (σωματοφύλακες)²⁹. Le roi pouvait infliger des châtiments corporels à un page désobéissant³⁰. Les παῖδες τοῦ βασιλέως assuraient également le service d'ὄπλοφόροι³¹ et de πρόδρομοι³² avant d'être finalement versés dans les régiments de la garde à cheval (βασιλικὴ ἴλη) ou à pied (πεζεταῖροι, plus tard βασιλικοὶ ὑπάσιπσταί, et finalement πελτασταί)³³. C'est des rangs des βασιλικοὶ παῖδες que sortaient éventuellement les futurs ἐταῖροι royaux.

La culture générale que la cour assurait à ces nobles otages leur est mentionnée par les historiens d'Alexandre³⁴. Nous apprenons également par les sources déjà évoquées l'importance accordée à cet entraînement de la perle de la jeunesse macédonienne³⁵. Comme nous le dit explicitement Quinte-Curce à deux reprises : *haec cohors velut seminarium ducum praefectorumque apud Macedonas fuit ; hinc habuere posteri reges, quorum stirpi post multas aetates Romani opes ademerunt*³⁶.

Ce modèle macédonien des pages royaux fut transplanté par les Diadoques dans les royaumes fondés par eux³⁷. La fuite de Persée de Macédoine à Samothrace³⁸ au lendemain de la bataille de Pydna en compagnie des *paides* ne peut que confirmer la survivance de cette institution, aussi ancienne que la royauté téménide elle-même, jusqu'à la dernière heure du royaume³⁹.

Polybe et Héraclès Kynagidas

Un groupe d'inscriptions relatives au culte d'Héraclès Kynagidas est venu éclairer un passage obscur de Polybe qui mentionne les βασιλικοὶ κυνηγοί⁴⁰ et nous a fait connaître le lien étroit entre ce dieu et l'association de veneurs royaux dont la tenue vestimentaire, pré-tase et chlamyde sombre, est décrite dans un *diagramma* royal de la 37^{ème} année de Philippe V

²⁶ Arr., *Anab.* 4.13.1-2 ; Quinte-Curce 5.1.42 et 8.6.3.

²⁷ Arr., *Anab.* 4.13.1-2 ; Quinte-Curce 5.1.42 ; 8.6.4 ; 8.8.3 et le commentaire de Hammond 1990, 262. Selon le savant anglais, Quinte-Curce tirait ces informations de l'historien Marsyas de Pella qui avait été page royal à l'époque d'Alexandre (cf. *supra* n. 8). Le récit de Diodore de Sicile au sujet de la mort d'Archélaos (Diod. 14.37.6) ainsi que la liste des assassins des tyrans et souverains formée par Aristote (*Pol.* 1311b) reflètent la participation des pages à la chasse. Lors des βασιλικάι θῆραι c'était également les pages qui devaient aider le souverain à monter à cheval (Arr., *Anab.* 4.13.1 : τὸν περικλὸν τρόπον et Quinte-Curce 5.1.42 et 8.6.4).

²⁸ Quinte-Curce 8.6.4 et Tite-Live 45.6.7 à propos de la fuite de Persée après la bataille de Pydna. Cf. aussi Polybe 5.82.13 (bataille de Raphia).

²⁹ Diod. 17.65.2 ; Quinte-Curce 5.1.42 et la *cohors regia* de 8.6.7. Cf. aussi Hatzopoulos 2001, 58-59.

³⁰ Elien, *VH* 14.48 à propos de Philippe II et Quinte-Curce 8.6.5 et 8.8.3.

³¹ Diod. 18.27.1 ; 17.79.4-5 ; Quinte-Curce 6.7.23.

³² Hatzopoulos 2001, 35 à propos de Diod. 19.28.3 et 29.5.

³³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 158.

³⁴ Quinte-Curce 8.6.4 : *omnibus artibus studiorum liberalium exculiti*. Cf. aussi Arr., *Anab.* 4.13.2 à propos d'Hermolaos, amateur de philosophie.

³⁵ Arr., *Anab.* 4.13.1 ; Elien, *VH* 14.48 ; Val. Max. 3.3.1.

³⁶ Quinte-Curce 8.6.6. Cf. aussi 5.1.42 : *magnorumque praefectorum et ducum haec incrementa sunt et rudimenta*.

³⁷ Voir l'étude exhaustive de Hammond 1990, 261-90.

³⁸ Tite-Live 45.6.7-9.

³⁹ Voir Val. Max. 3.3 ; Quinte-Curce 8.6.2 ; 8.8.3 et Hammond 1990, 261-64. Sur la survivance de la constitution des βασιλικοὶ παῖδες dans le sein des autres dynasties hellénistiques d'origine macédonienne également, cf. Polybe 5.82.13 à propos de l'armée lagide à Raphia et 30.25.17 à propos d'une procession de 166 à Daphné sous Antiochos IV.

⁴⁰ Polybe 31.29.3-5. Cf. Hatzopoulos 1994, 101-111.

découvert à Démétrias. Ces *kynegoi*, chargés de la garde des réserves de chasse royales et responsables également de la protection des places fortes du royaume⁴¹, sous la protection du dieu ancestral de la famille royale, semblent constituer un corps militaire ou paramilitaire dont le recrutement se faisait sans doute par unités civiques⁴². Les dédicaces des couples de prêtres à Héraclès Kynagidas à Edessa, à Elimée et à Béroia permettent de penser que cette double prêtrise correspondait peut-être à deux classes d'âge distinctes et successives (18-20 ans).

La documentation épigraphique – les cités

A partir des années 1950, une riche moisson de trouvailles archéologiques et surtout la publication de nombreux documents épigraphiques provenant des quatre coins du royaume⁴³, dont certaines ordonnances royales (*diagrammata*) d'importance capitale, des lois votées par les cités du royaume, des listes d'éphèbes et de vainqueurs à des concours musicaux et gymniques, ainsi que des décrets votés soit par les cités soit par les habitués du gymnase en l'honneur des gymnasiarques⁴⁴, sont venues dégager une image bien plus claire de l'éducation en Macédoine autant dans le milieu aulique que dans les cités du royaume.

Si les sources littéraires indiquaient que la cour royale disposait d'installations sportives à Pella⁴⁵, que la ville posséda un gymnase dès le IV^e siècle⁴⁶ et que le gymnase « fédéral » (?) de Dion, situé *extra muros*, fonctionna longtemps avant sa destruction par les Etoliens en 214 avant notre ère⁴⁷, les fouilles archéologiques ont mis au jour les traces matérielles de gymnases d'une forme pleinement structurée autant à Amphipolis⁴⁸ qu'à Styberra⁴⁹. De nombreuses inscriptions attestent l'existence de gymnases dans plusieurs villes de Macédoine : Béroia, Thessalonique⁵⁰, Lété⁵¹, Apollonia⁵², Kalindoia⁵³, Cassandree⁵⁴, Edessa⁵⁵ et une ville inconnue de l'Orestis⁵⁶. Par ailleurs, on soutient qu'un certain type de stèles inscrites du IV^e siècle, provenant de Béroia et du sanctuaire de Déméter et de Koré près de Lété, représentent « le témoignage le plus ancien sur l'existence de structures destinées à assurer l'encadrement et l'éducation des jeunes à Béroia »⁵⁷ de même qu'à Lété et à

⁴¹ Hatzopoulos 1994, 108.

⁴² Hatzopoulos 1994, 108. Cf. aussi les renseignements fournis par Athénée (*Deipn.* 1.18a) et Aristote (*Pol.* 1324b), mis en valeur par Hatzopoulos 1994, 88-89, 92-93 et 98-99.

⁴³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 145-72.

⁴⁴ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 145-72.

⁴⁵ Polyén, *Strat.* 4.2.6.

⁴⁶ Machon *apud* Athen. 8.348e-f.

⁴⁷ Polybe 4.62.2.

⁴⁸ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 159 n. 3.

⁴⁹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 159 n. 3, 170-72.

⁵⁰ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 165-67.

⁵¹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 167.

⁵² Gauthier, Hatzopoulos 1993, 167.

⁵³ Hatzopoulos, Loukopoulou 1996, 363-70.

⁵⁴ *SEG* 37 (1987) 559.

⁵⁵ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 16.

⁵⁶ A. Rizakis, I. Touratsoglou, *Ἐπιγραφαὶ Ἀνω Μακεδονίας* (Athènes 1985) n° 187. Cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 170.

⁵⁷ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 145 et les remarques de Pleket 1999.

Pella⁵⁸. Ces résultats, mis en rapport avec les témoignages des sources littéraires, suggèrent que la formation des jeunes par des exercices corporels n'était pas limitée aux membres de la dynastie et de l'élite macédonienne mais s'adressait à un cercle de plus en plus étendu et avait de bonne heure revêtu une forme institutionnelle.

L'aboutissement de ce processus est illustré par deux textes capitaux : la loi gymnasiarchique de Béroia publiée et commentée exhaustivement par Gauthier et Hatzopoulos en 1993⁵⁹ et la loi éphébarchique d'Amphipolis, encore inédite, qui a été découverte en 1984. Celle-ci date de 24/23 avant notre ère, mais semble reprendre les clauses d'une loi éphébarchique du début du II^e siècle avant notre ère⁶⁰. La loi de Béroia règle avec maint détail le fonctionnement du gymnase de la cité et systématise l'éducation des garçons. Celle d'Amphipolis porte surtout sur l'institution de l'éphébie.

Le gymnase en Macédoine

L'administration et le fonctionnement du gymnase

La loi gymnasiarchique de Béroia montre qu'à partir du début du II^e siècle, l'éducation de la jeunesse macédonienne dans cette ville fut assurée par le gymnase civique dont le fonctionnement était réglementé par des lois de la cité⁶¹, le souverain pouvant en fait intervenir⁶². Ce type d'éducation était réservé à un nombre restreint de citoyens. Les esclaves⁶³, les affranchis et leurs enfants⁶⁴, les *apalaistroi*, les prostitués, les gens en état d'ivresse ou de démence et ceux qui exerçaient un métier de l'agora étaient exclus du gymnase de Béroia. Seuls *οἱ ἐν τοῖς τειμήμασιν ὄντες* avaient le droit de fréquenter le gymnase d'Amphipolis et de participer à l'éphébie⁶⁵.

Plus que tout autre texte épigraphique ou littéraire, la loi gymnasiarchique de Béroia et la loi éphébarchique d'Amphipolis nous renseignent sur l'administration et le fonctionnement du gymnase, les droits et les devoirs des gymnasiarques et des éphébarques, la gestion des revenus des *neoi*, l'organisation des concours et des Hermaia, la fête par excellence du gymnase.

Pendant bien longtemps, le gymnase fut administré par ses propres archontes, comme nous l'apprend une autre inscription d'Amphipolis⁶⁶. Au cours du règne de Philippe V, une réforme eut lieu et le gymnase devint une institution civique et, par conséquent, le gymnasiarque fut hissé au rang de magistrat de la cité. Un gymnasiarque fédéral, désigné pour les concours stéphanites, est aussi mentionné par le *diagramma* de 183⁶⁷. Revenons au

⁵⁸ Hatzopoulos 1994, 41-53, 121-27. A propos de Pella, cf. M. Lilibaki-Akamati, *Το ιερό της Μητέρας των Θεῶν και της Αφροδίτης στην Πέλλα* (Thessalonique 2000) 215-16 n. 712.

⁵⁹ Voir liste d'abréviations.

⁶⁰ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 162.

⁶¹ Hatzopoulos 1996, 473-76 et 479-483.

⁶² Le *diagramma* de Philippe V découvert à Amphipolis contenant des dispositions qui devaient être insérées dans la loi gymnasiarchique de la cité, à la suite d'une demande royale et les attendus du décret par lesquels a été votée la loi de Béroia tout comme plusieurs clauses de celle-ci en témoignent : Gauthier, Hatzopoulos 1993, 161 ; Hatzopoulos 2001, 176.

⁶³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 78-87.

⁶⁴ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 78-87.

⁶⁵ Hatzopoulos 2003, 135-36 ; Hatzopoulos 2001, 137-38.

⁶⁶ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 160.

⁶⁷ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 150 et Pleket 1999.

gymnasiarque civique. Une loi gymnasiarchique existait dans chaque cité du royaume disposant d'un gymnase⁶⁸. Selon cette loi, la cité exerçait le contrôle sur la gestion du gymnasiarque par l'intermédiaire des *exetastai*, auxquels s'ajoutaient « ceux qui le désir[ai]ent »⁶⁹. Ce gymnasiarque, dont le mandat était annuel⁷⁰, était l'administrateur du gymnase. Elu parmi les citoyens de Béroia ayant entre 30 et 60 ans, conformément à la loi, lors d'une assemblée électorale, il entrait en fonction le 1^{er} du mois de Dios, après avoir prêté serment à Zeus, Gè, Hélios et Apollon, les divinités du serment, et à Héraclès et Hermès, les divinités du gymnase⁷¹. Il jurait d'exercer sa charge conformément à la loi gymnasiarchique et « aux règles de la morale et de la justice »⁷². A son entrée en fonction, le gymnasiarque devait faire élire trois personnes parmi les habitués du gymnase, qui allaient également prêter serment et devaient par la suite être présents tous les jours au gymnase. Le gymnasiarque devait également mettre en place un représentant (*ἡγούμενος, ἀφηγούμενος*), chargé entre autres de transmettre ses ordres⁷³. Des sanctions étaient prévues contre le gymnasiarque qui n'appliquait pas la loi : la procédure judiciaire est rapidement décrite dans la loi de Béroia⁷⁴.

L'éphébarque, qui est, sous les Antigonides, un magistrat civique comme le gymnasiarque⁷⁵, est également responsable de l'enregistrement des éphèbes ; il les emmène à des concours⁷⁶ et il les classe⁷⁷. L'implication des politarques et des polémarques ne nous surprendrait pas⁷⁸. Signalons que le gymnase a ses propres revenus⁷⁹ dont la gestion est assurée par le gymnasiarque et qu'il est considéré comme un endroit sacré, dédié à Hermès et Héraclès⁸⁰.

⁶⁸ Béroia en possédait un et Amphipolis aussi, comme nous l'apprend le *diagramma* de Philippe V adressé à toutes les cités du royaume et dont certaines dispositions, les devoirs des gymnasiarques, sont transmises avec un bordereau d'envoi par les magistrats locaux aux épimélètes du gymnase, afin qu'ils les insèrent dans la loi gymnasiarchique : Gauthier, Hatzopoulos 1993, 160-61.

⁶⁹ Sur la signification et l'importance de cette mention, cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 124-27.

⁷⁰ A Amphipolis et à Béroia dans les années qui ont suivi la conquête romaine, pour une certaine période au moins, la fonction est assurée par deux gymnasiarques par an. On peut constater la même chose à Thessalonique : une inscription honorifique de 105 av. J.-C. cite le nom d'un éphébarque et de deux gymnasiarques (*IG X 2, 1, 135*). Dans cette même cité, des documents plus tardifs ne mentionnent qu'un seul gymnasiarque (*IG X 2, 1, 126 et 133*). On peut expliquer la mention de deux gymnasiarques soit par l'existence d'un deuxième gymnase soit par les coûts élevés de la fonction.

⁷¹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 95 n. 4 (Hermès) ; *ibid.* 54 et 131. Cf. aussi Aneziri, Damaskos 2004.

⁷² Cf. le commentaire de Gauthier dans Gauthier, Hatzopoulos 1993, 50-55.

⁷³ Selon Gauthier et Hatzopoulos (1993, 136-37) il s'agit de l'analogue de l'hypogymnasiarque, parent du gymnasiarque, attesté à Délos, Aigialè, Théra, Halicarnasse. Cf. les remarques de Pleket 1999.

⁷⁴ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 131-41.

⁷⁵ Gauthier-Hatzopoulos 1993, 166-71 et 176. Au sujet de Styberra, voir la discussion de Papazoglou 1988 et Hatzopoulos, Loukopoulou 1992, 363-70. Sur l'éphébarque, cf. aussi N. M. Kennell, « The Status of the Epebarch », *Tyche* 15 (2000) 103-108.

⁷⁶ Ces devoirs de l'éphébarque sont prévus par la loi d'Amphipolis, voir Hatzopoulos 2003, 136.

⁷⁷ Styberra (voir n. 75) n^{os} 7-11. Dans les listes 5 et 6, les éphèbes sont classés par le gymnasiarque.

⁷⁸ L'administration du gymnase de Thessalonique est organisée sur le modèle de la cité des années qui précèdent les réformes des derniers Antigonides : six *rogatores* introduisent un décret (*IG X 2, 1, 4 et 1028*) ; le gymnase a plusieurs trésoriers (*IG X 2, 1, 2*). A leur sortie d'office au mois Hyperbérétaios, les *neoi* votent des honneurs pour leur gymnasiarque. Cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 166.

⁷⁹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 124-28.

⁸⁰ Sur les autres cultes du gymnase de l'époque hellénistique, cf. Aneziri, Damaskos 2004.

L'éducation dans les gymnases des cités de Macédoine

Selon la loi béroïenne, ceux qui ont le droit de fréquenter le gymnase forment trois catégories distinctes en fonction de leur âge : a) les *paides* (14 à 18 ans) ; b) les éphèbes (18 à 20 ans) ; c) les *neoi* (20 à 30 ans). Comme partout dans le monde grec, un entraînement différent est prévu pour chaque classe d'âge⁸¹.

Paides

La loi de Béroia se préoccupe des *paides* dans la mesure où ils fréquentent le gymnase. Nous apprenons donc qu'ils viennent au gymnase deux fois par jour, à des heures précisées par le gymnasiarque et tous ensemble, accompagnés de leurs pédagogues⁸². Ils font leurs exercices dans la palestère du gymnase à des heures différentes par rapport aux éphèbes et aux *neoi*, étant donné qu'il n'y avait à Béroia qu'un seul gymnase⁸³. La loi interdit de façon stricte les rapports entre *paides* et *neoi*, qui concouraient séparément, au sein de groupes distincts, aux courses aux flambeaux qui avaient lieu le second jour des Hermaïa⁸⁴. Lors des banquets succédant aux sacrifices, les *paides* étaient également séparés des jeunes gens. Dans le gymnase, ils étaient surveillés par leurs maîtres de gymnastique, les pédotribes⁸⁵. Ils peuvent être punis par le gymnasiarque de coups de fouet et sont soumis à des revues (*ἀποδείξεις*) quadrimestrielles qui sont organisées par les pédotribes et donnent lieu à des compétitions dont la nature n'est pas précisée⁸⁶.

L'importance accordée à l'éducation des *paides* se manifeste dans le recrutement sur l'ordre de Philippe V, à la veille de la bataille de Cynocéphales, de *paides* de 16 ans⁸⁷ et par d'autres inscriptions, tels le règlement sur le service militaire⁸⁸ et la loi ou *diagramma* de Kavala sur l'enregistrement sur les listes militaires ou civiles, qui nous informent que les jeunes à partir de l'âge de 15 ans pouvaient être incorporés dans les unités d'infanterie de ligne⁸⁹. Cette pratique explique la clause du règlement imposé par les Romains aux Macédoniens en 167 : l'exil de tous les membres de l'élite politique et militaire et de leurs fils âgés de plus de 15 ans⁹⁰.

Les éphèbes et les neoi

Au tout début de chaque année, au mois de Dios, l'éphébarque recensait tous ceux qui avaient atteint l'âge requis de 18 ans. Entre 18 et 20 ans, les éphèbes fréquentaient, à Béroia, ceux qui avaient moins de 22 ans, c'est-à-dire les plus jeunes des *neoi* /*neaniskoi* (entre 20 et

⁸¹ Cette division par classes d'âge au sein du gymnase et dans le cadre de l'éducation correspond à la division des jeunes en Macédoine, comme dans le reste du monde hellénique, en catégories d'âge (Hatzopoulos 1994, 21-24 et 55-111), qui est marquée par des rites de passage. Cf. aussi l'importance du culte de Dionysos, l'éphèbe éternel sous le nom d'Ἄγριος, Ἐρίκρυπτος et Ψευδάνωρ (Hatzopoulos 1994, 63-85).

⁸² Comme nous le montre la mention d'un seul vainqueur à la course au flambeau. Ils ne sont pas divisés en deux groupes, dont chacun rassemble des *paides* ayant à peu près le même âge.

⁸³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 72 n. 2.

⁸⁴ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 95-123.

⁸⁵ Sur les pédotribes, cf. Gauthier, Hatzopoulos 1993, 73-76, 112 (Béroia) et 174 (Amphipolis).

⁸⁶ A Priène, les *paides* et leurs *paidetai* reçoivent des prix, qui sont des animaux et des oiseaux (*l.Priene* 114.19-22). La *Syll.*³ 578 de Téos mentionne des concours de musique et de lettres à propos de *paides*.

⁸⁷ Tite-Live 33.3.1-5.

⁸⁸ Hatzopoulos 2001, appendice épigraphique 2 I et 2 II.

⁸⁹ Hatzopoulos 2001, appendice épigraphique 4.

⁹⁰ Tite-Live 45.32.3 et la mise en valeur de cette clause par Hatzopoulos 2001, 100.

30 ans). Ils devaient se rendre au gymnase tous les jours, du matin jusqu'au coucher du soleil⁹¹ et portaient un uniforme distinctif composé du chiton, de la chlamyde, du pétase et des crépides⁹². Des instructeurs spéciaux, le pédotribe et les maîtres d'armes – selon la loi d'Amphipolis, l'*akontistes*, le *toxotes* et le *polodamastes* – leur enseignaient le tir au javelot (ἀκοντίζειν), à l'arc (τοξεύειν) et à la fronde (σφενδονᾶν), le lancer des pierres (λιθάζειν), l'équitation (ἵππασία) et le tir au javelot à cheval (ἀκοντίζειν ἀφ' ἵππου). Les sorties (ἔξοδος, ἔξοδα)⁹³ des éphèbes de la seconde année une fois par mois en dehors de la ville dans le but de s'adonner à des exercices en rase campagne sont également mentionnées dans la loi amphipolitaine.

Cette même loi mentionne le contrôle régulier des progrès des *neoi* dans les différentes disciplines. Cela était également assuré par l'institution de concours d'apprentissage (μάθησις), d'ordre (εὐκοσμία), d'endurance (φιλοπονία), de prestance (εὐεξία) et de course (δρόμος). Les vainqueurs étaient couronnés lors des concours solennels organisés tous les ans, le 24 du mois Holoios à Amphipolis et le premier jour des Hermaia, après le sacrifice propitiatoire du gymnasiarque à Hermès, au mois Hyperbérétaios, le dernier mois de l'année, à Béroia⁹⁴. Signalons que cette même fête des Hermaia marquait la fin du mandat du gymnasiarque et d'une année d'entraînement pour les *paides*, les éphèbes et les *neoi*. La suppression de tout prétexte pour négliger le service, mentionnée d'ailleurs par Aristote à propos de l'éphébie antique, est également prévue par la loi de Béroia : pendant ces deux ans, les éphèbes sont exempts d'impôt et ne peuvent ester en justice⁹⁵. Selon la loi éphébarque d'Amphipolis, les éphèbes doivent participer à des processions solennelles et ils ont également le droit d'être présents, accompagnés de l'éphébarque, à la célébration de concours scéniques, thyméliques et gymniques⁹⁶.

Les textes de Béroia et d'Amphipolis ne mentionnent guère l'apprentissage au combat de la phalange et des exercices en ordre serré. Signalons que l'apprentissage des exercices de ce type au sein du gymnase est attesté uniquement par un décret issu du *Koinon* béotien, adressé à toutes les cités béotiennes⁹⁷. Ces exercices sont également absents du programme des autres gymnases de l'époque hellénistique. Pour ce qui concerne le royaume de Macédoine, c'est au sein de l'armée que les jeunes Macédoniens les apprenaient⁹⁸. La mobilisation des *paides* de 15 ans, prévue par la législation militaire de Philippe V, et leur incorporation dans l'infanterie de ligne en témoignent⁹⁹.

Les résultats de cet entraînement de caractère purement militaire, qui est obligatoire, quotidien et intensif, sont discernables dans les exploits militaires des éphèbes¹⁰⁰, par

⁹¹ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 61. Les exercices dans les ténèbres sont interdits (Eschine, *Tim.* 10) pendant l'époque classique et hellénistique.

⁹² Ceux-ci sont également mentionnés dans la première loi d'Amphipolis du début du II^e siècle av. J.-C. A propos de la tenue des éphèbes athéniens, voir Arist., *Ath. Pol.* 42.5.

⁹³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 162.

⁹⁴ Cf. les exemples cités par Gauthier, Hatzopoulos 1993, 96-97.

⁹⁵ Cf. Athènes, Arist., *Ath. Pol.* 42.5.

⁹⁶ Cf. Hatzopoulos 2004.

⁹⁷ Roesch 1982, 308.

⁹⁸ Les *diadromai* (manœuvres et courses armées en formation de combat) de l'époque des Antigonides n'ont lieu qu'au cours de *Xandika*, au sein de l'armée même. Cf. Hatzopoulos 1994, 90.

⁹⁹ Hatzopoulos 2001, appendice épigraphique 2 I, 2 II et 4.

¹⁰⁰ App., *Mac.* 11.1 : καὶ νεότητα γεγυμνασμένην...

exemple leur participation à la défense de la cité de Cassandrée pendant la III^e Guerre de Macédoine¹⁰¹ et à la bataille des Cynocéphales¹⁰². Les manœuvres des catapultes effectuées par les éphèbes de Thessalonique en 169¹⁰³ peuvent bel et bien être mises en relation avec leur entraînement au tir à la catapulte¹⁰⁴, attesté d'ailleurs par la découverte de boulets dans le gymnase d'Amphipolis¹⁰⁵. Il est intéressant de noter que l'entraînement des jeunes Macédoniens dans les installations du gymnase ne se termine pas à leur sortie de l'éphébie mais continue jusqu'à l'âge de 30 ans, comme nous le dit explicitement la loi de Béroia¹⁰⁶.

Le caractère particulier de l'éducation dans le royaume de Macédoine sous les derniers Antigonides

De la combinaison des témoignages des sources littéraires et des inscriptions se dégage le caractère particulier de l'éducation dans le royaume de Macédoine sous les Antigonides : celle-ci était organisée sur deux niveaux bien distincts : la cour royale et la cité. Les βασιλικοί παῖδες et les βασιλικοί νεανίσκοι sont les homologues des παῖδες et des νεανίσκοι civiques, tandis que les éphèbes civiques âgés de dix-huit à vingt ans pouvaient trouver leurs correspondants auliques dans les βασιλικοί κυνηγοί.

C'est uniquement en dehors du gymnase que les *paides* et les *neoi* prenaient des cours privés de culture générale¹⁰⁷. La poésie et la géométrie, la danse et l'astronomie n'avaient pas leur place dans le gymnase-caserne des cités de Macédoine¹⁰⁸. Les *paides* et les éphèbes recevaient une éducation de caractère militaire, qui était en même temps obligatoire et intensive, bien que l'apprentissage du combat de la phalange et des exercices en ordre serré, disciplines militaires par excellence, ne fassent pas partie du programme éducatif de la jeunesse macédonienne¹⁰⁹.

Cette éducation militaire des *neoi* du temps des derniers Antigonides, révélée par les inscriptions, nous aide à mieux comprendre l'entrée cérémonielle des jeunes, au sortir de l'éphébie, dans l'armée macédonienne lors des Xandika, fête par excellence de l'armée célébrée au mois de Xandikos¹¹⁰, « vers l'équinoxe vernal »¹¹¹ en l'honneur de Xanthos¹¹², allégorie d'Héraclès¹¹³. Des *diadromai* faisaient partie du rituel de la lustration (καθάρσιον) de l'armée¹¹⁴,

¹⁰¹ Tite-Live 44.11.7.

¹⁰² Tite-Live 33.3.1-5.

¹⁰³ Tite-Live 44.10.6.

¹⁰⁴ Robert 1937, 401-402.

¹⁰⁵ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 163 n. 1.

¹⁰⁶ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 77-78.

¹⁰⁷ On peut observer la même chose à Samos (Syll.³ 1061), Tralles (Syll.³ 1060 et 1062), Korésia (Syll.³ 958) et Hydai dans le voisinage de Mylasa (*I.Mylasa* II 909 ; *BullEpigr* 1987, 14).

¹⁰⁸ Gauthier 1995, 1-11.

¹⁰⁹ Hatzopoulos 2004.

¹¹⁰ Hsch., s.v. Ξανθικά ; Polybe 23.10.17 ; Tite-Live 11.6 ; Quinte-Curce 10.9.11-19 ; cf. Hatzopoulos 1994, 89-92.

¹¹¹ Suda, s.v. Ξανθικός et Tite-Live 33.3.5 : *secundum vernum aequinoctium*.

¹¹² Suda, s.v. Ἐναγίζων.

¹¹³ Hatzopoulos 1994, 90.

¹¹⁴ A propos du lustre de l'armée, cf. Hsch., s.v. Ξανθικά ; Suda, s.v. Ἐναγίζων. Sur les *diadromai* : Suda, s.v. Pour la description détaillée des rites de ce lustre, cf. Tite-Live 40.6.1-7 et Quinte-Curce 10.9.11-13. Cf. aussi Plut., *Alex.* 31.1.2-3 ; Arr., *Hist. Succ. Alex.* 1.3.

cérémonie qui avait lieu pendant cette fête marquant le début de la saison des campagnes militaires¹¹⁵.

L'éducation militaire de la jeunesse macédonienne d'une part et les rites de l'autre attestent le lien direct entre le gymnase et l'armée. On ne peut qu'associer le plan d'organisation de l'éducation des jeunes Macédoniens aboutissant à l'incorporation dans l'armée à la volonté de préparer des milices civiques et des *politikoi stratiotai*¹¹⁶. La conception de ce plan tout comme sa réalisation étaient dues à l'initiative royale.

Appendice I

Aux origines de l'organisation de l'éducation dans le royaume de Macédoine

C'est sans doute pendant le règne de Philippe V que le gymnase acquit le caractère d'une institution civique. Une liste des archontes du gymnase amphipolitain de 214/213 avant notre ère¹¹⁷, un *diagramma* de Philippe V de 183 adressé à toutes les cités du royaume en provenance d'Amphipolis¹¹⁸ et la loi gymnasiarchique de Béroia en témoignent¹¹⁹. Comme nous l'avons indiqué, la socialisation des jeunes Macédoniens par le biais du gymnase¹²⁰ dans le royaume, en ce début du II^e siècle, est étroitement liée à la législation militaire de ce grand réformateur, que nous connaissons aujourd'hui grâce à la publication des textes précités¹²¹.

Nous avons plus haut mis l'accent sur le lien entre l'éducation et l'armée. Venons-en maintenant au lien entre la cité et le gymnase. Rappelons que pour un Grec du II^e siècle de notre ère comme Pausanias¹²², la notion de cité est liée à l'existence d'un gymnase. Sous les derniers Antigonides, le fonctionnement du gymnase est régleménté par les lois de la cité, à laquelle le souverain laissait le soin de la préparation militaire de ses jeunes au gymnase, et l'armée et la cité se rencontrent dans la mesure où la cité constitue la base du recrutement des soldats¹²³.

Le fait que le gymnase ne constitue pas une institution civique pendant les siècles qui précèdent le règne de Philippe V ne contredit pas l'importance accordée à l'éducation des jeunes Macédoniens. De même, il est difficile d'admettre que le caractère militaire de l'éducation soit une innovation de Philippe V : le lien étroit entre l'éducation et l'armée, qui constitue le caractère particulier du système macédonien, est, à notre avis, bien antérieur à son règne ; l'incorporation dans l'armée des jeunes au sortir de l'éphébie lors des Xandika, les exploits militaires de l'armée macédonienne dans les siècles qui précèdent le début du

¹¹⁵ Tite-Live 33.3.4-5. Cf. Hatzopoulos 1994, 89-92.

¹¹⁶ Hatzopoulos 2001, 175-6. Cf. Gauthier 1995, 1-11 : « former un citoyen-soldat, là où subsistait une armée civique ».

¹¹⁷ M. B. Hatzopoulos, « Un prêtre d'Amphipolis dans la grande liste des théorodotes de Delphes », *BCH* 115 (1991) 345-47.

¹¹⁸ *BullEpigr* 1987, 704 ; 1990, 485-86 ; Gauthier, Hatzopoulos 1993, 150 n. 1 et 160.

¹¹⁹ On peut ajouter à cette liste le fragment d'une stèle opisthographie ou l'on peut reconnaître les dispositions concernant la tenue des éphèbes, leurs devoirs de garde et de police (*BullEpigr* 1987, 704).

¹²⁰ Gauthier 1995, 1-11.

¹²¹ Hatzopoulos 2001, 148 et appendice épigraphique.

¹²² A propos de la cité phocidienne de Panopeus, Paus. 10.4.1.

¹²³ Gauthier, Hatzopoulos 1993, 176.

II^e siècle et la description de l'*agoge* reçue par Alexandre III en constituent la preuve. Dans les cités de Macédoine comme Amphipolis, Dion et Pella, des gymnases fonctionnaient bien avant ce début du II^e siècle avant notre ère, comme les fouilles et la tradition littéraire le révèlent¹²⁴. Reste à préciser la date des origines de l'organisation de ce système d'éducation de caractère militaire dans le royaume de Macédoine.

Avant Philippe V

Il est aujourd'hui généralement admis que l'armée macédonienne, telle que nous la connaissons aujourd'hui, fut réorganisée une première fois par Philippe II¹²⁵. Alexandre III procéda à des réformes dont les détails ne nous intéressent pas ici¹²⁶. Le père d'Alexandre élargit le corps des *hetairoi* et établit le nouveau corps des phalangites¹²⁷. L'efficacité dont fit preuve à maintes reprises l'armée royale sous Philippe II résulte certainement de cette réorganisation. Comme nous le disent Arrien¹²⁸ et Elieen¹²⁹, Philippe II réorganisa aussi les pages royaux.

La réorganisation de l'armée macédonienne par Philippe II ne fut ni le seul souci ni la seule innovation de ce souverain. Plus que réorganisateur de l'armée, Philippe fut le réformateur de son royaume. Pendant son règne, les territoires du royaume furent « systématiquement divisés en entités autonomes dont la personnalité juridique propre fut formellement reconnue »¹³⁰.

Si l'incorporation dans l'armée royale réorganisée par Philippe II était le but et la finalité de l'éducation militaire que les jeunes Macédoniens recevaient dans les cités qui, grâce aux réformes de ce même souverain, formaient la base de la « pyramide à plusieurs étages » que fut le royaume des Macédoniens, on ne peut que reconnaître le rôle plus qu'important de Philippe II dans l'organisation de l'éducation en Macédoine. Ce même souverain « comprit et évalua la lâcheté et la mollesse des Perses, en mettant en face sa propre valeur et celle des Macédoniens dans l'art de la guerre »¹³¹. Le terme *euexia* qu'utilise Polybe n'est pas sans importance, l'*euexia* (prestance) étant une *arete* de ceux qui fréquentent le gymnase.

Cette initiative que nous attribuons à Philippe II est étroitement liée à la catastrophe de l'été 360 et à la situation périlleuse dans laquelle se trouvait le royaume depuis bien longtemps¹³². Le jeune souverain procéda à cette réforme majeure du service militaire obligatoire de deux ans après avoir pris en considération les expériences de son adolescence, à savoir les deux ans passés comme otage à Thèbes¹³³ et l'entourage de la cour de Pella sous

¹²⁴ Cf. *supra*.

¹²⁵ Diod. 16.3.1-2 ; Polyen, *Strat.* 4.2.7 et 4.2.10 ; Frontin 4.1.6. Cf. Hatzopoulos 2001, 133-134.

¹²⁶ Hatzopoulos 2001, 29-89.

¹²⁷ Hatzopoulos 2001, 55 et 133.

¹²⁸ Arr., *Anab.* 4.13.1.

¹²⁹ Elieen, *VH* 14.48.

¹³⁰ M. B. Hatzopoulos, « L'Etat macédonien antique : un nouveau visage », *CRAI* (1997) 7-25, particulièrement 16-17.

¹³¹ Polybe 3.6.12.

¹³² Hammond, Griffith 1978, 208-15.

¹³³ Hatzopoulos 1985/1986, 37-58 ; *id.*, « La Béotie et la Macédoine à l'époque de l'hégémonie thébaine : le point de vue macédonien », in : P. Roesch, G. Argoud, *La Béotie antique. Colloque international du CNRS organisé à Lyon et Saint-Etienne, 16-20 mai 1983* (Paris 1985) 247-259.

Perdiccas III. Entre 13/14 et 16/17 ans, de 369 à 367, le *pais* Philippe vécut dans le centre administratif de la ligue béotienne¹³⁴ et il profita sans doute de l'*agoge* thébaine¹³⁵. Il est notable qu'un certain nombre des documents rassemblés par P. Roesch¹³⁶ révèle l'importance de l'éducation militaire des jeunes en Béotie. Signalons que Thèbes disposait de deux gymnases au début du IV^e siècle¹³⁷. Plus que tout autre membre de la dynastie téménide avant lui, Philippe eut l'occasion, pendant son séjour thébain, de voir de près ce qu'était une armée victorieuse. De retour à Pella, le jeune prince eut certainement l'occasion d'assister aux discussions de philosophie et d'autres disciplines menées par Euphraios d'Oréos¹³⁸. Cet élève de Platon, envoyé par son maître à la cour téménide sur l'invitation de Perdiccas III, marqua les destins du jeune prince et du royaume, comme devait l'écrire Speusippe quelques années plus tard à Philippe II¹³⁹. La caserne militaire que fut le gymnase de Béroia au début du II^e siècle avant notre ère sort en fait des pages des *Lois* du philosophe athénien et de la *République des Lacédémoniens* qui semble l'avoir l'inspiré¹⁴⁰. Signalons que l'influence d'Euphraios et par conséquent de Platon semble plus qu'importante dans plusieurs domaines¹⁴¹.

Mais à quoi correspond le modèle macédonien, sinon, à quelques variantes près, au modèle de l'*agoge* des Lacédémoniens élaboré au lendemain du soutien moral apporté par Tyrtée à la jeunesse spartiate en vertu de la législation de Lycurgue ? Cette nouvelle Sparte, le royaume de Macédoine, qui partageait d'ailleurs, de plusieurs points de vue, l'héritage héraclidé avec l'*ethnos* des Lacédémoniens, procéda à cet encadrement militaire de la jeunesse, le but absolu « de l'homme le plus célèbre né en Europe »¹⁴² étant l'invasion du royaume achéménide.

Plus qu'une application du modèle thébain ou une tentative de mettre en œuvre le système d'éducation décrit dans les pages de Platon inspirées par Sparte, le caractère systématique de l'éducation en rapport avec le gymnase dans le royaume de Macédoine vers le milieu du IV^e siècle fut un besoin immédiat résultant des réformes de ce souverain. Il s'agissait *mutatis mutandis* d'une sorte d'élargissement du corps des pages royaux que, selon Arrien¹⁴³ et Elien¹⁴⁴, Philippe II avait également réorganisé. L'influence mutuelle entre l'institution royale et l'institution civique est à notre avis manifeste. On peut se permettre de parler d'une transplantation du modèle des pages royaux dans le cadre civique ou bien de l'encadrement du modèle civique de l'*agoge* par l'idéologie des pages. Il s'agit en fait de l'organisation d'un système éducatif s'inspirant du modèle de l'*agoge* des pages dans le cadre de la création d'une nouvelle élite, résultat immédiat de l'élargissement des frontières d'un royaume qui englobait aussi des cités autonomes.

¹³⁴ Dans la maison du père d'Epameinondas (Diod. 16.2.2) ou de Pammène (Plut., *Pel.* 26.5).

¹³⁵ Cf. Plut., *Pel.* 26.5.

¹³⁶ Roesch 1982.

¹³⁷ Xén., *Hell.* 5.2.25 et Paus. 9.11.7 et 9.23.1.

¹³⁸ Cf. *supra* n. 4.

¹³⁹ Cf. note précédente.

¹⁴⁰ Hatzopoulos 1996, 159 n. 1.

¹⁴¹ Hatzopoulos 1996, 158-162.

¹⁴² Diod. 16.5.4.

¹⁴³ Arr., *Anab.* 4.13.1.

¹⁴⁴ Elien, *VH* 14.48.

Philippe II, en devenant l'initiateur d'une telle innovation, à savoir le service militaire obligatoire des éphèbes macédoniens, entre 18 et 20 ans, donna à son royaume ce qui fut à l'origine de sa gloire : l'armée royale qui vécut jusqu'à Pydna, une armée nationale de *politikoi stratiotai*¹⁴⁵. C'est cette même armée qui écrasa l'adversaire à Chéronée en 338¹⁴⁶. La réforme de l'éphébie attique décrite par Aristote, qui date du lendemain de cette bataille¹⁴⁷, fut la réponse athénienne au succès des Macédoniens. Les sources littéraires attestent que l'organisation systématique de l'éducation fut implantée dans tous les pays qu'Alexandre conquiert par la lance¹⁴⁸.

Appendice II

Quelques mots sur l'éducation des filles

Entre 14 et 18 ans, les *parthenoi* appelées en Macédoine Κλώδωνες et, après avoir contribué à la victoire du roi Argaios, Μιμαλλόνες « à cause de leur imitation des hommes »,¹⁴⁹ apprenaient à lire et à écrire. La reine mère Eurydice¹⁵⁰ fut obligée d'apprendre à lire et à écrire à l'âge adulte pour pouvoir éduquer ses enfants, comme nous l'apprenons par sa dédicace en l'honneur des Muses¹⁵¹.

Une série d'inscriptions votives à des divinités courtoches dédiées par des filles qui viennent d'atteindre l'âge de 18 ans révèlent l'entraînement physique des jeunes filles, la course à pied marquant « la conclusion d'un service d'initiation »¹⁵². Comme ces inscriptions votives à Déméter et à la Belle Déesse à Lètè le montrent, ce sont des associations privées de caractère religieux qui s'occupent de l'éducation des jeunes filles. Les anecdotes au sujet de la formation militaire de Kynna¹⁵³ et d'Adéa Eurydice, fille et petite-fille de Philippe II respectivement, s'expliquent sans problème par les noces illyriennes de Philippe II et d'Audata¹⁵⁴ et attestent le caractère purement privé de l'éducation des filles en Macédoine.

L'apprentissage des lettres d'une part et l'entraînement physique de l'autre, l'éducation, en deux mots, des *parthenoi* de Macédoine nous rappellent également Sparte. On est encore

¹⁴⁵ Cf. aussi Gauthier, Hatzopoulos 1993, 176.

¹⁴⁶ Hatzopoulos 2004.

¹⁴⁷ Sur la « réforme » de l'éphébie attique voir D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté* (« Eretria. Fouilles et Recherches » XI, Lausanne 2001) 381-382, avec bibliographie antérieure.

¹⁴⁸ Hammond 1990, 289-90 : « Because the cities of the Macedonian kingdoms have been called Greek cities by modern scholars, the form of education in the Hellenistic world has been called Greek or Hellenistic. It should rather be called Macedonian. For its origin is not to be found in the Greek city-state and especially not in Athens » et il continue : « It is in that period that the term Hellenistic education may be used correctly to describe the growing fusion of Macedonian and Greek ideas and culture, which are to be seen in such physical remains as the gymnasium and the palaestra from Sicily to Afghanistan at Aï Khanum ».

¹⁴⁹ Polyen, *Strat.* 4.1.1 ; Plut., *Alex.* 2.7. Cf. aussi Hatzopoulos 1994, 74-75.

¹⁵⁰ Eurydice et ses enfants : Eschine, *Amb.* 26-28 ; Cléopâtre et son très jeune fils étranglé par Archélaos : Pl., *Gorg.* 471c.

¹⁵¹ Plut., *De liberis educandis* 14 b-c (sur ce passage, cf. l'article de S. Le Bohec, dans ce volume). Cela s'explique par le fait qu'étant membre de la famille des Bacchiadaï de Lyncos, elle n'avait pas été élevée en Macédoine. Cf. aussi Gauthier, Hatzopoulos 1993, 174 n. 2. Rappelons que la cité ionienne de Téos prend soin de l'éducation des jeunes filles (*Syll.*³ 578).

¹⁵² Hatzopoulos 1994, 47.

¹⁵³ Ath. 13.560f (= Douris, *FHG* II 475) ; Polyen, *Strat.* 8.60.

¹⁵⁴ Satyrus *apud* Ath., *Deipn.* 13.557c.

une fois tenté de faire le rapprochement avec les mœurs spartiates. Cependant, dans le cas des jeunes filles, il ne saurait être question de retour à un usage archaïque mais plutôt de survivance d'un *mos vetustus graecus*, attesté d'ailleurs dans d'autres parties de l'Hellade¹⁵⁵.

Abréviations bibliographiques

- Aneziri, Damaskos 2004 = S. Aneziri, D. Damaskos, « Städtische Kulte im hellenistischen Gymnasion », in : D. Kah, P. Scholz (éds.), *Das hellenistische Gymnasion. Frankfurt, 27-30 September 2001* (« Wissenskultur und gesellschaftlicher Wandel » 8 ; Berlin 2004) 247-272.
- Gauthier 1995 = Ph. Gauthier, « Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques », in : M. Wörrle, P. Zanker (éds.), *Stadt und Bürgerbild im Hellenismus. Kolloquium, München, 24. bis 26. Juni 1993* (« Vestigia » 47 ; Munich 1995) 1-11.
- Gauthier, Hatzopoulos 1993 = Ph. Gauthier, M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia* (« Μελετήματα » 16 ; Athènes 1993).
- Hammond 1990 = N. G. L. Hammond, « Royal Pages, Personal Pages and Boys Trained in the Macedonian Manner during the Period of the Temenid Monarchy », *Historia* 39 (1990) 261-90.
- Hammond, Griffith 1978 = N. G. L. Hammond, G. T. Griffith, *History of Macedonia II* (Oxford 1978).
- Hatzopoulos 1985/1986 = M. B. Hatzopoulos, « Ἡ ὁμηρεία τοῦ Φιλίππου τοῦ Ἀμόντα στίς Θῆβες », *Archaiognosia* 4 (1985/6) 37-58.
- Hatzopoulos 1994 = M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994).
- Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).
- Hatzopoulos 2001 = M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (« Μελετήματα » 30 ; Athènes 2001).
- Hatzopoulos 2003 = M. B. Hatzopoulos, « Cités en Macédoine », in : M. Reddé, L. Dubois et al. (éds.), *La naissance de la ville dans l'Antiquité* (Paris 2003) 127-40.
- Hatzopoulos 2004 = M. B. Hatzopoulos, « La formation militaire dans les gymnases hellénistiques », in : D. Kah, P. Scholz (éds.), *Das hellenistische Gymnasion. Frankfurt, 27-30 September 2001* (« Wissenskultur und gesellschaftlicher Wandel » 8 ; Berlin 2004) 91-96.
- Hatzopoulos, Loukopoulou 1992, 1996 = M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (« Μελετήματα » 11 ; Athènes 1992 et 1996).
- Papazoglou 1988 = F. Papazoglou, « Les stèles éphébiques de Styberra », *Chiron* 18 (1988) 233-70.
- Pleket 1999 = H. W. Pleket, *Gnomon* 71 (1999) 231-236, compte-rendu de Gauthier, Hatzopoulos 1993.
- Robert 1937 = L. Robert, *Etudes anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques d'Asie Mineure* (Paris 1937).
- Roesch 1982 = P. Roesch, *Etudes béotiennes* (Paris 1982).
- Tataki 1998 = A. B. Tataki, *Macedonians Abroad. A Contribution to the Prosopography of Ancient Macedonia* (« Μελετήματα » 26 ; Athènes 1998).

¹⁵⁵ Hatzopoulos 1994, 46-53.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Between the army and the *oikos*: education in the Macedonian kingdom

Literary evidence on education in the Macedonian kingdom mostly concerns the royal family and the βασιλικοί παῖδες. Further information is also given on the participation of the Macedonian Kings in the Olympic games. The gymnasia of cities of the kingdom have recently been excavated and inscriptions brought new light on the educational system of the «Old Kingdom». The gymnasiarchic law of Beroia and the ephebarchic law of Amphipolis reveal the important role of the city in educational matters during the reign of Philip V as well as the different age categories of Macedonian youth. This schema corresponds to the different classes of age that received education in the royal court and is a common place in the Greek world. At the age of 20, young Macedonians entered the army during the celebration of the Xandika, in the month of March. It was only at that moment that they learnt the tight format (closing of the ranks of the phalanx). The strictly military character of the Macedonian education under the Kings was inspired by Philip II and is related to the unbelievable success of the Macedonian army from his reign on. The civic character of this education system was undoubtedly part of the reforms of Philip V. Dedications of young girls of the age of 18 at sanctuaries of female deities all around the kingdom reveal sport training of girls and the private and religious character of the education they received. Both the military character of boys' education that was a public affair and girls' sport training remind us of Sparta. As far as the boys are concerned, it was the response to a real need and part of the important reforms of Philip II and Philip V. As far as young girls are concerned it was just a *vetustus mos Graecus*.

Μεταξύ στρατού και οίκου: η εκπαίδευση στο μακεδονικό βασίλειο

Σχετικώς με την εκπαίδευση στο βασίλειο των Μακεδόνων, οι φιλολογικές πηγές παραδίδουν όσα αφορούν στα μέλη της βασιλικής οικογένειας και την οργάνωση και εκπαίδευση του σώματος των βασιλικών παιδων –μελλοντικών εταίρων. Παρέχουν επίσης πληροφορίες σχετικές με την συμμετοχή των βασιλέων στους Ολυμπιακούς αγώνες και την τέλεση εορτών στο βασίλειο στο πρόγραμμα των οποίων περιλαμβάνονται και αθλητικές εκδηλώσεις. Οι ανασκαφές των τελευταίων δεκαετιών απεκάλυψαν τα γυμνάσια των πόλεων του βασιλείου, την ύπαρξη των οποίων σημείωναν οι πηγές, και σημαντικό αριθμό επιγραφών. Οι δύο σημαντικότερες από αυτές, ο γυμνασιαρχικός νόμος της Βέροιας και ο εφηβάρχικος νόμος της Αμφιπόλεως τεκμηριώνουν τον ρόλο της πόλεως στην οργάνωση της εκπαίδευσης των Μακεδόνων και προσδιορίζουν το θεσμικό πλαίσιο εντός του οποίου εντάσσεται το γυμνάσιο και κατ' επέκτασιν η εκπαίδευση κατά την βασιλεία του Φιλίππου Ε'. Οι Μακεδόνες στους οποίους επιτρέπεται να συχνάζουν στα γυμνάσια των πόλεων διακρίνονται σε τρεις ηλικιακές κατηγορίες, των παιδων (14-18 ετών), των εφήβων (18-20) και των νέων (20-30), κατά το πρότυπο της εκπαίδευσης στην αυλή, το οποίο συμπίπτει και με εκείνο του λοιπού ελληνικού κόσμου. Ο χαρακτήρας της εκπαίδευσης είναι αποκλειστικά στρατιωτικός,

μολονότι η μακεδονική νεολαία διδάσκεται την πύκνωση της φάλαγγος μετά την ένταξή της στον στρατό κατά την τελετή των Ξανδικών. Αν και η οργάνωση της εκπαίδευσης με τον συγκεκριμένο δημόσιο και στρατιωτικό χαρακτήρα της στο επίπεδο των πόλεων ανάγεται στον Φίλιππο Β΄ και συσχετίζεται με την αποτελεσματικότητα του στρατού των Μακεδόνων στους χρόνους που ακολούθησαν, η θεσμοποίηση της οφείλεται στον Φίλιππο Ε΄. Η μελέτη αναθηματικών επιγραφών σε κουροτρόφους γυναικείες θεότητες αποκαλύπτει την σωματική άθληση των κορασίδων και τον αποκλειστικώς ιδιωτικό και θρησκευτικό χαρακτήρα της εκπαίδευσής τους. Εάν η εκπαίδευση των ανδρών εμπνέεται από το σαρματικό πρότυπο κάθε εποχής ανταποκρινόμενη στις στρατιωτικές ανάγκες και στην αναδιοργάνωση του βασιλείου από τον Φίλιππο Β΄, εκείνη των γυναικών δεν είναι παρά ένας κοινός τόπος στον ελληνικό κόσμο.

Nécropoles macédoniennes du littoral et de l'arrière-pays

(pl. 39)

Katérina Rhomiopoulou

Du fait de sa situation géographique et de la configuration de son sol, la Macédoine fut de tout temps une région importante, tant pour les déplacements de divers groupes de populations de diverses races que pour les échanges de produits provenant de l'Est, du Nord et du Sud. Les populations qui l'habitaient étaient également réceptives à des influences culturelles, religieuses et artistiques ; elles accueillirent même des installations d'artisans venus des grands centres de production, qui ouvrirent des ateliers locaux. Les principaux produits d'exportation de la région étaient le bois de construction et les métaux.

Etant donné le temps limité qui m'est ici imparti, je ne présenterai pas de données ayant trait à la période hellénistique tardive ni à la période romaine en Macédoine.

Depuis 1980, du fait de grands travaux routiers et d'infrastructure touristique, les fouilles archéologiques ont mis au jour un grand nombre de nouveaux habitats et de nécropoles, et les fouilles jusqu'alors connues se sont étendues. En outre, le nombre des publications s'est multiplié. Jusque vers 1970, nos connaissances sur la Macédoine antique se fondaient sur les publications des conclusions des campagnes de fouilles menées pendant la Première Guerre Mondiale par des archéologues de l'Alliance et sur les conclusions peu nombreuses des fouilles grecques menées jusqu'à cette date (à Vergina, Pella, Amphipolis, Dion et Olynthe). Aujourd'hui, une multitude de fouilles et de trouvailles sont présentées dans des revues grecques et étrangères, la plus importante étant la revue annuelle *Το Αρχαιολογικό Έργο στη Μακεδονία και στη Θράκη (ΑΕΜΘ)*, qui compte déjà 18 tomes (un tome par an depuis 1987 ou 1988) ; par ailleurs, une série de monographies placent la Macédoine au cœur de l'intérêt, au vu des informations que livre l'étude archéologique de cette région pour comprendre certains problèmes de l'histoire ancienne ou certains aspects de la vie quotidienne des habitants dans l'Antiquité.

On ne s'étonnera pas que l'image offerte par les coutumes et les pratiques funéraires dans un espace géographique qui constitua un carrefour pour les déplacements de groupes de populations d'appartenance ethnique diverse, mais aussi un lieu où divers autres groupes vinrent s'implanter et finirent par vivre dans le cadre d'habitats organisés, soit

extrêmement diversifiés. C'est seulement aux époques plus récentes, à partir du IV^e siècle av. J.-C., quand le statut politique et la stratification sociale se précisent, que la région présente une image uniforme, évoquant d'autres images analogues prévalant en Grèce méridionale, et ce en dépit de certaines différences qui apparaissent localement dans la forme (essentiellement en architecture, dans les détails de la construction).

Quand on examine le domaine funéraire, il convient de se rappeler que nous avons affaire à trois grands groupes de populations : les populations thraces autochtones, les Macédoniens qui poursuivent continuellement leur progression d'Ouest en Est et les colons venus de Grèce méridionale (Eubéens, Andriens, etc.) installés sur le littoral de la Macédoine et de la Chalcidique. On ne saurait ignorer le rôle important que jouent aussi parallèlement les liens politiques et culturels avec l'Orient (la Macédoine était assujettie aux Perses jusqu'au début du V^e siècle av. J.-C. : à partir de 512 av. J.-C. sous Darius I^{er} jusqu'à la fin des Guerres Médiques). Plus tard, ces relations reprirent sur un mode différent : au IV^e siècle av. J.-C., lorsque Philippe développa une activité diplomatique (relations avec la Carie, etc.) et commença à préparer l'expédition vers l'Orient qui fut mise en œuvre par son fils Alexandre.

Un autre facteur a joué un rôle dans la pénétration culturelle : les sentiers-routes entre les massifs montagneux de l'Olympe et du Pinde, les fleuves – l'Aliacon, l'Axios, le Gallikos et le Strymon – ainsi que le golfe Thermaïque, qui facilitaient les échanges de produits avec l'Egée et la Grèce méridionale.

A toutes les époques, depuis le Néolithique jusqu'au IV^e siècle av. J.-C., c'est l'inhumation qui prédomine dans les pratiques funéraires. Cependant, les crémations aussi sont toujours attestées, même si elles sont sensiblement moins nombreuses. L'idéologie qui préside aux crémations de l'époque préhistorique jusqu'au début du V^e siècle av. J.-C. est différente de celle du IV^e siècle, toutefois ce mode de sépulture ne cesse de soulever des questions excitantes qui appellent diverses interprétations. Le mort est toujours impur et sacré à la fois. La pratique funéraire de la crémation apparaît dès le début de l'Age du Bronze ; toutefois, certains indices suggèrent qu'elle existe dès le Néolithique (présence de sépultures-crémations dans la plaine de Kozani). Depuis lors et sans discontinuité jusqu'à l'époque hellénistique, on signale toujours des sépultures-crémations dans des fosses ou des crémations rituelles, à la suite desquelles les restes étaient déposés dans des vases, placés dans de simples tombes à fosse ou dans des tombes monumentales sur des litières ou des lits.

Les tumuli funéraires, à péribole en pierres ou sans péribole, apparaissent dans tout le monde helladique dès le début de l'Age du Bronze. On en rencontre aussi bien en Macédoine occidentale qu'orientale, ainsi qu'en Chalcidique. D'ordinaire, ils recouvrent un nombre plus ou moins important de tombes à fosses ou à ciste, faites en pierres. Souvent, leur fond est également dallé de pierres plates. Il arrive aussi que ces tombes soient recouvertes de pierres entassées. Les tumuli prédominent au début de l'Age du Fer et recouvrent des sépultures à crémation et à inhumation qui parfois coexistent. A la même époque, on observe le même phénomène dans les régions voisines de Thrace et des Balkans. Leur apparition était liée à l'introduction et à l'influence de la « culture des Kurgan » en Europe centrale et dans les Balkans. Mais peut-être peut-on voir ici le prolongement d'une tradition locale remontant au Néolithique ancien. En Piérie méridionale, ils sont liés à la survivance d'influences mycéniennes venues de Thessalie mais également à des influences nordiques. A Pydna et en Chalcidique, qui sont des zones littorales, les nécropoles attestent des influences égéennes,

notamment d'Eubée et des Cyclades. C'est en effet en Chalcidique que, depuis le début du VIII^e siècle av. J.-C. et durant tout le VII^e siècle av. J.-C., débute la colonisation du littoral par les Grecs du Sud et que les colons et leurs descendants fondent leurs nécropoles sur des rivages sablonneux et impropres à la culture. Ces nécropoles à crémation et inhumation conservent des traits propres à l'Eubée et à l'Egée. En revanche, au début de l'Age du Fer et à l'Age du Bronze, les Thraces autochtones installaient leurs cimetières dans des zones montagneuses, loin de la côte.

Les nécropoles du début de l'Age du Fer, y compris dans des habitats qui continuent à se développer à l'époque historique, se trouvent toujours séparées de celles des époques plus récentes, même si elles sont voisines (Acanthe, Vergina, Aianè, Pydna).

La tombe à ciste est un type de sépulture qui existe sans discontinuité depuis l'Age du Bronze jusqu'à l'époque hellénistique. Rectangulaire, avec des parois en dalles de pierre, ou creusée à même la terre dure et recouverte de dalles ou de tas de pierres, elle est tantôt de grandes, tantôt de petites dimensions. Certaines fois – au IV^e siècle av. J.-C. –, les parois intérieures portent un enduit et parfois un décor peint. Les défunts sont placés dans un cercueil en bois ou sur une litière-lit, puis déposés dans la tombe à ciste-fosse (Pydna, Amphipolis, Thessalonique).

Des pithoi (jarres) funéraires ou d'autres vases (amphores, hydries, cratères) sont également utilisés à toutes les époques habituellement pour des enterrements d'enfants ou encore pour déposer les restes de l'incinération, y compris de défunts adultes. On en trouve des exemples aussi bien dans l'*hinterland* que sur le littoral de la Chalcidique. Des sarcophages en terre cuite, parfois décorés, sont localisés seulement dans des nécropoles du littoral où les influences ioniennes et eubéennes subsistent toujours.

Les types de tombes les plus communs sont les tombes à fosse et à tuiles.

A l'exception de rares cas (comme par exemple à Mendè ou à Abdère), les groupes de tombes d'enfants ne sont pas séparés des tombes d'adultes.

Enfin, un groupe distinct est constitué au IV^e siècle av. J.-C. par les tombes macédoniennes monumentales aux façades en forme de temple et aux vastes surfaces peintes. Les restes du mort et des offrandes funéraires sont disposés sur des lits en bois, des bancs, ou dans des vases ou des cistes, toujours après la crémation, effectuée à l'extérieur de la tombe, dans un autre lieu. Parfois, sur la tombe macédonienne, sont entassés les restes des *enagismoï*. A la même époque, on pratique également des sépultures-crémations dans des fosses de petites dimensions.

La crémation est toujours considérée comme un mode de sépulture plus onéreux, ce qui explique qu'elle soit liée aux *gene* les plus éminents et, d'une manière générale, à la classe dominante.

Aux époques préhistoriques (Bronze et Fer), dans les nécropoles de l'intérieur des terres, prévalent comme offrandes funéraires les bijoux de métal et l'armement, les vases étant moins nombreux et toujours d'un type bien précis : la cruche à bec verseur (prochous avec *cut-away*), le skyphos et le canthare à anses surélevées sont les trois vases caractéristiques des ateliers locaux de l'Age du Bronze et du début de l'Age du Fer, qui accompagnent la sépulture.

Un peu plus tard, avec l'introduction de la céramique corinthienne et attique, le tableau change. L'exaleiptron corinthien avec ses imitations locales devient le vase funéraire indispensable et survit jusqu'au IV^e siècle. L'exaleiptron a été remplacé par le lécythe aryballoïde.

D'une manière générale, plus on avance vers des époques plus tardives, plus le nombre des offrandes funéraires en terre cuite s'accroît et plus l'armement diminue (ce qui s'explique peut-être par l'évolution de la structure sociale).

Dans certaines nécropoles de l'intérieur des terres ou du littoral (golfe Thermaïque) d'époque archaïque, dans les inhumations de guerriers surtout, on utilisait pour couvrir le visage du défunt des lames auxquelles on donnait la forme d'un masque ou d'un *epistomion*. On a interprété cet usage comme un élément mycénien mais le débat reste ouvert, étant donné que les tombes sont liées à l'élément thrace autochtone. En aucune façon, on n'a fait de trouvailles analogues dans des nécropoles littorales des colons.

Voyons à présent quelques échantillons représentatifs des nécropoles et des sépultures.

1. Nous commençons par les nécropoles de la *région de l'Olympe et de Dion* qui s'échelonnent sur une période allant de la fin de l'Age du Bronze au début de l'Age du Fer et qui, dans le cas présent, pourrait être appelée protogéométrique – du fait des influences de la céramique géométrique thessalo-eubéenne.

Les nécropoles de la fin de l'Age du Bronze sont constituées de tombes à ciste isolées, alors qu'à l'Age du Fer, nous avons des tumuli qui recouvrent plusieurs groupes de tombes. Seule l'inhumation est attestée, à l'exclusion de tout autre mode de sépulture. On observe la présence marquée d'éléments mycéniens dans certaines offrandes funéraires (vases et bijoux, par exemple).

2. *Macédoine occidentale.* Un grand nombre de sites d'habitats et de nécropoles qui s'échelonnent chronologiquement de la fin de l'Age du Bronze jusqu'à l'époque classique ont été localisés. Les *nécropoles d'Aianè*, considérée comme la capitale du royaume des Elimiotes, occupent une place prépondérante. Les monuments funéraires de l'époque archaïque et du début de l'époque classique y sont les plus remarquables, encore que les nécropoles des époques antérieures contiennent de remarquables échantillons de céramique provenant des ateliers locaux (par exemple des vases à peinture mate). Douze grandes tombes rectangulaires maçonnées, à chambre, ainsi que de nombreuses tombes à ciste et à fosse ont été mises au jour. Quatre de ces grandes tombes présentent des périboles rectangulaires, et trois périboles entourent des tombes à fosse. Dans trois des grandes tombes, on a localisé une forme de rituel funéraire (sacrifices en l'honneur des morts ou *enagismoï*). Une série de sculptures d'inspiration et d'influence ionienne (lions, statues de kouroi et de korai, stèles funéraires à palmettes) étaient placées sur les tombes à titre de *semata*. Réalisées en marbre local et en poros, elles constituent des trouvailles uniques s'agissant de nécropoles macédoniennes.

3. *Macédoine centrale : Gynaikokastro-N. Kilkis.* Un tumulus funéraire du début de l'Age du Fer qui recouvre 11 petits périboles funéraires, contenant en leur centre des urnes cinéraires recouvertes de pierres entassées, a été localisé. L'embouchure de l'urne cinéraire était recouverte par un petit vase, habituellement un skyphos.

La superficie du tumulus était de 450 m². A la limite Nord-Ouest du tumulus, on a trouvé une épaisse couche de cendres et une multitude d'os, suggérant qu'il s'agirait peut-être de l'emplacement de bûchers funéraires successifs qui ont été perturbés. On a également

découvert des tombes à ciste qui avaient recouvert des urnes cinéraires de sépultures plus anciennes sans les détruire. Parallèlement à la crémation, ou peut-être un peu plus tard, on observe également des inhumations.

Aigai (actuelle Vergina). L'antique capitale des Macédoniens dispose des ensembles de nécropoles les plus célèbres. Le cimetière des tumuli (au nombre de 300 environ) datant du début de l'Age du Fer, est peut-être le plus vaste qui ait été découvert à ce jour et le plus riche en offrandes funéraires (vases, bijoux et armement) de toute la Macédoine. Les tombes archaïques, situées à proximité des tombes royales du IV^e siècle av. J.-C., sont peu nombreuses mais particulièrement riches en offrandes funéraires : deux grandes tombes à fosse et quatre tombes à ciste. Elles datent de la seconde moitié du VI^e siècle et pour certaines du V^e siècle av. J.-C. Près des tombes à ciste, on a découvert les offrandes funéraires – restes de la crémation du défunt, soigneusement disposés en tas –, des armes essentiellement ainsi que des vases (phiales pour les libations, par exemple). Parmi les trouvailles uniques, on range 26 têtes en terre cuite de korai et de génies. Les 20 têtes de korai sont sans doute en rapport avec la déesse du monde infernal (Perséphone). Elles ont été découvertes dans le remblai de la tombe à fosse, mélangées à la terre. Il s'agit vraisemblablement de restes d'une cérémonie en l'honneur des morts. C'étaient peut-être des têtes fichés sur un « corps » en bois (*xoana*). Elles datent de 480 av. J.-C. On a également découvert une multitude de bijoux en or, des vases en or, en argent et en bronze, ainsi que des vestiges de lits funéraires portant un décor en ivoire. On faisait usage de grands sarcophages en bois et de lits que l'on plaçait à l'intérieur des tombes. Le sexe des morts a pu être identifié : les hommes ont été incinérés et leurs restes placés dans la tombe, les femmes aux riches parures ont été inhumées.

Les monuments funéraires du IV^e siècle, les « tombes macédoniennes » constituent l'ensemble le plus important de ce type. Bien entendu, c'est la crémation qui domine, les restes humains sont placés ensuite dans la tombe, et sur celle-ci, on empile les vestiges des rituels funéraires.

Pydna. L'agglomération fortifiée d'époque historique s'étend sur une longueur de mille mètres en bordure de mer. Autour de celle-ci et dans un rayon de 2 km se sont développés divers habitats, grands et petits, de différentes époques avec les nécropoles correspondantes, selon une distribution plus ou moins dense ou aérée. Au début de l'Age du Fer, la plupart des tombes sont à fosse ou à ciste. Seules trois d'entre elles présentent un couloir d'accès ou *dromos* menant à une chambre souterraine circulaire, évoquant des survivances mycéniennes. Au V^e siècle av. J.-C., domine le type de tombe rectangulaire à fosse, dans laquelle on plaçait le sarcophage-cercueil en bois. Au IV^e siècle, parallèlement aux tombes à fosse, on voit apparaître de grandes tombes à ciste présentant des crépis intérieurs de couleur sur les parois et quelquefois des fresques (motifs ornementaux).

Le grand nombre des tombes datant du V^e siècle suggère une « explosion » démographique. La plupart des tombes ayant été trouvées non violées, les trouvailles qu'elles ont livrées sont particulièrement riches et attestent la prospérité économique de la région.

Dans les nécropoles de Pydna, sont attestées à la fois l'inhumation et la crémation.

Sykia-Kriaritsi en Chalcidique. La fouille d'un tumulus funéraire est venue bouleverser nos connaissances concernant les coutumes funéraires de l'Age du Bronze : en effet, elle a révélé une nécropole où est *exclusivement* pratiquée la crémation, à une période si ancienne.

Ce tumulus est unique en Macédoine, tant par sa structure que par la pratique exclusive de la crémation qui y a été attestée. Une couche de pierres recouvrait uniformément toute la surface. Une fois les pierres dégagées, ont été mis au jour trente périboles (de 3 m de diamètre), de forme circulaire ou ovale. Au centre de chaque péribole, il y avait un coffre rectangulaire ou triangulaire, formé par des pierres taillées, dressées, renfermant l'urne cinéraire qui était également recouverte d'une dalle de pierre. Le mode d'organisation suggère peut-être un lien de parenté entre les morts, auquel s'ajoute un souci de ne pas bouleverser des sépultures plus anciennes. L'extension de la nécropole prend la forme d'une adjonction : elle ne détruit pas les sépultures préexistantes : les nouveaux périboles sont construits à côté des périboles circulaires initiaux et des sépultures occupent les espaces vides. Chaque péribole était recouvert de pierres entassées. Ainsi, initialement, la nécropole devait se présenter sous la forme de petits tertres constitués de tas de pierres, par-dessus lesquels on entassa plus tard d'autres pierres, leur donnant ainsi l'aspect d'un tumulus uniforme. Il s'agit d'un ensemble funéraire de Thraces autochtones.

Chalcidique : Mendè. L'une des plus anciennes colonies des Erétriens en Chalcidique vient confirmer le point de vue des chercheurs selon lequel les Eubéens se mirent en route dans la seconde moitié du VIII^e siècle av. J.-C. pour se diriger presque simultanément vers l'Egée du Nord et vers l'Ouest. L'habitat se trouve à quatre kilomètres environ à l'Est du sanctuaire de Poséidon. Le sanctuaire, considéré comme l'un des plus anciens sanctuaires extra-urbains de tout le monde helladique, a livré des trouvailles remontant à la fin du XII^e siècle av. J.-C. et un culte de Poséidon y est attesté depuis la fin de l'époque archaïque. La nécropole de Mendè a offert l'image la plus complète qui soit d'une nécropole organisée à l'époque de la colonisation. Sur un total de 235 sépultures, 175 sont des sépultures en jarre, 59 des tombes à fosse et trois seulement à ciste avec des dalles verticales. Les tombes les plus anciennes s'échelonnent entre la fin du VIII^e siècle et la fin du VII^e siècle. Elles appartiennent exclusivement à des nouveau-nés, des enfants et des personnes jeunes, une pratique qui est connue également par d'autres nécropoles. Au VI^e siècle, la nécropole fut également utilisée de façon sporadique pour la sépulture d'adultes. Les crémations sont totalement absentes. Dans quatre cas seulement, on croit pouvoir localiser des restes de sacrifices en l'honneur des morts. Les embouchures des vases où sont déposés les crânes sont orientées vers l'Est – les sépultures sont disposées parallèlement au littoral.

Pour les sépultures en jarre, on utilisait principalement de grandes « amphores-pithoi », des pithoi ou des amphores provenant des ateliers locaux. Pour ce qui est de la céramique importée, on trouve des vases de Chios, de Corinthe, d'Eolide (de type buchero) et deux amphores de type SOS. Pour ce qui est de la céramique locale, on utilisait des amphores-pithoi et des pithoi au décor particulièrement riche, incisé et peint, habituellement sans offrandes. Les offrandes funéraires (aryballes protocorinthiens, coupes protogéométriques et géométriques tardives d'Erétrie, figurines ioniennes en terre cuite [ou *east greek*], de type rhodien, et bijoux de métal) étaient peu nombreuses. On peut supposer que les vases eux-mêmes avaient de la valeur et que, par conséquent, les tombes n'avaient pas besoin d'offrandes funéraires.

Les vases au décor incisé et reposant sur une base conique renvoient à l'Eubée, à la Béotie et aux Cyclades, mais essentiellement à des formes d'Erétrie. Ceux qui portent un décor peint annoncent un style connu sous le nom de « style de Chalcidique » qui renvoie à la Grèce orientale, particulièrement à l'Eolide (par ex. Larissa-sur-l'Hermos) et qui perdure jusqu'au IV^e siècle av. J.-C.

Acanthe. C'est la nécropole la plus vaste qui ait été fouillée en Chalcidique, plus étendue que celle d'Olynthe, et qui comporte des tombes s'échelonnant de l'Age du Fer (peut-être antérieures à la colonisation des Andriens) à la fin du IV^e siècle av. J.-C., puis à l'époque de l'Empire romain et jusqu'au Moyen-Age. Sa superficie est de 250 arrhes. La distribution des tombes est dense sur au moins 5 couches superposées, ce qui explique que les tombes les plus anciennes, datant du VII^e au V^e siècle av. J.-C. sont dans leur majorité détruites, tandis que les tombes du IV^e siècle av. J.-C. sont intactes. Les tombes sont alignées parallèlement à la ligne du littoral – crâne orienté vers le Sud-Est – et à ce jour, on dénombre plus de 12.000 sépultures. C'est l'inhumation qui domine. Néanmoins, la crémation est attestée à toutes les périodes, à hauteur de 5,5% statistiquement, un quart des crémations concernant des enfants. Ces chiffres correspondent grosso modo à ce que l'on observe en matière de crémation dans les nécropoles d'Olynthe, d'Abdère, etc. Les morts sont incinérés avec ou sans les offrandes funéraires, dans des fosses ou placés ensuite dans des vases. Des vases brisés, principalement des bases de cratères perforées pour les libations pourraient être interprétés comme des vestiges de sacrifices célébrés pour les morts. Au IV^e siècle en particulier, nous avons de nombreux échantillons de bases de cratères en cloche perforées qui recouvrent des sépultures.

Les inhumations avaient lieu dans des sarcophages de terre cuite de type clazoménien, ou dont le bord est décoré de moulures, dans des tombes à fosse ouvertes, dans de grands pithoi (principalement au IV^e siècle av. J.-C.), des sépultures en jarre (*enchytrismoï*), notamment de jeunes enfants, et dans des tombes recouvertes de tuiles. Dans les tombes de l'époque classique tardive, on a découvert également quelques envoûtements magiques gravés sur des lames de plomb. Pour les sépultures en jarres, différents types de vases étaient utilisés (amphores, hydries, cratères, pélikés). Dans les tombes à fosse, les morts étaient fréquemment placés sur des litières de bois.

Un seul *sema* funéraire du V^e siècle av. J.-C. a été trouvé – un bas-relief impressionnant, de datation douteuse, du fait de l'écart chronologique entre la forme des lettres et le style de la représentation.

Au IV^e siècle, à Acanthe, les tombes masculines étaient pauvres en offrandes – uniquement des petits couteaux et des strigiles – mais dans la bouche du mort, on plaçait 1 à 4 pièces de monnaie en bronze ou en argent. On peut penser que la valeur des monnaies correspondait à celle des offrandes funéraires qui étaient placées dans les tombes de femmes et d'enfants ainsi que dans celles des adolescents. C'est essentiellement dans les tombes d'enfants, qui représentent environ 50% du total des tombes, que l'on trouve des figurines en terre cuite.

A en juger par ces trouvailles, on peut conclure que nous avons affaire à une population qui n'était pas particulièrement prospère et s'adonnait à l'agriculture ou à la pêche. Les armes sont très rares et seules 50% des tombes contiennent des offrandes.

On a également découvert quelques tombes d'animaux familiers (chevaux ou chiens).

Bibliographie

- M. Bats, B. D'Agostino (éds.), *Euboica. L'Eubea e la presenza euboica in Calcidica e in Occidente. Atti del convegno internazionale, Napoli 13 - 16 novembre 1996* (« Coll. J. Bérard » 16 ; « AION Arch. St. Ant. Quaderno » 12 ; Naples 1998).
La Civilisation grecque. Macédoine, Royaume d'Alexandre le Grand. Catalogue de l'exposition de Montréal (Athènes 1993).
- D. Ignatiadou, « Η Θέρμη κατά την αρχαϊκή και κλασσική περίοδο », in : *Θέρμη. Ιστορία και πολιτισμός* (Thessalonique 1997) 24-68.
- I. S. Lemos, « Euboea and its Aegean koine », in : Bats, D'Agostino 1998, 45-58.
- V. Misaélidou-Despotidou, « Από το νεκροταφείο της Νέας Φλαδέλφειας », *AAA* 23-28 (1990-1995) 63-70.
- S. Moschonisioti, « Excavation at Ancient Mende », in : Bats, D'Agostino 1998, 255-271.
- K. Rhomiopoulou, I. Kilian-Dirlmeier, « Neue Funde aus der eisenzeitlichen Hügelnekropole von Vergina, griechisch Makedonien », *PZ* 64 (1989) 86-145.
- N. Stampolidis (éd.), *Καύσεις στην εποχή του χαλκού και την πρώιμη εποχή του σιδήρου, Rhodes 29 avril - 2 mai 1999* (Athènes 2001).
- M. Τινέριος, « Έξι χρόνια πανεπιστημιακών ανασκαφών στο Καραμπουρνάκι Θεσσαλονίκης (1994-1999) », *Egnatia* 5 (1995-2000) 297-321.
- I. Vokotopoulou, « La Macédoine de la Protohistoire à l'époque archaïque », in : *Magna Grecia, Epiro e Macedonia. Atti del ventiquattresimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto 5-10 ottobre 1984* (Tarente 1985) 133-166.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Necropoleis of coastal and inland Macedonia

Necropoleis of the cities and other sites in Macedonia and in the Chalcidic Peninsula present a diversity on the typology of the tombs and the funerary rites from the Neolithic to the Roman period. This diversity is due to the fact that large population groups composed by Thracian populations, Macedonians (North Greeks) and Greek colonists from the islands of the Aegean and the coast of Asia Minor met and were either influenced or remained loyal to their old funerary rites. The necropoleis of the greek colonies found on the Chalcidian and Macedonian coast remind us of examples of the Aegean and of east Greek necropoleis. The tumuli of the Iron Age and later the Macedonian tombs are related to the dominant Macedonian presence in the region. Since the Neolithic period, the common element of these necropoleis is the rite of interment with some examples of cremation. Funerary goods from the Classical necropoleis reveal attic influences. During the Hellenistic period, we find the same funerary practices with mainland Greece and the Aegean.

Μακεδονικές νεκροπόλεις τῶν παραλίων καὶ τῆς μακεδονικῆς ἐνδοχώρας

Τὰ νεκροταφεῖα τῶν πόλεων καὶ τῶν οἰκισμῶν τῆς Μακεδονίας καὶ τῆς Χαλκιδικῆς χερσονήσου παρουσιάζουν μεγάλη ποικιλία ὡς πρὸς τὸ ἐπικήδειο τελετουργικὸ καὶ τοὺς τύπους τῶν τάφων. Αὐτὸ ὀφείλεται ἴσως στὸ γεγονός ὅτι ἐθνικὲς ὁμάδες συναντήθηκαν καὶ ἀλληλοεπηρεάσθηκαν, ἐνῶ ἄλλες ἔμειναν πιστὲς στὰ ἐπικήδεια ἥθη τους. Οἱ ταφὲς χρονολογούνται ἀπὸ τὴν Νεολιθικὴ ἐποχὴ ἕως τοὺς ρωμαϊκοὺς χρόνους. Τοπικοὶ θρακικοὶ πληθυσμοὶ ἰνδο-εὐρωπαϊκῆς καταγωγῆς, Μακεδόνες –βόρειο ἑλληνικὸ φύλο– Ἕλληνες ἄποικοι ἀπὸ τὰ νησιά τοῦ Αἰγαίου Πελάγους καὶ τὰ μικρασιατικὰ παράλια ἀπετέλεσαν τὶς μεγάλες αὐτὲς ἐθνικὲς ἐνότητες. Οἱ διάφοροι τύποι ταφῶν εἶναι προῖον τῶν ἐθίμων καὶ τῶν παραδόσεών τους. Στὶς ἀκτὲς τῆς Χαλκιδικῆς καὶ τὴν Μακεδονία τὰ νεκροταφεῖα τῶν ἑλληνικῶν ἀποικῶν παραπέμπουν στὶς νεκροπόλεις τῶν νήσων τοῦ Αἰγαίου καὶ τῶν μικρασιατικῶν παραλίων. Τὰ νεκροταφεῖα τῶν τύμβων τῆς Πρώϊμης Ἐποχῆς τοῦ Σιδήρου καὶ οἱ «μακεδονικοὶ τάφοι» σχετίζονται μὲ τὴν κυριαρχικὴ παρουσία τῶν Μακεδόνων στὴν περιοχή. Ὁ ἐνταφιασμὸς τοῦ νεκροῦ εἶναι ἡ ἐπικρατοῦσα πρακτικὴ καθ' ὅλες τὶς περιόδους ἤδη ἀπὸ τὴν Νεολιθικὴ Ἐποχὴ, χωρὶς αὐτὸ νὰ σημαίνει ὅτι ἡ καύση ἦταν ἄγνωστη. Τὰ κτερίσματα τῶν κλασσικῶν νεκροταφείων μαρτυροῦν ἀττικὲς ἐπιδράσεις. Κατὰ τὴν ἑλληνιστικὴν περίοδο (Γ' – Α' αἰ. π.Χ.) τὰ ταφικὰ ἔθιμα ταυτίζονται μὲ ἐκεῖνα τῆς λοιπῆς Ἑλλάδος καὶ τοῦ Αἰγαίου.

La toreutique de Vergina est-elle un art de cour ?

(pl. 41–44)

Claude Rolley

La réponse, sans hésitation, est affirmative : Aigéai est la capitale, les tombes de la grande Toumba sont des tombes royales. A la fin du royaume de Macédoine, Tite-Live (45.33) nous parle, à propos du butin de Pydna, des ateliers du palais de Pella. Mais les études et les découvertes récentes, en dehors de Vergina, apportent beaucoup d'éléments de comparaison, permettant peut-être de commencer à mettre en perspective, en particulier, l'argenterie de la tombe principale et celle de la « tombe du prince ». Je ne proposerai ici qu'une mise au point provisoire.

L'histoire de la toreutique macédonienne vient d'être écrite par P. Thémélis et I. Touratsoglou dans la remarquable publication des tombes de Dervéni, puis, par P. Thémélis seul, dans un gros article du volume *Μύθος* dédié à la mémoire de J. Vokotopoulou. Les deux auteurs renouvellent l'interprétation du développement des arts et de l'artisanat de luxe en Macédoine jusqu'au début du III^e siècle. Ils arrêtent en effet leurs observations au lendemain des tombes de Dervéni. Pour le IV^e siècle, il faut recourir à l'important article de K. Rhomiopoulou de 1989¹ ; et je viens de prendre connaissance de l'article de E. Zymi et A. Sidéris², où ils annoncent la publication complète des 103 (ou 97 ?) vases de bronze provenant de Galaxidi.

Il est exact que nous connaissons peu de choses ensuite, surtout pour la toreutique. Mais quelques imitations hellénistiques tardives, en marbre, de formes produites en argent et en bronze en Macédoine dans la seconde moitié du IV^e siècle prouvent que ces formes étaient encore connues. Les deux cas les plus caractéristiques sont le cratère de Sosibios³, qui semble copier le cratère de la Tombe B de Dervéni, et quelques *ænochoés* « à corps en bobine » ou « à panse carénée » (« mit Bauchknick »), type dont nous reparlerons. La question est de savoir où en Grèce ces récipients étaient produits. Ce n'est pas nécessairement en Macédoine :

¹ K. Rhomiopoulou, « Κλειστά ταφικά σύνολα υστεροκλασικών χρόνων από την Θεσσαλονίκη », in : *Φίλια ἔπη εἰς Γεώργιον Μυλωνάν*, t. 3 (Athènes 1989) 194-218.

² E. Zymi, A. Sidéris, « Χάλκινα σκεύη από το Γαλαξείδι, πρώτη προσέγγιση », in : *Το Γαλαξείδι από την αρχαιότητα έως σήμερα. Πρακτικά 1^{ου} Επιστημονικού Συνεδρίου, Γαλαξείδι, 29-30 Σεπτεμβρίου 2000* (Athènes 2003) 30-60.

³ Musée du Louvre, MA 442 : M. Hamiaux, *Musée du Louvre. Les sculptures grecques II. La période hellénistique* (Paris 1998) n° 216.

l'épave de Mahdia, dont le matériel, vers 80 av. J.-C., a dû être chargé en Attique, contenait les restes de deux grands vases en bronze, un cratère à volutes et un cratère en calice sur haut support, identique à celui de Pydna dont nous parlerons. Sans les fragments de Mahdia, on croirait que, à cette date, ces formes n'étaient plus produites qu'en Italie du Sud⁴. Et il faut se souvenir du passage de Tite-Live que nous citons.

Importations et imitations : les composantes de la toreutique macédonienne avant le IV^e siècle

Il ne fait aucun doute que la plus grande part des vases d'argent et de bronze qui nous intéressent ont été faits en Macédoine. Mais en même temps, dès les découvertes de Dervéni, on a été frappé par la diversité des comparaisons extérieures qui s'imposaient ; la vaisselle de Vergina a renforcé cette constatation. On est conduit dans deux directions surtout. J'engloberai provisoirement dans l'une, au risque de simplifier à l'extrême, l'Ionie, la Mer Noire, et même les modèles achéménides. Ce regroupement n'est peut-être pas totalement arbitraire : sous la domination perse, l'argenterie ionienne est destinée pour une large part au Grand Roi et, en Thrace, en particulier pour les pièces anciennes du trésor de Rogozen, qui sont de style ionien, les voies d'acheminement ne sont pas claires. L'autre direction est l'Italie, Grande Grèce d'un côté, Etrurie de l'autre. Or cette aptitude de la Macédoine à recevoir objets ou sources d'inspiration à la fois de l'Est et de l'Ouest n'est pas une nouveauté du IV^e siècle, et ne s'explique pas par la richesse soudaine, qu'elle date de Philippe ou de Cassandre : l'art de cour a prolongé et développé des relations bien antérieures.

Pour l'Ionie, l'exemple le plus caractéristique est celui d'un petit groupe de phiales d'argent, avec un décor de feuilles pointues alternant avec des fleurs de lotus dessinant des palmettes. On en a un exemple à Sindos (n° 374), un à Vergina et un à Rogozen, en Thrace, aux environs de la fin du VI^e siècle ou du début du V^e. Il s'y ajoute la phiale découverte dans une tombe de Kozani, mais qui porte la dédicace Ἀθαναίας ἱερὰ τᾶς Μηγαροῦ⁵. Ces phiales ont des antécédents très précis en Asie Mineure et à Rhodes⁶. Un exemplaire identique a été découvert dans le Picénum, dans la tombe dite « de la reine » à Sirolo-Numana ; la même tombe comportait un lit incrusté milésien⁷. Or une version à peine simplifiée de ce décor très particulier se trouve sur le pied de deux vases de bronze de Trebenishte, un des deux cratères à volutes et une œnochoë⁸. Ces deux récipients ont certainement été faits en Grèce du Nord-Ouest, que l'atelier soit lié à Dodone ou que, basé dans une colonie grecque, il ait fourni les princes illyriens.

Les relations avec la toreutique d'Italie, dès le VI^e siècle, ont été notées plusieurs fois, en particulier par J. Vokotopoulou⁹. Elles commencent avant la fin du VI^e siècle, avec des

⁴ Pour les deux vases, *Das Wrack I* 670-672 (R. Petrovsky). Problème déjà signalé par Cl. Rolley, « Datations impossibles : à propos de quelques cratères de bronze », *IBC 12, Nijmegen 1992* (Nimègue 1995) 69-75, et Rolley 1998.

⁵ Pour la phiale, en dernier lieu Vokotopoulou 1997, n° 119 ; bonne photo de l'inscription, G. Karamitrou-Mentesidi, *Κοζάνη, πόλη Ἐπιμιώτιδος* (Thessalonique 1993) fig. 3.

⁶ D. E. Strong, *Greek and Roman Silver Plate* (Londres 1966), pl. 9A.

⁷ M. Landolfi, in : *Eroi e regine, I Piceni, popolo d'Europa, catalogue d'exposition, Rome 2001* (Rome 2001) 350-365.

⁸ B. Filow, *Die archaische Nekropole von Trebenishte am Ochrida-See* (Berlin, Leipzig 1927) n°s 63 et 72 ; C. M. Stibbe, *The Sons of Hephaistos* (Rome 2000) 40-44 n° 12, 59-68. Sur l'ensemble des objets qui portent ce décor, voir Rolley 2003, 91-92.

⁹ Dont je résume l'apport, *Μύτρος*, 435-440.

importations et, très probablement, des imitations locales. Dodone et Trebenischte ont livré beaucoup de récipients qui ont des équivalents très précis, notamment à Paestum¹⁰. Une hydrie de Thessalonique, très récemment signalée¹¹, est l'œuvre du même atelier – quelle que soit sa localisation – qu'un petit groupe d'hydries et d'amphores à lèvres coulées à part qui n'était connu qu'à Paestum et dans des tombes illyriennes. A Votonosi, dans le Pinde, à Sindos, comme dans d'autres sites de Macédoine, J. Vokotopoulou avait identifié des vases de Grande Grèce. Je présenterai 4 exemples, caractéristiques des problèmes posés. Le premier est l'hydrie au lion de Piérie¹² : l'étroite ressemblance avec une des hydries de Paestum est évidente, mais on a l'impression d'un travail différent : J. Vokotopoulou y voit l'œuvre d'un atelier de Grande Grèce différent de celui de Paestum. La situation est différente pour un petit groupe d'amphores qui ont l'anse d'une situle¹³. Celle de Géla, d'une tombe de la fin du VI^e siècle, est la plus ancienne ; une autre, « de Grèce du Nord », est du début du V^e siècle d'après le Gorgoneion ; un exemplaire de Thrace est de la fin du V^e siècle d'après la Sirène ; celui de Dervéni est probablement antérieur à sa date d'ensevelissement. Les deux exemplaires les plus récents, qui sont coulés, ont été faits en Macédoine, reprenant le type d'objets importés antérieurement ; l'amphore de Géla et celle de Grèce du Nord sont martelées, la lèvre étant un anneau coulé, enfilé sur le col, comme dans le groupe que nous signalons. Nous revenons à une importation avec un lèbès de Pydna¹⁴, fait à Cumes : le détail des Satyres ne laisse aucun doute. Le dernier exemple que je citerai est l'hydrie qu'on voit assez bien sur la photo publiée de la tombe 45 de la nécropole Nord de Pydna¹⁵. L'anse verticale, comme l'ensemble du vase, reproduit les hydries à tête féminine de Paestum et Sala Consilina.

Les vases du dépôt de Votonosi¹⁶ montrent que, pour des formes moins spectaculaires, ces importations et/ou imitations se poursuivent au V^e siècle, où les exemplaires découverts en Macédoine même semblent plus rares. Car le problème est de savoir s'il y a une originalité de la Macédoine par rapport au reste de la Grèce du Nord, c'est-à-dire surtout l'Épire. La répartition de ces objets semble bien, de l'Épire à la Macédoine, suivre l'itinéraire qui sera celui de la via Egnatia ; il faut ici aussi renvoyer à J. Vokotopoulou. En Thrace, où les conditions historiques sont différentes, les contacts avec la Grande Grèce sont les mêmes qu'en Macédoine, coexistant avec les relations avec l'Ionie.

On peut formuler la question autrement. Les échanges entre les deux rives de l'Adriatique, d'un côté l'Apulie, de l'autre l'Épire et l'Illyrie, sont très bien attestés¹⁷. Au VI^e et au V^e siècle, le nombre sensiblement plus faible d'objets arrivés en Macédoine ferait penser que ce n'est là, en quelque sorte, qu'une annexe des échanges entre Apulie et Épire. Mais les découvertes récentes de Macédoine – il y a des inédits – pourraient modifier cette impression.

¹⁰ Rolley 1982 *passim*.

¹¹ E. Skarlatidou, « Una tomba arcaica in Macedonia. Nuovi dati per un riesame della cronologia della ceramica corinzia », *ASAtene* 80 (2002) 281-303, spécialement 285-286, fig. 7-8 ; elle en annonce une publication plus détaillée dans les Actes du 7^e Symposium sur la Macédoine antique (Thessalonique 2002).

¹² Vokotopoulou 1997, pl. 105-108 ; rapprochement avec celle de Paestum, voir Rolley 2003, n. 8, fig. 79-80.

¹³ Rolley 1982, 27 et n. 24 ; Thémélis, Touratsoglou 1997, notice du n° B 22 ; Vokotopoulou 1997, notice des planches 114-115.

¹⁴ Vokotopoulou 1997, pl. 116-117.

¹⁵ M. Bessios, *AEMTh* 3 (1989) 163, fig. 8.

¹⁶ J. Vokotopoulou, « Le trésor de vases de bronze de Votonosi », *BCH* 99 (1975) 729-788.

¹⁷ Rolley 1982, *passim*, et dans « Bronzes en Messapie », in : *I Messapi, Atti del trentesimo Convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto-Lecce, 4-9 ottobre 1990* (Tarente 1993) 185-207.

Les composantes de la toreutique macédonienne du milieu du IV^e siècle au milieu du III^e

La vaisselle de luxe de la grande période, comme celle des deux siècles précédents, est marquée par le nombre et la variété des emprunts à des productions extérieures. Vers l'Est, c'est désormais l'argenterie achéménide qui compte, en particulier avec la forme que nous appelons « calice ».

Elle a été étudiée en particulier par M. Pfrommer¹⁸, qui distingue les variantes (pl. 41.1-2), leur date et leur diffusion. Il y a des calices achéménides dès le V^e siècle, d'après les reliefs de Persépolis et quelques trouvailles bien datées ; ils sont imités très vite en Thrace et en Egypte. Un type proprement macédonien se développe dans la seconde moitié du IV^e siècle ; il se distingue par le profil de la lèvres et le décor de la panse, avec surtout un kymation lesbique. Un certain nombre d'exemplaires ont à l'intérieur, en guise de médaillon, une tête en fort relief, qui renvoie au monde dionysiaque. Ces têtes ont permis à P. Thémélis de définir trois ateliers, dont il retrouve les productions, en particulier, à Dervéni et à Vergina. L'attrait pour la Perse n'a évidemment pas le même sens selon la date des premiers exemplaires macédoniens, avant ou après la conquête d'Alexandre. M. Pfrommer, comme K. Rho-miopolou, les font remonter au milieu du IV^e siècle. Dans l'ensemble de la vaisselle macédonienne, c'est le seul type qui, à deux exceptions près, ne soit diffusé qu'en Macédoine, et même en Macédoine centrale, de Pydna à Nikisiani. C'est bien un objet qui montre une volonté précise d'affirmer que la puissance macédonienne a succédé à la Perse achéménide. Est-elle concevable uniquement après l'expédition d'Alexandre ? La fascination pour la Perse est évidemment antérieure, mais c'est bien le problème central de cet exposé. Une date tardive, celle des auteurs de la publication de Dervéni, met sur le même plan les vases de tombes royales et les autres. Une éventuelle datation haute est en partie – mais pas nécessairement – liée à celle de la tombe II de Vergina, bien entendu.

Les relations très étroites avec la vaisselle d'Italie continuent ce qu'on observe depuis deux siècles. C'est probablement en Italie qu'ont été créés trois types de situles¹⁹ : les situles campaniformes (type A de Zahlhaas), les situles en kalathos (type B), et les situles stamnoïdes à bec verseur (type C). Le type B est bien attesté à Dervéni, pas à Vergina, les autres le sont sur les deux sites. Les jeux des circulations et des influences se compliquent alors, car en Italie il y a des productions de Grande Grèce, essentiellement ou exclusivement d'Apulie, et des productions étrusques. Il n'y a pas de raison de faire remonter la création du type B au V^e siècle, comme le propose M. Pfrommer. La Thrace a livré des exemplaires des types A et C, et plusieurs au moins peuvent être de fabrication locale. Les exemplaires d'argent ont certainement été faits en Macédoine. C'est certainement le cas aussi d'un certain nombre d'exemplaires en bronze, sans qu'on puisse toujours décider. Une forme est en revanche, en Italie, uniquement étrusque : l'œnochoé à corps en bobine²⁰, reprise en bronze et en argent en Macédoine ; nous avons mentionné les copies en marbre qui sont hellénistiques tardives.

¹⁸ Pfrommer 1987, ch. 3.

¹⁹ Sur les situles, G. Zahlhaas, *Großgriechische und römische Metalleimer* (Munich 1971) ; Pfrommer 1983, 250-263.

²⁰ I. Krauskopf, *AA* (1995) 501-526 ; *ead.*, in : M. Guggisberg (éd.), *Die Hydria von Grächwil* (Berne 2004) 125-137, avec bibl. n. 9.

Y a-t-il eu des mouvements de retour, c'est-à-dire des créations macédoniennes reprises en Italie²¹ ? La plus importante est un type de cratère en calice sur pied haut et base carrée, qu'on connaissait, en bronze, dans les villes du Vésuve. Or le premier exemplaire est celui d'une tombe de Pydna du milieu du IV^e siècle, dont les attaches d'anses, en forme de têtes de face, confirment la date²². Le type a été assez vite repris en Apulie, et se retrouve à Pompéi et Herculaneum en bronze ; le problème de la réapparition en Campanie, sur les sites ensevelis en 79, de types connus en Apulie trois siècles plus tôt a été souvent signalé²³, sans qu'aucune réponse satisfaisante ait été proposée. Une autre forme, qui aura un énorme succès dans tout l'Empire romain, en particulier comme « poêlon de bain », doit être une création macédonienne : la phiale à manche de section circulaire terminé en tête de bélier²⁴. Un troisième cas est celui de la seule conservée des deux attaches d'anses de la « lanterne » de la tombe II de Vergina, qui mêle les cornes de Pan aux feuilles et aux corymbes de lierre des Satyres. Cette contamination de deux êtres proches, mais différents, aura une grande fortune, dans la même fonction d'attache d'anse, dans la toreutique romaine de bronze et d'argent, dans les villes du Vésuve et plus tard.

Il faut ajouter, à partir au moins du milieu du IV^e siècle, une autre source d'objets et de formes reprises ensuite : la Grèce du Sud. Le cas le plus net est celui des vases à boire²⁵, coupes et canthares, munis d'anses horizontales relevées aux extrémités. Les exemplaires en argent, qui sont certainement de fabrication macédonienne, ne font que copier les exemplaires de bronze, que l'on trouve à Dervéni et à Kozani (pl. 42.1), dans les diverses variantes, à vasque hémisphérique ou, avec une lèvre lourdement moulurée, sans pied ou à pied haut. Il se confirme que le centre principal de production est Corinthe. Les datations proposées reposent sur celles des exemplaires céramiques attiques à vernis noir²⁶ ; les exemplaires découverts en Macédoine sont pour la plupart du milieu et du 3^e quart du IV^e siècle. On considérerait volontiers la coupe à pied haut et à vasque plate, dont un exemplaire a été dédié à Dodone par un certain Panaitios²⁷, comme une création macédonienne, mais un exemplaire, à Londres, vient « de Galaxidi » ; la forme n'est pas attestée à Vergina.

Il faudrait parler ici du cratère de la tombe B de Dervéni, qui semble regrouper des éléments d'origine diverse, et qu'il reste difficile de dater. La forme est celle des grands cratères apuliens de céramique, dont les plus anciens peuvent être antérieurs à celui de Dervéni. Mais un détail comme celui des visages plats appliqués sur les volutes est une idée de bronzier, et nous en avons des exemples, détachés de leur contexte, qui doivent être, au plus tard, du milieu du siècle ; en dehors du cratère de Dervéni, ce sont toujours des visages féminins à longs cheveux. S. Karouzou en a publié²⁸ un de Dodone et un « de Galaxidi », en même temps qu'une statuette de Ménade de Dodone, qui s'appuyait sur l'épaule d'un cratère,

²¹ Rolley 1998.

²² Vokotopoulou 1994 ; Vokotopoulou 1997, n° 157.

²³ Au moins depuis E. Pernice, *Die hellenistische Kunst in Pompeji. Gefäße und Geräte aus Bronze* (Berlin 1925).

²⁴ En bronze à Pydna et à Arzoz ; en argent à Vergina, tombe III. Les deux exemplaires de Dervéni, en bronze (A 8 ; Thémélis, Touratsoglou 1997, pl. 33 ; B 36 : *ibid.*, pl. 76), ont un manche un peu particulier.

²⁵ Voir Sidéris 2000 et l'article de E. Zymi, A. Sidéris (voir n. 2).

²⁶ B. A. Sparkes, L. Talcott, *Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th Centuries B.C.* (« The Athenian Agora » XII ; Princeton 1970).

²⁷ Sidéris 2000, fig. 10-12.

²⁸ S. Karusu, « Τεχνουργοὶ κρατήρων », *MDAI(A)* 94 (1979) 77-91.

comme les quatre figures du cratère de Dervéni : elle est, en gros, de 400, et représente la trace la plus ancienne de ce type de récipient.

Ces visages-appliques féminins, faits au repoussé, sont ceux du cratère de Pydna dont nous avons parlé. On en a un antécédent direct sur une hydrie de Pydna qui doit être encore du V^e siècle. Il faut évoquer aussi quelques miroirs qui montrent exactement le même visage, également au repoussé²⁹. Les plus anciens datent, comme la plupart des appliques de vases, du IV^e siècle. Ces miroirs sont pour l'essentiel de Grèce du Sud ; une des appliques vient de Galaxidi. Il s'agit d'un type mis au point en Grèce du Sud, adopté et développé en Grèce du Nord. La statuette de Dodone qui vient d'un cratère de ce type n'est pas de fabrication macédonienne.

Un tableau des relations qui influencent la toreutique macédonienne de la seconde moitié du IV^e siècle implique deux autres régions, la Thrace et l'Égypte, au moins Alexandrie. Les deux problèmes peuvent être évoqués à partir d'un seul vase : une œnochoé en argent doré de Dervéni (pl. 41.3)³⁰. Elle est, par sa structure, son décor et son travail, très proche de trois œnochoés du trésor de Rogozen (pl. 41.4). Celles-ci sont thraces, comme le prouve leur identité, mis à part le décor de la panse, avec tout un groupe d'autres vases du même trésor. Celle de Dervéni doit être grecque, notamment d'après son profil, qui n'est pas celui des œnochoés thraces, et le travail de l'anse. Mais elle imite les vases thraces. Elle en conserve d'abord l'articulation générale, avec le rang d'oves doré en bas du col, ensuite par le travail des palmettes de l'épaule, dont les feuilles sont ponctuées d'un rang de points axial. On ne peut exclure que ce soit l'œuvre d'un orfèvre thrace travaillant en Macédoine.

Or ces quatre vases, celui de Dervéni et ceux de Rogozen, ont en commun un type de feuilles très particulier, le *nelumbo* égyptien³¹ ; on retrouve ce décor sur une œnochoé fragmentaire, également en argent, de Nikisiani. Dans la toreutique d'Égypte, le motif est attesté, d'après Pfrommer, avant la fondation d'Alexandrie, mais il reste rare. Les artisans thraces et macédoniens ont découvert le motif en Égypte ou sur des objets arrivés d'Égypte. L'emprunt est à rapprocher de ce qu'on observe pour des bijoux, en particulier des boucles d'oreille à tête de lion³². Mais pour celles-ci, comme pour les calices d'argent, le succès du type a été à l'origine d'une fabrication en Macédoine, qui prend vite des caractères originaux.

Avant d'en venir, enfin, à la question que posait mon titre, il reste une question centrale : est-il possible de définir plusieurs niveaux de richesse parmi ces tombes ? À côté des tombes les plus riches, où la vaisselle d'argent tient une place importante (Vergina, Dervéni B, Sébasté³³, Nikisiani), d'autres ont essentiellement des vases de bronze (pl. 42.2), avec une présence en quelque sorte symbolique de l'argent. C'est le cas d'une tombe d'Arzos (nome de Komotini ; pl. 43)³⁴, qui contenait, outre un casque, trois vases de bronze (une situle campaniforme, une œnochoé à corps en bobine et une patère à manche), et quatre vases d'argent, de petites dimensions et sans décor, réductions en quelque sorte des types habituels : deux calices, une coupe hémisphérique, une œnochoé dont le profil est proche de celui des

²⁹ Züchner 1942, n° KS 100, pl. 28 (= Schwarzmeier 1997, n° 183) ; Schwarzmeier 1997, n°s 196, 202. Le style est différent sur le n° 284 de Schwarzmeier.

³⁰ Thémélis, Touratsoglou 1997 : B 14, p. 68-69, pl. 10 et 71.

³¹ Étudié en particulier par Pfrommer 1987, 88-91 ; il pense que l'œnochoé de Dervéni est un travail thrace.

³² Voir Pfrommer 1990, ch. VI.

³³ C'est-à-dire la tombe qui contenait le cratère en calice ; liste du mobilier dans Vokotopoulou 1994 : 3 calices à buste décoratif en argent, une louche en argent, des armes de fer.

³⁴ D. Triantaphyllos, *ArchDelt* 30 (1975) *Chron.* 302-303 et pl. 205.

exemplaires thraces. La tombe 3 du tumulus A d'Aineia, qui est une tombe de femme³⁵, est datée par J. Vokotopoulou peu après le milieu du IV^e siècle. Outre l'hydrie de la fin du V^e siècle que nous avons mentionnée et un miroir à boîte, elle comporte de la vaisselle de céramique, dont un skyphos doré, une œnochoé à corps en bobine, une patère à manche et une amphoresitule (pl. 44). Ces derniers vases sont des substituts à bon marché des bronzes, et montrent la valeur accordée à ces formes. A côté d'alabastres qui sont courants, il y avait aussi un calice, en verre, qui ne copie pas exactement les calices d'argent. Pour Pydna et ses environs, il faut attendre que la publication donne des inventaires complets, tombe par tombe ; la vaisselle d'argent y est relativement rare.

A Dervéni, en ne considérant que les quatre tombes où on a trouvé de la vaisselle, la hiérarchie est claire, de notre point de vue ; le problème du papyrus de la tombe A n'est pas de notre propos. La tombe B, celle d'Astion de Larissa, l'emporte de loin, avec 20 récipients en argent et 20 en bronze. Si Astion est bien un des Aleuades, cette richesse marque la volonté de s'aligner sur la richesse des rois macédoniens. La tombe A contenait 21 ou 22 récipients, mais tous en bronze, la tombe D 14 en bronze, la tombe Z un calice en argent, 5 vases de bronze, et de riches bijoux.

Il y a donc bien une hiérarchie, la richesse et le rang étant marqués par l'usage de l'argenterie. Peut-on pour autant parler de la cour et du roi ? Rappelons que l'exploitation de l'argent était, directement ou indirectement, entre les mains du pouvoir royal, et que la seule tombe aussi riche que celles de Vergina est celle d'Astion à Dervéni. Nous avons vu que plusieurs formes, importées d'Italie où elles étaient faites en bronze, ont été reprises en argent, surtout à Vergina. D'autre part, la forme caractéristique des personnages de rang supérieur semble bien être le calice. Même si les ateliers (royaux ?) ont vite créé une variante proprement macédonienne, le calice est bien, aux yeux de ses utilisateurs, le vase à boire du Grand Roi, dont l'adoption montre que le pouvoir a changé de mains.

Bien entendu, le sens politique de tout cela change selon l'identification du propriétaire de la tombe II de Vergina. Tout n'en dépend pas : le grand cratère en calice de Pydna, qui est une des inventions importantes des toreutes macédoniens, n'a aucun répondant à Vergina. Mais, si nous avons la tombe de Philippe, comme M. Andronicos en était persuadé, cet artisanat de luxe est un des aspects d'une politique culturelle du roi – politique dont il ne nous appartient pas ici de discuter les autres aspects éventuels. Si elle est plus tardive, à peu près de la même date que les tombes de Dervéni, c'est l'enrichissement consécutif au butin d'Asie qui, profitant d'abord au roi, a suscité cette activité et ces créations. Les auteurs de la publication de Dervéni apportent des arguments en ce sens ; le plus important, me semble-t-il, est que plusieurs vases de Vergina, y compris de la tombe II, et de Dervéni sont les œuvres des mêmes artisans. Une conclusion définitive sera peut-être possible quand nous aurons la publication complète de la tombe II de Vergina, aussi bien de la structure de la voûte que de la céramique,³⁶ et d'autres éléments de comparaison, par exemple avec les tombes de Piérie. Car l'un des faits un peu étonnants dans la situation telle que la reconstituent P. Thémélis et I. Touratsoglou est que toutes les tombes riches dont nous avons parlé, celles du niveau social supérieur, seraient contemporaines.

³⁵ Vokotopoulou 1990.

³⁶ [Voir maintenant S. Drougou, *Τὰ πύλινα ἀγγεία τῆς μεγάλης Τούμπας* (Athènes 2005)].

Abréviations bibliographiques

- Das Wrack = G. Hellenkemper Salies (éd.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia. Catalogue d'exposition, Bonn 1994-1995* (Cologne 1994).
- IBC = *International Bronze Congress* (intitulé variant selon la langue du pays éditeur).
- Μύρτος = P. Adam-Véléni (éd.), *Μύρτος, Μνήμη Ιουλίας Βοκοτοπούλου* (Thessalonique 2000).
- Andronicos 1984 = M. Andronicos, *Βεργίνα. Οι βασιλικοί τάφοι* (Athènes 1984).
- Pfrommer 1983 = M. Pfrommer, « Italien-Makedonien-Kleinasien. Interdependenzen spätklassischer und früh-hellenistischer Toreutik », *JdI* 98 (1983) 235-285.
- Pfrommer 1987 = M. Pfrommer, *Studien zu alexandrinischer und grossgriechischer Toreutik frühhellenistischer Zeit* (« Archäologische Forschungen » 16 ; Berlin 1987).
- Pfrommer 1990 = M. Pfrommer, *Untersuchungen zur Chronologie früh- und hochhellenistischen Goldschmucks* (« Istanbuler Forschungen » 37 ; Tübingen 1990).
- Rolley 1982 = Cl. Rolley, *Vases de bronze de l'archaïsme récent en Grande Grèce* (Naples 1982).
- Rolley 1998 = Cl. Rolley, « La lanterne de Philippe II et le rôle de la toreutique macédonienne », in : *Ancient Macedonia VI* (Thessalonique 1998) 967-974.
- Rolley 2003 = Cl. Rolley (dir.), *La tombe princière de Vix* (Paris 2003).
- Schwarzmaier 1997 = A. Schwarzmaier, *Griechische Klappspiegel. Untersuchungen zur Typologie und Stil* (« MDAI(A) Beiheft » 18 ; Berlin 1997).
- Sidéris 2000 = A. Sidéris, « Les tombes de Dervéni : quelques remarques sur la toreutique », *RA* (2000) 967-974.
- Thémélis 2000 = P. G. Thémélis, « Μεταλλοτεχνία μακεδονική », in : *Μύρτος*, 495-518.
- Thémélis, Touratsoglou 1997 = P. G. Thémélis, G. Touratsoglou, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (Athènes 1997).
- Vokotopoulou 1990 = J. Vokotopoulou, *Οι ταφικοί τύμβοι της Αίνειας* (Athènes 1990).
- Vokotopoulou 1994 = J. Vokotopoulou, « The Kalyx Krater of Sebaste in Pieria », in : I. Worthington (éd.), *Ventures into Greek History* (Oxford 1994) 189-201.
- Vokotopoulou 1997 = J. Vokotopoulou, *Αργυρά και χάλκινα έργα τέχνης* (Athènes 1997).
- Züchner 1942 = W. Züchner, *Griechische Klappspiegel* (« *JdI*, Ergänzungsheft » 14 ; Berlin 1942).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Is Vergina's toreutic a royal art?

Recent publications of Macedonian tombs of the second half of the fourth century BC, although not always detailed, allow for the placement of the royal tombs of Vergina in context. The inclination of Northern Greeks towards imported or local metal vessels dates from the sixth century BC but is especially strong in the middle of the fourth century BC from Kozani to Komotini (Arzos), as this is evidenced in burials of major or minor wealth. Inside these burials sympotic vessels are unearthed imported from southern Greece and their local imitations, as well as vessels from Magna Graecia and their local imitations, that continue the archaic tradition. Their relation with vessels from Thrace and Egypt is rather complicated. The true new element, however, is the competition with the Achaemenid metallurgy on one particular vessel, the kylix. Imported samples and Macedonian imitations are found. The presence of kylikes, especially numerous at Pydna, and the analogy of bronze and silver vessels strengthens the Macedonian presence in toreutic art. One may also contemplate upon the social status of the deceased in the Pydna or Nikisiani cemeteries, the sole examples where, apart from the tomb of Astion at Derveni, the offerings are equally rich with the offerings found in the two intact tombs of Vergina.

Ἡ τορευτική τῆς Βεργίνας εἶναι αὐλικὴ τέχνη;

Οἱ πρόσφατες δημοσιεύσεις μακεδονικῶν τάφων τοῦ δευτέρου ἡμίσεος τοῦ Δ΄ αἰ. π.Χ., καίτοι ὄχι πάντοτε λεπτομερεῖς, ἐπιτρέπουν τὴν τοποθέτηση σὲ συναφὲς πλαίσιο τῶν βασιλικῶν τάφων τῆς Βεργίνας. Ἡ κλίση τῶν βορειῶν Ἑλλήνων γιὰ εἰσαγόμενα ἢ ἐντόπια μεταλλικὰ σκευὴ ἀνάγεται στὸν ΣΤ΄ αἰ. π.Χ., ἀλλὰ ἐπιτείνεται ἀπὸ τὰ μέσα τοῦ Δ΄ αἰ. π.Χ., ἀπὸ τὴν Κοζάνη μέχρι τὴν Κομοτηνὴ (Ἄρζος), ὅπως προκύπτει ἀπὸ ταφὲς μεγαλύτερου ἢ μικρότερου πλούτου. Περιλαμβάνονταν σ' αὐτὲς σκευὴ συμποσίου εἰσηγμένα ἀπὸ τὴν νοτιώτερη Ἑλλάδα καὶ τοπικὲς τοὺς ἀπομιμήσεις, σκευὴ ἀπὸ τὴν Μεγάλῃ Ἑλλάδα καὶ τοπικὲς τοὺς ἀπομιμήσεις, ποὺ συνεχίζουν παράδοση τῶν ἀρχαϊκῶν χρόνων. Οἱ σχέσεις μὲ τὰ σκευὴ τῆς Θράκης καὶ τῆς Αἰγύπτου εἶναι πιὸ πολὺ πλοκή. Ἀλλὰ τὸ πραγματικὰ νέο στοιχεῖο εἶναι ἡ προσπάθεια συναγωνισμοῦ μὲ τὴν ἀχαιμενιδικὴ ἀργυροχοΐα, ἰδίως σ' ἓνα εἶδος, τὴν κύλικα, τῆς ὁποίας ἀνευρίσκονται εἰσηγμένα δείγματα ἀλλὰ καὶ παραλλαγὴ καθαυτὸ μακεδονικὴ. Ἡ παρουσία τῶν κυλικῶν, ἰδιαίτερα πολυάριθμων στὴν Πύδνα, εἶναι τουλάχιστον ἐξ ἴσου μὲ τὴν ἀναλογία χαλκῶν καὶ ἀργυρῶν σκευῶν δηλωτικὴ τῆς διεκδικήσεως νέας θέσεως στὸ στερέωμα τῶν ἑλληνικῶν δυνάμεων ἀπὸ τὴν Μακεδονία. Διερωτᾶται κανεὶς γιὰ τὴν κοινωνικὴ θέση τῶν νεκρῶν τῶν τάφων τῆς Πύδνας ἢ τῆς Νικισιανῆς, μόνων περιπτώσεων ὅπου, ἐκτὸς τοῦ τάφου τοῦ Ἀστίνου στὸ Δερβένι, τὰ κτερίσματα εἶναι σχεδὸν ἐξ ἴσου πλούσια μὲ ἐκεῖνα τῶν δύο ἀσύλητων τάφων τῆς Βεργίνας.

La tombe macédonienne d'Hagios Athanasios

près de Thessalonique*

(pl. 63-65)

Maria Tsimbidou-Avloniti

Au printemps de 1994, la 16^e Ephorie des Antiquités Préhistoriques et Classiques a effectué une campagne de fouilles extensive du grand tumulus qui s'élève à la limite orientale de la commune d'Hagios Athanasios, à 20 km à l'Ouest de Thessalonique (pl. 63.1). Le tumulus, déclaré site archéologique protégé, se trouve à proximité de la petite tombe macédonienne à façade ionique mise au jour vers 1970 sur le terrain possédé jadis par l'usine Vetlans-Naousa et aujourd'hui public¹.

La fouille de l'imposant volume de terre qui dominait la région environnante, d'une hauteur de presque 20 m et d'un diamètre d'environ 100 m, s'est avérée particulièrement laborieuse. L'objectif de la recherche, mis à part l'espoir de localiser une nouvelle construction funéraire, était la conservation dans la mesure du possible du tumulus, qui constitue en lui-même un monument, un exploit technique important pour son époque. Cependant, il nous fallut plus de deux mois d'efforts intenses, en reprenant espoir à chaque nouveau sondage, jusqu'aux premiers signes encourageants². Sous un soleil d'été impitoyable et dans le vacarme incessant des excavatrices, le tumulus blessé dévoilait lentement ses secrets, en gardant pourtant le plus précieux caché au plus profond de ses entrailles...

* Ce texte a constitué la conférence d'ouverture de la Rencontre « *La Ville et la Cour en Macédoine: monuments et institutions* », Athènes 28-30/1/2004. Il se fonde sur le doctorat de l'auteur (Thessalonique 2000) [paru maintenant sous le titre *Μακεδονικοί τάφοι στον Φοίνικα και στον Άγιο Αθανάσιο Θεσσαλονίκης. Συμβολή στη μελέτη της εικονογραφίας των ταφικών μνημείων της Μακεδονίας* (« Δημοσιεύματα του Αρχαιολογικού Δελτίου » 91 ; Athènes 2005)].

¹ Pour l'ensemble de la bibliographie sur les antiquités et les fouilles dans la région environnante, voir Tsimbidou-Avloniti 1994 ; *ead.*, « Οι ταφικοί τύμβοι της περιοχής Αγίου Αθανασίου Θεσσαλονίκης (1992-1997) : έρευνα και προοπτικές », *AEMTh* 10 (1996) 427-442.

² En ce qui concerne les autres trouvailles, également intéressantes, de la fouille du grand tumulus, voir Tsimbidou-Avloniti 1994, de même que *ead.*, « Άγιος Αθανάσιος 1994. Ο τάφος του νεαρού πολεμιστή », *AAA* 23-28 (1990-1995) 71-80, et *ead.* « "... λάβρακ' ές άργυρέην..." [Il. Σ, 413] », in : Μύρτος, *Μελέτες στη μνήμη της Ιουλίνας Βοκοποπούλου* (Thessalonique 2000) 543-575.

Dans l'après-midi du 15 juin 1994, l'attente s'est transformée en couleur et en rêve : du sol macédonien ont commencé à jaillir des palmettes et des lis tout blancs, des moulures polychromes et des griffons mythiques aux ailes d'or. Le monument émergeait lentement, comme tout seul, tandis que nos mains travaillaient fiévreusement et que nos yeux captaient les images l'une après l'autre (pl. 63.2). Lorsque nous avons constaté que, malgré l'énorme masse que les ouvriers de l'antiquité avaient entassée au-dessus du petit bâtiment pour le protéger, les pilliers sans scrupules étaient, comme d'habitude, arrivés à leurs fins, la déception ne dura qu'un instant : l'impressionnante façade entièrement peinte de la tombe à chambre unique, avec ses couleurs étonnantes et des détériorations minimales comparées avec l'intérieur de la tombe qui avait particulièrement souffert, était la plus belle des récompenses³.

La chambre funéraire était carrée à l'intérieur, de 3 m de côté. Sa voûte, recouverte d'un enduit blanc à la chaux, avait subi les dégâts les plus importants, car la plupart des voussoirs ont été déplacés sous l'effet du poids du tumulus situé au-dessus. Sur le mur Ouest de la tombe, exactement sous la voûte, une ouverture d'un diamètre inférieur à 0,40 m révèle le ténébreux moyen d'accès des pilliers antiques, qui se sont glissés presque verticalement, sur une distance de 12 m dans une galerie étroite, jusqu'au repérage de leur proie.

Les murs de la chambre sont recouverts d'enduits colorés conformément à l'habituelle décoration en zones : une bande grise à la base, ensuite une bande noire, une bande blanche et enfin une large zone d'un rouge foncé intense. La naissance de la voûte est soulignée par une frise peinte sur le fond noir de laquelle alternent des rosaces et des bucranes reliés par des cordons de perles blanches (pl. 64.1). Juste au-dessus de la frise décorée sont conservés certains des clous en fer qui ont servi à suspendre des bandelettes, des couronnes ou des offrandes diverses. Dans la lunette du mur Ouest subsistent quelques traces d'un grand bouclier peint, dont la surface était rendue en bleu ciel lumineux.

Le sol de la chambre a été presque complètement détruit par les pioches des pilliers antiques qui ont creusé toute la surface, particulièrement autour de la base parallélépipédique maçonnée conservée près du mur Sud. Cette base a servi de support à un luxueux lit funéraire en bois ; son existence est confirmée par les restes de son décor élaboré, mais aussi par les traces du meuble lui-même sur l'enduit du mur Sud.

L'étude attentive du sol retourné a livré un nombre réduit de petites trouvailles, ainsi que des informations appréciables concernant le sexe et le statut du défunt et le rite d'ensevelissement. Quelques ossements carbonisés témoignent qu'il s'agit ici d'une crémation secondaire ; l'ensevelissement a suivi la crémation rituelle du défunt, conformément aux très anciennes pratiques de l'époque héroïque décrites dans l'épopée, telles qu'elles ont survécu inchangées en Macédoine au moins jusqu'à l'époque hellénistique⁴. L'urne cinéraire, probablement précieuse, devait être posée sur le lit en bois richement orné, dont proviennent des

³ Il s'agit de la troisième tombe macédonienne découverte dans la région. Pour les premiers rapports, voir Tsimbidou-Avloniti 1994. Pour une présentation détaillée, voir en outre M. Tsimbidou-Avloniti, « Revealing a Painted Macedonian Tomb », in : A. Pontrandolfo (éd.), *La pittura parietale in Macedonia e Magna Grecia. Atti del Convegno Internazionale di Studi in ricordo di Mario Napoli (Paestum 2002)* 37-42, et ead., « Excavating a Painted Macedonian Tomb Near Thessaloniki. An Astonishing Discovery », in : M. Stamatopoulou, M. Yeroulanou (éds.), *Excavating Classical Culture. Recent Archaeological Discoveries in Greece* (Oxford 2002) 91-98.

⁴ Sur les rites funéraires en question, voir Andronicos 1984, 170 sq., ainsi que P. G. Thémélis, I. P. Touratsoglou, *Οι τάφοι του Δερβενίου* (Athènes 1997) 142 sq. avec bibliographie.

fragments de décor, comme des yeux de verre et des plaquettes de verre portant des représentations dorées découpées qui ornaient les pieds. En outre ont été conservés des restes peu nombreux, mais significatifs de l'impressionnant placage d'ivoire du meuble. Parmi ceux-ci, on reconnaît deux plaquettes en forme de tête de griffon (pl. 64.2), des fragments de têtes de personnages juvéniles, une tête-portrait masculine complète, elle aussi juvénile (pl. 64.3)⁵.

Des restes des couronnes en bronze doré ont aussi été rassemblés ainsi que d'innombrables fragments informes de fer provenant de l'armement qui a accompagné le défunt dans sa dernière demeure, pour trouver une fin misérable sous les pioches d'intrus sacrilèges. Les conservateurs expérimentés de notre Ephorie poursuivent encore leur effort intense pour reconstituer au moins certaines de ces trouvailles, effort qui a donné des fruits remarquables : il s'agit de l'ensemble de l'armement d'un guerrier macédonien de haut grade, d'après l'identification de deux pointes de lances, de fragments d'un casque en fer, d'un grand bouclier et d'une paire des cnémides en fer, trouvaille rare pour l'époque. L'exploit majeur est toutefois la reconstitution complète de la cuirasse caractéristique en fer à revêtement de cuir, semblable à celle de Vergina⁶.

En tout cas, l'absence totale de céramique, même fragmentaire, est probablement un indice que la vaisselle accompagnant le défunt était en métal précieux et a fait partie du butin des pilleurs. Il est très probable qu'il y avait au moins quelques vases de banquet en argent et en bronze, compagnons indispensables des hommes, avec les armes, même dans le monde des morts. Une surprise a été, en revanche, la découverte d'un quart de statère en or de Philippe II, appartenant aux émissions dites posthumes (pl. 64.4)⁷ ; obole pour payer le transport de Charon, il doit avoir été placé dans l'urne cinéraire, avec les os que les pilleurs éhontés ont dispersés sans l'avoir remarqué. Ainsi, se trouve renforcée la datation de l'ensevelissement dans le dernier quart du IV^e av. J.-C., qui repose par ailleurs sur l'analyse du décor peint du monument, sur l'étude stratigraphique du tumulus et sur d'autres données de la fouille.

La façade de la tombe, intacte dans tous ses détails, ajoute un cas unique à la longue liste des façades originales qui caractérisent ces fascinants monuments funéraires de la Macédoine.

Dans sa forme dominant les éléments architecturaux d'ordre dorique, mêlés à une polychromie éclatante et un trait inattendu, purement ionique : la frise qui se développe entre les antes, au-dessus du linteau de l'entrée. La largeur de la façade est de 4,60 m et sa hauteur de 4,16 m, mais avec la saillie de l'acrotère central, elle atteint également 4,60 m. L'acrotère central, libre, comme les acrotères latéraux, pris dans la construction, portent des palmettes peintes blanches en forme de flammes, qui se projettent presque en trois dimensions sur l'enduit noir. Des tiges d'acanthé souples et des fleurs en forme de lis enrichissent le motif des deux demi-palmettes latérales.

Au centre du fronton règne un disque en or resplendissant, encadré par deux griffons ailés affrontés (pl. 63.2). Les êtres démoniaques sont rendus avec un corps et une tête de

⁵ Cf. le décor des klinés de Vergina, Andronicos 1984, 121 sq. et 175 sq.

⁶ Andronicos 1984, 137-140.

⁷ Émission de Pella II ; voir G. Le Rider, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II* (Paris 1977) n^{os} 47-53, pl. 83. Date de l'émission : 340-328 ou 336-328 av. J.-C.

félin et des ailes en faucille recourbées vers l'avant, à la manière archaïque et suivant le type purement oriental du griffon-lion⁸. L'aspect habituellement terrifiant des fauves redoutables est ici atténué par la forme surprenante de leur longue queue : elle se recourbe en prenant la forme d'une acanthe et se termine par une fleur de lis blanche, tandis qu'une tige flexible déploie ses ondulations jusqu'à l'angle correspondant du fronton.

Cette conception artistique en apparence paradoxale s'inscrit dans le cadre général de l'emploi des décors végétaux riches dans les diverses formes d'art, surtout dans la seconde moitié du IV^e s. avant J.-C. La présence particulièrement insistante des compositions végétales sur les différents monuments funéraires est considérée comme l'expression du triomphe de la vie sur la mort. Les griffons eux-mêmes, qui, on le sait, jusqu'à la fin du monde antique, se rattachent au symbolisme de l'immortalité⁹, apparaissent parfois associés à divers motifs végétaux, renforçant ainsi le message d'espoir.

Sous le fronton peint se trouvent des triglyphes bleu foncé et des métopes blanches sans décor, mais une surprise nous attend plus bas, sur la frise étroite, au-dessus de l'ouverture de la porte, où se déroule une scène de banquet à multiples personnages (pl. 63.2). Un sujet tellement familier par les descriptions savoureuses des poètes et philosophes antiques mais pour la première fois tellement vivant tout près de nous¹⁰.

La représentation des banquets a, certes, constitué pendant des siècles un des sujets les plus populaires de l'iconographie, qu'il s'agisse des reliefs anatoliens, de la peinture de vases corinthienne ou attique, ou des figurations de l'Italie du Sud¹¹. Les figures principales de la composition, l'homme allongé sur une kliné, la femme assise et le jeune échanton ornent des dizaines de reliefs votifs et funéraires portant la scène dite du « banquet funéraire »¹². Toutefois, les scènes de banquets à multiples personnages de la vie quotidienne, qui insistent sur le côté social du thème, la musique et le divertissement, n'apparaissent pas dans la décoration des monuments funéraires de Grèce propre.

La composition de la frise d'Hagios Athanasios se développe sur une surface de 3,75 m de long et de 35 cm de haut (pl. 63.2, 65.1-3). Elle comprend 25 personnes réparties en trois groupes distincts. La partie centrale, la plus grande et manifestement la plus importante, occupe l'espace situé exactement au-dessus du linteau et elle est encore mise en valeur par les mouvements des figures qui l'encadrent et attirent le regard du spectateur dans cette direction. Tous les éléments de l'image reposent sur une ligne de sol unie rendue par du gris clair, qui devient plus foncé là où portent les ombres. La manière dont les ombres sont disposées sur le sol et sur le modelé des volumes suggère une source lumineuse en haut et à gauche du spectateur. Réalisées par une main rapide mais habile, les figures se détachent presque en relief cependant que le fond bleu foncé, presque noir, met en valeur la fête des

⁸ Dans la riche bibliographie sur les griffons et leur symbolisme, voir principalement I. Flagge, *Untersuchungen zur Bedeutung des Greifen* (S. Augustin 1975) et Delplace 1980.

⁹ S. Karouzou, « Ἡρώες ἄγνοι ὅτι ἔσαν ἀτιμὸν κρατήρα », *ArchDelt* 19 (1964) *Mel.* 14-16 ; Delplace 1980, 414 sq.

¹⁰ Pour une description détaillée et une analyse du programme iconographique de la frise, voir Tsimbidou-Avloniti 1999.

¹¹ La bibliographie sur les banquets et leur iconographie est réellement inépuisable. A titre indicatif, voir B. Fehr, *Orientalische und griechische Gelage* (Bonn 1971), Dentzer 1982, ainsi que O. Murray (éd.), *Sympotica. A Symposium on the Symposion* (Oxford 1990) et O. Murray, M. Tekusan (éds.), *In vino veritas* (Oxford 1995). Plus spécialement, sur la thématique italiote correspondante, voir. R. Hurschmann, *Symposiensenzen auf unteritalischen Vasen* (Würzburg 1985).

¹² R. N. Thönges-Stringaris, « Das griechische Totenmahl », *MDAI(A)* 80 (1965) 1-99.

couleurs¹³, et que, malgré les moyens d'expression simples et relativement banals, l'effort pour différencier les personnages est évident.

Exactement au milieu de la composition sont représentés six banqueteurs couronnés, semi-allongés par deux sur trois lits de bois simples aux couvertures rouge vif, violettes et bleu ciel. Appuyés nonchalamment sur des coussins polychromes, les hommes semblent abandonnés à la mélodie de la cithare tenue par une musicienne imposante, assise sur la kliné du milieu (pl. 65.1). La forme même de l'instrument de musique est intéressante, avec ses montants parallèles légèrement courbés et une caisse rectangulaire. Il s'agit de la cithare dite italote parce qu'elle apparaît presque exclusivement dans la peinture de vases italote, en particulier dans des scènes de préparatifs de mariage ou dans des scènes mythologiques¹⁴. Le son de la cithare est accompagné des notes de la double flûte jouée par une jeune musicienne, dont la silhouette longiligne constitue une des figures les plus familières des représentations de banquets, et d'ailleurs un facteur de distraction essentiel pour la réussite de tout banquet. En revanche, sur l'emploi de la cithare dans les banquets les témoignages ne sont pas nombreux et encore moins nombreuses les représentations de cet instrument, toujours figuré dans les mains de citharèdes masculins.

Devant les lits se dressent trois tables basses, une rectangulaire à trois pieds et deux rondes, chargées de toutes sortes de fruits, d'œufs et de gâteaux (pl. 65.1) : des *πλακοῦντες* (pains) ronds appétissants et des *πυραμίδες* (pyramides) d'une forme particulière, faites de miel et de blé cuit. Tout cela forme les *τραγήματα* des sources antiques, des desserts nécessaires pour accompagner le vin (Ath., *Deipn.* 14.48 [641e-f]). La scène du banquet est complétée par l'éphèbe nu au corps souple, *ὁ οἰνοχοῶν παῖς*, prêt à accourir à l'appel des hommes et à remplir de vin les vases à boire.

La partie centrale de la frise est délimitée nettement par deux éléments dont c'est la première apparition dans ce genre de scènes, bien qu'ils soient indispensables au déroulement des banquets. A gauche de l'échanson s'impose par son volume et sa couleur un meuble lourd, compact, à trois étagères (pl. 63.2), sur lequel sont dressés des phiales métalliques dorées, un canthare et d'autres ustensiles plus grands. Une hydrie rendue par des touches bleu ciel, se dessine sur un fond rouge brique foncé, tandis que l'ensemble de ces éléments se détache devant un arbre au feuillage dense. Il s'agit de la représentation la plus ancienne du meuble identifié comme le *κυλικεῖον*, terme utilisé en Attique déjà à l'époque d'Alcibiade et d'Aristophane, comme le dit Athénée (*Deipn.* 11.3 [460d-e]). Ailleurs, Athénée parle du *kylikeion* comme d'un meuble *ἐν ᾧ τίθεται... τὰ ποτήρια κᾶν ἄργυρὰ τυνηχάνη ὄντα* (11.60 [480b] ; « sur » ou « dans lequel on place les vases à boire même quand ils sont en argent »), et de *κυλικεῖον μεστὸν χρυσωμάτων* (5.33 [201d] ; « *kylikeion* plein de vaisselle d'or »).

Il semble que la possession d'une crédence comme celle-là reflétait une certaine aisance économique du maître de maison et qu'elle constituait un luxe plutôt exceptionnel, du moins jusqu'à l'époque hellénistique, où les représentations analogues deviennent plus

¹³ Plus précisément sur la couleur, sa technique et son emploi sur le monument, voir M. Tsimbidou-Avloniti, H. Brécoulaki, « Χρῶμα και χρωστικές ουσίες, ὄλη και εἰκόνα σε δύο ταφικά μνημεῖα της Μακεδονίας », in : M. A. Tiverios, D. S. Tsiafakis (éds.), *Color in Ancient Greece. The Role of Color in Ancient Greek Art and Architecture (700-31 B.C.)* (Thessalonique 2002) 117-127.

¹⁴ D. Paquette, *L'instrument de musique dans la céramique de la Grèce antique* (Lyon-Paris 1984) 101-102.

nombreuses¹⁵. Jusqu'alors, le rôle de ce meuble auxiliaire était rempli par de simples tables, parfois munies d'une étagère supplémentaire, comme on en voit sur les reliefs anatolico-ioniens et les fresques étrusques¹⁶.

A l'autre extrémité de la scène subsiste la partie supérieure d'un objet dans lequel on peut reconnaître un loutérian en marbre, d'une forme connue à la fois par les exemples conservés et la peinture des vases¹⁷, mais pas par les scènes de banquet, quoique les témoignages soient catégoriques sur l'obligation du lavage rituel des mains à l'arrivée des convives.

A ce point de la description, il est évident que la partie centrale de la frise représente une scène de banquet classique, peut-on dire, qui comprend tous les éléments iconographiques typiques, tels qu'ils avaient pris forme depuis l'époque archaïque et qu'ils nous sont transmis par les sources littéraires ; cependant, cette scène est enrichie de certains détails supplémentaires qui soulignent son caractère narratif. Le lieu, où l'événement se déroule, est suggéré à la fois par la présence de l'arbre et celle du loutérian : le lieu est probablement en plein air, vraisemblablement une cour intérieure ou le péristyle d'une maison luxueuse, où sont disposés les meubles indispensables pour le banquet, d'ailleurs facilement transportables. Le temps durant lequel se déroule la scène est également caractéristique : il s'agit exactement du moment qui sépare le δεῖπνον, le repas, déjà fini, et le πότος, le συμπόσιον proprement dit, qui commence à peine. Après les rites d'usage, le moment est venu de consommer en abondance le vin mélangé, accompagné de desserts légers et du régal de la musique, en suivant les règles qui déterminaient depuis longtemps le comportement des citoyens au banquet¹⁸. Le mélange du vin (κράσις) est ici suggéré par la représentation de l'hydrie et du cratère, contrairement à la tradition qui attribue aux Macédoniens une consommation immodérée du vin pur.

L'image du banquet, qui semble faire vivre les pensées de Platon et illustrer les vers d'Alcée ou les pages pittoresques d'Athénée, est encadrée par deux scènes (pl. 63.2), en apparence indépendantes, mais liées entre elles par un fil caché.

De la gauche s'approche une joyeuse bande de trois cavaliers avec leurs compagnons à pied. Les ombres de la nuit tremblent sur les visages des jeunes gens et sur les corps robustes des chevaux, alors que quatre torches allumées, levées et croisées, éclairent le ciel sombre (pl. 65.2). Dans le groupe, on remarque particulièrement la prestance et les gestes théâtraux des trois cavaliers, les principaux invités du banquet. Le fait que les hommes avancent dans la nuit déjà couronnés signifie qu'ils viennent d'une autre réunion semblable pour continuer ici à se divertir. C'est ce que montrent par ailleurs les ustensiles portés par leurs deux compagnons, l'œnochoé et le *kados* (petit seau) métallique rempli de vin, contribution des nouveaux arrivés au symposion¹⁹.

¹⁵ G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans* (Londres 1966) 81-84.

¹⁶ L. B. van der Meer, « *Kylikeia* in Etruscan Tomb Paintings », in : H. A. G. Brijder (éd.), *Ancient Greek and Related Pottery* (Amsterdam 1984) 298-304 ; Tsimbidou-Avloniti 1999.

¹⁷ R. Ginouvès, *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'antiquité grecque* (« BEFAR » 200 ; Paris 1962) 79 sq.

¹⁸ Références aux « lois » des banquets chez Hésiode (*Trav.* 596), Xénophane de Colophon, Platon (*Leg.* 637d), Athénée, Plutarque et d'autres. Sur ce sujet, voir aussi Fr. Lissarrague, *Un flot d'images : une esthétique du banquet grec* (Paris 1987).

¹⁹ Tsimbidou-Avloniti 1999.

L'ensemble de la scène trouve des parallèles exacts dans les groupes de joyeux symposiastes, les comastes, qui vont à pied d'une maison à l'autre, dans les mains des torches allumées ou des vases divers, tels qu'on les voit sur les vases attiques surtout au V^e av. J.-C.²⁰. Même la venue de cavaliers, invités plus aisés, ne devait pas être inhabituelle dans l'Athènes classique bien qu'elle ne laisse pas de trace dans l'iconographie concernée. Elle est d'ailleurs clairement évoquée dans les dernières lignes du *Banquet* de Xénophon (9.7) : Οἱ δὲ γεγαμηκότες ἀναβάντες ἐπὶ τοὺς ἵππους ἀπήλαυον πρὸς τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας..., Σωκράτης δὲ καὶ τῶν ἄλλων οἱ ὑπομείναντες... περιπατήσοντες ἀπήλθον... (« ... ceux qui étaient mariés montaient sur leurs chevaux et couraient rejoindre leurs femmes..., Socrate et ceux qui étaient restés... partirent à pied... »).

À l'extrémité droite de la frise l'ambiance est plus calme, bien que les huit hommes soient ici représentés en tenue militaire et armés (pl. 65.3). Certains appuyés mollement sur leurs lances et leurs boucliers aux couleurs lumineuses, ils suivent ce qui se passe en parlant entre eux à voix basse. Et si les autres scènes pouvaient en réalité se passer dans n'importe quelle ville du monde grec, cette partie de la représentation devient un symbole parlant d'un lieu précis, puisque les personnages représentés ici sont manifestement des militaires macédoniens.

Des jeunes gens portent en même temps l'armement habituel des troupes grecques et le costume traditionnel macédonien : kausia blanche sur la tête, chlamyde agrafée sur l'épaule droite, aux pieds krépides (brodequins) en cuir²¹. Malgré les doutes exprimés de temps en temps, les textes antiques aussi bien que les données archéologiques sont maintenant catégoriques sur l'origine de ces trois pièces de costume ; la simple référence à ces éléments signifiait la présence de l'armée macédonienne²². L'emploi de la kausia, en particulier, est directement lié au roi macédonien lui-même et à sa cour. D'ailleurs, elle faisait partie de la tenue quotidienne d'Alexandre le Grand durant l'expédition d'Asie ; d'après Ephippos d'Olympe : ... σχεδὸν καὶ καθ' ἑκάστην ἡμέραν χλαμύδα τε πορφυρᾶν καὶ χιτῶνα μεσόλευκον. καὶ τὴν καυσίαν ἔχουσιν τὸ διάδημα τὸ βασιλικόν... (Ath., *Deipn.* 12.53 [537e] ; « et presque tous les jours il portait une chlamyde pourpre et un chiton à bande blanche, et la kausia avec le diadème royal »). Si la kausia πορφυρᾶ ou ἀλουργής, διαδηματοφόρος constituait un privilège royal exclusif, la kausia simple était portée par des militaires de haut grade, des stratèges éponymes, la garde personnelle du roi et les pages royaux²³.

En outre, les trois premiers jeunes gens portant une kausia blanche sont représentés équipés des cuirasses en cuir du type qui, tout en apparaissant régulièrement sur des monuments en dehors de la Macédoine, constituait l'élément principal de l'armement défensif des Macédoniens et spécialement des officiers (pl. 65.3). Les deux figures suivantes portent des casques à hauts panaches et à plumes blanches qui bougent au vent ; ces éléments

²⁰ Voir J. Boardman, *Athenian Red Figure Vases, The Archaic Period* (Londres 1975) 218-219 et plus particulièrement B. Gossel-Raech, « Komos : Bürger ziehen durch die Nacht », in : K. Vierneisel, B. Kaeser (éds.), *Kunst der Schale. Kultur des Trinkens* (Munich 1990) 293-298.

²¹ M. Bieber, *Griechische Kleidung* (Berlin - Leipzig 1928), *passim* ; J. Kalléris, *Les anciens Macédoniens I* (Athènes 1954) 203, 275, 226 sq.

²² Pour les remarques les plus récentes, voir Chr. Saatsoglou-Paliadeli, « Aspects of Ancient Macedonian Costume », *JHS* 113 (1993) 122 sq., E. A. Fredricksmeyer, « The Kausia : Macedonian or Indian ? », in : *Ventures into Greek History* (Oxford 1994) 135-158 et Tsimbidou-Avloniti 1999, avec la bibliographie antérieure.

²³ Sur cette institution, voir Hatzopoulos 1994, principalement 92 sq.

renvoient directement aux exemples conservés du type de casque considéré maintenant comme macédonien²⁴, et il existe une correspondance frappante avec la description chez Plutarque du casque impressionnant que portait Alexandre le Grand au combat : ἦν δὲ τῆ πέλτη καὶ τοῦ κράνουσ τῆ χαίτη διαπρεπής, ἧς ἑκατέρωθεν εἰστήκει πτερὸν λευκότητι καὶ μεγέθει θαυμαστόν (Plut., *Alex.* 16.4 ; « [il était] reconnaissable à son bouclier et au panache de son casque, de chaque côté duquel se dressait une aigrette d'une grandeur et d'une blancheur remarquables »).

Enfin, au premier plan dominant les célèbres boucliers macédoniens aux couleurs éclatantes et au décor typique de symboles astraux dont nous voyons une des premières représentations. Episème d'un de ces boucliers : le foudre ailé de Zeus, des deux autres : la fameuse étoile à huit rayons (pl. 65.3). Leur emploi, d'après les dernières études et les trouvailles récentes, peut désormais être mis en rapport avec une élite de l'armée macédonienne, les gardes du corps royaux²⁵.

Ce fut ensuite une découverte bouleversante que celle de deux figures de jeunes gens, qui, enveloppés dans de longues chlamydes et dans leur tristesse, se tiennent silencieux près de l'entrée de la tombe, gardiens éternels du guerrier mort. Au-dessus de leurs têtes sont peints deux grands boucliers aux couleurs resplendissantes et aux emblèmes frappants. Sur le fond violacé du bouclier de gauche se détache un gorgonéion impressionnant par la taille et son rendu expressif. Seuls les boucles désordonnées et les deux serpents aux queues nouées sous le menton font penser à la figure terrifiante de la Méduse²⁶, rendue ici dans une mélancolie apaisée. Sur le fond rouge lumineux du bouclier de droite se détache presque en relief le foudre ailé de Zeus, dieu fortement présent dans la conscience religieuse des Macédoniens.

La tenue et l'aspect général des deux jeunes sont semblables à ceux des hommes de la frise, mais la plus grande échelle offre une plus grande liberté dans l'expression et le rendu des détails et même dans les traits individuels. Ainsi, le jeune homme de gauche est représenté avec des yeux marron, assombris par la tristesse, et des lèvres tirées dans un vague sourire. Les traits de l'autre sont traduits de manière plus grossière : le front se ride et les yeux se ferment un peu, dans leur effort pour retenir une larme prête à couler. On imagine, sans les voir, les lèvres serrées dans une tristesse indicible que l'homme tente de cacher de son bras enveloppé dans la chlamyde.

Au terme de ces observations, il est évident que sur la frise du nouveau monument est représenté un banquet macédonien qui a été organisé dans tous ses détails et se déroule dans un espace en plein air de la demeure luxueuse d'un militaire de haut grade, probablement d'un *hetaios* (compagnon) de la cour royale. La figure imposante du deuxième symposiaste qui lève de sa main droite un rhyton cérémoniel (pl. 65.1), symbole de prestige dans les mains des chefs, mais aussi symbole caractéristique du héros dans les représentations des banquets funéraires, associée à sa position exactement au centre de la frise indique qu'il s'agit du

²⁴ Andronicos 1984, 140.

²⁵ Voir en particulier K. Liampi, *Der makedonische Schild* (Bonn 1998) 21-25 et Tsimbidou-Avloniti 1999 avec la bibliographie antérieure.

²⁶ Th. Karagiorga, *Γοργεῖη κεφαλή* (Athènes 1970). Sur la prédominance par la suite, dans l'iconographie, du dit « beau type », voir surtout E. Buschor, *Medusa Rondanini* (Stuttgart 1958).

personnage principal de la scène et que l'on doit reconnaître dans son visage le noble maître de maison. La présence à son côté de la remarquable joueuse de cithare, unique, à ma connaissance, dans les scènes de banquets, constitue avec le *kylikeion* un indice de son aisance économique et de sa place importante dans la société macédonienne, mais aussi de son souci de procurer le meilleur divertissement possible à ses invités.

A ce regroupement amical ont été appelés à participer des compagnons de même rang que le maître de maison, des hommes mûrs, mais aussi des plus jeunes, qui ont néanmoins obtenu le privilège honorifique de *κατακλείνεσθαι ἐν τῷ δείπνῳ* (« prendre part au banquet couché ») comme prévu par les lois non écrites mais incontournables de la société macédonienne qui privaient de ce droit ceux qui n'avaient pas réussi à la chasse à tuer un sanglier sans filet²⁷. Le bien-être économique du maître de maison est assurément visible ; cependant rien ne traduit l'étalage excessif de luxe que la tradition attachait aux banquets macédoniens – pensons au banquet mythique de Karanos (Ath., *Deipn.* 4.1-5 [128a-130d]) –, ni ne fait prévoir la situation incontrôlable qui caractérisait le comportement des Macédoniens dans des cas semblables. En revanche, la scène de la frise fixe pour l'éternité un banquet entre frères d'armes, *ἐν ὄπλοις*, entre *hetairoi* (compagnons), dans le sens propre du terme : autant la procession des cavaliers que la forte présence des armes s'enracinent profondément dans les fondements des sociétés aristocratiques, où les deux éléments reflètent les idéaux héroïques²⁸.

Je voudrais souligner ici que le rapport étroit des banquets avec les activités masculines de base, principalement la guerre, mais aussi la chasse, dans les sociétés archaïques est illustré principalement dans l'iconographie concernée la plus ancienne. Ensuite le lien se perd progressivement, lorsque s'opèrent des changements radicaux dans la structure des sociétés. Cette transformation s'observe déjà sur vases attiques de la fin du VI^e s. av. J.-C. où commence à s'imposer le côté proprement social et érotique du banquet²⁹.

La Macédoine, comme on le sait, se distingue en ce qui concerne cette évolution. Sans changements politiques ou sociaux durant toute son histoire et fidèle à ses valeurs traditionnelles, elle conserve des mœurs très anciennes et des institutions qui ont été oubliées dans les états démocratiques. Entourée d'ennemis et en proie à des conflits incessants, à l'intérieur et en dehors de ses frontières, elle est en fait en guerre permanente. La formation et l'occupation des citoyens à des obligations militaires, associées aux réjouissances (*εὐφροσύνην*) et au plaisir de festoyer (*εὐωχίαν*) lors d'un banquet ne pourraient être montrées que dans la dernière demeure d'un membre éminent de sa communauté, dans une composition unique dans l'iconographie funéraire de Grèce propre.

Texte traduit par Katérina Chryssanthaki-Nagle et Yvette Morizot

²⁷ Voir le passage d'Athénée, *Deipn.* 1.31 [18a]. Cf. aussi Hatzopoulos 1994, 93-95.

²⁸ Dentzer 1982, spécialement 429 sq. ; Tsimbidou-Avloniti 1999.

²⁹ Dentzer 1982, 109 sq. En fait, l'institution même du banquet, particulièrement du banquet luxueux, n'a jamais cessé, même alors, de constituer une occupation d'une classe privilégiée, parce qu'elle exigeait les mêmes moyens économiques (voir Dentzer 1982, 450-452).

Abréviations bibliographiques

- Andronicos 1984 = M. Andronicos, *Βεργίνα. Οι βασιλικοί τάφοι και οι άλλες αρχαιότητες* (Athènes 1984).
- Delplace 1980 = Chr. Delplace, *Le Griffon de l'archaïsme à l'époque impériale. Etude iconographique et essai d'interprétation symbolique* (Rome 1980).
- Dentzer 1982 = J.-M. Dentzer, *Le motif du banquet couché dans le Proche-Orient et le monde grec du VII^e au VI^e s.* (« BEFAR » 246 ; Rome 1982).
- Hatzopoulos 1994 = M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« Μελετήματα » 19 ; Athènes 1994).
- Tsimbidou-Avloniti 1994 = M. Tsimbidou-Avloniti, « Άγιος Αθανάσιος 1994. Το χρονικό μιας αποκάλυψης », *AEMTh* 8 (1994) 231-240.
- Tsimbidou-Avloniti 1999 = M. Tsimbidou-Avloniti, « Η ζωφόρος του νέου μακεδονικού τάφου στον Άγιο Αθανάσιο Θεσσαλονίκης. Εικονογραφικά ζητήματα », *Ancient Macedonia VI* (Thessalonique 1999) 1247-1259.

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

The Macedonian tomb of Hagios Athanasios near Thessaloniki

The author presents the discovery conditions of the small Macedonian tomb in Hagios Athanasios, famous for its paintings, and all the damages caused in the monument by the pressure of the tumulus and the pillagers. Concerning the funerary chamber, she discusses the interior decoration (coloured zones on the walls, frieze of bucranium and phialai on the springing line of the vault, shield in the lunette), the funerary arrangements (wooden decorated kline), the grave offerings (wreaths, iron arms, gold coin), the dead (warrior of higher rank, cremation). The main interest falls on the remarkably well-preserved painted façade with the pediment decorated by acroteria with palmettes and a golden disc flanked by two griffins, the triglyphs, the frieze depicting a banquet, located above the door, as well as two shields and two young men watching over the entry. The frieze is composed by 25 figures, the usual symposiasts, the musicians, the oinochoos, flanked by the soldiers and the guests. A tree localises the scene in the inner yard of a rich private house the owner of which is also depicted in the scene. The analysis of the representations reveals their iconographic and artistic originality (bright colors on a dark blue background, fast technique, relief impression), their relations to the funerary beliefs and to the particular social context of Macedonia.

Ό μακεδονικός τάφος του Άγίου Άθανασίου Θεσσαλονίκης

Η συγγραφέας υπενθυμίζει τις συνθήκες ανακάλυψης στον Άγιο Αθανάσιο ενός μικρού μακεδονικού τάφου γνωστού χάρη στον ζωγραφικό του διάκοσμο. Επισημαίνει τις φθορές που ο τάφος υπέστη εξαιτίας του χωμάτινου όγκου του τύμβου και των αρχαιοκαπήλων. Παρουσιάζει επίσης τον ζωγραφικό διάκοσμο στο εσωτερικό του μοναδικού θαλάμου του τάφου (διακόσμηση κατά μονόχρωμες ζώνες, κοσμοφόρος με βουκράνια και ρόδακες στη γένεση της καμάρας, γραπτή ασπίδα σε ένα τύμπανο) καθώς και τα ταφικά έπιπλα (ξύλινες κλίνες με διάκοσμο), τα αναθήματα (στεφάνια, σιδερένια όπλα, χρυσό νόμισμα), τον νεκρό (υψηλόβαθμος στρατιωτικός, καύση). Το ενδιαφέρον επικεντρώνεται στην πρόσοψη που έχει διατηρηθεί σε εξαιρετική κατάσταση. Ο ζωγραφικός διάκοσμος βρίσκεται στο αέτωμα που διακοσμείται με ακρωτήρια που φέρουν ανθέμια και στο εσωτερικό με γρύπες που πλαισιώνουν έναν χρυσό δίσκο, στα τρίγλυφα, τη ζωφόρο με απεικόνιση συμποσίου πάνω από την πόρτα, καθώς και στις ασπίδες κάτω από τις οποίες απεικονίζονται δύο νέοι που φρουρούν την είσοδο. Η ζωφόρος περιλαμβάνει 25 μορφές, τους συμποσιαστές, τις μουσικούς, τον οινοχό καθώς και τους στρατιώτες και τους προσκεκλημένους που πλαισιώνουν τη σύνθεση. Η ύπαρξη ενός δέντρου τοποθετεί τη σκηνή μέσα σε ένα αίθριο στο εσωτερικό μιας πλούσιας οικίας της οποίας αναγνωρίζουμε τον ιδιοκτήτη. Η ανάλυση των παραστάσεων φέρνει στο προσκήνιο την εικονογραφική και καλλιτεχνική πρωτοτυπία (έντονα χρώματα πάνω σε σκούρο μπλε φόντο, γρήγορη εκτέλεση, απόδοση του αναγλύφου), τις σχέσεις με τις ταφικές δοξασίες και το ιδιαίτερο κοινωνικό πλαίσιο της Μακεδονίας.

Le culte de Zeus en Macédoine avant la conquête romaine

Emmanuel Voutiras

Le culte de Zeus en Macédoine était, d'après les témoignages écrits et les trouvailles archéologiques, non seulement très répandu, mais aussi profondément enraciné dans la tradition locale¹. Dans la religion grecque, Zeus est souvent associé aux montagnes² et en particulier au Mont Olympe, l'élément le plus marquant du relief de la péninsule hellénique qui culmine à 2.918 m et domine la côte Nord-Ouest de la mer Egée. Cette montagne était considérée par les Grecs comme le siège de leurs dieux les plus importants, que l'on désignait collectivement comme « Olympiens ». Or, dans la littérature, la demeure de ces dieux, qui constituent en quelque sorte la classe dirigeante dans la hiérarchie complexe des innombrables divinités du polythéisme grec³, est représentée comme un lieu agréable et serein où il fait toujours beau et qui n'est autre que le ciel⁴. C'est dans ce domaine inaccessible aux hommes qu'ils sont censés mener une existence éternelle, heureuse et sans chagrin (*Iliade* 24.526 : αὐτοὶ δὲ τ' ἀκηδέες εἰσι). Nous nous trouvons ainsi confrontés à une ambiguïté : déjà dans les poèmes homériques une formule de fin de vers attribuée aux dieux le domaine céleste (οὐρανὸν εὐρὸν ἔχουσι), alors que d'après une autre formule homérique, métriquement équivalente, ils ont leurs demeures sur l'Olympe (ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες)⁵. Il n'est certes guère étonnant qu'une haute montagne dont les sommets se trouvent souvent au-dessus des nuages ait été assimilée au ciel dans l'imagination populaire⁶. Ce qu'il faut par contre souligner c'est que dans la littérature grecque Ὀλυμπος, identifié de bonne heure à Ouranos, devient

¹ Baege 1913, 1-19 (utile collection des sources littéraires, mais largement dépassé pour la documentation archéologique et épigraphique) ; Düll 1977, 98-106 (concerne surtout les documents provenant de la partie de la Macédoine antique qui se trouve hors des frontières de la Grèce actuelle) ; Chrysostomou 1996 (publication de nouveaux documents relatifs surtout au culte tardif de Zeus Hypsistos). Sur les liens des rois de Macédoine avec le culte de Zeus, voir récemment la bonne mise au point de Le Bohec 2002, 41-57.

² Langdon 1976, 76-87.

³ Sur le problème de la définition du « panthéon » grec, voir récemment J. N. Bremmer, *Götter, Mythen und Heiligtümer im antiken Griechenland* (Darmstadt 1996) 18-30 ; cf. V. Pirenne-Delforge, « La notion de 'panthéon' dans la *Périégèse* de Pausanias », in : V. Pirenne-Delforge (éd.), *Les Panthéons des cités des origines à la « Périégèse » de Pausanias* (« Kernos Suppl. » 8 ; Liège 1998) 129-148.

⁴ Nilsson 1967, 353-354.

⁵ Liste complète et discussion de ces formules et de leurs variantes chez Sale 1984.

⁶ Cook 1914, 100-104 ; cf. W. H. Roscher, *Jahrb. f. Cl. Phil.* 38 [145] (1892) 707-709.

un *locus amoenus* réservé aux dieux⁷. D'autre part, même si tous les dieux majeurs étaient censés y habiter, l'Olympe était avant tout la montagne de Zeus⁸ : on sait en effet que « le père des hommes et des dieux », trône sur la cime la plus haute de cette montagne (*Iliade* 1.499). Cette position élevée symbolise sans doute le pouvoir suprême du plus puissant des dieux, mais elle s'explique en premier lieu par sa qualité principale, celle de dieu du temps et des phénomènes météorologiques⁹, de la pluie, de l'éclair, du tonnerre et surtout de la foudre, terrifiante et redoutée pour ses effets parfois néfastes.

Toutefois l'Olympe, même si la croyance religieuse qui en faisait la demeure des principaux dieux lui conférait une dimension de lieu idéal et éloigné, voire inaccessible¹⁰, restait aux yeux des habitants de la Macédoine (en particulier de la Basse Macédoine, d'où il était bien visible) une réalité géographique tangible, à savoir un imposant massif montagneux surplombant la mer au point le plus méridional de leur pays qu'il délimite de la Thessalie. La montagne elle-même, tout comme l'étroite plaine de la Piérie qui s'étend entre celle-ci et la côte, abritaient de nombreux cultes à caractère local, parmi lesquels le plus important était précisément celui de Zeus¹¹ : devant les portes de la petite ville de Dion se trouvait un sanctuaire de Zeus Olympios qui connut la faveur des souverains macédoniens et finit par devenir le sanctuaire « national » le plus célèbre et le plus important de la Macédoine antique¹². C'est en effet dans ce sanctuaire que des stèles sur lesquelles étaient inscrits des documents de caractère public émanant de la chancellerie royale, notamment des traités internationaux, étaient régulièrement érigées, du moins à l'époque hellénistique¹³. On pouvait également y admirer de somptueuses dédicaces royales, dont la plus célèbre était sans doute l'escadron de cavaliers commémorant la bataille du Granique remportée par Alexandre, œuvre en bronze de Lysippe qui fut emportée à Rome par Q. Caecilius Metellus après sa victoire contre Andriskos en 148 av. J.-C. et la soumission définitive de la Macédoine au pouvoir romain¹⁴. L'exploration archéologique du site nous a livré la base d'une

⁷ Sale 1984, 13-19 montre que déjà chez Homère *Olympos* et *Oouranos* sont souvent pratiquement identiques. Plus tard cette identification est largement acceptée : Pl., *Epin.* 977b ; Arist., *Mu.* 400a 7 ; Hsch., s.v. Ὀλυμπος ; Suda, s.v. Ὀλυμπος. Sur la question de l'identification de l'Olympe avec le Ciel, voir aussi M. S. Funghi, *ParPas* 38 (1983) 11-19.

⁸ Nilsson 1932, 230-231 ; Sale 1984, 20.

⁹ M. P. Nilsson, « Vater Zeus », *ARW* 35 (1938) 156-159 ; Nilsson 1967, 391-401 ; Schwabl 1978, 1045-1049 ; Chrysostomou 1996, 21-29 (surtout pour la Thessalie).

¹⁰ Il est intéressant de citer à ce propos (tout en se gardant de la projeter dans l'Antiquité) la réaction, teintée de romantisme, de Léon Heuzey, archéologue du XIX^e siècle à l'esprit positiviste, devant le Mont Olympe (Heuzey 1860, 3-4) : « A l'époque où je visitais la contrée (c'était pourtant en automne), il n'était pas encore couvert de ses neiges. Mais, plus d'une fois, par une limpide journée, couronné de légers nuages qui s'arrêtaient dans ses plis, et dressant au milieu d'un air pur ses sommets vivement éclairés, il m'a fait rêver à cet Olympe idéal et tout divin que décrit Homère » (suit une traduction des vers de l'*Odyssée* 6.43-46 ; voir ci-dessous). Chez les Anciens aussi, cette imposante montagne devait provoquer des sentiments d'admiration.

¹¹ Schwabl 1978, 1466-1467 admet que le culte de Zeus Olympios en Macédoine semble local.

¹² Schwabl 1978, 1121-1122. Sur l'ancienneté du culte cf. Justin 24.3.2 ; sur le site cf. Tite-Live 44.5. Sur la découverte du sanctuaire, voir R. Ginouvès (dir.), *Macedonia from Philip II to the Roman Conquest* (Athènes 1993) 97-101 (D. Pandermalis), 106 (M. Hatzopoulos) ; Pandermalis 1999, 44-59.

¹³ De nombreux documents de ce genre, fragmentaires pour la plupart, ont été découverts à Dion ; voir M. Hatzopoulos, *CRAI* (1998) 1191-95 ; Le Bohec 2002, 45-46.

¹⁴ G. Calcani, *Cavalieri di bronzo. La torma di Alessandro opera di Lisippo* (Rome 1989) 19-20 et 25-26 ; ead., « L'immagine di Alessandro Magno nel gruppo equestre di Granico », in : J. Carlsen, B. Due, O. S. Due, B. Poulsen, *Alexander the Great. Reality and Myth* (« *AnalRom* Suppl. » 20 ; Rome 1993) 29 ; Brिंगmann, von Steuben 1995, 179-181,

dédicace de Cassandre à Zeus¹⁵ ainsi que celle d'une dédicace du dernier roi de Macédoine, Persée (ou des Macédoniens en son honneur)¹⁶. Il faut d'ailleurs souligner que le nom même de Dion reflète l'association étroite de ce lieu avec le culte de Zeus, probablement par l'intermédiaire d'une fête appelée Dia¹⁷.

Si la recherche archéologique a pleinement confirmé l'importance du culte de Zeus Olympios à Dion, elle n'a pas encore apporté des éléments permettant d'aborder la question de ses origines et de son évolution avant l'époque classique. La fouille du sanctuaire lui-même, qui n'a pu commencer que récemment, n'est sans doute pas encore parvenue aux couches les plus anciennes : aucune trouvaille faite jusqu'à présent dans la zone du sanctuaire n'est antérieure à la fin du IV^e siècle av. J.-C. La situation sur le terrain est d'ailleurs assez complexe du fait que le sanctuaire a subi, déjà dans l'antiquité, des destructions, dont la plus connue est sans doute celle des Etoliens commandés par Scopas en 219 av. J.-C.¹⁸. De toute façon il faut constater que nous ne possédons pas de restes tangibles remontant aux débuts du sanctuaire, ou tout au moins à sa phase classique, comme c'est le cas pour le sanctuaire de Déméter tout proche, dont les couches les plus profondes remontent certainement au V^e siècle av. J.-C.¹⁹.

Toutefois, l'ancienneté du culte de Zeus à Dion est désormais plus qu'une hypothèse, car elle est attestée par un fragment de compilation mythographique conservé sur un papyrus d'Oxyrhynchos publié en 1995 (POxy 4306 fr. I, col. i, l. 19-29)²⁰ :

- [.] οἶδε
 20 πρῶ[τοι βωμους θ]εῶν ἴδρου-
 σαν· βωμὸν Διὸς Ὀλύμπ[ι]ον (fortasse Ὀλυμπ[ι]ο<υ>)
 πρῶτο[ν ἄικ]οδόμησεν Πε-
 [λ]ασγὸς ἐ[ν Ἄρ]καδίαι τὸν Δι-
 [ὸ]ς τοῦ Λυκαίου ὀνομαζ[ό]-
 25 [μ]ενον, δεῦτερον Δευκα-
 [λ]ίων Θεταλὸς ἐν Δ[ε]ίῳ
 [τ]ῆς Μακε[δο]νίας, τρίτος
 [.]ελίας ἐν Δ[ω]δῶγαι τῆ[ς] τῶν
 [Π]ελασγῶν χώρας.

Aux lignes 26-27, l'éditrice M. A. Harder a justement reconnu la mention de Dion de Macédoine²¹. D'après ce texte, l'autel de Zeus Olympios à Dion aurait été fondé par le héros thessalien Deucalion et il serait l'un des plus anciens de ce dieu ; seul l'autel de Zeus fondé

n° 112. En ce qui concerne les fêtes Olympiennes de Dion, l'auteur maintient qu'elles avaient un caractère militaire et que le sanctuaire de Zeus était le lieu de rassemblement de l'armée macédonienne. Toutefois les doutes émis à ce sujet par Mari 1998, 143-144, n. 3 paraissent justifiés.

¹⁵ Pandermalis 1984, 270-271 (SEG 34 [1984] 620) ; Hatzopoulos 1996, II n° 23 ; Bringmann, von Steuben 1995 181-182, n° 113 ; Pandermalis 1999, 58-59.

¹⁶ Pandermalis 1984, 272 (SEG 34 [1984] 619) ; Hatzopoulos 1996, II n° 35.

¹⁷ Le nom de cette fête, dont dérive celui du mois macédonien Δίος (voir ci-dessous n. 41), est attesté hors de Macédoine, à Téos, au V^e siècle av. J.-C. : R. Meiggs, D. M. Lewis, *A Selection of Greek Historical Inscriptions* (Oxford 1969) n° 30, B 34 ; cf. Trümper 1997, 255, n. 1043.

¹⁸ Polybe 4.62.

¹⁹ S. Pingiatoglou, « Το ιερό της Δήμητρας στο Δίον », *AEMTh* 10A (1996) 225-232 ; Pandermalis 1999, 61-73.

²⁰ Cf. D. Pandermalis, « Δίον 1998. Εκατόμβες και Σωτήρια », *AEMTh* 12 (1998) 291-292.

²¹ *The Oxyrhynchus Papyri* XVII (Oxford 1995) 44.

par Pélasgos sur le Mont Lycée dans le Péloponnèse lui serait antérieur. En troisième position vient l'autel du vénérable culte oraculaire de Zeus à Dodone. Il n'est pas possible de déterminer la source dont provient cette énumération de fondations légendaires d'autels de Zeus. Toutefois, la similitude thématique et formelle qu'a relevée l'éditrice avec le § 225 des *Fabulae* d'Hygin (où il est également question de fondateurs d'autels) indique que, malgré la mauvaise transmission et l'état lacunaire de ce dernier texte²², les deux récits dérivent probablement d'une source commune, à moins que le texte de notre papyrus ne soit le modèle dont s'inspire le chapitre mutilé d'Hygin²³. Quant à l'attribution à Deucalion de la fondation de l'autel (et par conséquent du culte) de Zeus Olympios à Dion, elle est sans doute une manière de souligner, par le biais du mythe, l'ancienneté du culte. On sait en effet que Deucalion et sa femme Pyrrha, en tant que seuls survivants du grand déluge provoqué par Zeus, étaient les ancêtres communs de tous les Grecs²⁴. Aussi les sanctuaires réputés fondés par Deucalion pouvaient passer pour très anciens²⁵. Il faut rappeler qu'à Athènes aussi une tradition locale attribuait la fondation de l'Olympieion à Deucalion, dont on montrait la tombe près du sanctuaire²⁶. Or les fouilles ont montré que la pratique du culte dans ce sanctuaire remonte très haut dans le temps²⁷. Une légende du même type, argienne cette fois, faisait de Deucalion le fondateur du sanctuaire de Zeus à Némée²⁸, une autre encore le fondateur du sanctuaire de Zeus à Dodone²⁹. Quant à l'antériorité de l'autel de Zeus sur le Mont Lycée en Arcadie, elle était probablement étayée par une tradition mythologique différente³⁰.

²² Harder, dans son commentaire du texte (voir la n. précédente), a sans doute raison de proposer de compléter la mention de l'autel de Zeus à Dion avant la proposition inintelligible *quod est in Macedonia*, que les éditeurs d'Hygin préféraient éliminer ou transposer. Sur l'état corrompu et lacunaire du texte de ce paragraphe des *Fabulae* d'Hygin, voir l'édition de H. I. Rose, *ad loc.*

²³ Les différences entre les deux textes ont été relevées par Harder dans son commentaire (voir n. 21) ; il est pourtant permis de supposer qu'ils remontent à une source commune, vu leur sujet identique. Cette source hypothétique pourrait être une compilation hellénistique énumérant les fondateurs légendaires de cultes dont les noms se rencontraient dans littérature grecque.

²⁴ Tümpel 1903, 262-263.

²⁵ D'après le récit de Jason dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes (3.1085-89) Deucalion fut le premier à construire des temples pour les dieux et à devenir roi parmi les hommes. La volonté très marquée chez les anciens de remonter aux origines s'exprime notamment par l'identification de *πρωτοι ευρεται* en toute chose ; voir A. Kleinguenther, *Protos heurtes. Untersuchungen zur Geschichte einer Fragestellung* (« *Philologus Suppl.* » 26,1 ; Leipzig 1933). On peut supposer que ces efforts furent systématisés par les savants de l'époque hellénistique travaillant dans les grandes bibliothèques.

²⁶ *Marmor Parium* 4 (*FGrHist* 239.4) ; Str. 9.4 (425C) ; Paus. 1.18.8. Sur la formation de cette légende voir Jacoby 1904, 30-33. Cf. I. Chirassi-Colombo, *ParPas* 30 (1975) 261-262 qui attribue à Jacoby la proposition de changer l'épithète de Zeus de *Olympios* en *Ombrios* ; c'est pourtant Jacoby qui a établi la leçon του Διός τοῦ Ὀ[λυμ]πίου dans le texte du *Marmor Parium*.

²⁷ R. E. Wycherley, « The Olympieion at Athens », *GRBS* 5 (1964) 161-175 ; J. Travlos, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Athen* (Tübingen 1971) 402-403.

²⁸ *EM* 176.32 : Ἀφείσιος Ζεὺς ἐν Ἄργει τιμᾶται. Εἰρηται δὲ ὅτι Δευκαλίων τοῦ κατακλυσμοῦ γενομένου διαφυγὼν καὶ εἰς τὴν ἄκραν τὴν Ἄργους διασωθεὶς ἰδρύσατο βωμὸν Ἀφείσιος Διός, ὅτι ἀφείθη ἐκ τοῦ κατακλυσμοῦ. Ἡ δὲ ἄκρα ὕστερον Νεμέα ἐκλήθη ἀπὸ τῶν Ἄργου βοσκημάτων ἐκεῖ νεμομένων. Οὕτως Ἀρριανὸς ἐτυμολογεῖ ἐν τῷ <β> τῶν Βιθυνιακῶν. Cf. Jacoby 1904, 31-32.

²⁹ Scholie bT à l'*Iliade* 16.233 ; *EM* 293.5 ; Plut. *Pyrrh.* 1. Cf. Jacoby 1904, 32.

³⁰ D'après le récit d'Argos dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes (4.263-266), les Arcadiens étaient antérieurs aux fils de Deucalion. Ceci contredit l'opinion exprimée par Jason (*ibid.* 3.1085-1089 ; voir ci-dessus, n. 25).

Même si l'ancienneté du culte de Zeus à Dion et ses liens probables avec la Thessalie voisine, le pays de Deucalion³¹, semblent dorénavant établis, il ne s'ensuit pas que le sanctuaire du pied de l'Olympe a joui d'une grande renommée dès le début de son existence : Thucydide, qui est le premier auteur grec à mentionner Dion comme une bourgade (πόλις) dans son récit de la campagne de Brasidas dans le Nord en 424 av. J.-C., n'y fait aucune allusion³². Le premier témoignage historique concernant ce sanctuaire de Zeus est relatif à une importante réorganisation du culte : l'instauration d'une fête somptueuse de plusieurs jours (une *panegyris*) par le roi Archélaos à la fin du V^e siècle³³. Les festivités comprenaient, outre les cérémonies religieuses, des concours musicaux et théâtraux en l'honneur des Muses qui duraient autant de jours que le nombre des déesses elles-mêmes, c'est-à-dire neuf, et aussi des concours athlétiques³⁴. Il est permis de supposer que le personnage le plus célèbre parmi ceux qui ont contribué à l'organisation de la nouvelle fête était Euripide, qui, comme on le sait, a présenté peu avant sa mort en Macédoine, sans doute au théâtre de Dion, une trilogie en l'honneur de son hôte royal dont une des pièces était intitulée *Archélaos*³⁵. La création d'une grande fête « Olympienne » de vocation panhellénique³⁶ apparaît donc comme une initiative qui s'inscrit dans le plan ambitieux d'Archélaos pour réformer la Macédoine et l'intégrer dans le système politique et culturel des cités grecques³⁷. Nous sommes ainsi conduits à conclure que c'est grâce à l'engagement politique de ce roi particulièrement entreprenant que l'ancien culte de Zeus au pied du Mont Olympe parvint à acquérir une renommée dépassant largement le niveau local et à devenir en quelque sorte le culte « national » des Macédoniens. On est ainsi amené à se demander si la ville de Dion, construite en rase campagne et dépourvue d'acropole³⁸, ne doit pas son existence autant que son nom au sanctuaire de Zeus

³¹ Une tradition mythologique faisait naître Deucalion en Thessalie : Apoll. Rh. 3.1082-95. D'après Hellanikos (*FGHHist* 4 F 6), il régna dans ce pays et y éleva l'autel des Douze Dieux ; cf. la note de F. Vian dans son édition des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes (« CUF » ; Paris 1980) 142. Sur les liens de Deucalion avec la Thessalie, voir Tümpel 1903, 263-265.

³² Thuc. 4.78.6. Il est vrai que cet argument n'a pas beaucoup de poids, car on sait que Thucydide ne fait normalement référence à des données topographiques ou cultuelles que si elles sont importantes pour son récit.

³³ Diod. 17.16 ; *scholia Ulpiani ad Demosth.* 19.192.

³⁴ Schwabl 1978, 1121-1122. Les témoignages antiques relatifs à la panégyrie de Dion ont été récemment discutés en détail par Mari 1998. Ce n'est pas ici le lieu pour discuter les ingénieuses interprétations et hypothèses présentées dans cette étude très nourrie.

³⁵ Sur cette tragédie et les fragments qui en subsistent, voir M. A. Harder, *Euripides' Kresphontes and Archelaos. Introduction, Text and Commentary* (« *Mnemosyne Suppl.* » 87 ; Leyde 1985).

³⁶ Zeus est le dieu panhellénique par excellence ; voir Burkert 1985, 130. Il est possible que le choix du nom Ὀλύμπια pour la nouvelle panégyrie, qui évoque celui des jeux Olympiques, reflète le caractère panhellénique qu'Archélaos voulait lui conférer. Cf. Wilamowitz 1929, II 169 : « Aber durch die Agone ist er der panhellenische Zeus geworden, so daß ihm als dem von Olympia auch anderswo Heiligtümer errichtet werden ». Wilamowitz remarque aussi (*ibid.* n. 1) que la différence entre le dieu de l'Olympe et celui d'Olympie n'est pas toujours facile à faire. Nous avons vu (ci-dessus, n. 4) que la fête traditionnelle de Zeus à Dion s'appelait probablement Dia.

³⁷ Sur les raisons qui ont pu pousser Archélaos à créer les *Olympia* de Dion, voir Mari 1998, 153-167 avec discussion de l'hypothèse (non étayée par des témoignages anciens et en soi peu probable) formulée par E. Badian, « Greeks and Macedonians », in : B. Barr-Sharrar, E. N. Borza (éds.), *Macedonia and Greece in Late Classical and Hellenistic Times* (Washington DC 1982) 35 et 46 avec les n. 16 et 17, selon laquelle Archélaos aurait créé des « counter Olympics » pour compenser le refus présumé des hellanodices d'Olympie de le laisser participer aux jeux Olympiques. Voir aussi M. Mari, *Al di là dell'Olimpo. Macedoni e grandi santuari della Grecia dall'età arcaica al primo ellenismo* (« *Μελετήματα* » 34 ; Athènes 2002) 51-60.

³⁸ Sur cette particularité du site de Dion, voir Th. Stéfanidou-Tivériou, *Ανασκαφή Δίου Ι. Η οχύρωση* (Thessalonique 1998) 218-233 ; *ead.*, « Das makedonische Dion und die Rechteckige Stadt », *HASB* 17 (2000) 49-76.

tout proche, dont elle paraît avoir suivi la croissance, du moins jusqu'à la conquête romaine de la Macédoine. Mais il faut souligner que cette hypothèse reste, pour le moment, invérifiable.

Le succès de l'initiative d'Archélaos s'explique sans doute par la popularité du culte de Zeus en Macédoine, en l'absence et par l'absence d'autres sanctuaires importants de ce dieu. Ce culte pouvait donc être accepté comme « national » et en même temps panhellénique. Comme l'a justement remarqué Wilamowitz, si Zeus est vénéré partout en Grèce, il n'est la divinité tutélaire d'aucune cité³⁹. La distance de ce dieu par rapport aux mortels ainsi que la crainte qu'il leur inspire sont exprimées dans une phrase bien connue d'Aristote, *Magna Mor.* 1208b 30, selon laquelle il serait absurde de prétendre aimer Zeus : ἄτοπον γὰρ ἂν εἴη εἶ τις φαίη φιλεῖν τὸν Δία. Mais cela n'empêchait point les hommes, et en premier lieu les paysans, de s'adresser à lui d'une manière intime quand son aide était requise. Marc-Aurèle, *Pensées* 5.7, nous fait connaître une prière populaire par laquelle les Athéniens imploraient Zeus d'apporter la pluie nécessaire à la culture de la terre et qui était ainsi formulée : « Fais pleuvoir, fais pleuvoir, ô cher Zeus, sur la terre des Athéniens et sur leurs champs » (ὕσον, ὕσον, ὦ φίλε Ζεῦ, κατὰ τῆς ἀρούρας τῆς Ἀθηναίων καὶ τῶν πεδίων).

En Macédoine aussi, Zeus était adoré avant tout comme dieu du temps et des phénomènes météorologiques⁴⁰. Son culte était donc d'une grande importance pour le cycle des travaux agricoles. Le mois Dios (et, partant, la fête des Dia en l'honneur de Zeus, dont ce mois tire sans doute son nom selon l'usage grec⁴¹) se place au début de l'année macédonienne qui commençait autour de l'équinoxe d'automne⁴², au moment de l'arrivée des pluies et de la reprise de la culture de la terre. Il est d'ailleurs probable que la fin de l'année macédonienne était également marquée par une fête de Zeus, celle des Hyperbérétaia, dont l'existence peut être déduite du nom du dernier mois du calendrier, Hyperbérétaios. On a plausiblement proposé d'identifier la divinité en l'honneur de laquelle elle était célébrée comme Zeus Hyperbérétas⁴³. Il est possible de voir dans cette épiclese une forme dialectale de Zeus Hyperphérètès, attesté chez Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.* 2.34.4, qui met le dieu en rapport avec le *Juppiter Feretrius* des Romains⁴⁴. D'après cet auteur, il « est au-dessus de tout et englobe les êtres, leur nature et leur mouvement » (πάντων ὑπέρεχει καὶ πᾶσαν ἐν κύκλῳ περιείληφε τὴν τῶν ὄντων φύσιν τε καὶ κίνησιν)⁴⁵. Il n'est d'ailleurs pas exclu que Zeus Hyperbérétas soit apparenté au Zeus Perphérétas de Thessalie⁴⁶ et au Zeus Hyperphoreus de Cyrène⁴⁷. On peut également se demander si Hyperbérétas n'est pas à l'origine de l'épithète de Zeus Hyperairétès attestée par l'inscription d'une statuette votive d'époque impériale trouvée au Nord de Prilep en Pélagonie⁴⁸. Il faut cependant rappeler que cette interprétation n'est pas la seule possible⁴⁹ : une autre théorie propose de rattacher cette épiclese, comme la plupart

³⁹ Cf. Wilamowitz 1929, II 169 : « Wir wissen schon, daß er in keiner Stadt ihr besonderer Schutzgott ist ».

⁴⁰ Chrysostomou 1996, 27-30 et 62-69 ; ce n'était pas là, toutefois, le seul aspect du culte de Zeus.

⁴¹ Hoffmann 1906, 102 ; Kalléris 1988, II 1, 557 ; Trümpy 1997, 263.

⁴² Kalléris 1988, II 1, 554 ; Trümpy 1997, 262.

⁴³ Schwabl 1972, 369.

⁴⁴ Schwabl 1972, 369-370.

⁴⁵ Hoffmann 1906, 108 ; Baege 1913, 228.

⁴⁶ Schwabl 1972, 370.

⁴⁷ Schwabl 1972, 370.

⁴⁸ Düll 1977, 101, 356 n° 162. Chrysostomou 1996, 68-69 croit (sans arguments) que deux statuettes de Zeus de type comparable trouvées près de Sochos, au NE de Thessalonique, pourraient représenter Zeus Hyperbérétas.

⁴⁹ Cf. les doutes émis par Kalléris 1988, II 1, 571, n. 3.

des épicleses mentionnées ci-dessus, aux Hyperboréens, et postule en conséquence une hypostase de Zeus qui serait une divinité guidant ou accompagnant les âmes dans leur voyage vers l'au-delà, qui n'est autre que le pays des Hyperboréens⁵⁰.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, la fête principale de Zeus en Macédoine était sans doute celle que l'on célébrait chaque année au mois de Dios, au début de l'automne. Selon une hypothèse intéressante avancée récemment par M. Mari, la panégyrie des *Olympia* fondée par Archélaos était probablement quadriennale et avait lieu en même temps que la grande fête annuelle de Zeus, c'est-à-dire en Dios⁵¹. Un autre aspect important des *Olympia* de Dion est qu'ils furent utilisés par les rois de Macédoine comme instrument de propagande politique, suivant une intention qu'il est raisonnable d'attribuer déjà à leur initiateur⁵². Il faut rappeler dans ce contexte que Philippe II célébra cette panégyrie de manière particulièrement grandiose après la prise et la destruction d'Olynthe en 348 av. J.-C.⁵³. Son successeur Alexandre le Grand célébra lui aussi une somptueuse fête « Olympienne » dans la première année de son règne, en 335 av. J.-C., à la veille de son expédition en Asie et après avoir consolidé son pouvoir en Macédoine et en Grèce. Cette célébration était sans doute un acte plein de symbolisme politique, bien que l'on ne sache pas clairement si elle eut lieu à Dion ou à Aigai.⁵⁴

Les honneurs adressés à Zeus par les souverains macédoniens se reflètent dans le monnayage à partir de la fin du V^e siècle av. J.-C. L'aigle, oiseau qui accompagne le dieu suprême, apparaît déjà sur le revers des monnaies émises par le roi Archélaos et par ses successeurs Amyntas III et Perdiccas III⁵⁵. Mais le premier roi qui choisit la tête de Zeus comme type du droit de ses monnaies, plus spécialement de ses tétradrachmes d'argent, fut Philippe II⁵⁶. Dans une étude récente portant sur l'iconographie du monnayage grec du IV^e siècle, S. Ritter est parvenu à la conclusion, parfaitement justifiée à mon sens, que cette tête de Zeus ne saurait être interprétée comme une référence à un dieu spécifique, macédonien ou autre⁵⁷ : il faut y voir plutôt l'image générique du grand dieu vénéré par tous les Grecs, le dieu qui accorde la victoire et fait triompher la justice. Zeus est donc mis en relation directe avec Philippe, qui se place sous sa protection et le réclame, en quelque sorte, comme patron⁵⁸.

⁵⁰ A.-J. van Windekens, « Les Hyperboréens », *RhM* 100 (1957) 164-169.

⁵¹ Mari 1998, 150-153. On peut évoquer comme parallèle pour cette coïncidence d'une fête annuelle et d'une fête quadriennale en l'honneur d'une même divinité les grandes et les petites Panathénées d'Athènes.

⁵² Mari 1998, 153-161.

⁵³ Dém. 19.192 (avec les scholies antiques) ; Diod. 16.55.1.

⁵⁴ Diod. 17.16.3-4 ; Arr., *Anab.* 1.11.1. D'après Arrien, la célébration eut lieu à Aigai, ce que la plupart des chercheurs modernes considèrent comme une erreur de sa part. Mari 1998, 148-153 défend, quant à elle, l'authenticité du renseignement d'Arrien.

⁵⁵ H. Gaebler, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands III 2. Makedonia und Paionia* (Berlin 1935) pl. xxix 16, xxx 1, 7 et 17 ; U. Westermark, « Remarks on the Regal Macedonian Coinage ca. 413-359 B.C. », in : G. Le Rider et al. (éds.), *Essays. Numismatic Studies in Memory of C. M. Kraay and O. Mørkholm* (« Numismatica Lovaniensia » 10 ; Louvain-la-Neuve 1989) 301-315 ; Le Bohec 2002, 43 ; Ritter 2002, 136 et n. 631, 137.

⁵⁶ G. Le Rider, *Monnayage et finances de Philippe II. Un état de la question* (« Μελετήματα » 23 ; Athènes 1996) 22 ; Le Bohec 2002, 43 ; Ritter 2002, 134-39.

⁵⁷ Ritter 2002, 134-136.

⁵⁸ Comme le relève à juste titre Ritter 2002, 138-139, la relation particulière de Philippe avec Zeus est suggérée entre autres par le témoignage d'une inscription d'Eressos sur l'île de Lesbos (*IG XII 2*, 526), où il est question d'autels (au moins deux) de Zeus Philippios, érigés probablement du vivant de Philippe ; voir la réédition de A. J. Heisserer, *Alexander the Great and the Greeks. The Epigraphic Evidence* (Norman Oklahoma 1980) 27-86,

Aussi cette image monétaire émet-elle un message conforme à la politique de Philippe envers les Grecs, autrement dit à sa propagande panhellénique⁵⁹. Ritter écarte entre autres l'idée d'une identification de la tête de Zeus sur les tétradrachmes de Philippe II avec le Zeus Olympios de Dion, si tentante qu'elle puisse paraître à première vue⁶⁰. Il convient toutefois de rappeler que ce dieu est le maître de l'Olympe et qu'il peut donc être identifié au Zeus homérique, qui est le Zeus panhellénique par excellence. Nous avons vu aussi que la grande panégyrie des *Olympia* créée par Archélaos servait la propagande des rois de Macédoine. Par conséquent, même si aucun indice ne permet de mettre en rapport l'image monétaire de la tête de Zeus choisie par Philippe II avec le culte de ce dieu à Dion, il n'est pas exclu qu'un lien indirect ait existé entre les deux⁶¹. Zeus est également représenté sur le revers des tétradrachmes d'argent d'Alexandre le Grand, assis sur un siège à pieds tournés, la main gauche appuyée sur le sceptre, la droite tenant un aigle ou une Victoire. Ce monnayage marque l'introduction du poids attique⁶². Vu l'analogie du sujet avec la tête de Zeus sur les tétradrachmes de Philippe et la datation probable du début de l'émission au commencement du règne d'Alexandre⁶³, la signification de ce Zeus comme dieu protecteur du nouveau souverain de la Macédoine et en même temps garant de la poursuite de la politique panhellénique de son père paraît fort probable⁶⁴.

Mais revenons aux sanctuaires de Zeus en Macédoine. Il est intéressant de noter que le culte de Zeus Olympios était pratiqué non seulement dans le sanctuaire de Dion mais aussi sur l'un des plus hauts sommets du Mont Olympe, appelé Hagios Antonios. En dépit de sa grande altitude (2.817 m), que seul le sommet Mytikas dépasse d'environ 100 m, ce sommet est d'un accès relativement facile et, qui plus est, offre une assez grande surface plus ou moins plane, couverte d'une couche de terre dont l'épaisseur varie entre 30 cm et 1,50 m. Dès 1923, l'alpiniste allemand Helmut Scheffel avait signalé la présence là-haut d'une « aire sacrificielle », en se fondant sur l'observation de tessons de vases, de cendres et d'os d'animaux⁶⁵. Mais les vestiges de ce sanctuaire en plein air ne furent mis au jour que plus tard, entre 1961 et 1965, pendant les travaux de construction d'une station météorologique de

en particulier 66-68 et 72 (sur le culte de Zeus Philippios) ; J. B. Lott, *Phoenix* 50 (1996) 26-40 ; P. J. Rhodes, R. Osborne, *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC* (Oxford 2003) n° 83 ; cf. Le Bohec 2002, 43, dont toutefois la formulation « Zeus in the Guise of Philip », qui n'est pas une traduction exacte du grec, prête au malentendu.

⁵⁹ Ritter 2002, 136-139, avec cette conclusion : « Das Vorderseitenmotiv der Tetradrachmen ist das früheste Zeugnis für Philipps Anspruch, in einer besonderen Verbindung mit Zeus zu stehen. Das majestätische Bild des Göttervaters formulierte in besonders ehrgeiziger Weise den Anspruch des Königs auf Ebenbürtigkeit in Griechenland : mit einem deutlichen Außenbezug ».

⁶⁰ Ritter 2002, 136.

⁶¹ Cf. Ritter 2002, 136 : « Die politische Bedeutung des Kultes für Philip lässt es zwar möglich erscheinen, daß das Heiligtum von Dion bzw. dessen geographische Nähe zum Olympe bei der Wahl des Münzbildes eine Rolle spielte. Die Münzen selbst geben aber keinen Hinweis hierauf ».

⁶² Sur les monnaies d'Alexandre portant l'image de Zeus assis sur le revers, voir Price 1991, 27-31.

⁶³ Price 1991, 27-28, 30-31 (suivi par H. A. Troxell, *Studies in the Macedonian Coinage of Alexander the Great* [New York 1997] 86-87 et Ritter 2002, 234, n. 687) a sans doute raison de repousser l'hypothèse selon laquelle l'image de Zeus assis sur les monnaies d'Alexandre serait inspirée de celle de Baal sur le monnayage achéménide de Tarse et ne serait apparue qu'en 333 av. J.-C. : O. H. Zervos, *NC* 142 (1982) 166-172.

⁶⁴ Ritter 2002, 146-147.

⁶⁵ H. Scheffel, « Eine antike Opferstätte auf dem Olympe », *MDAI(A)* 47 (1922) 129-130.

type alpin par une équipe de météorologues de l'Université de Thessalonique⁶⁶. Plus récemment, l'archéologue allemand Hermann Josef Höper a pu étudier de près deux bases de statues en bronze, probablement votives, restées sur place⁶⁷. L'identité de la divinité adorée est confirmée par trois inscriptions gravées sur deux fragments de tableaux votifs en pierre dont la surface a beaucoup souffert⁶⁸, ainsi que sur la base d'un troisième⁶⁹. Ces documents semblent dater de l'époque hellénistique d'après leur typologie et leur écriture, mais l'inscription citée ci-dessous (n. 70) pourrait être plus tardive. Le fait que l'une de ces inscriptions est datée par une prêtreise⁷⁰ montre qu'il s'agissait d'un culte organisé et sans doute officiel, c'est-à-dire dépendant d'un sanctuaire important. D'après le témoignage des trouvailles numismatiques⁷¹, le sanctuaire a fonctionné depuis le III^e siècle av. J.-C. (Antigone Gonatas) jusqu'au V^e siècle ap. J.-C. (Léon I, 457-473 ap. J.-C.). Il est intéressant d'observer la persistance de ce culte païen même après le triomphe du christianisme⁷².

La question qui se pose est de savoir quelle était la nature de ce lieu sacré qui était accessible seulement pendant une brève période de l'année, de juillet à octobre. Il est évident qu'on n'y montait qu'une ou deux fois par an pour offrir un sacrifice, comme le montrent des parallèles antiques⁷³ et, encore de nos jours, les processions chrétiennes du 20 juillet qui, dans plusieurs endroits de la Grèce, se dirigent vers des chapelles situées sur des sommets parfois très hauts pour célébrer la fête du Prophète Elias⁷⁴. La mention d'un prêtre, qui ne peut être que celui de la divinité vénérée, à savoir Zeus Olympios, implique que ce lieu sacré peu visité dépendait d'un sanctuaire organisé. Or le seul grand sanctuaire de ce dieu connu dans la région est celui de Dion au pied de l'Olympe. Nous rejoignons ainsi par un chemin différent l'hypothèse formulée d'abord par Léon Heuzey⁷⁵ et ensuite par Friedrich Stählin⁷⁶, d'après laquelle un autel situé au sommet de l'Olympe était lié au sanctuaire de Dion. A vrai dire Heuzey et Stählin partageaient d'une donnée incorrecte, puisqu'ils situaient l'autel en question sur le sommet du Prophète Elias, moins haut que celui d'Hagios Antonios et dépourvu de vestiges antiques ; ils avaient imaginé une procession sacrificielle partant

⁶⁶ Kyriazopoulos, Livadas 1967 ; Schwabl 1978, 1123-1124. La plupart des trouvailles de cette fouille de sauvetage se trouvent aujourd'hui au Musée Archéologique de Dion.

⁶⁷ Höper 1990 ; cf. Kyriazopoulos, Livadas 1967, 9 (OΛ. 12 - OΛ. 14) pl. 10a-g.

⁶⁸ Kyriazopoulos, Livadas 1967, 8 (OΛ. 2), pl. 6g et 8-9 (OΛ. 6), pl. 8a-b.

⁶⁹ Kyriazopoulos, Livadas 1967, 8 (OΛ. 1), pl. 6a-b.

⁷⁰ Kyriazopoulos, Livadas 1967, 8-9 (OΛ. 6), pl. 8a-b : [Δι]ῖ Ὀλυμπίῳ ἱερπεύοντος [- - -] | [. . .]Ο[] Ἀριστ[. . .] Υ[] ΛΕΟ[.]. Cette inscription pourrait appartenir à l'époque impériale à cause de l'absence du iota adscrit.

⁷¹ Catalogue des monnaies trouvées sur le site chez Kyriazopoulos, Livadas 1967, 8-9 (OΛ. 6), 13-14.

⁷² Höper 1990, 213-214 observe que la plupart des monnaies trouvées à Hagios Antonios datent du IV^e siècle ap. J.-C. et conclut que c'est à cette époque de déclin de la religion païenne et même de poursuite des païens (voir 214, n. 7) que le sanctuaire du sommet de l'Olympe fut le plus souvent visité. Peut-être l'interdiction du culte dans les sanctuaires facilement accessibles avait-elle amené les derniers fidèles du paganisme à visiter plus souvent ce lieu de culte isolé.

⁷³ Höper 1990, 214-215 et n. 9.

⁷⁴ Ces processions ont été interprétées depuis longtemps comme une continuation du culte de Zeus sous forme chrétienne ; voir Cook 1914, 163-186.

⁷⁵ Heuzey 1860, 138 : « Sur la cime la plus ardue, justement à l'endroit où se trouve aujourd'hui la chapelle d'Hos Hiliias, on dressa plus tard au dieu un autel. Des prêtres, qui partageaient sans doute du sanctuaire de Dion, y venaient deux fois par an faire un sacrifice solennel. C'est encore, de nos jours, une coutume des moines d'Hos Dionysios de faire chaque année l'ascension de l'Olympe. »

⁷⁶ F. Stählin, *Das hellenische Thessalien* (Stuttgart 1924) 7, sans renvoi à Heuzey, dont il a pourtant utilisé l'ouvrage. Höper 1990, 220, n. 33, qui ne connaît pas le livre de Heuzey, attribue cette hypothèse à Stählin.

de Dion par analogie avec l'ascension que font une fois par an les moines du monastère d'Hagios Dionysios pour aller dire une messe à la chapelle du Prophète Elias le 20 juillet, pensant peut-être (mais sans le dire clairement) qu'il s'agit d'une survivance antique⁷⁷. Or ce rapprochement est arbitraire, car rien n'indique que cette coutume remonte à l'Antiquité⁷⁸. D'autre part, comme nous l'avons vu, une relation semble exister entre le sanctuaire de Dion et celui du sommet d'Hagios Antonios, bien qu'il ne soit pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'en préciser la nature⁷⁹.

Le sanctuaire de Zeus sur l'Olympe semble ignoré des auteurs anciens, exception faite d'une étrange information qui nous est transmise par Plutarque⁸⁰, Solinus⁸¹ et Augustin⁸². D'après ces auteurs, il y aurait au sommet de l'Olympe un autel qui serait toujours au-dessus des nuages, de sorte que, la pluie et les vents ne l'affectant pas, les cendres des sacrifices qu'on y offrait demeuraient intactes d'une année à l'autre. Plutarque racontait même que les lettres qu'on y avait écrites ne s'étaient pas effacées jusqu'à l'ascension suivante. Il est évident que cette information ne dérive pas d'une connaissance directe de l'autel en question ; car le sommet de l'Olympe est bien affecté par la pluie, la neige et le vent, même s'il arrive souvent (surtout pendant la saison froide) qu'il se trouve au-dessus du niveau de condensation des nuages, comme il arrive dans toutes les hautes montagnes⁸³. Les Anciens avaient sans doute observé ce phénomène, car la même fausse information, à propos de cendres de sacrifices que les intempéries ne perturberaient pas, concerne aussi d'autres autels situés sur des sommets élevés, notamment ceux du Mont Cyllène en Arcadie⁸⁴ et du Mont Athos en Thrace⁸⁵. Il est par conséquent permis de se demander si les « renseignements » relatifs à la sérénité du temps sur les cimes les plus hautes n'ont pas été utilisés pour étayer une théorie relative à l'origine des vents et des précipitations dont l'auteur reste inconnu⁸⁶. Cependant l'idée que le sommet de l'Olympe en particulier est un endroit où il règne un calme absolu pourrait aussi être inspirée, comme l'a suggéré Baega, de la description de cette montagne au début du sixième chant de l'*Odyssée* (6.43-46)⁸⁷ :

⁷⁷ Même raisonnement chez Cook 1914, 103.

⁷⁸ C'est ce que relève justement Höper 1990, 220.

⁷⁹ Höper 1990, 220 et n. 33 ne croit pas à l'existence d'un lien entre le sanctuaire de Dion et celui du sommet d'Hagios Antonios à cause de la distance qui les sépare. Il observe que ce sommet est plus facilement accessible depuis la Perrhébie. Mais la distance n'est pas un élément décisif (aujourd'hui en tout cas l'ascension d'Hagios Antonios se fait depuis Litochoro et non depuis la Perrhébie) et il faut surtout tenir compte du fait que le culte de Zeus Olympios n'est pas attesté en Perrhébie ; c'est bien à Dion que se trouvait le sanctuaire le plus célèbre de ce dieu.

⁸⁰ Plut., fr. 181 Sandbach ; repris par Baega 1913, 12-13 et Cook 1914, 103, n. 2.

⁸¹ Solinus, *Collectanea rerum memorabilium* 8.5-6 ; repris par Baega 1913, 13, Cook 1914, 103, n. 1 et, en partie, par Kyriazopoulos, Livadas 1967, 10.

⁸² Augustin, *De gen. c. Manich.* 1.15.24 ; repris par Kyriazopoulos, Livadas 1967, 10.

⁸³ Kyriazopoulos, Livadas 1967, 10.

⁸⁴ Philoponus, *In Arist. Meteor.* 1.82 (*Comm. in Arist. Graeca* 14.26). Ce passage contient aussi le fragment de Plutarque mentionné ci-dessus, n. 80.

⁸⁵ Pomponius Mela, *Chorographia* 2.31 ; Solinus, *Collectanea rerum memorabilium* 11.33 ; repris par Baega 1913, 17.

⁸⁶ En faveur de cette explication, qui me paraît la plus probable, on peut évoquer le fait que le texte principal par lequel nous la connaissons est un commentaire des *Météorologiques* d'Aristote ; voir ci-dessus, n. 84. Une telle théorie aurait bien pu être diffusée par l'intermédiaire de compilations paradoxographiques.

⁸⁷ Traduction de V. Bérard (« CUF ») : « Ni les vents ne le battent ni les pluies ne l'inondent ; là-haut, jamais de neige ; mais en tout temps l'éther, déployé sans nuages, couronne le sommet d'une blanche clarté ; c'est là-haut que les dieux passent dans le bonheur et la joie tous leurs jours ». Ce passage a été souvent considéré comme une

οὐτ' ἀνέμοισι τινάσσεται οὔτε ποτ' ὄμβρω
 δεύεται οὔτε χιών ἐπιπίλναται, ἀλλὰ μάλ' αἴθρη
 πέπταται ἀνέφελος, λευκὴ δ' ἐπιδέδρομεν αἴγλη·
 τῷ ἔνι τέρπονται μάκαρες θεοὶ ἤματα πάντα.

Élément d'une théorie de naturaliste sur les phénomènes météorologiques ou invention d'érudit inspirée de la poésie homérique, l'information de nos sources littéraires au sujet de l'autel de Zeus sur le sommet de l'Olympe ne peut être qu'une construction savante étrangère à la réalité⁸⁸.

Un autre culte local de Zeus en Macédoine était peut-être celui de Zeus Bottiaios. Un sanctuaire dédié à ce dieu n'est attesté qu'à Antioche sur l'Oronte par deux auteurs tardifs, Libanios⁸⁹ et Malalas⁹⁰, qui le considèrent comme l'un des plus anciens de la ville : le premier en attribue la fondation à Alexandre et le second à Seleucos. L'épiscôpe Bottiaios avait amené Preller et Robert à conclure que le sanctuaire d'Antioche reprenait un culte macédonien de Zeus, dont le centre serait la Bottiée et plus précisément Pella. Mais cette conclusion a été mise en doute par Baege qui, à la suite de Karl Otfried Müller, considérait que l'épiscôpe de Zeus Bottiaios à Antioche n'aurait pas été importée de Macédoine, mais introduite par les colons de la région, originaires de Bottiée⁹¹. Faute de témoignages ou d'indices supplémentaires, il n'est pas possible de trancher.

Il faut enfin attirer l'attention sur l'existence en Macédoine de cultes de Zeus présents dans tout le monde grec, donc sans caractère local ou national. C'est notamment le cas du culte de Zeus Meilichios, dieu de nature essentiellement chthonienne souvent évoqué dans les purifications rituelles, présent presque partout en Grèce et dans les colonies, mais connu surtout par des documents attiques⁹². Une inscription votive de la région de Pella⁹³ prouve que ce culte était connu et pratiqué aussi en Macédoine. Ce document possède un intérêt particulier à cause du dédicant, qui n'est autre que le roi Philippe V. La nature et le contexte de la dédicace restent malheureusement inconnus.

Avant de terminer cet examen du culte de Zeus en Macédoine, il est nécessaire de dire un mot sur le culte de Zeus Hypsistos⁹⁴, auquel on a parfois attribué une origine macédonienne. Cette hypothèse a été proposée pour la première fois par A. D. Nock dans une importante étude de ce culte à l'occasion de la publication d'un papyrus de la fin de la période ptolémaïque (69-57 av. J.-C.) contenant le statut d'une association religieuse (*synodos*) de Zeus Hypsistos⁹⁵. Nock croyait que le plus ancien témoignage connu de ce culte était une stèle

interpolation ; pour une défense de son authenticité, voir R. Spieker, « Die Beschreibung des Olympos (Hom., *Od.* ζ 41-47) », *Hermes* 97 (1969) 136-161.

⁸⁸ Les deux explications ne s'excluent pas mutuellement. On sait en effet que certains savants de l'époque hellénistique (surtout des stoïciens) considéraient Homère comme la source de toutes les sciences ; voir M. Schmidt, *Die Erklärungen zum Weltbild Homers und zur Kultur der Heroenzeit in den bT-Scholien zur Ilias* (« *Zetemata* » 62 ; Munich 1976) 58-65.

⁸⁹ *Lib., Or.* 11.297 ; repris par Baege 1913, 9, n. 2 et Papakonstantinou-Diamantourou 1971, 130, n° 170.

⁹⁰ Malalas 200 ; repris par Baege 1913, 9, n. 3.

⁹¹ Baege 1913, 9-10. Sur les opinions divergentes concernant l'origine de Zeus Bottiaios, cf. Papakonstantinou-Diamantourou 1971, 43-44.

⁹² Burkert 1985, 200-201 ; N. Cusumano, « Zeus Meilichios », *Μῦθος* 3 (1991) 19-47.

⁹³ Hatzopoulos 1996, II 48-49, n° 28.

⁹⁴ Sur ce culte voir récemment Mitchell 1999.

⁹⁵ Nock 1936.

votive d'Edessa en Macédoine que lui avait signalée Charles Edson⁹⁶ et qu'il datait par son écriture, en suivant le premier éditeur⁹⁷, dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. Mais ce monument a été récemment complété et étudié par Stella Drougou, qui a montré qu'il appartient certainement à la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.⁹⁸. En réalité aucun des témoignages relatifs au culte de Zeus Hypsistos connus à ce jour, de Macédoine⁹⁹ ou d'ailleurs¹⁰⁰, ne peut être daté avant le I^{er} siècle av. J.-C. La preuve de l'origine macédonienne de ce culte reste donc encore à fournir¹⁰¹. Il est sans doute difficile de se prononcer sur la nature du culte de Zeus Hypsistos (qu'on se gardera de confondre *a priori* avec celui du Théos Hypsistos¹⁰²) dans l'état actuel de notre documentation¹⁰³. Contentons-nous de constater que son apparition en Macédoine est sans doute postérieure à la limite chronologique inférieure de cette étude, à savoir la conquête romaine du pays.

Abréviations bibliographiques

- Baeye 1913 = W. Baeye, *De Macedonum sacris* (Halle 1913).
 Bringmann, von Steuben 1995 = K. Bringmann, H. von Steuben (éds.), *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer*. Teil I. *Zeugnisse und Kommentare* (Berlin 1995).
 Burkert 1985 = W. Burkert, *Greek Religion*, transl. by J. Raffan (Cambridge Mass. 1985)
 Chrysostomou 1996 = P. Chrysostomou, « Η λατρεία του Δία ως καιρικού θεού στη Θεσσαλία και τη Μακεδονία », *ArchDelt* 44-46 (1989-91) *Mel.* 21-72.
 Cook 1914 = A. B. Cook, *Zeus. A Study in Ancient Religion I* (Cambridge 1914).
 Düll 1977 = S. Düll, *Die Götterkulte Nordmakedoniens in römischer Zeit* (Munich 1977)
 Hatzopoulos 1996 = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings* (« Μελετήματα » 22 ; Athènes 1996).
 Heuzey 1860 = L. Heuzey, *Le Mont Olympe et l'Acarnanie* (Paris 1860).
 Hoffmann 1906 = O. Hoffmann, *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum* (Göttingen 1906).
 Höper 1990 = H.-J. Höper, « Zwei Statuenbasen als Reste einer Opferstätte auf dem Hl. Antonios, einem der Olympgipfel (Griechenland) », in : O. Brehm, S. Klie (éds.), *Μουσικός ἀνήρ. Festschrift für Max Wegner zum 90. Geburtstag* (Bonn 1990) 213-222.
 Jacoby 1904 = F. Jacoby, *Das Marmor Parium* (Berlin 1904). reprint
 Kalléris 1988 = J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens* (Athènes 1954, 1976 ; réimpression 1988).

⁹⁶ Nock 1936, 60-61, n. 48.

⁹⁷ S. Pélekidis, *ArchDelt* (1923) 268.

⁹⁸ S. Drougou, « Διὶ Ὑψίστωι. Η αναθηματικὴ στήλη του Ζωΐλου στην Ἐδεσσα », *Egnatia* 2 (1990) 45-72.

⁹⁹ Réunion par Chrysostomou 1996, 30-60.

¹⁰⁰ Voir la documentation épigraphique et papyrologique réunie par Mitchell 1999, 128-147.

¹⁰¹ Malgré l'affirmation contraire de Chrysostomou 1996, 66-67, dont l'attribution de certains documents à la première moitié du II^e siècle av. J.-C. est infondée. M. Hatzopoulos, *BullEpigr* 1997, 355 a raison de souligner l'apparition tardive du culte de Zeus Hypsistos.

¹⁰² Mitchell 1999, 99-102 ; cf. Y. Ustinova, *The Supreme Gods of the Bosporan Kingdom. Celestial Aphrodite and the Most High God* (« Religions in the Greco-Roman World » 135 ; Leyde, Boston, Cologne 1999) 221.

¹⁰³ D'après la thèse récemment défendue par Mitchell 1999, les témoignages relatifs à Zeus et à Théos Hypsistos seraient des manifestations d'une même forme de religiosité résultant d'une fusion d'éléments juifs et païens. Cette opinion est contredite par M. Stein, « Die Verehrung des Theos Hypsistos : Ein allumfassender pagan-jüdischer Synkretismus ? », *EA* 33 (2001) 119-125 qui insiste sur les différences entre Zeus et Théos Hypsistos dans notre documentation.

- Kyriazopoulos, Livadas = V. Kyriazopoulos, G. Livadas, « Αρχαιολογικά εύρηματα ἐπὶ τῆς κορυφῆς τοῦ Ὀλύμπου Ἁγίου Ἀντωνίου », *ArchDelt* 22 (1967) *Mel.* 6-14.
- Langdon 1976 = M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos* (« *Hesperia* Suppl. » 16 ; Princeton N. J. 1976).
- Le Bohec 2002 = S. Le Bohec, « The Kings of Macedon and the Cult of Zeus in the Hellenistic Period », in : D. Ogden (éd.), *The Hellenistic World. New Perspectives* (Swansea, Londres 2002) 41-57.
- Mari 1998 = M. Mari, « Le olimpie macedoni di Dion tra Archelao e l'età romana », *RFIC* 126 (1998) 137-169.
- Mitchell 1999 = S. Mitchell, « The Cult of Theos Hypsistos between Pagans, Jews and Christians », in : P. Athanasiasi, M. Frede (éds.), *Pagan Monotheism in Late Antiquity* (Oxford 1999) 81-148.
- Nilsson 1932 = M. P. Nilsson, *Mycenaean Origin of Greek Mythology* (Berkeley 1932).
- Nilsson 1967 = M. P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion. 1 : Die Religion Griechenlands bis auf die griechische Weltherrschaft* (« Handbuch der Altertumswissenschaft » V, 2,1 ; Munich 1967)
- Nock 1936 = C. Robert, T. C. Skeat, A. D. Nock, « The Guild of Zeus Hypsistos », *HTHR* 29 (1936) 55-88 ; repris dans A. D. Nock, *Essays on Religion and the Ancient World*, éd. Z. Stewart (Oxford 1972) 1 414-443.
- Pandermalis 1984 = D. Pandermalis, « Οἱ ἐπιγραφές τοῦ Δίου », in : *Πρακτικά τοῦ Ἡ' Διεθνoῦς Συνεδρίου Ἑλληνικῆς καὶ Λατινικῆς Ἐπιγραφικῆς, Αθήνα 3-9 Οκτωβρίου 1982*, vol. I (Athènes 1984) 271-277.
- Pandermalis 1999 = D. Pandermalis, *Δίον. Ἡ ἀνακάλυψη* (Athènes 1999).
- Papakonstantinou-Diamantourou 1971 = D. Papakonstantinou-Diamantourou, *Πέλλα I. Ἱστορικὴ ἐπισκόπησις καὶ μαρτυρίαι* (Athènes 1971).
- Price 1991 = M. J. Price, *The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidæus. A British Museum Catalogue 1* (Zurich, Londres 1991).
- Ritter 2002 = S. Ritter, *Bildkontakte. Götter und Heroen in der Bildsprache griechischer Münzen des 4. Jahrhunderts v. Chr.* (Berlin 2002).
- Sale 1984 = W. M. Sale, « Homeric Olympus and its Formulae », *AJPh* 105 (1984) 1-28.
- Schwabl 1972 = H. Schwabl, s.v. « Zeus », Teil I. Epiklesen, *RE*, X A (1972) 253-376.
- Schwabl 1978 = H. Schwabl, s.v. « Zeus », *RE, Suppl.-Band XV* (1978) 993-1481.
- Tümpel 1903 = K. Tümpel, s.v. « Deukalion », *RE* V 1 (1903) 261-276.
- Trümpy 1997 = C. Trümpy, *Untersuchungen zu den griechischen Monatsnamen und Monatsfolgen* (Heidelberg 1997).
- Wilamowitz 1929 = U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Der Glaube der Hellenen* (Berlin 1929).

ABSTRACT – ΠΕΡΙΛΗΨΗ

The cult of Zeus in Macedonia before the Roman conquest

The cult of Zeus in Macedonia was closely associated with Mount Olympus, seat of the principal Greek gods according to mythology, of which Zeus was thought to be the master. Indeed at the foot of this mountain, in front of the city of Dion, there was a sanctuary of Zeus Olympios, which grew to great importance since the reign of Archelaos at the end of the 5th cent. BC and became in a way the «national» sanctuary of the Macedonians. The excavations have confirmed the importance of the sanctuary in the Hellenistic period. It is interesting to remark that a fragment of a mythographic compilation on a recently published papyrus shows that the cult of Zeus at Dion was considered very old and that its foundation was attributed to Deucalion. It is possible that an open air sanctuary on one of the highest peaks of Olympus explored by a team of Greek meteorologists, which was dedicated to Zeus Olympios according to inscriptions discovered on the site, depended from the sanctuary of Dion. The existence of another local cult of Zeus in Macedonia, that of Zeus Bottiaios, which is attested (by two late authors, Libanios and Malalas) for Antioch on the Orontes, remains doubtful. On the other hand we have an epigraphic testimony for the cult of Zeus Meilichios at Pella in the Hellenistic period. One should finally note that all testimonies concerning the cult of Zeus Hyspistos known until now are later than the Roman conquest of Macedonia.

Η λατρεία του Δία στη Μακεδονία πριν από τη ρωμαϊκή κατάκτηση

Η λατρεία του Δία στη Μακεδονία ήταν στενά συνδεδεμένη με τον Όλυμπο, τον τόπο κυριαρχίας των σημαντικότερων θεών των Ελλήνων κατά τη μυθολογία, όπου ο θεός αυτός ήταν κυρίαρχος. Στους πρόποδες αυτού του επιβλητικού βουνού, δίπλα ακριβώς στην πόλη του Δίου, βρισκόταν ένα ιερό του Ολυμπίου Διός που απέκτησε μεγάλη φήμη από την εποχή της βασιλείας του Αρχελάου στο τέλος του 5^{ου} αιώνα π.Χ. και αναδείχθηκε σε «εθνικό» ιερό των αρχαίων Μακεδόνων. Οι ανασκαφές επιβεβαίωσαν τη σημασία του ιερού αυτού στα ελληνιστικά χρόνια. Ενδιαφέρον παρουσιάζει επίσης το γεγονός ότι ένα απόσπασμα μυθογραφικής συλλογής που περιέχεται σε έναν πρόσφατα δημοσιευμένο πάπυρο μας πληροφορεί ότι η λατρεία του Δία στο Δίον θεωρούνταν πολύ παλιά και ότι η ίδρυσή της αποδιδόταν στον Δευκαλίωνα. Είναι πιθανόν ότι ένα υπαίθριο ιερό που βρισκόταν σε μian από τις ψηλότερες κορυφές του Ολύμπου και ερευνήθηκε από ομάδα μετεωρολόγων, αφιερωμένο στον Ολύμπιο Δία σύμφωνα με τις επιγραφές που προέρχονται από τον χώρο του, εξαρτώνταν από το μεγάλο ιερό του Δίου. Η ύπαρξη μιας άλλης τοπικής λατρείας του Δία στη Μακεδονία, εκείνης του Διός Βοττιαίου, η οποία μαρτυρείται από δύο όψιμους συγγραφείς, τον Λιβάνιο και τον Μαλάλα, παραμένει αμφίβολη. Αντίθετα, μια επιγραφική μαρτυρία μας πληροφορεί για την παρουσία της λατρείας του Διός Μειλιχίου στην Πέλλα κατά την ελληνιστική εποχή. Πρέπει τέλος να σημειώσουμε ότι όλες οι έως τώρα γνωστές μαρτυρίες που αναφέρονται στη λατρεία του Διός Υψίστου είναι μεταγενέστερες από τη ρωμαϊκή κατάκτηση της Μακεδονίας.

Index

1. Lieux

- Abdère 143
- Anthestéries 241, 245
- nécropoles et rites funéraires 143-150 *passim*
 crémation, inhumation, 144, 146-148
 offrandes, 144, 147, 148-150, 176, 177 n. 86, 239-247 *passim*
- stèles funéraires 33-34, 36, 150, 243-244
- terres cuites architecturales 25, 29-30, 31-34, 37
- tombes 144-149
 enchytrismes 144, 146, 148, 175-176 et n. 69
 sarcophages 37, 146-148 ; de Clazomènes 27, 148, 182
 t. d'enfants (tumulus Touzlà Giol) 173 et n. 52, 175 n. 69, 239-247 *passim*
 - tumulus 145, 150
- Acanthe 279 et n. 41
- monnaie 177 n. 88
- monnaie funéraire 90, 94-95 n. 64, 97
- nécropole 89, 171, 303, 307
- sarcophages de Clazomènes 182
- Acarmanie, *koinon* acarmanien 216 n. 26
- Aianè
- *epistomion* 35
- nécropoles 93, 303-304
- stèles funéraires 304
- tombe A 126
- Aigai, Aigéai 271
- *Basileia* (fête) 286
- klinés 49, 121, 160 n. 20, 305
 t. II de Philippe 120-121, 122-123, 161-162
 t. III du Prince 120, 123
 t. IV à colonnade libre 118
 t. d'Eurydice 120, 125-126, 160
 t. à façade dorique (tumulus Bella) 49
 t. Heuzey I (Palatitsia) 125
 t. Rhomaios 125 et n. 45
- lamelle 100, 135, 137
- monnaie funéraire 94, 97
- *Olympia* (fête) 339-340
- palais 105-114 *passim*, 160 n. 20
- peintures 47-60 *passim*, 120, 126-127, 155-166 *passim*
- rites funéraires 117-129 *passim*, 155-166 *passim*, 305
 crémation 125, 305
 inhumation 305
 offrandes 305
- sanctuaire d'Eukleia 190
- têtes de terre cuite 156, 305
- théâtre 111
- tombes
 archaïques 305
 macédoniennes 47-60 *passim*, 117-129 *passim*, 304
 des reines 156-157, 160
 t. II de Philippe 49, 55, 57, 109, 118, 120 et n. 17, 121 et n. 22, 125, 129, 134, 157 n. 11, 159, 314, 315, 316-317
 t. III du Prince 52, 54-55, 57, 118, 120, 122-123, 125, 129, 134, 311
 t. IV à colonnade libre 118-119, 121, 123, 129
 t. à ciste (Palatitsia) 54, 118
 t. d'Eurydice 49, 52-53, 55-56, 117-129 *passim*, 134, 155-166 *passim*
 t. à façade dorique (tumulus Bella) 118
 t. du Guerrier (tumulus Bella) 49, 53, 122-123, 129
 t. Heuzey I (Palatitsia) 125, 129
 t. de Perséphone 49, 55-56, 118, 121, 123, 129, 134, 157 n. 11, 163-164
 t. Rhomaios 48, 117, 125, 129
 - toreutique 311-317 *passim*
 - trônes 120, 126-127
 t. d'Eurydice 49, 52-53, 55-56, 120, 123-125, 134, 160-161, 162-164
 t. du Guerrier (tumulus Bella) 120, 127
 t. Rhomaios 48, 120, 125
- tumulus
 Age du Fer 156 et n. 9, 302-303, 304-305
 Grand Tumulus (Mégale Tomba) 49, 117, 120-121, 311

- Aigion, *epistomion* 100
- Aineia, tumulus A et B 95, 98, 100 n. 106, 317
- tombe à ciste II (tumulus A) 47, 54, 59, 125
- Akrothooi 215 n. 24, 217 n. 27
- Alexandrie, palais 111
- Aliacmon 229, 302-303
- Aliki, voir : Thasos
- Alkoména 211 et n. 7-8, 212 n. 10, 223 n. 53, 229
- Daisia (fête) 211 et n. 7-8, 223 n. 53
- Allanté 258
- Amorgos 23
- honneurs héroïques pour Critolaos 72
- Amphaxitis 234
- Amphipolis 194, 215 n. 24, 216, 217-218 et n. 28, 29, 221-222 n. 48, 223 n. 52, 232-233, 234, 257, 259, 261 n. 68, 270, 273, 274-275, 277, 281 ; voir aussi : Ennéa Hodoi, Strobolos
- *diagramma* de Philippe V sur les concours stéphaniens 217-218, 287, 289, 290 n. 68, 294
- *diagramma* de Philippe V sur le butin 222
- gymnase 288-290, 292-295
- kliné 49
- lamelle 99, 100, 135
- loi éphébarchique 218, 233, 285-298 *passim*
- loi gymnasiarchique 212, 217, 285-298 *passim*
- monnaie 277 n. 31
- monnaie funéraire 98, 177 n. 88
- nécropoles 173, 199-206 *passim* ; voir aussi : Strobolos
- peinture 47-48, 54, 59
- rites funéraires 199-206 *passim*
- tombes 199-206 *passim*
 lion 122, 201
 t. de Brasidas 204
 t. à ciste I 54, 98
 t. macédonienne I 49
 t. macédonienne de Sextus Julius Chariton 203
- tumulus d'Alépotrypa 200, 203
- Anthémonte 215 n. 24, 229, 232, 264
- Antioche sur l'Oronte, sanctuaire de Zeus Bottiaios 343
- Aphytis, sanctuaire de Zeus Ammon et Dionysos, terres cuites architecturales 38, 41
- Apollonia de Chalcidique 232
- Arcadie, terres cuites architecturales 15
- Argilos 204
- nécropoles 172, 173 n. 46, 177 n. 88 et 93
- terres cuites architecturales 18, 25
- Argos, Héraïa 122, 286 n. 12
- Arzos, toreutique 315 n. 24, 316
- Athènes, Athéniens 269-282 *passim*
- Olympieion 336
- Axios 215 n. 24, 257, 275, 302
- Béotie 216 n. 26, 285 n. 3, 292, 296
- *koinon* béotien 214 et n. 19, 292, 296
- stèles funéraires 77 n. 130
- Bergé 269-282 *passim*
- Béroïa 215 n. 24, 217-221, 229, 252 n. 4, 257 et n. 32, 258 n. 43, 259-262
- affranchissement 189, 195
- décret pour Harpale 260
- épistate 220 n. 41, 252 et n. 4, 259
- *Hermaia*, fête 289, 291-292
- lettres de Démétrios II et d'Antigone Doson 219-220
- loi gymnasiarchique 215 n. 22, 217, 233, 285-298 *passim*
- monnaie funéraire 97-98
- sanctuaires
 Déméter et Koré 131
 Dionysos Agrios, Erikryptos, Pseudanor 132, 291 n. 81
 Héraclès Kynagidas 219, 287-288
- Bisaltie, Bisaltes 271-275
- Bottiée, Bottiéens 209 n. 2, 229, 232, 234, 260 n. 56
- Brauron, sanctuaire d'Artémis, cratérisques 242
- Cassandree 215 n. 22, 24, 216, 257 n. 35, 288, 293
- asylie accordée au sanctuaire d'Asclépios à Cos 216 et n. 25-26, 220
- décret pour Dorotheos 188
- *diagramma* militaire 218 et n. 35
- Chalastra 229
- Chalcidique, Chalcidiens 94, 214, 228, 279-280
- *koinon* chalcidien 213, 232, 280
- monnaie 279-280
- tombes et rites funéraires 301-307 *passim*
- Chalcis 233
- gymnase 71 n. 79
- Chypre 247 ; voir aussi : Paphos
- lingot (musée de Nicosie) 247
- Clazomènes 142 ; voir aussi : sarcophages
- nécropoles 143, 144, 146
- Corinthe 223 n. 52
- céramique corinthienne 172 n. 35, 175-176, 180, 200, 303-304, 306, 324
- Ligue de Corinthe 212
- monnaie 279, 280-281
- toreutique 315
- tuiles et terres cuites architecturales 13-41 *passim*, 148
- Cos, sanctuaire d'Asclépios, asylie, voir : Cassandree
- Crète, lamelle 136
- Cyclades
- céramique cycladique 169-183 *passim*
- influences cycladiques 13-41 *passim*, 303-306
- Cyrène
- sanctuaire de Déméter et Perséphone, offrandes 246
- Zeus Hyperphoreus 338
- Cyzique, asylie 215 n. 23, 216-217 et n. 26
- Daskyleion, stèles funéraires 33
- Datos 259
- Délos
- lions 19-20, 22

- maisons 112
- stèles funéraires 77
- Delphes 24, 37, 73 n. 102, 261-262
 - Sotéria (fête) 68-69
 - trésors 31 n. 162, 33, 37
- Démétrias 262 n. 80
 - *diagramma* sur les *kynegoi* 287-288
- Dervéni (antique Lété) 288
 - monnaie funéraire 98
 - papyrus orphique 135, 165-166 n. 37
 - sanctuaire de Déméter et Korè, stèles 288
 - tombes
 - t. A 135, 317
 - t. B 54, 135, 317
 - t. Δ 317
 - t. Z 317
 - t. macédonienne de Langada 119
 - t. macédonienne du tumulus de Dervéni 119
 - toreutique 311-317 *passim*
 - cratère dionysiaque 123, 125, 127, 135-136, 311-312, 315
- Dikaia, stèle funéraire 33
- Dion 215 n. 24, 216-217 et n. 26, 221 n. 46, 252 n. 5, 288, 295
 - loi fiscale 221 n. 46
 - sanctuaires
 - s. et fêtes de Zeus Olympios 286, 333-344 *passim*
 - s. de Déméter 335
 - tombes 120, 125, 304
 - t. Sotiriadis 49 n. 13, 118, 126, 128
 - tumulus (Age du Bronze, Age de Fer) 304
- Dodone 336
 - toreutique 312, 313, 315-316
- Dorylaion, stèle funéraire 36
- Drama 47, 59, 233, 270
 - règlement militaire 214-215, 218 et n. 33, 35
- Dysoron (Mont) 221-222 n. 48, 270, 274-276
- Edessa 343-344
 - gymnase, sanctuaire d'Héraclès Kynagidas 288
- Egnatia (Via) 201, 313
- Elimée 229-230, 233, 258-259 et n. 43, 45, 49
 - sanctuaire d'Héraclès Kynagidas 288
- Elis, *epistomion* 100
- Emathia (nom macédonien d'Oisymé), voir : Oisymé
- Ennéa Hodoi 177 n. 88, 183 n. 161, 199-201
- Entella, lamelle 136-137
- Epidaure 258-259
- Epire, Epirotes 85 n. 192, 209 n. 2, 213 n. 14
- Erétrie 68, 72, 76
 - maisons 105, 108 n. 16, 109, 113 n. 44
 - tombe macédonienne aux Erotes 120
- Etolie, Etoliens 64-85 *passim*, 216 n. 26, 288, 335
- Europos 229
- Galaxidi, toreutique 311, 315-316
- Galepsos
 - nécropoles, tombes et rites funéraires 169-183 *passim*
 - stèles funéraires 179-180, 182-183
- Gazoros 95, 215 n. 24
 - décret pour Plestis 215 n. 23-24, 217 n. 28, 221 n. 45, 263-265
 - monnaie funéraire 95
- Géla, toreutique 313
- Giannitsa, voir : Pella
- Gonnoi 221 n. 45
- Gordion 228
- Gynaikokastro, tumulus 304-305
- Hadra, hydries 179-180 n. 117
- Hagia Paraskévi (Thessalonique), nécropole 173
- Hagios Athanasios 20 n. 65, 90, 98, 100
 - tombes
 - t. du banquet 48, 53, 55, 57-60, 119-120, 123-124, 128, 194 n. 57, 321-329 *passim*
 - t. macédonienne IV 119
- Héraclée (Grèce du Nord), lamelle 137
- Hermioné 91
- Hipponion, lamelle 136
- Histria, terres cuites architecturales 29-34
- Ichnai 229
- Illyrie 228, 230-231
 - toreutique 313
- Kalydon 64-85 *passim*
- Karabournaki, terres cuites architecturales 38
- Kavala, *diagramma* sur l'organisation de l'armée 291
- Kellion 195
- Kerdyllion (Mont) 201, 203
- Komotini (musée), stèle funéraire 33
- Korinos, voir : Pydna
- Kozani 302
 - toreutique 312, 315
- Krénidès, voir : Philippes
- Kriaritsi (antique Sykia), tumulus 305-306
- Kynos 233
- Kyrrhos 215 n. 24
- Laconie, laconien, voir : Sparte
- Langada, voir : Dervéni
- Larissa (Asie Mineure), terres cuites architecturales 13-41 *passim*
- Larissa (Thessalie) 212, 218 n. 35, 220 n. 41
- Lefkadia (ancienne Miéza) 215 n. 22, 285
 - Nymphée 37, 285
 - tombes 55, 57
 - t. du Jugement 49, 52, 59, 107 n. 14, 119, 122-124, 129, 133-134, 136
 - t. Kinch 49, 118, 120, 123, 129
 - t. de Lyson et Kalliklès 54 n. 36, 117-118, 120, 123, 125, 129
 - t. des Palmettes (Rhomiopoulou) 52, 54, 57-60, 123-124, 127, 129, 134, 158 n. 17
- Leuké (île) 30, 32, 158-159

- Magnésie du Méandre
 - concours en l'honneur d'Artémis Leukophryéné 216 n. 26
 - terres cuites architecturales 37
- Mahdia, toreutique 311-312
- Mendè
 - nécropole 171, 173, 175 n. 69, 177 n. 92, 303, 306
 - terres cuites architecturales 25
- Messène, Artémision 78
- Méthone 229
 - *epistomion* 100
- Miéza, voir : Lefkadia
- Milet
 - monnaie 177 n. 88
 - stèles funéraires 33
 - terres cuites architecturales 13-41 *passim*
- Morrylos, décrets 215 n. 24, 264
- Mytilène (Lesbos)
 - autel de Zeus 339 n. 58
 - terres cuites architecturales 37
- Néa Philadelphia, monnaie funéraire 93
- Néa Plevron, tombe macédonienne 76-77
- Néa Rhoda-Sanè, terres cuites architecturales 39, 41
- Némée, sanctuaire et fêtes de Zeus 258 et n. 38, 336
- Nikisiani
 - monnaie funéraire 95
 - toreutique 314, 316
- Oisymè
 - nécropole, tombes et rites funéraires 169-183 *passim*
 amphore cycladique 170, 174 n. 58, 178-179
 tombe n° 31, 177
 tombes d'enfants 169-183 *passim*
 - sanctuaire d'Athéna 170
 - stèles funéraires 34, 178-179, 183
 - terres cuites architecturales 25, 35-36
- Olbia 34
 - terres cuites architecturales 29-30, 31-34, 37
- Olympe (Mont) 302, 304, 333-344 *passim* ; autel de Zeus 339-340, 341-343
- Olympie 66, 71, 76 n. 121, 192
 - fêtes de Zeus 72, 211 et n. 6, 212 et n. 11, 286 et n. 12, 337 et n. 36-37
 - terres cuites architecturales 15
 - trône de Zeus 162
- Olynthe 258 n. 43, 278, 280
 - maisons 106, 113 n. 45
 - monnaie funéraire 94-95, 97, 177 n. 88
 - nécropole 176 et n. 72, 177-178 et n. 83 et 92-94, 307
 - tombe à chambre n° 598 125-126
- Orestis, Orestes 229-231, 233, 288
- Paestum
 - tombe 126
 - toreutique 313
- Palatitsia, voir : Aigai
- Pangée (Mont) 169, 200-201, 203, 269-282 *passim*
- Paphos, tombe hellénistique 125
- Paris
 - Musée du Louvre 19 n. 48
 cratère de Sosibios 311
 kliné de Thessalonique 49
 stèle funéraire de Smyrne 243
 - Palais du Louvre 106
- Paros 15, 25, 160, 175, 180-181
- Patras, stèles funéraires 77
- Pélinna, lamelle 135
- Pella 215 n. 24, 216 et n. 25, 229, 257 n. 32, 262, 295-296
 - cultes et sanctuaires de Zeus 333-344 *passim*
 - *epistomia* 92, 100-101, 135
 - gymnase 286, 288-289, 295
 - maisons 105, 109, 113 ; maison du Dionysos 105-106, 108
 - monnaie 323
 - monnaie funéraire 94, 97-99
 - nécropole 47, 94
 - palais 106-108, 110-111, 113 n. 44, 114 n. 50, 286, 288, 311
 - tablette de malédiction 196
 - tombes 47, 54 n. 38, 60, 119
 « héros » d'Archontiko (Giannitsa) 92, 123
 t. macédonienne B 98, 119 n. 14
 t. macédonienne Γ 48-49, 54 n. 36
 t. macédonienne Δ 119 n. 9
 t. macédonienne ΣΤ 99
 t. macédonienne de Mesiano (Giannitsa) 119 n. 9, 121 n. 22
 t. du Philosophe 49, 52, 59, 118, 122-123
- Péonie, Péoniens 228-229, 230-231, 275
 - tumulus, *epistomion* 100
- Pergame 36, 40, 71 n. 79 ; Grand autel 77
- Perrhèbie 230, 258 n. 38 et 42, 342 n. 79
- Perse, Perses, Empire achéménide 28, 34, 111, 269-282 *passim*, 295, 302, 312, 314 ; voir aussi : Daskyleion
 - klinés 76-77
 - monnaie 91-92, 340 n. 63
 - toreutique 311-317 *passim*
- Persépolis, reliefs 126, 314
- Pétélie, lamelle 136
- Phagrès 179, 180 n. 119
- Pharsale, lamelle 137
- Philippes 169, 215 n. 24, 216, 217 n. 27, 221 et n. 46, 270, 274
 - monnaie 95-96
- Phoinikas, tombe macédonienne 48, 122 n. 30, 123 et n. 35
- Piérie 180 n. 119, 229, 334
 - tombes 47, 54 n. 37, 60, 302
 - toreutique 313, 317
- Potidée 40, 233
 - klinés 48-49, 53, 123-124
 - tombes macédoniennes 47, 49, 53, 59, 129
- Pydna 215 n. 24, 229-230

- monnaie funéraire 99-101
- toreutique, 311-317 *passim*
- tombes 99, 302-303, 305
 - t. macédonienne de Pydna-Korinos 48, 54, 118-119, 123, 129
 - t. de Sébastè 316
- Pythion 258-259
- Rogozen, trésor 312, 316
- Samos
 - céramique 24, 36, 246-247
 - sanctuaire d'Héra
 - autel et temple de Rhoikos 33-34
 - Südbau 32, 34
 - terres cuites architecturales 32-33, 36
 - stèles funéraires 32-34
- Sardes 28
 - stèles funéraires 33
- Sébastè, voir : Pydna
- Sédès, tombe à chambre Γ 126
- Sindos 229
 - *epistomia* 92
 - nécropole 92, 93 n. 54, 177-178 n. 93, 245 n. 34, 271 n. 8
 - toreutique 312-313
- Sinope
 - stèle funéraire 33
 - terres cuites architecturales 30, 34
- Sirolo-Numana
 - kliné 312
 - tombe dite de la reine 312
- Souroti, nécropole 93
- Sparte, Spartiates, Lacédémoniens 85 n. 192, 209 n. 2, 278, 296, 297-298
 - sanctuaire d'Artémis Orthia 15, 246
 - terres cuites architecturales 15-17
- Spilia (nome de Kozani), tombe macédonienne 123
- Stagjre 221 n. 46
 - terres cuites architecturales 25
- Stratonikeia 192
- Strobolos, monnaie funéraire 96
- Strymon 171, 172, 199, 201, 215 n. 24, 269-270, 272-273, 274-275, 302
- Styberra, gymnase 288, 290 n. 75
- Sykia, voir : Kriaritsi
- Termessos, tombe d'Alkétas 126 ; voir aussi : Alkétas d'Orestis
- Thasos, Thasiens 269, 271 n. 8, 272-277
 - céramique 181-182
 - Peintre chiote 14, 15, 19-20, 23
 - Peintre de Poséidon et d'Athéna 14-15, 18 n. 34, 19-20 et n. 66
 - Peintre des Grands Plats 14-15, 17-18, 20, 24
 - chora thasienne 175
 - habitat thrace de Kastro 271 n. 8
 - Héracléion 14
 - décor architectural en marbre et en terre cuite 14-26, 37, 39
 - nécropoles et rites funéraires 169-183 *passim*
 - nécropole archaïque 171-172
 - Passage des Théores 21, 39, 172
 - Péree thasienne 169-183 *passim*
 - stèles funéraire 170
 - terres cuites architecturales 13-41 *passim*
 - acropole 24, 32
 - Aliki 21-22
 - Artémision 15, 18, 23-24
 - Evraiocastro 19-21, 32, 39
 - sanctuaire situé près du Théâtre 19-20
 - temple d'Athéna 24, 26
 - terrain Valma 18, 39
- Théra 19, 290 n. 73
 - nécropole 79 n. 147, 179-180 n. 117
- Thermè 229
 - monnaie funéraire 93
 - temple 24-25
- Thessalie, Thessaliens 194 n. 57, 209 n. 2, 220 n. 42, 228, 302, 335-337
 - lamelles 135, 137
 - Zeus Perphérétas 338
- Thessalonique 29, 47, 97, 190, 192, 215 n. 22 et 24, 221 n. 44, 261 n. 62, 262-263, 266 ; voir aussi : Hagia Paraskévi, Hagios Athanasios, Phoinikas, Sédès, Souroti, Thermè
 - décret 290 n. 78
 - *diagramma* de Philippe V 212, 220-221
 - gymnase 288, 290 n. 70 et 78
 - kliné 49
 - sanctuaire de Sérapis 212, 220
 - toreutique 313
 - Toumba 93
- Thourioi, lamelles 136-137
- Toronè
 - terres cuites architecturales 18, 25-27, 35, 38, 39-40
 - temple d'Athéna 38
- Tragilos
 - nécropole 172-173, 182
 - héroon 122
 - sarcophage 49, 59, 122 n. 29
- Trebenischte, vases en bronze 312-313
- Tymphée, Tymphéens 229-230, 233, 259 n. 50
- Vergina, voir : Aigéai
- Véria, voir : Béroia
- Votonosi, toreutique 313

2. Personnes, héros, divinités

- ACHILLE 30, 32, 123, 133
 Adaios de Béroia 261 n. 72
 Adéa-Eurydice 297
 Agasiclès de Dion 252 n. 5
 Agathoclès de Sicile, maison 109
 AIAKOS, voir : EAQUE
 AIÉTÈS, palais 110
 Alexandre I^{er} le Philhellène 269, 270 et n. 4, 272-273
 Alexandre II 230, 233
 Alexandre III le Grand 53, 230-232, 235, 210, 211 n. 6, 212, 213-214 et n. 14, 220 n. 43, 221 et n. 48, 223 n. 52, 252-253 n. 9, 12, 254, 257, 258 n. 43, 259 et n. 49, 260, 285-286 et n. 12, 25, 287, 295, 334, 339-340, 343
 - palais 106 n. 6, 276-277, 327-328
 Alkétas de Morrylos 252 n. 5, 264
 Alkétas d'Orestis 126, 259 n. 49
 Amyntas III 213-214, 258 n. 42
 Amyntas de Tymphée 232
 Andron de Pydna 100
 Andronicos de Thessalonique 212
 Anténor, officier macédonien 261
 Antigone Doson 218 n. 31, 219, 261
 Antigone Gonatas 106, 216 et n. 25, 219, 220, 256, 286
 Antigone Monophthalmos 252-253 n. 9
 Antonides 251, 252 et n. 9, 253 n. 13, 255 et n. 26, 261-262, 266, 290, 293-294
 Antimachos, officier macédonien 262 n. 80
 Antipater 212 et n. 11, 220 n. 43, 231
 Antiphanès de Bergé 278 et n. 39
 APHRODITE 68-69, 80-82, 124, 190 et n. 23
 Aphonétos d'Allanté 258
 APOLLON 15, 16 n. 19, 19, 31-32, 68-69, 80-81
 - buste 68, 80-81
 - dieu du serment 290
 - type monétaire 98, 281
 Apollonidès de Pella 262
 Aratos de Sicyone 255-256 n. 26
 Aratos de Soloi 193, 194
 Archélaos, roi de Macédoine 94, 223 n. 53, 230, 277, 279-281, 286, 287 n. 27, 337-338, 339-340
 Archiloque 175
 Aristodikidès d'Assos 257, 258 n. 37
 Aristote 285
 Arsinoé II 190 n. 23
 ARTÉMIS, buste, statue 68 n. 49, 72 ; voir aussi : temples et sanctuaires
 - courotrophe 242, 244, 246
 - Kithonè 32
 - Laphria 72, 84-85
 - Leukophryènè 216 n. 26
 - Orthia 15, 246
 ASCLÉPIOS 131, 216 ; voir aussi : temples et sanctuaires
 Asklépiodoros de Pella 262
 Astion de Larissa 317
 ATHÉNA 56 ; voir aussi : temples et sanctuaires
 - Peintre d'Athéna 14-15, 19-20
 - Tête d'A., type monétaire et motif décoratif 98, 100 n. 106
 Attale III 110
 Attalides 252-253 n. 9
 Audata, épouse de Philippe II 297
 Balakros de Béroia 261
 Bottakos d'Europos 135
 Bouplagos de Pythion 258 et n. 41
 Callisthène 213 n. 14, 255
 Callistrate d'Aphidna 213 -214 et n. 16
 Cassandre 312, 334-335
 Charès de Pella 262
 CHARON 89-101 *passim*, 242 ; voir aussi : monnaie ; obole de Charon
 Chrysis, reine 189, 194
 Cléopâtre, fille de Philippe II 190
 DÉMÉTÈR
 - D. et la Belle Déesse 297
 - D. et Koré 131-132, 190 n. 23
 - D., Koré et Dionysos 131-132
 voir aussi : Aigai, tombe de Perséphone ; temples et sanctuaires ; Perséphone
 Démétrios Poliorkète 252-253 n. 9, 261 n. 62, 266
 Démétrios II 189, 219-220
 Derdas, diffusion du nom 258-259 et n. 45
 DEUCALION 335-337
 Diadoques 235, 287
 DIONYSOS 85, 131-138 *passim* ; voir aussi : Dervéni, cratère dionysiaque ; croyances, lamelle ; décor végétal ; myste ; temples et sanctuaires ; Perséphone.
 - D. Sabazios 108, 123
 - D. et Ariane 127
 - D. et les rites de passage 131-132, 291 n. 81
 Diphilos de Pella 262
 Doulès, officier macédonien 211 n. 7, 212 n. 10, 223 n. 53
 EAQUE 52, 133-134 ; voir aussi : Lefkadia, tombe du Jugement
 Ehippos d'Olymthe 327
 Erigyios de Mytilène 257
 EROS
 - buste 68, 82 n. 177
 - dieu des gymnases 69
 Eubiotos 261 n. 72
 Eumène, officier d'Alexandre III 210
 Euphraios d'Oréos, élève de Platon 285, 296
 Eurydice, mère de Philippe II 155-166 *passim*, 190-191, 194, 297 ; voir aussi : Aigai, tombe d'Eurydice
 GÉ, divinité du serment 290

- Genthios d'Illyrie 261
 Glaukias, officier macédonien 261 n. 72
 HADÈS
 - culte d'H. 134
 - royaume d'H. 90-91, 122, 124, 127, 159
 voir aussi : Aigai, tombe de Perséphone et trône d'Eurydice ; Lefkadia, tombe des Palmettes ; croyances, lamelles ; Perséphone
- Harpale de Béroia 219-220 et n. 41, 259-260 et n. 55-56, 261 et n. 69
 Hasdrubal, palais 106 n. 6
 Hégémon d'Athènes 257 n. 32
 Hégésiska de Pella 135
 HÉLIOS, dieu du serment 290 ; voir aussi : temples et sanctuaires
 HÉRA 246 ; voir aussi : temples et sanctuaires
 HÉRACLÈS 108, 131 ; voir aussi : *kynegos* ; temples et sanctuaires
 - H. dieu ancestral 287-288, 296
 - H. et le gymnase 69-70, 290
 - H. et Pholos 27
 - buste d'H. 68, 81-82
 - culte d'H. Kynagidas 287
 - héroïsation par assimilation avec H. 71
- HERMÈS
 - H. dieu du gymnase 69-70, 290-291
 - H. psychopompe 52, 91, 96, 133-134, 136
 - *Hermaia*, voir : Béroia
 - buste d'H. 68, 81-82
 voir aussi : Aigai, tombe de Perséphone ; Lefkadia, tombe du Jugement
- Hérodikos de Thessalonique 262-263 et n. 84
 Hiéron II, bateau 110-111
 Hippostratos de Béroia 261 et n. 69
 Histiee de Milet 275
 Hypéride 210
 JUPITER Feretrius 338 ; voir aussi : Zeus
 Kallimédon d'Athènes 257 et n. 32
 Kallippos de Béroia 261 et n. 68-69
 Kimon d'Athènes 276-277
 Koinos d'Elimée 259 n. 49
 KORÈ, voir : Déméter ; Perséphone
 Krateia 70, 80-81
 Kynna, fille de Philippe II 297
 Lagides 213 n. 14, 215 n. 23, 234, 287 n. 39
 Laodice III 188-190
 Laomédon de Mytilène 257
 Limnaios, ami de Lysimaque 260 n. 55
 Lysimaque 260 n. 55
 Mardonios 269, 275
 Mégabaze 269, 270
 Meidon de Béroia 261
 Métellus, Q. Caecilius 334
 MOIRES 123, 134 ; voir aussi : Aigai, tombe de Perséphone
- Néarchos de Crète 257
 Néoptolemos de Béroia 261
 Nikanor, onomastique 255
 Nikolaos, épistate (?) d'Alkoména 211 n. 7
 NYMPHES 244
 Olympias 230
 ORPHÉE 165 ; voir aussi : croyances, lamelles
 Pantauchos de Béroia 261 et n. 62
 PATROCLE, funéraires 123
 Perdiccas II 280-281
 Perdiccas III 165-166 n. 37, 213, 285, 295-296
 Perdiccas, compagnon d'Alexandre 126, 259 n. 49
 Persée 255 et n. 26, 260-262, 287, 335
 PERSÉPHONE, KORÈ 244, 246 ; voir aussi : Aigai, tombe de Perséphone et trône d'Eurydice ; Lefkadia, tombe des Palmettes ; croyances, lamelles ; temples et sanctuaires
 - P. mère de Dionysos 136, 165 n. 31
 - P., Dionysos, et Hadès garants de bonheur dans l'au-delà pour les initiés 52, 101, 122, 124, 131-138, 164, 305
 Phila, fille d'Antipater 188 n. 10, 189 et n. 19
 Phila, épouse d'Antigone Gonatas 188, 192-193, 194
 Philippe II 53, 111, 193, 212 n. 9, 213-214, 217 n. 28, 221 n. 47, 222, 223 n. 53, 228, 230-231, 232, 233, 235, 251, 253, 256-257 et n. 32, 258-259, 260, 269, 281-282, 286, 295-297, 312, 339-340
 Philippe III Arrhidée 212, 213
 Philippe V 6, 9, 12, 14, 17, 210, 212, 214, 216 n. 26, 217-218 et n. 35, 220 et n. 41, 42, 221 n. 45, 48, 222-223, 254, 255-256 n. 26-28, 261-262, 287-288, 289, 291, 292, 294-296, 343
 Philistè d'Aigéai 135
 Philocrates d'Abdère 243
 Pilon 217 n. 28
 Philopœmen de Mégalopolis 260
 Philotéra d'Aigéai 137-138
 Philoxéna de Pella 135
 Phylomaga de Méthone 135
 Platon 285, 296
 Plestis de Gazoros 215 n. 23, 221 n. 45, 252 n. 5, 263-265
 PLUTON 52, 162-164 ; voir aussi : Hadès
 - Despotès 134
 Polémaios 259-260 et n. 52, 261 n. 69
 Polémokrates 262
 Polémon de Pella 262 n. 79
 Polyperchon de Tymphée 212, 213, 256-257 n. 29, 259 n. 49
 Poris d'Aineia 263 n. 84
 Poseidippos de Pella 100, 136
 Ptolémée II 108 n. 15, 264
 RHADAMANTHE 52, 133-134, 136 ; voir aussi : Lefkadia, tombe du Jugement
 Saratokos, roi des Odryses 278 et n. 36
 Scopas d'Étolie 335
 Séleucides 234

- Séleucos I 343
 Séleucos IV 190
 SÉMÉLÉ 136
 Spargès, épistate d'Amphipolis 259
 Speusippos 165-166 n. 37
 Stratoclès d'Amphipolis 217 n. 28
 Stratonikos, cithariste athénien 286
 Stratonikè, fille de Démétrios Poliorkète 192
 Téménides 227-228, 229, 235, 252, 254
 THÉSÉE 101 ; Th. et le Minotaure 26-27, 28 n. 125
 Thessalonikè 192
 Timandros, théorodoque d'Epidaure à Datos 259
 Timèsicratès de Bergè 273
 Timoclès de Béroia 261 n. 69
 Xénariste de Pydna 100
 Zénon 256-257 n. 29
 ZEUS 106, 131, 134, 136, 328, 333-344 *passim* ; voir aussi :
 temples et sanctuaires ; Perséphone
- Z. Ammon 38, 40-41
 - Z. Aphésios 336 n. 28
 - Z. Basileus 286
 - Z. Bottiaios 343
 - Z. Hyperbérétas, Hyperphérètès, Hyperphoreus, Hyperairètès 338-339 ; voir aussi : Juppiter Feretrius
 - Z. Hypsistos 333 n. 1, 343-344
 - Z. Ktésios 174 n. 57
 - Z. Meilichios 343
 - Z. Olympios 333-344 *passim* ; voir aussi : Athènes, Olympie
 - Z. Ombrios 336 n. 26
 - Z. Perphérétas 338
 - Z. Philippios 339 n. 58
 - Z. Soter 68
 - Basileia (fête), voir : Aigai
 - buste 68, 80-81
 - dieu du serment 290

3. Sujets

- affranchissement 189, 195
agoge, voir : éducation
 ambassade, ambassadeurs 214, 221-222 n. 48, 263-264
 amphore 157, 176, 179, 180-181, 303, 306, 307, 313, 317
 amulette, 245-246
 andron, *andronitis* 107-108 n. 14, 112-113, 113 n. 44
 animaux (inhumation) 200, 307
 armée 211, 214, 219, 223 et n. 52, 227-236 *passim*, 327-328
 armes 54, 123, 149, 177 et n. 93, 303-304, 305, 307, 327, 329 ; voir aussi : boucliers
 Assemblée 256 n. 28
asthetairos 230, 233 et n. 23
 astragale 239, 243, 247
 asylie, voir : Cassandree, Cyzique
 baldaquin 125-126, 158
 banquet 28, 53-54, 66, 113 n. 47, 122-123, 126-127, 138 n. 45, 156, 179 n. 114, 194 et n. 57, 286 n. 25, 291, 321-329 *passim*
 - installations 64-65, 82, 108-110
 bibliothèque 112, 113-114 n. 49, 336 n. 25
 bienheureux, *olbioi*, Bienheureux 52-53, 101, 122, 127, 134-135, 138, 165-166, 178
 bijoux 148-149, 156 n. 7, 158, 175-176, 182 et n. 150, 202, 245 n. 34, 303-306, 316-317
 boucliers 59, 68, 123, 322, 323, 327-328 ; voir aussi : *imago clipeata*
 bûchers 96, 98, 100 n. 106, 131, 135-136, 147, 157-158, 162, 164, 178, 202, 304
 calendrier 180 n. 119 ; voir aussi : mois
 chasse 23, 49, 52, 55, 57, 120 n. 17, 121, 123, 161, 230, 286-288, 329 ; voir aussi : *kynegos*
 chora 175, 221-222 n. 48, 257 n. 35, 263
- ciseaux 149
 citoyeneté 191-192, 227-228, 229, 234, 256-257, 289
 conseil
 - civique 221 n. 45, 251
 - fédéral / royal 215, 253-254
 « constitution » macédonienne 213, 255 n. 25
 costume 67, 69, 287
 - costume macédonien 188 n. 10, 253 n. 11, 327
 couronne 53, 69-70, 72, 75, 98, 100, 122, 124-125, 148-149, 204, 243, 292, 322-323, 325-326
 cratère 39, 175, 303, 307, 311-312, 315-316, 317, 326 ; voir aussi : Dervéni, Paris
 crémation 301-307, 322 ; voir aussi : Abdère ; Aigai ; Amphipolis ; Galepsos ; Oismé ; Iarnax ; urne
 croyances funéraires 53, 101, 131-138 *passim*, 164-166, 176-178, 314 ; voir aussi : Bienheureux, héroïsation
 - lamelles dionysiaques et orphiques, 92, 93 n. 58, 100-101, 122, 131-138 *passim*, 159, 165, 304
 décor végétal, floral, rinceaux 14, 24, 26, 35-36, 39, 48, 53-54, 67, 70, 75-77, 85, 108-109, 123-124, 158, 160, 161-162, 202, 312, 314, 316, 323-324
 démographie 199, 204, 235-236
 démon, génie 156, 305
 décret 209-223 *passim*, 256 n. 28, 288, 292 ; voir aussi : Amorgos, Béroia, Gazoros, Morrylos, Thessalonique
diagramma, édit royal 209-223 *passim*, 287-288, 294 ; voir aussi : Amphipolis, Cassandree, Démétrias, Kavala
 éducation 187, 190-191, 194, 196, 285-298 *passim* ; voir aussi : éphèbe, page ; lois éphébarchique et gymnasiarchique
enagismos, sacrifice en l'honneur des morts 178 n. 101, 303, 304, 306-307

- enclos, voir : péribole
 enfant, enfance 169-183 *passim*, 239-247 *passim*
enktesis 257, 274
 éphèbe, éphébie 113 n. 47, 218 et n. 34, 223, 232-235, 285-298 *passim*
epigamia 257
 épistate 209-223 *passim*, 252, 256, 259, 262-266
epistole 211 n. 7, 212 n. 10, 220 n. 41
epistomion 35, 92-93, 100-101, 135-136
epitagma 210
 esclaves 91, 195, 289
ethnos 216 n. 26, 227-236 *passim*
euergesia 264
exetastes 215 et n. 22
 femme 187-196 *passim*, 297 ; voir aussi : reine
 fêtes et concours 134 ; voir aussi : Dion, Némée, Olympie
 - Anthestéries d'Abdère 241, 245
 - Basileia d'Aigéai 286
 - concours stéphanites 212, 217-218, 223 et n. 53, 289
 - Daisia d'Alkoména 211 et n. 7-8, 223 n. 53
 - Hermaia de Béroia 289, 291-292
 - Hyperbérétaia 338
 - Olympia d'Aigéai 339-340
 - Sotéria de Delphes 68-69
 - Xandika 233, 292 n. 98, 293-294
 figurine de terre cuite 124, 149, 177 n. 92, 239, 244-245, 306-307
 fontaine 110, 137
 funéraires 52, 123, 124, 127, 131, 133, 244
 gorgonéion 14-15, 17-19, 24-25, 35, 37, 313, 328
 grammateus de l'armée macédonienne 234
 griffon 26, 27 n. 120, 29, 124, 161, 322-324
 gymnase 63-72, 83-85, 217 et n. 29, 218, 223, 235, 286, 288-295
 gymnasiarque 218, 289-292
gynaiconitis, gynécée 112-113, 241-242
hetairos, compagnon 160 n. 20, 230, 232, 235, 252 n. 7 et 9, 253 et n. 12-13, 287, 295, 328-329 ; voir aussi : *philos*
 héroïsation du mort 64-85 *passim*, 53-54, 120, 122-124, 127, 132-133, 138, 165, 200, 243, 328-329
 héron 64-85 *passim*, 92, 120, 122-123, 138
 hieromnémon 260
hospitalia 112-113
 hydrie 125, 174-175, 179-180 n. 117, 202-203, 303, 307, 313, 316-317, 325-326
 hypaspiste 230-231, 232, 287
imago clipeata, médaillon 63-72, 80-85
 impôt, taxe 211, 213, 221-222 et n. 46-48, 292
 inhumation 301-307 ; voir aussi : Abdère ; Aigai ; Amphipolis ; Galepsos ; Oismè ; animaux ; sarcophage
 jardin 106, 110-111 ; jardin funéraire, *kephotaphion* 64
 jeux funèbres 52, 122-123
 jouet 176 n. 77, 202, 239-247 *passim*
 juge
 - juges civiques 215 n. 22
 - juges des morts 133-136
kausia, voir : costume macédonien
kome 215 n. 23, 229, 233 ; voir aussi : *κώμη*
koinon 213, 214 et n. 19, 216 et n. 26, 232, 280, 292, 296 ; *koinon* des Macédoniens 216
 kliné, lit 49, 53, 66-67, 73-77, 108-110, 113 n. 47, 120-126, 147, 157-158, 160 n. 20, 161-162, 202-203, 302-303, 305, 312, 322-323, 324-325
 - kliné-sarcophage 75, 126
kylikeion 325, 329
kynegos (*basilikos*), veneur (royal) 286-287, 293
 lamelles dionysiaques et orphiques, voir : croyances
 larnax (contenant de crémation) 98, 121, 125, 127, 160, 165 ; voir aussi : sarcophage
 lécythe 157, 176, 242-243, 245, 303
 lettre royale 209-223 *passim* ; voir aussi : *diagramma*
 - d'Antigone Doso à Béroia 219
 - de Démétrios II à Béroia 220
 - de Laodice III à lasos 188-189
 - de Perseus (Alkoména) 211
 - de Philippe V à Larissa 212, 220 n. 41
 - de Philippe V à Pella 262
 lit, litière, voir : kliné
 liturgie, *leitourgia* 219, 264
 loi, *lex*, *nomos* 209-223 *passim*, 233-234, 235, 255 et n. 25, 294, 329 ; voir aussi : *diagramma*, *prostagma*
 - lois éphébarchiques et gymnasiarchiques, voir : Amphipolis et Béroia
 - loi fiscale, voir : Dion
 maison 105-114 *passim*, 325-326, 327, 329
 mariage 53-54, 164, 187, 190, 193 ; voir aussi : *epigamia*
 masque funéraire 92, 200, 304
 médaillon, voir : *imago clipeata*
 mosaïque 108-109
 mine 169, 269-282 *passim*
 miniature, objet 156, 239, 241, 242, 246 ; vases 174 n. 58, 175, 176 n. 77, 179
 miroir 149, 176, 178, 316-317
 mois
 - Aïdonaïos, Audnaïos 134
 - Dios 290, 291, 335 n. 17, 338-339
 - Holoïos 292
 - Hyperbérétaïos 290 n. 78, 338
 - Xandikos 293
 voir aussi : calendrier
 momification 132
 monnaie 269-282 *passim*, 339-340
 - monnaie funéraire, obole de Charon 89-101, 149, 177, 323
 - trésors 89-101 *passim*, 171, 278, 280-281
mos 213 n. 14, 298
 musique 194 et n. 57, 285, 291 n. 86, 324-326
 myste 100, 135-137
neos 235, 285-298 *passim*
nomophylax 215

- nomos, voir : loi
 obole de Charon, voir : monnaie
 offrande funéraire 143-150 *passim*, 169-183 *passim*, 199-206 *passim*, 239-247 *passim*, 301-307 *passim*; voir aussi : armes, astragale, bijoux, ciseaux, couronne, fibule, miroir, monnaie, obole, strigile, vases
 orphisme, voir : croyances
 pais 235, 285-298 *passim*
 page royal 232, 253-254 et n. 11, 257-258, 285-287, 293, 295, 327
 palais 105-114 *passim*, 122, 160 et n. 20, 286, 311
 palestine 64-85 *passim*, 110, 245, 291
 papyrus 52, 135-136, 165-166 n. 37, 335-336, 343
 parapraxis 264
 peinture 68-69, 192
 - peinture funéraire 47-60 *passim*, 74-75, 118, 120, 122-123, 125-127, 134, 148, 159-164, 182, 201 n. 14, 202, 303, 304, 321-329 *passim*
 peligan 216 n. 26
 péribole, enclos 173, 200, 202, 302, 304, 306
 pézétaire 230, 233, 287
 philos, ami 110, 252-253 n. 9 et 13, 254, 256, 259, 261-262, 263 n. 83, 275; voir aussi : *hetairois*
 pithos 23, 147, 148, 171 n. 29, 172-173, 174 n. 58, 175, 181, 203, 303, 306, 307
 polémarque 290
 politarque 218 n. 31, 229, 261, 264, 290
 politeuma 234
 poupée 239, 243, 245 et n. 32 et 34
 princeps 252 n. 8, 254, 262-263 et n. 84
 pronoia 264
 proskynesis 213 n. 14
 prostagma 210-211
 proxénie 217, 256 n. 28
 pyrokausis, conscription 219, 233-234
 recrutement 192, 214, 218, 227-236 *passim*, 288, 291, 294
 reine 158, 187-196 *passim*; voir aussi : Arsinoè, Cléopâtre, Chrysis, Olympias, Thessalonikè
 rinceau, voir : décor végétal
 rites funéraires, voir : Abdère, Acanthe, Aianè, Aigai, Amphipolis, Chalcidique, Galepsos, Hagios Athanasios, Kalydon, Mendè, Oisymè, Olynthe, Pella, Sindos, Thasos, Thessalonique, Tragilos; bûchers, crémation, croyances, *enagismos*, funéraires, héroïsation, inhumation, jeux funèbres, masque, monnaie, offrandes
 sarcophage, larnax 37, 49, 59, 74 n. 104, 122 n. 29, 146-148, 171 n. 29, 173-174, 175-176, 178, 181, 182, 303, 305, 307; voir aussi : kliné-sarcophage
 - s. de Clazomènes 23, 27, 148, 182
 sema 150, 304, 307; voir aussi : stèle funéraire
 serpent 75, 123, 246
 speira, speirarque 234, 260 n. 52, 261 n. 69
 sphère astronomique 52
 stèle
 - stèle funéraire 32-34, 36, 47, 77, 150, 170, 178-180, 183, 242, 243-244, 304; stèles peintes 47
 - stèle votive, d'Edessa 343-344
 stratège 260 n. 56, 327
 strigile 148-149, 175-176, 243 et n. 31, 245
 sympolitie 228-229, 233, 251
 symposium, voir : banquet
 taxis, taxiarque 233
 temples et sanctuaires 336 et n. 25 voir aussi : Aigai (Eukleia), Antioche (Zeus), Aphytis (Zeus et Dionysos), Athènes (Olympieion), Béroia (Déméter et Korè; Dionysos; Héraclès), Brauron (Artémis), Cos (Asclépios), Cyrène (Déméter et Perséphone; Zeus), Dervéni/Létè (Déméter et Korè), Dion (Zeus Olympios; Déméter), Edessa (Héraclès), Elimè (Héraclès), Magnésie (Artémis), Messène (Artémis) Mytilène (Zeus), Néa Rhoda / Sanè (Hélios, Séléne), Némée (Zeus), Oisymè (Athéna), (Zeus), Mont Olympe (Zeus), Olympie, Pella (Zeus), Samos (Héra), Sparte (Artémis Orthia), Thasos (Artémis; Athéna; Héraclès; sanctuaire près du théâtre), Thermè, Thessalonique (Sérapis), Toronè (Athéna)
 - décor architectural 13-41 *passim*
 - rapprochement tombe-temple 122, 124-126, 138, 160, 203, 303
 - rapprochement palais-temple 108
 tente, d'Alexandre 110; de Ptolémée II 108 n. 15, 109
 terres cuites architecturales 13-41 *passim*, 108 n. 16
 tétrarque 234, 260 n. 52, 261 n. 69
 théore 216 et n. 25
 théorodoroque 258 et n. 38, 259, 261-262
 tombes et nécropoles; voir : Abdère, Acanthe, Aianè, Aigai, Aineia, Amphipolis, Argilos, Chalcidique, Clazomènes, Dervéni, Dion, Erétrie, Galepsos, Hagia Paraskévi, Hagios Athanasios, Kalydon, Lefkadia, Mendè, Néa Plevron, Oisymè, Olynthe, Paestum, Paphos (Chypre), Pella, Phoinikas, Piérie, Potidée, Pydna-Korinos, Sédès, Sindos, Sirolo-Numana, Souroti, Spilia, Termessos, Thasos, Théra, Thessalonique, Tragilos; voir aussi : héroon, tumulus
 tombe macédonienne 117-129 *passim*, 303; voir aussi : Aigai, Amphipolis, Dervéni, Dion, Erétrie, Hagios Athanasios, Lefkadia, Néa Plevron, Pella, Phoinikas, Potidée, Pydna, Spilia, Thessalonique
 toreutique 311-317 *passim*; toreutique achéménide 312, 314; voir aussi : Dervéni, cratère
 traité 210, 213, 214
 trésor, voir : Delphes (architecture); Rogozen; Votonomi; monnaie; $\theta\eta\sigma\alpha\rho\upsilon\rho\varsigma$
 trésorier 290 n. 78; voir aussi : ταμίης
 trône 48, 49, 52-53, 55-56, 120, 123-125, 126-127, 134, 160-165
 tumulus 49, 145, 150, 173, 302, 304-305; représentation peinte 49; voir aussi : Abdère, Aigai, Aineia, Amphipolis, Dervéni, Dion, Gynaikokastro, Kriaritsi, Péonie; voir aussi : tomba

- urne cinéraire 125, 126, 144, 173-175, 178, 179, 203, 304-306, 322-323 ; voir aussi : larnax (crémation), vases
- vases 13-41 *passim*, 95, 97, 100, 169-183 *passim*, 200, 202, 203, 242, 301-307 *passim*, 311-317 *passim*, 323-327, 329 ; voir aussi : amphore ; cratère ; hydrie ; lécythe ; miniature ; pithos ; toreutique
- alabastre 100, 172 n. 35, 175-176, 245, 317
 - aryballe 175-176, 306
 - canthare 278, 303, 315, 325
 - coupe 20, 22, 175-176, 179-180 n. 117, 181, 306, 315, 316
 - chous 24, 241-242, 245, 303
 - *exaleipteron* corinthien 200, 303
 - œnochoé 150, 311-312, 314, 316-317, 326
 - péliké 202-203, 307
 - phiale 123, 156, 305, 312, 315, 325
 - plémochœé 176
 - pyxide 149, 176
 - situle, seau 313, 314, 316-317, 326
- vin 40, 53, 176, 181, 325-326

4. Mots grecs

a. Noms propres

- Ἀγεμόνα 179-180 n. 117
- Ἀγρίνια 134
- Ἄγριος 291 n. 81
- Ἄθηνᾶ 312
- Ἀθηναῖοι 338
- Ἄιδης 136 n. 37, 137
- Ἄλεξις 97
- Ἀλλάντη 258
- Ἀμύντης 243
- Ἄνδρων 100
- Ἀντίδωρος 135
- Ἀπολλώνιος 243
- Ἄργος 336 n. 28
- Ἄρκαδία 335
- Ἄρριανός 336 n. 28
- Ἀρχεβούλη 135
- Ἀστέριος 137
- Ἀφθόνητος 258
- Βάκχιος 135
- Βεργαῖος 278, 279
- Βιθυνιακά 336 n. 28
- Βοιωτός 214
- Γενέσια 134
- Δάτος 275, 276
- Δευκαλίων 335, 336 n. 28
- Διόνυσος 135, 136
- Δύσωρον 221-222 n. 48
- Δωδώνη 335
- Δωρόθεος 188 n. 11
- Δῶρος 188 n. 11
- Ἕλληγν 256 n. 27
- Ἐπιγίθης 179, n. 114
- Ἐρίκρυπτος 291 n. 81
- Ἐρμῆς 136
- Εὐβουλεύς 136
- Εὐκλεία 190
- Εὐκλῆς 136
- Εὐρυδική 190, 191
- Ἐφέσιος 336 n. 28
- Ζεὺς 335, 336 n. 26 et 28, 338, 341 n. 70
- Ἡμαθίαινα 180 n. 119
- Ἡμάθιος 180 n. 118
- Ἡρακλῆς 70 n. 69-70, 71, 79
- Θάσιος 169, 278
- Θεογένης 189
- Θεσσαλονίκη 192
- Θεσσαλός 212 n. 9, 335
- Καλλίκλεια 179 n. 117
- Κασσανδρεὺς 188 n. 11
- Κράτεια 70 n. 70
- Λάκαινα 180 n. 118
- Λάκων 180 n. 118
- Λαοδίκη 190
- Λέων 70 n. 69-71
- Λυκαῖος 335
- Λυκίσκος 157
- Μακεδονία 335
- Μακεδών 213, 253 n. 11, 258, 286 n. 22
- Μαχάτας 189
- Μεγαρεὺς 312
- Μνημοσύνη 137
- Μοῦσα 190, 191
- Μύριος 179
- Νεκύσια 134
- Νεμέα 336 n. 28
- Νεμέσια 134
- Ξεναρίστη 100
- Οἰσυμαῖος 179 n. 114
- Ὀλύμπιος 333, 335, 336 n. 26, 337 n. 36, 341 n. 70
- Ὀλυμπος 333
- Παγγαῖον 278
- Πανταλέων 70 n. 70
- Πελασγός 335
- Περσεὺς 211 n. 7
- Περσεφόνη, voir : Φερσεφόνη
- Ποσειδίππος 135

Πυθόδωρος 258
 Ψαδάμανθος 136
 Σαράτοκος 278
 Σελευκεύς 188 n. 11
 Σέλευκος 190
 Σικελία 106 n. 6
 Σίρρας 190, 191
 Στράτων 179 n. 109 et 114
 Σωκράτης 327
 Σώστρατος 194

Τελεσίαις 179 n. 114
 Φερσεφόνη 135, 137
 Φίλα 188 n. 11
 Φίλιππος 192, 214, 256 n. 27
 Φιλίστη 137
 Φιλωτέρα 137
 Χάρων 91
 Χρυσή 189 n. 20
 Ψευδάνωρ 291 n. 81

b. Vocabulaire grec

άβασίλευτος 278 n. 34, 281
 άγαθός 188 n. 11
 άγέλαστος 134
 άδελφός 188, 189 n. 16
 άγλη 341
 αίθρη 343
 αίξ 271 n. 6
 αίσχυρός 132
 άκηδής 333
 άκοντίζω 292
 άκρα 336 n. 28
 άλήθεια 137
 άλουργός 163, 327
 άλσος 135 n. 23
 άναβαίνω 327
 άνανεούμαι 260 n. 56
 άνατίθημι 191
 άνεμος 343
 άνέφελος 343
 άνήρ 188 n. 11
 άνίστημι 260 n. 56
 άξιόλογος 254
 άπαλλάσσω 189 n. 16
 άπελαύνω 327
 άπέρχομαι 327
 άπόδειξις 291
 άπορος 189 n. 16
 άργυροϋς 325
 άρετή 260
 άρουρα 338
 άρχή 264
 άρχω 217
 άστερος 137
 άσφάλεια 264
 άτέλεια 219
 άτοπος 338
 αυθαίρετος 264 n. 104
 αύλή 107
 αύλικός 256 n. 27
 άυος 137
 άφηγέομαι 290
 άφθιτος 132

άφήμι 258 n. 37
 άφικνέομαι 188 n. 11
 βάκχος 136
 βαρβαρικός 92
 βασίλεια (τά) 106 n. 6, 107, 136
 βασιλεύς 189, 190, 211, 253 n. 11, 254 n. 23, 263 n. 90, 286 n. 22, 287
 βασιλικός 221, 253 n. 11 et 15, 286 n. 22, 287 n. 27, 293, 327
 βασίλισσα 188 n. 11, 189, 190 et n. 23
 βεργαίζω 278 n. 39
 βία 213 n. 14, 255
 βισαλτικόν 272, 274
 βόσκημα 336 n. 28
 βόσκω 271 n. 6
 βωμός 335, 336 n. 28
 γαμέω 327
 γέρων 91
 γή 137, 218 n. 34
 γηραιός 91
 γήρας 136
 γίγνομαι 163-164
 γλαυκός 163
 γλώσσα 92 n. 45
 γράμμα 191
 γράφω 213, 220
 γυμνάζω 292 n. 100
 γυμνασιαρχικός 217
 γυμνάσιον 217
 γυνή 70 n. 70, 189 n. 20, 194, 327
 δανάκη, δανάκης, δανάκιον 91, 92 n. 38, 99
 δαναός, δάνος 92
 δάνειον 91
 δαπάνη 260 n. 56
 δαπάνημα 189 n. 16
 δεινός 165
 δεϊπνον 326, 329
 δεξιά 135 n. 23
 δεσπότης 137, 222
 δεύομαι 343
 δήμος 136
 δημόσιος 217

- διαβολή 189 n. 16
 διάγραμμα 213 n. 15, 214 ; *voir aussi* : *diagramma*
 διαγραφή 234
 διάδημα 327
 διαδηματοφόρος 327
 διαλέγομαι 215 n. 23
 διαπρεπής 328
 διασώζω 263 n. 87, 264, 336 n. 28
 διατάσσω 220 n. 42
 διατελέω 188 n. 11
 διαφεύγω 336 n. 28
 δικαστής 221 n. 44
 διόρθωσις 221-222 n. 48
 διπλοῦς 223 n. 52
 δίψα 137
 δόκιμος 286 n. 22
 δόμος 137
 δόξα 260 n. 56
 δρόμος 292
 δῶμα 333
 δωρεά 253 n. 11
 ἐγκαθήμι 256 n. 27
 ἐγχώριος 256 n. 27
 ἐθισμός 223
 ἔθος 213
 ἐκκαλαμάομαι 92 n. 45
 ἐκπονέω 191
 ἐμφυτεύω 256 n. 27
 ἐνδέξιος 136, 137
 ἐννοέω 260 n. 56
 ἐξόδιος 292
 ἔξοδος 292
 ἐπίγραμμα 190
 ἐπιδέχομαι 264 n. 103-104
 ἐπιμελητής 215
 ἐπιπίλναμαι 343
 ἐπιστάτης 212, 220 n. 42, 221 ; *voir aussi* : *epistates*
 ἐπιστόμιον 135 ; *voir aussi* : *epistomion*
 ἐπίσχεσις 221-222 n. 48
 ἐπιτρέχω 343
 ἔπος 132
 ἐπώνιον 221 n. 46
 ἔργον 106 n. 6
 ἑταῖρος 252 n. 7
 ἐτυμολογέω 336 n. 28
 εὐαγής 135
 εὐεξία 292
 εὐεργεσία 263 n. 87, 264 ; *voir aussi* : *euergesia*
 εὐκοσμία 292
 εὐνάζω 271 n. 6
 εὐνοια 264
 εὐρίσκω 137
 εὐρύς 333
 εὐσεβής 135
 εὐφροσύνη 328
 εὐωχία 328
 ἠβάσκω 191
 ἠγέομαι 189, 290
 ἡμάρ 327, 343
 ἡμιδανάκη, ἡμιδανάκιον 92 n. 37-38
 ἠπειρος 169
 ἦρωσ 70 n. 69-71, 71
 θαυμαστός 328
 θεός 190, 335, 343
 θήρα 287 n. 27
 θησαυρός 221
 θυγάτηρ 189 n. 16
 ἴδιος 70 n. 70
 ἰδρῶς 335, 336 n. 28
 ἱερατεία 264 n. 104
 ἱερεὺς 211 n. 7, 218
 ἱερητεύω 341 n. 70
 ἱερός 135 n. 23, 136, 312
 Ἴλη 287
 ἱππασία 292
 ἵππος 292, 327
 καθάρσιον 293
 καιρός 260 n. 56
 καρκάδων 91 n. 33
 καταβαίνω 136 n. 37
 κατακλείω 329
 κατακλυσμός 336 n. 28
 καταλέγω 137
 καταπαύω 189 n. 16
 κατασκευή 106 n. 6
 καυσία 253 n. 11, 327 ; *voir aussi* : *kausia*
 κέλευθος 136 n. 37
 κήρυγμα 214
 κίκαβος 96
 κίνδυνος 189 n. 16
 κίνησις 338
 κλεινός 136
 κλέος 132
 κοινός 214 n. 19, 215, 218 n. 33, 219 n. 37
 κοσμέω 190 n. 23
 κόσμος 260 n. 56
 κράνος 328
 κραπαταλός 96
 κρᾶσις 326
 κρήνη 137
 κύκλος 338
 κυλικεῖον 325 ; *voir aussi* : *kylikeion*
 κυνηγός 293 ; *voir aussi* : *kynegos*
 κυπάρισσος 137
 κώμη 200 ; *voir aussi* : *kome*
 λαμβάνω 223 n. 52, 253 n. 11
 λαός 136
 λέγω 135
 λειμών 135 n. 23
 λειτουργία 219 n. 38 ; *voir aussi* : *liturgie*, *leitourgia*

- λευκός 137, 343
 λευκότης 328
 ληναΐζω 136
 λιθάζω 292
 λίμνη 137
 λόγος 191
 λύω 135
 μάθησις 292
 μαίνομαι 136
 μάκαρ 343
 μέγεθος 106 n. 6, 328
 μέγιστος 264
 μερίς 223 n. 52
 μεσόλευκος 327
 μεστός 325
 μεταβολή 256 n. 26
 μήτηρ 191
 μιάρός 132
 μισθός 91
 μνημα 138, 179 n. 117
 μνημείον 191
 μόλυβδος 189 n. 20
 μονάρχης 256 n. 27
 μυριάς 189 n. 20
 μύστης 135, 136
 μυστικός 136
 ναός 138
 ναύλος 91
 ναύτης 91
 νεανίσκος 293
 νεκροπομπός 91
 νέκυς 179-180 n. 117
 νεμοῦμαι 336 n. 28
 νεότης 292 n. 100
 νέος 70 n. 69-71, 71, 79
 νόμισμα 279
 νόμος 213 n. 14-15, 214 n. 19, 215, 217, 218 n. 33, 219 n. 37, 255 n. 25 ; voir aussi : loi
 ξένος 264
 ὄδοιπορέω 135 n. 23
 ὀδός 136
 οἰκία 214 n. 19, 218 n. 34
 οἰκοδομέω 335
 οἶκος 106 n. 6
 οἶμος 136
 οἰνοχοεῦω 325
 ὄμβρος 343
 ὄνομα 137
 ὄνομάζω 335
 ὄπλον 329
 ὄπλοφόρος 287
 οὐρανός 137, 333
 παιδεία 285
 παιδίον 189
 παῖς 137, 191, 194, 253 n. 15, 286 n. 22, 287, 293, 325 ;
 voir aussi : pais
 παππίζω 92 n. 45
 πάππος 260 n. 56
 παρεπιδημία 256 n. 27
 παροικέω 264
 πεδίον 338
 πεζέταιρος 287
 πελταστής 287
 πέλιτη 328
 πέλωρ 165
 περιλαμβάνω 338
 περιπατέω 327
 περιπίπτω 189 n. 16
 πεσοῦμαι 343
 πέτρα 134
 πίνω 137
 πλακοῦς 325
 ποθεινός 136
 πόθος 191
 ποιέω 256 n. 27
 πόλις 188 n. 11, 212, 214, 217, 220 n. 42, 256 n. 27, 258 n. 37, 260 n. 56, 264 n. 103
 πόλισμα 337
 πολίτευμα 218, 260 n. 28 ; voir aussi : politeuma
 πολιτεύομαι 189 n. 16, 212 n. 9
 πολίτης 191, 263 n. 87 et 90, 264
 πολιτικός 219
 πολίτις 191
 πορθμεύς 91
 πορθμήιον 91
 πορφυρούς 327
 ποτήριον 325
 πότος 326
 πρᾶγμα 264
 πρέσβυς 254
 πρίαμαι 194
 πρόγονος 260 n. 56
 πρόδρομος 287
 προεννοεῖω 263, 264
 πρόνοια 263 n. 87, 264 n. 97-98 ; voir aussi : pronoia
 προρέω 137
 προσγράφω 214 n. 19
 προσκύνησις 213 n. 14
 πρόσσδος 219
 προστάτης 189
 προστελέω 221
 προσφέρω 258 n. 37
 πρῶτος 254 n. 23, 258, 261
 πτερόν 328
 πυλών 111
 πυραμῖς 325
 πυρκαϊά 136 n. 37
 πυρόκαυσις 219 ; voir aussi : pyrokausis
 πωλώ 221-222 n. 48

- σημα 179-180 n. 117 ; voir aussi : *sema*
 σίτος 189 n. 20
 στείχω 136
 στρατηγία 260 n. 56
 στρατηγός 222
 στρατόπεδον 189 n. 16
 σύμβολον 137
 συμπόσιον 326
 συνεκτρέχω 188
 συντελέω 217
 σφενδονάω 292
 σωματοφύλαξ 254 n. 19, 287
 σωτηρία 264
 τάλαντον 189 n. 20
 ταμία 222
 ταραχώδης 189 n. 16
 τειχιζώ 264 n. 103
 τέλος 213
 τέρπομαι 343
 τετράποδον 218 n. 34
 τιμάω 254, 336 n. 28
 τιμή 253 n. 11
 τίμημα 218 n. 34, 289
 τινάσσομαι 343
 τοξεύω 292
 τράγημα 325
 τρισχίλιοι 189 n. 20
 τριώβολος 92 n. 45
 τυγχάνω 325
 τύχη 260 n. 56
 ὕδωρ 137
 ὕλη 221-222 n. 48
 ὑπασπιστής 287
 ὑπεραίρω 106 n. 6
 ὑπερέχω 338
 ὑπνος 271 n. 6
 ὑπομένω 327
 φιλέω 338
 φιλοπονία 292
 φίλος 253 n. 11, 254 n. 23, 261, 338 ; voir aussi : *philos*
 φιλοτεκνία 190
 φυλακή 260 n. 56
 φύλαξ 137
 φύσις 338
 χαίρω 137
 χαίτη 328
 χαρακτήρ 271
 χάρις 264
 χήρα 191
 χθόνιος 136
 χιτών 327
 χιών 343
 χλαμύς 253 n. 11, 327
 χρήμα 190 n. 23
 χρηματίζω 111
 χρύσεος 278
 χρύσωμα 325
 χωρίον 200
 χώρα 221, 234, 263, 275, 276, 335
 χῶρος 200
 ψηφίζω 216 n. 26
 ψήφισμα 214, 215 n. 23, 220
 ψυχή 191
 ψυχοπομπός 91
 ψυχρός 137
 ψωθία 96
 ὠφελία 223 n. 52

Liste des auteurs

Marie-Françoise Billot,
Institut de Recherche sur l'Architecture antique, CNRS
38, rue Lacépède
F-75005 Paris
marie-francoise.billot@wanadoo.fr

Hariclia Brécoulaki,
UMR Archéologies et Sciences de l'Antiquité, CNRS,
Université Paris X, Université Paris I, Ministère de la
Culture
67, rue Papanastassiou
GR-18533 Le Pirée
hariklia@otenet.gr

Catherine Charatzopoulou,
UMR Archéologies et Sciences de l'Antiquité, CNRS,
Université Paris X, Université Paris I, Ministère de la
Culture
21, Wörther Str.
DE-10405 Berlin
kcharatzo@aol.com

Katérina Chryssanthaki-Nagle,
UMR Archéologies et Sciences de l'Antiquité, CNRS,
Université Paris X, Université Paris I, Ministère de la
Culture
Maison René Ginouvès, 21, Allée de l'université
F-92023 Nanterre cedex
katerina.chryssanthaki@mae.u-paris10.fr

Roland Etienne,
Université de Paris I et UMR Archéologies et Sciences
de l'Antiquité, CNRS, Université Paris X, Université
Paris I, Ministère de la Culture
Maison René Ginouvès, 21, Allée de l'université
F-92023 Nanterre cedex
roland.etienne@univ-paris1.fr

Anne-Marie Guimier-Sorbets,
Université de Paris X et UMR Archéologies et Sciences
de l'Antiquité, CNRS, Université Paris X, Université
Paris I, Ministère de la Culture
Maison René Ginouvès, 21, Allée de l'université
F-92023 Nanterre cedex
amgs@mae.u-paris10.fr

Miltiade B. Hatzopoulos,
Centre de recherches de l'antiquité grecque et romaine
(KERA), Fondation nationale de la recherche scienti-
fique (Athènes, Grèce)
48, av. Vassileos Konstantinou
GR-11635 Athènes
mhatzop@eie.gr

Konstantina Kallintzi,
19^e Ephorie des Antiquités préhistoriques et classiques
(Komotini, Grèce)
4, rue A. Symeonidi
GR-69100 Komotini
kallintzi@thepka.culture.gr

Angéliki Kottaridou,
17^e Ephorie des Antiquités préhistoriques et classiques
(Edessa, Grèce)
Musée archéologique de Vergina
Vergina, Préfecture d'Emathie, Grèce
vergina@izepka.culture.gr

Chaïdo Koukouli-Chrysanthaki,
Ephore honoraire des Antiquités grecques
4, rue Chalkidos
GR-65403 Kavala
ckoukouli@yahoo.gr

Tony Koželj,
Architecte, Ecole Française d'Athènes
BP 35 Liménas
GR-64004 Thasos
tonykozelj@hotmail.com

Sylvie Le Bohec-Bouhet,
Université de Rouen
12, rue Jean-Paul Sartre
F-77124 Villenoy
sylvie.lebohec@wanadoo.fr

Dimitria Malamidou,
18^e Ephorie des Antiquités préhistoriques et classiques
(Kavala, Grèce) et UMR Archéologies et Sciences de
l'Antiquité, CNRS, Université Paris X, Université Paris
I, Ministère de la Culture
102, rue Kolokotroni
GR-65201 Kavala
d.malamidou@free.fr

Manuela Mari,
Università degli Studi di Cassino, Dipartimento di
Filologia e Storia
via Zamosch, IT-03043 Cassino
m.mari@unicas.it
mmanuela_mari@hotmail.com

Yvette Morizot,
Université de Paris X et UMR Archéologies et Sciences
de l'Antiquité, CNRS, Université Paris X, Université
Paris I, Ministère de la Culture
Maison René Ginouvès, 21, Allée de l'université
F-92023 Nanterre cedex
yvette.morizot@mae.u-paris10.fr

Alexandre Noguera Borel,
Instituto Valenciano de Estudios Clásicos y Orientales
(Valence, Espagne)
Calle Caballeros 20, 4
ES-46001 Valencia
anoguera@fiveco.org

Irini-Despina Papaikonoumou,
UMR Archéologies et Sciences de l'Antiquité, CNRS,
Université Paris X, Université Paris I, Ministère de la
Culture
Maison René Ginouvès, 21, Allée de l'université
F-92023 Nanterre cedex
idpapai@club-internet.fr

Paschalis Paschidis,
Centre de recherches de l'antiquité grecque et romaine
(KERA), Fondation nationale de la recherche scienti-
fique (Athènes, Grèce)
48, av. Vassileos Konstantinou
GR-11635 Athènes
paspas@eie.gr

Olivier Picard,
Université de Paris IV - Sorbonne
12, rue Albert Joly
F-78000 Versailles
Olivier.Picard@paris4.sorbonne.fr

Séléne Psoma,
Centre de recherches de l'antiquité grecque et romaine
(KERA), Fondation nationale de la recherche scienti-
fique (Athènes, Grèce)
48, av. Vassileos Konstantinou
GR-11635 Athènes
spsoma@eie.gr

Katérina Rhomiopoulou,
Ephore honoraire des Antiquités grecques,
Musée archéologique national
1, rue Tositsa
GR-10682 Athènes
katrom@hol.gr

Claude Rolley,
Professeur émérite de l'Université de Bourgogne
38, rue Surrmelin
F-75020 Paris
rolleycl@aol.com

Maria Tsimbidou-Avloniti,
16^e Ephorie des Antiquités préhistoriques et classiques
(Thessalonique)
6, rue M. Andronicos
GR-54645 Thessalonique

Emmanuel Voutiras,
Université Aristote de Thessalonique
137, rue Tsimiski
GR-54621 Thessalonique
voutiras@hist.auth.gr

Sommaire

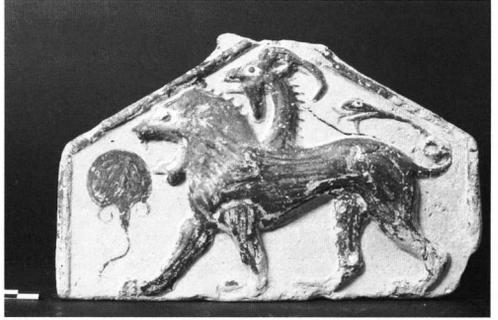
| | |
|---|---------|
| Prologue (Anne-Marie Guimier-Sorbets, Miltiade Hatzopoulos) | 7-11 |
| Marie-Françoise Billot, Tony Koželj | |
| Décors architecturaux en terre cuite dans le Nord de l'Egée | 13-46 |
| Hariclia Brécoulaki | |
| La peinture funéraire en Macédoine | 47-61 |
| Catherine Charatzopoulou | |
| L'héroon de Kalydon revisité | 63-88 |
| Katérina Chryssanthaki-Nagle | |
| La monnaie funéraire dans les nécropoles de Macédoine | 89-103 |
| Roland Etienne | |
| Architecture palatiale et architecture privée en Macédoine (IV ^e - II ^e s. avant J.-C.) | 105-116 |
| Anne-Marie Guimier-Sorbets, Yvette Morizot | |
| Construire l'identité du mort : l'architecture funéraire en Macédoine | 117-130 |
| Miltiade Hatzopoulos | |
| De vie à trépas : rites de passage, lamelles dionysiaques et tombes macédoniennes | 131-141 |
| Konstantina Kallintzi | |
| Les nécropoles d'Abdère : organisation de l'espace et rites funéraires | 143-153 |
| Angéliki Kottaridou | |
| Couleur et signification : l'usage de la couleur dans la tombe de la reine Eurydice | 155-168 |
| Chaido Koukouli-Chrysanthaki | |
| Les nécropoles de la Pérée thasienne : Oisymè et Galepsos | 169-185 |
| Sylvie Le Bohec-Bouhet | |
| Réflexions sur la place de la femme dans la Macédoine antique | 187-198 |
| Dimitria Malamidou | |
| Les nécropoles d'Amphipolis : nouvelles données archéologiques et anthropologiques | 199-208 |
| Manuela Mari | |
| L'activité législative du roi et des cités en Macédoine | 209-225 |
| Alexandre Noguera Borel | |
| Le recrutement de l'armée macédonienne sous la royauté | 227-237 |
| Irini-Despina Papaikononou | |
| L'interprétation des « jouets » trouvés dans les tombes d'enfants d'Abdère | 239-249 |
| Paschalis Paschidis | |
| The Interpenetration of Civic Elites and Court Elite in Macedonia | 251-268 |
| Olivier Picard | |
| Mines, monnaies et impérialisme : conflits autour du Pangée (478 – 413 av. J.-C.) | 269-283 |

| | |
|---|---------|
| Séléènè Psoma | |
| Entre l'armée et l'oikos : l'éducation dans le royaume de Macédoine | 285-300 |
| Katérina Rhomiopoulou | |
| Nécropoles macédoniennes du littoral et de l'arrière-pays | 301-309 |
| Claude Rolley | |
| La toreutique de Vergina est-elle un art de cour ? | 311-319 |
| Maria Tsimbidou-Avloniti | |
| La tombe macédonienne d'Hagios Athanasios près de Thessalonique | 321-331 |
| Emmanuel Voutiras | |
| Le culte de Zeus en Macédoine avant la conquête romaine | 333-346 |
| Index | 347-361 |
| Liste des auteurs | 363-364 |
| Sommaire | 365-366 |
| Planches | 367-433 |

PLANCHES



1. Thasos, Héracléion, antéfixe à gorgonéion, inv. II 286 (cliché EFA N26-20, Ph. Collet)



2. Thasos, Héracléion, antéfixe à la Chimère, inv. II 7981 (cliché EFA N26-22, Ph. Collet)



3. Thasos, Héracléion, acrotere, inv. II 306 (cliché EFA N12-27, Ph. Collet)



4. Thasos, Evraïocastro, antéfixe aux lions affrontés, inv. II 2861 (cliché EFA n° 33.497)



5. Thasos, Artémision, antéfixe aux canards, inv. II 2687 (cliché EFA N12-38, Ph. Collet)



1 a, b et c. Thasos, Athénaïon, antéfixes à décor végétal (clichés EFA n^{os} 33.507, 30.337, 29.117)



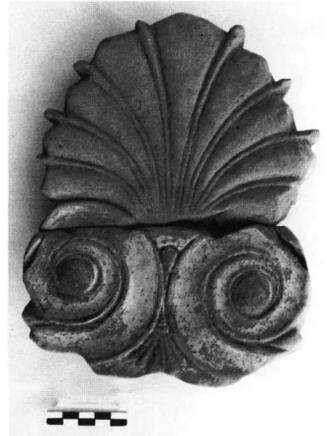
2. Thasos, Héracléion, antéfixe aux béliers, inv. II 3 (cliché EFA N26-29, Ph. Collet)



3. Thasos, agora, fragment de tuile d'égout, inv. II 7926 (cliché EFA C 647.30, M.-Fr. Billot)



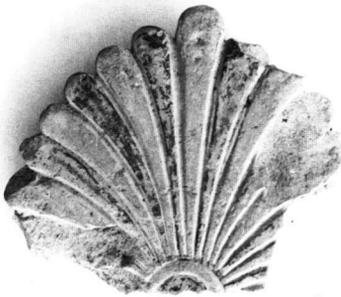
1. Thasos, acropole, fragment de tuile d'égout, inv. II 7929 (cliché EFA C 649.18, M.-Fr. Billot)



2. Thasos, Evraïocastro, antéfixe, inv. II 7942 (cliché EFA C 470.15, M.-Fr. Billot)



3. Thasos, sima, inv. II 317 (cliché EFA n° 33.508)

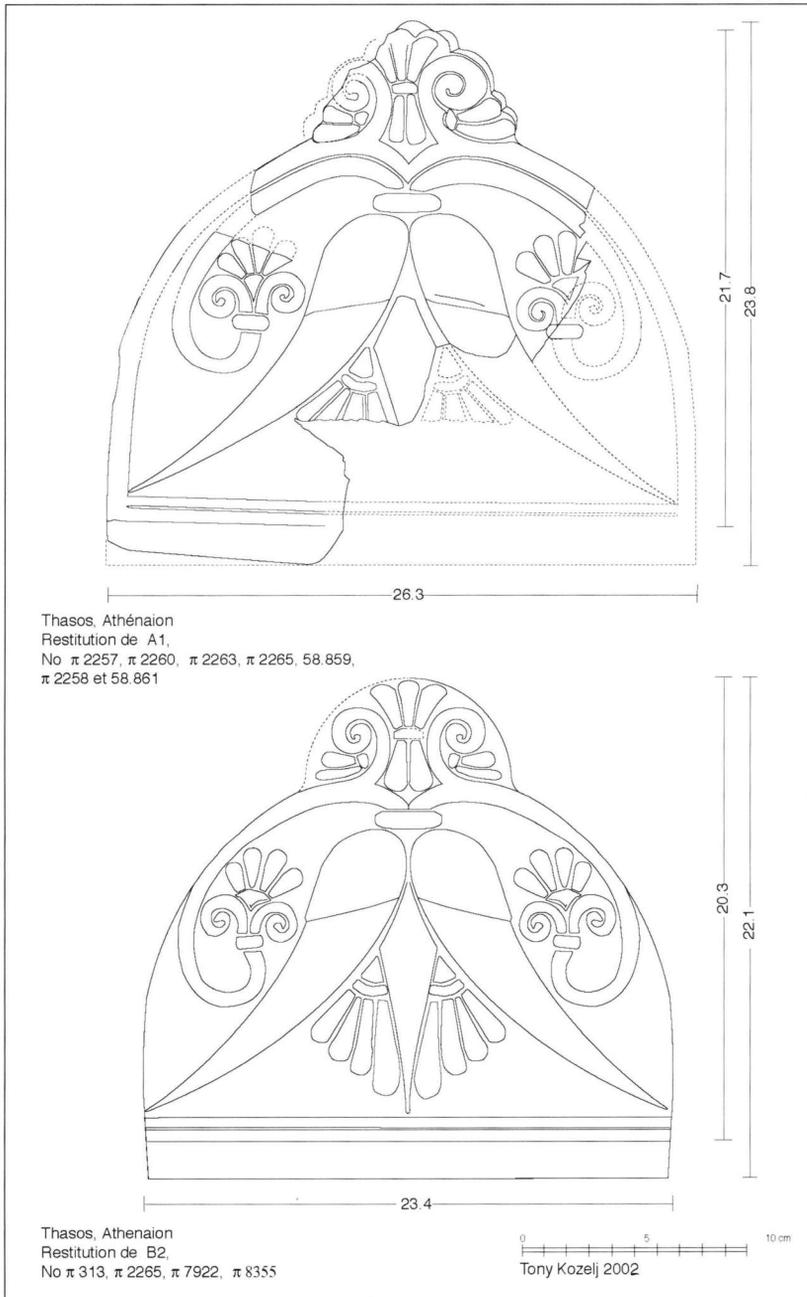


a

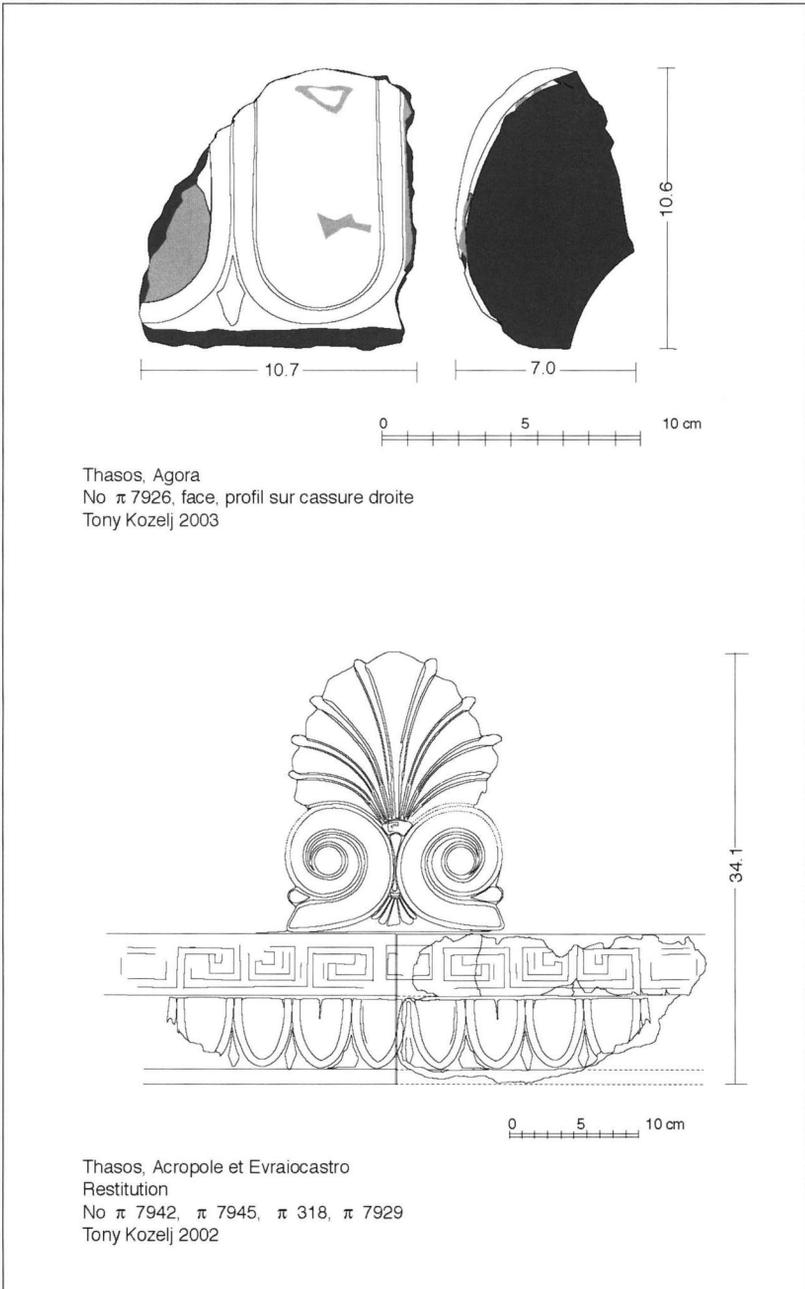


b

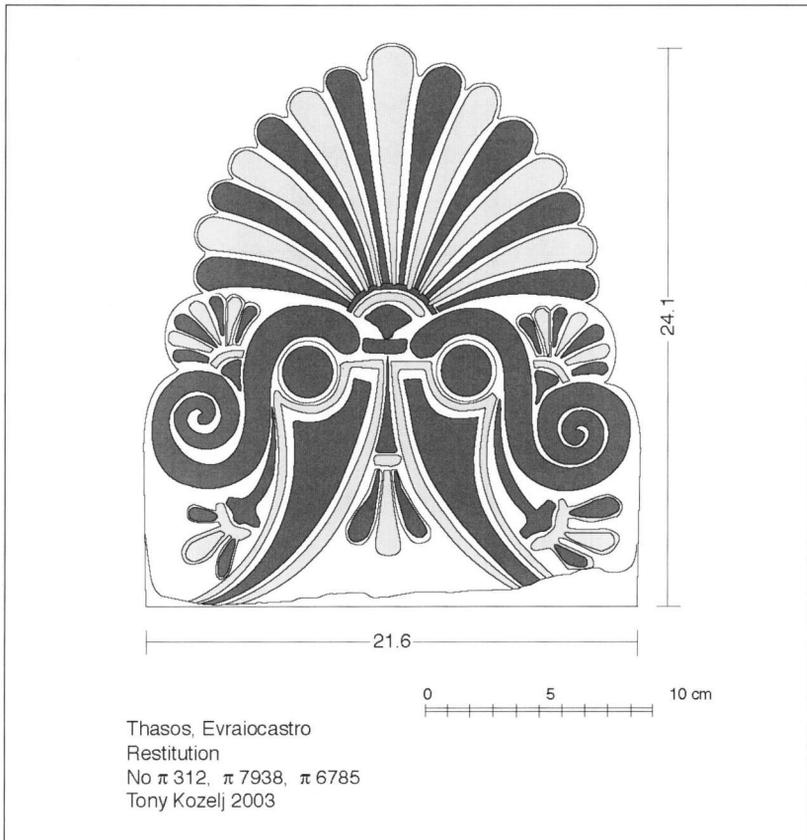
4 a-b. Thasos, Evraïocastro, antéfixes inv. II 6785 et II 7938 (clichés EFA C 470.30 et C 470.27, M.-Fr. Billot)



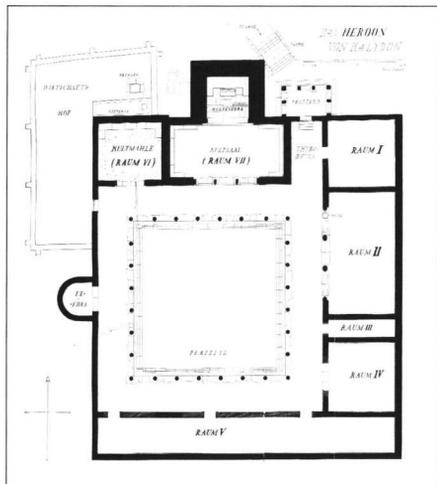
1. Thasos, Athénaion, deux séries d'antéfixes à décor végétal (EFA, dessin : T. Kozelj)



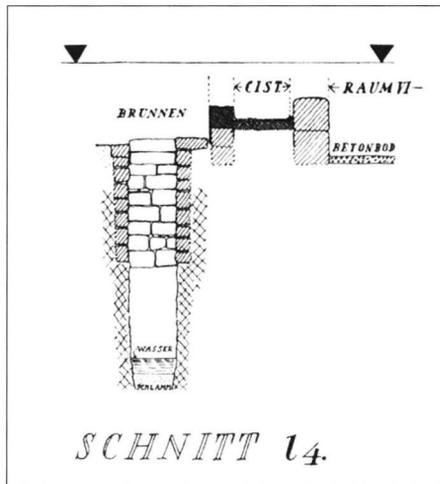
1 a. Thasos, agora, tuile d'égout, inv. 7926. b. Thasos, acropole et Evraiocastro, restitution d'un égout de toit (EFA, dessin : T. Kozelj)



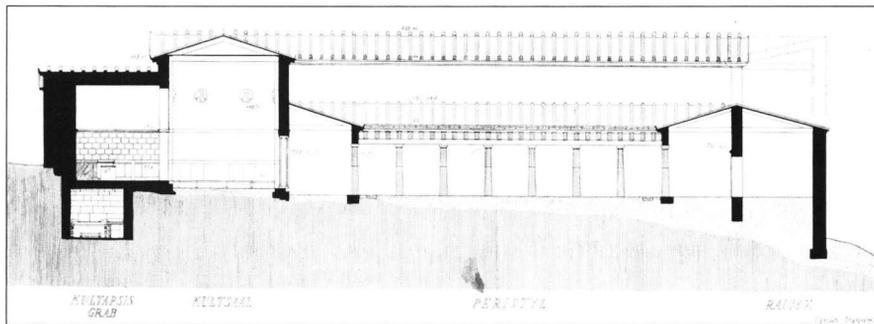
1. Thasos, Evraiocastro, antéfixes corinthianisantes, restitution (EFA, dessin : T. Kozelj)



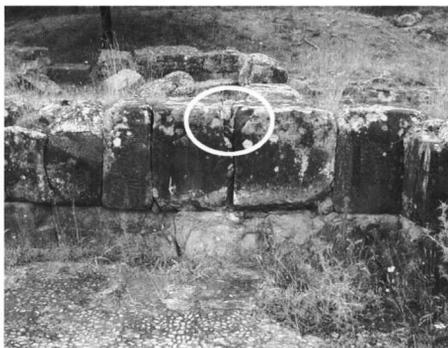
1. Plan restitué de l'édifice (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, pl. V)



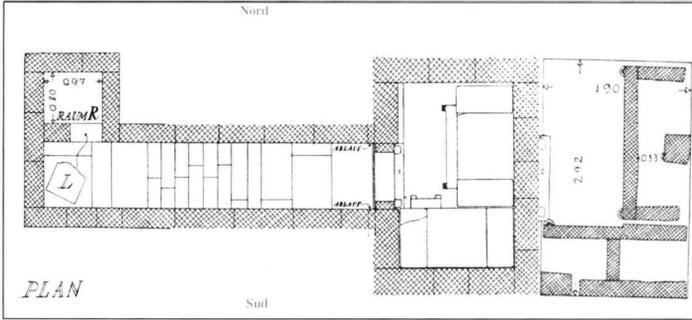
2. Restitution de l'héroon de Kalydon, coupe Nord-Sud (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, pl. VI)



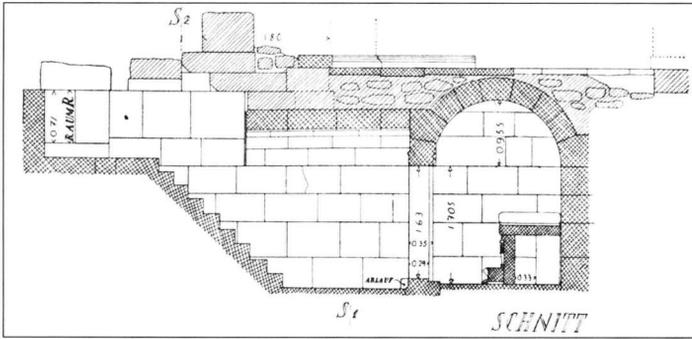
3. Puits, citerne et sol du bain (salle VI) (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, pl. III, coupe 14)



4. Mur nord du bain, avec l'orifice qui conduisait l'eau de la citerne dans les caves (cliché C. Charatzopoulou)



1a-b. Plan de la tombe et de la chambre funéraire avec les lits (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, fig. 27)



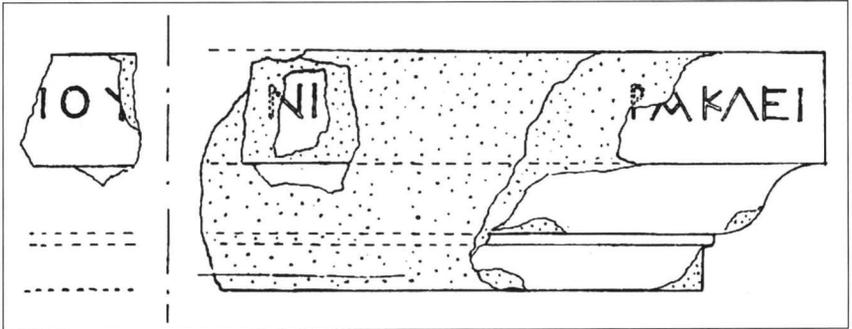
1c. Coupe de la tombe avec l'exèdre Nord superposée (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, fig. 27)



2. Extrémité Ouest du mur Nord du dromos (cliché C. Charatzopoulou)



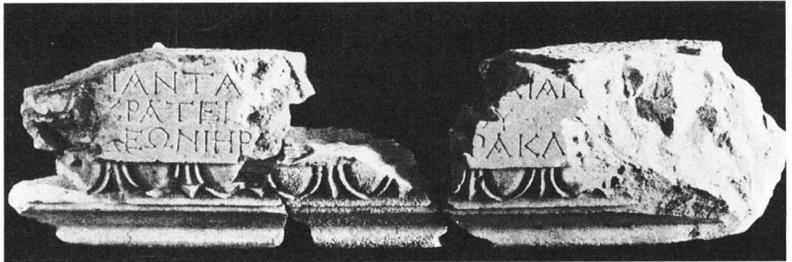
3. L'intérieur de la chambre funéraire (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaïos 1934, fig. 54)



1. Inscription 3, sur la base en calcaire (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 63)



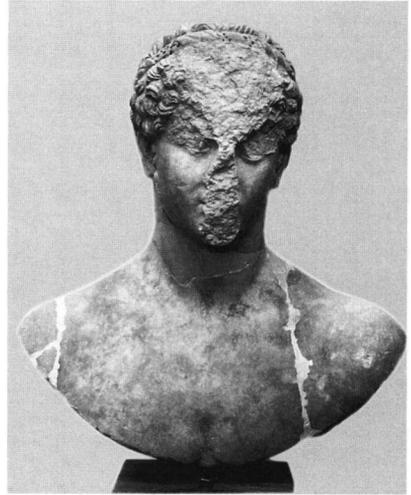
2. Inscription 1, sur la petite base
(d'après Poulsen, Rhomaios 1927, fig. 84)



3. Inscription 2, sur la base qui porte la dédicace de Pantaléon (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 61)



1. Buste d'Aphrodite (d'après Bol 1988, pl. 30a)



2. Buste de « Léon » (d'après Bol 1988, pl. 32a)



3. Tête de « Krateia » (d'après Bol 1988, pl. 33b)



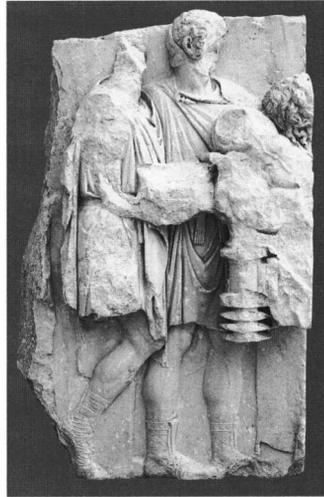
4. Buste d'Aphrodite ou Ariane, de Mahdia (d'après Prittitz 1998, pl. 19)



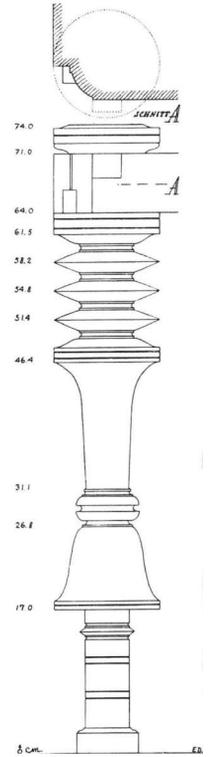
1. Demi-chapiteau en calice de la baie de la salle II (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 35, en haut)



2. Décor de rinceaux sur une stèle funéraire de Patras (d'après Papapostolou 1993, pl. 72)



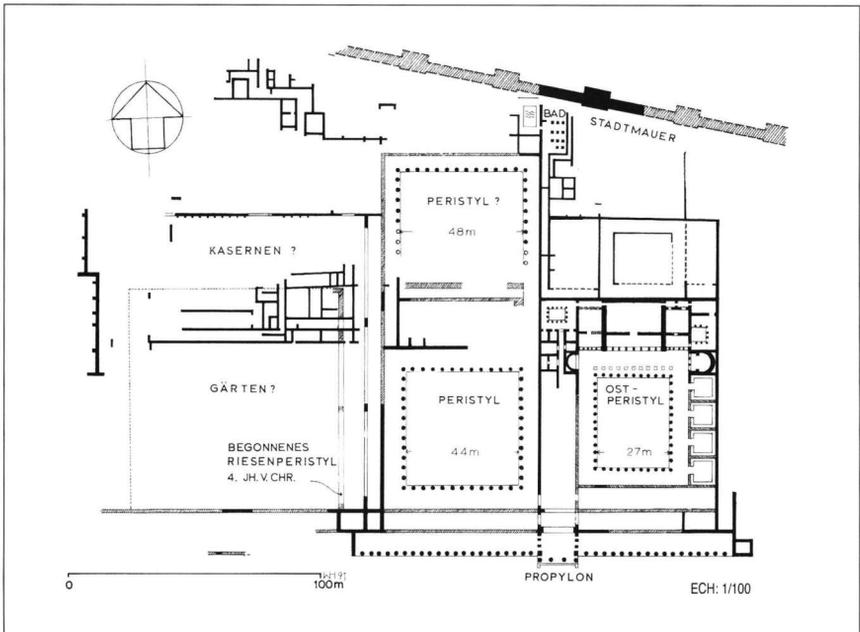
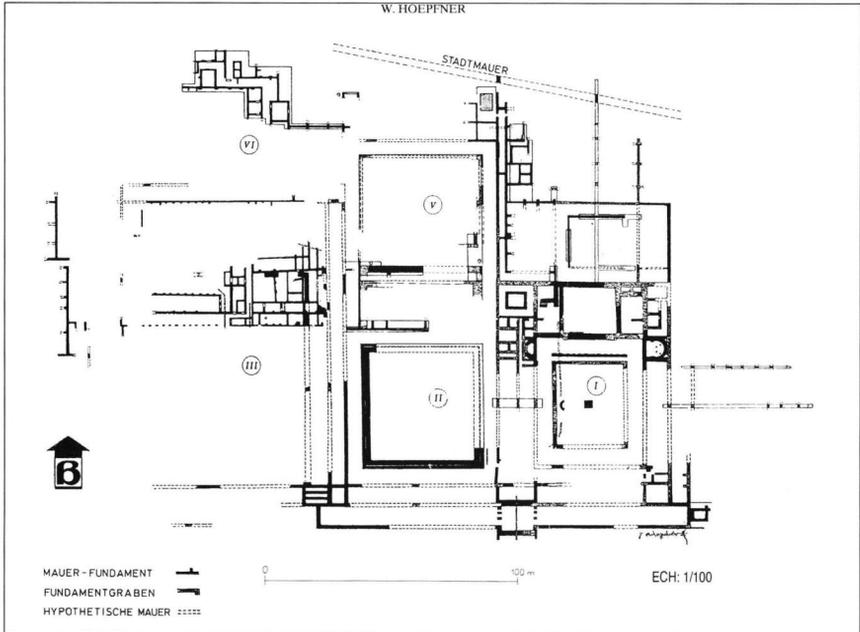
3. Plaque de la frise de Télèphe du Grand Autel de Pergame avec lit d'exposition (d'après Heilmeyer 1997, p. 159)



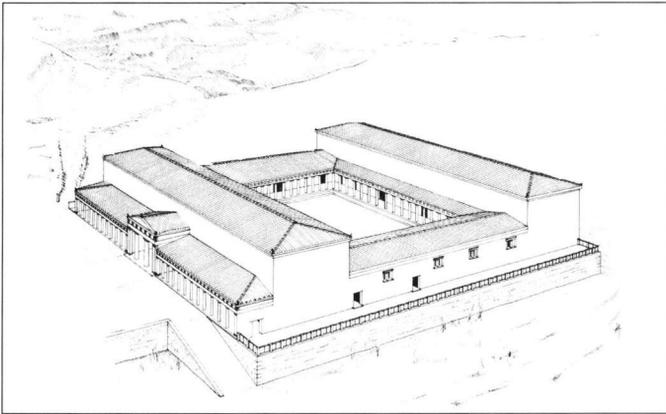
4. Pied d'un lit (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 52b)



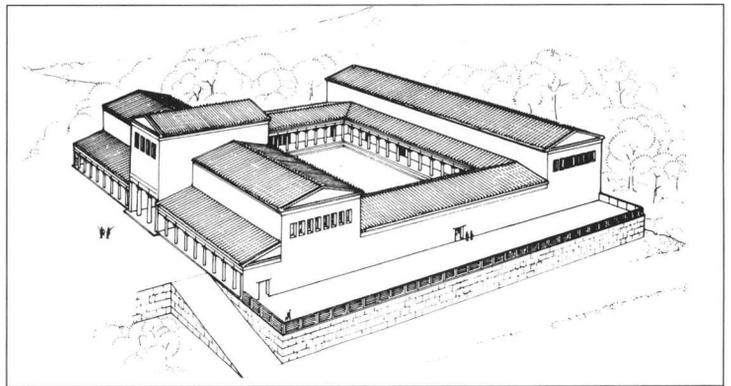
5. Grand tabouret, détail de décor végétal avec les serpents (d'après Dyggve, Poulsen, Rhomaios 1934, fig. 55)



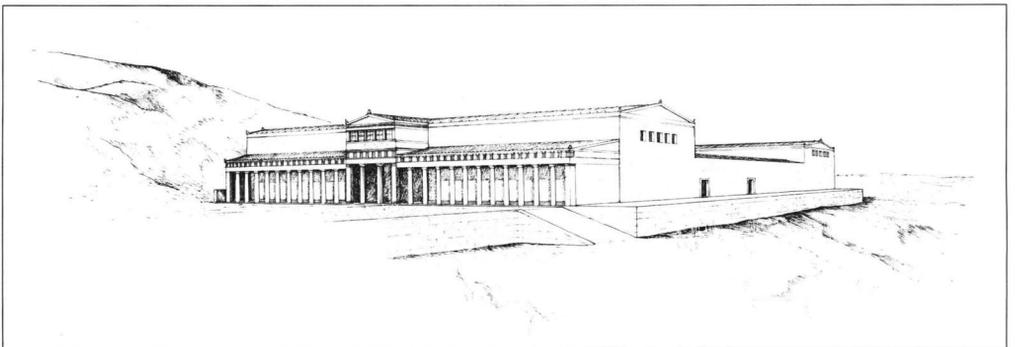
1-2. Plan et restitution du palais de Pella (Hoepfner 1996, 28, fig. 22-23)



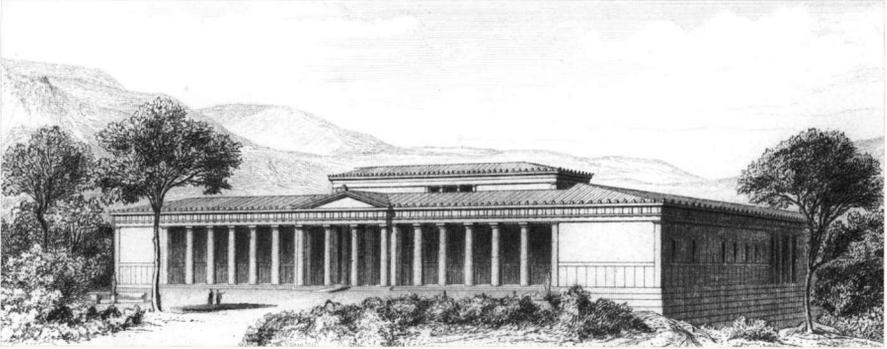
1. Restitution du palais d'Aigéai-Vergina (Hoepfner 1996, 16, fig. 12)



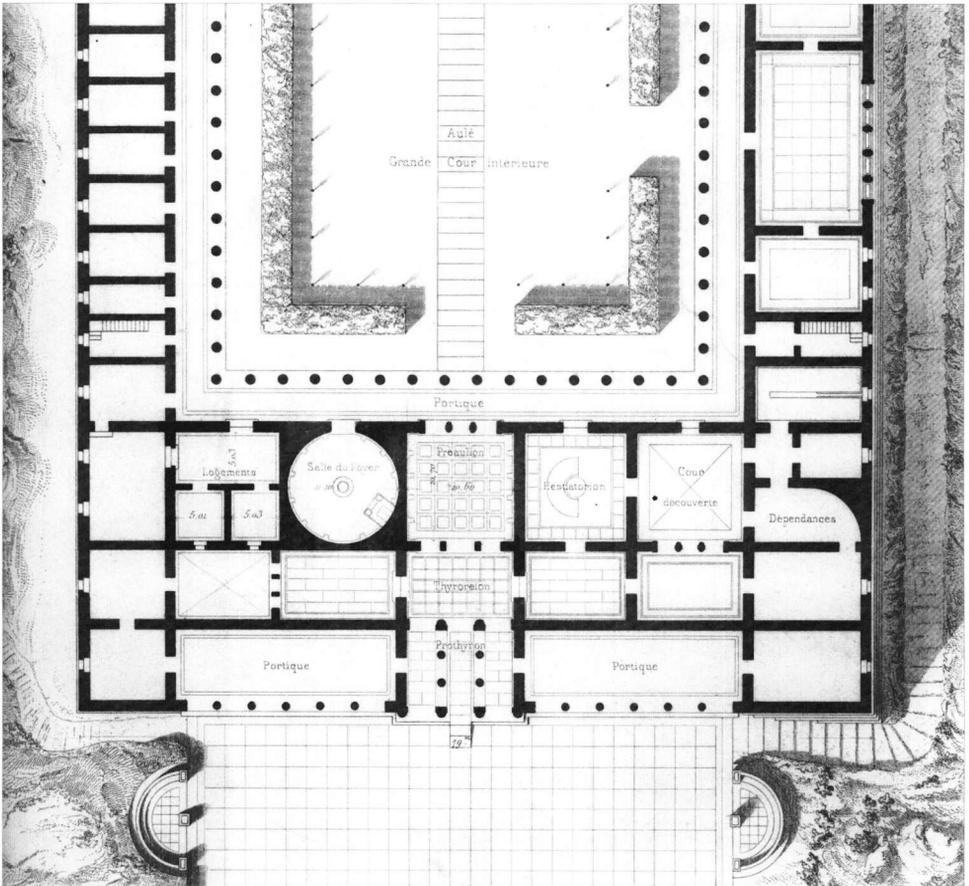
2. Restitution du palais d'Aigéai-Vergina (restitution Pandermais 1987, fig. 17 ; cf. Brands 1996, 64, fig. 4)



3. Restitution du palais d'Aigéai-Vergina (Brands 1996, 65, fig. 5)

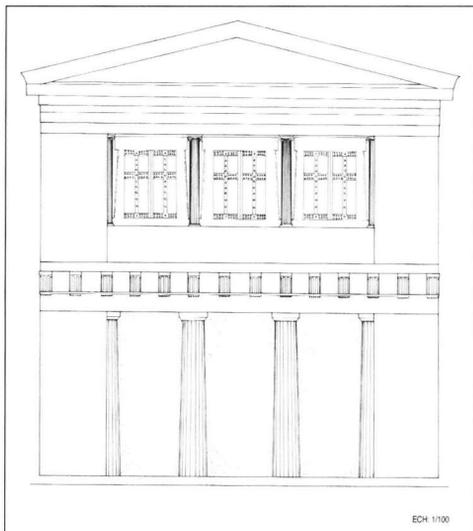


1

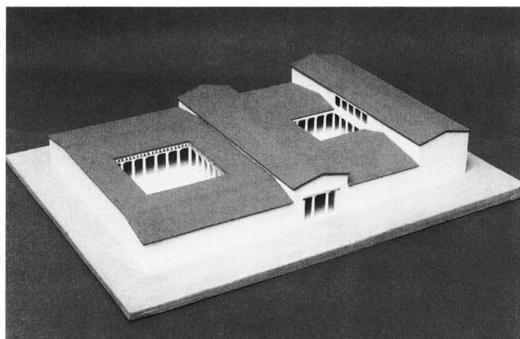


2

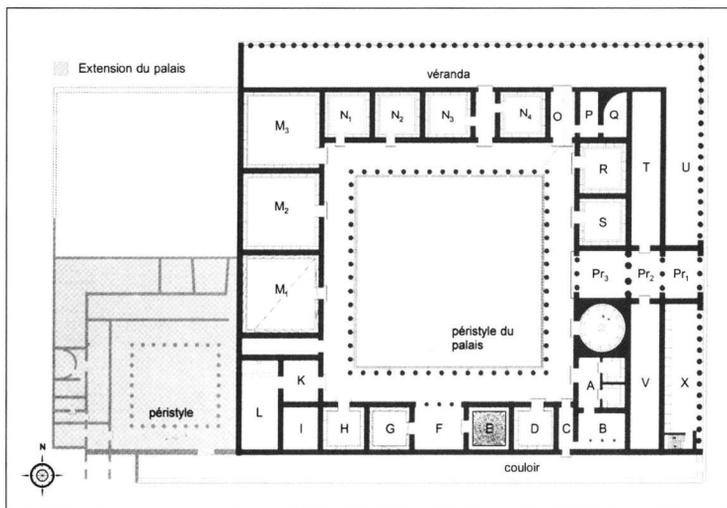
1-2. Restitution et plan du palais d'Aigéai-Vergina (Heuzet, Daumet 1876, pl. 14 et 14 bis)



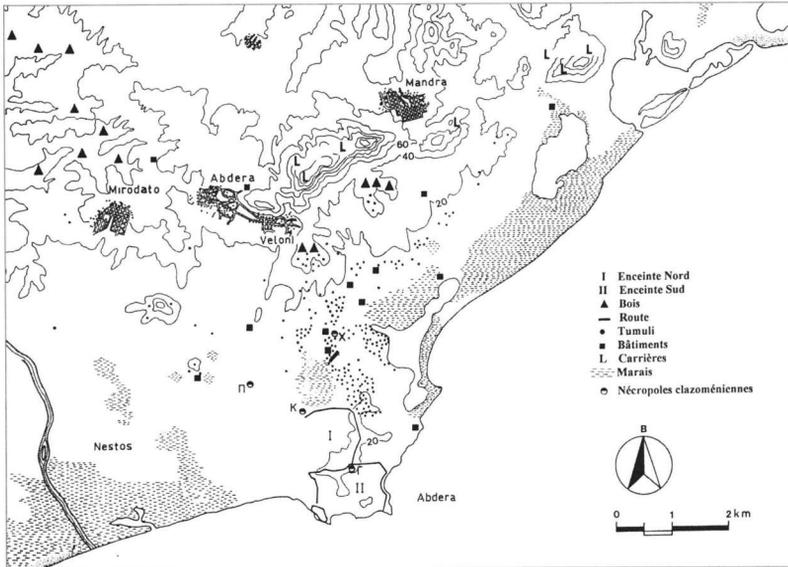
1. Palais d'Aigéai-Vergina : restitution du propylon (M. Pfrommer, in : Hoefpner, Brands 1996, 102, fig. 3)



2. Maquette et restitution de la maison du Dionysos à Pella (Makaronas, Giouri 1989, fig. 4)



3. Plan du palais d'Aigéai-Vergina (I. Touratsoglou, *La Macédoine* [Athènes 1996] 218)



1. Aire des nécropoles antiques d'Abdère (dessin Tz. Garsidou)



2. Abdère. Quatrième nécropole clazoménienne (secteur X). Point 97.09. Vue de la fosse. Fin du VII^e-début du VI^e s. (cliché K. Kallintzi).



3. Abdère. Quatrième nécropole clazoménienne (secteur X). Vue partielle. Des enchytrismes et une crémation. Fin du VII^e-début du VI^e s. (cliché D. Papadimitriou).



1. Abdère. Quatrième nécropole clazoménienne (secteur X). Point 97.23. Tombe no 3. Inhumation double dans un pithos ; deux femmes de 25 ans à peu près. Fin du VII^e-début du VI^e s. (cliché D. Papadimitriou).



2. Abdère. Quatrième nécropole clazoménienne (secteur X). Objets provenant de l'intérieur des tombes et de leur voisinage. Fin du VII^e-début du VI^e s. (cliché St. Stournaras).



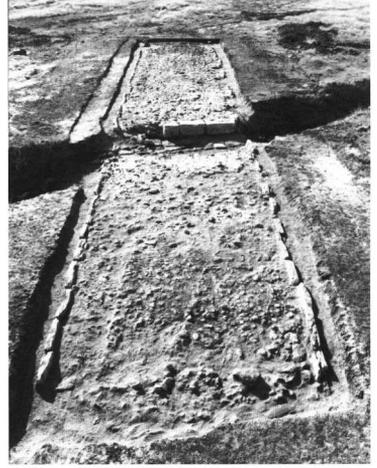
3. Abdère. Terrain Lakkiotis 1993. Les crémations et les inhumations d'un tumulus. Entre les tombes, on distingue les aires d'offrandes. Fin du IV^e s. (cliché K. Kallintzi).



4. Abdère. Nécropole plate. Point 97.06. Inhumations successives. Fin du V^e s. (cliché D. Papadimitriou).



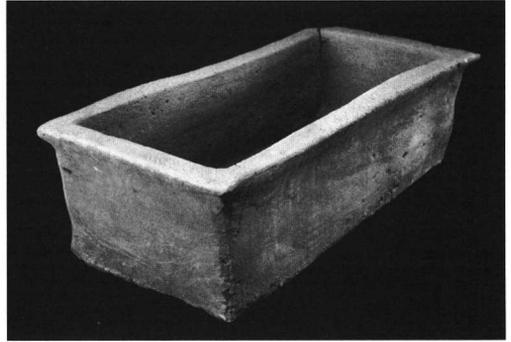
1. Abdère. Point 97.29. Partie de tuyauterie en terre cuite. Au premier plan, on distingue le conduit d'irrigation actuel passé exactement par le même point ! (cliché D. Papadimitriou).



2. Abdère. Point 97.14. Vue générale de la route (cliché G. Patrikianos).



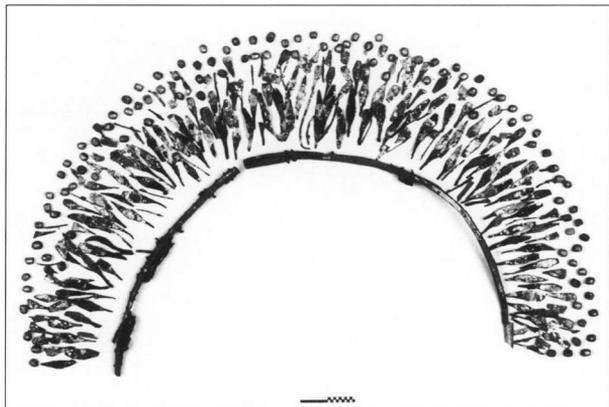
3. Abdère. Point 96.14. Partie de la cour dallée d'un bâtiment (cliché D. Papangélopoulou).



4. Abdère. Terrain Lakkiotis. Sarcophage d'enfant en terre cuite, MA 2557. Fin du IV^e s. (cliché St. Stourmaras).



5. Abdère. Point 95.18, Tombe no 1. Tombe à ciste exposée au Musée Archéologique d'Abdère. Femme de 48-50 ans. Début du III^e s. (cliché St. Stourmaras).



1. Abdère. Almyré Limné (Touzlà Giol) 1990. Tombe no 2. Couronne en bronze doré. MA 6861. Fin du IV^e s. (cliché St. Stournaras).



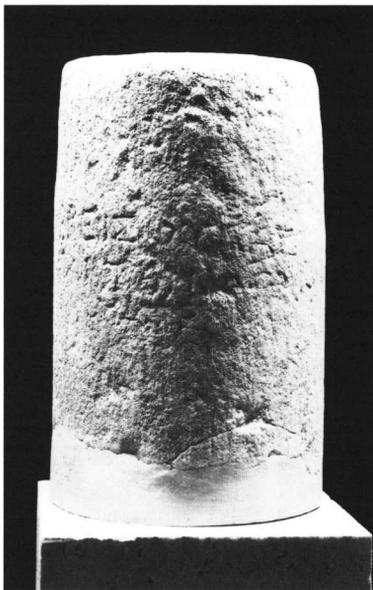
2. Abdère. Almyré Limné (Touzlà Giol) 1990. Tumulus funéraire. Tombe no 2. Offrandes de la tombe. Enfant de sexe non déterminé âgé de 5-7 ans. Fin du IV^e s. (cliché St. Stournaras).



3. Abdère. Point 95.18. Tombe no 1. Pyxis en plomb. MA 3993. Début du III^e s. (cliché St. Stournaras).



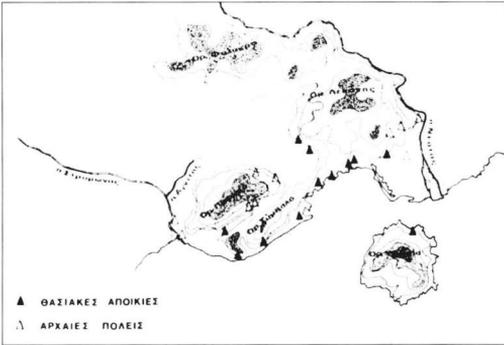
1. Abdère. Stèle funéraire exposée au Musée Archéologique d'Abdère. MA 3572.



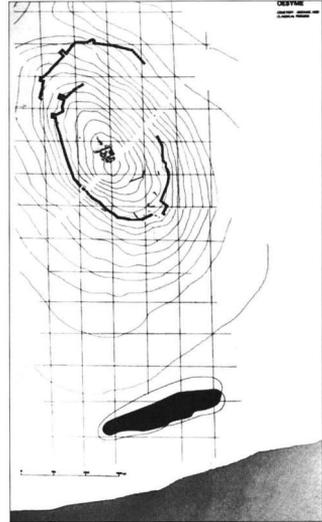
2. Abdère. Colonne funéraire exposée au Musée d'Abdère. MA 3616.



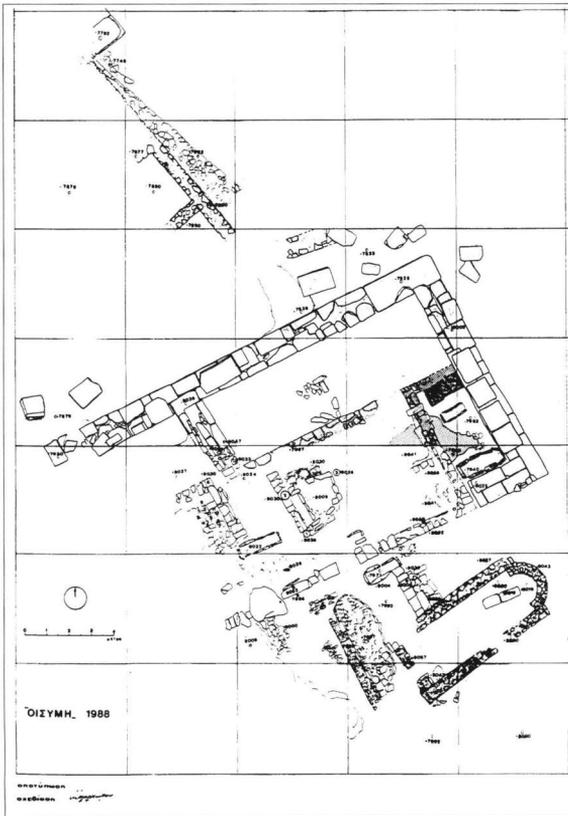
3. Abdère. Point 96.10. Monument funéraire et sarcophage en pierre à l'intérieur. Fin du V^e s. (cliché G. Patrikianos).



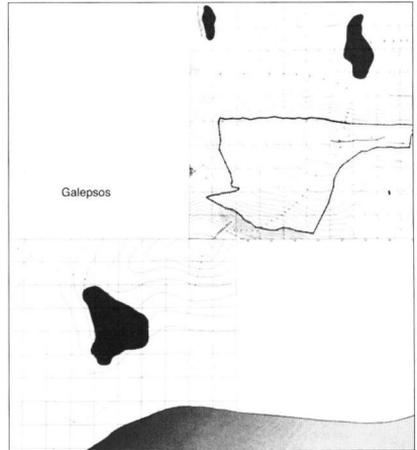
1. La pèrée thasienne



2. Nécropole au Sud de la colline fortifiée d'Oisymè



3. Plan d'Oisymè



4. Plan de Galepsos



1. La colline d'Anaktoroupolis vue de la colline d'Oisymè



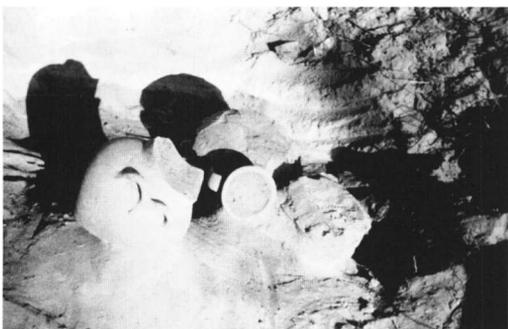
2. Acropole d'Oisymè



3. Sanctuaire d'Oisymè



4. Nécropole au Sud du site fortifié d'Oisymè



5. Crémation secondaire dans l'amphore cycladique d'Oisymè, musée de Kavala inv. A 1892



6. Amphore cycladique, musée de Kavala inv. A 1892



1. Réaménagements dans la nécropole d'Oisymé



2. Vue de la nécropole de Galepsos



3. Amphore à figures noires ayant servi d'urne cinéraire
provenant d'Oisymé



4. Sarcophage en terre cuite d'Oisymé



5. Amphore à figures noires, musée de
Kavala inv. A 1891



1. Enchytrisme de Galepsos



2. Vases à huile parfumée accompagnant un mort de Galepsos



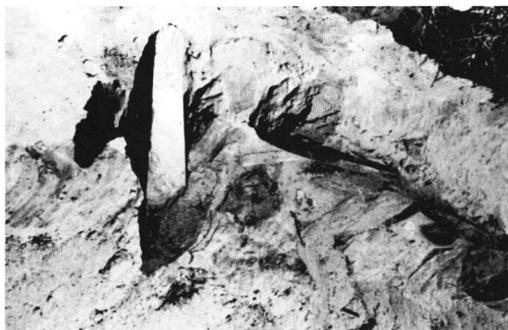
3. Vases à boire de la
nécropole de Galepsos.



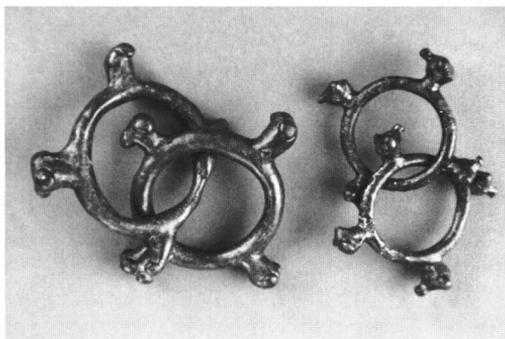
4. Terres cuites des nécropoles d'Oisymè et Galepsos



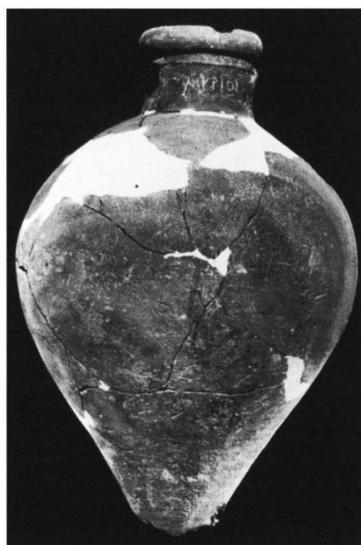
5. Stèle funéraire à
palmette d'Oisymè



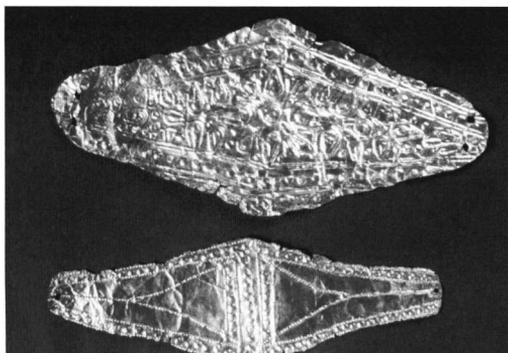
1. Réutilisation de la stèle funéraire à palmette d'Oisymè



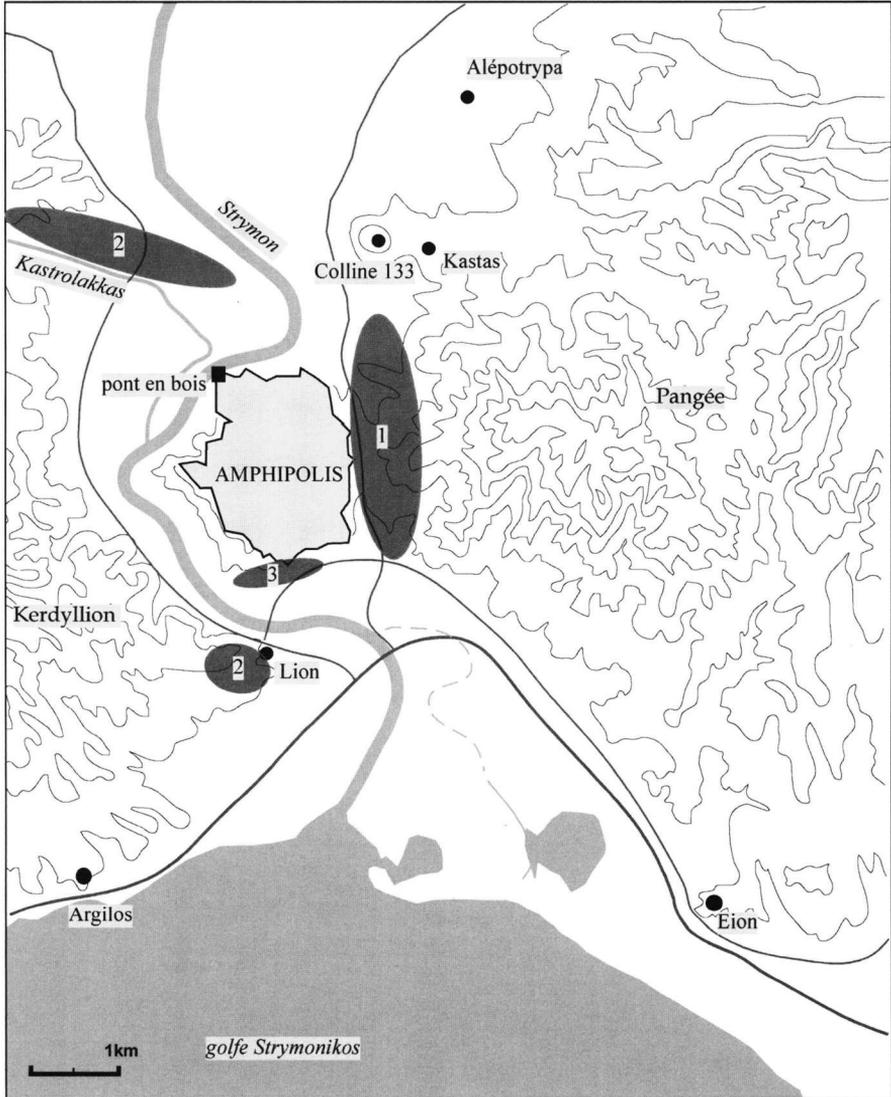
3. Objets en bronze de Galepsos



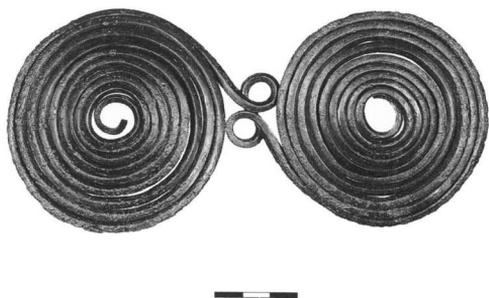
2. Amphore de transport portant le nom du défunt



4. Epistomia en or de Galepsos



1. Carte de la région d'Amphipolis et ses nécropoles :
 1 = époques classique, hellénistique et romaine ;
 2 = époque hellénistique ;
 3 = époque romaine



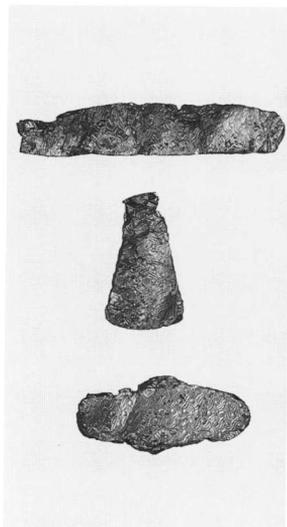
1. Fibule en bronze d'une tombe à l'Est du tumulus de Kastas (fin du VI^e s. av. J.-C.)



2. Coupe du type « de Fari » ; même tombe que fig. 2



3. Tombe à ciste archaïque du tumulus d'Alépotrypa



4. Masque en or de la tombe archaïque du tumulus d'Alépotrypa



5. Foyer et enclos de la tombe archaïque du tumulus d'Alépotrypa



1. Théké cylindrique avec deux urnes (pélké et hydrie) de la nécropole orientale d'Amphipolis (troisième quart du IV^e s. av. J.-C.)



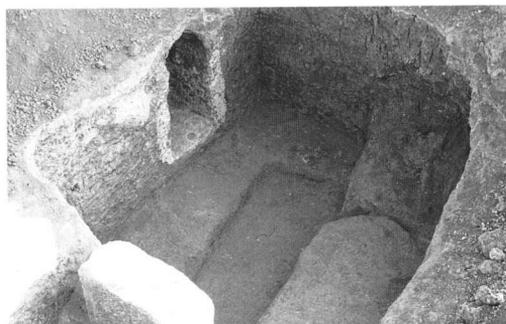
2. Tombe à ciste de la nécropole orientale d'Amphipolis (fin du IV^e s. av. J.-C.)



3. Tombe en fosse de la nécropole orientale d'Amphipolis



4. Incinération dans une fosse de la nécropole orientale d'Amphipolis



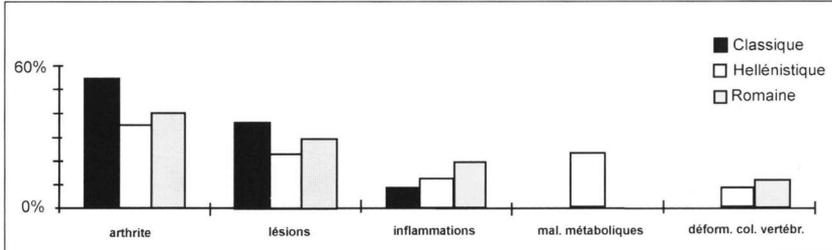
5. Tombe à chambre souterraine creusée dans le sol



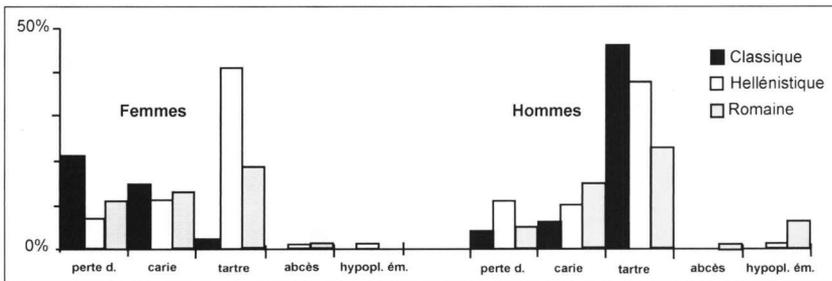
1. Tombe à ciste de la nécropole romaine Sud d'Amphipolis



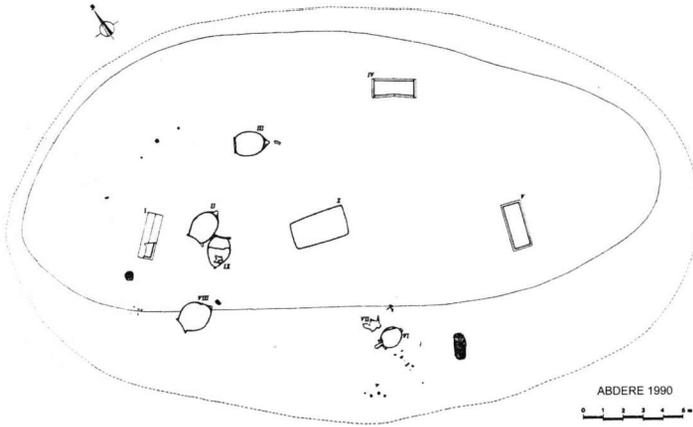
2. Incinération dans une marmite de la nécropole romaine Sud d'Amphipolis



3. Altérations des os et paléopathologie des populations de la nécropole orientale d'Amphipolis par époque



4. Maladies dentaires des populations de la nécropole orientale d'Amphipolis par époque et par sexe



1. Dessin du tumulus avec disposition des tombes (voir n. 3 : d'après D. Kallintzi, *AEMTh* 4 (1990) 563, dessin n° 2)



2. Figurine de coq en terre cuite, Musée d'Abdère, MA 340 (cliché du Musée)



3. Figurine de bélier en terre cuite, Musée d'Abdère, MA 341 (cliché du Musée)

4. Poupée en terre cuite, Musée d'Abdère, MA 360 (cliché du Musée)



1. Chous attique à figures rouges, Institut für klassische Archäologie, Tübingen, Universitätssammlung inv. S.10.1380 (cliché Eberhard Karls Universität, Tübingen)



2. Chous attique à figures rouges, Museum of Fine Arts, Boston, Henry Lillie Pierce Fund, 01.8086, vers 425-420 (cliché du Musée)



3. Lécythe à fond blanc du Peintre de Munich 2335, The Metropolitan Museum of Art, New York, Rogers Fund, 1909 (09.221.44), production attique vers 480 (cliché du Musée)



4. Lécythe à fond blanc du Peintre des Carrés, Musée Archéologique National d'Athènes, A 1936 (cliché du Musée)



1. Stèle de πλαγγών, Staatliche Antikensammlungen und Glyptothek, Munich, inv. Gl 199 (cliché du Musée)



2. Stèle de Smyrne, Ἀμύντην Ἀπολλωνίου, Musée du Louvre, Paris, inv. MND 48, n° usuel Ma 3302 (cliché P. Lebaude, Musée du Louvre)



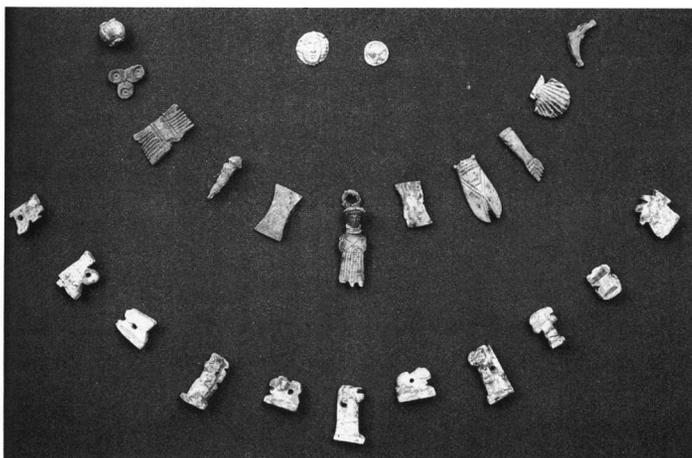
3. Lécythe à figures rouges du Peintre de Bologne, Musée Archéologique National d'Athènes, A 1304 (cliché du Musée)



4. Chous attique à figures rouges, Musée Archéologique National d'Athènes, A 1739 (cliché du Musée)



1. Kernos provenant de l'Héraion de Samos
(cliché : Deutsches Archäologisches Institut -
Athen, n° Samos 5285)



2. Les deux ensembles d'objets miniatures en os provenant de la tombe de Touzlà Giol
d'Abdère (d'après D. Kallintzi, *Archaeological Museum of Abdera*, Guide du Musée
[Komotini 2000] ; cliché du Musée)



3. Lingot de bronze, Musée de Nicosie,
n° 1936 (VI-19-1) (cliché du Musée)



1. Octodrachme d'Alexandre I (cliché O. Picard)



2. Octodrachme d'Alexandre I au cavalier à pied (cliché O. Picard)



3. Tétradrachme d'Alexandre I au cavalier monté / tête de bouc (cliché O. Picard)



4. Statère pangéen au bouc (cliché O. Picard)



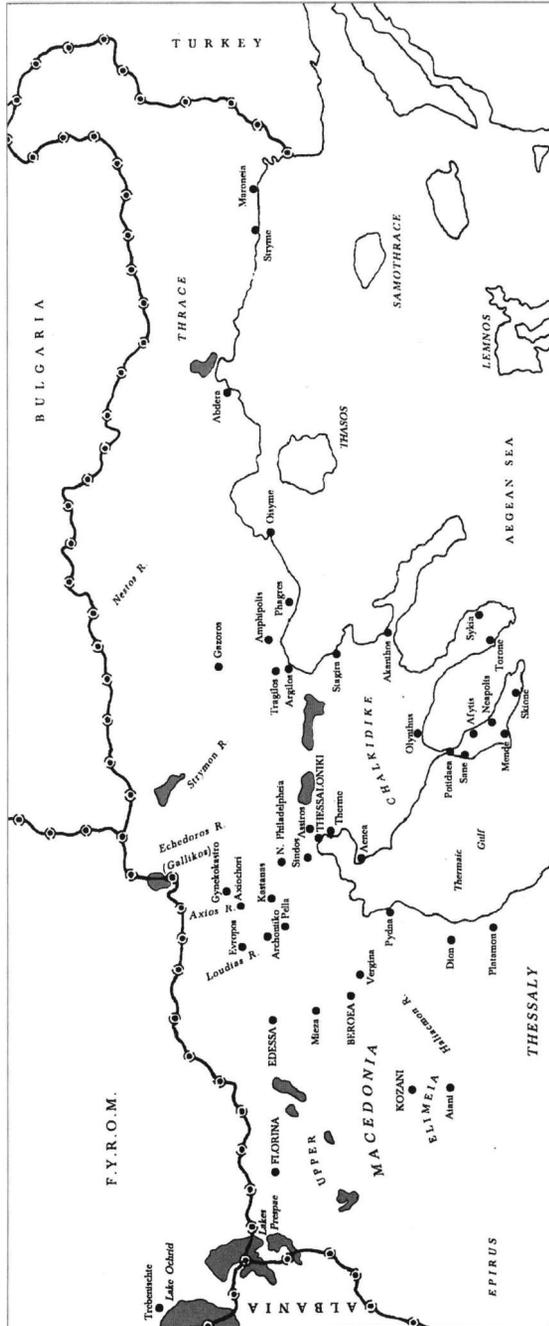
5. Fraction au cavalier (cliché O. Picard)



6. Fraction au cheval (cliché O. Picard)



7. Tétradrachme d'Archélaos (cliché O. Picard)



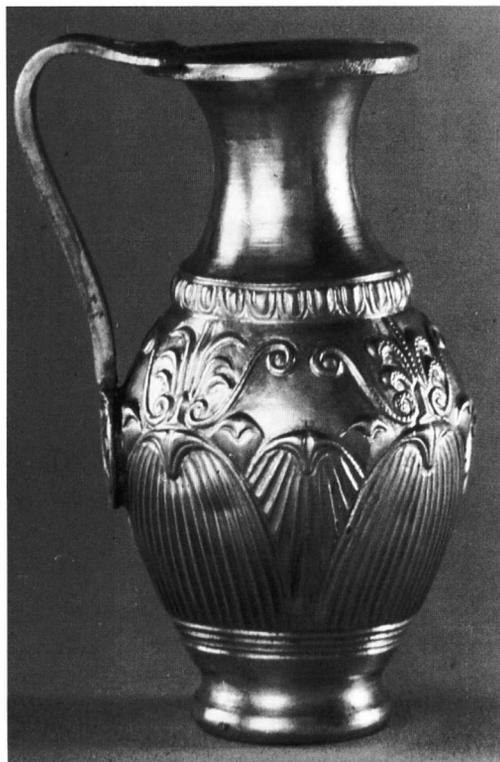
1. Carte de Macédoine et de Thrace



1. Calice achéménide, d'Erzingan (d'après Pfrommer 1987, pl. 42 c)



2. Calice macédonien, de Vergina, tombe 2 (d'après Andronicos 1984, 150, fig. 112)



3. Œnochoé en argent doré, de Dervéni, tombe B



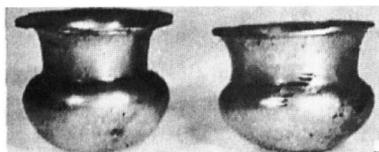
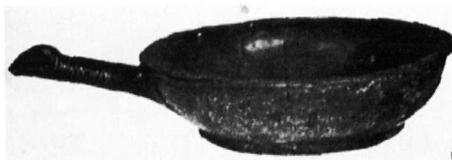
4. Œnochoé en argent doré, de Rogozen (d'après A. Fol, B. Nikolov, R. F. Hodinot, *The New Thracian Treasure from Rogozen, Bulgaria* [Londres 1986] n° 145)



1. Kozani, vases de bronze, de la nécropole (d'après G. Karamitrou-Mentesidi, *Κοζάνη, πόλη Ἐλμιώτιδος* [Thessalonique 1993] fig. 21)



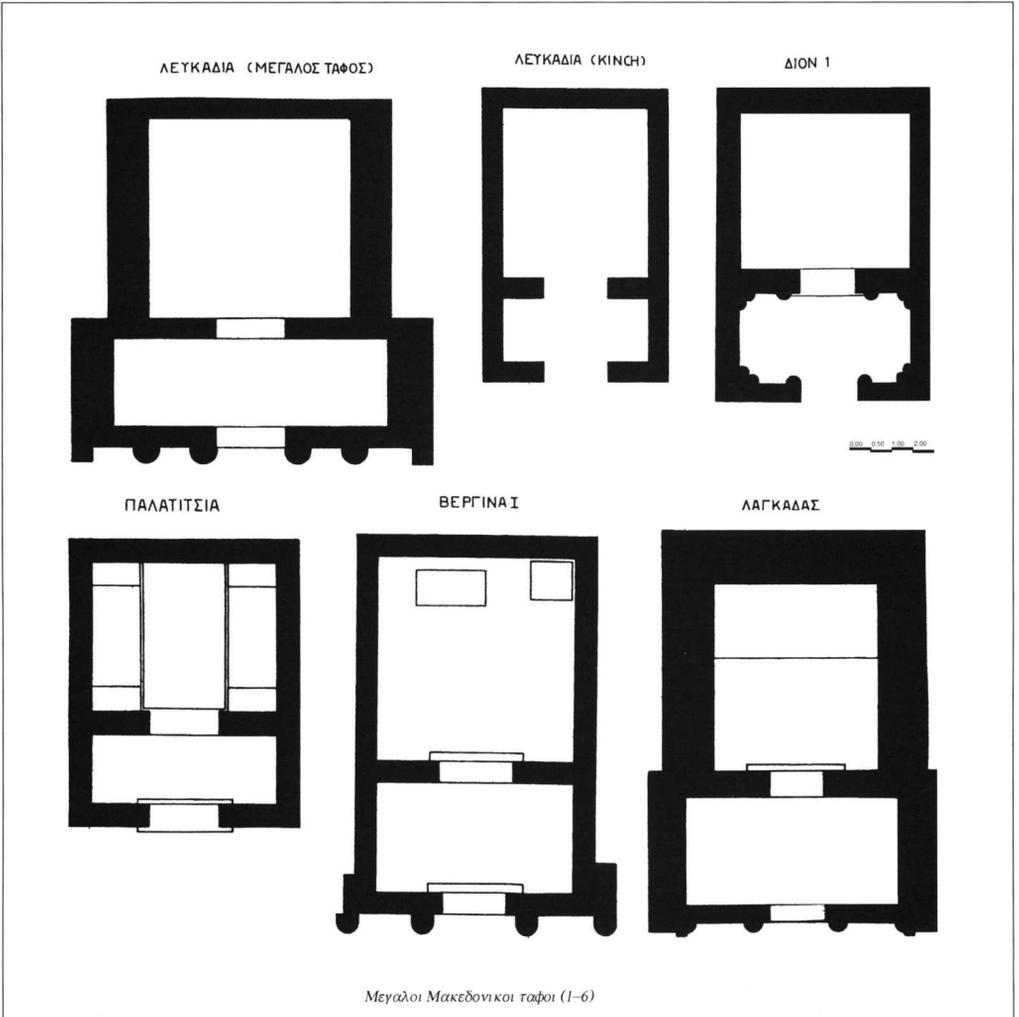
2. Méthonè, vases de bronze, d'une tombe (d'après M. Bessios, M. Pappa, *Πύδνα* [sans date] 83, fig. 2)



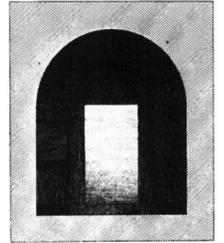
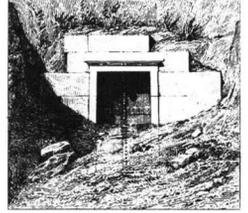
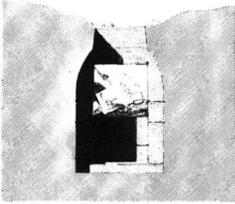
1. Arzos (Komotini), matériel d'une tombe (d'après Triantaphyllos, *ArchDelt* 30 [1975] *Chron.* pl. 205)



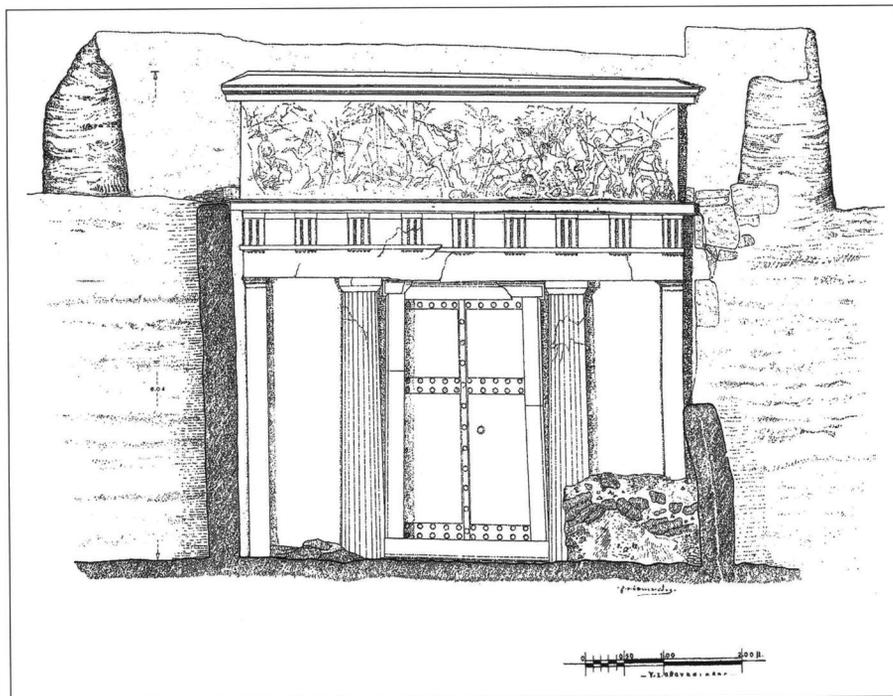
1. Aineia, tumulus A, tombe 3 : une partie du matériel (calice en verre, céramique) (d'après Vokotopoulou 1990, pl. 34, 5-7 et 35, 1-2)



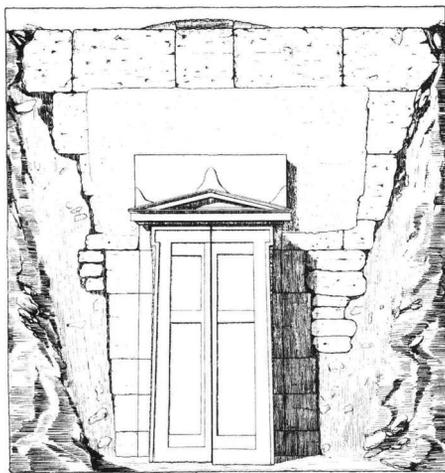
1. Tombes macédoniennes de grandes dimensions, plans : Lefkadia (tombe du Jugement), Lefkadia (tombe Kinch), Dion (tombe I = Sotériadès), Palatitsia (= Vergina, tombe Heuzey), Vergina (I = tombe Rhomaïos) ; Langada (d'après Pandermalis 1972, plan Γ')



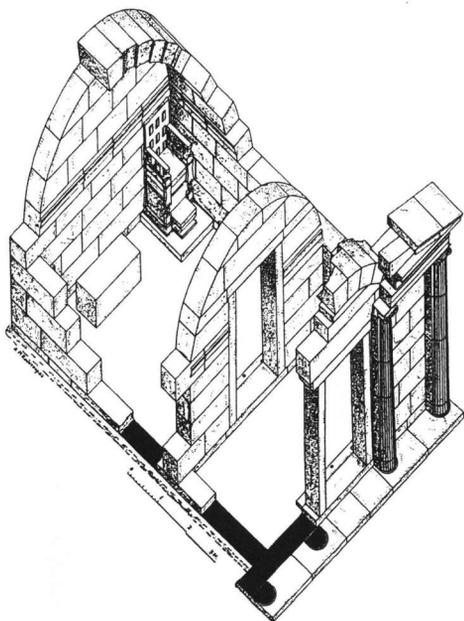
1. Pydna-Korinos, tombe Heuzey : coupe sur la ligne IJ ; façade du dromos ; façade restituée ; coupe sur la ligne EF ; plan du tumulus ; coupe sur la ligne GH (d'après Heuzey, Daumet 1876, pl. 17 ; voir ici, pl. 50)



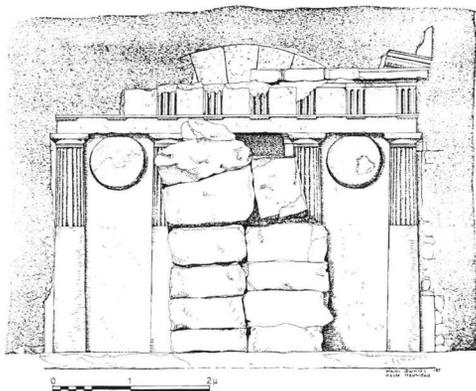
1. Vergina, tombe de Philippe : façade (d'après Saatsoglou-Paliadéli 2004, fig. 1)



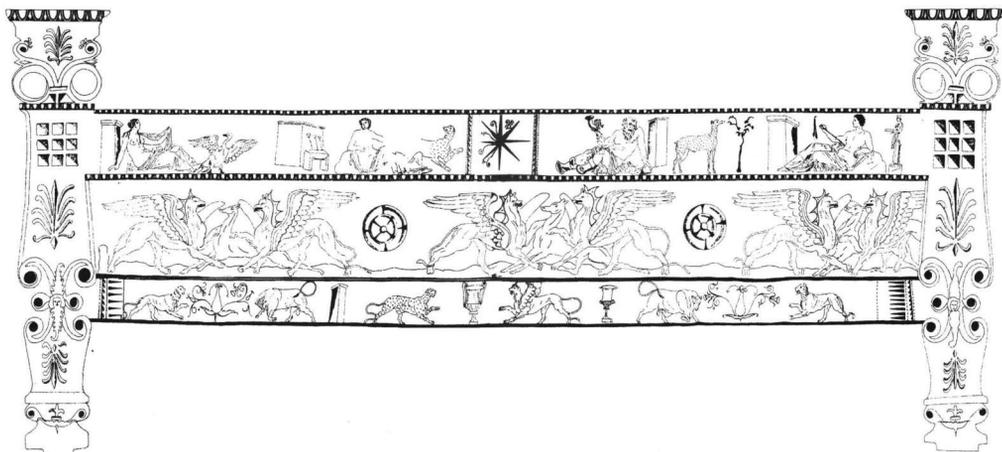
2. Lefkadia, tombe de Lyson et Kalliklès : façade (d'après Miller 1993, pl. 3)



1. Vergina, tombe Rhomaïos : axonométrie (d'après Dimakopoulos 2000, 133, fig. 4)



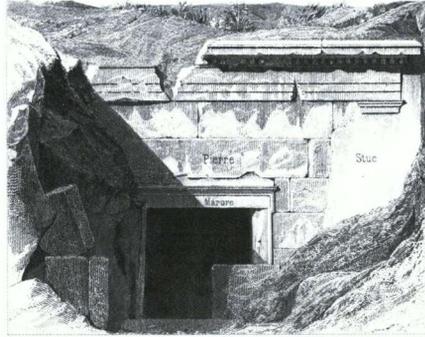
2. Spilia, tombe macédonienne : façade (d'après Karamitrou-Mentesidi 1987, 24, fig. 1)



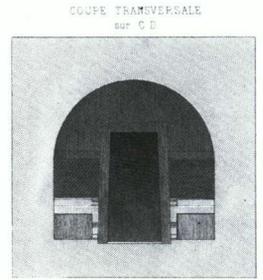
3. Potidée, tombe macédonienne : kliné A, restitution graphique (d'après Sismanidis 1997, pl. 10-11)



Echelle de 0,01 p.m

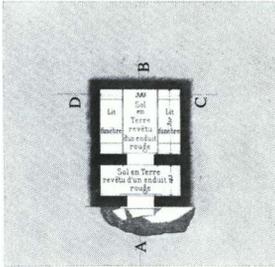


Face géométrale à 0,02 p.m.

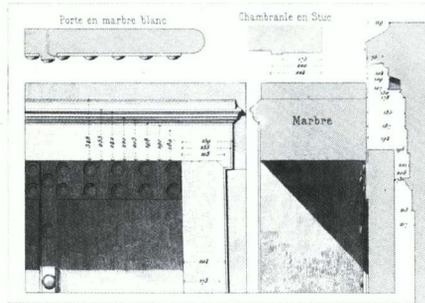


Echelle de 0,01 p.r

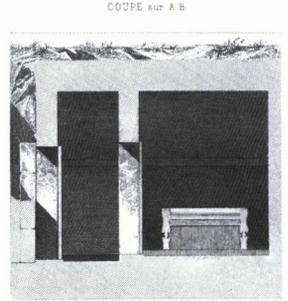
PLAN



Echelle de 0,005 p.m

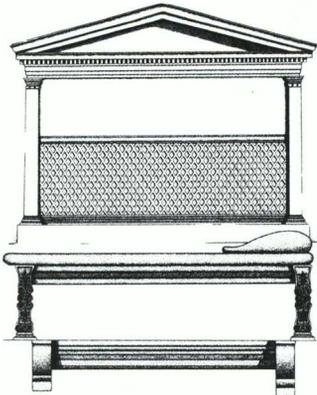


DÉTAILS

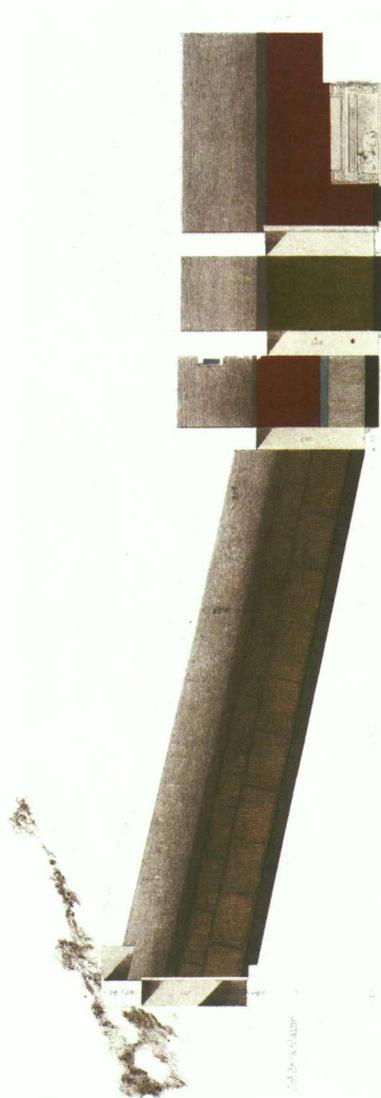
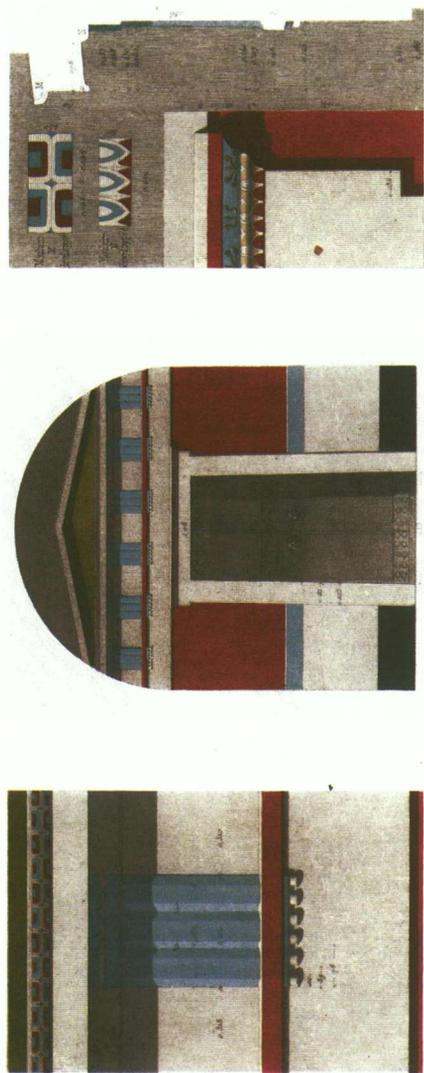


Echelle de 0,01 p.m

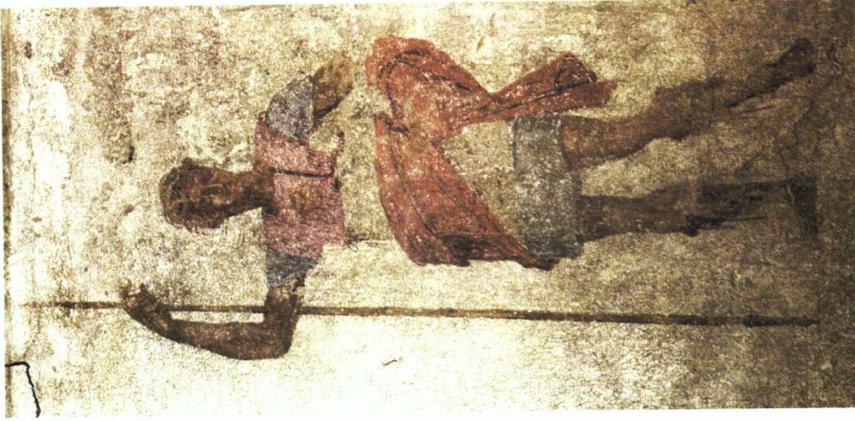
1. Vergina-Palatiisia, tombe Heuzey : élévation restaurée ; façade ; coupe transversale ; plan ; détails (porte en marbre blanc, chambranle en stuc) ; coupe sur AB (d'après Heuzey, Daumet 1876, pl. 15)



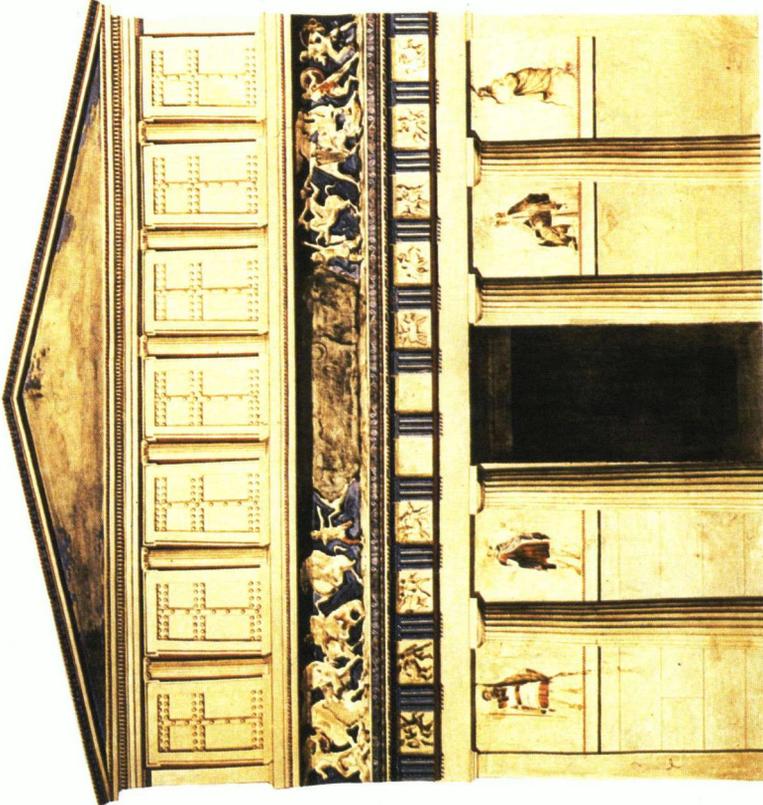
2. Termessos, tombe d'Alkétas : kliné-sarcophage, baldaquin, aigle et serpent en relief, restitution graphique (d'après Pekridou 1986, 76, fig. 6)



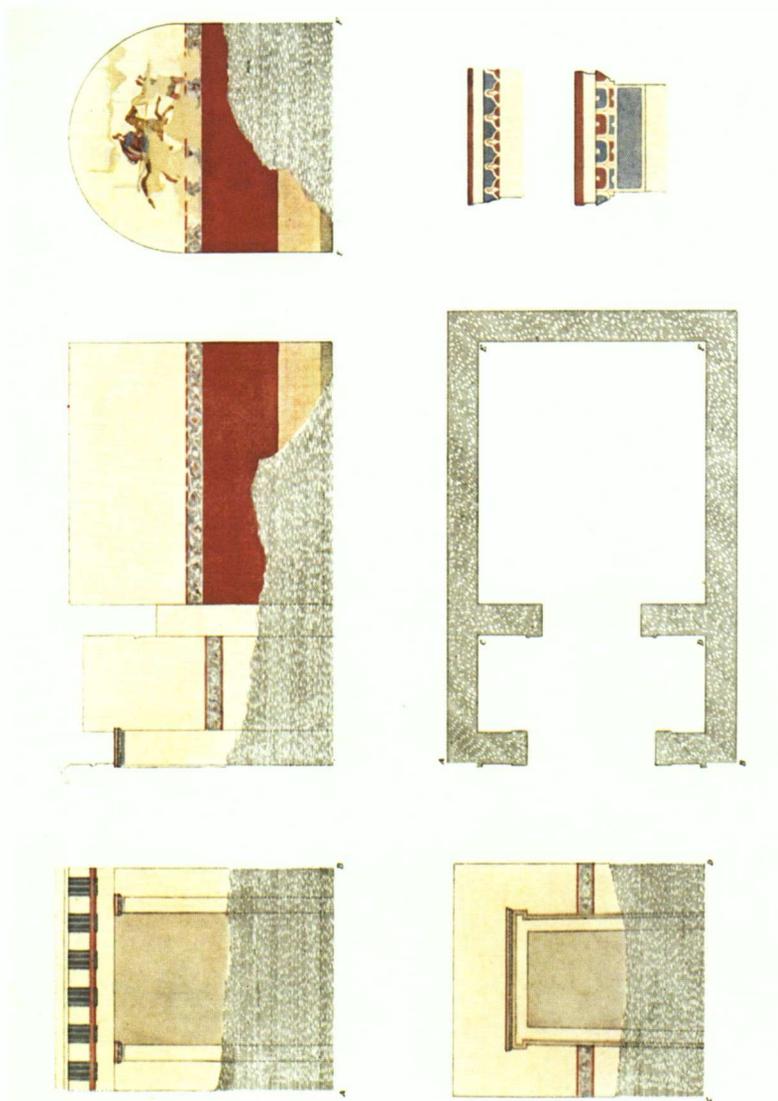
1. Pydna-Korinos, tombe Heuzey : coupes et détails peints ; en haut : coupe sur la ligne CD ; en bas : coupe longitudinale sur la ligne AB ; voir ici, pl. 46 (d'après Heuzey, Daumet 1876, pl. 18)



2. Vergina, tumulus Bella, tombe du Guerrier : le guerrier, détail de la scène peinte sur la façade (d'après Andronicos 1984, 37, fig. 16)



1. LeFKadria, tombe du Jugement : façade, restitution (d'après Andronicos 1993, 180, fig. 151)



1. Lefkadia, tombe Kinch : façade, mur et porte de l'antichambre, coupe longitudinale, plan, mur du fond de la chambre, restitution graphique (d'après Kinch 1920, pl. 1)



1. Lefkadia, tombe Kinch : scène de combat peinte sur le mur du fond de la chambre funéraire ; copie (d'après Kinch 1920, pl. 2)



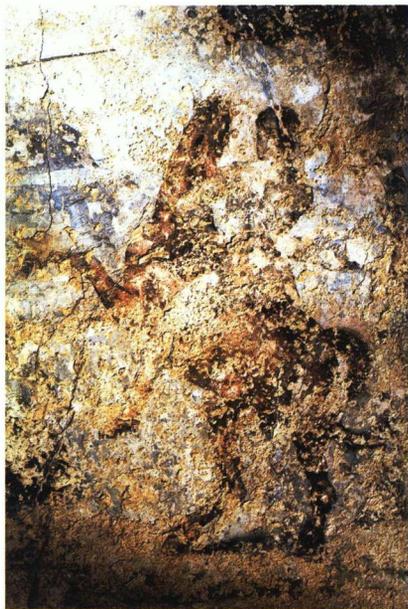
2. Termessos, tombe d'Alkéta : kliné-sarcophage, repose-pieds et baldaquin (cliché Y. Morizot, 2004)



1. « Tombe d'Eurydice », dossier du trône, Pluton et Perséphone sur le quadriga, détail (cliché A. Kottaridou)



2. « Tombe de Perséphone », paroi Nord, scène d'enlèvement de Perséphone par Pluton, détail (cliché H. Brécoulaki)



3. Tombe de Philippe II, façade, scène de chasse, détail (d'après Saatsoglou-Paliadéli 2004, pl. 19)



4. « Tombe des Palmettes », fronton, couple couché, détail (cliché K. Rhomiopoulou)



1. Tombe d'Hagios Athanasios, façade, scène de banquet, détail (cliché M. Tsimbidou-Avloniti)



2. Tombe à ciste de Pella, dite du Philosophe, intérieur, figure de la paroi Ouest, détail (d'après le journal *Εθνος*, 29 mai 2001, cliché M. Lilimbaki-Akamati)



3. Tombe de Potidée, kliné peinte, personnage féminin, détail (cliché H. Brécoulaki)



4. Sarcophage de Tragilos, couvercle, détail (cliché H. Brécoulaki)



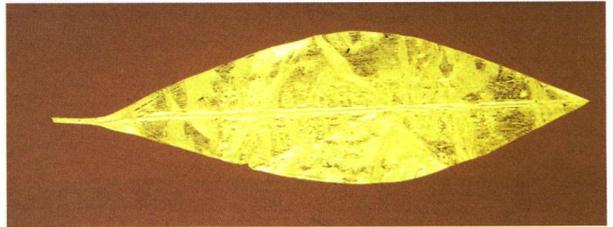
1. Rhadamanthe, de la façade de la tombe du Jugement à Lefkadia (ancienne Miéza)



2. Hadès et Perséphone, détail de la scène d'enlèvement peinte sur la paroi Nord de la tombe de Perséphone à Aigéai



3. Hadès et Perséphone du fronton de la tombe des Palmettes à Lefkadia



4. Epistomion de la tombe du poète Poseidippos à Pella



1. La tombe d'Eurydice,
vue extérieure, du Sud



2. Intérieur de la tombe, la façade et le trône



3. Façade intérieure : kymation dorique d'une fenêtre



1. Façade intérieure : partie Ouest de l'entablement



2. Façade intérieure : frise ionique, détail



3. Le trône en marbre, vue latérale



4. Pied du trône



5. Repose-pieds, détail de la face avant, lion et griffon



1. Trône, détail de la frise intermédiaire du côté gauche, griffon



2. Trône, traverse supérieure gauche, figure féminine assise



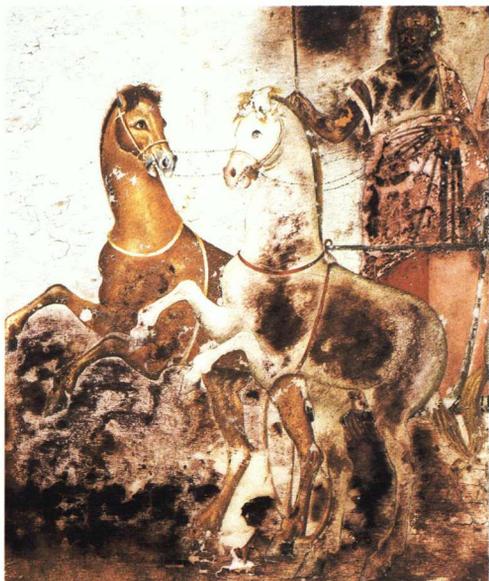
3. Dossier du trône, décor du bas de la partie centrale



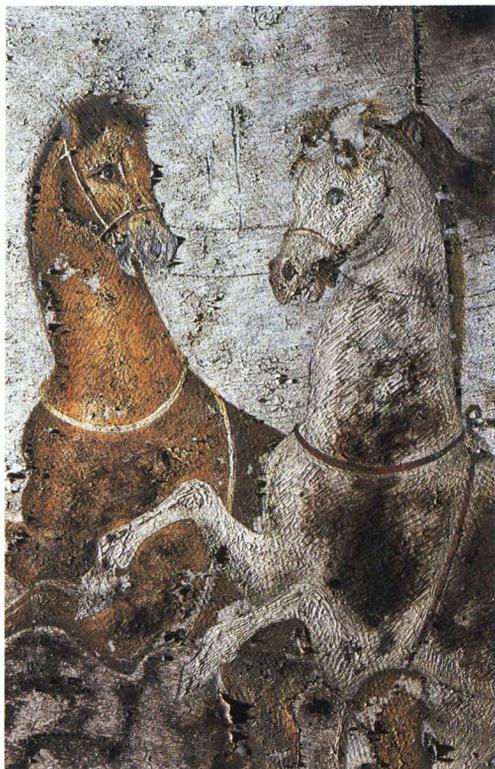
4. Dossier du trône, partie centrale de la frise végétale



5. Dossier du trône, tableau, Hadès et Perséphone en char



1. Tableau, partie gauche de la scène



2. Tableau, détail des chevaux de gauche



3. Tableau, Hadès et Perséphone, détail



1. Le grand tumulus aux limites de la commune d'Hagios Athanasios vu de l'Ouest (photographie aérienne 1995). Les sondages périphériques sont visibles.



2. La partie supérieure de la tombe macédonienne au moment de sa mise au jour



1. L'intérieur de la chambre funéraire, avant le nettoyage. On distingue le trou des pilleurs.



2. Plaquettes en ivoire du décor du lit funéraire



3. Petite tête en ivoire d'une figure juvénile



a



b

4 a-b. Quart de statère en or de Philippe II



1. Partie centrale de la frise



2. Partie gauche de la frise



3. Partie droite de la frise

25. A. D. Rizakis, *Achaïe II. La cité de Patras : épigraphie et histoire* (Athènes 1998)
26. A. B. Tataki, *Macédonians Abroad: A Contribution to the Prosopography of Ancient Macedonia* (Athènes 1998)
27. L. G. Mondoni – A. Mazarakis Ainian (éds.), *Kea - Kythnos: History and Archaeology. Proceedings of an International Symposium. Kea - Kythnos, 22-25 June 1994* (Athènes 1998)
28. Ph. M. Petsas – M. B. Hatzopoulos – L. Gounaropoulou – P. Paschidis, *Inscriptions du sanctuaire de la Mère des Dieux Autochtone de Leukopetra (Macédoine)* (Athènes 2000)
29. A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe II. Dymé et son territoire. Actes du colloque international : Dymaia et Bouprasia, Kató Achaia, 6-8 Octobre 1995* (Athènes 2000)
30. M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (Athènes 2001)
31. A. D. Rizakis – S. Zoubaki (avec la collaboration de M. Kantirea), *Roman Peloponnese I. Roman Personal Names in their Social Context (Achaia, Arcadia, Argolis, Corinthia and Eleia)* (Athènes 2001)
32. S. B. Zoubaki, *Elis und Olympia in der Kaiserzeit. Das Leben einer Gesellschaft zwischen Stadt und Heiligtum auf prosopographischer Grundlage* (Athènes 2001)
33. A. Michailidou (éd.), *Manufacture and Measurement. Counting, Measuring and Recording Craft Items in Early Aegean Societies* (Athènes 2001)
34. M. Mari, *Al di là dell'Olimpo. Macedoni e grandi santuari della Grecia dall'età arcaica al primo Ellenismo* (Athènes 2002)
35. S. Kremydi-Sicilianou, *Multiple Concealments from the Sanctuary of Zeus Olympios at Didon: Three Roman Provincial Coin Hoards* (Athènes 2004)
36. A. D. Rizakis – S. Zoubaki – C. Lepenioti, *Roman Peloponnese II. Roman Personal Names in their Social Context (Laconia and Messenia)* (Athènes 2004)
37. G. Fowden – E. Key Fowden, *Studies on Hellenism, Christianity and the Umayyads* (Athènes 2004)
38. P. Doukellis – L. Mondoni (éds.), *Perceptions and Evaluation of the Cultural Landscapes. Proceedings of an International Symposium (Zakynthos, December 1997)* (Athènes 2004)
39. H. Papageorgiadou-Bani, *The Numismatic Iconography of the Roman Colonies in Greece: Local Spirit and the Expression of Imperial Policy* (Athènes 2004)
40. S. Zoubaki, *Prosopographie der Eleer bis zum 1. Jh. v. Chr.* (Athènes 2005)
41. Y. E. Meimaris – K. I. Kritikakou-Nikolaropoulou, *Inscriptions from Palaestina Tertia. Vol. 1a. The Greek Inscriptions from Ghor es-Safi (Byzantine Zoora)* (Athènes 2005)
42. A. Michailidou (éd.), *Weight and Value in Pre-Coinage Societies: an Introduction* (Athènes 2005)
43. *Index du Bulletin Epigraphique (1987-2001). Vol. I : Les publications, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos, P. Paschidis. Vol. II : Les mots grecs, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos, P. Paschidis. Vol. III : Les mots français, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos* (Athènes 2005)
44. A. Zournatzi, *Persian Rule in Cyprus: Sources, Problems, Perspectives* (Athènes 2005)

ΕΦΙΕΡΕ ΟΣΤΟΙΛΥΖΙΜΑ
ΤΙΜΗΕΙΟΥΒΑΕΙΑ
ΛΥΖΙΜΑΥΟΣΔΕΛΟ
ΛΙΜΝΙΑΙΟΙΑΡΓΓΑΛΟ
ΠΑΤΡΙΚΟΕΤΟΥΕΛΙ
ΤΟΝΤΕΝΤΗΙΕΡΜΥ
ΑΙΓΗΕΝΑΕΝΑΡΟΥΠΑ
ΧΙΛΙΑΔΙΑΡΟΣΙΑΟΗ
ΝΕΕΑΓΑΟΟΚΑΗΕΛ



ΕΠΙΠΑΤΕ
ΤΙΑΕΝΑΡΟΥ

